



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

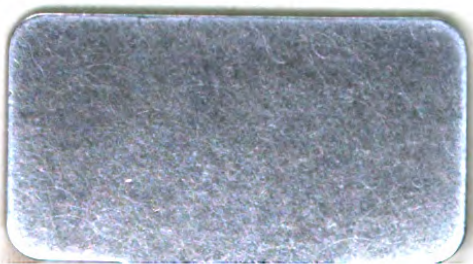
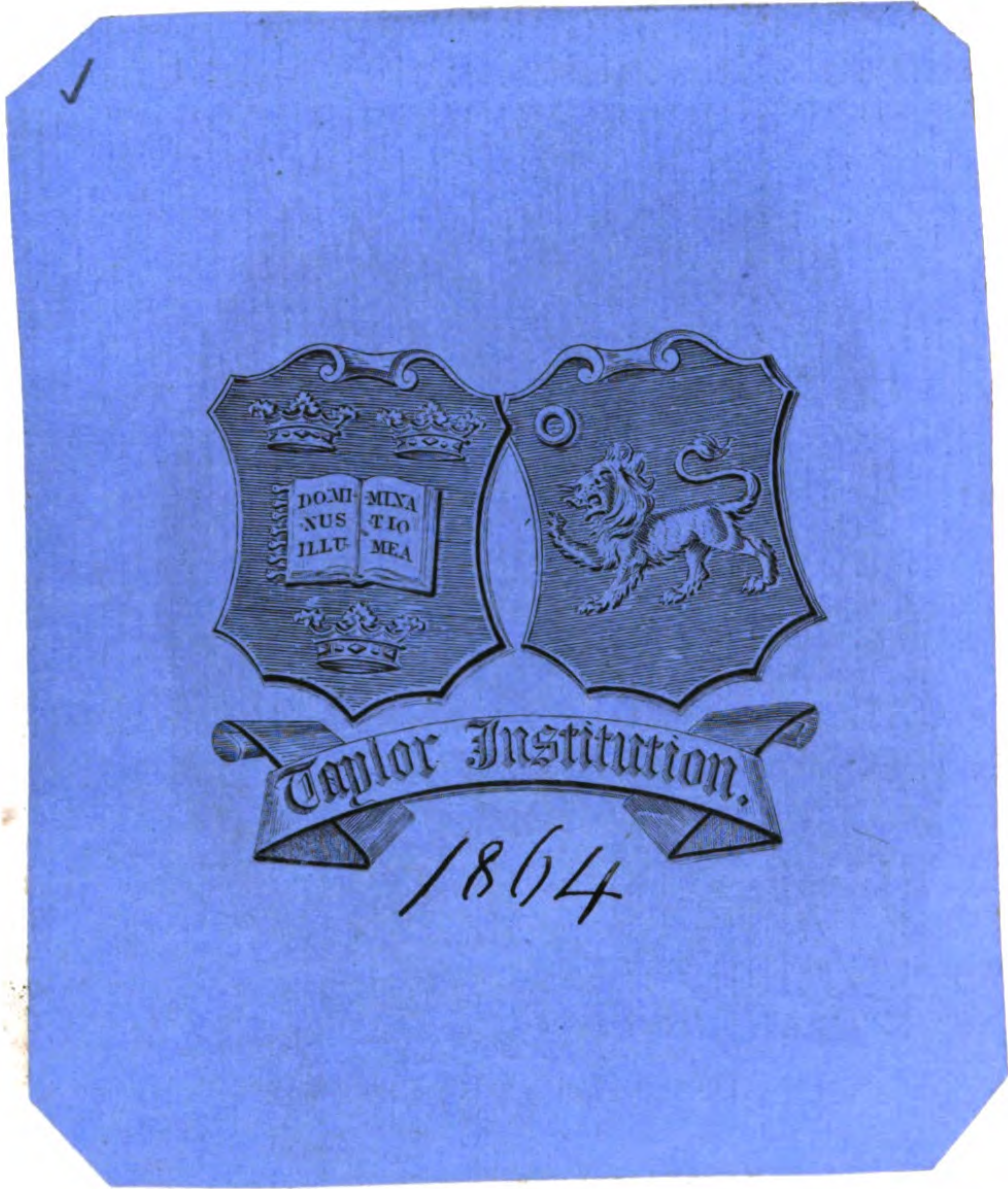
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



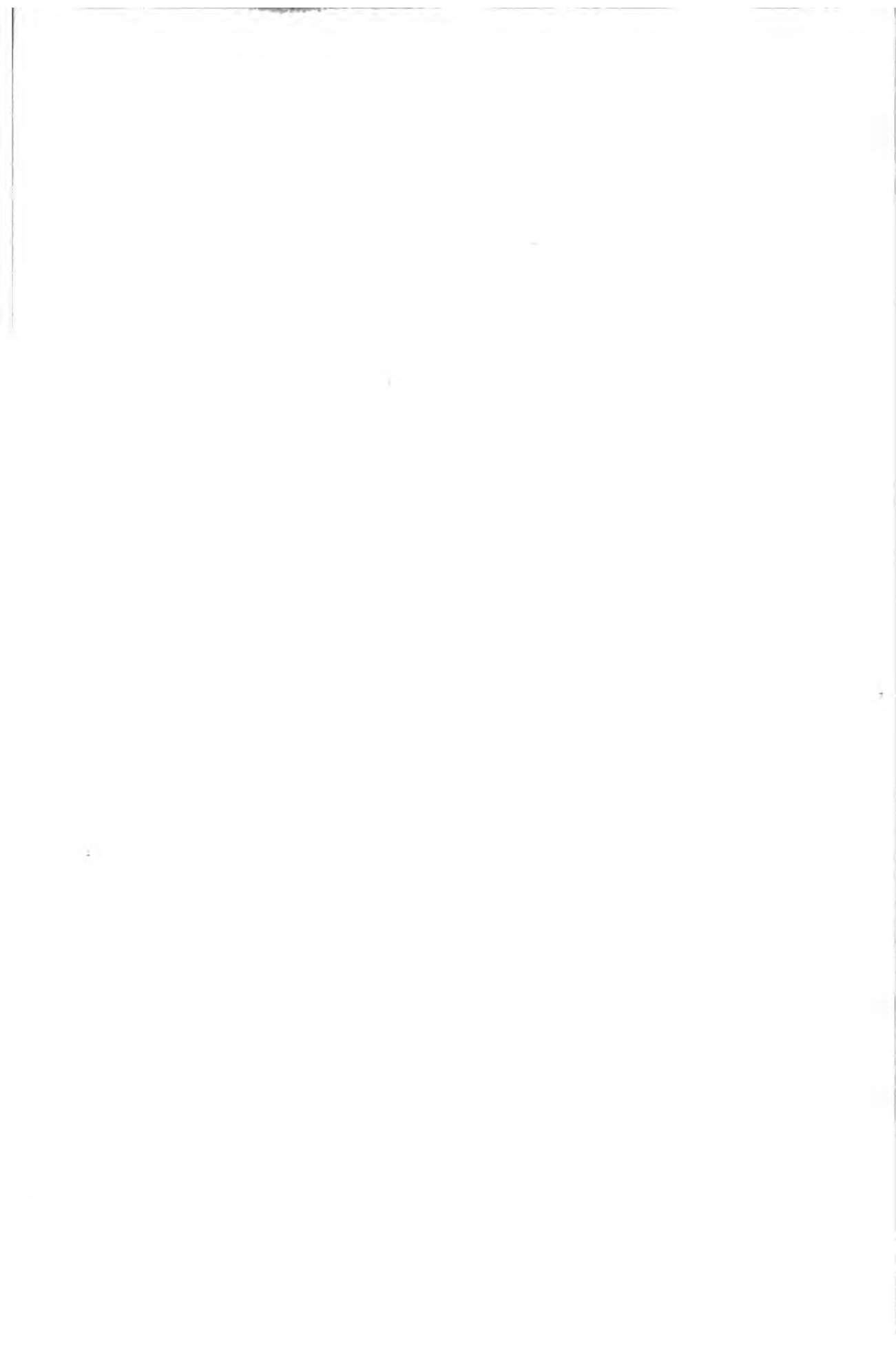
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

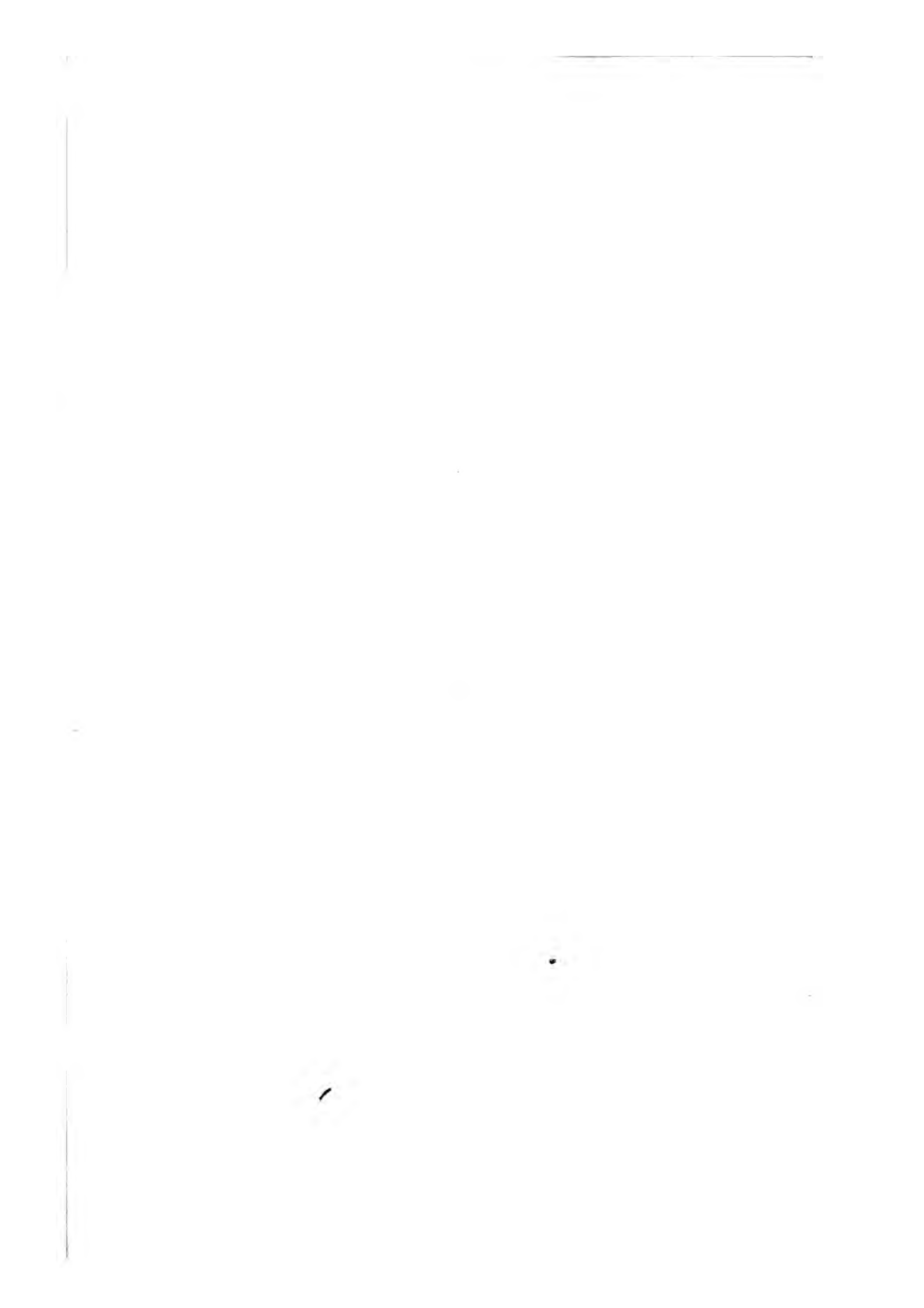


31. a. 12



[The main body of the page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.]





HISTOIRE
DES
LIVRES POPULAIRES
OU DE LA
LITTÉRATURE DU COLPORTAGE

TOME II

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

HISTOIRE
DES
LIVRES POPULAIRES

OU DE LA
LITTÉRATURE DU COLPORTAGE

DEPUIS L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE
JUSQU'À L'ÉTABLISSEMENT DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES LIVRES
DU COLPORTAGE — 30 NOVEMBRE 1852

PAR
CHARLES NISARD

—
DEUXIÈME ÉDITION
REVUE, CORRIGÉE AVEC SOIN ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

TOME SECOND



PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
ÉDITEUR DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

—
1864

Tous droits réservés



HISTOIRE
DES
LIVRES POPULAIRES
OU DE LA
LITTÉRATURE DU COLPORTAGE

CHAPITRE IX

RELIGION ET MORALE

PROSE ET VERS

Par une transition qui paraîtra un peu brusque, mais qui est justifiée par la crainte de donner trop de développements à cet ouvrage, je passe des livres qui amusent et qui scandalisent souvent, aux livres qui moralisent et qui édifient. Ceux-ci ne sont pas les moins nombreux, et pourraient au moins balancer le mal dont ils sont le remède naturel; mais il est permis de douter qu'ils se vendent dans la même proportion que les autres, surtout depuis que le progrès des lumières a apporté quelque diminution dans la foi qu'on avait en son curé. Il n'est pas rare de rencontrer des esprits forts même dans les vil-

lages. Il est vrai que ces petits livres sont peut-être les plus grands ennemis d'eux-mêmes. Outre que, à mesure qu'on les réimprime, la forme en devient de plus en plus incorrecte et repoussante, ce n'est pas tant la religion qu'ils enseignent que des pratiques dont il n'est pas toujours facile à la croyance la plus robuste de s'accommoder. Très-peu de raisonnements, rarement de l'élévation, un très-médiocre souci de persuader les âmes, mais l'intention bien marquée de les frapper d'épouvante, ou encore de les mettre à l'aise, en leur prescrivant des obligations puériles en l'accomplissement desquelles consiste, assure-t-on, le salut. Tel est l'esprit de la plupart de ces livrets. J'ajoute que la simple possession en est quelquefois recommandée comme si chacun d'eux était une relique propre à nous assurer la conquête de toutes sortes de biens dans ce monde et dans l'autre.

Il y a, ainsi qu'on en a fait souvent la remarque, il y a dans la Bible des histoires qui demandent à être traitées avec la plus grande circonspection, quand on se propose de les mettre à la portée des habitants de la campagne, et en particulier des enfants. C'est à quoi malheureusement ne se sont guère appliqués les auteurs des cantiques et complaintes qui ont pour objet de perpétuer ces histoires dans la mémoire du peuple. Joseph interprétant les songes de Pharaon et laissant son manteau aux mains de la femme de Putiphar ; Judith empruntant le langage et les artifices d'une courtisane pour mieux séduire et immoler plus commodément Holopherne ; Suzanne, surprise et convoitée par deux impudiques vieillards ; l'Enfant prodigue prenant ses ébats avec des filles de joie ; tout cela mis en vers, où la mesure et la rime sont, pour ainsi parler, jouées par-dessous jambe, est peu propre à inspirer des pensées graves, et surtout édifiantes. Le même effet résulte de certains épisodes de la vie de quelques saints.

C'est de toute cette littérature, où le burlesque souvent et les solécismes toujours sont le fond de l'art, que je vais essayer de donner une idée. Et je le ferai de telle sorte, que non seulement

on n'ait pas à me reprocher des moqueries contre la religion, mais encore la moindre arrière-pensée à cet égard, qui en serait l'équivalent. Il ne serait sans doute pas impossible de prouver que plusieurs de ces livrets propagent des erreurs condamnées par l'Église; mais je n'ai pas mission de les relever. C'est affaire de l'*Index* ou du tribunal de l'inquisition.

Le Trépasement de la Sainte Vierge, contenant les litanies et plusieurs oraisons; ensemble la plaie du côté de Notre-Seigneur, in-24, 36 pag., Épinal, Pellerin, S. D., est un récit en prose et en vers de la maladie, de la mort, de la résurrection et de l'assomption de la sainte Vierge. L'enthousiasme pour la mère du Sauveur des hommes y est mêlé d'une sorte de tendresse rendue dans des termes d'une vivacité quelquefois étrange. Le culte de Marie a toujours inspiré et il inspire encore aujourd'hui des sentiments analogues.

Voici en quel état était la sainte Vierge avant d'expirer:

Dedans cet avant-goût des Cieux
 Sans cesse elle y portait les yeux,
 Rien ne pouvait la satisfaire,
 Rien ne lui plaisait ici-bas,
 Que ces doux et divins appas
 Qu'elle y ressentait d'ordinaire.

Son cœur, par mille ardents soupirs,
 Poussait au ciel mille désirs;
 Son âme en douceur distillée,
 Faisait d'admirables efforts
 Pour se détacher de son corps,
 De ce bas séjour ennuyée.

Elle meurt enfin, et

Les assistants, à son décès,
 Qui l'avaient vue dedans l'excès
 De tant de douleurs et de charmes,
 Leurs cœurs plongés dans la douleur,

CHAPITRE IX.

Aussi bien que dans la douceur,
Les faisait fondre tous en larmes ;

En larmes de dévotion,
Qui montraient leur affection
Et leur ineffable tendresse ;
C'étaient des preuves de respect
Qu'ils avaient pour elle, en effet,
Comme leur aimable maîtresse.

En dévotion liquéfiés,
Ils demeuraient édifiés,
Et leur âme en était ravie ;
Les plus grands de tous leurs souhaits
Étaient d'imiter à jamais
Une si belle et sainte vie.

S'approchant donc de ce corps saint,
Ils ressentaient dedans leur sein
Un feu plus grand que de coutume ;
Et une fontaine d'ardeur
Brûlant en leur intérieur,
En les transformant, les consume.

Arrivée au ciel,

Mille trompettes à l'instant
Et les luths de leur bruit charmant,
Avec mille cris de joie,
Les anges ravis hors de soi
Mènent l'épouse à leur roi,
Qui dans la rivière ondoie.....

Elle monte dans ses splendeurs,
Couronnée de belles fleurs ;
Les chemins sont trempés de roses.
Enfin la mère de mon Dieu,
Enlevée au céleste lieu,
Dans le sein de Dieu se repose...

Si cette lune ne luit plus
Sur la terre, c'est qu'il a plu

A Dieu qu'elle quitte le monde,
 Pour luire dans l'Empyrée;
 Après quoi elle a soupiré
 D'une ardeur qui n'a de seconde.

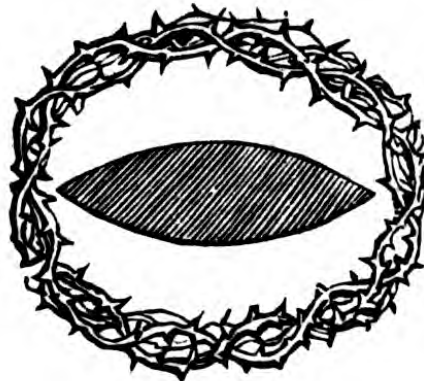
Je me trompe, elle luit encore;
 Ses rayons sont de fin or,
 C'est le fin or de sa clémence
 Qu'elle darde dans tous les lieux,
 Et sur la terre et dans les cieux,
 Comme la bénite influence.

Les oraisons qui suivent sont pénétrées du même enthousiasme; mais ici, cet enthousiasme n'étant point esclave du rythme, s'exhale en paroles si désordonnées, qu'il n'est pas bien sûr que le fidèle se comprenne lui-même :

Mère très-aimable, dit-il, je n'ai plus d'autre voix que celle de mes larmes pour demander votre assistance.... Écoutez mes humbles prières; je vous en conjure par les entrailles amoureuses de votre fils, par cette douleur inconcevable que vous ressentîtes, lorsqu'il se revêtit du sac de notre immortalité (*sic*) dans vos flancs virginaux.

On voit ensuite

La mesure de la plaie du côté de Notre-Seigneur Jésus-Christ le rédempteur du monde, laquelle fut apportée de Constantinople à l'empereur Charlemagne, dans un coffre d'or comme une relique très-précieuse.



Enfin, on lit dans l'avertissement :

Celui qui récitera dévotement et avec attention les oraisons de ce présent livre, ou qui les portera sur soi avec révérence aux mérites des plaies sacrées de Jésus-Christ, et des intercessions de sa bénie mère, peut espérer de la miséricorde de Dieu une entière délivrance de tous les mauvais accidents; d'être préservé de maléfices et sortilèges; une femme enceinte d'être heureusement délivrée, pour que son fruit reçoive le saint baptême, surtout si l'on est en la grâce de Dieu, et si l'on a pardonné à ses ennemis.

Cet opuscule a été retouché et rajeuni.

Le livre primitif a pour titre : *S'ensuyt le Trépasement et Assomption de la glorieuse et sacrée vierge Marie, et premièrement comment l'ange du ciel luy apporta la palme, en la saluant humblement*. Paris, Gaspard Philippe, petit in-4°, goth. de 6 ff. S. D. (vers 1520). Les vers sont refaits, ainsi que les oraisons dans le livret moderne, où l'on trouve une indulgence du pape Alexandre IX, de 1664 : ce qui peut être une date pour l'œuvre elle-même.

Environ vers le même temps, Jacques-Philippe de Bergame, en latin *Bergomas* ou *Bergomensis* (car il prenait l'un et l'autre nom), religieux de l'ordre des ermites de saint Augustin, publiait un *Traité des Femmes illustres* qu'il dédia à Béatrix d'Aragon, reine de Hongrie et de Bohême. Cet ouvrage fut reproduit par Ravisius Textor dans un recueil de divers traités sur le même sujet¹. Jacques de Bergame commence son traité par l'éloge de la Sainte Vierge. Après une énumération des titres, des vertus, de la beauté, un portrait enfin si scrupuleux et si détaillé de Marie, qu'on dirait presque qu'elle a daigné poser devant lui, il raconte la vie entière de cette sainte personne, y mêlant une foule de circonstances fabuleuses, tirées de sa propre imagination ou

¹ *De memorabilibus et claris mulieribus aliquot diversorum scriptorum opera*. Paris, 1521, in-fol.

empruntées aux apocryphes. Il passe ensuite à la résurrection de Marie et à son assomption; il ne craint pas même de décrire son entrée dans le ciel et la réception qu'on lui fit. Ce tableau est extrêmement curieux; le voici tel que le rapporte Sallengre¹ :

On ne vid jamais rien de plus beau. Tout (dans le ciel) brilloit de diamants, d'émeraudes et d'autres pierres précieuses. Tout y retentissoit du son des guitares, des lyres et d'autres instruments. Ce son étoit entremêlé du bruit de ceux qui chantoient des cantiques à la louange de la Vierge; les Anges, les Archanges, les Vertus, les Principautés, les Dominations, les Puissances, les Chérubins, et Séraphins marchaient consécutivement, chacun avec des habillements différents, mais tous très-magnifiques.

La Vierge Marie assise sur un trône, dans un char triomphant, et toute resplendissante de perles et de pierreries célestes, tenoit la lune sous ses pieds. L'archange Michel, très-habile cocher, *optimus auriga*, conduisoit le char; et l'Archange Gabriel marchoit devant, avec une branche de palmier à la main. Précisément dans ce temps-là, l'apôtre Saint Thomas qui n'avoit été témoin ni de la mort de la Vierge Marie, ni de sa résurrection, ni de son assomption, à cause qu'il étoit allé prêcher l'évangile en Judée, fut enlevé tout d'un coup et se trouva transporté sur la montagne des Oliviers. Ayant levé les yeux au ciel, il vit d'abord la Vierge Marie qui y montoit accompagnée d'une armée céleste. Il la pria de lui donner une marque par où il pût vérifier publiquement ce qu'il voyoit actuellement. Elle lui accorda sa demande, et lui donna une ceinture de soie que des femmes lui avoient mise au corps après sa mort. Saint Thomas, descendu de la montagne, alla trouver sur-le-champ les Apôtres et les Fidèles, leur raconta ce qu'il avoit vu, et pour les convaincre, il leur montra la ceinture qu'il avoit reçue de la Vierge. On courut d'abord à son tombeau qu'on trouva vide et d'où il ne sortoit qu'une odeur très-agréable. Saint Thomas garda cette ceinture, tant qu'il vécut, et elle lui servit à faire de très-grands miracles. Après sa mort, elle tomba entre les mains de ceux de Prato, ville de Toscane, qui la gardent religieusement.

Baillet, dans son livre du *Culte de la Vierge*, a fait une critique très-judicieuse de toutes ces rêveries.

¹ *Mémoires de littérature*, t. I, p. 169.

Un opuscule plus ancien que le précédent est sans doute : *La clef du Paradis et le Chemin du Ciel, avec les révélations faites par la bouche de Jésus-Christ à sainte Élisabeth, à sainte Brigitte et à sainte Melchide, qui avoient désiré savoir le nombre de coups qu'il avoit reçus en sa Passion*, in-64, 14 pag., Épinal, Pellerin ; Neufchâteau, Piétri ; Charmes, Buffet, S. D. Il y a à la fin sur la couverture (car ce livre de 14 pag. a une couverture) une clef avec cette légende : *La Clef d'or pour ouvrir infailliblement le Paradis*. Mais c'est encore là une œuvre rajeunie. Le livre célèbre et original est celui des *Révélationes de sainte Brigitte*, en latin. (Voy. Brunet, t. I, p. 1259, nouv. édit.), le nôtre en est un fragment tiré de la partie de cet ouvrage, intitulée *le Livre des Extravagantes*, et complètement modifié. La première édition des *Révélationes* paraît être celle de 1492, in-fol., imprimée à Lubeck, sous le titre de *Brigita, seu Birgitta de Swuecia, Revelationes cœlestes* ; elle fut traduite dans toutes les langues. La plus ancienne traduction française est intitulée : *Prophéties merveilleuses de madame sainte Brigitte jusqu'à présent trouvées véritables* ; Lyon, Jacques Moderne, 1536, in-16, goth. La plus récente est celle de Jacq. Ferraigne ; Avignon, Séguin aîné, 1850, 4 vol. in-12.

Sainte Brigitte, fille de Birger, prince de Suède, née en 1302, épousa Ulf-Gudmarson, prince de Néricie, dont elle eut huit enfants. Justement fiers de leur lignée, les deux époux firent vœu de continence. Ulf mourut dans le monastère d'Alvastre, et Brigitte fonda l'abbaye de Wadstena, diocèse de Lincoping. Son ordre était composé de religieux et de religieuses, comme celui de Fontevrault. L'église était commune ; les femmes célébraient l'office en bas et les hommes en haut. Brigitte partit ensuite pour Jérusalem, sur une vision qu'elle eut à soixante-neuf ans. Est-ce pendant cette vision que le Sauveur lui révéla les choses qui font le sujet de *la Clef du Paradis*, ou les lui révéla-t-il seulement pendant qu'elle visitait les saints lieux ? C'est ce qu'il

ne m'est pas possible de décider. Quant à sainte Élisabeth et à sainte Melchide, qui vécurent après sainte Brigitte, je ne sais pas davantage comment il se fait qu'elles aient reçu en même temps qu'elle les révélations de Jésus-Christ; c'est un secret que le livre a tout à fait oublié de nous apprendre. On voit seulement que les trois saintes ayant manifesté le même désir, Jésus leur apparut et leur dit :

Considérez, mes sœurs, que j'ai versé pour vous soixante-deux mille deux cents larmes, et des gouttes de sang dans le jardin des Olives, quatre-vingt dix-sept mille trois cent sept.

J'ai reçu sur mon sacré corps mille six cent soixante-sept coups.

Des soufflets sur mes délicates joues, cent dix.

Des coups au cou, cent sept.

Sur le dos, trois cent quatre-vingts.

Sur ma poitrine, quarante-trois.

Sur la tête, quatre-vingt-cinq.

Aux flancs, trente-huit.

Sur les épaules, soixante-deux.

Sur les bras, quarante.

Aux cuisses et aux jambes, trente-deux.

Ils m'ont frappé à la bouche trente fois.

On m'a jeté sur ma précieuse face de vilains et infâmes crachats, trente-deux fois.

On m'a traité à coups de pieds, comme un séditionnaire, trois cent soixante-dix fois.

On m'a poussé et renversé par terre treize fois.

On m'a tiré par les cheveux trente fois.

On m'a arraché et traîné par la barbe trente-huit fois.

Au couronnement d'épines on m'a fait à la tête trois cent trois trous.

J'ai gémi et soupiré pour votre salut et conversion, neuf cents fois.

Des tourments capables de me faire mourir, j'en ai souffert cent soixante-deux.

D'extrêmes agonies, comme si j'eusse été mort, dix-neuf fois.

Du Prétoire jusqu'au Calvaire, portant ma croix, j'ai fait trois cent vingt pas.

Pour tout cela, je n'ai reçu qu'un acte de charité par sainte Véronique, qui m'a essuyé le visage d'un mouchoir où ma face est demeurée empreinte de mon sang précieux.

Ceux qui réciteront la Clef du Paradis pendant quarante jours, ou qui, ne sachant pas lire, diront cinq *Pater* et cinq *Ave, Maria*, je leur donnerai cinq grâces de ma passion.

La première, indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés.

La seconde, je les ferai exempts des peines du purgatoire.

La troisième, mourant auparavant que le temps soit fini, je leur concède comme s'ils avaient accompli tout le temps.

La quatrième, je leur concède comme si c'était un martyr qui eût répandu son sang pour la foi.

La cinquième, je viendrai du ciel en terre recevoir les âmes de leurs parents jusqu'au quatrième degré, lesquelles seront aux peines du purgatoire, et les ferai jouir de la gloire du paradis.

Un cantique en l'honneur de Notre-Dame de Bon-Secours et une oraison *jaculatoire* à saint Hubert complètent cet opuscule. On remarque dans le cantique le couplet suivant :

De grands vents et d'orages,
 Les pauvres matelots,
 Prêts à faire naufrage
 Dans l'abîme des flots,
 Ont été par la Vierge
 Préservés de malheur ;
 Marie est la concierge
 De tous ses serviteurs.

Mais il sera ultérieurement parlé des cantiques.

La *Préparation à la mort*, par le R. P. Crasset ; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de nouveau ; in-18, 96 pag., Épinal, Pellerin, 1855, est un bon livre à tous égards, c'est-à-dire écrit avec bon sens, modération et même assez de goût. Ce sont des instructions pour nous préparer à accomplir le dernier et le plus grand acte de notre vie, mises à la portée

de tout le monde. Elles ne sont dépourvues ni de chaleur ni d'élévation ; et je les crois non-seulement très-propres à fortifier l'homme contre les tremblements dont il est saisi à la seule pensée de la mort, mais encore et surtout à triompher de cette apathie qui l'empêche toujours de se tenir prêt à la bien recevoir. Le livre du P. Crasset appartient au XVIII^e siècle, mais il y en a eu quantité d'analogues avant et depuis. Je citerai entre autres la *Manière de se bien préparer à la mort, avec de très-belles estampes expliquées par de Chertablon*, in-4^o, Anvers, 1700, et la *Pratique pour la préparation à la mort et à l'éternité*, in-32, 22 pag., Paris, Gauthier frères, 1852, livre tout moderne et également destiné au colportage.

Il ne serait peut-être pas prudent de mettre dans les mains, principalement de l'adolescence, les *Remèdes contre le péché et les tentations, par un ecclésiastique du diocèse de Besançon*, in-18, 68 pag., Épinal, Pellerin, 1857. Il est certains péchés dont il est bien difficile de signaler le péril sans en faire en même temps soupçonner les attraits, et la curiosité ne manquerait pas de nous suggérer l'envie de les approfondir, quand un goût naturel et particulier ne nous y porterait pas. Je doute donc fort que cette proposition de l'auteur du livre soit vraie, à savoir que les saints évitaient le péché parce qu'ils le connaissaient, et que nous le commettons aisément parce que nous ne le connaissons pas. Une pareille question ne peut être tranchée si résolûment ; les meilleurs théologiens s'y sont embrouillés, et le procès est encore à vider. Quoi qu'il en soit, après avoir donné seize préceptes généraux sur les moyens d'éviter le péché et les tentations, l'auteur indique les remèdes contre chaque péché en particulier. Les plus délicats sont ceux qui regardent l'impureté. Je cite :

Voici les étranges malheurs dans lesquels entraîne l'impureté : les douleurs et les maladies honteuses qu'elle attire, les chagrins cuisants et les déplaisirs secrets, les cruels remords de conscience, la honte.

la confusion, la peine de s'en confesser, l'ignominie et l'opprobre que ce vice attire sur l'impudique et sur sa famille. Voyez cette dure servitude qui rend le voluptueux esclave de son péché, esclave du démon, esclave de son infâme corps, esclave d'une misérable créature, à qui il sacrifie son âme, esclave, enfin, et victime publique du mépris des gens de bien et des libertins mêmes. L'impudique n'a de l'homme que l'apparence ; sa passion l'abrutit, lui ôte la raison, le cœur et l'inclination de l'honnête homme, et ne lui laisse que des inclinations de bête. *Cor feræ datur ei. Dan. 4.*

Tout cela est parfaitement vrai ; il n'y a pas un mot à ajouter, pas un à retrancher. Mais la peinture qui suit est peut-être un peu vive.

La garde des sens. — Il ne faut rien écouter ni rien dire qui puisse inspirer de mauvais sentiments ; veillez surtout sur vos yeux, et les retenez. La mort, dit le Saint-Esprit, entre par les fenêtres. Un regard fit tomber David. Il faudrait, comme Jacob, faire un traité avec nos yeux, pour ne pas penser à l'autre sexe. Ayons autant d'horreur d'un regard dangereux, ou d'une pensée impure, que d'un serpent. *Tanquam a facie colubri fuge peccatum.* Saint Bernard, dans sa jeunesse, ayant fixement envisagé une femme, courut se plonger dans un étang glacé. Saint Thomas d'Aquin n'arrêtait jamais ses yeux sur le visage d'aucune femme. Une fille étant un jour entrée dans sa chambre pour le séduire, il prit un tison et la mit en fuite. Qu'on ait une extrême attention à ne pas attirer les regards d'autrui par des manières enjouées, ou par la découverte de sa gorge et de ses épaules, ou par des airs trop libres : ce qui est, selon saint Bernard, le caractère d'une infâme ou d'une prostituée.

De tout temps, les hommes de guerre ont été à craindre pour la vertu des filles ; il semble que, entre le plumet des uns et les pompons des autres, il y ait une relation sympathique qui passe de la chose à la personne ; d'où il résulte pour les familles d'irréparables malheurs, et pour le monde des scandales dont chacun s'amuse et ne profite pas. C'est pourquoi :

Dans les endroits où il y a des gens de guerre, les personnes du sexe sont à plaindre ; qu'elles se tiennent sur leurs gardes : il n'est

point d'artifices qu'un jeune homme de guerre, lorsqu'il est passionné, n'emploie pour séduire et pour perdre celle qu'il veut gagner : il se déguise, il s'insinue, il fait l'honnête, le poli, le gracieux, il est obligeant, on en a vu même faire les hypocrites et les dévots, pour gagner des filles très-sages. Une fille doit donc toujours avoir avec eux une sainte fierté, ne les point écouter, et ne recevoir d'eux ni lettres, ni présents, mépriser leurs promesses, leurs caresses, leurs railleries, et se moquer de leurs menaces. Sans cette attention elle se perdra infailliblement.

Le bon ecclésiastique semble n'avoir pas su tout ce qui fait que le pouvoir des militaires sur le cœur des filles est si dangereux ; sans quoi il n'eût pas oublié leur habit.

Les personnes mariées doivent éviter tout ce qui peut blesser la sainteté du mariage. Onan, dont parle l'Écriture, fut précipité dans l'enfer, dans le temps qu'il commettait une action détestable. Que les gens mariés se fassent instruire, de peur que, dans l'ignorance, ils ne se permettent des libertés que la loi de Dieu leur défend.

Voilà qui peut paraître indiscret : mais qui oserait dire qu'en suivant cette ordonnance les gens mariés en valussent moins ?

Gerson rapporte un fait tiré de Thomas de Campré, qui dit en avoir été témoin. Un jeune écolier de condition, et qui avait de la vertu, noua société avec un malheureux compagnon qui le perdit et lui apprit toutes sortes d'impuretés secrètes ; il y croupit longtemps, malgré les avis de son confesseur ; enfin Dieu en fit un exemple. Une nuit, il fut saisi d'une manière si horrible, que tout le monde y accourut ; on fit venir un prêtre ; on interroge ce jeune homme, on le presse, point de réponse, que des cris. Enfin, se tournant du côté des assistants avec un regard effaré, il dit d'une voix effrayante : *Malheur à celui qui m'a perdu ! malheur à celui qui m'a perdu !* et mourut ainsi dans le désespoir et l'impénitence. Jeunes gens, tremblez, et souvenez-vous qu'il n'est rien qui cause plus d'alarmes au lit de la mort, que les impuretés de la jeunesse.

C'est là tout ce qu'il y a de plus libre, de plus scabreux dans cet opuscule, et je l'ai cité à dessein. C'est beaucoup sans doute,

c'est trop même. Cette brochure, admise à la faveur de son titre et donnée aux enfants par des parents illettrés, peut éveiller dans ces âmes tendres les plus fâcheuses idées. Cependant c'est un peu outrer les choses que de dire, comme on l'a dit quelque part, « qu'il faudrait la plume de l'Arétin pour analyser ce livre pieux. » Les plus sages écrivains laïques se permettent chaque jour de pareilles licences sans qu'on en soit révolté ; il ne faut pas l'être davantage, parce qu'il s'agit ici d'un écrivain ecclésiastique ; car, outre qu'on ne peut pas toujours garder le silence sur certains péchés, par cela seul qu'ils sont immondes, et qu'il devient presque impossible d'en faire remarquer la honte, si l'on ne touche à des détails qui la rendent plus sensible, l'auteur du livret a su, à cet égard, observer encore quelque mesure. Il est évident, par exemple, qu'il est à mille lieues de distance de certains casuistes fameux qui ont traité le même sujet et fouillé les ordures qu'il ne fait qu'effleurer.

Ce livret date du milieu du XVIII^e siècle, et l'auteur s'est inspiré de la *Somme des péchés et remèdes d'iceulx*, du père Benedicti, livre autrement graveleux, quoique dédié à la sainte Vierge¹.

Le *Nouveau Réveil de l'âme*, in-32, 31 pag., Épinal, Pellerin, S. D., est de la même époque. Ce sont des exhortations à la pratique de la vertu, et des conseils pour s'y acheminer, avec quelques prières et un cantique sur le Jugement dernier. Sur le dernier feuillet, qui sert de couverture, au verso, on voit une espèce d'écusson rond qui en renferme un plus petit et de la même forme, surmonté d'une couronne impériale, avec l'exergue : *Speravi in te, Domine*. Au-dessus, mais en dehors, on lit : *Loué soit à jamais le saint nom de Dieu!* et au-dessous ce quatrain :

¹ Gerson s'est exercé sur cette matière. Lisez le curieux traité dont voici le titre : *Incipit tractatus venerabilis magistri Joh. Gerson cancellarii Parisiensis de cognitione castitatis et de pollucionibus diurnis. Incipit orma absolutionis sacramentalis ejusdem magistri Joh. Gerson. S. L. N. D. In-4, de 16 ff. goth. (vers 1470).*

Fuir le mal et faire le bien,
 Apprendre à mourir et à vivre,
 Servir son Dieu, vivre en chrétien,
 Voilà l'abrégé de ce livre.

L'Enfant sage à trois ans, contenant les demandes que lui fit l'empereur Adrien, et les réponses de l'enfant, in-18, 11 pag., Épinal, Pellerin, S. D., est une légende du xv^e siècle, remaniée et gâtée. Les premières éditions sont de la fin de ce même siècle et du commencement du xvi^e ; l'une d'elles a pour titre : *Lenfant saige a troys ans, interroque par Adrian, empereur, lequel luy rend response de chascune chose ql luy demāde*, in-8, 12 feuillets, goth., S. D. Un avant-propos indique l'occasion du livre dans l'édition moderne¹.

L'enfant sage qui n'avait que trois ans, qu'on appelait *petit-fils de l'empereur*, fut recommandé à monseigneur l'archevêque, qui le recommanda à un patriarche de Jérusalem, qui le présenta à un duc très-sage, et le meilleur qui fût en toute la terre. Lorsque cet enfant fut venu en la cité de ce duc, il fut lui parler, et les chevaliers de ce duc lui dirent : « Voici l'enfant très-sage, » et le saluèrent, et lui demandèrent : « D'où es-tu venu, sage enfant ? » Il leur répondit : « De mon père et de ma mère, et suis créé de Jésus-Christ. » Quelques autres chevaliers dudit duc lui dirent : « Tu es sage. » Il leur répondit que celui qui était sage se châtie soi-même. Toutes ces choses ayant été rapportées à l'empereur Adrien qui était alors à Rome, lequel le fit venir à lui pour l'interroger sur plusieurs questions dignes d'être lues par un chacun.

Voici un échantillon des questions de l'empereur, quelques-unes desquelles peuvent passer pour de véritables énigmes :

D. Quelle espérance ont tous les marchands ?

R. Périr, car ce qu'ils acquièrent leur vient souvent par fraude et tromperie.

¹ Vers 1520. M. Aubry, libraire, en a donnée, en 1854, une nouvelle édition *fac-simile*, imprimée chez Ch. Lahure.

D. Que dis-tu des laboureurs de la terre?

R. La plus grande partie seront sauvés, car ils vivent de leur simple gain, et le peuple de Dieu vit de leur travail.

D. Que dis-tu des enfants?

R. Tous ceux qui meurent à l'âge de trois ans et au-dessous, et qui seront baptisés, seront sauvés...

D. Que dis-tu des chevaliers?

R. Je n'en dis ni bien ni mal¹.

D. Est-il écrit que Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort pour racheter bons et mauvais?

R. Jésus-Christ est mort pour les Juifs, lesquels étaient alors mauvais, car ils étaient mécréants; et, dit l'Écriture, il est mort pour toutes gens, car par sa mort seront sauvées toutes nations...

D. Qu'est-ce que le péché d'orgueil?

R. C'est faute de justice.

D. L'âme peut-elle croître?

R. Non pas en quantité, mais en bien, en vertu et en raison.

D. Pourquoi est-ce qu'aucuns naissent difformes, puisqu'ils ont l'âme raisonnable?

R. Quand ils sont conçus de mauvaises et grosses humeurs au ventre de leur mère, aucunement l'âme n'est grevée pour l'indisposition du corps.

D. Qui est la chose la plus cruelle aux pauvres et aux gens riches?

R. C'est la mort.

D. Qu'est-ce que l'homme?

R. C'est l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D. Qu'est-ce que la femme?

R. C'est l'image de la mort.

D. A quelle heure Adam mangea-t-il du fruit défendu?

R. A l'heure de tierce, et à l'heure de none il fut jeté hors du paradis terrestre.

¹ Le texte original porte :

« Et l'empereur luy demanda : Que dis-tu des chevaliers? Et l'enfant luy respondit : Nul bien, car ilz vivent de rapine, et de rapine sont venus, et en achatent les possessions, et en rachatent la rente que leurs prédécesseurs avoient donné à leglise. »

C'est bien différent. Plusieurs autres modifications du texte moderne ont ce même caractère.

- D. De quoi est-ce que l'homme ne se peut souler ?
 R. C'est de gagner...
 D. Où est-ce que jamais ne pleut, et jamais ne tombera d'eau ?
 R. A la vallée de Gelboé.
 D. Qui fut celui qui fit la première église ?
 R. Ce fut saint Paul.
 D. Qui fut celui qui jeûna trois jours et trois nuits, et qui ne vit soleil ni lune, ni terre ni ciel ?
 R. Ce fut Jonas dans le ventre de la baleine.
 D. Quel âge avait Noé quand il commença à faire son arche ?
 R. Cinq cents ans.
 D. En combien d'années fut faite l'arche ?
 R. En cent ans.
 D. Combien de jours ladite arche fut-elle sur l'eau ?
 R. Elle y fut cent cinquante jours.
 D. Combien de long, de large et de haut avait ladite arche ?
 R. Elle avait trois cents coudées de long, deux cent trente de haut et soixante de large.
 D. En quel lieu est ladite arche à présent ?
 R. Elle est sur une haute montagne en Arménie.
 D. Qui fut le premier qui planta la vigne ?
 R. Ce fut Noé.

Remarquez que dans cette conversation, Adrien parle comme le ferait un chrétien ; ce qui n'est pas une des moindres singularités de cette pièce, d'ailleurs si singulière.

Un petit livre très-naïf et, dans le genre qui lui est propre, très-curieux, est : *Les Paraboles du père Bonaventure*, in-18, 12 pag., Pont-à-Mousson, 1841 ; in-18, 10 pag., Épinal, Pellierin, S. D. Le véritable auteur est le père Giraudeau, jésuite, qui le publia en 1760, sous son prénom de Bonaventure. On l'a bien souvent réimprimé, notamment dans la *Bibliothèque bleue* de la veuve Oudot, et dernièrement encore la *Société de Saint-Victor pour la propagation des bons livres*, en a donné une édition complète sous le titre de : *Histoires et paraboles du P. Bonaventure Giraudeau*, in-12, 261 pag., Plancy, 1850.

Mais il n'y a peut-être pas deux exemplaires de ces éditions qui se ressemblent ou qui soient conformes à l'original. Il a été continué par Champion de Nilon, autre jésuite, en 1786. Dans les éditions que j'ai sous les yeux, il se compose de trois paraboles seulement (on en compte ordinairement environ une quarantaine), suivies chacune d'un commentaire ou paraphrase qui en explique le sens moral. La première a pour titre *le Preneur de vipères*. Tout le monde connaît cette histoire. Un homme qui faisait des provisions de vipères pour les vendre à un apothicaire, est un jour envahi dans son lit par celles qu'il tenait renfermées dans un baril. Elles avaient forcé leur prison, et, cherchant la chaleur, s'étaient glissées dans les draps et enveloppaient notre homme sans lui faire aucun mal. Quand l'autre se réveille le matin, il est *étrangement surpris* de se voir entouré de vipères. Il ne perd pourtant pas la tête, mais, appelant sa servante, il lui ordonne de placer, le plus doucement possible, au milieu de la chambre, un chaudron plein de lait chaud.

Quand le chaudron fut dans la chambre, les vipères, sentant l'odeur du lait, commencèrent à quitter prise. Il vit celles de ses bras se détentortiller et se retirer. Il entendit passer celles de son cou; il sentit que ses jambes et ses cuisses se dégageaient et que tout son corps était libre.

Quelle joie ! Il se posséda néanmoins; il ne se pressa pas, et donna le temps à toutes les vipères de sortir. Elles sortirent toutes, allèrent se jeter dans le chaudron, de sorte qu'il n'en resta pas une dans le lit. Notre homme alors se leva, et voyant les vipères presque noyées dans la liqueur, assoupies et comme enivrées, il les tira avec ses pinces l'une après l'autre, et leur coupa la tête. Aussitôt s'étant mis à genoux, il remercia Dieu de bon cœur de l'avoir délivré d'un si grand danger. Après cela il descendit en bas, où il raconta ce qui venait de lui arriver. Il fit frémir tout le monde, et il frémissait lui-même en le racontant. Il envoya ses vipères à l'apothicaire, lui faisant dire de n'en plus attendre de sa part. En effet, il renonça au métier, et il prit une si grande aversion pour les vipères, que, non-seulement il ne pouvait pas en souffrir la vue, mais même le nom ni la pensée.

La deuxième parabole est : *la Poutre dans l'eau*. Elle est charmante, quoique moins dramatique, et le commentaire qui l'accompagne est frappant de vérité.

Deux paysans étaient venus de la campagne à la ville, pour y vendre deux charretées de bois qu'ils avaient amenées. Leur vente faite, ils allèrent faire un tour sur le bord de la rivière. Là, ils virent une poutre dans l'eau, et un jeune homme qui d'une main poussait la poutre vers un endroit du rivage. De quel bois est donc cette poutre, disaient entre eux les deux paysans, pour être si légère qu'un enfant la conduit où il veut ? Le maître charpentier, qui attendait que son garçon lui amenât cette poutre au bord de l'eau, entendant ce discours des deux paysans, s'approcha d'eux et leur dit : Mes amis, si vous voulez savoir de quel bois est cette poutre, et comprendre combien elle est légère, faisons ensemble un marché. Quand mon garçon l'aura conduite au bord de l'eau, si tous deux ensemble vous la tirez hors de l'eau et me la mettez ici à sec, je vous donnerai douze francs ; mais si vous ne pouvez pas tous deux en venir à bout, vous y mettrez vos bœufs pour me la tirer, et vous me donnerez six francs, que nous irons manger ensemble à notre diner.

La proposition parut avantageuse. Si la poutre, dit l'un des paysans, est si mince et si légère que ce garçon puisse seul la conduire ici, il y aura bien du malheur si nous deux nous ne pouvons la tirer. La condition acceptée, on mit l'argent de part et d'autre entre les mains de la cabaretière, qui était là à laver du linge, et qui admirait la simplicité de ces bons campagnards. La poutre étant arrivée à l'endroit marqué, les deux paysans, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, se mettent en devoir de la tirer de l'eau ; mais tous leurs efforts furent inutiles ; et après avoir travaillé longtemps, ils s'avouèrent vaincus. Il fallut appliquer les bœufs et payer le diner.

Notre-Seigneur, dans l'Évangile, appelle les péchés légers qu'on voit dans les autres, des pailles, des fétus ; et les péchés griefs qu'on a en soi et qu'on n'y voit pas, il les appelle des poutres. Une poutre qui nage sur l'eau, ne paraît pas ce qu'elle est, ni pour sa grosseur, ni pour sa pesanteur. Quant à sa grosseur, la moitié de son volume est caché sous l'eau ; et quant à sa pesanteur, un enfant peut la remuer et la conduire où il veut. Mais quand il s'agit de la tirer de l'eau, et lorsqu'elle en est tirée, c'est alors que l'on voit combien elle est grosse, et que l'on sent combien elle est pesante.

Le siècle présent est une vaste mer, où nous nageons, et où nagent aussi avec nous les péchés dont nous sommes chargés. Ces péchés ne paraissent pas la moitié de ce qu'ils sont. Nous en cachons une partie à la vue des hommes sous un extérieur trompeur, et nous nous en cachons beaucoup à nous-mêmes, en nous les dissimulant, en les excusant, en les oubliant. D'ailleurs, ce que nous en apercevons nous paraît fort léger, parce que ces péchés nagent, pour ainsi dire, dans l'eau des fausses maximes du monde, et dans le torrent des exemples pervers qui les autorisent. Mais quand il faudra les tirer de cette eau pour les présenter au tribunal de Dieu, alors ils paraîtront ce qu'ils sont, d'une grosseur et d'une pesanteur énormes. Quand ces actions honteuses, ces fraudes secrètes, ces calomnies artificieuses, ces intentions perverses, seront tirées de dessous l'eau, qu'elles seront confrontées, non plus avec les usages du monde, mais avec la loi de l'Évangile; non plus avec la corruption des hommes, mais avec la sainteté de Dieu; alors, oui alors, on en verra l'énormité, on en sentira le poids immense. Effaçons-les donc par la pénitence avant que de sortir de ce monde, pour n'en être pas accablés quand nous paraîtrons devant Dieu.

Enfin, la troisième parabole est le *Nouveau Joseph*. Un jeune religieux prêchait un jour dans un monastère de religieuses pour une prise d'habit. Une duchesse qui y assistait fut touchée, non de la parole du moine, mais de sa figure. Elle le fait venir chez elle, sous prétexte de se confesser, et, après s'être enfermée avec lui dans sa chambre, lui déclare sa passion. Le nouveau Joseph a beaucoup de peine à se soustraire aux obsessions de cette effrontée. Menacé d'être dénoncé au mari comme ayant voulu séduire la femme, il feint de consentir à ce qu'on lui demande, et, comme il avait, dit-il, jeûné la veille et se sentait l'estomac faible, il prie la duchesse de lui faire servir à déjeuner.

La duchesse interprétant tout en sa faveur sonna : aussitôt ses gens rentrèrent, et elle fit servir au père dans sa chambre même, un excellent déjeuner. Le père but et mangea de bon appétit en présence de tout le monde. Il égaya même le repas de plusieurs bons mots aux-

quels on applaudissait. La duchesse prenait part à la joie, et elle ordonna elle-même au père de boire à sa santé. Quand le père eut fini de manger, il sortit de la chambre, devant tout le monde, comme un homme qui a quelque besoin, et il s'en alla droit au couvent remercier Dieu de l'avoir tiré d'un si mauvais pas.

Le père n'était pas moins homme d'esprit que de bien. Qu'on juge de l'état de la duchesse, quand, ne le voyant pas revenir, elle s'informe et apprend qu'il est sorti et retourné à son couvent !

Elle entra dans des fureurs inexprimables, et d'autant plus cruelles que, pour son honneur, elle était obligée de les cacher. Son amour méprisé et sa vengeance éludée la déchiraient tour à tour, et lui causaient un égal tourment. Elle se serait volontiers donné la mort, s'il en eût pu résulter quelque mauvaise affaire pour le père Joseph : mais il était tout à la fois exempt de crime et à l'abri de tout soupçon. On ne pouvait l'accuser d'aucune faute, ni avant le déjeuner, puisque la duchesse y avait paru si gaie et si contente, ni après le déjeuner, puisque le père, depuis ce temps-là, n'avait pas paru dans la chambre. La duchesse se vit donc obligée de dévorer en silence sa honte, son dépit et son remords.

Cette aventure, si elle n'est pas vraie, est assurément très-vraisemblable. Il ne serait même pas difficile d'en trouver beaucoup de pareilles, si on feuilletait les Mémoires et les recueils d'anecdotes du temps où ce livret fut publié. Telle était alors la corruption des mœurs que, chez les femmes de la première qualité, l'amour n'était plus qu'une sorte de combustion instantanée des sens qui requérait un apaisement immédiat et à tout prix. Plus la personne qui en était l'objet était hors d'état d'y répondre, plus étaient violents les moyens de s'en assurer la possession ; et, comme on le voit ici, on ne reculait pas même devant une invasion jusque sur les marches de l'autel.

Le juste châtement de Dieu envers les enfans qui sont désobéissans à leurs père et mère, et la peine qu'ils souffrent

dans les enfers, avec plusieurs exemples, in-18, 11 pages, Pont-à-Mousson, Simon, 1841, n'est qu'une imitation décolorée du livret précédent. Ce sont, comme le titre l'indique, des historiettes d'enfants en révolte contre l'autorité paternelle, précédées et suivies de maximes tirées de l'Écriture.

Il existe un ancien livre, que je ne connais pas, sur la *Conformité de la vie de N. S. Jésus-Christ avec celle de ses fidèles*, dont le suivant pourrait bien être une nouvelle rédaction : *Maximes chrétiennes et règles de vie pour les jeunes gens, tirées de la sainte jeunesse de Jésus-Christ, utiles à tous les fidèles, mêlées de plusieurs avis aux parents et aux maîtres, nouvelle édition*, grand in-12, 60 pag., Épinal, Pellerin, S. D. L'auteur, qui ne se nomme pas, en expose ainsi le but et la division dans un *Avis à la jeunesse sur la lecture de ce livre* :

C'est ici votre livre, jeunesse chrétienne ; c'est pour vous principalement qu'il est écrit ; pour vous dont la raison commence à se développer ; pour vous qui entrez dans l'adolescence et dont le jugement est plus ouvert ; pour vous qui approchez de l'âge mûr et qui pensez à votre établissement ; pour vous tous enfin de l'un et de l'autre sexe, qui êtes encore sous la puissance de vos parents. Prenez une idée juste de ce petit ouvrage, et concevez-en l'importance. Que contient-il ? Deux choses : 1° des maximes chrétiennes prises de l'exemple que Jésus-Christ nous a donné ; 2° une règle de vie pour sanctifier toutes vos actions. Il est divisé en quatre chapitres, à la tête desquels vous trouverez des textes ou passages de l'Écriture sainte en français, qui vous mettront sous les yeux Jésus-Christ, dès qu'il parut en ce monde, jusqu'à sa trentième année. Vous verrez ensuite des maximes chrétiennes qui sont comme autant de principes par lesquels tous les chrétiens doivent se conduire. Après ces maximes on vous propose une règle de vie conformément à votre âge. Enfin, on vous donne des avis pour vous conduire prudemment dans le choix d'un état, avec quelques prières pour obtenir la grâce d'imiter Jésus-Christ. Vous pourrez aisément juger combien ce petit livre vous sera utile. Regardez-le donc comme un miroir où vous verrez ce que vous devez être, où vous remarquerez les taches de votre âme, et les défauts dont vous

devez vous corriger ; où vous apprendrez à penser, à parler, à agir en chrétien ; portez-le partout, et lisez-le dans la seule vue d'imiter Jésus-Christ et de lui plaire.

Ici, il n'y a point d'exemples pour confirmer les maximes ; tout s'y passe en raisonnements et en exhortations. Les uns et les autres sont exprimés avec clarté, simplicité, onction même, et sont à la portée de toutes les intelligences. C'est un des meilleurs livres du colportage, et si jamais, ce qui est fort à désirer, quelqu'un entreprenait de refaire la littérature qui est du ressort de cette industrie, je lui conseillerais de maintenir dans la catégorie des livres religieux ces touchantes et salutaires maximes. On n'y remarque ni exaltation ni ascétisme ; rien d'extravagant, rien de puéril. Les traits de la vie de Jésus-Christ qui y sont mêlés n'y sont point gâtés par l'imagination ni par la parure. Telle est même la sobriété de l'auteur, à cet égard, qu'il néglige d'en relever tantôt la grâce, tantôt la beauté, laissant à chacun d'eux sa propre éloquence, et ne se préoccupant que du soin de faire ressortir les avantages qu'on en recueillerait en les imitant.

Le xv^e siècle a donné le jour à une foule de *Miroirs* : *Miroir des Pécheurs* ; *Miroir de l'âme pécheresse* ; *Miroir de la rédemption de l'humain lignage*, etc., etc., en latin, en français, en hollandais, en flamand, en allemand et en anglais. Le fondement de tous ces miroirs est le *Speculum humanæ salvationis*, pet. in-fol., poëme ascétique en vers rimés d'une latinité barbare, sur des sujets bibliques ¹. Plusieurs manuscrits du *Speculum* portent la date de 1524, qui est peut-être aussi celle de la composition de l'ouvrage. Il est divisé en 45 chapitres et orné de 192 figures. C'est, observe M. Brunet, le plus ancien monument de la xylographie jointe à la typographie, et toutes

¹ Voyez le *Manuel* de M. Brunet, au mot SPECULUM. Il faut lire avec soin toute cette notice ; elle est fort intéressante.

les éditions en ont été faites avec les mêmes planches de figures, dont la détérioration successive a servi à M. Ottley pour établir l'ordre des publications. Quant à la première édition de ce livre, elle serait, selon les uns, de l'an 1420 ou au plus tard de 1430 à 1439 ; selon les autres, elle serait postérieure à 1450.

Deux autres livres eurent, dans le même siècle, une célébrité qui ne s'attache plus guère aujourd'hui qu'à leur qualité de bouquins devenus rares. Le premier est l'*Ars bene moriendi*, in-4, 1478; attribué à Mathieu de Cracovie ou de Krakov, évêque de Worms ; le second est l'*Historia veteris et Novi Testamenti*, pet. in-fol., connu sous le nom de *Biblia pauperum*¹. Or, il n'est pas douteux que ces deux ouvrages, avec le *Speculum*, ne soient le fondement d'un livret qui se débite aujourd'hui par l'intermédiaire des colporteurs, et dont voici le titre complet : *Le Miroir du Pécheur, composé par les RR. PP. Capucins, missionnaires ; très-utile à toutes sortes de personnes : le tout représenté par figures. Vous y verrez l'état malheureux d'une âme lorsqu'elle a eu le malheur de tomber dans le péché mortel. Vous verrez aussi l'état heureux d'une âme lorsqu'elle a eu le bonheur d'être en la grâce de Dieu, avec un petit crayon de l'état malheureux d'une âme damnée. Vous remarquerez, s'il vous plaît, combien sont horribles les peines de l'enfer ; ensuite vous méditez la récompense que Dieu donne à ceux et à celles qui vivent bien dans ce monde. Si, après avoir lu attentivement ce livre, vous ne vous résolvez pas à quitter le péché, vous devez trembler pour le malheureux sort de votre âme.* In-12, 24 pages, Épinal, Pellerin, 1828.

Toutes ces recommandations sont charmantes et de la plus exquise politesse. Mais que dirai-je du livre ? Pour moi, je le tiens d'un prix inestimable, ne fût-ce qu'à cause des planches,

¹ *Biblia pauperum* est encore le titre d'une chronique composée dans les premières années du quatorzième siècle, par le moine Pierre, prémontré de l'abbaye de Lutra. (Le Paige, *Bibl. prémonst.*, p. 307.) Voir *Hist. littér. de France*, t. XX, p. 65.

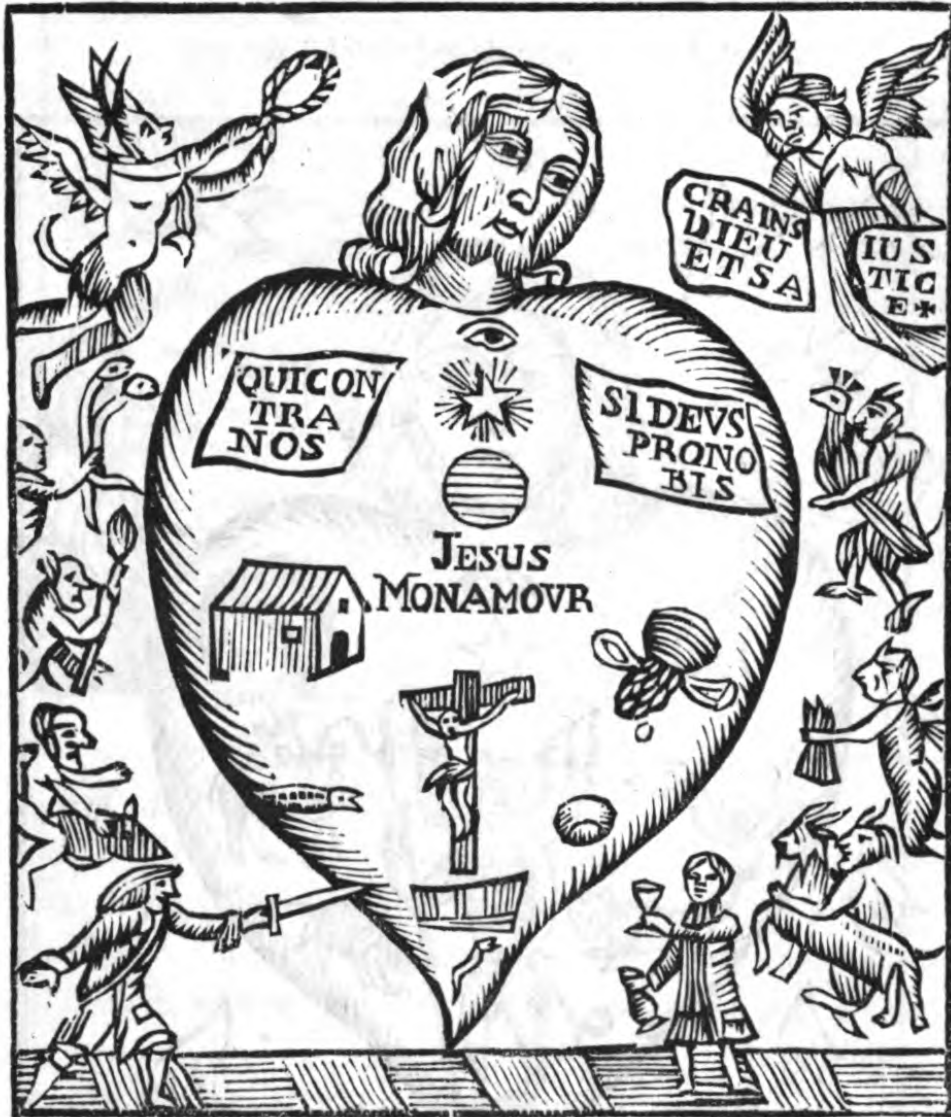
où l'artiste me paraît s'être surpassé. On échouerait à vouloir en donner une idée exacte par la parole; il vaut mieux en reproduire quelques-unes avec les légendes qui les accompagnent.

L'état d'un homme dans le péché mortel.



La première image nous représente une âme dans le péché mortel; vous voyez comme le diable triomphe à la faveur des sept péchés capitaux : car le démon possède cette âme, ainsi que l'Évangile dit de la Magdeleine, que Notre-Seigneur en chassait sept démons. Son bon ange prie le Saint-Esprit pour lui. Prions aussi pour nous et disons : *Mon Dieu, faites que je voie le mauvais état de mon cœur.*

L'état d'un homme qui se convertit à Dieu.



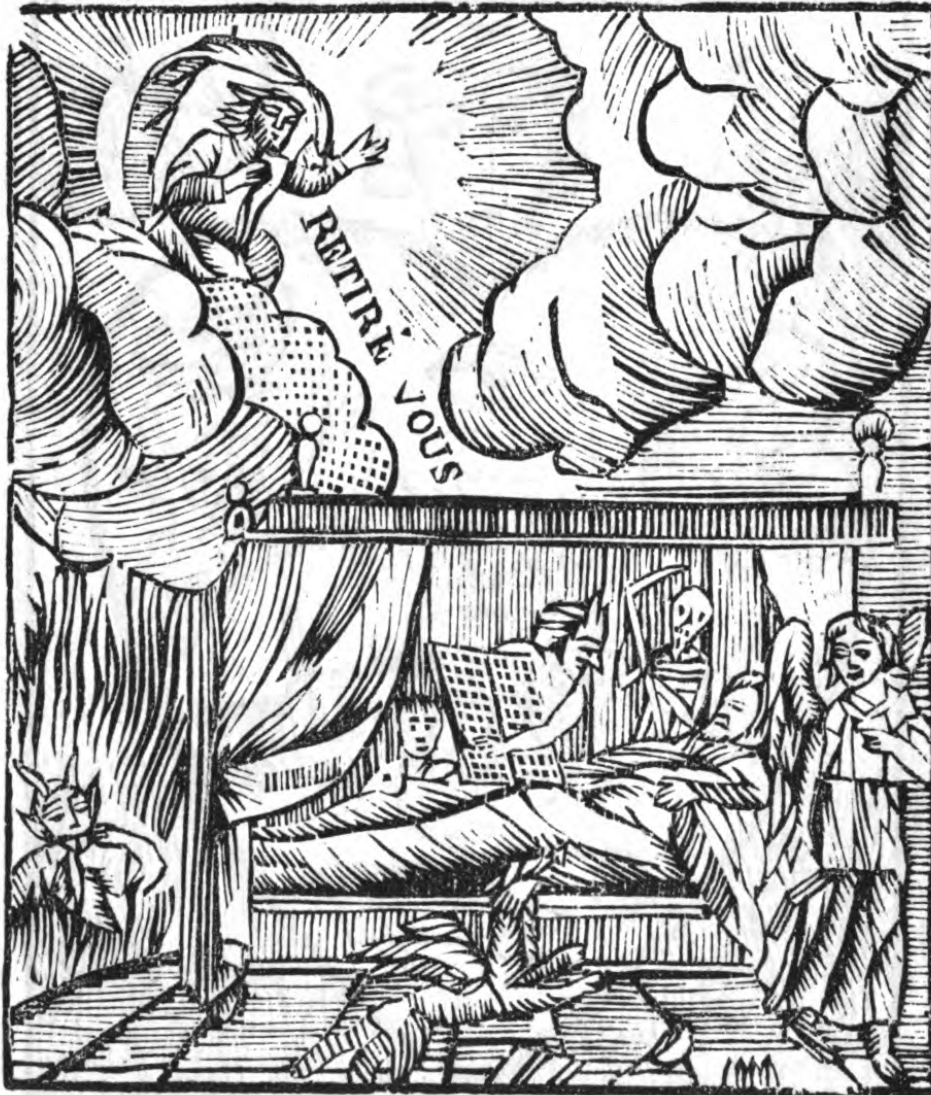
La deuxième image nous représente cet homme, qui, après s'être ouvert à Dieu, persévère dans le bien ; le diable, enragé de se voir chassé hors de cette âme par la confession et la sainte communion, fait tout ce qu'il peut pour y rentrer. Voyez comme il la tente par toute sorte de péchés. Mais cet homme a recours à Dieu, ayant souvent ces beaux mots dans son cœur : *Jésus mon amour* ; et ceux-ci de saint Paul : *Qui nous séparera de la charité de J. C.*, et ces autres : *Il n'y aura que celui qui m'a combattu qui sera couronné.*

L'état d'un homme retombant dans le péché mortel.



La troisième image nous représente cet homme retombant dans le péché mortel, le plus misérable état où puisse être un pécheur. Cet homme avait promis à Dieu de quitter ses mauvaises habitudes; mais, pour n'avoir pas tenu ferme dans le bien, ni résisté du commencement au mal, il s'y est engagé de plus en plus; enfin ne s'amendant point, la mort le surprend dans le péché. Tournez le feuillet (voyez ci-contre), vous le verrez mourir dans son mauvais état.

L'état d'un homme mourant dans le péché mortel.



La quatrième image nous représente cet homme que vous avez vu dans la deuxième figure, qui se portait si bien, était si gros et si gras, tombé malade, et se trouvant enfin au point de sa mort ; il est couché sur son lit, ressentant de violentes douleurs de corps, et encore de plus grandes peines d'esprit, surpris de se voir à la mort plus tôt qu'il ne pensait : une troupe de démons se présente à lui, dont un lui montre un livre ouvert, qui contient la confession générale de toute sa vie.

Petit crayon de l'état malheureux d'une âme damnée.



La cinquième image nous représente l'âme de ce malheureux mort en péché mortel.

Il est couché et garrotté sur un gril de fer rouge, au milieu des flammes dont il est environné et pénétré; les diables le tourmentent dans toutes les parties du corps; il a au cou une bourse; ce qui marque qu'un de ses péchés est l'avarice et le bien d'autrui qu'il n'a pas restitué. C'est un des péchés qui damne le plus de monde.

L'état d'un homme ayant regret d'avoir offensé Dieu.



La sixième image nous représente la contrition, qui est une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, à cause de sa bonté infinie. Le visage de cet homme montre que son cœur est touché; le Saint-Esprit y est entré, et en a chassé, par la contrition, le diable et les péchés mortels.

L'état d'un homme mourant dans la grâce de Dieu.



La septième image nous représente que la bonne vie conduit à une bonne mort. Voilà cet homme que vous avez vu dans la première image; il est ici arrivé à sa dernière maladie : le voilà mourant ; mais quels avantages !

Il a la conscience en repos, parce qu'elle est nette de péchés, et qu'elle ne lui fait point de reproches ; au contraire, elle est remplie de grâces et de mérites. Il a sur sa poitrine son crucifix ; il y a eu une grande dévotion en toute sa vie.

Petit crayon d'une âme bienheureuse.



La huitième et dernière image de ce livre nous représente l'âme de ce bienheureux chrétien qui est mort en état de grâce de Dieu : le voilà pour jamais dans la compagnie des anges qui le réjouissent par leur musique céleste ; le voilà pour jamais dans la possession de Dieu ; il le voit à face découverte, et il l'adore et l'aime d'un amour infini.

Laquelle donc, cher lecteur, de ces images est le miroir et la conduite de votre vie ? Auquel de ces états devons-nous tâcher de parvenir ?

Je vois d'ici sourire, en considérant ces tableaux, l'homme qui n'a d'autre foi que celle qu'il doit à ses propres lumières, et tient pour préjugé et superstition toute croyance que sa haute raison n'a point ratifiée. Pour moi, je ne suis pas si fier, et je serais au désespoir si je ne sentais au moins le peu que j'ai d'orgueil se fondre à l'aspect de ces peintures aussi naïves qu'émouvantes, et si mon âme, devenue tout à coup inquiète de la destinée qui l'attend, ne se montrait impatiente d'en conjurer la rigueur, par un engagement pris avec soi-même de commencer dès à présent à se réformer.

L'auteur de ces images, colportées dans les missions depuis deux siècles et demi, est, selon le P. Lacoste, jésuite, un missionnaire nommé le Nobletz né à Plonguerneau, en Bretagne, le 29 septembre 1577, et mort au Conquet, à l'âge de soixante-quinze ans, en odeur de sainteté. Elles sont généralement connues sous le nom d'*images du Père Maunoir*, parce que ce Père, missionnaire de la Compagnie de Jésus, et qui continua pendant de longues années les travaux de le Nobletz, se servait de ces images, pour expliquer aux populations les vérités qu'il leur annonçait.

« On remarque dans presque tous ces tableaux, observe le père Lacoste : 1° un œil. Il représente la pensée, le bon sens, la raison, le discernement, l'entendement et la connaissance par laquelle l'âme comprend les vérités, comme les yeux du corps nous donnent la connaissance des choses corporelles ; 2° une étoile, pour figurer la Foi, cette lumière surnaturelle qui vient d'en haut ; elle rappelle cette étoile qui conduisit les Mages à Bethléem ; elle est placée au-dessous de l'œil, parce que la Foi fait rentrer l'homme en lui-même, quand il se conduit par sa lumière ; 3° des flammes qui signifient les grâces de l'Esprit-Saint ; elles sont au dehors ou au dedans du cœur, suivant l'état de grâce ou de péché dans lequel se trouve l'âme ; 4° une colombe ; elle figure l'Esprit-Saint qui s'est manifesté sous cette forme au baptême de N. S. Jésus-Christ ; 5° des animaux qui représentent les péchés dont ils sont le symbole ; 6° un Ange : il rappelle l'Ange gardien qui marche avec joie devant l'homme, quand il est en état de grâce,

mais qui ne l'accompagne qu'avec affliction, quand il est tombé et qu'il demeure dans le péché mortel; 7° enfin, le démon sous la figure de quelque monstre; c'est le seul moyen de représenter sa laideur et sa méchanceté. »

Mais pourquoi n'y a-t-il qu'une tête et un cœur dans la plus part de ces tableaux? « C'est que la tête et le cœur sont en nous comme le siège des vices et des vertus; c'est dans la tête que se forment les bonnes et les mauvaises pensées, et c'est dans le cœur que les bonnes et les mauvaises affections prennent aussi naissance ¹. »

Ces images et ces commentaires sont suivis, dans notre livret, d'un *Cantique sur un libertin*, dialogue entre l'âme et l'impie. L'impie commence par se moquer des sages exhortations de l'âme, puis il se laisse toucher, et finit par témoigner de l'horreur pour ses fautes, sans y puiser toutefois le courage de s'amender :

LE LIBERTIN. Mille et mille choses
 Me dérobent le temps :
 Quoique ce que tu me proposes,
 Puisse en effet rendre mes vœux contents,
 Il faut que je me débarrasse,
 Avant que je fasse
 Ce parfait retour;
 Laissons cette affaire,
 Quoique nécessaire,
 Pour un autre jour.

¹ *Tableaux énigmatiques ou Images morales en usage dans les Missions depuis 250 ans*, publiés de nouveau avec texte, par le P. Lacoste, de la Compagnie de Jésus... 2^e édition avec texte en quatre langues : français, anglais, espagnol et allemand. Librairie catholique de Périsse frères, à Paris et à Lyon, S. D., in-f°. Cette réimpression contient 12 planches, c'est-à-dire quatre de plus que notre livret. Les images ont été *perfectionnées*, et les explications également. Mais je doute que les unes et les autres en valent mieux pour cela.

L'ÂME. Étrange folie!

Tu fuis tout pour un rien,
Tandis que ton âme s'oublie
De son salut et de son souverain bien.
Si tu roules la terre et l'onde,
Pour les biens du monde,
Tu n'as point d'arrêt;
Et rien ne t'enflamme
À sauver ton âme;
Tu n'es jamais prêt.

LE LIBERTIN. J'ai bien de la honte

De me voir si pervers.
Sitôt que je pense à mon compte,
Ah! je me vois à deux doigts de l'enfer.
Mais aussi quand je me figure
Tout ce qu'on endure
Pour gagner le ciel,
Un si long ouvrage
M'abat le courage;
Tout n'est plus que fiel.

Viennent ensuite l'Avis au pécheur sur l'air du *Berger que j'aime*; un Cantique sur la prose des morts, *Dies iræ*, sur le même air; la Complainte lamentable d'une âme damnée; un Cantique pour les anges du purgatoire, sur l'air : *Monsieur de Granges, l'arrière-garde*; un autre de la Gloire du paradis; un autre sur l'Horreur du péché; un dernier sur la Règle de conduite pour les jeunes gens, et une Oraison. Toutes ces pièces sont en vers de la façon de ceux qu'on vient de lire.

Ce livret a bien son prix. Il est conforme aux dogmes catholiques sur le bonheur des élus et le châtement des pécheurs; il n'exagère rien, n'invente rien et s'en tient au catéchisme. En quoi il diffère de quelques autres livrets du même genre qui suivent dans leurs instructions leurs fantaisies plutôt que le dogme, raffinent sur la doctrine, outre-passent les bornes prescrites à la foi par le concile de Trente, et présentent comme

nécessaire à salut, sous peine de damnation éternelle, la croyance en certains préjugés que l'Église répudie et qui sont les enfants de l'ignorance ou de l'intérêt.

On colporte en Alsace et dans tous les pays d'outre-Rhin un livret allemand intitulé : *Le cœur de l'homme, temple de Dieu ou boutique du Diable, représenté en dix figures allégoriques, pour l'édification et l'instruction des âmes chrétiennes*, huitième édition, entièrement corrigée. Vienne, librairie de Hœrter, 1846, 55 pag. ¹.

Dans l'avis au lecteur, il est dit que cet ouvrage, traduit du français en allemand, parut pour la première fois en 1732, à Wurtzbourg, sous le titre de *Miroir moral et religieux*, et qu'il fut publié par Frédéric Charles, évêque de Wurtzbourg et de Bamberg. La septième édition a été publiée en 1815, « et, dit l'éditeur de 1846, comme depuis ce temps le goût du public a un peu changé, on a fait subir à l'ouvrage de notables changements, pour l'appropriier aux circonstances et au temps où nous vivons. »

Ce livre est une imitation, une paraphrase plus ou moins recherchée de notre *Miroir du pécheur*. Pour moi, je préfère de beaucoup la naïveté, la simplicité du modèle. Toutefois, la copie a sur lui un avantage incontestable, au point de vue du moins de la fantaisie (car ici, il ne peut pas être question de goût) : cet avantage consiste dans les figures, qui y sont gravées avec plus de soin, et sont aussi plus nombreuses.

Les personnes qui ne font point partie de l'association du saint Scapulaire, et qui par conséquent ne savent pas ce que c'est, feront bien de lire le *Petit livre du Mont-Carmel, où sont expliqués l'établissement, les faveurs, les progrès, les devoirs du saint Scapulaire, avec des prières conformes à cette as-*

¹ Das Herz des Menschen, ein Tempel Gottes, oder eine Berkstätte des Satans, zehen Figuren sinnbildlich dargestellt, zur Erweckung und Beförderung des christlichen Sinnes. Wien, 1846, pet. in-12.

sociation, par un prêtre de la même confrérie: nouvelle édition, revue et corrigée, in-32, 48 pages, Coutances, chez P. L. Tanquerey, seul imprimeur de M^{sr} l'évêque, avec approbation, S. D. L'histoire en est curieuse.

ARTICLE PREMIER

ÉTABLISSEMENT DU SAINT SCAPULAIRE

La dévotion du Scapulaire n'est point de ces dévotions suspectes que l'esprit d'intérêt a introduites dans le monde sans aucun fruit pour le Christianisme; elle n'a aucun de ces caractères odieux qui rendent méprisable; au contraire, tout y est divin. C'est Dieu même qui l'a inspirée, l'époque en est mémorable. C'était au troisième siècle¹ que Dieu voulut relever la gloire de sa Mère, et accorder cette faveur aux fidèles, par le moyen du B. Simon Stock, homme d'une naissance illustre, d'une contemplation laborieuse, d'une piété exemplaire, d'une candeur admirable, dont le témoignage approuvé et confirmé par Pierre Suvignon² son confesseur, saint Charles Borromée, saint François de Sales, le cardinal Bellarmin, plusieurs souverains pontifes, un grand nombre d'historiens, et surtout par un ancien manuscrit qu'on trouve dans la bibliothèque du Vatican, ne peut raisonnablement être révoqué en doute. Voici comme il raconte le fait lui-même :

« L'an 1251, quinzième de juillet, veille de la commémoration solennelle de la sainte Vierge, célébrée tous les ans par les Carmes, lorsque je répandais (ce sont ses propres termes) mon âme en présence du Seigneur, quoique je ne sois que poussière et cendre, et priais avec toute confiance ma maîtresse la Vierge Marie, que comme elle voulait que nous fussions appelés ses frères, elle montrât qu'elle était notre mère, et nous arrachant aux périls auxquels nous étions exposés, en nous rendant par quelques signes de sa faveur particulière recommandables à ceux qui nous persécutaient; lorsque je la priais avec soupir, en lui disant : Fleur du Carmel, vigne pleine de fleurs, splendeur du ciel, Vierge et en même temps mère, seule dans cette espèce pleine de douceur, mère qui n'avez point connu d'homme, étoile de la mer,

¹ Lisez : *treizième*.

² Lisez : *Swaynton*, le même qui écrivit, dit-on, sous la dictée de Stock, le récit de l'apparition dont il est parlé un peu plus bas.

donnez aux Carmes un privilège. Elle m'apparut avec un grand cortège, tenant entre ses mains l'habit de l'ordre, et me dit : « Ceci sera à toi et à tous les Carmes un privilège; celui qui mourra dans cet habit, ne souffrira point les flammes éternelles. » Et parce que sa glorieuse présence me remplissait de joie au delà de ce qu'on peut concevoir, et que moi malheureux, je ne pouvais soutenir sa majesté, en disparaissant elle me dit que j'envoyasse au Seigneur Innocent, vicaire de son béni Fils, qui nous donnerait le remède à nos maux. »

Le B. Simon ne voulant pas priver les fidèles d'un présent que le ciel venait de lui faire, et où étaient attachées tant de grâces et de faveurs, déclara d'abord cette vision dans une assemblée de ses religieux; et le lendemain il se transporta à Vinchestre pour prendre les lettres de l'évêque afin d'aller à Rome. Le Scapulaire dont il était revêtu, appliqué sur le frère du doyen malade, lui donna des sentiments de componction, au lieu de ceux de désespoir qui l'agitaient; il fut changé par des sentiments de pénitence en un homme nouveau; il ne reprit son bon sens que pour pleurer ses fautes, se confessa, mourut en pénitent, et confessa son frère par une apparition dans laquelle il déclara les miséricordes du Seigneur à son égard.

L'évêque de Vinchestre, informé de cet événement, procéda juridiquement; il interrogea saint Simon, et sur sa réponse il établit des Carmes dans Vinchestre. Les peuples demandèrent à participer aux faveurs de cette société, et c'est de là qu'a commencé la confrérie du Scapulaire, confrérie dont les miracles les plus authentiques et les plus juridiquement confirmés font voir la vérité de l'origine et l'utilité de l'association.

ARTICLE II

DU PROGRÈS DU SAINT SCAPULAIRE

C'est un principe dans la doctrine des Pères, qu'en matière de culte et de discipline, ce qui se pratique depuis longtemps dans l'Église avec l'approbation de ceux qui la gouvernent, doit être censé venir de Dieu. Or nous savons qu'il y a près de 500 ans que cette dévotion a pris naissance parmi nous, qu'elle s'est répandue dans tout l'Orient et l'Occident, qu'elle est devenue la dévotion des royaumes et des empires, des grands et des petits, des savants et des simples, des empereurs et des monarques, des princes du siècle aussi bien que des princes de l'Église. Entre les ecclésiastiques, outre un grand nombre

de papes, d'archevêques, d'évêques, de généraux d'ordre, d'abbés de la première distinction, on remarque les papes Urbain VII, Alexandre VII, Clément X, saint Charles Borromée, saint François de Sales, le cardinal Bellarmin et plusieurs milliers de prêtres, de religieux, de religieuses de différents ordres. Entre les laïques, on voit Édouard, roi d'Angleterre, Ferdinand II et III empereurs, l'impératrice Éléonore, Sébastien, roi de Portugal, les Sérénissimes infants Isabelle et Abel, saint Louis, roi de France, Henri le Grand, qui a obtenu de Paul V l'institution de l'ordre militaire du Mont-Carmel, Louis XIII, après avoir vu de ses yeux le miracle qui s'était opéré en faveur de M. de Beauregard, comme il sera dit ci-après, Louis XIV et l'auguste famille royale de France, une infinité de princes, de ducs, de barons, de gentilshommes, qui joignent à un esprit supérieur une solide piété. Après des témoignages si authentiques, s'il se trouve encore des chrétiens ignorants qui osent censurer cette dévotion, la traiter de chimère, de dévotion populaire inventée pour amuser les simples, il faut gémir sur leur aveuglement, et en conclure, ou qu'ils n'ont jamais lu les ouvrages des auteurs célèbres qui la défendent, ni entendu parler des grands hommes qui se sont fait un mérite de porter le saint Scapulaire, ou bien que la faiblesse dans la foi, le défaut de raisonnement, et peut-être la dépravation des mœurs sont leur partage.

Les autres articles sont consacrés aux miracles du saint Scapulaire, aux indulgences accordées aux membres de la confrérie, et aux devoirs de ses membres. Sur la dernière page, on voit une image de la Vierge, ornée des atours les plus mondains. C'est ainsi, dit-on, qu'elle apparut à Simon Stock. Au bas de cette espèce de médaillon est la légende suivante : *Verba B. Mariæ de Carmelo ad S. Simonem Stock : Fili, accipe, hoc tui Ordinis Scapulare, in quo qui moriens æternum non patietur incendium* ¹.

¹ Simon Stock était Anglais. Il naquit vers 1165, dans le comté de Kent. On dit qu'à douze ans, il se retira dans un désert, et que, pendant vingt ans, il n'eut d'autre habitation que le creux d'un chêne. On veut même que le nom de *Stock*, qui en anglais signifie *tronc d'arbre*, lui vienne de là. Il entra ensuite dans l'ordre du Carmel, et y fut élu vicaire général en 1215, puis général en 1245. Six ans après, la Vierge lui apparut, lui apporta le

On pourrait fixer la date de ce livre à l'an 1700 ou environ, si l'on en juge par le passage où il est fait mention de Louis XIV, et par la date des miracles qui semblent rapportés immédiatement après qu'ils ont été accomplis. Ces miracles, je veux bien ne pas les révoquer en doute; mais il est à craindre que l'enthousiasme du moment ne les ait beaucoup surfaits, et que l'esprit de corps n'ait plus aidé à les répandre que l'esprit de foi. Il en est des confréries religieuses comme des compagnies savantes, des associations politiques, industrielles et autres; l'esprit de corps donne aux actes qui émanent d'elles, ou même de chacun de leurs membres en particulier, une valeur qu'ils n'auraient pas sans cela, et à laquelle la crédulité publique n'ajoute pas médiocrement.

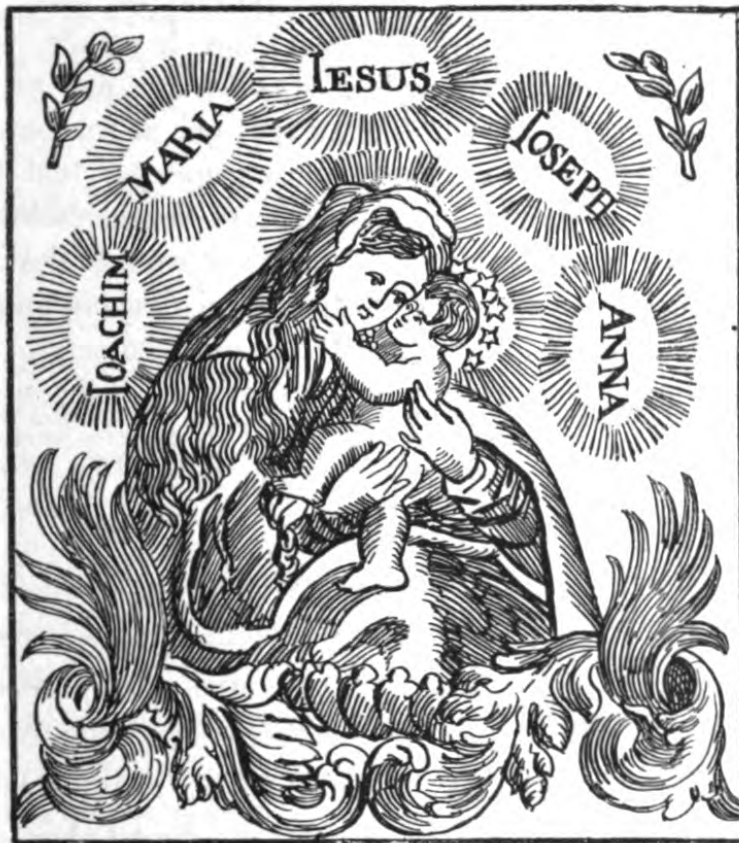
Les règles et statuts d'une association moins ancienne, mais beaucoup plus considérable, puisqu'elle comptait déjà en 1758, treize cent mille personnes, et faisait dire annuellement plus de douze mille messes et quarante mille chapelets, sont formulés dans le livret qui a pour titre : *La Sainte Association de l'Amour sacré de Marie, très-digne mère de Dieu, sous le titre de Notre-Dame auxiliatrice, érigée à Munich par autorité de feu S. A. Sérénissime électorale de Bavière, et confirmée par N. S. P. le pape Innocent XI, le 18 août 1684, avec plusieurs prières conformes à l'esprit de cette association; le tout traduit de l'allemand en français, par un prêtre de la confrérie*, in-18, 68 pages, Épinal, Pellerin, S. D. C'est une réimpression très-retouchée et modifiée du livret original dont voici le titre

Scapulaire, et lui en apprit l'usage et les effets. On ne dit pas si le bonhomme dormait alors, ou s'il était éveillé; mais il paraît avoir été de bonne foi. Le docteur Launoy ne l'entendit pas ainsi; il fit un livre * où il traita cette apparition d'imposture, et les bulles des papes qu'on alléguait en sa faveur de pièces supposées. Le pape Benoît XIV réfuta Launoy **.

De S' monis Stockii visu et de Scapularis sodalitate. Ludg. Batav. 1642.

** *De Canonisatione Sanctorum*, t. IV, p. 2, cap. 9, et *de Festis B. M. Virginis*, . II, c.

exact : *Exposition de la très-utile Confédération d'amour, sous le titre de Notre-Dame auxiliatrice, érigée à Munich par l'autorité de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Maximilien, Électeur de Bavière, et confirmée par N. S. P. le pape Innocent XI, le dix-huitième d'août 1684. Traduit de l'allemand en françois par un prêtre confédéré. Revu et corrigé de nouveau. A Strasbourg, chez Frédéric Schmouxk, imprimeur du roy. S. D. pet. in-18. Au verso du titre est cette figure :*



L'avertissement donnera une idée de l'importance de cette association.

La sainte Association de l'amour sacré de Marie, mère de Dieu, sous le titre de N. D. AUXILIATRICE, a fait des progrès si rapides pendant les cinq premières années de son institution, et s'est augmentée depuis d'une manière si prodigieuse, que dès l'an 1738 on y

comptait plus de treize cent mille personnes, tant ecclésiastiques et régulières que laïques. Entre les ecclésiastiques et régulières, il y a quatorze cardinaux, six archevêques, vingt-quatre évêques, plusieurs généraux d'ordre, grands-vicaires, provinciaux et prélats; plus de trente mille prêtres; quantité de dames chanoinesses, parmi lesquelles il y a dix abbesses de la première qualité; plus de vingt-sept mille religieux et religieuses de différents ordres. Entre les laïques, sont leurs majestés impériales, sa majesté notre reine, le doge ou grand-duc de Venise, et tout l'illustre sénat de la république, plus de soixante autres ducs et princes, dix mille six cents comtes, barons et gentilshommes, dont plusieurs sont généraux ou gouverneurs de places et de provinces; un grand nombre d'autres grands seigneurs, de dames et de demoiselles d'un rang très-distingué dans le monde, et une infinité de gens du commun peuple: de sorte que par un effet de l'onction intérieure, et des autres avantages qui se rencontrent dans cette confédération, elle s'est repandue presque par tout le monde chrétien, et fait actuellement des progrès si considérables dans la Flandre française et aux environs, qu'on y voit avec édification quantité de personnes d'une naissance illustre, et qui tiennent un rang très-distingué dans l'Église ou dans l'État. Le détail en serait trop long, il suffit de dire que cette pieuse société s'accroît prodigieusement de jour en jour, à la gloire de Dieu, à la gloire de la très-sainte Vierge, et à l'édification du corps mystique de Jésus-Christ.

Les pratiques de cette confrérie sont extrêmement minutieuses, mais je ne doute pas qu'elles ne soient douces à remplir aux personnes d'une imagination vive et tendre. J'irai plus loin, et j'oserai dire que s'il est un culte particulièrement propre à toucher les âmes, ou que le défaut de culture a rendues farouches, ou que l'orgueil humain a endurcies, ou dont l'abus de toutes choses a émoussé la sensibilité, c'est le culte de Marie, sous quelque nom que nous lui adressions nos hommages. Et, en m'exprimant ainsi, je ne crois pas blasphémer, puisqu'aux yeux de l'Église catholique le culte de la Mère est inséparable de celui du Fils, encore qu'il lui soit subordonné, et que Marie étant l'intermédiaire établie de Dieu entre lui et l'homme, nos prières, d'abord accueillies par elle, montent plus solennelles et

plus pures jusqu'au trône du divin juge, et ont plus d'efficacité. *Opus est mediatore ad mediatorem Christum, nec alter nobis utilior quàm Maria*, a dit saint Bernard.

J'ai dit que les pratiques de l'association de Notre-Dame Auxiliatrice sont minutieuses; en voici un exemple curieux :

SALUTATION AUX MEMBRES DE LA SAINTE VIERGE

Je vous salue, ô Vierge mère de Dieu vivant ! merveille du ciel et de la terre, je vous rends tout l'honneur et toute la gloire que je puis je vous remercie, ô sacrée Mère de mon Sauveur ! de toutes les grâces qui me sont venues par vous qui êtes l'instrument authentique de l'accord fait entre Dieu et les hommes.

1. Je salue vos yeux très-purs et innocents, qui ont toujours été fixement arrêtés sur celui que les anges désirent ardemment de regarder.

2. Je salue votre sainte bouche, qui a eu le privilège singulier de donner tant de baisers à celui qui est notre paix, et nous a réconciliés avec son Père par le sang divin qu'il a reçu de vous.

3. Je vous salue, sacrés bras, qui avez si souvent porté celui qui soutient toutes choses par la vertu de sa parole.

4. Je salue votre chaste sein, qui a fourni la nourriture à celui qui est le pain du ciel qui donne la vie au monde.

5. Je salue vos très-pures entrailles qui ont été l'arche d'honneur où Dieu a reposé, qui a logé neuf mois celui que le ciel et la terre ne peuvent contenir.

6. Je salue vos bénies mains, qui ont eu l'honneur d'envelopper de langes et de lier de bandes celui qui couvre le ciel de nuages, qui brise les liens de nos péchés.

7. Je salue vos vénérables genoux, qui ont si souvent servi de trône à celui qui est assis sur les chérubins.

8. Je salue vos saints pieds, qui ont mené en divers lieux celui qui remplit toute la terre de la gloire de sa majesté.

9. Je salue votre sacré cœur, qui a été toujours embrasé des plus pures flammes du divin feu de l'amour de Dieu et de Jésus-Christ, son fils bien-aimé.

10. Je salue votre sainte âme, qui a toujours été si intimement unie à Dieu, qu'elle n'a jamais cessé de le louer, le bénir et le glorifier.

11. Je salue votre très-saint corps, revêtu, pénétré et tout brûlant des lumières du soleil de justice, Jésus-Christ votre fils, notre Dieu et Sauveur.

Le scepticisme peut encore ici trouver matière à raillerie ; cependant il est facile de croire que des pratiques de ce genre n'ont jamais été un obstacle à l'exercice de la raison, et qu'aucun homme n'a jamais manqué de bon sens, ni d'honnêteté, pour les avoir observées. Aussi j'admire la candeur qui les a dictées ; j'en suis touché même, et je m'étonne à peine de la forme dont elles sont revêtues, encore que cette forme soit d'une naïveté qui puisse choquer notre hypocrisie.

Je ne parlerais pas ainsi d'un livret, dont le nôtre n'est pourtant qu'une imitation, et qui a pour titre : *Dévote salutation des Membres Sacrés du Corps de la glorieuse Vierge, Mère de Dieu ; Paris, 1668* ; il pousse la naïveté jusqu'au point où elle cesse d'être ingénue, où elle est assurément des plus indiscretes. Le mystique même a des bornes, et, quand on les a franchies, on va loin.

Les mêmes observations que j'ai faites sur la *Sainte Association de l'Amour sacré de Marie*, je les ferai à l'égard de la *Pratique de dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours, avec des prières de chaque jour de la semaine, pour le soulagement des âmes du Purgatoire, une protestation d'amour à la sainte Vierge, et autres prières*, in-24, 46 pages, Épinal, Pellerin, S. D. Toutefois, on ne saurait, avec la même facilité, accepter comme authentiques certaines pièces que ce livret renferme, entre autres celle-ci :

COPIE D'UNE BÉNÉDICTION ENVOYÉE DU CIEL,

Par la prière du vénérable abbé Coloman, au roi Tibéry, son père, contre tous ses ennemis, en quelque lieu qu'ils fussent, et approuvée par le pape Charles-Léon, qui l'envoya aussi à son frère.

Le roi Tibéry eut un fils nommé Coloman, qui, ayant été élevé dans un monastère, en fut élu abbé. Ce roi devant aller à la tête de ses

troupes, dans une guerre qu'il avait à soutenir, pria Coloman son fils de lui envoyer une bénédiction contre ses ennemis, et qui le préservât de tout danger ; Coloman pria Dieu de lui inspirer la bénédiction qu'il devait donner à son père selon ses désirs. Sa prière fut exaucée, et Dieu lui envoya du ciel une lettre pour la donner à son père, par le moyen de laquelle il serait préservé du danger.

Dans le commencement il n'y ajouta guère de foi, et on conseilla au roi de la faire éprouver sur un malfaiteur, ce qui fut aussitôt ordonné. Il y avait alors un homme condamné à avoir la tête tranchée : on lui fit réciter ses prières avec dévotion, et se recommander à Dieu de tout son cœur. Au moment de l'exécution il fut impossible au bourreau de lui faire aucun mal. Ce criminel fut mis ensuite sur un bûcher allumé ; mais étant au milieu des flammes, pas un de ses cheveux n'en fut touché ; de là il fut jeté dans une rivière, d'où on le retira sans aucun mal. On donna encore du poison à ce malheureux, rien de tout cela ne fit aucune impression sur lui. Ce qui prouve évidemment que la grâce de Dieu était dans cet homme, que tout cela suffisait aussi pour persuader à croire que la toute-puissance de Dieu faisait tous ces miracles, pour marquer qu'on devait ajouter foi à cette lettre. Le roi, voyant toutes ces merveilles avec beaucoup d'étonnement, la fit écrire en son nom, et plusieurs copies au nom de différents particuliers, qui la portèrent sur eux avec beaucoup d'honneur et de vénération. Marchant ensuite contre ses ennemis, il gagna partout.

J'ignore quel est ce roi Tibéry, ce Coloman, son fils, et ce pape Charles-Léon. Je crois seulement reconnaître dans ces noms évidemment estropiés, des princes français de la race mérovingienne, un Thierry, par exemple, et un Carloman, fils aîné de Charles Martel, qui se fit moine, en effet, dans un couvent du Mont-Cassin. Il y a mille exemples de pareilles altérations de noms et de pareille confusion de personnes dans les livrets populaires. Les papes y portent presque tous le nom de Léon, quoiqu'il n'y en ait que douze qui l'aient porté. Le pieux auteur a trop bien présumé de la science historique de ses lecteurs ; il n'y a pas incompatibilité entre savoir et croire, et d'ailleurs les miracles n'ont jamais trop de preuves.

Je voudrais bien aussi qu'il nous eût appris quand et par qui ont été trouvées, au Saint-Sépulcre et pendant la sainte messe, une autre lettre de Dieu et quelques oraisons *enveloppées dans un linge que l'on peut garder soigneusement*.

Ceux qui les porteront dévotement sur eux, ne craindront en voyage aucun danger, ne mourront de mort subite, ni sans confession, ni de peste, ni par l'eau, ni par le feu, et seront assurés de leur postérité. Quiconque les portera continuellement et avec foi, sera assuré de voir la sainte Vierge trois jours avant sa mort.

Quant à la lettre, elle est trop curieuse pour ne point trouver sa place ici.

Les dimanches, vous ne ferez aucun travail, sous peine d'être maudit de moi. Vous irez à l'église prier que Dieu vous pardonne vos péchés. Je vous ai donné six jours pour travailler et le septième pour vous reposer. Après avoir entendu le service de Dieu, donnez de vos biens aux pauvres, vos champs seront remplis des bénédictions du Seigneur ; bien au contraire, si vous ne croyez pas à ma présente lettre, les malédictions tomberont sur vous et sur vos enfants, et vos bestiaux seront maudits de moi. Je vous enverrai, pour marque de ma colère, un tremblement de terre, pour toucher ces libertins qui mènent une vie déréglée. Vous jeûnerez cinq vendredis, en l'honneur de ce que j'ai souffert sur la croix.

Pour vous, vous donnerez copie de cette lettre à ceux ou celles qui n'auront d'autre intérêt que celui de ma gloire. Ceux qui jureront et se moqueront de ma présente lettre, écrite de ma main, et prononcée de ma propre bouche ; ceux qui la tiendront cachée sans la publier, seront maudits et confondus au terrible jour du jugement. Ceux qui diront qu'elle a été écrite de ma propre main et prononcée de ma propre bouche, s'ils avaient commis autant de péchés qu'il y a d'atomes en l'air, ils leur seront pardonnés, étant marris de m'avoir offensé, avec une ferme résolution de se corriger des méchantes inclinations, et particulièrement de satisfaire à son prochain, si on lui a fait tort ou injustice. Ceux qui la garderont soigneusement avec dévotion dans leurs maisons, jamais l'esprit malin, ni feu, ni foudre, ni tempête ne pourront leur faire aucun tort ; ils seront préservés de tout malheur. Toute femme en travail d'enfant sera délivrée en la mettant sur elle.

C'est, je le confesse, pousser les choses un peu loin, et, comme on dit, prêter le collet non pas seulement aux incrédules. Toutefois, il y a là quelques conseils excellents ; mais le prix qu'on attache à leur observance, comme aussi les peines dont on menace ceux qui les dédaigneront, me paraissent aussi peu conformes à la miséricorde de Dieu qu'à sa justice.

Que dirai-je du livret qui a pour titre : *Dévote pratique pour la neuvaine en l'honneur de saint François Xavier, apôtre des Indes, traduite d'un petit livre composé en espagnol, par le R. P. F. Garcias, imprimé à Madrid en 1676, avec les éloges de ce saint, en forme de litanies, en français et en latin ; nouvelle édition, in-18, 45 pages, Épinal, Pellerin, S. D. ?* Tout le monde connaît le livre audacieux des conformités de la vie de saint François d'Assise avec celle de Jésus-Christ ¹, livre où l'on assimile les miracles de ce saint aux miracles de l'Homme-

¹ En voici le texte :

« *Liber aureus inscriptus Liber Conformitatum Vitæ Beati ac Seraphici P. Francisci, ad vitam Jesu Christi Domini nostri, denuo editus, correctus et illustratus a F. Jeremia Bucchio Utinensi, sodali franciscano, doctore theolog. Addita est brevis historia omnium virorum qui sanctitate, probitate, doctrina, etc., in franciscana Religione ad hæc tempora excelluerunt. Bononiæ, apud Alex. Benatium.* » 1590, in-fol.

La première édition est celle de Milan, 1510, in-fol.

Je ne sais si l'épigramme que je vais citer et que j'ai lue quelque part, sans me rappeler où, a été faite contre ce livre ; elle lui a été certainement appliquée :

*R tenet Ausonium liber hic, tenet atque Pelasgum,
R tenet Hebræum, prætereaque nihil.*

Ce qui veut dire qu'il ne contient que des *erreurs*. Car le R latin ou ausonien se prononce *er*, le R grec ou pélasgique se prononce *ro*, et le R hébreu, *res*. Ces trois lettres réunies forment donc *errores*.

L'auteur des *Conformités* paraît être Barthélemy, de Pise. La première édition est très-rare. On a retranché bien des choses dans les éditions postérieures, entre autres l'histoire de l'araignée que saint François avala, en buvant le calice, et qui sortit bientôt après de sa cuisse, sans laisser trace de cette évasion.

Dieu, et qui fait douter lequel a le plus de puissance, de Jésus ou du saint ? Les litanies suivantes, en l'honneur de saint François Xavier, montrent qu'il aurait presque autant de droit que son homonyme à un aussi glorieux parallèle :

SAINTE FRANÇOIS XAVIER,

Destructeur de l'idolâtrie, priez pour nous.

Faiseur de miracles, priez pour nous.

Organe choisi du Père éternel, pour publier la gloire de Dieu, priez pour nous.

Fidèle imitateur de Jésus-Christ, fils de Dieu, priez pour nous.

Trompette résonnante du Saint-Esprit, priez pour nous.

SAINTE FRANÇOIS XAVIER,

Solide colonne du temple de Dieu, priez pour nous,

Lumière des païens, priez pour nous.

Maître des infidèles, priez pour nous.

Miroir de vraie piété, priez pour nous.

Guide éclairé au chemin de la vertu et de la perfection chrétienne, priez pour nous.

Exemplaire de l'esprit apostolique, priez pour nous.

Secours dans les naufrages, priez pour nous.

Ancre et port assuré des marins, priez pour nous.

Guide des voyageurs, priez pour nous.

Santé des malades, priez pour nous.

Aide des mourants, priez pour nous.

Vainqueur des démons, priez pour nous.

Puissant intercesseur pour les âmes du purgatoire, et leur charitable libérateur, priez pour nous.

A la puissance duquel les vents et les mers obéissent, priez pour nous.

L'empire duquel le soleil et tous les éléments révèrent, priez pour nous.

Refuge des pauvres, priez pour nous.

Grand thaumaturge de nos jours, priez pour nous.

Asile des misérables, priez pour nous.

Joie des affligés, priez pour nous.

Éclat et splendeur de l'Orient, priez pour nous.

Tabernacle incorruptible, priez pour nous.

Trésor de l'amour divin, priez pour nous.

On reconnaît l'imagination hardie des théologiens espagnols dans le miracle qu'on va lire :

Une fort sage et fort vertueuse demoiselle se trouvant, un jour de la neuvaine, seule dans sa maison, y fut attaquée par un homme qui prétendait lui ravir ce qu'il désespérait pouvoir obtenir d'autre façon que par surprise et par violence. Se voyant dans un danger si pressant, elle se recommanda affectueusement à saint François Xavier, s'écriant : *Saint François Xavier, aidez-moi !* Chose surprenante, à peine eut-elle achevé ces paroles, que cet insolent la quitta, disant : *Où sont mes forces ? Qui me les a ôtées ?* Ainsi elle fut délivrée de ses mains impures, et poursuivit sa neuvaine avec des sentiments de reconnaissance qu'on ne peut exprimer, pour le saint qui lui avait si miraculeusement conservé sa chasteté.

Je lis dans le *Journal de l'Amateur de livres*¹, à la fin de l'article sur cet opuscule : « Que si vous voulez vous attirer les bonnes grâces du saint, il y a deux conditions essentielles : 1^o acheter le petit livre ; 2^o offrir au saint quelque mortification, comme abstinence, jeûne, cilice et discipline. » La seconde condition est, en effet, stipulée en termes propres dans le livret ; la première ne l'est pas : elle est sans doute sous-entendue ; mais à la façon dont s'exprime l'auteur que je cite, on penserait qu'il l'a reproduite telle qu'il l'a trouvée. Il n'en est rien toutefois. Il n'est ni généreux ni utile de prêter aux riches, et on a vu que notre saint n'a rien à envier à personne, pas même à Jésus-Christ.

Il existe une *Vie de saint François Xavier*, écrite par le P. Bouhours, avec toute la pureté de style qui caractérise cet écrivain. Les miracles y sont racontés avec un air de bonne foi très-réelle ; ils sont innombrables et surpassent de beaucoup, à cet égard comme à tous autres, ceux de Jésus-Christ. Par exemple, Jésus-Christ n'a jamais ressuscité que trois personnes, le Lazare, la fille de Jaïre et le fils de la veuve de Naïm ; saint François Xa-

¹ Tom. I, p. 95.

vier en a ressuscité une foule¹. Cette Vie a été réimprimée dernièrement à Tours, chez Mame et C^e, 1 vol. in-12, 1852.

Sainte Philomène, dont la canonisation manque de date précise, mais dont le culte a été établi au commencement de ce siècle, a donné lieu à un livret qui a pour titre : *Neuvaine en*



¹ On a objecté à ceci : « Mais les trois résurrections mentionnées par l'Évangile sont-elles les seules qu'ait pu opérer Jésus-Christ ? Saint Jean ne vous déclare-t-il pas qu'il faudrait remplir le monde de volumes si l'on prétendait raconter toutes les actions de son divin Maître ? Sa mort enfin n'a-t-elle pas ouvert un grand nombre de tombeaux ?... D'ailleurs, n'avait-il pas daigné promettre à ses disciples qu'ils feraient des choses plus éclatantes que lui ? Et s'il s'est réservé de prouver sa divinité en se ressuscitant lui-même, a-t-il, comme saint Pierre, guéri des malades par l'ombre seule de son corps ? Voilà les réflexions que M. Ch. Nisard aurait certainement faites, s'il avait mieux approfondi la religion. Combien d'autres savants auraient besoin de revenir aux éléments de la science chrétienne, et que le Catéchisme serait souvent bien placé dans leurs bibliothèques ! » (*L'Ami de la Religion* du 19 octobre 1854, p. 145 ; article du R. P. Ch. Verdier.)

l'honneur de sainte Philomène, vierge et martyre, Thaumaturge du XIX^e (lisez IV^e) siècle, in-12, 16 p. Montbéliard, Deckherr frères, S. D., et in-18, 11 p. Épinal, Pellerin, S. D. ; ce dernier avec la gravure précédente ¹. Au verso du titre de l'édition de Montbéliard, est le tombeau de la sainte,

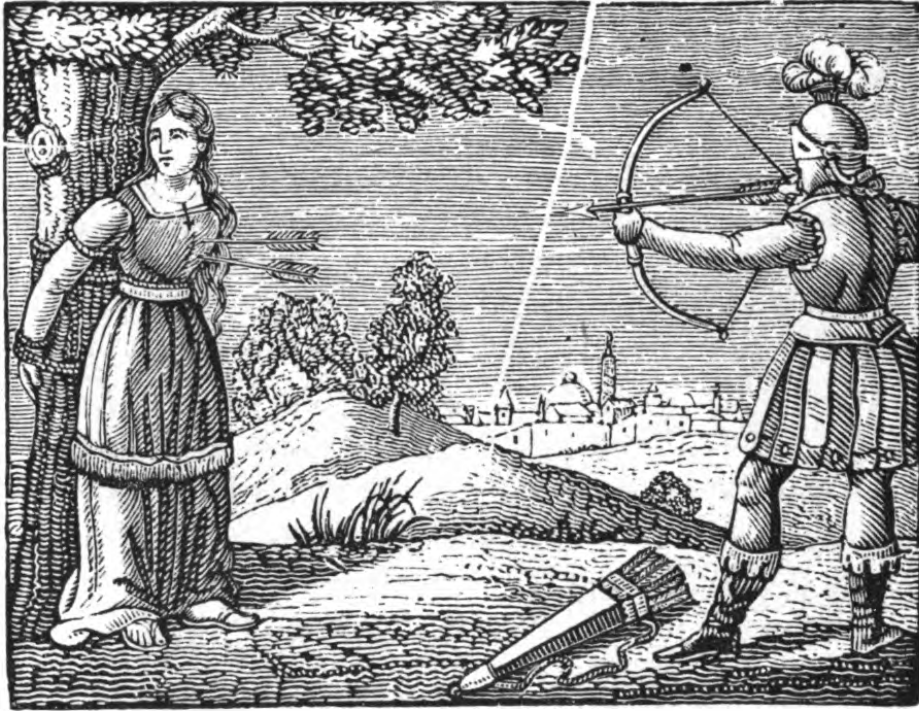


lequel a été découvert à Rome, dans les Catacombes, il y a environ trente ans. Cette découverte, accompagnée de quelques détails biographiques, et précédée d'une planche qui représente

¹ Cette *Neuvaine* s'imprime dans presque toutes les villes de France où il y a des imprimeries. L'édition de Lyon, chez Porte et Boisson, donne l'extrait suivant d'une lettre écrite en 1834, par un personnage qui « occupe un rang distingué dans la hiérarchie ecclésiastique : »

« Tout ce qu'on dit des étonnantes faveurs que Dieu a accordées et accorde tous les jours par l'intercession de sainte Philomène, aux habitants du royaume de Naples, et à la population de la Marche, dans les États de l'Église, est bien au-dessous de la réalité. Par suite de ces prodiges, la dévotion envers cette vierge Thaumaturge s'est tellement propagée dans ces contrées que, depuis les villes jusqu'aux plus petits villages, il n'y a presque aucune église où l'on ne vénère son image, où l'on ne consacre un jour de l'année à son culte. »

la sainte, attachée à un arbre et servant de but aux traits d'un archer, est ainsi racontée au début du livret :



SAINTE PHILOMÈNE, appelée la THAUMATURGE, pour le grand nombre de miracles qu'elle opère dans les lieux où son culte s'est établi, a été, jusqu'à nos jours, tout à fait inconnue. Son saint corps fut trouvé, au commencement de ce siècle, dans l'une des catacombes de Rome où les premiers chrétiens déposaient les restes vénérables des martyrs; et c'est par la pierre qui fermait son tombeau, ainsi que par les signes authentiques trouvés à côté de ses ossements, que l'on a appris son nom, ses tourments, et le genre de mort qu'elle eut le bonheur d'endurer pour J. C. Le lis, qui se voit aussi sur la pierre sépulcrale, associé aux divers symboles de son martyre, atteste sa virginité. On ne sait rien de précis sur l'époque de sa sainte mort; l'histoire ne nous a rien transmis non plus des détails de sa vie: mais bien des raisons portent à croire qu'elle fut condamnée à mourir par l'impie Dioclétien vers le commencement du quatrième siècle.

Quinze cents ans écoulés, cette sainte est tirée de son tombeau, et l'Église expose sur les autels, à la vénération des fidèles, ses précieux restes. La puissance de Dieu, qui a sur eux des desseins particuliers, semble dès lors les environner de sa gloire, et le village de Mugnano,

où ils ont été transportés, devient à leur occasion le théâtre des plus grandes merveilles. Là les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds recouvrent l'ouïe, les paralytiques l'usage de leurs membres... Là une vertu secrète sort de sainte Philomène, et guérit ceux qui la prient dans la simplicité de la foi.

Bientôt l'on a parlé dans la province de l'apparition de la Thaumaturge : bientôt de la province le bruit en a volé sur tous les points du royaume de Naples, et comme Dieu l'a fait connaître partout, en opérant par son intercession d'éclatants miracles, le nom de sainte Philomène a bientôt après franchi les Alpes et les mers, et c'est jusqu'aux extrémités du monde qu'il arrive, plein de grâce et de bénédictions.

Cette dernière remarque est vraie. Partout où l'on professe la religion catholique, le culte de sainte Philomène a été accueilli avec un empressement d'autant plus vif que, au mérite particulier de la personne qui en était l'objet, il joignait celui de la nouveauté. De plus,

Ce ne sont pas les reliques seulement de sainte Philomène, qui sont l'instrument de la puissance de Dieu pour l'opération de tant de merveilles, mais encore ses statues, ses images, les livres où l'on parle de ses miracles, les feuilles qui portent des prières en son honneur, les vêtements et les linges dont son corps sacré a été couvert, l'huile qui brûle devant ses statues et ses images, la cire qui se consume sur ses autels. On dirait qu'il suffit qu'un objet ait quelque trait à cette grande sainte, pour participer du don des miracles, qu'elle a reçu du Seigneur à un degré si étonnant.

Dans le reste du livret, on se borne à indiquer aux fidèles les pratiques qu'ils doivent observer pendant chacun des jours de la semaine consacrée à la sainte. Le tout se termine par un cantique. Ce cantique et la neuvaine, à l'exclusion de toute notice biographique, sont la matière de l'édition d'Épinal. Mais l'édition se dédommage de cette lacune par son titre, qui est ainsi conçu : *Neuvaine à sainte Philomène, vierge et martyre, qui se fait ordinairement du 1^{er} au 10 août, jours du martyre et*

de la translation de la sainte, mais qu'on peut faire en tout temps.

Des grâces particulières sont encore attachées, comme on le voit dès le titre, à la possession des *Prières et oraisons en l'honneur de saint Antoine de Padoue, pour les âmes dévotes qui les diront ou qui les porteront sur elles dans toutes leurs nécessités, maladies, adversités et périls*, in-52, 25 pages, Toulouse, Bonnemaïson et Fages, S. D. Tout le monde ne sait peut-être pas que c'est à l'intervention de ce saint qu'on doit retrouver les objets qu'on a perdus, de se souvenir de ce qu'on a oublié, de rendre présent ce qui est absent, de finir ce qu'on a commencé. Si même l'on en croit Coquille, dans ses *Institutions au droit françois*, au chapitre des *Droits de justice en commun*, saint Antoine de Padoue, en vertu de la propriété qui lui est attribuée, aurait donné lieu à la formation de notre mot *épave*. « L'autre cas, dit-il, est des espaves, qui est un mot françois signifiant les choses mobilières esgarées, desquelles on ne sçait le maistre et propriétaire. Ce mot a donné occasion à aucuns chrestiens de facile créance, de s'adresser par prières à saint Antoine de Padoue, de l'ordre de saint François, pour recouvrer les choses esgarées, parce que, en ancien langage italien, que les Contadins retiennent encore, on appelloit *Pava* ce qu'aujourd'huy on appelle *Padoua*, en laquelle ville repose et est grandement vénéré le corps de saint Antoine, dit de *Padoue*, ou de *Pade*, que d'ancienneté on appelloit *saint Antoine de Pave*¹. »

¹ Cette étymologie est sans doute chimérique; mais la rencontre est au moins singulière. « *Espaves* sont toutes choses errantes et qui ne sont advoüées de personne, *ut sunt animalia quæ longe fugerunt expavescata, and vagantur sine custode vel domino*, bestes effrayées et errantes. *Sed et res aliæ mobiles quæ domino carent, sin potius deperditæ recuperari non possunt.* » (*Costumes du Poitou*, par Jacques Barraud, pag. 385, in-4°, 1625.) *Espaves* ne se disait pas seulement des choses et des bêtes,

Il y a ici plusieurs oraisons ayant pour but de demander et d'obtenir ces grâces. J'en citerai quelques-unes, ainsi que le brevet de saint Antoine contre les malins esprits :

Je vous salue, saint Antoine de Padoue, par ces Oraisons que vous avez faites aux champs, en confessant et en prêchant la foi de Jésus-Christ notre Sauveur, par les trois ans que vous priâtes sur le mont Oratio, où Jésus-Christ trouva le Bréviaire que vous aviez perdu, par la révélation céleste que vous eûtes d'aller délivrer votre père, accusé par de faux témoins, et condamné à mort, de laquelle vous le délivrâtes ; délivrez-nous, ô très-heureux saint, des faux témoignages et des condamnations injustes, par les trois heures que Jésus-Christ se reposa sur votre sein, où il vous révéla les mystères de sa passion, et par cette grâce que vous avez demandée au Sauveur qu'on trouvât ce qu'on aurait perdu, qu'on se souvint de ce qu'on aurait oublié, qu'on acceptât ce qu'on aurait proposé et qu'on finît ce qu'on aurait commencé : je vous supplie, Seigneur mon Dieu, de réjouir mon cœur en me faisant la grâce que je vous demande, si elle est conforme à votre sainte volonté, à laquelle je me sou mets entièrement. — Ajoutez trois *Pater* à l'Enfant Jésus, et trois *Ave* à sa divine Mère.

BREVET DE SAINT ANTOINE CONTRE LES MALINS ESPRITS

Ecce Crucem Domini.
Fugite partes adversæ.
Vicit Leo de Tribu Juda.
Radix David.
Alleluia, alleluia.

Il y a aussi des litanies de ce saint ; mais elles sont beaucoup moins pompeuses que celles de saint François Xavier.

L'opuscule est du xviii^e siècle.

Je serai plus bref encore sur la *Visite au Très-Saint-Sacrement de l'autel, nouvelle édition, augmentée de Méditations*

il se disait aussi des hommes, des étrangers qui vont d'un pays à l'autre, sans se fixer nulle part. Il y a des exemples nombreux de cette acception dans du Cange, au mot *Espavus*.

pour s'entretenir avec Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement, et d'un nouveau Cantique, in-18, 22 pages, Épinal, Pellerin, S. D. Ce livre est très-connu, a été souvent réimprimé et date du dix-huitième siècle. Il consiste en actes de dévotion, en litanies et en méditations, exprimés en termes où il n'y a ni emphase ni fautes de français. Il doit donc être lu sans répugnance même des personnes qui aiment à être correctes et décentes dans leurs communications orales avec Dieu.

On lit dans l'*Histoire sainte*, de M. Victor Duruy, p. 507 :

Le lendemain du sabbat, Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des parfums et vinrent de grand matin au sépulcre pour embaumer Jésus. Tout à coup il se fit un grand tremblement de terre; un ange du Seigneur descendit du ciel, renversa la pierre qui fermait le tombeau et s'assit dessus. Son visage resplendissait comme l'éclair, et ses vêtements étaient blancs comme la neige. A sa vue, les gardes, saisis de frayeur, tombèrent à la renverse; mais l'ange, s'adressant aux femmes, leur dit : « Pour vous, ne craignez point; je sais que vous cherchez Jésus. Il n'est point ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous comment il vous a parlé lorsqu'il était encore en Galilée et qu'il disait : Il faut que le Fils de l'Homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié et qu'il ressuscite le troisième jour. Venez, et voyez le lieu où le Seigneur avait été mis. Hâtez-vous donc d'aller annoncer à Pierre et à ses disciples que Jésus s'en va devant vous en Galilée; c'est là que vous le verrez. » Ces femmes sortirent aussitôt du sépulcre et s'enfuirent, car elles étaient pleines de crainte, et elles ne parlaient à personne, tant leur frayeur était grande; mais voici que Jésus se présenta devant elles, et leur dit : « Ne craignez point; allez dire à mes frères qu'ils se rendent en Galilée, c'est là qu'ils me verront. ».... Les apôtres regardèrent comme un rêve le rapport des trois femmes. Cependant Simon-Pierre et le disciple bien-aimé, plus vivement touchés des paroles de Marie-Madeleine, se rendirent au sépulcre. Ils virent le linceul; le suaire qu'on avait mis sur la tête du Sauveur était plié.

Suivant la tradition, ce suaire et même le linceul qui enve-

loppait le corps sacré de Jésus ont été conservés jusqu'à ce jour, et deux villes et un village revendiquent l'honneur de les posséder. Ces villes sont Turin et Besançon; le village est Argenteuil, près de Paris. Les titres de Besançon sont constatés dans un cantique en ces termes :

Dans Besançon cité royale,
C'est là où l'on voit le trésor
Du saint Suaire très-adorable
Qui fait notre unique support.
On la voit deux fois l'an
Cette Relique,
Où les possédés du démon
Ont guérison.

Quant au village d'Argenteuil, il y avait autrefois une confrérie de pèlerins qui avaient pour mission de propager le culte du saint Suaire, en allant de contrées en contrées chanter des cantiques en son honneur.

L'histoire de la conservation de cette sainte relique, de ses vicissitudes et des mérites qu'on y attache ne peut qu'intéresser vivement le lecteur. C'est donc un devoir pour moi de lui donner tous les renseignements que j'ai recueillis à ce sujet, et dont j'ai l'obligation au P. Croiset, jésuite, auteur de l'*Année chrétienne*.

La manière d'ensevelir chez les Juifs, dit ce père¹, était de couvrir le visage d'un linge qui descendait de la tête aux pieds, et ensuite d'envelopper le corps d'un ou de plusieurs draps qu'on serrait avec des bandes. Tous ces linges ou draps dans lesquels on ensevelissait les morts, on les appelait indifféremment suaires, quoique ce mot signifie principalement le linge qu'on mettait sur le visage comme pour essuyer la sueur froide qui accompagne ordinairement la mort.

Saint Jean marque qu'il y avait plusieurs linges qui enveloppaient le corps du Sauveur, et il ajoute que saint Pierre, étant allé au sé-

¹ *Année chrétienne*, tom. IX, p. 597 et suiv.; Lyon, Pélagaud, 1852.

pulcre le jour de la résurrection, vit les linges, et le suaire plié et mis à part; ce que saint Jean vit aussi lui-même dans le sépulcre dès qu'il y fut entré. Dieu n'a pas permis que ces précieuses reliques se soient perdues; tous ces saints suaires, sur lesquels l'image du visage et du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ sont miraculeusement imprimés, se conservent depuis plus de dix-sept cents ans aussi entiers que lorsqu'ils furent employés à envelopper le corps adorable du Sauveur du monde.

Les plus célèbres des saints suaires qui portent l'empreinte du corps de Jésus-Christ sont celui de Besançon en Franche-Comté, et celui de Turin en Piémont; dans l'un et dans l'autre l'image du Sauveur est d'environ cinq pieds de long, ce qui fait voir que Jésus-Christ était d'une taille au-dessus de la médiocre. Celui de Besançon est d'une toile fort fine, formé de deux pièces cousues fort délicatement; il a environ huit pieds de long, et pour le moins cinq pieds de large. L'image du corps adorable de Jésus-Christ y est imprimée au naturel depuis les pieds jusqu'à la tête; tous les traits de son visage y sont marqués, et toutes les traces de sa passion y sont empreintes: on y voit la plaie du côté, celles des pieds et des mains, et toutes les cicatrices de ce sacré corps déchiré par tant de coups de fouet, qu'il ne faisait plus qu'une plaie. On dit que la couleur n'en est pas si vive ni les traits si distingués que sur le saint suaire de Turin; ce qui prouve qu'il était immédiatement sur le corps tout ensanglanté du Sauveur, qui, ayant été oint de l'extrait de plusieurs aromates, ne devait avoir que des traits moins distingués. Le corps est étendu tout de son long dans tous les deux, ainsi que les bras, mais les mains sont croisées. Un des plus savants écrivains (*Chifflet, de Lint. sepulcr.*) du siècle passé, croit avec raison que le suaire de Besançon est celui qui, selon saint Jean, a couvert la tête de Jésus-Christ, et que saint Pierre et lui avaient trouvé plié séparément des autres linceuls dans le sépulcre le jour de la résurrection de leur divin Maître. La forme de ce saint suaire, sa longueur, qui ne pouvait couvrir cet adorable corps que sur le devant, autorisent cette opinion et font croire que c'est là le véritable suaire qui était immédiatement sur le corps adorable de Jésus-Christ, et le linceul qui enveloppait tout le corps devant et derrière, serré par les bandes, paraît être celui qu'on conserve à Turin.

La première de ces deux reliques se garde avec beaucoup de soin et de vénération dans la célèbre église de Besançon depuis plus de

cinq cents ans; on ne sait point quelle année ni par qui elle y a été apportée. L'incendie qui brûla entièrement l'église de Saint-Étienne avec les archives, l'an 1349, a privé la postérité de l'histoire de cette illustre relique : tout ce qu'on en sait, par une ancienne tradition, c'est que le saint suaire fut apporté de la Palestine à Besançon vers la fin du onzième siècle ou au commencement du douzième, époque où finit la première croisade, sous Godefroy de Bouillon.

Le vénérable Bède, qui vivait sur la fin du septième siècle et au commencement du huitième, dans le livre qu'il a écrit sur les lieux saints (*de Locis sanctis*, cap. 5), dit que le suaire qui avait été immédiatement sur le corps du Sauveur après sa mort, étant tombé entre les mains d'un Juif qui s'était converti à la foi par la prédication des apôtres, il reçut, par la possession de ce précieux dépôt, les mêmes bénédictions du ciel qu'Obed-edom en gardant l'arche dans sa maison. Tout y prospérait depuis que le saint suaire y était entré, et en peu de temps il se vit un des plus opulents de la Palestine. Peu de temps avant sa mort, voulant faire le partage de ses biens entre ses enfants, il donna à choisir à l'aîné ou tout ce qu'il possédait, ou le saint suaire, qu'il regardait comme la véritable cause de sa fortune. L'aîné choisit d'abord tous ses grands biens, et le partage du plus jeune fut le saint suaire; mais, quelque inégal que parût aux yeux cet héritage, on vit bientôt que ce dernier avait eu la meilleure part; tous les grands biens de l'aîné s'évanouirent en peu de temps entre ses mains, au lieu que l'abondance croissait tous les jours chez son frère. Cette suite de prospérités, qui persévérait depuis plusieurs siècles, attira bien des envieux à cette famille fortunée. Mais les Sarrasins s'étant rendus maîtres des lieux saints, et apprenant la vertu miraculeuse de ce dépôt sacré, voulurent le leur enlever. La cause fut portée au tribunal de Mauvias, roi des Sarrasins; celui-ci, pour terminer toutes ces disputes, fit allumer un grand feu, et, en présence d'un peuple infini d'infidèles et de chrétiens, y fit jeter le saint suaire; mais le Seigneur, qui voulait nous le conserver, ne permit pas qu'il périt; on le vit, après être resté quelques moments au milieu du feu sans être endommagé, s'élever tout à coup en l'air, et, à la vue de tout le monde, il alla se déposer entre les mains d'un chrétien qui se trouvait dans la foule, à qui le roi des Sarrasins le laissa. Depuis ce miracle, cette précieuse relique fut en singulière vénération dans tout l'Orient. *Missum ergo in ignem sudarium*, dit le saint historien, *veloci raptu effugiens evolat, et summo in aere diutissime quasi*

ludendo volitans, ad ultimum, cunctis utrinque intuentibus, sese leniter in cujusdam de christiana plebe sinum deposuit, quod mane mox totus populus summa veneratione salutabat, et osculatur: habet autem longitudinis pedes octo. Ce sont jusqu'ici les propres paroles du vénérable Bède, qui, comme il le dit lui-même, avait appris cette histoire de la bouche de l'évêque Anulphe, qui, ayant fait le pèlerinage de la Terre sainte, s'y était trouvé presque dans le même temps que ce miracle était arrivé. Le saint suaire de Besançon ayant huit pieds comme celui dont parle le vénérable Bède, c'est une grande raison de croire que c'est le même, cité par ce savant homme, qu'on regarde comme un Père de l'Église; le saint suaire de Turin a douze pieds de long.

L'an 1549, l'église de Saint-Étienne de Besançon ayant été brûlée, on ne douta point que le saint suaire n'eût été consumé par les flammes avec tout le trésor. Cependant, quelques années après, on aperçut toutes les nuits une lumière miraculeuse sur un endroit des ruines; on fouilla et on y trouva le saint suaire dans la cassette où on le gardait, sans qu'il eût été endommagé ni par le feu ni par les décombres. Cependant quelque frappantes que fussent toutes les circonstances de ce prodige, on ne laissa pas de craindre qu'il n'y eût de la supercherie, et qu'on eût supposé un nouveau suaire au véritable. On fit examiner scrupuleusement la toile par d'habiles connaisseurs, et l'empreinte du corps du Sauveur par des peintres, qui assurèrent tous avec serment que la toile était d'un tissu et d'une qualité inconnus à l'art, et que la peinture n'avait point eu de part à cette image merveilleuse : c'est ce qu'on apprend d'une tradition respectable par son ancienneté, et confirmée par un fort ancien manuscrit de l'église de Saint-Jacques de Reims, lequel, après avoir exalté le bonheur de l'église de Besançon, ajoute que cette précieuse relique avait été perdue durant quelque temps; mais ayant été enfin retrouvée, on est convaincu que ce suaire sacré est celui qui avait été sur le corps de Jésus-Christ... Quoique la toile du suaire soit extrêmement fine et qu'elle soit pliée en une infinité de plis et de replis, elle est aussi entière cependant et aussi neuve, après ce grand nombre d'années, que si elle sortait des mains de l'ouvrier, tandis que les étoffes qui l'entourent s'usent et se déchirent, et ont besoin d'être renouvelées après un certain nombre d'années. Ne peut-on pas dire que cette intégrité est un miracle permanent qui confond la malice la plus incrédule et qui est à l'épreuve de la critique la plus exigeante?

Le saint suaire qu'on garde à Turin avec beaucoup de dévotion, paraît être le drap ou linceul dont le corps adorable de Jésus-Christ a été enveloppé, d'abord après sa mort, dès qu'on l'eût détaché de la croix, et qui, prenant depuis les talons et passant par-dessus la tête, descendait jusqu'aux pieds : on y voit l'image du corps de Jésus-Christ empreinte comme dans celui de Besançon ; ce sont les mêmes proportions, la même posture et les mêmes traits, avec cette seule différence que celui de Besançon ne représente que le corps par devant, et celui de Turin représente toute la figure du corps adorable de Jésus-Christ et par devant et par derrière. La toile de celui-ci ne paraît pas si fine que celle de celui-là, parce que le suaire qui couvrait immédiatement le corps par devant était toujours plus fin que le linceul qui était par-dessus et qui enveloppait tout le corps, qu'on serra ensuite par des bandes. Les couleurs de l'image imprimée sur le saint suaire de Turin sont plus vives, et toutes les cicatrices de ce corps adorable sont mieux marquées que dans celui de Besançon. La raison en est claire : Joseph d'Arimatee ayant obtenu de Pilate la permission de détacher de la croix le corps de Jésus-Christ, dès qu'il l'eut descendu, il l'enveloppa dans un linceul, dit l'Évangile : *Depositum involvit sindone*. (Luc, 23.) Comme les plaies étaient encore tout ouvertes et le sang tout frais, l'empreinte qui se fit miraculeusement sur ce drap dut être plus vive, la couleur des plaies et du sang plus haute, et les traits mieux imprimés. Avant que de le mettre dans le sépulcre on voulut, selon l'usage du pays, l'embaumer ; dès qu'on l'eut oint de l'extrait de plusieurs aromates, on mit sur le corps un suaire qui descendait seulement depuis la tête jusqu'aux pieds par devant, et on enveloppa ensuite tout le corps du premier linceul, qui prenait depuis les talons jusqu'aux pieds en passant sur la tête, et qu'on serra par des bandes. Pendant cet intervalle, le corps s'étant refroidi, le sang s'étant caillé, les plaies s'étaient rétrécies ; et voilà ce qui fit que, dans le suaire qui fut appliqué par devant sur le corps embaumé, les plaies ou cicatrices paraissent moins larges, le sang passé et déteint, et tous les traits du corps moins marqués ; mais la mesure, l'attitude et toutes les proportions du corps se trouvent parfaitement les mêmes dans les deux suaires, et, de l'aveu des plus habiles peintres qui les ont scrupuleusement examinés, l'art et le pinceau n'ont point eu de part à la sainte image qu'ils représentent et dont Dieu a voulu manifester l'authenticité par les miracles qu'ils ont opérés....

Ce qu'on sait de plus probable touchant le saint suaire de Turin, c'est que dans la décadence de l'empire des Grecs, les princes français s'étant rendus maîtres de Constantinople et de l'empire d'Orient, cette précieuse relique, comme tant d'autres, fut gardée dans cette ville jusque vers la fin du douzième siècle ou le commencement du treizième. Alors les empereurs de Constantinople en firent présent, à ce qu'on croit, aux princes de la maison de Lusignan, qui possédait le royaume de Chypre. Jean III ou Jean dernier, roi de cette île, étant mort en 1475, laissa Chypre, Jérusalem et l'Arménie à Charlotte, sa fille unique, qui fut couronnée à Nicosie, reine de ces trois royaumes, en 1478; mais peu après, Jacques, fils naturel de Jean III, s'étant révolté avec le secours du sultan Melec Ella, chassa la reine de tous ses états. Cette princesse se retira en Savoie auprès du duc Charles, son neveu; puis étant allée à Rome, elle lui fit donation de ses royaumes en présence du pape et de plusieurs cardinaux.

Charlotte, en se retirant en Savoie, avait emmené avec elle la princesse de Charny, sa parente, qui était dépositaire du saint suaire, et qu'elle conserva comme par miracle. On assure que le duc et la duchesse de Savoie obtinrent d'elle, après beaucoup de prières, un si précieux présent; ils le déposèrent dans l'église de Chambéry, capitale de la Savoie, que le pape Paul II érigea en collégiale en considération de cette sainte relique. Voilà quelle est la première opinion touchant le dépôt du saint suaire dans la capitale de Savoie.

Quelques écrivains plus modernes citent quelques actes plus anciens; ils assurent que ce précieux dépôt, étant entre les mains de Geoffroy de Charny, gentilhomme de Bourgogne et gouverneur de Picardie, fut donné à l'église collégiale de Liré, bourg de Champagne, à trois lieues de Troyes, par ce Geoffroy, qui était seigneur du lieu, et qui avait fait bâtir cette église afin d'acquitter un vœu qu'il avait fait pour sa délivrance, alors qu'il était prisonnier des Anglais. Les chanoines qu'il y avait fondés, ayant exposé publiquement le saint suaire, virent bientôt les peuples venir en foule pour l'honorer. L'évêque de Troyes, Henri de Poitiers, de qui dépendait l'église de Liré, indigné qu'on eût exposé ce saint suaire sans son approbation, défendit aux chanoines de le faire désormais publiquement. Il fut, à cause de cette contrariété, emporté hors du diocèse, où il resta caché près de vingt-quatre ans¹. Le jeune Geoffroy de Charny, fils du fon-

¹ Ceci n'est pas clair. Comment a-t-il pu être emporté hors du diocèse et

dateur, trouva le moyen de le faire réintégrer dans son église de Liré, où il fut religieusement conservé jusqu'à l'an 1412. La Champagne et le duché de Bourgogne étant désolés par la guerre sous le duc de Bourgogne, Jean, surnommé Sans-Peur, les chanoines de Liré le mirent en dépôt, avec d'autres reliques, chez Humbert, comte de la Roche, seigneur de Seyssel, qui avait épousé Marguerite de Charny, petite-fille et héritière de leur fondateur. Il leur en donna un acte de reconnaissance; après sa mort, Marguerite fut obligée, par un arrêt du parlement de Dôle en Franche-Comté, de rendre le dépôt de Liré. Elle ne put jamais se résoudre à se défaire du saint suaire, qu'elle regardait comme un trésor héréditaire à sa famille, puisque c'était de son grand-père Geoffroy qu'elle l'avait reçu. Inquiétée par les chanoines de Liré, qui redemandaient sans cesse ce précieux dépôt, elle se retira à Chambéry, à la cour de Savoie, et, plus tard, elle en fit présent à la duchesse de Savoie, Anne de Chypre-Lusignan, sa parente, par un acte de donation dressé le 22 mars de l'an 1452. Dès l'année suivante, le duc de Savoie, Louis II, fit battre des médailles qui représentaient le saint suaire tenu par une femme à genoux, avec cette légende : *Sancta Sindon D. N. Jesu XPI*, c'est-à-dire *le saint suaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Le bienheureux Amédée, duc de Savoie, qui succéda à Louis, son père, en 1465, fit bâtir une magnifique chapelle dans la place du château de Chambéry, où il fit déposer le saint suaire. Le pape Paul II l'érigea en église collégiale l'an 1467, et en 1480 Sixte IV voulut qu'elle fût appelée la sainte chapelle du saint Suaire.

Cette sainte relique fut depuis, à cause des guerres, transportée à Verceil, puis à Nice, ensuite rapportée à Verceil, et enfin, après vingt-six ans, réintégrée à Chambéry l'an 1562. Le duc Emmanuel Philibert, apprenant que saint Charles Borromée, archevêque de Milan, était résolu de se rendre en cette ville pour honorer le saint suaire, voulut lui épargner la peine d'un si long et si pénible voyage. Il le fit donc transporter à Turin, où il est gardé depuis avec beaucoup de vénération dans l'église métropolitaine.

Dans ce long récit, où la foi la plus vive rassemble et pèse

en même temps y rester caché pendant vingt-quatre ans? Car c'est ce que signifie la phrase que je critique. Il faut qu'il y ait dans le texte, omission du lieu où le saint suaire fut caché, après avoir été emporté de Liré.

des témoignages empruntés à des autorités dignes de tous les respects des catholiques, on a dû remarquer qu'il n'est pas question de la relique d'Argenteuil. Était-elle inconnue au père Croiset, ou l'a-t-il à dessein passée sous silence? Quoi qu'il en soit, Argenteuil ne paraît pas disposé à se laisser déposséder, outre qu'il est assez probable que les cantiques qu'on imprime et qu'on chante encore aujourd'hui sur le saint suaire sont l'œuvre de ses pèlerins. Le livret où l'on en a recueilli trois seulement a pour titre : *Le Saint Suaire*, in-64, 15 pages, Épinal, Pellerin; et Charmes, Buffet, S. D. Il contient de plus des indulgences concédées par N. S. P. le pape Clément VIII à tous ceux et celles qui porteront sur eux le livre du saint suaire¹ et trois *belles* oraisons, trouvées aussi dans le sépulcre, lesquelles

Quiconque portera sur soi en l'honneur de la mort et passion de N. S. J. C., sera délivré du diable et de mort subite, sera préservé de peste et de toutes les maladies contagieuses. Jamais sorcier ni sorcière ne pourront nuire à ceux et celles qui porteront ces Oraisons sur eux.

Les trois cantiques sont : le cantique de Marie-Madeleine dans le désert; le cantique du saint suaire et de la sainte Vierge, sur les miracles arrivés l'année dernière, et le cantique d'un soldat délivré de ses ennemis par le saint suaire. Tous trois sont d'une incroyable poésie. Je me garderai bien de la juger, étant à cet égard de l'avis qu'on nous y donne, touchant les miracles qui y sont célébrés :

Les beaux miracles arrivés
Ne font point avoir de critique ;

¹ Des indulgences sont accordées généralement à tous les *porteurs* de livrets de cette nature, qu'on les lût ou non, et la durée en est quelquefois perpétuelle. C'est en parlant de l'abus qu'on en faisait, et en particulier de celles de *vingt mille ans*, que Gerson di-ait : *Non oportet quod indulgentiæ tantum valeant quantum sonant.*

mais j'en citerai le cantique de la Madeleine, qui suffira pour donner une juste idée des autres :

Au désert la Magdelaine
Elle ne fait rien que pleurer :
Les anges vont la consoler.
Consolez-vous, Magdelaine,
Jésus est ressuscité,
Et plus beau que la clarté.

Allez au Jardin des olives ;
Peut-être vous le trouverez,
O Jardinier ! beau Jardinier ¹,
Vous avez la face belle ;
Vous avez les yeux de mon Dieu,
Et la bouche de mon Sauveur.

Puisque Jardinier tu m'appelles
Je le suis assurément ;
Et des larmes de mes yeux
J'ai arrosé toute la terre,
Et répandu tout mon sang
Pour racheter mes enfants.

Sitôt la Magdelaine s'approche
Pour devant Dieu se prosterner.
Jésus lui a dit tout bas :
Retirez-vous, Magdelaine,
Vous me pouvez adorer,
Prenez garde à me toucher.

La Magdelaine se retire,
Au désert s'en est allée ;
Sept ans elle a demeuré,
En esprit de pénitence.
Tout bon chrétien y va en dévotion,
Pour avoir sa conversion.

¹ Voir, au chapitre suivant, sur ce nom donné à Jésus, une note du *Cantique de sainte Madeleine*.

Publions les grands miracles
 De Jésus notre Sauveur
 Dans ce désert écarté.
 Ils sont très-charitables :
 Faisons l'aumône en tous lieux
 Pour le saint nom de Dieu.

L'image suivante décore le frontispice qui sert de couverture au livret qui a pour titre :



Une autre édition, même format, 16 pages et S. D., imprimée à Angoulême, chez Ardant, et débitée à Besançon, chez Rigogne, avec approbation, a pour titre : *Pratique de dévotion au saint suaire, envoyée de Rome*. On en a supprimé le cantique du soldat, qu'on a remplacé par deux historiottes de miracles, en prose, qui sont loin de le valoir. On a également supprimé l'image du frontispice, à laquelle on a substitué le voile où s'est imprimée la face de Jésus-Christ.

Le *Chemin de la Croix* est un très-ancien cadre sans cesse rempli d'images et de prières nouvelles. Je crois les *Via Crucis* originaires du Brabant. Il y aurait un livre à faire sur ces livrets de méditations pieuses devant chaque station de la Passion. Le

Chemin de la Croix distribué en quatorze stations, in-18, 56 pag., fig., Montbéliard, Deckherr, S. D., et le *Chemin de la Croix, appelé communément VIA CRUCIS*, in-18, 28 pag., fig., Charmes, Buffet, S. D., sont les deux éditions les plus populaires, encore que les Méditations en soient différentes, et que leur rédaction ne remonte pas au delà de cinquante à soixante ans. Une édition plus moderne a pour titre : *Stations du Calvaire, ornées de 26 gravures, précédées d'une notice sur le calvaire du Mont-Valérien*, in-12, 64 pag., Paris, Société des bons livres, S. D. On sait que le Mont-Valérien, au sommet duquel on avait établi un calvaire, était un lieu de pèlerinage très-fréquenté au temps de la Restauration, et qu'on payait fort cher le droit de s'y faire enterrer. Enfin, un quatrième livret de la même nature, et sans comparaison le plus curieux, est : *les Stations de Jérusalem, pour servir d'entretiens sur la Passion de N. S. Jésus-Christ, par le R. P. Parvillier, de la compagnie de Jésus, qui a vérifié le tout sur les lieux*, in-12, 107 pag., fig., Épinal, Pellerin, 1828.

L'auteur parle ainsi de son ouvrage dans un Avis au lecteur chrétien :

Ces stations nous représentent Notre Seigneur dans les divers états de sa Passion, comme un livre à divers feuillets ; c'est, selon Saint Paul, le livre des prédestinés, livre merveilleux en toute manière. Il n'est pas, ainsi que les autres, imprimé sur du papier, mais sur la chair d'un Homme-Dieu. Il n'est point écrit avec une plume et de l'encre, mais avec des épines, des clous et du sang. Sa reliure n'est pas moins surprenante que son impression. On l'a battu avec mille coups de poings, de pieds, de bâtons, de fouets et de marteaux, en le faisant prisonnier, en le traînant par les rues de Jérusalem, en le flagellant, en lui enfonçant dans la tête une couronne d'épines, en le clouant à la croix. Il a été couvert de drapeaux à sa naissance, il a été lié avec des cordes à sa prise ; il a été enveloppé dans un suaire à sa mort. C'est le seul livre que le Verbe incarné a mis en lumière sur la fin de sa vie ; car, comme remarque saint Jérôme, le Sauveur ne nous a laissé aucun livre écrit de sa main, s'étant contenté de se

donner à nous pour livre en croix. Ce livre, venu du ciel, enseigne toutes les vertus de la vie chrétienne et parfaite, non pas avec de simples paroles, mais avec des actions les plus héroïques. Il est si intelligible à tout le monde, qu'il ne faut que deux yeux pour l'entendre. Aussitôt que le Sauveur crucifié y eut mis la dernière main, il s'écria : *Consummatum est* : le livre des Élus, pour les attirer tous à mon amour et à mon imitation, est achevé. Jetez donc les yeux, mon lecteur, sur toutes les paroles de ce livre, c'est-à-dire sur toutes les stations de Notre-Seigneur en sa Passion, et imaginez-vous que vous entendez ces paroles qu'entendit autrefois saint Augustin sur le point de sa conversion : *Prenez et lisez, prenez et lisez*.

Ainsi ai-je fait. Il est impossible de n'être pas vivement ému du saint enthousiasme dont l'auteur est animé, comme aussi de ne pas sentir quelque chose de la douloureuse indignation qui le pénètre, à la vue des lieux témoins des dernières épreuves de notre divin rédempteur. Il est vrai que l'expression n'en est pas très-académique et que, hormis certains tableaux vraiment pittoresques, le style en est généralement très-familier et du plus mauvais goût ; mais, tout étrange qu'il est, ce style, à force de chaleur et de véhémence, ne permet pas que le lecteur s'arrête un moment aux bagatelles de la critique, ni qu'il perde jamais de vue la majesté des mystères dont le récit est l'objet de ce livre. D'ailleurs, les effets n'en peuvent qu'être excellents sur les âmes lâches ou qui mettent de la délicatesse jusque dans leur foi. Ajoutez encore que le P. Parvillier est un homme profondément convaincu, qu'il se croit responsable, comme saint Paul, et que cette responsabilité lui donne des accès d'amour-propre dont la naïveté est le plus éclatant témoignage de sa parfaite innocence.

L'auteur de ce livre, dit-il, supplie très-humblement les confesseurs et les directeurs, de la part de Jésus-Christ crucifié, d'inspirer la dévotion des stations à leurs pénitents et à leurs pénitentes, et à toutes les personnes qui sont sous leur conduite, en leur enjoignant pour pénitence, ou en les exhortant de visiter quelques églises, et

d'y faire la lecture de quelque partie de la Passion de leur charitable et aimable Rédempteur. *Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante; per nos obsecramus pro Christo. 2 Cor. c. V, v. 20.* Nous faisons la charge d'ambassadeurs pour Jésus-Christ, et c'est Dieu même qui vous exhorte par notre bouche; nous vous en conjurons au nom de Jésus-Christ.

Rien, si ce n'est le texte même, ne saurait donner une idée du ton avec lequel y est racontée la flagellation de Jésus-Christ. Plein d'indignation et de colère, l'auteur apostrophe tour à tour son âme, qu'il convie à assister à cet horrible spectacle; les séraphins, qu'il invite à descendre du ciel pour voiler de leurs ailes la nudité de Jésus; les bourreaux, qu'il poursuit des injures les plus grossières; le poteau, à la place duquel il aurait voulu être pour être embrassé par Jésus et lui *sauver quelques coups*; Dieu le Père, enfin, qu'il gourmande pour avoir été sans pitié envers son divin Fils. Mais écoutons plutôt le bon père :

VIII^e STATION

La salle de flagellation où Notre-Seigneur Jésus-Christ fut déchiré à coups de fouets.

La salle de la flagellation a en carré sept ou huit pas d'étendue. La colonne à laquelle N. S. fut attaché, était au milieu et soutenait probablement la voûte, comme au temps de saint Jérôme, elle soutenait le portique de l'église du mont de Sion, étant encore toute tachée de sang. Entrez, mon âme, avec une sainte horreur dans cette salle, pour y contempler le plus cruel et le plus tragique spectacle qu'on puisse voir sous le ciel. Sais-tu bien qui est celui qu'on dépouille tout nu, et qu'on attache à une funeste colonne? C'est le Fils du Père éternel, c'est le Fils de Marie, c'est Jésus ton Rédempteur. Quelle honte et quelle confusion à cet Homme-Dieu, de voir sa nudité exposée aux yeux impudents de ses bourreaux, et aux brocards d'une canaille insolente! Quoi! ne se trouvera-t-il pas quelques feuilles d'arbre pour couvrir le corps vierge du second Adam aussi bien qu'il s'en trouva pour couvrir le corps du premier! O séraphins! descendez vite du ciel, pour lui faire un voile de vos ailes. O soleil! éclipse-

toi et cache ta lumière pour dérober à la vue d'un tas d'infâmes coquins cette chair sacrée, qui ne doit être regardée que par les anges. Mais pourquoi, bourreaux, liez-vous si étroitement les mains délicates de cet Agneau? Ne savez-vous pas que c'est l'amour qu'il a pour le salut des hommes, qui lui fait embrasser la colonne, et qu'aucun lien ne serait capable de l'y tenir attaché sans charité? O colonne! si j'avais été assez heureux pour être en ta place, pour être embrassé par mon Sauveur durant sa cruelle flagellation, outre l'honneur de me trouver entre ses bras et de jouir de ses divins embrassements, j'aurais peut-être pu lui sauver quelques coups, en les recevant pour lui. A quoi est-ce que je m'arrête? Voilà les bourreaux, armés de fouets, de cordes nouées, de bâtons d'épines et de chaînes, qui commencent à décharger avec furie, et à l'envi l'un de l'autre, une grêle de coups sur le corps très-délicat et très-sensible de mon cher Sauveur, sans épargner ni bras, ni jambes, ni côtés, ni aucune partie sur laquelle ils ne laissent des marques horribles et des vestiges sanglants de leur rage diabolique. Arrêtez, malheureux, c'est assez, c'est trop, c'est un excès épouvantable que vous commettez contre un innocent, contre le Roi du ciel, contre le Fils unique de Dieu. Il est déjà en pièces et tout déchiré; son sang coule à gros bouillons; le pavé, la colonne et les murailles en sont teints. Arrêtez, cruels bourreaux, arrêtez, de la part de Dieu. Mais quelle voix terrible est-ce que j'entends, qui crie effroyablement : Frappez, bourreaux, redoublez vos coups, n'épargnez pas ce patient qu'on vous a mis entre les mains; allez au delà de cinq mille coups? C'est la voix du Père éternel. O Père éternel! où est votre miséricorde? où est votre justice? votre miséricorde n'ayant point de compassion de votre Fils unique, votre justice n'ayant point d'égard à son innocence, mais le faisant tourmenter en la place des coupables. Vous savez que ce sont nos crimes qui ont attiré sur lui les maux qu'il souffre : n'est-il donc pas beaucoup plus juste que nous en portions la peine? C'est nous qui vous avons offensé : cet Agneau ne fit jamais autre chose que de vous plaire et de vous honorer : pourquoi donc sera-t-il si rigoureusement puni? Nudités sales, péchés vilains de terre, c'est vous qui obligez le chaste et l'innocent Sauveur à souffrir ce honteux et douloureux supplice de la flagellation; je vous déteste, je vous abhorre, et je prie Dieu de vous exterminer du monde.

Tout est dans ce goût; mais le goût n'a rien à voir ici, et il ne

serait pas généreux d'insister sur ce point. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de crier au fanatisme, ni que la religion soit en péril pour n'être pas traitée dans ce livret avec toutes les convenances de style que comporte un si magnifique sujet. On y voit seulement l'enthousiasme d'un homme profondément pieux, dont l'aspect des lieux qu'il décrit et le souvenir des scènes horribles auxquelles ils ont servi de théâtre, ont exalté l'imagination et un peu échauffé le sang. Mais qui ne serait touché jusqu'au fond de l'âme du regret qu'il exprime de n'avoir pas été lui-même le poteau infâme où fut lié Jésus-Christ, afin de recevoir les embrassements du Sauveur, et lui épargner, comme il dit, quelques coups? Certes, ce regret n'est point d'un fanatique, ou du moins d'un fanatique dangereux, car le fanatisme qui offre ce caractère ne consiste pas dans une foi véhémence comme était celle du P. Parvillier, mais bien dans la violence qu'on déploie pour l'inculquer à autrui ¹.

J'ai cru qu'il ne serait pas inutile de mettre quelques planches en regard de ce style, et j'en ai choisi quatre sur les dix-huit dont se compose le livre. On remarquera que les légendes de la première planche ne correspondent pas aux scènes qu'elles indiquent. Cette contradiction se rencontre à tout moment dans les livrets de cette nature.

¹ On imprime autant de *Chemin du Calvaire* que de *Paroissiens*, mais aucun d'eux n'approche des *Stations* du P. Parvillier, pour l'onction, la véhémence, et l'amour profondément pénétrant. L'édition publiée à Paris par la Société des bons livres, entre dans des détails préliminaires relatifs à l'établissement et à la pratique de cette dévotion, qui sont instructifs et intéressants. On veut aujourd'hui l'explication et la raison de tout. Pour le P. Parvillier, il ne s'en met point en peine, et comme le P. Canaye, il était homme à dire aux donneurs de raisons : Eh, Messieurs, point de raisons.

Jésus est couronné d'épines.

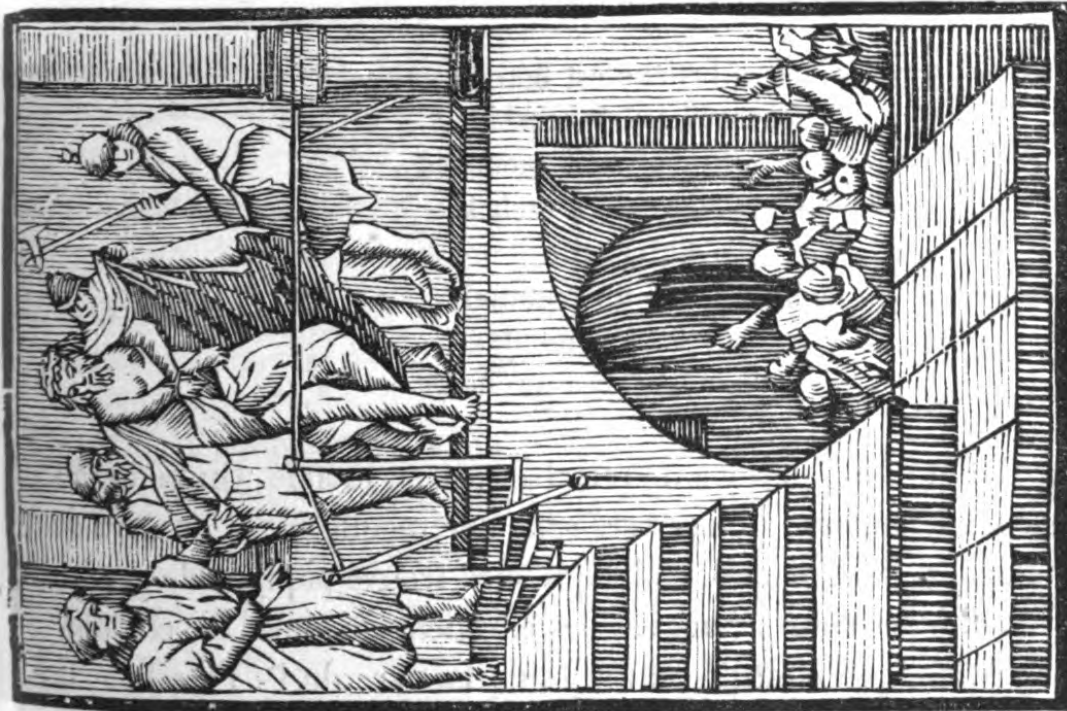


Jésus-Christ lave les pieds à ses Apôtres.





Jésus est lié à une colonne et déchiré à coups de fouets.



Jésus est mis en parallèle avec Barrabas, qui lui est préféré.

Un cantique spirituel sur la mort et la passion de N. S. Jésus-Christ termine ce livret. En voici un extrait :

A son cou une corde
 Le tient étroitement,
 Et sans miséricorde,
 Par les bras fortement.
 Juifs inhumains,
 Pourquoi lier les mains
 D'un innocent ?
 Flageller tout son sang.

Dedans sa chair divine,
 Et sur son chef sacré,
 Les piquantes épines
 Jusqu'aux os sont entrées,
 Puisque le sang
 Goutte à goutte descend
 De son cerveau,
 Tout en teignait le dos.

Si sa bouche est flétrie
 De soufflets, de crachats,
 Si ses joues sont meurtries,
 C'est pour notre rachat,
 Que l'Éternel
 Est comme un criminel
 Dans les tourments
 Pour nos crimes méchants.

C'est tout ce qu'il y a de plus barbare au monde. On penserait même volontiers que ces vers sont une moquerie, et l'œuvre de quelque soi-disant philosophe qui aura trouvé piquant de rendre ridicules des choses vénérées des chrétiens de toutes les communions. Mais ce n'est pas, à coup sûr, l'œuvre du P. Parvillier. Il était passionné, colère et trivial ; il n'était point stupide.

Le Chemin de la Croix, pris à la lettre, est l'espace que par-

courut Jésus-Christ en portant sa croix, c'est-à-dire depuis le palais de Pilate jusqu'au Calvaire ; on y comptait 1364 pas. La sainte Vierge, dit-on, le fit la première, après la mort de son Fils, mais surtout après l'Ascension, comme le rapporte Adrichome ¹, et suivant une tradition confirmée par la révélation que la sainte Vierge en fit elle-même à sainte Brigitte : *Pia habet traditio majorum beatam Virginem, quæ cum suis Filii sui vestigia ad Crucem usque secuta est, post ejus sepulturam huc redeuntem, Viam Crucis ex devotione calcasse.* A l'exemple de Marie, les saintes femmes et les filles de Jérusalem suivirent cette pieuse pratique, et cette pratique devint bientôt générale.

De nombreux pèlerins, que la sainteté des lieux attirait de toutes les parties du monde, se firent un devoir de vénérer les traces de Jésus-Christ, en montant, comme lui, au Calvaire. Les souverains pontifes encouragèrent cet exercice et y attachèrent des récompenses et des grâces. Mais l'impossibilité où sont la plupart des chrétiens de faire le voyage de la Terre sainte, les eût privés des consolations et des indulgences attachées au Chemin de la Croix, si l'Église n'y eût suppléé par une pratique à la portée de tous les fidèles. Elle consistait, comme elle consiste encore, à suivre dans les églises un chemin figuratif, représenté de distance en distance par des tableaux appliqués aux parois, et qui sont autant de *stations* que fit le Sauveur, lorsqu'il monta au Calvaire, chargé de sa croix. Ces *stations* sont au nombre de *douze*, lesquelles, si l'on y ajoute la descente de la croix et le transport au sépulcre, s'élèvent à *quatorze*, que l'on appelle les *Quatorze stations du Chemin de la Croix*.

Je ne saurais dire à quelle époque précise on imprima pour la première fois des livrets à l'usage de cette dévotion ; mais ils ne me semblent pas remonter au delà du commencement du dix-septième siècle. Ils procèdent à la fois du *Sanctum Sanctuarium*

¹ Dans sa *Descriptio Hierusal.*, c. XVIII.

crucis et patientiæ emblematicis imaginibus ornatum, auctore R. P. Petro Bivero ; Antuerpiæ, 1654, in-4°, et du Tableau de la Croix représenté dans les cérémonies de la sainte messe, ensemble le Trésor de la dévotion aux souffrances de N. S. J. C. ; Paris, 1651, pet. in-8°. Plus immédiatement, et surtout pour les figures, ils viennent du Regia Via Crucis, auctore D. Bened. Hæfteno ; Antuerpiæ, 1728, in-8°.

On ne s'attendrait guère à trouver parmi les livres religieux un livre de médecine ; on se tromperait pourtant. Presque aucune des maladies qui sont les plus communes n'y est omise, et, pour les guérir, il n'est besoin ni de médecin, ni d'apothicaire. Le même traitement économique est applicable aux hommes, aux animaux et aux fruits de la terre. Et, comme on ne peut qu'être très-curieux de connaître les remèdes qui produisent de si rares effets, je m'empresse de vous donner la recette de quelques-uns, en vous priant d'en faire l'essai et de les recommander ensuite à vos amis et connaissances.

Avez-vous mal aux dents, à la tête ou à l'oreille, dites :

Sainte Apolline la divine, assise au pied d'un arbre, sur une pierre de marbre, Jésus notre sauveur, passant là par bonheur, lui dit : Apolline, qui te chagrine ? — Je suis ici, maître divin, pour douleur et non pour chagrin ; j'y suis pour mon chef, pour mon sang et pour mon mal de dent. — Apolline, tu as la foi, par ma grâce rentourne-toi, si c'est une goutte de sang, elle chéra, si c'est un ver il mourra.

Ces paroles dites, récitez cinq *Pater* et cinq *Ave*, en mémoire des cinq plaies de notre Sauveur, et faites à chaque fois avec le doigt un signe de croix sur la joue qui correspond au mal, ou sur l'endroit de la tête qui est affligé ; on fera de même pour l'oreille et l'on sera promptement soulagé.

Souffrez-vous d'un mal d'aventure ou d'un panaris :

Après avoir plongé le doigt dans l'eau bouillante, couvrez-le d'un linge que vous aurez fait toucher à une relique de saint, et dites : Qui bout, qui bat, qui cuit sous cette peau, m'ôte sommeil et repos ? C'est

germe venu de Satan qui me cause un si grand tourment; j'ai croyance et mon âme est pure; soulagez-moi, saint Bonaventure.

On récitera cette prière jusqu'à ce que guérison s'ensuive.

Vos chevaux ont-ils des tranchées, ne perdez point le temps à courir chez le vétérinaire, dites seulement et faites ce qui suit :

Saint Georges, patron des cavaliers, et vous bienheureux saint Éloi, qui ferriez les chevaux du grand roi Dagobert, nous fions à vos soins le cheval où la jument d'un tel, de telle robe (dire le nom de la personne et la couleur du poil).

On impose une main sur la croupe du cheval et de l'autre on lui soutient le ventre en disant : Si tu as les avives, n'importe leur couleur, qu'elles soient tranchées rouge, ou que le mal provienne de toute autre cause, que saint Georges et saint Éloi te viennent en aide et que Dieu te guérisse, Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

On n'aurait pas eu tant à se plaindre des ravages causés depuis plusieurs années par la maladie des pommes de terre, si *le dimanche qui précède l'enseignement*, on avait planté au milieu des champs une croix de coudrier, et dit avec ferveur les paroles suivantes :

Jésus, divin maître, qui fites pour le peuple les miracles des pains et des poissons ; Jésus, providence du pauvre et du riche ; Jésus, bienfaiteur des affamés ; Jésus, qui n'avez pu voir aucune misère sans la soulager, faites descendre votre bénédiction sur cette terre à laquelle le travail de nos bras demande la subsistance ; Jésus, médecin des âmes, ô daignez être médecin de notre nourriture ; ôtez le noir du blé, le chancre des arbres, et la pourriture de la pomme de terre.

Saint Fiacre et saint Agricole, intercédez auprès du Père et du Fils pour le salut et l'abondance des récoltes ; faites tomber la grêle en vapeur, et ôtez des champs la stérilité et le poison invisible ; éloignez disette et famine, qui mettent la révolte au cœur des femmes et des enfants, et poussent au gibet ceux que désespèrent les plaintes de leur famille et la dureté des heureux du monde. Priez pour nous, ô grand saint Fiacre, ô bon saint Agricole, suppliez Dieu comme nous

le supplions nous-mêmes, qu'il ne nous châtie plus, et qu'il ait compassion de son peuple. Amen.

Après avoir dit cette oraison, on récitera deux *Pater* en mémoire du miracle des poissons, et cinq *Ave* en commémoration de celui des cinq pains.

Enfin, car il ne faut rien oublier, si vous êtes sous l'influence de quelque noueur d'aiguillettes, dites, et vous serez dénoué, ces simples paroles :

Seigneur Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, et de la bienheureuse vierge Marie, miraculeusement fécondée par l'opération du Saint-Esprit, Verbe Dieu et chair, nous implorons votre miséricorde afin que vous nous délivriez de tout empêchement et maléfice du démon, et nous donniez faculté d'engendrer, concevoir et nourrir des enfants pour la vie éternelle. Au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit †. Ainsi soit-il.

On continuera ainsi : Montrez-vous, richesse de Jacob, communiquez-nous la vertu d'Abraham et de Sara sa chaste épouse, et nous vous conduirons Isaac sur la montagne. Amen.

On devra s'abstenir du devoir conjugal pendant cinquante jours, disant cette prière soir et matin, et l'aiguillette sera dénouée.

J'en passe et des meilleurs. Toutes ces recettes sont tirées du *Médecin des pauvres, ou recueil de prières et oraisons précieuses contre le mal de dents, les coupures, les rhumatismes, les fièvres, la teigne, la colique, la brûlure, les mauvais esprits, etc.*, in-12, 12 pag., Montereau, S. D.; revu, corrigé et augmenté dans l'édition de Paris, Librairie populaire des villes et campagnes, in-12, 18 pag., 1848, et ayant pour titre : *Le Vrai médecin des pauvres*, avec cette épigraphe :

Laissez rire,
Et soyez Chrétien,
Au rieur adviendra le pire,
A vous seul adviendra le bien.

Christus regnat, Christus imperat,
Christus vincit;

J. C. règne, J. C. ordonne,
J. C. triomphe.

Ayez, jeunes ou vieux,
Toujours confiance en Dieu.

C'est un très-mince extrait d'un livre célèbre : *La Médecine et la Chirurgie des pauvres*, par Dom Nicolas-Alexandre, Paris, 1714, in-12, souvent réimprimé. Mais il n'a rien de commun, comme on pourrait le croire, avec le *Médecin charitable* de Philippe Guybert, Lyon, 1654, in-12. Ce même Guybert donna le bonnet à Guy Patin.

M. Baudot, de Troyes, a fait une espèce d'édition expurgée de ce livre, in-18, 11 pag. Elle est sans date, mais est toute moderne. L'éditeur a eu soin de ne consulter ici que les règles de la raison pure, et c'est de quoi il nous informe dans une courte préface dont il n'est pas inutile de reproduire les termes :

Loin de nous ces idées de maléfices et enchantements ! De semblables croyances ne peuvent qu'irriter le Seigneur.

Que l'on accepte donc cette nouvelle édition du *Médecin des Pauvres* comme seule digne de l'homme pieux et de bon sens. Ce petit livre nous rapprochera de Dieu et pourra nous en attirer toutes les grâces, s'il y a foi et piété dans la récitation de ces prières.

Sur terre, il n'y a jamais eu que Dieu visible ou invisible à l'homme ; croire aux revenants est absurde ; on a pendant des siècles abusé de la faiblesse des intelligences, on a fait jouer des pantins, on a fait parler ou gémir dans l'ombre ; tout cet échafaudage d'une sorcellerie organisée, aurait pu être souvent renversée par la simple balle d'un pistolet ; un enfant de notre époque eût fait, avec son sabre de fer-blanc, fuir ces revenants qui trompèrent si longtemps la crédulité publique.

Pour se conformer à ce plan, M. Baudot, entre autres recettes curatives, nous recommande celles-ci :

*Oraison pour demander la guérison des piqûres d'épines,
écorchures, clous et furoncles.*

Doux Jésus, la couronne d'épines qui fut posée sur votre front n'y

laissa que trous de gloire ; pourtant l'épine est malfaisante ; mais où règne la foi elle n'est qu'impuissante. J'espère en vous et vous prie à mains jointes, mon Dieu, *per Christum natum, mortuum, resurrectum et vivum in æternum, exi spina aut vermiculum.*

Oraison pour demander la guérison de la pierre, des rétentions d'urine et des maux de reins.

Mon Dieu, qui fites tomber les roches de Jéricho, brisez les pierres qui font souffrir votre serviteur, et que par l'efficacité des roches de *hirim* et *thumim* portées par le grand-prêtre Melchisédec en l'arche d'alliance, elles éclatent en poussière et ne puissent se renfermer. *Amen.*

Le *Journal de l'amateur de livres*¹, t. I, p. 86, donne sur les opuscules de ce genre et sur leur origine des conjectures assez judicieuses :

C'est dans les couvents, dit-il, que s'étaient réfugiés, au moyen âge, les derniers vestiges des connaissances humaines. C'est là qu'on trouvait encore quelques idées saines sur la vertu des plantes, quelques restes de la science médicale des anciens. C'est là seulement que les malades pouvaient obtenir quelque soulagement à leurs maux. Il est donc probable que ces cures si célèbres dans l'histoire des saints furent produites, en grande partie, par les secours de l'art. Mais des hommes dont la souffrance avait surexcité l'imagination, des malades plus pieux qu'éclairés, ne pouvaient rapporter leur guérison à une cause si naturelle ; ils aimaient mieux l'attribuer à quelque relique ou à l'intercession de quelque saint. Les moines eux-mêmes, soit par excès d'humilité, soit par tout autre motif, laissèrent, involontairement peut-être, s'accréditer l'opinion que leurs soins n'étaient qu'un faible auxiliaire. Le peuple put alors se créer à sa guise toute une pharmacopée spirituelle, qui conserve encore de nos jours une grande partie de son autorité. Parfois il fut déterminé par des motifs sensés : qu'une maladie particulière régnât dans une contrée, il s'y trouvait un couvent où cette maladie était l'objet d'une étude spéciale, où le traitement,

¹ L'auteur de ce *Journal*, qui malheureusement a cessé de paraître depuis longtemps, est le savant bibliophile P. Jannet, éditeur de la *Bibliothèque elzévirienne*.

par suite, devait amener presque toujours de bons résultats. Les malades proclamaient leur guérison, et la réputation du saint auquel ce monastère était consacré se répandait au loin. Mais cela n'arriva que dans des cas assez rares sans doute ; aussi prit-on le parti d'attribuer à chaque saint la guérison d'une maladie dans laquelle le vulgaire saisissait quelque rapport avec son nom. C'est ainsi qu'on invoquait :

- Saint Acaire, pour adoucir les personnes acariâtres ;
- Saint Agapet, contre les coliques venteuses ;
- Saint Aignan (*sain-Taignan*), contre la teigne ;
- Saint Aiguebaut, contre les noueurs d'aiguillettes ;
- Saint Atourni, contre les étourdissements ;
- Saint Boniface, pour obtenir de l'embonpoint ;
- Saint Clair, Sainte Claire, sainte Flaminie de Clermont, sainte Luce, contre les maux d'yeux ;
- Saint Claude, pour la guérison des boiteux ;
- Saint Cloud, contre les boutons à la peau ;
- Saint Étanche et saint Fiacre, pour les hémorroïdes ;
- Saint Eutrope, pour l'hydropisie ;
- Saint Fort, contre les faiblesses ;
- Saint François de Sales, contre les chancres et les ulcères de mauvaise nature ;
- Saint Genou, contre la goutte ;
- Saint Job, saint F....., contre la gale et les maladies honteuses ;
- Saint Ladre, contre la ladrerie ;
- Saint Léger, contre l'embonpoint ;
- Saint Loup, pour le mal aux jambes ;
- Saint Mammard, pour le mal aux mamelles ;
- Saint Mein, pour la gale aux mains ;
- Saint Marcoul, contre les écrouelles ;
- Saint Ouen, pour recouvrer l'ouïe ;
- Saint Paterne, contre la stérilité¹ ;
- Saint Raboni, contre les mauvais maris, etc.

Ces idées sur la guérison des maladies par les prières sont fort répandues. Nous les retrouvons, plus ou moins modifiées, en Italie et

¹ Les femmes stériles invoquaient aussi saint Guignolet, duquel, il n'y a pas plus de vingt ans, on pouvait voir encore la statue à Rueil, aux portes de Paris. Saint Greluchon était invoqué dans le même cas que saint Guignolet.

en Espagne. Gœrres cite un livre populaire allemand¹ qui correspond à notre *Médecin des pauvres*. Il conclut en disant que ce livre mériterait d'attirer l'attention de la police, si elle ne préférait laisser au temps le soin d'en faire justice. Le temps ne se hâte pas.

Quant à l'Espagne, on lit dans les notes de M. Germond de la Vigne, sur *don Pablo de Ségovie*, p. 384 :

La science des *Ensalmos* ou Oraisons était une science importante dans laquelle prenaient des degrés toutes les duègues, tous les mendiants, et dont les aveugles étaient les plus célèbres adeptes. Il y en avait pour tous les maux, pour toutes les affections, et leur succès était infailible si elles étaient récitées avec componction, d'une voix grave et posée. L'oraison à sainte Apolline était, entre toutes, d'une puissante efficacité, et dissipait à l'instant la rage de dents la plus opiniâtre. Le savant bachelier Sanson Carasco la conseilla à la gouvernante de don Quichotte, et Célestine, portant un message d'amour, s'introduisit chez une jeune fille, sous prétexte d'en demander copie. L'aveugle, qui fit l'éducation de Lazarille de Tormes, était un recueil vivant d'*Ensalmos*, il en savait cent et tant. Enfin Pedro de Urdelamas, le héros d'une comédie de Cervantes, disait, en passant en revue les plus célèbres :

Se la del anima sola;
 Se la de san Pancraccio;
 La de san Quirce y Acacio;
 Se la de los sabafiones (engelures)
 La de curar tiricia (jaunisse),
 Y resolver lamparones (écrouelles).

Voici l'*Oraison de sainte Apolline*, telle que la donne M. Germond de la Vigne dans une note de sa traduction de la Célestine (p. 88) :

A la puerta del Cielo
 Polonia estaba ;
 Y la Virgen Maria
 Alli pasaba

¹ Romans buchlein, etc. (*Die teutschen Volksbücher*, p. 208.)

— Diz, Polonia, que haces?
 Duermes o velas?
 — Señora mia, ni duermo ni velo,
 Que de un dolor de muelas
 Me estoy muriendo.
 — Por la estrella de Venus
 Y el sol poniente;
 Por el santísimo sacramento
 Que tuve en mi vientre
 Que no te duela mas ni muela ni diente.

Il est assez plaisant de voir la sainte Vierge jurer *par l'étoile de Venus*; il ne serait pas difficile de trouver des exemples de ces monstrueuses extravagances dans les *Ensalmos* français.

En voilà suffisamment sur ce sujet. Je ferai pourtant une dernière remarque, c'est que, dans la plupart de ces oraisons, tantôt on prescrit aux malades de continuer le *traitement jusqu'à guérison parfaite*, tantôt on leur prescrit des neuvaines pour le rendre efficace, s'il se montre impuissant. Dans l'un et l'autre cas, on gagne du temps, et le temps est le meilleur topique dans les maladies du corps comme dans celles de l'esprit. Mais si la foi, dans le traitement des maladies, agit de concert avec la nature, tout n'en va que mieux, et il n'y aurait pas grand mal non plus quand le patient ne se croirait obligé de son retour à la santé qu'à Dieu seul.

Un des petits livres les plus plaisants, je dirai même les plus impertinents de la librairie du colportage, est l'*Entrée de l'abbé Chanu dans le paradis, avec les événements singuliers, lorsqu'il y est entré et parvenu après son trépas*, in-18, 10 pag., Tours, Placé, et Épinal, Pellerin, S. D.; in-18, 11 pag., Montbéliard, Deckherr; et Charmes, Buffet, aussi S. D. Dans l'édition de Montbéliard, le titre porte, *avec des événements irréguliers*, qui est un merveilleux exemple de l'altération des textes. Je confesse que je ne sais absolument rien de cet abbé

Chanu¹. A en juger seulement par ce livret, c'était un drôle qui, avec la manie de la chicane, avait le talent de se tirer des plus mauvais pas, et, comme il est dit dans le texte, de « savoir se retourner. » Il arrive après sa mort à la porte du paradis, dont il exige effrontément qu'on lui livre l'entrée. A ce sujet, il entame une conversation avec saint Pierre pleine de finesses de Normand, et toutefois ne peut obtenir de passer. Saint Pierre finit par l'envoyer au diable, c'est-à-dire en enfer, où il est reçu par les anges rebelles. Mais je ne veux pas déflorer ce conte en l'abrégeant.

ENTRÉE DE L'ABBÉ CHANU DANS LE PARADIS

L'abbé Chanu est mort ; il s'adresse à saint Pierre : Bonjour, saint Pierre ; je ne croyais pas sitôt être des vôtres ; mais enfin me voici, un homme ecclésiastique, qui vous demande une petite place en paradis ; je vous promets que je ne serai point importun ; je vous serai plus utile que vous ne croyez, car j'ai toujours aimé à rendre service dans le monde.

SAINT PIERRE. — Il n'y a point de place pour vous ; bien d'autres comme vous m'en ont demandé, qui le méritaient mieux que vous ; je les ai renvoyés.

L'ABBÉ — Voilà une singulière aventure ! permettez-moi un petit moment ; n'y a-t-il point ici de justice ? Vous me rebutez, je suis seul ; si vous aviez un peu plus d'éducation, vous auriez pour le moins dû me donner quelque lecture¹ : mettez un peu plus de politique. Vous êtes le gardien d'une porte, je le sais ; vous agissez en maître ; un homme est un homme, lorsqu'il se présente pour vous prouver

¹ Je crois pourtant qu'il s'agit de Martial Chanut, abbé d'Issoire, fils de Chanut qui fut ambassadeur en Suède au milieu du dix-septième siècle. Il est l'auteur de quelques ouvrages, entre autres d'une traduction du *Concile de Trente*, publiée en 1674, et dont il est parlé dans le *Journal des Savants*, le 16 décembre de la même année. Tout semble indiquer ici qu'il était conseiller d'église, quoique la *Biographie générale* de MM. Didot ne le dise pas.

² C'est-à-dire quelque signification ou notification d'un arrêt.

que vous ne savez ce que vous dites. Je veux parler à M. Saint-Jude, du parlement de Normandie¹ ; j'ai quelque chose à lui dire ; vous ne pouvez pas refuser une personne de mon rang.

SAINT PIERRE. — M. Saint-Jude n'est point ici, il est en purgatoire.

L'ABBÉ. — Quoi ! M. Saint-Jude n'est point ici, il est en purgatoire ? Et s'il y est, où irai-je ?

SAINT PIERRE. — Aux enfers ; votre place y est retenue depuis longtemps ; vous ne savez donc pas qu'il n'y a qu'un seul homme de juste ici ? Vous voulez parler à Saint-Jude ; cela ne se peut.

L'ABBÉ. — Oh ! non, je ne le vois pas, je ne crois pas même qu'il y soit.

SAINT PIERRE. — Allez prendre la place qui vous est réservée ; vous y trouverez Cerbère à la porte ; il ne vous dira mot ; tout est arrangé en conséquence contre vous il y a plus de trente ans.

L'ABBÉ. — Je ne suis pas des plus réjouis.

SAINT PIERRE. — Je sais bien que vous êtes *abbé* ; vous avez tant fréquenté la justice, que vous êtes l'un et l'autre² : ainsi partez.

L'ABBÉ. — Qui me conduira ? je ne connais ici personne. N'y aurait-il point quelqu'un qui me conduise en lui promettant quelque chose ?

SAINT PIERRE. — Oui, voici deux anges rebelles qui prendront soin de vous.

L'ABBÉ. — Allons donc, mes amis, dans ces lieux infernaux ; je n'y serai pas longtemps ; je sais bien me retourner, vous verrez.

LES ANGES REBELLES. — Vous aurez bien du mal, mon pauvre abbé ; il n'y a ici ni tour ni détour.

L'ABBÉ. — Je vois que vous ignorez bien des choses ; vous n'avez donc pas encore lu le *Commentaire des Ordonnances* ? Si vous saviez, je me suis trouvé dans le cas de perdre dix procès, et je m'en suis encore tiré très-honorablement. Il n'est que d'avoir un peu d'argent et savoir la chicane ; il y a remède à tout. Dites-moi, à propos de quoi saint Pierre a-t-il le droit de refuser les gens sans vouloir les laisser parler à personne ?

LES ANGES REBELLES. — Saint Pierre est un homme choisi pour disposer à son gré de l'entrée ou du refus du paradis.

L'ABBÉ. — Vous savez donc que mon arrêt est prononcé ?

¹ Sans doute un ancien confrère.

² C'est-à-dire abbé et conseiller.

LES ANGES REBELLES. — Vous ne savez donc pas le jugement de l'homme?

L'ABBÉ. — Mais pourtant si l'homme criminel doit être entendu, j'ai du jugement souverain appelé comme d'abus. Vous ne m'apprendrez pas la chicane. Mais dites-moi, pourquoi suis-je condamné?

LES ANGES REBELLES. — Nous allons vous le dire, pauvre abbé. Quantité de morts, en revanche des injustices que vous leur avez faites, et que vous leur avez fait faire, nous ont dit que vous étiez séduisant, que vous aviez des amis conseillers à qui vous aviez fait faire des injustices contre leur gré; ils vous croyaient vrai honnête homme, ils se sont trompés; ils vous ont cherché, ils ne vous ont point trouvé. Vous avez par là entremis de mauvaises causes sur votre conduite¹, vous avez fait gagner des procès injustes², vous avez ruiné de pauvres gens qui vous regardaient comme un oracle; l'argent qu'ils vous payaient pour les frais, que vous disiez vous être dû, vous leur en devez encore considérablement; vous êtes mort sans penser à la restitution. Tous ces gens-là déposent contre vous, mon pauvre diable. Sans ressource et sans espérance, vous êtes des nôtres.

L'ABBÉ. — Où allez-vous me conduire?

LES ANGES REBELLES. — Nous allons vous placer dans l'antichambre de Griffon; après cela vous trouverez votre place; c'est lui qui vous la donnera en personne.

L'ABBÉ. — Est-il parlant?

LES ANGES REBELLES. — Ah! très-parlant, mais ses conversations sont courtes.

L'ABBÉ. — Ah! qu'il fait chaud! Amis, amis, à moi! je n'en puis plus; je n'ai jamais tant souffert.

LES ANGES REBELLES. — Ce n'est que fumée au prix du lieu où l'on va vous mettre.

L'ABBÉ. — A quel état me vois-je réduit? N'y a-t-il pas d'audience, de juges ou de parlements? Je crois que oui, car je vois M. Cossard, mon ancien ami. Bonjour, monsieur Cossard; comme vous voilà!

M. COSSARD. — Bien chaudement, monsieur l'abbé. Que dites-vous de notre habitation?

L'ABBÉ. — Il n'y a rien de plus terrible. Les tourments que l'on

¹ Texte inintelligible.

Autre preuve qu'il était conseiller.

endure sont au delà de l'imagination. Mais dites-moi, monsieur Cossard, n'y aurait-il pas moyen de se retirer de ce lieu-là? Je vous ai pourtant vu avoir de bons détours.

M. COSSARD. — Ah! ma foi, monsieur l'abbé, il n'y a point de remède.

L'ABBÉ. — Dites-moi, est-ce qu'il n'y aurait pas de chemin pour aller en purgatoire? M. Saint-Jude y est, si je trouvais une fois le chemin, le diable aurait beau faire, il ne m'aurait pas.

M. COSSARD. — Cela est vrai; si vous y étiez une fois, ce serait bon; mais vous ne pouvez y aller. Voilà un chemin; mais voyez ce gros animal qui garde à la porte, c'est lui qui gouverne tout, c'est lui qu'on appelle Cerbère; il ne quitte jamais la place que par l'ordre de Griffon.

L'ABBÉ. — M'obligeriez-vous bien, monsieur Cossard, de donner une assignation à Griffon, qui est si méchant?

M. COSSARD. — Par-devant qui, dites-moi?

L'ABBÉ. — Par-devant M. Pluton, dieu des enfers.

M. COSSARD. — A la bonne heure; si cela vous oblige, je le veux bien.

L'ABBÉ. — Écrivez donc, que je vous dicte l'exploit.

CONTENU DE L'EXPLOIT

L'an mil sept cent quatre-vingt-dix¹, le douzième jour de la présente année, à huit heures du matin, à la requête de M. l'abbé Chanu, détenu dans les enfers de la fournaise ardente, paroisse des flammes dévorantes, qui demande le lieu et domicile dans le purgatoire, maison demeurante de M. Saint-Jude, Jean-Nicolas Cossard, huissier, exploitant partout les enfers, demeurant rue du Souffle-le-Feu, soussigné, donne assignation à M. Griffon, directeur-général, des lieux infernaux, demeurant rue du Gouffre, paroisse des Eaux-Basses, à son domicile, parlant à sa personne, à comparaître jeudi prochain par-devant M. Pluton, pour se voir condamner.

L'ABBÉ. — Portez ceci à M. Griffon.

M. COSSARD. — Monsieur Griffon, je suis avec bien des respects votre serviteur. Voici un mot de lettre que l'abbé Chanu vous envoie.

M. GRIFFON. — C'est bon.

¹ Date, non pas de la première édition de ce livre, fort antérieure à la Révolution, mais de quelque réimpression.

M. COSSARD. — C'est un exploit, il faut aller trouver le juge.

M. GRIFFON s'en va au juge. — Monsieur Pluton, voyez une assignation que l'abbé Chanu m'a fait donner ; il me demande sa liberté.

M. PLUTON. — Il n'en sera pas maître ; c'est un insolent du premier ordre ; il faut déchaîner Cerbère. Quand il arrivera, nous allons le faire dévorer ; s'il n'arrive pas, je l'envoie chercher.

Cerbère s'en va le chercher, et dit :

— Où est l'abbé Chanu ?

— Il nous a dit qu'il allait au contrôle.

Cerbère va au contrôleur :

— L'abbé Chanu est-il ici ?

LE CONTRÔLEUR. — Il est sorti d'ici tout à l'heure ; il a enfilé un chemin que voici. Quand il vous a aperçu, il s'est sauvé ; il est déjà bien loin ; vous aurez bien du mal de l'attraper.

CERBÈRE. — C'est droit le chemin du purgatoire ; il ne trouvera pas les portes ouvertes pour y entrer ; il reviendra sûrement.

Cerbère s'en retourne à Pluton et à Griffon :

— L'abbé Chanu n'est pas au contrôle ; dès qu'il m'a vu arriver, il s'est sauvé. Il a pris le chemin du purgatoire, et sûrement qu'il y est. Vous auriez mieux fait de me laisser à ma place que de me faire courir après cet homme-là, car je prévois que nous ne le trouverons pas aisément.

M. PLUTON. — Voilà encore un de ses tours au lieu de revenir à son procès, il a profité de ton détachement ; il s'est sauvé, il a bien fait.

L'ABBÉ entre dans le purgatoire. — Monsieur Saint-Jude, j'ai l'honneur de vous souhaiter le bon jour.

M. SAINT-JUDE. — C'est le pauvre petit abbé Chanu : ah ! bonjour, mon ami, d'où venez-vous ?

L'ABBÉ. — Des enfers.

M. SAINT-JUDE. — Quoi ! des enfers ? comment avez-vous fait pour en sortir ?

L'ABBÉ. — Je me suis d'abord présenté à saint Pierre ; il m'a refusé et envoyé au diable ; mais je souffrais trop ; je l'ai fait assigner par M. Cossard, que j'ai trouvé heureusement aux enfers. Quand le diable a vu mon assignation, il a été trouver le juge pour lui conter mon procès ; après quoi on a déchaîné Cerbère. Il venait après ma culotte ; je l'ai aperçu de loin et je me suis sauvé par le chemin où il était à garder la porte, puis je suis venu vous trouver.

M. SAINT-JUDE. — Qu'il a de l'esprit, ce pauvre petit abbé Chanu ! Il me disait toujours bien qu'il se retirerait des mains du diable. Qu'allez-vous faire ici ? je pars demain pour le paradis.

L'ABBÉ. — C'est bon ; vous m'y mènerez avec vous, si vous voulez bien.

M. SAINT-JUDE. — Je le voudrais bien ; mais il n'est pas possible pour ce moment, puisque saint Pierre vous a refusé.

L'ABBÉ. — Mettez-moi sous votre robe ; saint Pierre ne s'en doutera pas. Une fois que j'y serai entré, bien habile qui m'en chasserait.

M. SAINT-JUDE. — J'aurai bien des reproches ; je vous ai toujours tant aimé ! mais enfin partons. Bonjour, saint Pierre, votre pauvre Saint-Jude a fait son temps.

SAINT PIERRE. — Entrez, monsieur.

Tous les deux sont entrés dans le paradis ; l'abbé s'est montré.

SAINT PIERRE. — Qui est cet homme-là ? Il est damné, qu'on le chasse !

M. SAINT-JUDE. — Ayez pitié de lui, c'est mon ami et mon clerc.

L'ABBÉ. — Ah ! j'y suis entré et j'y resterai. Quand on est une fois ici, on n'en ressort jamais.

SAINT PIERRE. — Voilà un tour dont je ne me serais pas douté. Mais il n'entrera désormais aucune personne avec des robes, qu'elle ne soit visitée aux portes.

Un autre livret, fait à l'imitation du précédent, est le *Dialogue de l'Ombre de feu M. l'abbé de Nant avec son valet Antoine*, in-18 de 12 pages ; Carcassonne, chez Coutelle, et Toulouse, S. D. Le maître s'exprime en vers français, le valet en vers aussi, mais en patois du Languedoc. Je conjecture que l'abbé est désigné par le nom de son abbaye, située vraisemblablement à Nant, bourg de l'arrondissement de Milhau, dans l'Aveyron.

Cet abbé était, ou un grand priseur, ou un grand fumeur ; peut-être l'un et l'autre. Ce qu'il y a de sûr, comme on va le voir, c'est qu'il mourut d'excès de tabac. Arrivé aux sombres bords, et ne pouvant payer Caron, qui lui demande un péage exorbitant, il revient chez lui dans le dessein d'y prendre de l'argent. C'est alors que son ombre apparaît à Antoine. Le valet,

effrayé, ne reconnaît pas d'abord son maître ; à la fin, il le devine, à l'odeur de tabac qu'exhale le fantôme. Il lui demande si c'est le désir de faire provision de cette drogue, qui le ramène sur la terre. L'autre répond qu'il vient chercher de l'argent pour payer Caron. Il espère, ajoute-t-il, en trouver encore dans son cabinet ; mais Antoine le détrompe. Ses héritiers, dit-il, n'ont laissé que les quatre murs. Pour lui, il garde dans un coffret, tant en hardes qu'en espèces, quelque chose comme une dizaine de sous. Si l'abbé les désire, et que Caron veuille s'en accommoder, ils sont à lui.

Que m'offres-tu ? dix sous ! Il veut dix mille francs.

s'écrie l'abbé. Antoine tombe de son haut. Il reproche alors à son maître de ne s'être pas jeté à la nage dans l'Achéron, ou de n'avoir pas rossé Caron, comme fit Hercule, quand il alla tirer des enfers son ami Thésée. Mais où trouver cet argent ? Il n'y a pas dans tout Nant une seule personne en état de le prêter. Quant aux héritiers, ils ne donneront pas seulement un liard.

Alors l'abbé propose de s'adresser à son ancien intendant ; mais cet homme est mort aussi. Qu'à cela ne tienne ; on s'adressera à Guibal, ami de cet intendant. Guibal, après la mort de l'abbé, a fait sa main dans les appartements ; il a de l'argent pour lui et pour les autres ; il ne se refusera certainement pas à apporter lui-même la somme demandée à Caron, vers qui l'abbé se dispose à retourner.

Mais, avant de se mettre en route, l'ombre est arrêtée par l'envie de savoir comment on s'est conduit envers ses restes mortels, et ce qui s'est passé pendant et après ses funérailles. Il interpelle Antoine à ce sujet :

Mais dis-moi, s'il te plaît,

Les honneurs qu'on me fit, lors de ma sépulture ;
Sans doute on t'appela pour assister à tout ?

ANTOINE. You bous au bau counta dés pés jusquos al bout.
Quan bous fous qu'érets mort, dégus nou jetec larmo,

Nou y abio qué jou qué fousquès en alarmo.

L'OMBRE. Quoi! l'on ne pleura pas?

ANTOINE. Nou y soungèren pas.

L'OMBRE. Les Jurats, sans pleurer!

ANTOINE. Abion d'autrés affas :

D'abord qu'agéréts fait la dernière badado,
Né partiguèren dux per garda la nisado;
L'aoutré fasquec sala justomen bostré corps,
Dé la mémo fayçou qué né salon lés porcs;
Et pey lé fec pléga dins uno simple télo.

L'OMBRE. L'aube que l'on me mit était-elle fort belle?

ANTOINE. Nou boun cargaren pas.

L'OMBRE. On ne m'habilla pas en ecclésiastique?

ANTOINE. Bous fasquéron pas maï qu'aurion fait à un laïco.

L'OMBRE. Et comment m'osa-t-on passer par Montpellier?

ANTOINE. Nou y cerquéron pas tant de cérémougnié.

L'OMBRE. Quels prêtres me portaient?

ANTOINE. Dus mulets de litiéro,

Qué bostrés héritiés ménèron de la fiéro;
Et n'emplouyéron pas, per fa bostros aunous,
Ni mougés, ni abats, ni capelas, ni croux...

L'OMBRE. Et quand je fus à Nant, comment fit le chapitre?

ANTOINE. Bous bouillon enterra, moussu, d'ambé la mitro,
Habillat en prélat, la crosso dins las mas;
Més bostrés héritiés nou ba boulgueron pas.

L'OMBRE. A-t-on jamais plus vu pareille ingratitude?
Mon ami, que dis-tu d'un procédé si rude?

ANTOINE. Anfin bous an tratat coum'un brabé paysan,
Coum'un simple pillard et coum'un artisan;
Soulomen an pagat à moussu lou bicari
Un tiers dé ço qué cal per bostré mourtuari.

L'OMBRE. Et les prêtres voisins furent-ils bien payés?
Les fit-on bien dîner? furent-ils défrayés?

ANTOINE. Quand agèren cantat le *Requiem* et lé resto,
Lour douneren cinq sous per ana fayré festo.

L'OMBRE. Si j'eusse deviné, j'aurais été plus sage,
En donnant tout mon bien pour un meilleur usage.

ANTOINE. Diblots abé dounat aquélis ornomens
A la gleyso de Nant, ou diblots per lé mens

- Croumpa calqué founds per fayré uno capèlo ;
Noun pas layssa moussi l'argen dins l'escarcèlo.
- L'OMBRE. La Parque me surprit dans mon aveuglement ;
Je n'étais plus à moi quand je fis testament.
J'aurais laissé du fond pour marier des filles ;
Mais je n'eus pas le temps d'arranger mes coquilles.
- ANTOINE. Quant on bol fa quicon, bal may puleou que tard ;
Nou cal pas espéra lou joun dé soun départ.
Quan bésiats que Cloutoun bous dounabo l'alarmo,
Dibiots sounja d'abord al salut dé bostr'amo...
Jou bous disié toutjoun ; tout lé moundé bous erido :
Aquel maudit tabac bous coustara la bido.
En serbitou fidel ou bous au disioy tout ;
Més bous né sourisiots sans né respondré mout.
A tabé, per mo fé, sé aguessi crésut
Qué ma péno fougués esta ta mal pagado,
Bous aurioy bé quittat per fa bélo laissado...
- L'OMBRE. Je suis au désespoir que tu sois mécontent,
Mais je ne puis rien plus dans mon état présent.
Adieu, mon cher ami, le jour s'en va paraître ;
Il nous faut séparer, souviens-toi de ton maître.
- ANTOINE. Jou bous coubidarioy dé préné un boun repas ;
Més pusqué bous ets mort, say qué nou manjats pas.
- L'OMBRE. Les morts ne mangent pas, au moins en l'autre monde.
Il te faut, mon ami, les venir voir là-bas.
- ANTOINE. Adisiats : podi pas, peccayré,
Récoumandats mé fort soulomen à moun payré.
- L'OMBRE. Je ne le connais pas ; te ressemble-t-il fort ?
- ANTOINE. Mé semblo tout cagat : lou troubarets d'abord.
Démandats à Plutoun lou cantou des grouillés,
A qui lou troubarets qu'adobo dé souillés ;
Digats my sé bous play qué tardarey pas gayré,
Per l'y téni soulas, dé l'y manda ma mayré.

Cela ne manque pas d'esprit, et j'ai regretté de ne savoir pas à qui en revient l'honneur. C'est en vain que j'ai fait toutes les recherches possibles pour découvrir quelque chose touchant l'auteur et le héros de cette satire ; je n'ai pas pu en venir à bout.

En désespoir de cause, je m'étais adressé aux éditeurs ; ils m'ont fait l'honneur de me répondre qu'ils n'en savaient pas plus que moi, mais que je pouvais m'adresser à l'archevêque de Toulouse. On pense bien que je n'en ai rien fait. Il est bon d'être curieux, mais il ne faut pas être impertinent.

Les trois livrets suivants se ressemblent par le fond sinon par la forme : 1° *Examen de conscience, et remèdes contre le péché, suivi d'un abrégé de la foi et de l'exercice du chrétien, pour les retraites, missions et temps Pascal*, in-18, 23 pag., Épinal, Pellerin, S. D.

2° *Examen de conscience, destiné principalement à l'usage de la jeunesse. Il peut servir à des personnes d'un âge plus avancé, en y ajoutant l'examen sur les devoirs de leur état, nouvelle édition*, in-18, 54 p, Tours, Mame, 1851.

3° *Examen de conscience, destiné principalement à l'usage de la jeunesse, pouvant servir à des personnes d'un âge plus avancé, en y ajoutant l'examen sur les devoirs de leur état. Nouvelle édition, augmentée de diverses prières de Liguori*, in-18, 32 p. Agen, Pradère, 1849.]

On est frappé d'épouvante à la lecture des innombrables péchés qu'on est exposé à commettre chaque jour ; que dis-je ? chaque heure, chaque minute, chaque seconde, et il n'en est pas un seul peut-être, sauf pourtant les plus gros, dont on ait le droit de s'avouer innocent. Néanmoins, même comme lecture de curiosité ou de désœuvrement, ces petits livres ne peuvent produire sur la conscience que des effets excellents. On s'y voit comme dans un miroir, mais un miroir qui dissimule les qualités, laissant l'homme face à face avec tous ses défauts, avec ceux dont il se glorifie, avec ceux qu'il ne se soupçonnait pas, avec ceux dont il cherche à étouffer jusqu'au souvenir. C'est presque se confesser que de subir jusqu'au bout cette épreuve.

Ces péchés sont divisés en trois classes : péchés contre les commandements de Dieu ; péchés contre les commandements de

l'Église, et péchés capitaux; le tout est suivi de remèdes généraux contre le péché, et accompagné d'actes, d'oraisons et de cantiques.

Les plus légers manquements n'y sont point omis, et avec raison; ce sont eux qui mènent aux fautes et quelquefois aux crimes. Que de crimes, en effet, n'ont-ils pas eu leur germe, par exemple, dans une simple désobéissance à ses parents, dans un mouvement de vanité froissée, dans la première convoitise du bien d'autrui! C'est pourquoi il n'est pas surprenant que les détails les plus minutieux, les plus futiles en apparence, soient du ressort de ces Examens.

Arrachez brin à brin
Ce qu'à produit ce maudit grain,
Ou soyez sûrs de votre perte.

Sur l'article des serments l'un de ces Examens dit :

Je m'accuse d'avoir juré par le nom de Dieu, comme : Mon Dieu, oui; mon Dieu, non; parbleu, morbleu, ma foi, etc.; c'est aussi vrai qu'il n'y a qu'un Dieu : d'avoir prononcé le mot *sacré* avec le nom de Dieu, sans le nom de Dieu, et autres paroles grossières, B. F., diable, etc.

Sur les devoirs religieux et la prière :

Je m'accuse d'avoir manqué d'assister à la grand'messe, pouvant y aller; d'avoir passé dans l'église comme dans une rue, pour abrégé le chemin; d'y avoir passé sans faire une prière à Dieu; d'y avoir mené des chiens.

Sur la bonne foi à l'égard d'autrui en matière d'argent :

Quand on s'est trompé en me donnant de l'argent, je m'accuse de n'avoir point rendu ce qu'il y avait de trop.

Quand je n'ai point donné assez, et qu'on ne s'en est point aperçu, je m'accuse de n'avoir point rendu ce qu'il y avait de moins;

D'avoir cherché à mettre des pièces de monnaie que je savais bien être de mauvaise matière ou trop légères ;

D'avoir trompé en vendant ;

D'avoir trompé au jeu.

L'écueil de ces Examens, c'est lorsqu'ils touchent aux sixième et neuvième commandements : « Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement ; » « L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement. » Aussi, l'un de ces petits livres fait-il, à ce sujet, cette remarque prudente :

Sur ces commandements, nous n'avons pas mis dans l'examen les péchés les plus nécessaires à déclarer, parce que ce détail pourrait blesser la modestie ; mais le pénitent doit rechercher avec soin tout ce qui peut être opposé à la chasteté, le déclarer avec sincérité à son confesseur, pour qu'il puisse juger de l'énormité du crime, et apporter le remède convenable.

Et il se conforme le plus possible à ce plan, ne s'étendant pas au delà des paroles, des pensées, des regards et des menues actions déshonnêtes.

Un autre est moins discret ; il nous donne un paragraphe ainsi conçu :

Je m'accuse d'avoir eu des songes auxquels j'ai donné occasion, et pris plaisir à mon réveil. — Baisers sensuels.

Actions : seul, — avec des personnes de mon sexe, d'un sexe différent, — parent, — allié, — personnes mariées, — consacrées à Dieu, des êtres irrésonnables (*sic*).

Mouvements déréglés volontaires, — postures indécentes.

Il me semble que quelques-uns de ces détails n'auraient pas dû entrer dans un formulaire. Ces questions ne doivent être posées qu'au tribunal de la pénitence, et encore faut-il que le confesseur ait assez de pénétration pour deviner, à travers les aveux qu'il reçoit, qu'on lui tait quelque chose des énormités prévues par le formulaire, et assez d'onction pour déterminer son

pénitent à surmonter la fausse honte qui l'empêche de le déclarer.

Sauf le dernier passage cité, ces Examens de conscience sont donc de bons livres, écrits sérieusement et dans le but le plus sérieux du monde. Qui croirait pourtant qu'on ait fait aussi sérieusement un livre très-houffon sur le sacrement de pénitence? Ce livre fut composé au commencement du dix-huitième siècle, et il a pour titre : *L'Accusation correcte du vray Pénitent, où l'on enseigne la manière qu'il faut éviter et celle qu'il faut suivre en déclarant ses péchés, Sacrement de Confession*, par le R. P. P. Chaurend, Missionnaire jésuite, in-12, Troyes, P. Garnier, 1724. Elle fut réimprimée sous le même titre, in-12, 22 p., à Épinal, par Pellerin, S. D. C'est notre édition. Elle se divise en quatre dialogues : 1^o le confesseur et le pénitent idiot et grossier qui ne dit rien ; 2^o le confesseur et le pénitent idiot et rusé qui ne dit pas assez ; 3^o le confesseur et le pénitent qui dit trop ; 4^o le confesseur et le pénitent instruit qui dit bien.

Les trois premiers degrés sont apparemment ceux par lesquels il faut passer, avant de parvenir à se confesser correctement. Rien n'est plaisant comme ces idiots, tout idiots qu'ils sont ; leur naïveté n'est pas sans une forte teinte de malice ; ils s'expriment plus en Normands qu'en Bécotiens, et répondent moins parce qu'ils ne le savent que parce qu'ils ne le peuvent pas. Le premier, quand le confesseur l'interroge, parle en termes généraux, comme lorsque répondant à la question s'il n'a point de péchés depuis cinq ou six mois, il dit :

Ah! mon père, nous n'en faisons que trop! plût à Dieu pourtant! car nous sommes si grands pécheurs, que nous l'offensons à toutes les heures et à toutes les minutes, pauvres misérables! *mcâ culpâ*.

CONFESSEUR. — Il faut dire si vous avez fait quelque péché ; par exemple si vous avez détracté.

PÉNITENT. — Hé bien ! si j'ai juré, j'en demande pardon à Dieu ; si j'ai détracté, j'en demande à Dieu pardon.

Premièrement, il s'explique sur le nombre de ses péchés.

PÉNITENT. — Mon père, je ne me suis pas confessé depuis six mois, et depuis ce temps-là j'ai juré Dieu.

CONFESSEUR. — Combien de fois avez-vous juré ?

PÉNITENT. — C'était bien souvent.

CONFESSEUR. — Combien de fois à peu près ?

PÉNITENT. — Plus souvent qu'il ne faudrait.

CONFESSEUR. — Mais encore, combien de fois ?

PÉNITENT. — Tant que je ne saurais le dire.

CONFESSEUR. — Est-ce dix fois ?

PÉNITENT. — Oui, mon père.

CONFESSEUR. — Est-ce cent fois ?

PÉNITENT. — Je crois qu'oui.

CONFESSEUR. — Est-ce cent ou dix fois ?

PÉNITENT. — Oui, mon père, mettons-en tant que vous voudrez, je ne vous peux pas mieux dire...

Secondement, il s'excuse de ses péchés.

CONFESSEUR. — Avez-vous dit des mensonges ?

PÉNITENT. — Oui, mon père, mais qui s'en pourrait tenir ?

CONFESSEUR. — Avez-vous maugréé ?

PÉNITENT. — Oui ; mais ma femme en est la cause : elle est si méchante qu'elle me fait damner.

CONFESSEUR. — L'avez-vous battue ?

PÉNITENT. — Il est bien force ; mais elle n'en vaut pas mieux.

CONFESSEUR. — N'avez-vous rien dérobé ?

PÉNITENT. — J'ai dérobé un boisseau de blé à mon maître, mais c'est peu de chose.

CONFESSEUR. — Combien valait-il ?

PÉNITENT. — Un écu.

CONFESSEUR. — Il le faut payer.

PÉNITENT. — Mais il me retient un écu de mes gages.

CONFESSEUR. — Pourquoi vous le retient-il ?

PÉNITENT. — Parce que je lui ai rompu un outil qui valait un écu.

CONFESSEUR. — Il faut donc payer cet outil.

PÉNITENT. — Mais ne s'en est-il pas payé ?...

Il s'obstine contre son confesseur.

CONFESSEUR. — Voulez-vous du mal à quelqu'un ?

PÉNITENT. — Nous ne nous parlons pas, mon frère et moi.

CONFESSEUR. — Depuis quel temps ?

PÉNITENT. — Depuis plus de six ans.

CONFESSEUR. — Allez donc vous réconcilier avec lui, puis vous reviendrez vous confesser.

PÉNITENT. — Je vous promets, mon père, que je le ferai.

CONFESSEUR. — Vous êtes-vous confessé autrefois de cette inimitié ?

PÉNITENT. — Oui, mon père, et j'ai toujours promis de me réconcilier.

CONFESSEUR. — Vous êtes-vous confessé de tous ces larcins que vous venez de déclarer ?

PÉNITENT. — Oui, mon père.

CONFESSEUR. — Que vous disait votre confesseur ?

PÉNITENT. — De fort bonnes raisons.

CONFESSEUR. — Ne vous ordonnait-il pas de restituer ?

PÉNITENT. — Oui, mon père, mais j'ai toujours eu bonne volonté.

CONFESSEUR. — La volonté n'est pas bonne, si elle n'est efficace, et si elle ne fait ce qu'elle peut faire. C'est pourquoi, puisque jusqu'à présent vous avez toujours trompé vos confesseurs, je ne puis me fier à vous ; allez donc vous réconcilier avec votre frère, et restituer vos larcins, et vous aurez l'absolution.

PÉNITENT. — Donnez-moi l'absolution, et je vous promets que je le ferai.

CONFESSEUR. — Allez le faire, et ensuite je vous la donnerai.

PÉNITENT. — Je veux communier tout à l'heure.

CONFESSEUR. — Vous ne pouvez bien communier que cela ne soit fait.

PÉNITENT. — Mais je vous promets que j'ai bonne volonté, et que je le ferai.

CONFESSEUR. — Puisque vous avez si souvent manqué, on ne doit plus se fier à vous.

PÉNITENT. — Que dira-t-on si l'on voit que vous me renvoyez sans absolution ?

CONFESSEUR. — Afin qu'on n'y prenne garde, je vous donnerai la bénédiction, on croira que c'est l'absolution.

PÉNITENT. — Donnez-moi, s'il vous plaît, l'absolution ?

CONFESSEUR. — Je ne puis le faire sans me damner, et vous damner aussi.

PÉNITENT. — Je n'ai jamais vu un tel confesseur.

CONFESSEUR. — Tous les confesseurs vous auraient traité de la sorte, si vous vous fussiez confessé comme il faut.

PÉNITENT. — Si vous ne me donnez pas l'absolution, vous serez cause que je ne gagnerai pas ce beau pardon.

CONFESSEUR. — N'importe, car aussi bien vous ne pouvez pas le gagner avant d'avoir fait ce que je vous dis.

PÉNITENT. — Vous serez cause que je ne me confesserai jamais.

CONFESSEUR. — Ah! misérable, vous montrez bien que vous n'êtes pas en état de vous confesser, retirez-vous d'ici.

PÉNITENT. — Vous ne voulez pas me donner l'absolution?

CONFESSEUR. — Non, je ne la donnerai pas que vous ne fassiez ce que je vous dis.

PÉNITENT. — Vous ne voulez pas me la donner?

CONFESSEUR. — Non.

PÉNITENT. — Je vous promets que je me vais faire huguenot.

CONFESSEUR. — Allez, misérable! puisque vous ne voulez ni restituer, ni vous réconcilier. Que les huguenots vous ouvrent leurs temples, comme à plusieurs sans religion.

Il y a certainement une intention maligne dans le sexe que l'auteur a donné au *Pénitent qui dit trop*. Le dialogue est extrêmement curieux, et je penserais dérober au lecteur un plaisir très-réel si je ne le rapportais pas ici tout entier.

DIALOGUE TROISIÈME

LE CONFESSEUR ET LA PÉNITENTE QUI DIT TROP

LA PÉNITENTE. — Bonjour, bon père, et bonne fête ; comment vous portez-vous ?

CONFESSEUR. — Dites votre confession.

PÉNITENTE. — Mon père, je suis une pauvre femme, veuve, chargée d'enfants : je n'ai ni ami ni abri. Ah! mon père, prêchez bien pour les pauvres femmes veuves, et vous gagnerez les œuvres de miséricorde.

CONFESSEUR. — Combien y a-t-il que vous n'avez été à confesse?

PÉNITENTE. — Il n'y a pas longtemps, car, Dieu merci, j'ai coutume de me confesser souvent depuis que j'ai ouï dire à un prédicateur que

nous devons toujours être prêts, parce que nous ne savons ni le jour ni l'heure de notre mort.

CONFESSEUR. — Dites-moi donc promptement combien il y a de temps ?

PÉNITENTE. — Je vous dirai, mon père, que j'ai coutume de me confesser tous les premiers dimanches des mois, toutes les fêtes de Notre-Seigneur, de Notre-Dame et des Apôtres ; car je suis des confréries du Rosaire et du Scapulaire, du Cordon et de plusieurs autres.

CONFESSEUR. — Dites, en un mot, depuis quand vous n'avez été à confesse ?

PÉNITENTE. — Vous saurez, mon père, que je voulais me confesser dimanche passé ; mais il me survint tant d'embarras à la maison, que je ne pus jamais m'en dégager, et j'eus bien de la peine d'entendre la dernière messe ; si l'on ne l'eût pas dit un peu plus tard que de coutume, je crois que je l'aurais perdue.

CONFESSEUR. — Ne voulez-vous pas me répondre ? En un mot, combien y a-t-il de temps que vous n'avez été à confesse ?

PÉNITENTE. — Il y a un mois tout juste, car c'était le quatrième du mois passé, et nous sommes au cinquième du courant ; or, comptez, mon père, et vous trouverez juste que...

CONFESSEUR. — C'est assez ; dites-moi en peu de mots vos péchés.

Elle raconte les péchés des autres.

PÉNITENTE. — J'ai un enfant qui est le plus méchant garçon que vous ayez jamais vu ; il jure, il bat sa sœur, et à l'école il dérobe tout ce qu'il peut pour jouer, et suit de méchants fripons ; l'autre jour, en courant, il perdit son chapeau. Enfin, c'est un méchant garçon, je veux vous l'amener, afin que vous l'endoctriniez.

CONFESSEUR. — Dites-moi vos péchés.

PÉNITENTE. — Mon père, j'ai une fille qui est encore pire : elle est opiniâtre, n'obéit jamais, je ne la peux faire lever le matin, je l'appelle cent fois : « Marguerite ! — Plait-il, ma mère ? — Lève-toi promptement, et descends ! — J'y vais. » Elle ne bouge pas. « Si tu ne viens, tu seras battue ! » Elle s'en moque, et, quand je l'envoie à la ville, je lui dis : « Reviens promptement ! » Cependant elle s'arrête à toutes les portes, comme l'âne du meunier ; elle babille avec tous ceux qu'elle rencontre, et, quand elle me fait cela, je la bats ; ne fais-je pas bien ?

CONFESSEUR. -- Dites vos péchés et non pas ceux de vos enfants.

PÉNITENTE. — Il se trouve, mon père, que nous avons dans notre rue une voisine qui est la plus méchante de toutes ; elle jure, elle querelle tous ceux qui passent ; personne ne peut la souffrir, ni son mari ; elle s'enivre, et vous direz, mon père : Qui est celle-là ? C'est...

CONFESSEUR. — Gardez-vous bien de la nommer, car à la confession il ne faut jamais faire connaître les personnes dont vous déclarez les péchés.

PÉNITENTE. — C'est elle qui vient se confesser après moi ; grondez-la bien, car vous ne lui en sauriez trop dire.

CONFESSEUR. — Taisez-vous donc, et ne parlez que de vos péchés.

Pour dire un péché en deux mots, elle raconte des histoires.

PÉNITENTE. — Vous saurez, mon père, mon ami, qu'un jour je me levai de bon matin pour aller au marché ; j'appelai ma voisine : « Voisine. — Plait-il ? — Voulez-vous venir avec moi au marché ? — Fort volontiers, dit-elle, attendez-moi. — Venez donc vite. — Tout à l'heure, tout à l'heure. » Nous allons ensemble à la boucherie, j'é voulais acheter de la viande, on me voulait donner tantôt de la brebis, car je la connais fort bien, elle n'est pas malaisée à connaître, tantôt un endroit où il n'y avait que des os, je ne voulus pas en prendre ; car, mon père, nous avons des bouchères, vous prêchez contre elles, et si elles n'ont point de conscience.

CONFESSEUR. — Laissez-moi toutes ces histoires, et dites votre péché.

PÉNITENTE. — Eh bien, mon père, pour couper court, puisque vous êtes pressé, j'allai acheter quelques herbes, des choux et de la salade de chicorée.

CONFESSEUR. — Dites donc votre péché.

PÉNITENTE. — Ayant fait ma provision, je revins à ma maison toute seule ; car ma voisine s'arrêta encore au marché, parce qu'elle a toujours beaucoup à faire avec plusieurs revendeuses.

CONFESSEUR. — Ne voulez-vous pas achever ?

PÉNITENTE. — Tout à l'heure, mon père, tout à l'heure. Quand je fus à ma porte, je m'aperçus qu'on m'avait pris un peu de fumier que j'avais amassé dans la rue ; quand je vis cela, je m'emportai ; et vous savez, mon père, que qui perd son bien, perd son sang. Je criai à ma fille : « Marguerite ? — Plait-il, ma mère ? — Qu'est devenu ce fumier ? — Je n'en sais rien, » dit-elle. Je demandai à toutes nos voisines qui l'avait pris. « Ce n'est pas moi, dirent-elles ; — ni moi, — ni moi. »

Alors je leur dis : « Que le diable emporte celui qui l'a pris ! » Voilà tout, mon père.

Elle fait des dénombrements inutiles.

PÉNITENTE. — J'ai dit des imprécations à mon fils, à ma fille, à mon valet, à ma servante, au compagnon, à l'apprenti, au voisin, à la voisine. J'ai dit à mon enfant : « Que ne puisses-tu crever ! que la peste te vienne ! que le malin t'emporte ! vaurien, belitre, larron, ivrogne, sac à vin, voleur, pendar, brigand, coquin, scélérat, excommunié, etc. »

Elle répète des paroles superflues.

PÉNITENTE. — Mon père, j'ai juré ; mon père j'ai menti ; mon père, j'ai murmuré.

CONFESSEUR. — Laissez ce mot de père, dites seulement : j'ai juré, j'ai menti.

PÉNITENTE. — J'ai maugréé, je m'en accuse ; j'ai murmuré, je m'en accuse ; j'ai médité, je m'en accuse ; j'ai juré, je m'en accuse.

CONFESSEUR. — Laissez-moi ces mots : Je m'en accuse.

PÉNITENTE. — J'ai mal parlé, j'en demande à Dieu pardon ; j'ai menti, j'en demande à Dieu pardon ; j'ai été indévote, j'en demande à Dieu pardon.

CONFESSEUR. — Cela est superflu d'ajouter ces mots : J'en demande à Dieu pardon.

PÉNITENTE. — J'ai menti à mon escient.

Elle s'accuse de ce qui n'est pas péché.

CONFESSEUR. — Laissez ce mot : A mon escient.

PÉNITENTE. — Ah ! mon père, j'ai fait un grand péché. Ah ! le grand péché. Hélas ! je serai damnée. Quoique mon confesseur m'ait défendu de le dire, néanmoins, mon père, je veux vous le déclarer.

CONFESSEUR. — Ne le dites point, puisque votre confesseur vous l'a défendu ; je ne le veux point entendre.

PÉNITENTE. — Ah ! n'importe, je vous le veux dire ; c'est un trop grand péché. J'ai battu ma mère.

CONFESSEUR. — Vous avez battu votre mère, misérable ! c'est un cas réservé, et un crime qui mérite la potence. Et quand l'avez-vous battue ?

PÉNITENTE. — Quand j'étais petite, à l'âge de quatre ans.

CONFESSEUR. — Simple, ne savez-vous pas que tout ce que les enfants font avant l'âge de raison, qui est environ l'âge de sept ans, ne saurait être péché?

PÉNITENTE. — J'ai désiré ma mort.

CONFESSEUR. — Mais auriez-vous bien voulu être morte tout de bon?

PÉNITENTE. — Oh que nenni! Je l'ai désirée à mon enfant.

CONFESSEUR. — Auriez-vous voulu qu'il lui fût arrivé quelque mal?

PÉNITENTE. — Dieu m'en préserve!

CONFESSEUR. — Pourquoi donc dites-vous cela?

PÉNITENTE. — Je me suis fâchée du bien d'autrui.

CONFESSEUR. — Est-ce par envie que vous avez été envieuse du bien d'autrui?

PÉNITENTE. — Non, mais j'aurais souhaité que le bon Dieu m'en eût donné autant. Je me suis réjouie de la mort d'un fils qui était incommodé.

CONFESSEUR. — Pourquoi vous réjouir? est-ce que vous lui vouliez du mal?

PÉNITENTE. — Non; mais parce que je me vois délivrée d'une grande peine qu'il nous donnait à tous.

CONFESSEUR. — Ce n'est pas un péché ¹.

PÉNITENTE. — Je me suis réjouie de la mort de mon oncle, qui m'a laissé son héritage.

CONFESSEUR. — Vous êtes-vous réjouie de sa mort, ou d'avoir eu son héritage?

PÉNITENTE. — C'est d'avoir eu son héritage.

CONFESSEUR. — Cela n'est pas non plus un péché ².

PÉNITENTE. — J'ai jugé témérairement d'un garçon et d'une fille que j'ai vus en cachette se comporter mal.

CONFESSEUR. — Cela n'est pas un péché ni un jugement téméraire, quand ils vous donnent un juste sujet de juger mal d'eux, et vous pécheriez si vous jugiez qu'ils font bien.

PÉNITENTE. — J'ai travaillé les fêtes et dimanches.

CONFESSEUR. — Quel travail avez-vous fait?

PÉNITENTE. — J'ai attaché avec un point d'aiguille le collet au pourpoint de mon enfant.

CONFESSEUR. — Cela n'est rien.

¹ En vérité?

² Encore?

PÉNITENTE. — J'ai juré Dieu.

CONFESSEUR. — Vous avez juré Dieu ! Voilà qui est fort scandaleux pour une femme ; et comment disiez-vous ?

PÉNITENTE. — Je disais : Ma foi !

CONFESSEUR. — Cela ne s'appelle pas jurer Dieu, mais seulement jurer sa foi ; et quoiqu'il ne le faille jamais dire, ce n'est pas un péché.

PÉNITENTE. — J'ai blasphémé.

CONFESSEUR. — Comment disiez-vous ?

PÉNITENTE. — Je disais chienne à ma vache.

CONFESSEUR. — Tout cela n'est pas péché.

Elle augmente le nombre de ses péchés.

PÉNITENTE. — J'ai dit de grandes imprécations à mon enfant.

CONFESSEUR. — Combien de fois depuis votre dernière confession ?

PÉNITENTE. — Dix mille fois.

CONFESSEUR. — Comment pouvez-vous en avoir tant dit depuis un mois ?

PÉNITENTE. — Ah ! mon père, je n'en ai dit en tout que sept ou huit ; mais j'aime mieux en dire plus que moins.

CONFESSEUR. — Il ne faut jamais dire plus de péchés que vous n'en avez fait.

Elle emploie des formules de routine qui ne servent de rien.

PÉNITENTE. — J'ai fait des imprécations, je n'ai pas eu soin de me corriger, je retombe toujours dans les mêmes fautes ; je n'ai pas fait avec dévotion la pénitence qui me fut enjointe.

CONFESSEUR. — Ne me dites rien de tout cela, car cela ne signifie rien.

PÉNITENTE. — Je n'ai pas aimé Dieu de tout mon cœur, de toute mon âme et de toutes mes forces, ni mon prochain comme moi-même.

CONFESSEUR. — Laissez aussi tout cela.

PÉNITENTE. — Mais, mon père, je l'ai appris dans un livre, et je ne me confesse jamais autrement.

CONFESSEUR. — C'est pour cela que vous ne vous confessez jamais bien.

PÉNITENTE. — Je ne viens point à ce sacrement de pénitence avec préparation, ni avec la contrition nécessaire.

CONFESSEUR. — Si cela est, allez donc vous mieux préparer.

PÉNITENTE. — Mais j'ai fait du mieux que j'ai pu.

CONFESSEUR. — Puisque vous avez fait du mieux que vous avez pu, ne vous accusez pas de n'avoir fait ce que vous pouviez.

PÉNITENTE. — Je n'ai pas donné ma première pensée à Dieu.

CONFESSEUR. — Lui avez-vous donné la seconde ou la troisième? Ne voyez-vous pas que vous ne dites qu'un amusement?

Elle fait des demandes indiscretes.

PÉNITENTE. — Enseignez-moi donc, mon père, comment il faut faire pour se bien confesser.

CONFESSEUR. — Je n'ai pas le loisir ici, mais allez au catéchisme, et vous l'apprendrez.

PÉNITENTE. — Puisque vous n'avez pas le loisir, je vous prie de m'enseigner au moins l'oraison de sainte Marguerite, ou l'*Obsecro*, et je prierai Dieu pour vous.

CONFESSEUR. — J'ai encore moins le loisir pour cela.

PÉNITENTE. — Je vais donc dire toutes les prières que je dis en me levant et en entendant la messe, pour voir si je les dis bien.

CONFESSEUR. — Bonne femme, on ne vient à confesse que pour dire ses péchés.

PÉNITENTE. — Eh bien, mon père, laissons donc tout cela, et parlons d'une sœur que j'ai, qui est extrêmement pauvre, et qui a cinq ou six enfants qui meurent de faim, je vous prie de lui faire quelque charité, car elle en a grand besoin.

CONFESSEUR. — On ne doit point demander ni donner l'aumône à la confession.

PÉNITENTE. — Je n'ai donc plus qu'une chose à vous dire, de peur de vous importuner. Il y a un homme en cette ville qui me doit dix écus depuis plus de dix ans; je n'en puis avoir aucune raison, quoique je lui aie fait parler par plusieurs personnes. Je vous prie donc de me les faire payer.

CONFESSEUR. — Amenez-le-moi, et je l'exhorterai à le faire.

PÉNITENTE. — Il ne voudra pas venir : il faut, s'il vous plait, l'aller trouver.

CONFESSEUR. — Je ne puis y aller; retirez-vous de là, faites place aux autres, et ne faites point perdre de temps; allez apprendre à mieux vous confesser.

Le quatrième dialogue enfin, qui n'est pas moins curieux, et

que je rapporte également en entier, est le vrai modèle d'une confession régulière.

LE CONFESSEUR ET LE PÉNITENT INSTRUIT, QUI DIT BIEN.

LE PÉNITENT. — † *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen.*

Et les mains jointes, il dit :

Mon père, bénissez-moi, car j'ai péché. *Confiteor*, etc., et continue le reste jusqu'au *meâ culpâ*.

Il y a environ trois mois que je ne me suis confessé.

En ma confession, j'oubliai de dire que j'avais manqué une fois, par ma faute, d'assister à la messe un jour de fête.

On me donna pour pénitence de dire trois fois mon chapelet, et de n'aller au cabaret pendant trois mois; j'y ai été une fois par complaisance. Depuis cette confession, j'ai manqué de prier Dieu le matin et le soir trois ou quatre fois.

J'ai juré Dieu en colère trois fois, et c'était en la présence de mes domestiques.

J'ai dit des imprécations environ deux ou trois fois chaque semaine; mais je ne souhaitais point qu'il arrivât du mal à ceux contre qui je les disais.

J'ai travaillé un jour de fête sans nécessité, environ trois heures, et j'ai fait travailler mon valet; mais c'était en secret et sans scandale.

J'ai querellé ma femme trois ou quatre fois, et, dans mon emportement, je lui ai donné un soufflet.

J'ai ouï une fois mon fils qui jurait, et je ne l'en ai pas corrigé.

J'ai été mal avec mon frère pendant un mois; je lui souhaitais la mort toutes les fois que je le rencontrais, et c'était une fois par semaine; mais je me suis réconcilié avec lui avant de venir ici.

J'ai mal parlé d'une femme; j'ai dit devant trois personnes que je l'avais vue se comporter mal avec un homme; cela n'était pas véritable, mais j'ai désabusé ces personnes.

J'ai dérobé un setier de blé qui valait un écu; depuis ce temps, l'homme à qui je l'ai pris m'a fait tort de trente sous; voilà les autres trente sous que je lui dois, et je vous prie de les lui rendre; vous trouverez sur un billet le nom et la rue de celui à qui il faut les restituer.

Je me souviens que lorsque j'étais à l'armée, j'ai dérobé une poule à un paysan ; elle valait douze sous ; je ne puis la lui payer, mais je ferai à son intention les aumônes que vous m'ordonnerez.

En mesurant du blé, j'ai fait tort à chaque mesure d'environ une poignée, le tout monte à près d'une charge chaque fois. J'avais dessein d'amasser une somme notable. J'ai fait ces fausses mesures environ cinquante fois ; ce sont cinquante intentions mortelles. Depuis ce temps-là, j'ai restitué à ceux que je connais, et à l'hôpital.

J'ai menti trois ou quatre fois par semaine, sans causer préjudice à personne. Je ne me souviens pas d'autres choses.

Après cela, le confesseur l'exhorte comme il le juge nécessaire, lui impose une pénitence convenable, l'absout et le renvoie en paix.

Je crois, je le répète, que cet écrit a été fait sérieusement, mais que l'auteur participait de l'infirmité de son siècle, à savoir de cet affaiblissement déjà sensible du sens religieux dans toutes les âmes, et de cette tendance presque générale et passée à l'état de mode, de tourner en bouffonneries les choses de la religion. Non pas qu'alors on eût déjà cessé d'y croire, mais on craignait, en leur marquant trop de respect, d'être tenu pour *dévo*t ou pour hypocrite. Ce fut de mode d'abord parmi les gens de lettres, les philosophes donnant le ton, et commençant par se railler des pratiques, avec le ferme propos d'arriver au renversement des croyances. On s'essaye en France aux révolutions par le persiflage, comme on se prépare au duel avec des fleurets. Enfin, on vit des membres du clergé déshonorer leur caractère et leur robe, en se rendant complices de ces attentats. Et peut-être que la légèreté et l'esprit des abbés ont fait plus de tort à la religion que Voltaire et l'Encyclopédie, de même que la vanité et l'humeur de certains défenseurs de la monarchie en 1789, et de tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis cette époque, en ont plus hâté la ruine que ceux qui en étaient les ennemis déclarés.

CHAPITRE X

CANTIQUES SPIRITUELS

HISTOIRES ET VIES DE PATRIARCHES ET DE SAINTS
MISES EN CANTIQUES.

Ces cantiques, ces histoires et vies de saints ne sont que des légendes, les unes en vers, les autres en prose, réduites aux proportions voulues pour un colportage facile et peu coûteux. La critique moderne assigne pour origine aux légendes des saints les amplifications que les moines donnaient pour devoirs à leurs écoliers de rhétorique, et dont le sujet était la plupart du temps la vie de quelque confesseur et martyr. Naturellement ces jeunes gens allongeaient le plus possible la matière. Non contents de l'embellir de leurs propres inventions, ils y fourraient quantité de prodiges et de miracles absurdes tirés de Tite Live, de Valère Maxime, d'Ovide et de Julius Obsequens. Ces devoirs ne furent pas tous perdus ; les moines les recueillirent, ne pensant guère au parti qu'on en tirerait plus tard au nom et dans l'intérêt de la foi. Cependant les poètes y puisaient des sujets de chansons pieuses connues depuis sous le nom de noëls et de cantiques ; les *sonneurs* du temps, c'est-à-dire les artistes ambulants, les chantaient et en firent aussi des recueils. On en connaît d'imprimés

qui remontent au commencement du seizième siècle ; mais les premiers, vraisemblablement, ne sont point arrivés jusqu'à nous. Puis, lorsque Jacques de Voragine, Pierre Nadal et Ribadeneira écrivirent les vies des saints, ils puisèrent leurs matériaux dans les bibliothèques des monastères, et sans prendre le soin d'en peser la valeur, ils nous donnèrent les rêveries de quelques écoliers pour des documents historiques incontestables. Le peuple les reçut avec toute la simplicité imaginable. Quand ensuite la gravure vint confirmer les textes, et, dans ces livres à estampes qu'on appelait *libri pauperum* ¹, rendre les miracles pour ainsi dire palpables, il n'en fut que plus prompt à y croire et à les vénérer. C'est en vain que Tillemont, Baillet, Launoï, le *dénicheur de saints*, et Bollandus ont élagué considérablement de faits parasites ou suspects ; nos livrets populaires les ont maintenus. Un grand nom semble à cet égard autoriser leur persistance et leur crédulité. Le cardinal Baronius a lui-même écrit les vies de plusieurs saints apocryphes, entre autres celles de *saint Xinoris* et de *saint Almachius*. Ayant lu dans saint Chrysostôme le mot *ζυγωρις* (att. pour *συγωρις*), qui signifie *couple* ou *paire*, il le prit pour un saint et fit une biographie authentique de ce saint qui n'exista jamais. Il en est de même de *saint Almachius*. Le peuple, au moyen âge, canonisait volontiers les objets qui touchaient à la religion ou qui la lui rappelaient : les bibles, les psautiers, les missels, les almanachs étaient de ce nombre. Le mot de *saint* venait en quelque sorte de soi-même s'ajouter à leurs titres. Ainsi, quelque bon moine qui n'entendait peut-être pas même son bréviaire,

¹ Le moine Théophile, qui écrivait du douzième au treizième siècle, a parlé au liv. III, de son traité *de Diversis artibus*, ch. LXI, de ces *Libri Pauperum*, ornés, selon toute apparence, d'images peintes ou au trait, conformément au précepte de saint Grégoire : « Quod legentibus scriptura, hoc idiotis præstat pictura cernentibus; quia in ipsa etiam ignorantes vident quod sequi debeant, in ipsa legent qui litteras nesciunt, indè et præcipuè gentibus pro lectione pictura est. » (Voy. Renouvière, *Histoire de l'origine et des progrès de la gravure*, Bruxelles, 1860, p. 57.)

ayant lu un jour en tête d'un calendrier *S. Almachus*, par abréviation pour *S. Almanachus*, aura cru que ce nom était celui d'un saint, et ce saint à la longue aura été fêté conjointement avec la *Circoncision*, c'est-à-dire le 1^{er} janvier. Bientôt on écrivit la légende de ce saint ; on en fit un martyr qui périt à Rome, dans l'amphithéâtre, sous le préfet Alipius, et par la main des gladiateurs qu'il dissuadait de combattre. Baronius ne doute pas de son existence ; il n'a d'incertitude que sur sa date, son nom et la place qu'il doit occuper ¹. Il croit qu'il s'agit de saint Télémaque, martyr dont parle Théodoret ². Mais ce saint fut lapidé et l'autre tué à coups d'épée. On objecte qu'Alcuin a parlé d'*Almachius* ³ ; et que le mot *almanach*, qui est arabe, lui étant, selon toute apparence, inconnu, il n'a pu parler que d'un homme. Cela est vrai. Malheureusement Porphyre, six cents ans avant Alcuin, se servait du mot *almanach*, à propos des horoscopes, lesquels, disait-il, sont contenus *dans les almanachs*, ἐν τοῖς ἀλμανιαχοῖς. La question me paraît donc résolue.

Je reviens aux Cantiques.

Je parlerai d'abord de la *Grande Bible de Noël anciens et nouveaux*, Épinal, Pellerin, 88 p., S. D., réimpression avec des additions d'une part et des retranchements de l'autre, de la *Grande Bible renouvelée de Noël nouveaux, où tous les mystères de la naissance et de l'enfance de Jésus-Christ sont expliqués*, Troyes, P. Garnier, in-12, en trois parties de 64 pages chacune, 1758. L'une et l'autre édition ne sont venues elles-mêmes que longtemps après cette autre qui n'est pas sans doute elle-même la première, et qui a pour titre : la *Bible des Noël nouveaux faits en l'honneur de la nativité de N. S. Jésus-Christ*, Angers, Hénault, petit in-8^o goth., 1582.

Au moyen âge, et il y a moins d'un siècle encore, à Valladolid, en Espagne, la fête de Noël était célébrée dans les églises

¹ *Annal. ad ann. 595*, n^o 20.

² *Hist. eccles. lib. VI*, c. xxvi.

³ *De Divin. offic.*, c. iv

d'Occident par des scènes dramatiques ou *Mystères*, où, entre autres personnages, figuraient l'enfant Jésus dans une crèche, et la sainte Vierge et saint Joseph à ses côtés. Mais les mêmes scandales qui durent faire prononcer l'interdiction de la fête des Fous, s'étant produits aux représentations de celle de la Nativité, motivèrent contre elles les mêmes anathèmes. Bientôt il n'en resta plus de traces que dans l'*Office des pasteurs*, maintenu dans quelques églises, et qui était un répons chanté par les enfants de chœur et le clergé, pendant les *Laudes*, avant le cantique *Benedictus*. Quant au peuple, il chantait avec accompagnement de l'orgue, instrument qui était alors tout nouveau, des cantiques spirituels, des pastorales, des idylles sacrées, versifiés en langue vulgaire et ayant pour objet de rappeler et de célébrer le miracle de la naissance de l'Homme-Dieu. Ces cantiques furent appelés *Noëls*. Ils ont une commune origine avec les *complaintes* et autres pièces en langue vulgaire, qu'il était d'usage de chanter dans les églises, à certaines fêtes, surtout aux fêtes patronales. Le Bœuf¹ en donne plusieurs fragments. La musique de ces *complaintes* ou *histoires de saints* était encore du plain-chant, mais qu'il fallait un peu modifier pour qu'il pût s'appliquer à des paroles telles que celles-ci, du cantique sur la vie de saint Étienne :

Entendés tost achest sermon
 Et clair et lai tout environ :
 Conter vous veuil la passion
 De saint Esteule le baron ;
 Comment et par quel mesproison
 Le lapidèrent li felon
 Pour Jésus-Christ et pour son nom,
 Ja l'orrés bien en la lechon.

Des sous-diacres ordinairement, et quelquefois des enfants de chœur, chantaient un couplet de ces sortes de pièces, après quoi

¹ *Traité histor. sur le chant ecclés.*, p. 122 et suiv.

les chantres entonnaient quelques phrases latines sur le même sujet, comme dans la complainte ci-dessus, ces mots-ci : *Stephanus plenus gratia et fortitudine faciebat prodigia et signa magna in populo*. Ensuite la complainte en langue vulgaire recommençait. Voilà ce qu'on appelait *farsa* et *epistola farsita* ¹.

Il n'est pas difficile, remarque Amaury Duval, de découvrir ici l'origine des *Noëls*. Plusieurs des airs faciles à retenir qu'on y a mis, ont passé de génération en génération jusqu'à nos jours. En effet, les *Noëls* ont eu une bien plus longue existence que les proses des *Fous*, des *Anes*, etc., et que les *Épîtres farcies*. Ils ont pris le nom de la fête qu'ils célébraient; leur poésie en a conservé toute la naïveté qui était le caractère des fêtes religieuses chez nos aïeux, et ceux qui la voudraient plus ornée, n'entendent point le génie de ces compositions, dont toute la beauté est la simplesse, dont tout l'art doit être l'absence de l'art même.

La *Grande Bible de Noëls*, édition de Troyes, que j'ai sous les yeux, se divise, comme je l'ai dit tout à l'heure, en trois parties. Les cantiques n'y sont point indépendants les uns des autres, mais se lient entre eux comme les scènes d'un drame. C'est qu'en effet ils sont tour à tour une imitation et une transformation d'un *Mystère* qui a pour titre : *Chant natal contenant sept Noëls, ung chant pastoral et ung chant royal, avec ung Mystère de la Nativité, par Personnaiges, composez en imitation verbale et musicale de diverses Chansons, recüeilliz sur l'Escripiture sainte, et d'jcelle illustrez*, apud Sebastianum Gryphium, Lugduni, 1559, in-4°. Ce *Mystère*, de la composition de Barthélemy Aneau (mort en 1565), contient environ trois cents vers, et est tout en chansons sur des airs du temps. « Il se trouve ² le modèle de cette espèce de poème dramatique à qui l'on n'auroit peut-être pas donné une telle antiquité, » et

¹ *Hist. litt. de la France*, t. XV, p. 255, 256.

² *Histoire du Théâtre-François*, par les frères Parfaict, t. III, p. 43.

l'on voit assez qu'il était sous les yeux de Marguerite de Valois, lorsqu'elle composa sa *Comédie de la Nativité de Jésus-Christ* (1545)¹.

La première partie de ce drame (je parle de la *Grande Bible de Noël*), qui en est aussi le premier acte, commence au moment où Joseph et Marie près d'accoucher quittent Nazareth pour se rendre à Bethléem, et finit à la visite que les bergers et leurs femmes vont faire à l'accouchée. Dans la seconde partie ou second acte, on voit la présentation au temple, la circoncision, l'adoration des mages et la fuite en Égypte. Ici Jésus est sauvé et le drame est accompli. Aussi, le troisième acte (ou troisième partie) n'est-il, sauf un cantique sur le retour d'Égypte, que la répétition des scènes des deux premiers. Ce n'est pas qu'en certains endroits de la première et de la seconde partie, les cantiques ne cessent de se suivre, et que les chanteurs n'intervertissent çà et là l'ordre des faits, après l'avoir observé d'abord scrupuleusement ; mais ce désordre est un effet de la piété qui aime à revenir sur les motifs par lesquels elle a été excitée, et l'intelligence et la marche de l'action n'en souffrent aucunement.

Je bornerai mon examen et les citations qui en sont le fondement, à la première partie, n'y ayant à cet égard presque aucune différence entre elle et les deux autres.

Quelques mois après l'apparition de l'ange Gabriel à Marie, on publia dans la Judée un ordre de l'empereur Auguste, *exiit edictum a Cæsare Augusto*, qui ordonnait à tous d'aller se faire inscrire dans la ville de leur naissance ou de leur origine. Or,

Joseph, revenant un jour²
Peu satisfait

¹ On ne connaît pas l'auteur d'un autre mystère intitulé : *Nativité de Notre-Seigneur Jhesu Christ par personnages, avec la digne Accouchée*, réimprimé en caractères gothiques dans la *Collection de poésies, romans, etc.*, imprimée par Crapelet et éditée par Silvestre. Paris, 1859. C'est à peu près de la même époque.

² Cantique 1.

CHAPITRE X.

D'un long et pénible tour
 Qu'il avoit fait,
 Pour vendre un certain ouvrage,
 En souci,
 A peu près dans son langage
 Parle ainsi :

Marie, quelle douleur
 Va vous saisir,
 Et pénétrer votre cœur
 De déplaisir!
 Maintenant je viens d'entendre
 Un arrêt,
 Qu'il faut quitter, sans attendre
 Nazareth.

Le temps presse, il faut aller
 Donner nos noms,
 En Bethléem enrôler
 Tous nos surnoms.
 Rendons cette obéissance ;
 L'empereur
 En a fait une ordonnance
 Qui fait peur.

Demain donc nous partirons
 Au point du jour,
 Et comme nous y ferons
 Quelque séjour,
 Vous ferez de votre affaire
 Un trousseau,
 A loisir j'y pourrai faire
 Un berceau.

Je prendrai les instruments
 De mon métier,
 Les outils, les ferrements
 De charpentier,
 Pour y gagner notre vie,

Car je crois
Que nous y serons, Marie,
Plus d'un mois.

Ils partent. Chemin faisant et pour égayer le voyage, Marie raconte à son époux l'histoire de la captivité en Égypte ; Joseph, à son tour, dit l'histoire de Tobie.

Marie alors commençoit
A se lasser,
Et le bon Joseph pensoit
Où reposer.

Arrivés près d'une fontaine,

Notre-Dame s'y repose
Près de l'eau,
Et le bon saint Joseph pose
Son fardeau.

Puis, bénissant Dieu, ils chantent deux cantiques¹, l'un sur la chute du premier homme, l'autre sur le séjour des Hébreux dans le désert.

Cependant ils se remettent en marche, mais plus lentement, Marie étant très-fatiguée,

Mais avançant toujours le pas²,
Parce qu'il se faisoit fort tard.
Le soleil achevoit son cours,
Quand saint Joseph sçut engager
La Vierge à faire le discours
De leur céleste messenger³.

La Vierge avec humilité
Lui raconta dévotement

¹ Cantique 2 et 3.

² Cantique 5.

³ L'Ange Gabriel

Le mystère de charité
 Plein d'amour et d'étonnement ¹.
 Le bon saint Joseph commençoit
 A compter ses soupçons fâcheux,
 Mais d'autres gens qui s'avançoient,
 Vinrent alors se joindre à eux.

L'interruption causée par ces nouveaux arrivants ne nous fera rien perdre des soupçons qui tourmentaient Joseph ; nous le retrouverons plus tard, nous en déduisant les motifs et avouant avec candeur par quels moyens ils furent dissipés.

Ils atteignent enfin Bethléem, entrent dans la ville et cherchent aussitôt à se loger. Mais on les repousse de toutes les hôtelleries ; les plus honnêtes, sous prétexte qu'elles sont pleines ; les plus avarés et les plus égoïstes, sous d'autres prétextes plus impertinents les uns que les autres, comme par exemple que

Les gens de votre sorte ²
 Ne logent point céans ;
 Allez à l'autre porte
 C'est pour les pauvres gens.

Las enfin de chercher et d'être partout inhumainement éconduits, Joseph dit à Marie :

J'ai cherché partout en vain ³
 Sans trouver hôtellerie,
 Ni logis qui ne soit plein ;
 Allons au fauxbourg ; Marie,
 Nous y aurons logement.
 N'en doutez aucunement.

¹ La Conception.

² Cantique 4.

³ Cantique 6.

En entrant dans le faubourg et comme il était nuit, Joseph demande à une femme une chandelle :

Combien nous la vendrez-vous?
Est-ce pas cinq ou six sols?

La femme lui répond :

C'est un prix fait que six sols,
Sans en rabattre une obole ;
Je la vends autant à tous,
Je vous donne ma parole.
Mais que cherchez-vous si tard ?
Pourquoi vous mettre au hasard ?

Joseph lui donne l'explication qu'elle désire, et la bonne femme, touchée de compassion et ne pouvant toutefois les recevoir, parce que, dit-elle,

Tout est si plein chez nous
Que la maison semble étroite,
Et nous avons tant de gens
Qu'on ne peut tourner dedans,

leur indique

Un chemin rude en montant,
Lequel mène à une grotte,

et dit :

Logez-y pour cette nuit ;
Allez, il s'en va minuit.

Elle est même si bonne, qu'elle ajoute, en s'adressant particulièrement à Joseph :

Je ne veux point de vos six sols ;
Pour l'amour de la personne
Que vous avez avec vous,
De bon cœur je vous les donne.

Elle y joint du bois « pour chauffer un peu leurs doigts, » recommande à Marie de prendre son époux *sous le bras*, et à un valet de les éclairer :

Bon soir donc, mes bonnes gens.
 — Bon soir, bonne nuit, madame.
 — Éclairez-les, mes enfants.
 — Ne le souffrez point, ma femme.
 Dieu vous donne le bon soir ;
 A demain, jusqu'au revoir.

Là-dessus, ils partent et arrivent enfin à la grotte. Joseph l'examine et dit :

Je crois que cet endroit ¹
 Pour la nuit sera trop froid.

Mais l'âne et le bœuf, qui partagent leur mauvaise fortune, ont bien d'autres soucis. Joseph en fait la remarque et la communique à Marie en ces mots :

Nos deux pauvres bêtes
 Ont choisi ce petit coin,
 Elles tournent leurs têtes
 Vers la paille et vers le foin.

Le moyen âge trouvait, dans le mystère de la nativité, l'interprétation de ces paroles d'Isaïe : *Cognovit bos possessorem suum et asinus præsepe Domini sui*. Il n'est pas rare, en effet, de rencontrer ces deux animaux dans l'attitude de l'adoration auprès de la crèche de l'Enfant-Dieu. Voyez Sannazar.

Joseph poursuit :

Le recoin semble assez coi,
 Le pensez-vous comme moi?

¹ Cantique 7.

Marie est de cet avis et déjà se dispose à accoucher. Joseph, effrayé, veut courir chez la sage-femme : Marie l'en empêche :

Cher Joseph, reposez-vous,
Et nous mettons à genoux.

Mais Joseph, surpris :

Croyez-vous, madame,
Qu'ainsi vous accoucherez,
Sans aucune femme,
Et que vous enfanterez
En demeurant à genoux?
Comment donc l'entendez-vous?

L'heureuse délivrance de la Vierge met fin aux discours et aux inquiétudes de son époux.

Bientôt après, avertis par l'ange, les bergers arrivent à la crèche. L'un d'eux s'adresse au divin enfant :

Lorsque votre mère vous touche¹,
Elle peut amoureusement
Prendre un baiser sur votre bouche,
Vous embrassant étroitement.

Votre mère a cet avantage
Et votre père également,
Mais nous vous rendons notre hommage
En baisant la crèche humblement.

Touchée d'une si respectteuse et si tendre humilité, la Vierge répond :

Mes chers bergers, mon fils agréé
Les respects que vous lui rendez;
D'une douce œillade assurée
Il vous a tretsous regardez.

Vous qui brûlez de saintes flammes,
 Baisez tour à tour mon cher fils.
 Approchez donc, mes bonnes âmes,
 Voyez son aimable souris.

Les bergers n'osent encore ; Marie insiste :

Baisez ses pieds, baisez ses mains,
 Il vous les présente, et sa bouche.

« Ah ! » s'écrient les bergers :

Ah ! c'est trop, Sauveur des humains.

Chacun d'eux offre alors son présent ; l'un,

Un pain, du beurre, un pot de lait,
 Le beurre doit être admirable,
 Car il ne vient que d'être fait ;

l'autre,

Ce panier d'œufs,
 Cette poule et ce beau fromage ;
 Les œufs marqués¹ sont frais pondus ;

un troisième offre son manteau,

Pour défendre de la froidure
 Ce poupon si tendre et si beau,
 Et lui servir de couverture ;

un quatrième enfin, dont « les facultés ne sont pas grandes, »
 offre

Un pauvre petit pot de miel,

et ajoute :

Ne vous en souciez point, madame,
 Dès aussitôt qu'il sera jour,

On marque encore aujourd'hui d'une croix les œufs frais pondus.

Je m'en irai dire à ma femme
De vous venir faire sa cour.

En effet, les bergers ayant pris congé de l'accouchée, vont trouver leurs femmes auxquelles ils racontent leur visite. Soudain une impatience extraordinaire se manifeste chez toutes ces commères ; elles se hâtent, se gourmandent les unes les autres, et se communiquent leurs impressions avec une volubilité de paroles et une variété de commentaires tout à fait plaisantes :

Hâtez-vous, voisine !,
Venez promptement,
Et toi, Catherine,
Où tardois-tu tant ?
Tu n'es point pressée,
As-tu le loisir
De voir l'accouchée ?

— Je m'en vais descendre
Tout à ce moment :
Peut-on point attendre ?
Quel empressement !
Je cherche des langes
Et quelques drapeaux
Pour le roi des anges,
Cet enfant si beau.

— Pourquoi si parée ?
Et qui va-t-on voir,
Robe retroussée ?
Peut-on le savoir ?...

— Nous allons, ma mie,
Voir un nouveau-né,
C'est notre Messie
Qui nous est donné.

CHAPITRE X.

Nous verrons la mère
De ce beau poupon ;
Nous verrons le père ;
Ah ! que Dieu est bon !

Allons, mes compagnes,
Voir le fils de Dieu.
Est-ce en ces campagnes,
Autour de ce lieu,
Qu'il a pris naissance,
Qu'il a ses parents ?
Qui a connoissance
De ces bonnes gens ?

— Ne sois point en peine
De savoir ce lieu...

— La garde à la porte
Nous repoussera,
Et de cette sorte
Qui y entrera ?
Non les simples femmes,
Non la pauvreté,
Mais les grandes dames
Et de qualité.

— Crainte mal fondée,
Inutile soin,
Puisqu'à cette entrée
Tu ne verras point
Ni de grosses Gardes,
Ni de Hoquetons,
Ni de Hallebardes,
Ni de Mousquetons.

Elles se mettent en marche. Mais emportées par le désir d'arriver plus vite, et sans doute aussi étourdies par leur propre babil, elles dépassent la grotte et s'égarèrent. L'une d'elles s'en aperçoit et se hâte d'en avvertir les autres :

Mes bonnes sœurs, ne courez pas ¹,
 Vous descendez un peu trop bas :
 Ça, revenez donc sur vos pas,
 Car c'est ici l'étable.
 Demandons à celui qui sort
 Si ce fils adorable
 Est visible ou s'il dort.

Monsieur, si l'on m'a bien dépeint,
 C'est ici le lieu où le saint,
 Sortant d'un humble et chaste sein,
 Pour nous a pris naissance :
 Pourrions-nous, par votre faveur,
 Faire la révérence
 A notre bon sauveur?

La réponse à cette question ne se fait pas attendre ; elle sert de début au Noël suivant ;

Vous ne vous trompez pas, mesdames ²,
 Venez, entrez, mes bonnes âmes,
 Vous pouvez avec liberté
 Saluer l'Enfant et la Mère ;
 L'Enfant n'a que Dieu seul pour père,
 Il est de toute éternité.

Les bergères entrent, exposent l'objet de leur visite, ajoutant qu'elles se proposent

De passer ici la journée
 Pour vous y rendre nos respects,
 Et pour vous rendre nos services.

L'une d'elles qui avait douté d'abord de la vérité de ce grand événement, s'en excuse ainsi auprès de la sainte Vierge :

Cantique 11.

Cantique 12.

Mes compagnes, Mère très-sainte,
 Vous feront une longue plainte
 Touchant mon incrédulité.
 Il est vrai, je ne pouvois croire
 Un si prodigieux mystère,
 Ni cette grande humilité.

Mais maintenant, Vierge Marie,
 Votre admirable modestie
 A dissipé tout mon soupçon ;
 Et maintenant, belle princesse,
 Je sens un transport qui me presse,
 De voir ce divin Enfançon.

Marie les remercie toutes d'abord sans distinction :

Qui que vous soyez, bergères,
 Vous me serez toujours très-chères ;
 Et mon fils, et Joseph, et moi,
 Nous recevons votre visite
 De bon cœur comme elle mérite,
 Et nous admirons votre foi.

Répondant ensuite à l'incrédule, elle lui dit avec autant de bonté que de sens :

Mon fils, mon aimable bergère,
 N'a pris notre humaine misère
 Que pour effacer le péché ;
 Et toujours il sera propice
 A tout pécheur si de son vice
 Du fond du cœur il est fâché.

Cependant, poursuit-elle,

Prions avec ferveur et zèle
 Qu'il daigne prendre la mamelle
 Que je vais lui présenter.

Que de respect, que de délicatesse dans cette précaution ! Ma-

rie, simple mortelle qu'elle a la modestie de se croire, n'ose offrir le sein au fils de Dieu avec la même autorité et le même empressement qu'elle le ferait à l'égard de ce fils, s'il lui était né dans les mêmes conditions que les enfants des hommes ; c'est pourquoi elle n'ose remplir envers Jésus les devoirs si doux de nourrice et de mère, avant de s'en être pour ainsi dire rendue plus digne par la prière et l'adoration. Jésus semble l'avoir comprise, car

Il prend la mamelle, il la lie,
 Il la touche, il la manie,
 Il la suce amoureusement.
 Mais pendant qu'il tète sa mère,
 Parlons à Joseph, son bon père,
 Que je vois dans l'étonnement.

Oui vraiment, quoique depuis longtemps déjà Joseph dût avoir réfléchi sur le grand acte qui s'accomplissait sous ses yeux, il ne laissait pas d'y avoir dans les circonstances miraculeuses qui accompagnaient cet acte, et particulièrement dans la rapidité avec laquelle le bruit s'en était répandu, quelque chose dont le saint homme devait pour le moins être surpris. Mais ici, il semble qu'on suppose d'autres motifs à son étonnement, comme par exemple un certain déplaisir de n'être pas, de la part de l'assistance, l'objet de la même attention que Marie ; aussi l'empressement qu'on montre enfin à s'occuper de lui est une marque qu'on craint de lui avoir donné lieu de se plaindre à cet égard, et qu'on lui doit une réparation. On va donc à lui, on l'interroge ; on est curieux de savoir ce qu'il pensa d'abord de la grossesse de Marie ; comment il en fut informé, et par qui ; bref, s'il ne fut point jaloux. Sur tous ces points Joseph entre dans les plus grands détails et, j'ose dire, les plus curieux et les plus inattendus.

Joseph, chaste et digne époux,
 Nous nous adressons à vous,

Vous suppliant de nous faire
 Bien comprendre ce mystère;
 Ah! de grâce, exaucez-nous,
 Joseph, chaste et digne époux.

Avant qu'avoir épousé,
 Fûtes-vous favorisé
 De quelque divin message,
 Qui vous ait appris l'ouvrage
 De ce verbe humanisé
 Avant qu'avoir épousé?

— Non, je n'en avois rien sçû
 Qu'après que j'eus aperçu
 Que Marie, quoique très-sainte,
 Étoit devenue enceinte;
 Et c'étoit à mon insçû,
 Car je n'en avois rien sçû.

— Saint Joseph, dites-le-nous,
 Quels sentiments eûtes-vous
 Quand vous vîtes la grossesse
 De la divine princesse?
 N'en fûtes-vous point jaloux?
 Saint Joseph, dites-le-nous.

— Dois-je vous entretenir
 De ce fâcheux souvenir,
 Et de mon inquiétude
 De la peine la plus rude
 Qui pût jamais survenir?
 Vous dois-je entretenir?

— Avouez-le franchement,
 Parlâtes-vous rudement?
 Ne fut-elle point grondée?
 Fut-elle point maltraitée?
 Souffrit-elle innocemment?
 Avouez-le franchement.

— Point du tout ; mais je voulois,
Sans me prévaloir des loix,
M'éloigner si fort loin d'elle
Que je n'en eusse nouvelle,
Ni le moindre vent ni voix :
Voilà ce que je voulois.

— Qu'est-ce qui vous fit changer ?
Vites-vous quel danger
A quitter une infidèle ?
Marie vous paraissant telle,
Vous pouviez vous en venger ;
Qu'est-ce qui vous fit changer ?

— Mon départ tout arrêté,
Et mon paquet apprêté,
Ne songeant qu'à cette chose,
Sur mon lit je me repose,
L'esprit fort inquiété,
Mon départ tout arrêté.

— Pour fléchir votre courroux,
Marie s'en vint-elle à vous,
Vous raconter le mystère,
D'une façon très-sincère,
S'étant jetée à genoux,
Pour fléchir votre courroux ?

— Jamais elle n'en dit rien,
Quoiqu'elle connût fort bien
Et mon tourment et ma peine,
Quoiqu'elle en fût très-certaine ;
Sur cela point d'entretien,
Jamais elle n'en dit rien.

— Ce fut sans doute un grand saint
Qui vous dit que ce dessein
Étoit une folle envie,
Et que cette jalousie

A tort vous mangeoit le sein ;
Ce fut sans doute un grand saint ?

Joseph raconte alors que, comme il dormait profondément, un ange lui apprit quels avaient été les desseins de Dieu sur Marie, que

L'enfant qu'elle a dans son sein
Est formé par l'Esprit saint ;

que

Jésus on le nommera,
Jésus le Sauveur du monde ;

qu'il sera

Divin et humain,
Et de Dieu la vivante image ;

qu'enfin lui, Joseph, doit « prendre sa femme (c'est-à-dire la *garder*) et la prendre sans crainte. »

Car, quoiqu'elle soit enceinte
Sa pureté nous ravit.

Voilà Joseph au comble de la joie. Mais de cruels remords viennent la troubler tout à coup. Il a offensé Marie par l'injustice et la bassesse de ses soupçons ; il n'aura de repos que lorsqu'elle lui aura pardonné :

Je viens (dit-il), Vierge, à vous,
En me mettant à genoux,
Espérant, douce princesse,
Le pardon de ma faiblesse ;
Étant votre indigne époux,
Je viens, Vierge sainte, à vous.

Voyez, Vierge, la douleur
Qui me pénètre le cœur

De vous avoir soupçonnée ;
Cette jalouse pensée
Me fait répandre des pleurs,
Voyez, Vierge, mes douleurs.
La Vierge alors vers les cieus
Éleva ses chastes yeux...

Louons Dieu, consolons-nous,
Dit-elle, mon cher époux ;
Le soupçon n'est pas un crime,
Il paraissait légitime ;
Mais le changement est doux,
Louons Dieu, consolons-nous.

Joseph reprend son récit :

Je me mis à lui conter
Mon dessein de la quitter,
Et comme ma jalousie
Me faisoit haïr la vie,
Avouant sans hésiter
Mon dessein de la quitter.

La Vierge me consola...

En tout elle m'excusoit,
Elle me dit qu'elle n'osoit
Dire plus tôt le mystère,
Remettant à Dieu l'affaire,
Soumise à ce qu'il faisoit ;
En tout elle m'excusoit.

Les aveux de Joseph amènent ceux de Marie :

Elle me conte à son tour
Qu'étant en sa chambre un jour
Occupée à la lecture
De la très-sainte Écriture...

Elle vit devant ses yeux
 Un ange venu des cieux,
 Qui lui conta le mystère
 Qu'un chacun de nous révère,
 A ce jour en ces bas lieux,
 D'un Dieu descendu des cieux.

Cette confession de la Vierge que Joseph expédie en peu de mots, ne suffit point à la curiosité indiscrette des visiteuses ; elles brûlent du désir d'en savoir davantage ; et comme nul ne les peut renseigner à cet égard mieux que Marie elle-même, c'est à Marie que la plus curieuse de la troupe s'adresse en ces termes :

Je vois en vous, princesse ¹,
 Tant de bonté,
 D'amour et de tendresse,
 De charité,
 Que librement aujourd'hui je demande
 Une grâce bien grande
 Avec humilité.

A quoi Marie répond :

Vous ne sauriez me faire
 Trop de plaisir,
 Si je puis satisfaire
 Votre désir ;
 Oui, vous serez aussitôt satisfaite,
 Que rien ne vous arrête,
 Demandez à loisir.

La commère profite de la permission et le dialogue continue :

Je voudrais bien apprendre
 La vérité,
 Quand Dieu vous fit entendre
 Sa volonté,

¹ Cantique 15.

Quel temps, quel mois et quel jour de l'année
Vous fûtes honorée
De la maternité?

— Pas un des Juifs n'ignore
Que parmi nous
Le mois de mars encore
Va devant tous ;
De ce beau mois le jour vingt-cinquième
Fit mon bonheur extrême ;
Ce souvenir est doux.

— Me direz-vous, Marie,
En quel saint lieu ?
Étoit-ce en compagnie
Ou au milieu
De vos parents ? Fut-ce chez votre père,
Après de votre mère,
Ou au temple de Dieu ?

— C'étoit en Galilée,
En Nazareth,
Ville assez renommée,
Comme l'on sçait,
Dans la maison que l'on m'avoit donnée,
Quand je fus mariée,
Pour dot, comme l'on fait.

— Faisiez-vous quelque ouvrage,
Dites-le-nous,
Pour votre saint ménage ?
Travailliez-vous
Au petit point, ou en tapisserie,
En riche broderie,
Ou bien sur du velours ?

— Je faisais la lecture,
Cet heureux jour,
De la sainte Écriture ;

Pleine d'amour
 Envers mon Dieu, et sur un beau passage,
 Sur une sainte page
 Je m'arrêtai tout court.

Ce passage était la prophétie annonçant qu'une Vierge élue de Dieu concevrait le Messie. La commère ayant alors demandé à la Vierge si elle avait espéré d'avoir cet honneur en partage, Marie répond qu'elle n'eut jamais cette pensée, mais seulement qu'elle eût été contente d'être « la servante de la mère du Christ. » Mais puisque, par l'événement, elle est cette mère elle-même, qui lui a prédit cette grâce ? qui la lui a signifiée ?

J'étois seule enfermée,
 Aucun mortel
 N'avoit chez moi l'entrée;
 Mais l'immortel.
 M'y envoya l'ambassade authentique
 D'un esprit angélique
 Qu'on nomme Gabriel.

— Pardon, je vous conjure,
 Voulez-vous bien
 Dire, Vierge très-pure !
 Votre entretien
 Avecque l'ange, et votre conférence ?
 Tout est de conséquence,
 Sans en obmettre rien.

Ici, la curiosité tourne à l'impudence, et, ce qu'on ne saurait assez admirer, c'est que Marie ne s'en fâche nullement, et répond même comme si elle avait besoin de se justifier.

— Je vais vous satisfaire
 Avec grand soin ;
 Je ne veux pas vous taire
 Le moindre point.

Vous en sçavez au long toute l'histoire ;
 J'en chéris la mémoire ;
 Ne m'interrompez point.

A la venue de l'ange,
 Je sens mon cœur
 D'une manière étrange
 Battre de peur,
 Et d'autant plus que m'ayant saluée,
 Il m'avoit fort louée,
 Et fait beaucoup d'honneur.

— Vierge, dit-il, Marie,
 Pleine d'appas,
 Et de grâce remplie,
 Ne craignez pas ;
 Car le Seigneur qui voit votre mérite,
 En votre cœur habite
 Et conduit tous vos pas.

Ce discours m'épouvante ;
 Hélas ! pourquoi
 Louer une innocente ?
 Disois-je en moi.
 Pourquoi louer une âme si petite
 Qui n'a point de mérite
 Ni de vertu en soi ?

Voyant donc l'épouvante
 Qui me surprit,
 D'une voix obligeante
 L'ange reprit :
 - Loin tout soupçon et toute vaine crainte
 Mon ambassade est sainte,
 Je suis un pur esprit...

Soyez, Vierge, sans crainte
 Et sans façon,
 Vous deviendrez enceinte
 D'un beau garçon :

Son nom sera un nom tout adorable,
C'est Jésus, nom aimable,
Jésus sera son nom.

Il doit être un grand homme,
Et même il faut
Qu'en ses jours on le nomme
Fils du Très-Haut.

Il portera de David la couronne,
Son père ainsi l'ordonne
Par son décret là-haut.

— Comment se peut-il faire,
Je répartis,
Que je devienne mère
D'un si saint fils?

Car mon époux et moi d'intelligence
Gardons la continence :
C'est ainsi que je vis.

L'ange lui répond alors que le Saint-Esprit tiendra « en elle
la place d'un époux. » Marie poursuit :

Je sentois dans mon âme,
Quand il parloit,
Une divine flamme
Qui me brûloit ;
Entre les bras de Dieu m'étant remise,
J'étois toute soumise
A tout ce qu'il vouloit...

Le Saint-Esprit opère,
En ce moment,
Dans mon sein ce mystère,
En y formant
Le plus beau corps de toute la nature,
D'une matière pure
Qu'il prit du plus pur sang.

Après la conférence,
L'ange partit ;

Mon âme en la présence
 De Dieu se mit ;
 De ses faveurs elle le remercie,
 Elle s'en humilie,
 Elle s'anéantit.

Il semble ici que la commère n'ignore plus rien de ce qu'elle voulait savoir, et que la confiance qu'elle a reçue et dont les termes parfois sont un peu vifs, est du moins complète. Il est vrai : cependant, la sainte Vierge a omis une circonstance, et l'autre, que je soupçonne fort d'avoir une expérience plus particulière que le commun des femmes, des causes et des effets du mariage, la lui rappelle en ces termes :

Pour accoucher, madame,
 Fut-il besoin
 De quelque sage-femme ?
 N'en vint-il point ?
 Sentites-vous les douleurs et tranchées
 Des autres accouchées,
 Quand ce vint à ce point ?

A quoi Marie a la bonté de répondre :

Ma grossesse étoit sainte
 Et sans péché ;
 Sans douleur et sans plainte,
 J'ai accouché.
 Contre les lois de toute la nature,
 D'une manière pure
 Mon fils s'est détaché.

Après ce naïf et dernier témoignage de l'extrême condescendance de Marie, la matrone se déclare satisfaite.

Douce Vierge Marie (dit-elle),
 Votre entretien
 M'a tout à fait ravie,
 Je l'entends bien ;

Et je comprends l'admirable mystère
 Qui vous rend vierge et mère ;
 Je ne doute de rien.

Je me saurais mauvais gré si, avant de finir, je ne faisais voir
 les bourgeois rivalisant de zèle avec les pasteurs et énumérant
 les dons qu'ils se proposent d'offrir au nouveau né.

Voisin, viens à la crèche ¹
 Du bel enfant Jésus,
 Couché sur l'herbe sèche,
 Je l'y ai vu tout nud,
 Dans mon cœur il fait brèche,
 Mes sens sont confondus.

Pàris, cours à la halle,
 Va chercher du poisson,
 Monte sur la cavalle
 Du compère Buisson ;
 Prends des huitres à l'écaïlle,
 Des solles, du saumon.

Fouquet a de la pâte,
 Il fera du gâteau ;
 Partons tous à la hâte,
 Et prenons chez Moreau
 Une broche, une hâte ²
 Et de son vin nouveau.

Pour de l'épicerie,
 Hébert en fournira,
 Viande de boucherie
 Chez la Race on aura ;
 De la rôtisserie,
 Pilon en donnera.

¹ Cantique 5.

² Espèce de broche.

Chevalier, mon compère,
 Va chercher des œufs frais;
 Et si tu veux me croire,
 Cours à la Pierre au lait ¹;
 Il y a pommes et poires,
 Du bon beurre et du lait...

Notre voisin Prielle,
 Et le brasseur Dubois
 Iront à la Tournelle
 Pour acheter du bois,
 Et du charbon d'Aunelle
 Avec des coterets.

Il faut avoir des langes
 Et quelque fin drapeau;
 Achetons chez Baranges
 Un tour de lit fort beau,
 L'on garnira de franges
 Le ciel de son berceau...

Gassion ², prends ta brigade,
 Nous allons voir Noël;
 Deshumes aura des gardes
 Pour la cour de Noël;
 Notre officier aux gardes
 Aura soin de l'Hôtel, etc., etc.

Tous ces extraits appartiennent à la première partie du recueil, et s'il ne fallait se borner, je ne ferais pas grâce au lecteur des deux autres, tant j'ai pris plaisir à la lecture de cette poésie à la fois religieuse, pastorale et bourgeoise : car telle est sa triple essence. Par son principal objet, qui est le plus sublime et le plus touchant mystère de notre religion, et par la confiance

¹ Enseigne de quelque boutique.

² Ce nom est tout une date. C'est au moins celle du Noël, si ce n'est celle du livre. Il s'agit ici du maréchal Gassion. Il ne commandait alors qu'une brigade, et il n'eut le bâton qu'en 1645, après la prise de Thionville.

qui en est faite à des bergers, de préférence à d'autres, elle indique suffisamment son caractère pastoral et religieux ; mais par le style, c'est tout ce qu'il y a de plus bourgeois ; mieux encore, c'est l'intempérance de langage qui distingue la conversation entre de petits boutiquiers curieux et causant de la nouvelle du jour. J'ajoute que saint Joseph et la Vierge Marie elle-même ont cette prolixité. Sauf que, pour répondre, ils attendent qu'on les interroge, ils parlent d'eux, de leur ménage, de leurs contrariétés domestiques, de leurs sentiments, avec la complaisance de bourgeois expansifs qui veulent qu'on s'intéresse à leurs affaires, et qui ne vous en laissent rien ignorer.

Que dire des airs sur lesquels sont notés ces cantiques : Les plus remarquables sont : *Réveillez-vous, belle dormeuse ; Ma bouteille me réveille ; Un jour Guillot voyant Margot ; Bacchus assis sur un poinçon ; Le vin et moi sommes bons amis ; Que ne vous requinquiez-vous, vieille*, etc. Mais après ce qu'on a vu et admiré des paroles, oserait-on condamner les airs ? Et ne serait-ce pas alors le cas de répondre ce que répondit Jérémie de Tours à Florimont de Rémond qui avait blâmé la conformité de quelques psaumes de Marot avec des chansons vulgaires ? « Or qu'ils sçachent qu'on a osté aux poètes amoureux comme à des injustes possesseurs, ces mignardises, et leur pétulance est convertie en sainteté. Ce qui souloit leur appartenir leur est osté, et est comme sanctifié. Anciennement, ce qui estoit d'un usage commun, fut-ce même d'un butin, en estant cérémoniellement séparé et séquestré, quand on l'appliquoit au service du sanctuaire, il estoit réputé pour chose sainte ¹. »

Un autre *Recueil* de cantiques qui n'ont point pour objet de célébrer la naissance de Jésus-Christ, a pour titre : *Recueil de Cantiques spirituels, contenant : les Cantiques de sainte Geneviève, de Notre-Dame de Liesse, de saint Hubert*, etc., in

¹ *Divine mélodie du saint Psalmiste*, p. 571.

18, 22 p. Épinal, Pellerin, S. D. Comme la plupart de ces cantiques ont été imprimés séparément, j'en indiquerai, au fur et mesure que je les examinerai, les éditions partielles, pour ne pas être obligé d'y revenir à deux fois. En attendant, je dois signaler à l'attention du lecteur le dernier cantique de ce recueil, *Sur le contretemps d'à présent*, qui date du milieu du dix-huitième siècle, et qui n'a jamais eu, que je sache, l'honneur d'une édition particulière. Ces deux strophes m'ont paru valoir la peine d'être reproduites :

Les grêles, les vents et les eaux
Ravagent les campagnes;
Tout souffre, jusqu'aux animaux,
Aux plaines, aux montagnes,
L'on n'aperçoit de tous côtés
Que des vergers stériles,
Et des vignobles maltraités,
Qui ne sont plus fertiles.

L'on ne connoit plus les saisons,
Elles sont en désordre;
Le printemps n'a que des frissons,
L'été n'est plus dans l'ordre;
L'automne glace les raisins,
L'hiver gèle les arbres;
Le laboureur souffre la faim;
L'on ne voit que désastres.

Si on leur passe les *arbres* qui riment avec les *désastres*, et la *faim* avec les *raisins*, ces vers, comparativement à ceux qu'on verra tout à l'heure, ne sont pas absolument mauvais. Mais quoique composés il y a plus de cent ans, aux phénomènes qu'ils retracent, on les croirait faits d'hier. On entend partout aujourd'hui les mêmes plaintes. Il n'y a donc rien de nouveau dans le régime de la température, et ceux qui confessent avec un air de bonne foi que, dans leur jeunesse, chaque saison venait au temps marqué par l'almanach, sans que l'une usurpât jamais sur l'au-

tre, ne s'aperçoivent pas que ces anomalies n'existent que dans leur tempérament, l'âge ou les excès en ayant modifié les impressions ou altéré l'économie.

Le *cantique de Notre Dame de Liesse*, du même *Recueil*, appartient en outre à un livret qui a pour titre : *Histoire de l'image miraculeuse de Notre Dame de Liesse, suivie du cantique*, in-18, Liesse, Huyet-Morceau, 47 p., S. D., et Tévenart-Leclère, 45 p., 1851.

L'auteur débute ainsi *sur un air connu*, dit le *Recueil*, mais, selon l'*Histoire*, sur l'air de *Geneviève de Brabant* :

Peuples dévotieux,
Écoutez dans ces lieux,
D'un cœur plein d'allégresse :
Je m'en vais réciter
Un miracle qu'a fait
Notre-Dame de Liesse.

Avant de vous parler
Des miracles qu'elle fait,
Parlons de son histoire ;
Vous serez satisfaits,
Car c'est un beau sujet,
Très-digne de mémoire.

Trois chevaliers français,
Combattant pour la foi
Et pour la sainte Église,
Furent faits prisonniers
Et menés au quartier
Du sultan sans remise.

Quand le sultan les vit,
Aussitôt il leur dit :
Chevaliers qu'on renomme,
Renoncez votre loi,
Je vous ferai, ma foi,
Trois grands de mon royaume.

Les chevaliers refusent. Le sultan, furieux, les fait mettre

Dans une prison forte,
Croyant les pervertir,
Ou les faire mourir
D'une cruelle sorte.

Cependant, il ne saurait s'y résoudre sans avoir au moins épuisé sur ces consciences délicates tous les moyens de séduction. Le dernier qu'il invoque est révoltant ; mais il pouvait être décisif.

Ce malheureux sultan
Avoit certainement
Une fille très-belle ;
Il lui dit dans ce temps,
Il faut en ce moment
Que tu me sois fidèle.

Ma fille, dit ce païen,
Ces chevaliers chrétiens
Sont de grands gentilshommes :
Tâche de les gagner,
Ma fille, sans épargner
Ta royale personne.

La fille du sultan
Prit ses clefs promptement
Pour complaire à son père,
S'en va dans la prison
Pour gagner, tout de bon,
Ces trois chevaliers frères.

Mais les chevaliers entreprennent de la convertir elle-même.
Ils lui parlent de la sainte Vierge, et

La sultane en deux mots,
Leur demande aussitôt
Quelle étoit cette vierge.

CHAPITRE X.

Apportez-nous du bois,
Dit le plus jeune des trois,
Vous en verrez l'image.
La sultane, de ce pas,
Sitôt leur en porta
Sans tarder davantage.

Ces nobles chevaliers
N'étant pas ouvriers,
Prièrent leur *concierge*

de venir à leur aide.

La sainte Vierge est souvent invoquée sous ce nom de *concierge* dans les cantiques. Un sentiment que je ne puis expliquer a fait, dans l'édition d'Épinal, substituer à ce mot celui de *sainte Vierge*. Cette substitution est regrettable.

Aussitôt arrive un ange qui leur apporte une image toute faite.

Ismérie, tout de bon,
Retournant en prison,
Ces chevaliers très-sages
Sitôt lui ont montré
Et lui ont présenté
Cette très-sainte image.

La sultane humblement,
Reçoit dévotement
Cette très-sainte image,
Et la porta après
Dedans son cabinet
Pour lui faire hommage.

Dans sa dévotion,
Elle eut révélation
De Dieu et de sa mère,
Qu'elle seroit baptisée
Quand elle auroit sauvé
Les trois chevaliers frères.

A ce commandement,
Ismérie, promptement,
Abandonne sa terre...
Ayant pris quelqu'argent,
Ses bijoux mêmeement,
Et la très-sainte image.

Après avoir longtemps marché, elle dit aux chevaliers :

Je ne puis plus marcher ;
Il faut me reposer
Et faire un petit somme.

Étant tous endormis,
Chose vraie, mes amis,
Ils furent, d'assurance,
Miraculeusement
Transportés, en dormant,
Au royaume de France.

Étant tous éveillés,
Ils furent bien étonnés
Avec Ismérie,
De ne point se trouver
Où ils s'étoient couchés,
Au pays de Turquie.

Voyant un jeune berger
Jouant du flageolet,
L'un de ces gentilshommes
Lui a dit : Mon ami,
Quel pays est-ce ici ?
Et dis-moi où nous sommes.

Le petit bergerot
Répond en peu de mots :
Vous êtes en Picardie,
Tout proche de Marchais,
D'où Monsieur, pour le vrai,
Est esclave en Turquie.

Ces bons seigneurs, alors,
Reconnurent d'abord
Que Dieu par sa puissance
Les avoit délivrés
Et même transportés
Au royaume de France.

La mère de ces seigneurs,
Sachant le grand bonheur,
Vint de grande vitesse ;
Ayant vu ses trois fils,
Embrassant Ismérie
D'une très-grande tendresse.

Ismérie, peu à peu,
Selon son saint souhait,
Reçut le saint baptême
Par l'évêque de Laon ;
La confirmation
Elle reçut de même.

Cette fille d'honneur
Et ces trois bons seigneurs
Firent bâtir une église
Où ils ont fait poser
Cette image sacrée :
Quelle belle entreprise !

Quant au miracle promis, l'auteur oublie d'en parler ; il affirme seulement que Notre-Dame de Liesse en a fait un très-grand nombre ; en quoi il est tout à fait d'accord avec la légende. Cette Vierge est invoquée surtout par les femmes stériles. En 1821, la duchesse de Berry visita Notre-Dame de Liesse, pour lui rendre grâce de la naissance du duc de Bordeaux, et pour accomplir le vœu qu'avait fait en son nom M. de Bombelles.

Il y a quelques variantes dans le cantique qui est à la suite de l'édition de Liesse. Une seule a de l'importance, c'est celle qui substitue : *Ma fille, sans énoncer ta royale personne, à Ma*

filles, sans épargner, etc. Je ne déciderai pas de la valeur poétique de l'une ou de l'autre expression, je remarquerai seulement que la première est plus décente, plus vraie sans contredit et plus à sa place.

L'*Histoire*, qui est en prose, est la paraphrase du cantique, et donne en outre les noms de tous les personnages qui ne sont qu'indiqués dans celui-ci. Les trois chevaliers appartenaient à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fondé à Bersabée par Foulques, comte d'Anjou, successeur et gendre de Baudouin II, roi de Jérusalem. Ils étaient frères et issus de la maison d'Eppe, l'une des plus anciennes et des plus nobles de Picardie. L'aîné se faisait appeler le chevalier d'Eppe, le second, le chevalier de Marchais, le troisième ne portait aucun nom de seigneurie.

La première histoire populaire et colportée de Notre-Dame de Liesse a pour auteurs Claude Douan et Claude Béné, chanoines de la cathédrale de Laon. Ils la publièrent dans les quinze premières années du dix-septième siècle, sous le titre de : *Sommaire de l'Histoire et Miracles de Nostre-Dame de Liesse ; à Troyes, chez Pierre Souvret. On les vend à Liesse, chez François le Maire et Nicolas Paquier, avec privilège du Roy et approbation des docteurs ; pet. in-8° de 59 feuillets chiffrés, S. D.*

C'est là surtout qu'on verra les miracles sur lesquels l'édition précédente a trouvé bon de glisser. Ils ont eu pour théâtres et pour témoins principalement la Champagne et la Bourgogne. Je citerai seulement le suivant :

« Le fils d'un nommé André Augrand, de la paroisse de Chanceaux, près de Dijon, à l'âge de neuf ans, perdit la parole par accident d'un mauvais vent ; son père le voua à Nostre-Dame de Liesse, et, s'étant mis en devoir de faire le voyage, comme ils furent arrivés à Bar-sur-Seine, la parole revint à l'enfant, ainsi qu'il fit cognoître en prononçant distinctement l'*Ave Maria*, dont le père et le fils grandement resjouis et consolez rendirent grâces à Liesse, le quatriesme de juin, l'an mil six cens quatre. »

Le *Cantique spirituel de sainte Geneviève de Brabant* fait partie du même *Recueil*, où il est fort abrégé. On le trouve heureusement tout entier dans l'*Histoire admirable de sainte Geneviève de Brabant, mise en cantique sur l'air : La bergère que je sers*; in-24, 56 p., fig. Montbéliard, Deckherr frères, S. D. Je parlerai, au titre des romans, de l'histoire de Geneviève par le P. de Cerisiers ; cette autre, mise en cantique, en est tirée. Avant d'en commencer l'examen, je dirai comme le poète :

Mon cœur, parlez par mes yeux,
Si vous n'êtes marbre ou souche,
Faites paraître en tous lieux,
Que cette histoire vous touche :
Les larmes parleront mieux
Que les discours de ma bouche,
Le récit de tant de malheurs,
Ne demande que des pleurs.

Maintenant :

Suivons-la depuis son berceau,
Jusqu'à son sacré tombeau...

Geneviève en sa maison,
Encore tendre et petite,
S'accoutume à l'oraison,
Et s'y tient comme un ermite.
Hélas ! elle a bien raison,
Puisqu'il faudra qu'elle habite
Au milieu des vastes forêts,
Avec son enfant auprès.

Les vertus et la beauté
De cette charmante fille,
Attirent de tout côté
De l'honneur à sa famille :
Mais par son humilité,
Plus son beau visage brille,
Plus son cœur méprise au dedans
Tout ce qui flatte les sens.

Devenue grande, elle est recherchée par tous les seigneurs du voisinage ; mais Siffroi, comte palatin, l'emporte sur tous ses rivaux et obtient la main de Geneviève. Ils se marient ;

Les voilà tous deux bien contents,
Mais ce n'est que pour deux ans !

Siffroi suit Charles Martel à la guerre et laisse sa femme en garde à Golo, son intendant, qui en devient épris.



Départ de Siffroi.

Golo se trouve tenté
Par la douceur ravissante

Et par la rare beauté
 De sa colombe innocente,
 Mais pour n'être rebuté,
 Il l'admire et se contente
 D'exprimer ses mauvais désirs
 Par de languissants soupirs.

Peu à peu il s'enhardit. Un jour il loue le portrait de Geneviève, de manière à faire comprendre à celle-ci la passion qu'il a pour l'original. Geneviève ne répond rien et s'enfuit.

Ce brutal, le lendemain,
 Brûlant d'un amour profane,
 Lui dit tout net son dessein,
 Et la traite en courtisane.
 — Sache que le Palatin,
 Lui répond notre Suzanne,
 Apprendra ton dérèglement,
 Si tu ne vis autrement.

. Le drôle se voit perdu. Que fait-il ? Il accuse Geneviève d'adultère avec Dregon, cuisinier du comte, et les met tous deux en prison. Or, Geneviève était enceinte, elle accouche.

Juste arbitre des humains,
 C'est ici que je me pâme,
 En adorant vos desseins,
 Aux couches de cette dame :
 Faut-il que ses propres mains
 Lui servent de sage-femme :
 Ah ! grand Dieu, que vos jugements
 Surpassent nos sentiments !

Cependant Golo envoie au comte un messenger pour l'informer du prétendu crime de sa femme, et de la justice qu'il en a faite, en attendant ses ordres.

Siffroi répond sagement
 Que cela ne peut pas être.

Mais le messenger insiste :

— Seigneur, votre cuisinier,
Qui feignait avec adresse
D'être un fidèle officier,
A débauché la comtesse.

Transporté de fureur, Siffroi ordonne qu'on fasse périr Drogon,

Et qu'on n'ait qu'un cœur de fer
Pour sa perfide partie,
Jusqu'à ce qu'il soit au château,
Pour en être le bourreau.

L'infâme Golo,

Aussitôt qu'il a le vent
Que le comte se retire (revient),
Il lui va vite au-devant,
Et par grimace il soupire,
L'esprit malin l'émouvant,
Il a le front de lui dire :
— Ah ! seigneur, je suis fâché
Que la comtesse ait péché.

Il renouvelle ses accusations, les appuyant en outre du témoignage d'une vieille sorcière que Siffroi lui-même va consulter et qui confirme les propos de l'intendant. « Égorgez donc, » dit-il à ses gens,

Égorgez, sans faire de bruit,
La comtesse avec son fruit.

Golo charge alors deux valets de conduire les victimes dans un lieu solitaire et de les *noyer*. Il leur ordonne de plus de couper la langue à l'adultère, et de la lui rapporter en témoignage de leur obéissance. Les valets

Étant parvenus au bois,
La sainte obtint par prière,
Pour ne mourir pas deux fois,
Qu'on l'égorgeât la première.



Geneviève demande qu'on l'égorge la première.

Mais les deux valets, touchés de compassion, se consultent et décident qu'ils épargneront la mère et l'enfant. La langue d'un chien qu'ils ont tué

Trompant Golo, certifie

Qu'ils ont fait tous leur devoir
Sans qu'on puisse le savoir.

Un sombre désespoir s'empare aussitôt de Geneviève; mais une voix du ciel lui *crie* d'espérer. Cependant elle se reconforte, elle et son fils, au moyen de quelques racines et de l'eau d'une fontaine qui coulait dans le voisinage. Après quoi,

Elle cherche dans la forêt
Quelque coin pour sa demeure,
Et Dieu la mène tout droit
Dans une caverne obscure.
Son sein n'ayant plus de lait,
Par faute de nourriture,
Sur-le-champ Dieu donne à son fils
D'une biche le doux pis.

La biche deux fois le jour
Vient aux pieds de la comtesse,
Et la sainte, par retour,
La mignarde et la caresse;
Son cher enfant, à son tour,
Pour marque de sa tendresse,
Lui départ quelque herbe à manger,
A dessein de l'engager.

Siffroi soupçonne enfin qu'il a pu être trompé. Mais Golo s'était éloigné du palais pour se soustraire aux explications. Siffroi reste seul avec ses regrets inutiles, ses remords, et les terreurs que lui cause toutes les nuits l'ombre de son cuisinier. Pour nous,

Laissons-le dans son palais,
Retournons à la comtesse...

Sa tresse lui sert d'habit,
Ses pleurs amers de breuvage,
Elle a la terre pour lit,
Et pour pain l'herbe sauvage,

Pour courtesan son petit
 Et les bêtes du bocage ;
 Pour palais le bois ténébreux,
 Et pour chambre un antre affreux.

Sa nudité, celle de son fils surtout, affligent ses regards et son cœur. Elle prie Dieu d'en avoir pitié.

O quel spectacle nouveau !
 Notre princesse modeste,
 Regardant nu son agneau,
 L'offre à son Père céleste ;
 Un loup apporte une peau,
 Dont elle fait une veste,
 Pour couvrir le corps tendrelet
 De l'innocent agnelet.

Elle s'envisage un jour,
 Dans la source du bocage,
 Faisant quelque vain retour,
 Sur l'état de son visage.

La remarque est profonde, et peut-être y a-t-il lieu d'être surpris qu'elle se soit rencontrée sous la plume du poète. Mais il est juste de la rendre au P. de Cerisiers à qui elle appartient, comme beaucoup d'autres, dont son histoire de Geneviève est remplie.

Geneviève et son fils vécurent ainsi sept ans dans les bois. Un jour qu'on allait brûler pour quelque méfait la sorcière complice de Golo, cette femme révéla au comte la vérité.

Le comte ici plus prudent,
 Ayant appris ce mystère,
 Rappelle son intendant,
 Dissimulant sa colère ;
 Il commande cependant
 Que ce monstre sanguinaire
 Soit jeté dans une prison,
 Pour sa noire trahison.

Il part ensuite pour la chasse. On lance une biche. En la poursuivant, il arrive près d'un rocher,

Il découvre un antre affreux
Au fond duquel il discerne
Un corps couvert de cheveux,
Qui se cache et se prosterne...



Geneviève est reconnue par Siffroi.

La sainte lui dit alors,
En baissant toujours la vue :

— Monsieur, tenez-vous dehors,
 Car je suis tout à fait nue,
 J'avais fait tous mes efforts
 Pour n'être jamais connue ;
 Mais je vois que le Saint des Saints
 A sur moi d'autres desseins.

Ce grand Dieu plein de bonté
 A fait que ma chevelure
 Couvre un peu ma nudité,
 Dans cette sombre demûre (*sic*) :
 Jetez-moi par charité,
 Votre manteau, je vous conjure...

Ainsi fait le comte. Il demande ensuite à Geneviève qui elle est. Geneviève se nomme et raconte la calomnie dont elle a été l'objet.

A ces mots notre chasseur,
 Reconnaisant la comtesse,
 Et tressaillant dans son cœur,
 Lui saute au cou d'allégresse.
 Geneviève avec candeur
 Lui témoigne sa tendresse,
 Et soudain tout son entretien
 Ne tend qu'au souverain bien.

Geneviève quitte incontinent son ermitage, et s'éloigne avec son fils, non sans avoir, dans les termes de la plus aimable reconnaissance, pris congé de chaque animal sauvage.

A mesure qu'elle part,
 Le désert perd sa lumière,
 Les oiseaux de toute part
 La plaignent à leur manière,
 Le tigre et le léopard,
 Sont en deuil dans leur tanière ;
 On ne voit dans la gaieté
 Que la biche à son côté.

Siffroi ramène son fils et sa femme à la cour, et, nonobstant les prières de Geneviève, fait écarteler Golo. Geneviève ne jouit pas longtemps de sa réhabilitation; elle mourut bientôt après en odeur de sainteté. Siffroi vécut encore quelque temps dans le monde, mais

Un jour qu'il est à la chasse,
 Son cœur ne tenant à rien,
 Un cerf craintif qu'il pourchasse,
 Le conduit à l'autre sacré
 Où la sainte a tant pleuré.

Il construit, sans différer,
 Une église magnifique,
 Puis il y fait transférer
 Les os par un doux cantique,
 Et pour les mieux révéler,
 Dans l'état érémitique,
 Il résolut d'aller dire adieu
 A tout ce qui n'est pas Dieu.

En effet, il se fit ermite et son fils avec lui.

Je ne sais ce qu'on pensera de cette histoire; pour moi, j'éprouve une difficulté extrême à porter un jugement. Littérairement parlant, ce poème n'est justiciable d'aucune critique; historiquement, la plupart des faits en sont suspects. Mais à le considérer au point de vue religieux, l'esprit, incertain si le poète a voulu parler sérieusement ou non, ne sait plus que résoudre et se réfugie dans le silence. C'est le parti que je prends ¹.

Saint Hubert était fils de Bertrand, duc d'Aquitaine, et d'Uberne, sœur de saint Ode, lequel eut une femme, à ce qu'il paraît, qui fut aussi canonisée, sous le nom de sainte Ode.

Nous avons deux tragédies sur le sujet de *Geneviève*, dont il faut dire quelques mots. La première, intitulée *Geneviève, ou l'Innocence reconnue*, tragédie en cinq actes, a pour auteur « messire Fr. d'Avre, docteur en

Elle prit, dit l'histoire, un grand soin d'élever son neveu dans la crainte de Dieu, et de lui enseigner les choses nécessaires à un homme de qualité. A cet effet elle l'envoya auprès du roi, à Paris, pour apprendre les coutumes et civilités de la cour, où il fit paraître ses louables inclinations, en se rendant agréable à tous. Cependant Ébrouin, grand-maître du palais, abusant de la faveur du roi par ses cruelles tyrannies, donnait beaucoup de chagrin à tous ceux de la cour et du royaume. Saint Hubert reçut un tel déplaisir de ces excès, qu'il demanda congé au roi, et se retira à Hertel, proche de Liège, auprès de son cousin Pépin, roi d'Austrasie, lequel ayant fait beaucoup d'épreuves de la prudence et de l'adresse de notre saint, le fit grand-maître d'hôtel de sa cour, et lui fit épouser Floribane, fille de Dagobert, comte de Louvain.

Comme selon la coutume des princes, ce jeune cavalier se divertissait à la chasse, un jour qu'il était à la poursuite d'un cerf d'une ex-

théologie, » est dédiée à « madame la duchesse de Roanez, » et a été imprimée à Montargis, en 1670. Elle avait pour objet de procurer à la duchesse « un petit divertissement conforme à son naturel, espuré des espèces qui peuvent s'imprimer aux lascives représentations du théâtre moderne. » Elle est tirée de l'Histoire écrite par le P. Cerisiers ; mais celle-ci est naïve, celle-là n'est la plupart du temps que burlesque. Telle est la conversation de la Vierge avec Geneviève. Dans la joie qu'elle éprouve, Geneviève demande la permission de chanter ; la Vierge la lui donne en ces termes :

Chante, ma Geneviève, entonne.

Après la chanson, la Vierge explique le mystère de la Trinité à Geneviève, qui y croit, dit-elle, mais ne l'entend pas :

Par le salut de l'Ange et l'aveu que je fis,
Des trois œuvrans en moi l'un fut homme et mon fils,
Et la grâce du ciel qui sans cesse m'arrouse,
Me fit fille du ciel, sa mère et son épouse.

Geneviève entend-elle davantage ? Elle ne le dit pas ; mais son silence est un acquiescement.

Bennoni veut mener la biche, c'est-à-dire la nourrice, en paradis ; sa mère lui fait observer que la biche

Est un simple animal
Lequel après sa mort n'attend ni bien ni mal.

L'observation est juste et même exprimée avec délicatesse.

La seconde tragédie est de P. Corneille Blessebois. Elle a pour titre : *les Soupirs de Sifroi, ou l'Innocence* (sic) *reconnue*, tragédie en trois actes ;

traordinaire grandeur, avec beaucoup de chaleur, il fut pris lorsqu'il pensait le prendre, voyant entre les ramures de cet animal, un crucifix qui lui fit entendre distinctement ces mots : *Hubert, Hubert, jusqu'à quand passerez-vous votre temps inutilement ? Ne savez-vous pas que vous êtes né pour connaître, aimer et servir Dieu, votre Créateur ?* Notre saint, tout étonné de voir ce crucifix, et frappé de cette voix, descend de son cheval, se jette à genoux, et écoute l'ordre que Dieu lui donnait d'aller au plus tôt trouver saint Lambert, évêque de Maestricht, pour être instruit en la foi chrétienne.

Hubert converti, fut, au bout de quelques années, sacré évêque. La sainte Vierge lui donna une étole, et saint Pierre une clef, l'une et l'autre qui guérissaient de la rage. Il fonda ensuite la ville de Liège, où il avait transféré son siège épiscopal, et mourut enfin, non sans avoir vu à l'avance l'appartement richement orné que Dieu lui avait fait préparer dans l'autre monde. Tel est le sujet d'un livre qui a pour titre : *La vie du grand*

Châtillon-sur-Seine, 1675. Le P. Cerisiers en a aussi fourni le canevas. Mais, remarque M. Paul Lacroix, l'histoire de Geneviève n'avait pas encore été traitée avec des détails si burlesques. Deux loups viennent prier Geneviève d'accorder leurs différends ; ils étaient convenus de mettre en commun leur butin et de le manger ensemble ; mais l'un, ayant pris deux oisons, les croqua seul ; l'autre, qui avait pris un agneau, veut le manger de même. La permission qu'il en demande à son compère n'est qu'une raillerie :

Cher ami, soufrés donc, sans en estre fâché,
Qu'à vos yeux et tout seul je mange cet infirme.

Les oisons étant croqués, il n'y avait pas lieu à exiger la restitution ; mais Geneviève condamne les plaideurs à reporter l'agneau dans la bergerie.

Bennoni a rencontré dans les bois un faisan qui a lu les *Métamorphoses* d'Ovide, et qui lui a appris la fable de Philomèle. La mère écoute ce récit, et demande à son fils s'il envie le sort de cet oiseau qui fut Itys ; l'enfant répond :

Non, je ne voudrois pas estre mis en morceaux.

LA COMTESSE. Mais t'en soucierois-tu, si nous étions oiseaux ?

BENNONI. Pour faisan, passe encore, il a la plume belle,
Mais je ne voudrois pas que tu fusse hirondelle:
Sans avoir du repos tu volerois toujours...
Fi donc de l'hirondelle ; ainsi que du faisan ;
Je ne veux point quitter ma petite maman.

Voilà comme on faisait encore au temps de Jean Racine ! (Voyez le *Catàlogue* de Soleinne, où j'ai puisé toutes ces citations, t. I, suppl., p. 15 et 24.)

saint Hubert, fondateur et patron de la ville de Liège et des Ardennes, suivie de plusieurs cantiques, in-18, 22 p. Épinal, Pellerin; Charmes, Buffet, S. D., avec cette figure.



Les cantiques sont au nombre de trois : deux en l'honneur de saint Hubert, dont l'un fait partie du *Recueil* cité ci-dessus, et le troisième sur le jugement dernier. Le second des deux premiers cantiques est aussi la reproduction de la vie du saint, en vers qui n'offrent pas le même intérêt que le poème de Geneviève. Aussi n'en donnerai-je aucun extrait. Je m'en tiens à la prose ; elle a

son prix, témoin encore cette *Oraison très-dévoté à saint Hubert*, dont la dernière phrase est en italique dans le texte.

Saint Hubert, patron des Ardennes, qui avez eu l'avantage de voir l'image d'un Dieu crucifié, entre les bois d'un cerf, et qui avez reçu une sainte étole miraculeuse par le ministère d'un ange, nous vous supplions de nous appliquer charitablement la vertu de ce présent divin, et de nous préserver par vos mérites de tous dangers, de rage, du malin esprit, fièvres, tonnerre et autres malheurs. Priez pour nous, ô grand saint Hubert! afin qu'il plaise à Dieu de nous octroyer un jour la grâce de vous voir dans le ciel. Ainsi soit-il.

Celui ou celle qui lira cette oraison, ou la fera lire, nul mal ne lui arrivera, s'il plaît à Dieu.

Pour faire la neuvaine en l'honneur de saint Hubert,

1. On doit se confesser et communier neuf jours consécutifs.
2. On doit coucher en draps blancs et nets, ou bien tout vêtu.
3. On doit boire dans un verre ou autre vaisseau particulier, et on ne doit point baisser la tête pour boire aux fontaines ou rivières.
4. On peut boire du vin rouge, claret ou blanc mêlé avec de l'eau pure.
5. On peut manger du pain blanc ou autre, de la chair de porc mâle d'un an au plus, des poissons, œufs durs, etc.
6. On ne doit pas peigner ses cheveux pendant quarante jours.
7. Le dixième jour on doit faire ôter son bandeau par un prêtre, le brûler et en mettre les cendres dans la piscine.
8. Il faut garder tous les ans la fête de saint Hubert, qui est le 3 novembre.
9. Et si la personne recevait blessure de quelques animaux enragés qui allât jusqu'au sang, elle doit faire la même abstinence l'espace de trois jours, sans qu'il soit besoin de retourner à Saint-Hubert.
10. On pourra enfin donner répit ou délai de quarante en quarante jours, à toutes personnes qui seront blessées ou mordues à sang, ou autrement infectées par quelques animaux enragés.

Si vous riez de ces prescriptions, de ces mesures de prudence et d'hygiène à observer pour se préserver de la rage, libre à

vous ; mais l'Université de Louvain, elle, n'en riait pas, même au xvii^e siècle, car elle leur a donné son approbation, laissant à Dieu le soin de faire éclater sa puissance en faveur de ceux qui redouteraient l'atteinte du fléau.

Saint Hubert est le patron des chasseurs, et l'on peut dire qu'aucun saint du calendrier n'est fêté si souvent et avec autant de passion.

Sa vie en prose a été tirée d'un écrit intitulé : *La vie de monseigneur saint Hubert Dardeine*, Paris, chez les frères Marnef, à l'enseigne du Pélican, S. D. (1510 à 1550), in-8^o de 52 ff. goth., souvent réimprimée. Elle a certainement donné lieu à cette autre : *La Vie de saint Hubert, Evêque et Fondateur de la ville de Liège, et grand Patron des Ardennes. Recueillie et mise en rang par Messire Remacle Moby du Rondchamp, aux Ardennes, curé de Haucorne en Hesbaigne-lex-Huy. Avec plusieurs beaux miracles. A Troyes, chez Nicolas Oudot, rue Notre-Dame*, in-8^o de 8 ff. non chiffrés, S. D. Cette vie est également du seizième siècle ¹. Après elle est venue l'*Histoire en abrégé de la vie de saint Hubert*, en vers, Paris, Le Prest, 1678, in-8^o, souvent réimprimée aussi et refaite, comme on le voit dans les exemplaires d'Épinal et de Charmes.

Il y a, à la Bibliothèque royale de la Haye, un très-beau manuscrit sur parchemin, portant la date de 1455, orné de treize miniatures d'une grande richesse, qui représentent la vie et les miracles de saint Hubert, et qu'on attribue à Jean Van Eyck et à sa sœur. C'est là la légende de notre saint. Les ménétriers ambulants, qui chantent encore dans les foires le cantique de saint Hubert, portent son image et celle de la biche, en cire,

¹ Ce Remacle s'appelait Remacle *Mohi* et non pas *Moby*, comme le porte l'édition de Troyes. Il n'avait pas non plus le nom de *Fusch*, comme le dit M. Socard, dans ses *Livres populaires imprimés à Troyes*, p. 56, et, s'il fut chanoine, il ne fut pas médecin. Fusch était le nom de son frère, plus connu sous celui de Remacle de Limbourg, médecin, botaniste et chanoine lui-même dans la collégiale de Saint-Paul, où Remacle Mohi lui avait cédé son siège. Il était né vers 1510, et il mourut en 1587.

dans un triptique, sur lequel on *bénit* des bagues et des chapelets, par un simple attouchement.

Le dernier cantique en l'honneur d'un saint, qui soit dans le *Recueil* indiqué plus haut, est le cantique de saint Alexis¹.

Ici, les vers l'emportent à tous égards sur la prose, et résument d'ailleurs assez fidèlement les faits qui y sont rapportés. Il est donc juste de leur faire les honneurs de la citation, et, comme la pièce est courte, d'une citation presque sans lacunes. Mais auparavant, indiquons-en l'origine probable : c'est la *Vie de monsieur saint Alexis avec l'Antienne*, par Robinet Macé, Rouen, chez Richard Auzoult, S. D., petit in-4° de 6 ff., à laquelle on peut ajouter la tragédie de *Saint Alexis*, par un nommé Desfontaines, 1644. La *Fleur des vies des saints*, de Ribadeneira, a fourni également quelques matériaux à cette histoire, comme aussi ce dernier livre a été une source féconde de renseignements pour la plupart des vies de la même espèce². Ajoutons que saint Alexis, né à Rome vers l'an 350 de Jésus-Christ, était, selon Métaphraste, fils d'un sénateur romain nommé Euphémien, et qu'il quitta sa femme et sa famille, le jour même de ses noces, pour se faire moine. On prétend que son nom d'*Alexis*, qui veut dire en grec *guérisseur*, vient des nombreuses guérisons dues à son intercession. Le cantique nous dira tout cela avec quelque autre chose. On récitait le dimanche la vie de ce saint à la foule assemblée.

¹ Les éditions à part de ce cantique et de la vie et des gestes de saint Alexis, ont pour titre : 1° *Cantique spirituel à l'honneur de saint Alexis, vrai miroir de patience et de chasteté, sur l'air : Que de tristesse*. In-18, 9 pag., Tours, Ch. Placé, S. D. — 2° *Abrégé de la vie de saint Alexis, tiré de la Vie des saints, avec des réflexions et un cantique sur la vie du même saint*, in-18, 22 pag., Épinal, Pellerin, S. D. — 3° *La vie admirable de saint Alexis, vrai miroir de patience et de chasteté, tiré des Fleurs des vies des saints*, in-48, 25 pag., Toulouse, Bonnemaison et Fages, S. D.

² Camus, évêque de Belley, a fait un roman de spiritualité, intitulé *Alexis*.

CANTIQUE SPIRITUEL SUR LA VIE ET PÉNITENCE
DE SAINT ALEXIS.

Alexis tout aimable,
Dès ses plus jeunes ans,
Était très-charitable
Aux pauvres indigents ;
Tous les biens et richesses,
Et superbes grandeurs,
Il avait en horreur.

Euphémien hors d'âge,
Pour ses biens succéder,
Fit prendre en mariage
A son fils bien-aimé
Une noble princesse,
Belle comme le jour,
L'ornement de la cour.

Le jour des épousailles
Alexis fut touché
De la divine flamme ;
Entre en son cabinet,
Dit adieu à sa femme,
Avec larmes aux yeux ;
La quitte dans ce lieu.

Olimpie, toute en larmes,
Dit à son bien-aimé :
« Auriez-vous le courage
De vouloir me laisser
Dans un triste veuvage ?
Pourquoi m'épousiez-vous,
Alexis, mon époux ? »

— « J'ai un voyage à faire
Aux pays étrangers,
Il faut que je m'en aille,
Dieu me l'a commandé ;

Tenez, voilà ma bague,
Ma ceinture à deux tours,
Marque de mon amour. »

De chez lui, en cachette,
Tout droit s'en est allé
A la ville d'Édesse ;
Aux pauvres il a donné
Son argent, ses richesses,
Jusqu'à son bel habit
Galonné, de haut prix.

De toutes parts on dépêche
Après lui des courriers ;
Les valets qui le cherchent
En chemin l'ont trouvé,
Sans pouvoir le connaître,
Tant il était changé,
Lui font la charité.

Sur la mer il s'embarque,
Pour Tarse en Cilicie ;
Le grand vent et l'orage
Le jettent près d'Ostie,
Sur le bord du rivage ;
Et son embarquement
Arrive heureusement.

Au palais de son père
Il vint se présenter,
Accablé de misère,
Comme un pauvre étranger,
Sans se faire connaître,
Demander à loger
Dessous un escalier ¹.

« Prince très-charitable,
Après avoir dîné,

¹ Voir la planche ci-derrière.

CHAPITRE X.

Les mites de votre table
Faites-les-moi donner ;
D'un amour agréable
Je prierai le Seigneur
De bénir vos grandeurs. »



Dix-sept ans de pénitence
Sous ce triste escalier,
Par jeûne et abstinence
Son corps a mortifié ;
Les valets et servantes
Crachats jetaient sur lui,
Et ordures du logis.

Ses plus grandes souffrances
C'est d'entendre les cris
De sa femme dolente,
Tant le jour que la nuit,
Qui pleure et qui lamente,
Disant : « Où êtes-vous,
Alexis, mon époux ?

« Flambeau de ma lumière,
L'objet de mes amours,
Alexis débonnaire,
Que ne revenez-vous,
Pour finir mes misères,
Les pleurs et les cris
Qui me feront mourir. »

Sa mère inconsolable,
Euphémien fort surpris
Qu'une voix admirable
A haute voix s'écrie :
« Alexis tout aimable
Vient de rendre l'esprit
Dedans votre logis. »

L'on fut querir le Saint-Père
Avec tout le clergé,
La croix et la bannière
Au palais sont allés.
Le pape débonnaire
Dans sa main prend l'écrit,
A haute voix le lit.

Quels pleurs, quelles angoisses
Quand on nomme Alexis !
Son aimable princesse
Tombe évanouie ;
Sa mère de tristesse
En a pensé mourir,
Quand elle eut vu son fils.

Tout le monde regrette
Le dévot Alexis :
Les pèlerins sans cesse
Viennent de tous pays,
De dévotion parfaite,
De leurs maux sont guéris,
Invoquant Alexis.

Le cantique se termine par les *Réflexions* suivantes :

I. Ah! qu'il est rare aujourd'hui, et qu'il s'en trouve peu de semblables à saint Alexis, qui méprisent les plaisirs de la chair la nuit de leurs noces, et qui consacrent au Seigneur leur virginité par une fuite!

II. Quel amour pour la pauvreté, que de préférer la vie mondaine et inconnue, dans la maison de son propre père, et au milieu des biens dont il pouvait se servir!

III. Ah! que celui-là est assez connu, puisqu'il est connu de Dieu seul! Fuyons les vanités et les faux honneurs, et nous cachons au monde, afin de nous approcher plus près du paradis.

*Tu dois regarder comme un rien
Les richesses aussi ton bien.*

Je conseille à ceux qui sont les dégoûtés, lorsqu'on leur offre des vers de quelques poètes de nos jours, et qui osent traiter ces aimables fantaisies de galimatias impertinents, je leur conseille, dis-je, de tâter un peu de la poésie de nos cantiques; je ne doute pas que cette lecture ne les guérisse de leur sot préjugé.

La Vie de sainte Marguerite, vierge et martyre, extraite des Fleurs des vies des saintes, in-18, 10 pag., Charmes,



Buffet, et Épinal, Pellerin, S. D., avec ce portrait, rappelle le Mystère de sainte Marguerite, vierge et martyre, fille de Théodosien, à XLIV personnages, imprimé à Paris, par Alain Lotrian, en 1540, in-8°, et dont on ne connaît qu'un exemplaire de l'édition de 1579. Dans ce Mystère, sainte Marguerite (je demande grâce pour la citation), fustigée sur les fesses, fait une vesse, et les ty-

rans qui la martyrisent par les ordres d'Olibrius parlent en latin macaronique.

Parlatis à moy, Margueritam,
 Ce que te demandaverunt;
 Volatis adoraverunt
 Phæbum et Jesus renare?
 Jesus te fait trop batare
 Et ne te veut secouratis.

Ce discours ne persuade point Marguerite, mais, encourageant elle-même le bourreau, dit la légende, elle tendit le cou et eut la tête tranchée. Elle mourut « du genre de martyr, » environ l'an 300, sous le règne de Dioclétien.

Cependant la source immédiate de notre livret est la *Vie de madame sainte Marguerite*, en vers, pet. in-8°, gothique, S. D., mais, selon toute apparence, de la fin du xv^e siècle. C'est de là aussi que sont venues les nombreuses éditions de cette *Vie*, faites par les imprimeurs de Troyes, Jehan Lecoq, Jean du Ruau, Noël Moreau, les Oudot et les Garnier.

Mais écoutons le cantique. Il commence par une invocation à Dieu pour qu'il bénisse les chants du poète et le rende digne de célébrer la vie et le martyre de sainte Marguerite.

D'Antioche elle était,
 Où son père vivait,
 Païen en grand' richesses;
 Mais cette sainte enfant
 Demeura sans parents
 Dès sa tendre jeunesse.

Ce père était un grand prêtre des dieux, appelé Edise. Quand il fut mort, Marguerite se fit chrétienne, et se retira aux champs chez sa nourrice, où elle gardait les troupeaux
 Devenue grande,

Le prévôt la voyant
 Fut ravi à l'instant
 De son chaste visage.

CHAPITRE X.

Soudain la fit venir,
 Afin de s'enquérir
 De sa foi et naissance,
 Lui promettant son cœur,
 Son bien et son honneur,
 Pour quitter sa croyance.

Cette vierge aussitôt
 Répondit au prévôt :
 « A Dieu suis épousée ;
 Je n'ai d'autre mari
 Que le bon Jésus-Christ,
 Et sa mère sacrée. »

Le tyran enragea,
 Aux bourreaux commanda
 De la dépouiller nue ;
 Et de verges et cordeaux,
 Enchaînée au poteau,
 Deux heures fut battue.

C'est en vain que le tyran lui crie :

Quittez, quittez Jésus,

elle refuse et se rit des supplices.

Olibre donc, voyant
 Qu'il était impuissant
 Vers cette créature,
 La fit mettre au cachot,
 Pour songer quelque mort
 Plus cruelle et plus dure...

Étant dans la prison,
 Aperçoit un dragon,
 O pieuse merveille !
 Les yeux étincelants
 Comme charbons ardents,
 De grandeur nonpareille.

Priant de tout son cœur
 Son Dieu, son Créateur,
 De la croix fit le signe :
 Puis la terre s'ouvrit,
 Et l'enfer engloutit
 Cette bête maligne.

Pour la faire souffrir,
 Aussitôt fit bouillir
 Une grande chaudière :
 De flambeaux allumés,
 Lui brûla les côtés,
 De cruelle manière.

Ici, le poète ému prie Jésus-Christ

Qu'il lui fasse la grâce
 De passer ses tourments,
 Si rudes et violents,
 Sans qu'aucun mal lui fasse.

Le tyran en courroux,
 La fit mettre à genoux,
 Pour lui trancher la tête ;

alors Marguerite, levant une dernière fois les yeux au ciel, adresse
 à Dieu cette prière :

Quand les femmes en travail
 D'enfant, rigoureux mal,
 Une prompt allégeance,
 Je vous prie leur donner,
 O Dieu plein de bonté !
 En lisant mes souffrances.

Ce n'est pas une des moindres bizarreries de ce cantique, que
 ce soit une vierge qui recommande à Dieu les femmes en mal
 d'enfant. Comment a-t-elle connu des douleurs qu'elle n'avait

jamais ressenties, et ne les connaissant pas, comment pouvait-elle s'y intéresser ? C'est que le choix des circonstances où les saints intercèdent n'appartient pas tant à eux-mêmes, qu'il ne leur est inspiré et comme imposé de Dieu.

Une vie de sainte, qui le dispute en popularité à celle de sainte Marguerite, avec laquelle elle a des analogies nombreuses, est la *Vie de sainte Barbe, vierge et martyre, et son petit office, par le révérend père Claude de Saint-Joseph, de l'ordre des frères de la bienheureuse vierge Marie du Mont-Carmel*, in-12, 22 pag., Épinal, S. D., avec ce portrait d'un déshabillé un peu



galant. Elle est une réduction en prose, dans des proportions pour ainsi dire infinitésimes, du fameux *Mystère de sainte Barbe*, qui existe en manuscrit in-fol., à la Bibliothèque impériale. Ce

Mystère est un des monuments les plus remarquables de la loquacité des poètes dramatiques du xv^e siècle, car il n'a pas moins de *vingt-cinq mille* vers et quatre-vingt-dix-huit personnages parlant. Il est divisé en cinq journées. Les changements de scènes, de costumes et de lieux, les entrées et les sorties des acteurs, les pauses, les silences y sont indiqués en latin. Les vers en sont d'une étrange barbarie, et quelques-uns de véritables tours de force. Ainsi (1^{re} journée), Dyogenus, empereur d'Égypte, adresse à Dieu une prière que les chevaliers et toute l'assemblée répètent en rétrogradant, et ni le sens, ni la convenance de la prière n'en sont altérés. On ne connaît pas l'auteur de ce galimatias, ni le temps où il a vécu ; on peut cependant conjecturer, par l'écriture et l'état du manuscrit, qu'il était contemporain de Louis XI et de René, roi de Sicile, princes protecteurs des poètes dramatiques de leur temps, et qui moururent, René en 1480, Louis en 1481 ¹.

Je reviens à notre *Vie*. En voici le début :

L'idolâtrie régnait souverainement dans l'Orient, sous l'empire de Maximien, de façon que c'était assez d'être idolâtre pour être bien venu à la cour de ce prince ; au contraire, il ne fallait être que chrétien pour être persécuté comme un ennemi de l'État. Et comme on a vu dans tous les siècles la foule des courtisans embrasser aveuglément la religion de leur prince, quand elle serait la plus ridicule, plus par complaisance et par politique que par désir de suivre la vérité, de

¹ Vers le commencement du dix-septième siècle, Nicolas Oudot publia le *Mystère de sainte Barbe*, en deux journées seulement, et sous le titre de : *La vie de madame sainte Barbe, par personnaiges, chez Nicolas Oudot, demeurant en la rue Notre-Dame, au Chapon d'or couronné*. in-16, de 116 pages et environ 3500 vers ; mais cette édition était la troisième. La première est celle que cite Duverdier *, in-16, chez Olivier Arnoullet, imprimeur de Lyon, qui vivait en 1584 ; la seconde fut publiée à Lyon, en 1602, par Pierre Rigaud, et dans le même format **.

* Page 155 de la Bibliothèque française.

** Page 785 du même ouvrage.

même fut Dioscore, père de sainte Barbe, un des plus grands seigneurs et des plus intimes favoris de l'empereur Maximien.

Ce Dioscore voulut en vain élever sa fille dans le respect des dogmes du paganisme. Catéchisée, dit-on, par Origène, elle ne voulut jamais se marier, confessa Jésus-Christ, et déclara qu'elle vivrait vierge et mourrait vierge. A cette nouvelle,

Dioscore entra dans une furieuse rage contre elle. Barbe s'enfuit de devant la colère de son père, comme une simple colombe devant l'épervier, dans les trous de la pierre, qu'elle trouva plus sensible que les entrailles de son père, puisqu'un rocher s'entr'ouvrit pour la mettre à couvert de la violence de Dioscore, qui la poursuivait le feu dans les yeux, les blasphèmes à la bouche et l'épée à la main... Il l'arracha de son asile... l'accusa comme chrétienne... et sollicita si vivement son procès auprès de Marcian, que ce président eût en vain tâché d'ébranler la constance et la foi de Barbe... Il commanda qu'elle fût dépouillée toute nue et fouettée inhumainement avec des nerfs de bœufs, et que, pour tout appareil à tant de plaies, on les frottât avec de rudes cilices. En ce pitoyable état on l'enferma dans un cachot jusqu'au lendemain.

Selon toutes les apparences, voilà Barbe très-mal disposée pour passer une bonne nuit... Mais Dieu visita sa chère épouse d'une surabondante consolation intérieure... et, par un surcroît de faveur, lui restitua sa première beauté et une entière santé. Cette merveille n'adoucit point la fureur de Marcian, au contraire; il prit de là une nouvelle occasion de solliciter Barbe à l'adoration des idoles, et n'épargna aucunes caresses ni flatteries pour la résoudre à accepter les noces que Dioscore son père lui présentait; mais ses efforts étant aussi faibles que les premières tentatives avaient été inutiles, il commande qu'on dépouille une seconde fois à nu ce corps que je puis appeler miraculeux, et qu'on promène Barbe par toute la ville en ce honteux équipage, pour jeter la terreur aux yeux et aux cœurs des autres filles, et leur ôter ainsi l'envie de se faire chrétiennes. Ah! quel supplice à la pudeur d'une jeune demoiselle! Mais Dieu ne permit pas que sa chère épouse fût exposée à ce honteux martyre, en la revêtant miraculeusement d'une robe éclatante qui la couvrait entièrement.

Toutes ces merveilles allumaient de plus en plus la rage du président, et le redoublement des miracles excitait sa cruauté, de façon

qu'il ordonna aux bourreaux d'ouvrir les côtés à cette vierge avec des peignes de fer, et d'enfoncer dans les ouvertures des torches ardentes, pour réduire en cendres, s'il était possible, l'aimable cœur de Barbe; et par l'excès d'une dernière rage à l'égard d'une fille, il lui fit couper les mamelles de si près, qu'on voyait les mouvements tremblotants et les palpitations précipitées du pauvre cœur de Barbe, laquelle souffrit avec une patience magnanime tous ces tourments pour l'amour de son divin époux qu'elle réclamait incessamment. L'excès de la constance de Barbe étonna le président, et il ne trouva point d'autre expédient pour en triompher que de la condamner à être décollée.

Dioscore, le père de Barbe, approuva cette sentence, et s'offrit pour en être lui-même l'exécuteur : Barbe l'accepta aussi de bon cœur, priant son époux céleste, pour l'amour duquel elle allait perdre la tête et la vie, que tous ceux qui réclameraient son secours ne mourussent point d'une mort imprévue, et sans avoir reçu les saints sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Une voix, qui fut entendue du ciel, fit connaître l'entérinement de sa requête.

Enfin Dioscore, plus cruel qu'un tigre, levant son bras parricide, le sabre en main, enleva la tête de sa propre fille Barbe; lequel, s'en retournant à la cour tout triomphant, comme s'il venait de faire la plus zélée et signalée expédition pour le service des idoles et de l'État, fut frappé d'un coup de foudre, qui mit son corps en cendres, et précipita son âme maudite dans le fond des enfers, pour enrager avec les démons, autant de temps que sa fille Barbe triomphera dans le ciel avec Jésus-Christ son époux.

Toutes ces horreurs sont aussi monstrueuses que très-probablement invraisemblables. On les retrouvera en partie dans la vie de sainte Reine.

Sainte Barbe a pour attribut principal de préserver de mort subite et du danger de mourir sans confession. On trouve dans sa *Vie* beaucoup d'exemples de son heureuse intervention en pareil cas. En voici deux à noter :

Une fille, sur laquelle était tombée une tour, ne meurt pas sans confession.

Dans le pays de Hesse, il y tomba la tour d'un grand château sur une fille, laquelle se trouva ensevelie sous le poids d'une si grande

quantité de terre et de pierres, qu'il y en avait assez pour charger deux cents charrettes. On chercha d'abord un bon nombre d'ouvriers pour débarrasser et chercher cette fille : ils avaient travaillé tout le jour avec diligence, lorsque sur le soir ils entendirent la voix de cette fille qui criait : *Je ne saurais mourir, à moins que je ne sois confessée et communiée, à raison des petits services de dévotion que j'ai rendus à sainte Barbe, laquelle me conserve présentement en vie par la permission de Dieu.* Et aussitôt qu'elle eut reçu les saints sacrements, elle expira.

Un Chartreux, enseveli sous un tas de neige, ne mourut pas sans confession.

Le diable avait suffoqué six Chartreux sous une grande quantité de neige, dont l'un était le père Ardouin de Lorraine, très-dévoth à sainte Barbe, lequel fut encore trouvé en vie douze jours après, la neige étant fondue, quoiqu'il n'eût rien mangé pendant ces douze jours, et qu'il eût enduré un froid très-violent ; mais ayant reçu les derniers sacrements de l'Église, en invitant ses confrères à la dévotion de sainte Barbe, il mourut.

Comme il peut se rencontrer des personnes promptes à révoquer en doute les miracles de sainte Barbe, et peut-être même à les tourner en plaisanteries, on ne peut que leur conseiller de lire et de méditer les anecdotes suivantes :

Quelques-uns se moquant de ceux qui avaient dévotion à sainte Barbe, sont punis.

A Malines, a veille de Sainte-Barbe, quelques personnes s'étant rencontrées dans un cabaret, elles s'entretenaient de la grande assistance que sainte Barbe donnait à ceux qui lui étaient dévots, qui jeûnaient la veille de sa fête, et qui la célébraient pieusement ; ayant toujours ouï dire et prêcher qu'avec cette sainte dévotion on aurait le loisir et le temps de se bien confesser avant que de mourir. L'hôte, qui entendit tout ce saint discours, s'imaginant qu'il y allait de sa perte, dit à ces compagnons : *Pour moi, j'ai fait mettre en broche un bon chapon, que je mangerai ce soir, et nous verrons après si je n'aurai pas le temps de me confesser à l'heure de ma mort,*

aussi bien que vous, qui voulez jeûner. Le soir étant donc venu, il mangea son chapon, il se coucha en bonne santé, mais le matin il fut trouvé mort dans son lit.

La même chose est arrivée à Cologne, le jour de la fête de sainte Barbe, à laquelle on offrait une grande quantité de chandelles, dans l'église des révérends pères Cordeliers; ce que voyant un certain, il dit : *Ces chandelles me seraient bien mieux données qu'à sainte Barbe, car ses miracles ne sont pas plus véritables qu'il est vrai que je suis mort.* A peine eut-il achevé ces paroles impies, qu'il tomba roide mort sur la place.

Tous ces miracles et bien d'autres encore, parmi lesquels des résurrections, sont, ajoute le livret, extraits d'un manuscrit authentique qui se conserve en la bibliothèque des révérends pères Carmes de Bruxelles, ou des Vies des saints, écrites par les révérends pères Ribadeneira et Rosweide, comme aussi « du père Pordanus, du révérend père Binet, et autres bons auteurs. » Il n'y a donc pas d'objections à y faire.

Nul doute qu'il n'existe quelque part une vie très-ancienne de sainte Barbe, que je ne connais pas : mais celle-ci paraît avoir été écrite vers 1700. Elle manque du cantique obligé qui suit toute histoire de saint, et en est comme la perspective affaiblie ; on y a substitué des hymnes de trois ou quatre strophes chacune, où sont racontées les phases diverses du martyre de sainte Barbe. Ces hymnes ne font pas regretter le cantique. On y lit entre autres couplets :

Quand, par une triple fenêtre,
Barbe dans une tour cherche de la clarté,
Son zèle pour la *Trinité*
Par ce commandement se fait assez connaître.

.
Dioscore, tout plein de rage,
La traîne par ses beaux cheveux,
D'autant que son cœur généreux
Méprise un homme en mariage.

O saint et glorieux échange,
 De prendre Jésus pour époux ;
 En quittant un mari jaloux,
 N'est-ce pas le choix d'un ange ?

.

Marcian la juge devant son tribunal,
 La fait dépouiller toute nue,
 Et mener ainsi par les rues :
 O le rude tourment pour un corps virginal !

Mais un ange, sous une robe de clarté,
 Mit à couvert cette innocente nudité,
 Et par ce divin *stratagème*,
 Il garda sa pudeur *intègre*.

La richesse de cette dernière rime est remarquable, et l'image de la Trinité, représentée par une triple fenêtre, laisse bien loin derrière soi la comparaison qu'un naïf et pieux missionnaire faisait de cet auguste symbole avec son tricorne.

On retrouve encore l'histoire de sainte Marguerite dans la *Vie de sainte Reine, avec son petit office en français, ses litanies, cantiques et oraisons en faveur des dévots pèlerins qui visitent son sanctuaire, ornée de onze gravures*, in-18, 45 pag., Épinal, S. D. Sainte Reine, qui meurt victime des fureurs du même Olibre, causées par les mêmes motifs, naquit (on ne dit pas en quel temps) à Alize, au duché de Bourgogne, d'un père nommé Clément, très-riche et très-puissant seigneur du pays, mais très-cruel et fortement attaché aux superstitions païennes.

Sa mère était une dame de la première qualité, égale à son mari en biens et en noblesse, laquelle mourut en couches, après avoir enfanté cette fille, qui devait, dans la suite des temps, être toute la gloire et l'honneur de la cité d'Alize. Tellement que, par la Providence divine, elle fut mise entre les mains d'une nourrice chrétienne, qui lui fit sucer avec le lait la foi de Jésus-Christ, la faisant baptiser, afin

qu'un jour, ointe de la grâce de Dieu, qui lui est conférée par l'onction d'une huile naturelle, au sacrement de baptême, elle eût moyen de se garantir plus facilement de ses ennemis, le diable, le monde et la chair...

Olibre, préfet des Gaules, parcourant les lieux de sa juridiction, rencontra Reine en son chemin, qui conduisait le troupeau de sa nourrice, lequel fut tellement épris de sa rare beauté, qu'il chercha dès lors tous les moyens pour l'attirer à soi, lui parlant de mariage légitime, et ne déshonorant aucunement sa race. Mais Reine, qui avait déjà choisi Jésus-Christ pour son époux, et qui s'était consacrée à lui dès son enfance, lui répondit qu'elle avait un époux immortel.

A la nouvelle du refus de sa fille et du motif qu'elle y apportait, Clément entra en fureur et ordonna qu'elle fût mise en prison jusqu'au retour du préfet. Pour Olibre,

Il ne fut pas plutôt retourné de son voyage, qu'il s'enquit de l'état de sa prisonnière : l'ayant fait paraître devant lui, l'ardeur de la concupiscence s'alluma derechef tellement dans son cœur, qu'il semblait être tout extasié. Il lui demanda donc sa dernière résolution, en lui représentant l'honneur qu'il lui faisait de la rechercher en mariage; mais enfin, connaissant que tous ses artifices lui étaient inutiles, et que ni ses caresses, ni le bonheur prétendu de son alliance ne pouvaient ébranler la fermeté de cette fille, il commença à changer son amour en haine et ses caresses en rigueur, et résolut dès lors de la faire mourir.

A cet effet, il l'interrogea publiquement. Mais à toutes les questions Reine ne répondait autre chose, sinon : « Je suis chrétienne. »

Olibre, étonné de voir sa constance, commanda aux bourreaux de la dépouiller de tous ses vêtements et de l'étendre toute nue sur un chevalet, pour y être déchirée à coups de verges. Jamais on ne vit tigres ou lions plus affamés à courir avec plus de vitesse sur leur proie, qu'on remarqua de promptitude en ces cruels satellites à obéir à ce commandement. Ils la dépouillent aussitôt, ils l'étendent sur le fatal chevalet, ils la fouettent à outrance, ils déchargent avec fureur

sur ce corps délicat un million de coups; et tant la fouettèrent que son sang ruisselait de toutes parts. .

Comme Reine persistait dans sa foi,..... Olibre ordonna qu'on lui arrachât les ongles, et qu'étant ensuite suspendue en l'air, on lui déchirât la peau de tous côtés avec des peignes de fer.



Les blessures en furent si cruelles et si profondes, que toute l'assemblée frémissait d'horreur en voyant cet horrible spectacle; et le tyran lui-même, n'ayant pas assez de force pour la regarder en cette sanglante et douloureuse posture, fut contraint de se couvrir la face de son manteau. Enfin, les bourreaux se lassent, et se trouvent obligés de délier la sainte, non pas dans le dessein de la mettre en liberté, mais pour la conduire dans une affreuse prison de la cité.

La gravure ci-contre représente l'attitude d'Olibre. Le texte dit « qu'Olibre se couvrit la face; » dans la gravure, il a bien

l'air de n'en faire que semblant. Mais ce qui se passe en lui n'est pas douteux.

En prison, cette courageuse et sainte fille est visitée de Dieu sous la forme d'une colombe. Le lendemain, quand Olibre la fit venir, « pour achever sa tragédie, » elle parut à ses yeux plus belle, plus saine, et en même temps plus résolue que jamais à repousser ses offres et à demeurer chrétienne. Le préfet, exaspéré, la fit attacher à deux poteaux disposés en croix, et ordonna qu'on allumât des torches et qu'on lui brûlât les côtés à petit feu : ce qui fut exécuté en la manière représentée ci-dessous :



Plusieurs miracles interrompirent cet horrible supplice ; en quoi la sainteté de Reine et la protection divine dont elle était l'objet apparurent visiblement. Plus de quatre-vingts personnes confessèrent incontinent la foi chrétienne, et Olibre, frappé d'é-

pouvante, mais toujours aussi cruel, fit trancher la tête à la jeune fille.

Au lieu où la tête tomba, il sortit une fontaine miraculeuse, qui est la source féconde de tant d'admirables guérisons qui se font en ce saint lieu.



Les eaux d'Alize ou Sainte-Reine, en Bourgogne, ont en effet des propriétés curatives incontestables. Elles sont excellentes pour le traitement des maladies de peau. Aussi y a-t-il toujours un certain nombre de malheureux atteints de ces maladies, qui sortent de là guéris ou du moins soulagés, et qui, pour se croire obligés envers la sainte, ne s'en portent que mieux désormais. Car, en même temps que leur foi les rassure contre le retour du mal, elle leur fait un devoir de la tempérance qui le paralyse, et il n'est pas de mal, à la longue, qui ne cède à cette vertu.

Les fontaines miraculeuses dans le genre de celle d'Alize sont fort nombreuses. Les moines s'aperçurent de bonne heure de l'influence des eaux minérales sur certaines maladies, et chaque source qu'ils découvraient était consacrée à un saint, auquel ils bâtissaient ensuite une chapelle. En quoi ils ne témoignaient pas moins de leur piété que de leurs lumières ; car s'il importait aux malades d'être guéris, il leur importait aussi de croire qu'ils le devaient au saint protecteur de la fontaine, l'homme, dans ces temps d'ignorance, étant plus porté à interroger le diable que Dieu sur sa destinée, et ayant plus de foi aux sorciers qu'aux saints. En mettant à l'ombre d'une église et sous l'invocation d'un saint une source d'eaux minérales salutaires, il semblait que les moines prissent quelque chose sur le domaine de l'enfer, pour l'ajouter au domaine du ciel.

La *Vie de sainte Reine* est suivie de six cantiques¹. Ce n'est

¹ La *Vie et légende de madame sainte Reine* a été imprimée chez Jehan Lecoq, à Troyes, S. D. (vers 1510), in-8°, goth. de 16 ff., et chez plusieurs autres imprimeurs de la même ville. L'original est en latin et du neuvième siècle, selon les hagiographes. Le pèlerinage à l'abbaye de Flavigny, où étaient les reliques, fut très-célèbre, et l'on y jouait des *mystères* dont sainte Reine était l'héroïne, et les pèlerins les spectateurs. La mode des *mystères* étant passée, on les remplaça par des tragédies qui ne les valaient pas. Indiquons-en quelques-unes, toujours d'après le Catalogue de *Soleinne* :

1° *Chariot de triomphe trainé par deux aigles, de la glorieuse, noble et illustre bergère, sainte Reine d'Alize, vierge et martyre*; par M. Hug. Millotet, etc. Tragédie en V actes. Autun, 1664.

2° *Le Triomphe de l'amour divin de sainte Reine, vierge et martyre*; tragédie en machines, en V actes; dédiée à la Reine, par Alexandre Le Grand, sieur d'Argicour, Druyde. Paris, 1671.

3° *La Victoire spirituelle de la glorieuse sainte Reine, remportée sur le tiran Olibre*. Tragédie en V actes, nouvellement composée par M. de Corneille Blessebois. Autun, 1686.

4° *Le Martyre de la glorieuse sainte Reine d'Alize*, tragédie en cinq actes, par Claude Ternet. Chastillon, Claude Bourut, S. D.

Il y en a d'autres encore, mais je m'arrête à celle-ci. Elle n'est ni plus extravagante, ni plus curieuse que les autres; elle donnera seulement une idée exacte de ce qu'elles sont toutes. D'après M. Paul Lacroix, la première édition de cette pièce, dédiée à l'évêque d'Autun, doit être celle de 1682,

pas du Pindare, c'est quelque chose qui est fort différent et qui
e ressemble qu'à soi : que vous dirai-je ? Je cite :

A quinze ans tout au plus
Que vous fites refus
D'adorer les idoles,
Olibre, par douceur,
N'ébranla votre cœur,
Ni par rudes paroles.

Contre toute raison,
Dedans une prison,
Vous fit charger de chaînes.
Et, dans ce noir cachot,

Autun, in-8°. L'auteur s'y intitule : « professeur ès mathématiques et arpen-
teur juré pour le Roi, au Chalonnais. » Il y a, en outre, une édition de
Rouen, 1699; trois de Troyes, chez Pierre Garnier; deux de Châtillon-sur-
Seine, 1722 et 1754, chez Philippe Marteret; une de la même ville, 1752,
chez Jean Therriot; enfin, une de Paris, sans date, avec la désignation de
huitième édition. On voit quelle vogue a eue cette tragédie. C'est peut-être
qu'on y riait autant qu'on s'y édifiait. Voici le supplice de la sainte.
Evandre, le bourreau, dit à son aide :

Mettons-la toute nue, afin de voir sa chair;
Dépouillés-vous, ma mie, il ne faut rien cacher.

Reine obéit, et adresse à Dieu cette prière :

Environnés mon corps de brouillards si grossiers,
Qu'il ne puisse être vu de ces loups carnassiers;
Frappés leurs yeux lascifs de ténèbres opaques....

Le bourreau lui montre les peignes de fer :

Si le corps te démange, écoute, ma pucelle ;
Voilà pour te gratter à la mode nouvelle.

Un ange paraît, console Reine, qui le remercie, l'appelant *noble bour-
geois des cieux*. Le supplice recommence. Olibre ordonne de la *fracasser*
de coups ;

Dépouillés ses habits, déchirés sa chemise.

On la fait passer par le feu, ensuite par l'eau; enfin, comme on va lui
trancher la tête, Reine dit au bourreau :

Pour ta commodité, je me mets à genoux.

Souffrir en un mot
De très-cruelles peines.

Ce tyran carnassier,
Très-superbe et très-fier,
Commanda vous étendre;
Et puis, d'un grand courroux,
Une pluie de coups
Sur vous il fit descendre...

Au moment du tourment,
Votre sang ruisselant
Coulait en abondance;
Au fort de vos douleurs
Vous tirâtes des pleurs
De toute l'assistance.

Ce supplice souffert,
De grands peignes de fer
Vous fûtes déchirée,
Puis remise en prison
Dedans ce noir grotton,
Ainsi défigurée.

En voici un autre où les médecins sont horriblement maltraités. Molière y allait avec plus de délicatesse ; aussi les médecins lui ont-ils survécu. S'il les avait daubés comme notre poëte, il ne serait peut-être plus question aujourd'hui de cette redoutable engeance, non plus que des apothicaires et de leurs mémoires :

AIR : *Capucin rendre je me veux,*

O triomphante sainte Reine!
Pèlerin suis en vérité,
Pour venir chercher la santé
Dans ta salubre fontaine;
Adieu, médecins et chirurgiens,
Vous ne m'avez plus en vos liens

Depuis environ trois années
 Que vous m'avez toujours traité
 Et aussi médicamenté,
 Cela n'a été que fumée.
 Adieu, médecins, etc.

Toute ma bourse est épuisée,
 Ne m'ayant du tout rien servi,
 Lavements et préparatifs,
 Médecine ni saignée.
 Adieu, médecins, etc.

Vos diètes ne sont que trop longues,
 M'ayant rendu pâle et transi,
 Mais cette eau sainte m'a guéri,
 Sans artifice ni mensonge.
 Adieu, médecins, etc.

Gallien a la face honteuse
 Pour n'avoir pu trouver d'avis
 Qui puisse faire mettre en oubli
 Cette source miraculeuse.
 Adieu, médecins, etc.

Médecins et apothicaires,
 Gardez bien vos médicaments ;
 Je n'y emploie plus mon argent,
 Toutes vos drogues étant précaires.
 Adieu, médecins, etc.

Je suis maintenant à la source
 Où la prière sert d'argent,
 Et si j'y prends du vrai onguent,
 Sans rien tirer de ma bourse.
 Adieu, médecins, etc.

Saint Eustache portait d'abord le nom de Placide ; il reçut après sa conversion celui d'Eustache (c'est-à-dire *Constant*). Il paraît qu'il commanda les armées sous Trajan ; mais il souffrit

le martyr sous Adrien, avec sa femme Tatiane et ses deux fils Agape ou Agapit et Théopiste. Les actes de ce saint ont été publiés en grec par le père Combefis, en 1660. Ils renferment des choses merveilleuses. Boissin de Gallardon a donné une tragédie de saint Eustache en 1618, vraisemblablement d'après un ancien mystère ¹.

L'histoire du martyr de saint Eustache fut aussi traitée par un jésuite français, Pierre Labbé, qui, après avoir enseigné la rhétorique, fut recteur des collèges d'Arles, de Grenoble et de Lyon. Son *Eustachius* parut en 1675, un an avant l'*Art poétique* de Boileau, et quand celui-ci était déjà le législateur tout-puissant du Parnasse. Mais le cantique dont il va être parlé procède moins de la pièce de Boissin de Gallardon, que d'une Vie de saint Eustache, écrite vraisemblablement au xv^e siècle, en vers de douze syllabes et par strophes de quatre vers. La mesure des vers est parfois différente, mais la division par strophes est la même. Cette vie a pour titre : *Cy commēce la vie de mōsieur saint Eustache, de sa femme et de ses deux enfans, avec lantienne et lorayson. Nouuellement imprimée à Paris... pet. in-8^o goth. de 16 ff.* Elle commence ainsi :

Tout mon proposement ay mis à beaulx ditz dire.

L'antienne et l'oraison sont en prose latine.

Notre cantique est intitulé : *Cantique de saint Eustache martyr, sur l'air : Où êtes-vous, Birène, mon amour ?* in-18, 9 pag. Tours, Ch. Placé, S. D.

Dans ce cantique, qui est en dialogue et dont les vers sont de dix syllabes, à rimes croisées suffisantes et en termes passables, figurent Jésus, Eustache, d'abord sous le nom de Placide, sa

¹ On a de plus : *Saint Eustache, martyr*, poëme dramatique en V actes par Baro, 1642; *Tragédie sur la vie et le martyre de S. Eustache*, V actes, par P. Bells, Dinantois, 1652; le *Martyre de St. Eustache*, tragédie en V actes, par Desfontaines, 1644.

femme que le poëte appelle Théopiste, bien qu'elle se nommât Tatiane, ses enfants, un nautonier, un paysan, l'empereur Trajan, des députés et l'empereur Adrien. Voilà bien du monde pour un drame qui se compose d'environ cent cinquante vers. Cette brièveté s'explique par le peu de soin qu'a le poëte de ménager ses entrées, par la facilité extraordinaire avec laquelle il transporte ses personnages d'un lieu à l'autre, escamote le temps, enfin par son habileté à enfermer dans un vers ou deux des faits dont l'éclaircissement eût exigé des scènes entières.

Le poëme s'ouvre par une conversation entre Jésus et Placide. Jésus demande à Placide pourquoi il le persécute. Placide ne donne aucun motif, s'humilie, demande pardon et prie Jésus de lui apprendre ce qu'il doit faire pour obtenir ses grâces. Jésus lui ordonne de se faire chrétien, avec sa femme et ses enfants. Placide obéit, et sous le nom d'Eustache, il s'adresse à sa femme en ces termes :

EUSTACHE, à sa femme. Suivons Jésus, ô ma chère moitié,
Bénéissons-le de ce qu'il nous décharge,
Tous nos amis ont manqué d'amitié,
Dès qu'ils m'ont vu sans argent et sans charge.

THÉOPISTE. Je le bénis avec vous de nos croix,
Éloignons-nous des terres de l'empire,
Allons gémir tous quatre dans un bois,
En attendant de souffrir le martyre.

En parlant ainsi, ils se trouvent soudain au bord de la mer,

EUSTACHE. Cher nautonier, par pure charité,
Voudriez-vous bien nous passer en Égypte?
Soyez touché de notre pauvreté,
Vous en aurez devant Dieu le mérite.

LE NAUTONIER. Embarquez-vous, et traversons ces mers,
Parmi ces eaux je me sens tout en flammes,

Au premier port, malgré tes pleurs amers,
Te débarquant, je veux ravir ta femme.

A cette menace impudente du nautonier, il semble que le devoir d'Eustache est au moins de protester avec énergie. Peut-être même, ayant à peine dépouillé le vieil homme, à cause de sa conversion récente, serait-il recevable à manifester au moins sa colère et à faire des efforts pour arracher sa femme des mains du ravisseur. Au lieu de cela, il pleure et s'écrie :

Quel déplaisir ! hélas quel crève-cœur !
Ce nautonier me ravir ma colombe,
Mon Dieu, mon tout, qui voyez ma douleur,
Secourez-moi, car sans vous je succombe.

Sa femme est obligée de le consoler, en l'assurant que jusqu'à sa mort elle gardera sa pureté sans tache.

Comme le navire s'éloignait, les deux enfants que le nautonier n'avait pas voulu prendre à son bord sont emportés par un lion et un loup, l'un à droite, l'autre à gauche.

CHAQUE ENFANT. Venez à moi, cher père, venez tôt,
Sortez, hélas ! sortez de la rivière,
Pour m'affranchir par l'aide du Très-Haut,
De cette dent cruelle et carnassière.

EUSTACHE. Deux animaux emportent mes deux fils,
Et je ne puis aider ni l'un ni l'autre,
Et je n'ai plus rien qu'un crucifix,
Pour m'y coller comme le grand Apôtre.

Avec cela même, il fallait vivre. Dieu y pourvut.

UN PAYSAN. Mon bon ami, viens garder mes troupeaux,
Je te promets le pain sec du ménage,
Le ciel pour toit, pour maison les coupeaux,
Le toit pour lit, et de l'eau pour breuvage.

EUSTACHE. Grâces à Dieu, je garde des moutons,
 Moi qu'on a vu commander une armée,
 Pour vêtement j'ai des pauvres haillons,
 Tant il est vrai que tout n'est que fumée.

Cependant, l'empereur Trajan ayant besoin des services d'Eustache, envoie de tous côtés à sa recherche.

L'EMP. TRAJAN. Allez chercher Placide le guerrier,
 Cherchez-le bien, et par mer et par terre,
 Mon chef par lui sera ceint de laurier,
 Car il vaincra ceux qui me font la guerre.

LES DÉPUTÉS. Pauvre berger, quittez là vos brebis,
 Notre empereur veut essayer vos larmes,
 Dépouillez-vous, prenez ces beaux habits,
 Et de ce pas venez charger les armes.

Eustache obéit et part. Pendant qu'il est à l'armée, ses deux frères, ses fils, qui ont grandi, et qui servent déjà dans l'armée romaine, se retrouvent, se racontent leurs aventures et se reconnaissent. Comme ils sont en train de regretter la perte de leurs père et mère, survient incontinent Théopiste. On s'embrasse, on rend grâces à Dieu, puis la mère dit à ses enfants :

Qu'avant mourir, nous sachions en quel lieu
 S'est relégué votre cher père Eustache.

Là-dessus ils vont à l'armée, et s'adressant à Eustache lui-même, qu'ils ne reconnaissent pas :

THÉOPISTE. Grand général, j'ai perdu mon époux,
 Ah! monseigneur, ah! que ma perte est grande!
 Ces deux soldats qui combattent sous vous,
 Sont mes deux fils qu'humblement je demande.

Eustache l'accueille avec bonté, et toutefois lui demande de plus amples explications.

THÉOPISTE. Un nautonier me retint dans son bord,
Lorsqu'il eut mis mon cher Eustache à terre,
Mais le Très-Haut vengea soudain ce tort,
En l'écrasant par un coup de tonnerre.

EUSTACHE. Chère moitié, Dieu du ciel, quel bonheur!
Chère moitié; ma chaste Théopiste,
Ne pleurez plus; bénissons le Seigneur,
Voici celui pour qui vous êtes triste.

THÉOPISTE. Mes chers enfants, pour quoi j'ai tant pleuré,
Embrassez-moi, mon cœur tressaille d'aise,
Tenons-nous prêts, car il est assuré,
Que nous mourrons tous quatre sur la braise.

L'EMP. ADRIEN. Viens rendre honneur à nos dieux immortels
De qui tu tiens tes enfants et ta femme;
Brûle l'encens aux pieds de leurs autels,
Si tu ne veux brûler dedans les flammes.

EUSTACHE. C'est à Jésus que je dois cet honneur,
C'est à lui seul que je rends ces hommages,
Tous tes faux dieux, objets de mon horreur,
N'auront de moi que mépris et qu'outrages.

ADRIEN. Enfermez-le dans ce taureau d'airain,
Sa femme aussi, ses deux enfants encore;
C'est par le feu que j'en veux voir la fin,
Pour apaiser nos grands dieux que j'adore.

TOUS QUATRE. Doux Jésus-Christ, qui possédez nos cœurs,
Embrassez-les de vos divines flammes,
Nous vous prions de nous rendre vainqueurs
Et dans le ciel vouloir placer nos âmes.

Le drame est complet. Tels étaient les précurseurs de Cor-

neille, tel l'embryon d'où est sorti *Polyeucte*. N'en disons donc pas trop de mal ; admirons au contraire que ces plates ébauches aient non-seulement résisté aux progrès du goût, mais encore aient vécu à côté des chefs-d'œuvre du génie dramatique français, et pour ainsi dire en concurrence avec eux : car s'il est vrai que les uns sont toujours les délices des personnes qui ont le goût cultivé, les autres continuent à charmer celles qui, n'ayant pas le même avantage, mais étant les plus nombreuses, leur assurent par conséquent une popularité plus étendue et plus effective. Au reste, il n'y a pas lieu de se plaindre qu'on laisse suivre leur essor à ces monuments de l'enfance de notre littérature ; outre qu'ils sont un objet curieux de comparaison avec les monuments les plus populaires de sa décadence, ils sont comme autant de repères d'un accès facile pour l'érudit, au cas où il voudrait retrouver les traces de la filiation des mots et des progrès de la langue. J'ajoute qu'au regard de l'enseignement moral, ils ont sur les livrets du colportage de composition moderne une incontestable supériorité.

Ayant parlé assez au long de l'histoire de sainte Philomène, dans le chapitre précédent, je n'ai que peu de choses à dire du *Cantique de sainte Philomène, suivi de plusieurs oraisons*, in-18, 10 p. Tours, Ch. Placé, S. D. La versification en est incolore et fade ; mais le rythme et la rime en sont irréprochables, et, à cet égard, le poète a toutes les obligations du monde à son Richelet et à la prosodie. Je me suis même laissé dire que ces quatre vers :

Viens partager mon trône,
Viens, lui dit l'empereur,
Accepte ma couronne,
Et donne-moi ton cœur,

sont un larcin fait au bon et regrettable Dupaty.

A la suite du cantique est une *Complainte* sur les peines et

souffrances des âmes du purgatoire. C'est d'un goût plus raffiné. En voici le début, tel qu'il se comporte et s'imprime :

Écoutez nos plaintes Et nos gémissements, Et, sensibles à nos plaintes, Tirez-nous des tourments. Nous étions comme vous, Ayant nos corps; Vous serez comme nous, Parmi les morts.

Ah! vous voyez nos peines; Hélas! secourez-nous; Nous sommes dans les chaines, Nous recourons à vous. Nos amis, nos parents, Nos chers enfants, Nous souffrons grandement Dans ces tourments.

Faites dire des messes, De nos biens délaissés; Songez dans vos richesses, Aux pauvres trépassés. Nous recourons à vous, Secourez-nous; Donnez-nous promptement Soulagement.

Offrez des sacrifices Pour nous tirer d'ici; Récitez des offices Et des prières aussi; Quelques *De Profundis* Dits de bon cœur Nous mettent en paradis; Ah! quel bonheur!

D'une ardeur surprenante Nous sommes enflammés; Mais d'une main puissante Nous sommes repoussés : Et ce retardement Nous fait souffrir, Par éloignement, Grand déplaisir.

Les Cantiques de l'Enfant prodigue et du sacrifice d'Abraham, sur l'air : Un jour le berger Tircis, in-18, 12 pag. Tours, Placé, 1854, sont, le premier surtout, un des plus populaires. C'est un extrait fort abrégé et radicalement modifié de la *Moralité de l'Enfant prodigue par personnages, translattée nouvellement du latin en français, selon le texte de l'Évangile*, Lyon, in-16, et Rouen, in-4, S. D. (vers 1540).

Guillaume Lefoulon, en latin *Fullonius*, humaniste hollandais du xvi^e siècle, écrivit une comédie latine sur ce sujet et sous le titre d'*Acolastus, de filio prodigo comœdia*, qui fut imprimée en 1529 pour la première fois, réimprimée en 1548 et 1554, avec les commentaires de Gabriel Dupréau, et traduite en français par Antoine Tyron, en 1564. Puisque je suis sur Lefoulon, je remarquerai qu'il est l'auteur d'une tragi-comédie ou drame intitulé *Hypocrisie*, Bâle, 1544, qui est le même sujet qu'a traité Molière dans le *Tartuffe*.

Mais la principale source de tous ces drames populaires, de

ces paraphrases licencieuses et bouffonnes de l'Évangile, est Michel Ménot, et généralement tous les prédicateurs du quinzième siècle. Je crois donc être agréable au lecteur en donnant en notes des extraits de la parabole de l'*Enfant prodigue*, tirée du sermon prononcé par Ménot, le samedi après le deuxième dimanche de Carême. Si le poète ennuie, on se dédommagera amplement avec le prédicateur ¹.

LE PRODIGE Je suis enfin résolu
 DÉBAUCHÉ. D'être en mes mœurs absolu ;
 Donnez-moi vite, mon père,
 Ce qui revient à ma part,
 Vous avez mon autre frère,
 Consentez à mon départ ².

LE PÈRE A SON FILS. Pourquoi veux-tu, mon enfant,
 Faire ce que Dieu défend ?
 Veux-tu désoler mon âme,
 Nos parents et nos amis ?
 Je serais digne de blâme
 Si je te l'avais permis.

¹ Le père Bosquier, observantin de la province de Flandres, a composé cinquante-deux sermons (4 vol. in-8°, 1611), tous, sans exception, sur cette parabole. Ce n'est pas du latin macaronique entrelardé de français, comme celui de Ménot, c'est du français mêlé de bribes tirées de l'Écriture, des Pères, des rabbins, des scolastiques, des controversistes, des jurisconsultes, des médecins, des poètes, des historiens, en un mot, de tous les auteurs grecs et latins, sacrés et profanes. Son style est excessivement guindé ; il renchérit sur la grossièreté de Ménot, et il n'en a pas la gaieté naturelle.

² Venit ad patrem resolutus sicut papa, et dixit ei : Partem da mihi, etc. O pater, non jam sum amplius in ætate in qua debeam subjici virgæ ; sum satis sapiens ; non oportet me esse sub tutela ; bene me ipsum regam. Mater mea defuncta est, reliquit nobis bona ; facite mihi partem meam. Item, pater, sumus tantum duo filii ; ego non sum bastardus, et sic quando placeret Deo de faire tant pour vos enfans, que allissiez de vie à trespas, non exheredaretis me, sed haberem partem meam, sicut et frater meus... Rogo, detis mihi partem nunc quam decrevistis mihi relinquere in testamento vestro, et si videtur vobis durum den défaire si tost vos mains.. oro vos detis mihi nunc quod placebit vobis.

L'ENFANT PRODIGE. Je veux en dépit de tous
 M'éloigner d'auprès de vous;
 En vain vous faites la guerre
 A ma propre volonté,
 Je ne crains ni ciel ni terre,
 Je veux vivre en liberté.

LE PÈRE A SON FILS¹. Mais, hélas! quelle raison
 Te fait quitter la maison?
 Ne te suis-je pas bon père,
 De quoi te plains-tu de moi,
 Et qu'est-ce que je puis faire,
 Que je ne fasse pour toi?

L'ENFANT PRODIGE. Vous me traitez en barbet,
 Et je veux vivre en cadet;
 Vous condamnez à toute heure
 Le moindre dérèglement;
 Je veux changer de demeure
 Sans retarder un moment.

LE PÈRE A SON FILS². Adieu donc, cœur obstiné,
 Adieu, pauvre infortuné;
 Ton égarement me tue,
 J'en suis accablé d'ennuis;
 Je vois ton âme perdue,
 Je ne sais plus où j'en suis.

L'ENFANT PRODIGE³. Venez à moi, libertins,
 Prenez part à mes festins;
 Venez à moi, chères lubriques,

¹ Sed unde tanta arrogancia, unde tanta audacia in hoc juvene? Certe, quia erat *ung enfant perdu* qui non diu steterat in virga magistri.

² Pater timens eum contristare... dedit ei partem suam; quod non debbat facere. O, quot sunt hodie patres et matres filii prodigi dantes bona hora, *de peur de faillir*, chordam in collo filiorum, qua semel suspendantur cito vel tarde!

³ *Quand ce fol enfant et mal conseillé...* habuit suam partem de hæreditate... *il en a fait de la clicquaille, il la fait priser, il la vent, et ponit la vente* in sua bursa. Quando vidit tot pecias argenti simul, valde gavisus

Consumons nos courts moments
 Dans les infâmes pratiques
 Des plus noirs débordements.

Pensons à boire et manger
 Dans ce pays étranger ;
 Je n'ai plus peur d'un père
 Qui me suivait pas à pas ;
 Songeons à nous satisfaire
 Dans les jeux et les ébats.

Contentons tous nos désirs
 En nageant dans les plaisirs ;
 Et vivons de cette sorte
 Tant que l'argent durera ;
 Nous irons de porte en porte
 Sitôt qu'il nous manquera.

Réflexion ¹.

Pécheur, remarque en ce lieu
 Le tort que tu fais à Dieu :

est, et dixit ad se : Ho, non manebitis sic semper. Incipit se respicere, et : Quomodo? vos estis de tam bona domo, et estis *habillé comme ung belistre?* Mittit ad querendum *les drappiers, les grossiers, les marchans de soie, et se fait acouter de pié en cape; il ny avoit que redire au service.* Quando vidit sibi pulchras caligas *d'escarlate bien tyrées, la belle chemise froncée sur le collet, le pourpoint fringant de velours, la tocque de Florence à cheveux peignez, et quant sentit ce damaz voller sus le dos...* hæc secum dixit : Oportet ne mihi aliquid?... *Or me fault-il rien? Non, tu as toutes tes plumes, il est temps de voler plus loing...* Pueri qui semper dormierunt in atrio vel gremio matris suæ... nunquam erunt nisi asini et insulsi, *et ne seront jamais que nyès et bégaunes. Brief, qui ne fréquente pays, nihil videt. Mon père ma avallé la bride sus le col, de dit mihi claves camporum, tempus est capiendi...* Iste puer perditus... *cest enfant gasté, mondain et de fier couraige, quando fuit in suis pompis, studuit à l'exercice de toute meschanceté et de paillardise; et pro complemento suæ vilissimæ vitæ, faciebat quotidie convivia aux ungs et aux aultres, tenoit table ronde; riens ny estoit espargné...* Habebat quotidie in suo hospitio locatos histriones et meretrices, *les garces et les truandes, scdentes juxta eum a dextris et a sinistris.*

¹ O juvenes, hoc notetis. *Voyez la forme et le patron où a esté prisz*

Tu t'enfuis de sa présence;
Afin de boire à longs traits
Le vin de ton offense,
En dépit de ses attraits.

Tu crois ton juge bien loin,
Et tu l'as pour ton témoin;
Sa justice met en nombre
Toutes tes méchancetés;
Malgré la nuit la plus sombre,
Il voit tes iniquités.

L'ENFANT PRODIGE O le triste changement,
PÉNITENT ¹. Après un train si charmant!

votre vie. Quando venitis ad cognoscendum vos, quæritis capere bonum tempus. Et quia *sans monsieur Dargenton*, sine domino argento nihil fit, credo quod, liber de visu patrum, valde vos attediat.

¹ Postquam omnia fuerunt dissipata cum meretricibus, lenonibus, histrionibus, et assatoribus, *les roustisseurs*; quando vacua fuit bursa, et amplius nihil erat fricandum, *et quil ny avoit plus que frire*, capitur pulchra vestis domini bragantis, ... *de monsieur le bragard; chausses et pourpoint, chacun en emportoit sa pièce.* Ita quod in brevi tempore, *mon gallant fut mis en cuilleur de pommes, habillé comme ung brulleur de maisons, nud comme ung ver...* Vix ei remansit camisia, *nette comme ung torchon nouée sur lespaule pour couvrir sa poure peau; si bien lavoient entretenu en sa prospérité et en ses pompes ces galoises...* Et videntes quod non habebat amplius de quibus uti, *de quoy*, sed quod jam erat nudatus omnibus bonis et vestibus, *quautour de luy ny avoit rien si froid que lastre, ils ont commencé à dire aux aultres: celui-là est plumé et despeluché.* Deriserunt cum .. *On luy fait visaige de boys*, quilibet vertit ei dorsum; *il navoit plus que frire, et que mettre soubz la dent...*

Ille miser se locavit ad custodiendum porcos... Quando redibat de campis sero, habebat unum ventrem rabidum fame, et quando servi domus veniebant afferre cœnam et comessionem *et la mangeaille* porcorum, extendebat suam scutellam, et nemo illi dabat... Comedebat cum porcis de lotura scutellarum, et adhuc non poterat satiari. Et tunc cogebatur fame ponere caput *en lauge des pourceaulx...* Iste puer perditus... flendo dixit: O miser, tu bene comedisti prius tuum panem album, *ton pain blanc le premier.* Tu es de tam bona domo, et pateris ista?... Prius in domo patris habebam

CHAPITRE X.

Je ne vois plus à ma suite
 Ceux qui me faisaient la cour ;
 Tout le monde a pris la fuite,
 Pas un n'use de retour.

Je me trouve sans appui,
 Dans la honte et dans l'ennui ;
 Ma conduite toute impure
 M'a mis au rang des pourceaux ;
 Il est juste que j'endure
 Autour de ces animaux ¹.

Je rougis de mes forfaits
 Et des crimes que j'ai faits ;
 Je fonds en pleurs, je soupire,
 Je sens de cuisants remords ;
 Je sens un cruel martyre
 De cœur, d'esprit et de corps.

Je meurs même ici de faim,
 Faute d'un morceau de pain,
 Tandis que chez mon bon père,
 Où jamais rien ne défaut,
 Le plus chétif mercenaire
 En a plus qu'il ne lui faut.

Je voudrais bien me nourrir
 Des fruits qu'on laisse pourrir ;
 Je voudrais bien sous ce chêne
 Les restes de mes pourceaux ;
 Mais j'ai mérité la peine
 Qu'attirent les bons morceaux.

servos a me cubante et surgente, *à mon coucher et à mon lever*, et modo sum servus porcorum!... Dico quid faciam : *à mal fait ne gist que amande...* Ibo ad patrem.

Animo confortatus, reliquit ibi in campo porcos suos, accepit baculum super quem appodiabat se, et super pauperes tibias redibat ad patrem, macer sicut alec, *sec comme brésil*, avec un *petit roquet* qui vix ei perveniebat usque ad poplites, *aux gerrez...* Et tant *alla de haye en haye et de buysson en buysson*, quod venit usque super terram patris sui.

¹ Voyez la planche de la page suivante.

Je veux pourtant me lever,
Pour penser à me sauver ;
Il est temps que je détourne
Mon cœur de l'iniquité,
Et qu'enfin je m'en retourne
Vers celui que j'ai quitté ¹.



L'Enfant prodigue réduit à garder les porceaux.

¹ Ici, c'est de son propre mouvement que l'Enfant prodigue se résout à retourner vers son père ; mais, dans la *Moralité*, c'est le maître qu'il sert qui lui en donne le conseil. Ce maître, soupçonnant que son porcher est

Réflexion.

Voici, pécheur, les effets
 De tes terribles forfaits ;
 Tu n'as plus rien dans le monde,
 Le péché t'a tout ôté,
 Et ton âme n'est féconde
 Qu'en misère et pauvreté.

L'ENFANT PRODIGE DE RETOUR AU LOGIS DE SON PÈRE.

Voici, cher père, à genoux,
 Un fils, indigne de vous :
 Si vous daignez me permettre
 D'entrer dans votre palais,
 Ce me sera trop que d'être
 Au nombre de vos valets.

J'ai péché contre les cieux,
 Je n'ose y lever les yeux ;
 J'ai péché contre vous-même,
 Je n'ose vous regarder ;
 Ma douleur est extrême,
 Je suis prêt à m'amender.

peut-être d'une condition supérieure au métier qu'il fait, lui demande des explications à ce sujet. L'Enfant prodigue entame alors le récit de ses malheurs, et le maître, en honnête homme, l'exhorte à aller se jeter aux genoux de son père, et à lui demander pardon.

¹ Quando fuit propius, ibat paulatim fricans humeros contra muros castri... Casu exibat unus servorum domus, qui statim currit ad patrem, dicens: Domine, totius mundi ego sum magis deceptus, vel vidi dominum vestrum filium... Pauper pater illico descendit in infima curia, et ad portam venit. Vidit *ce galant, ce malotru*, et dicit intra se: Est filius meus? Ho, non est. Ita est. Non est. Certe, ita est; est ille; non sum delusus. Appropinquavit filio qui statim se projecit in terram, genibus flexis... Pater dixit ei: Tu es amicus et charissimus; *tu es mon amy, mon mignon*. Invitavit vicinos ad festum, etc.

Je me soumets de bon cœur
A votre juste rigueur,
Je ne veux plus vous déplaire,
Oubliez ce que je fis ;
Vous êtes encore le père
De ce misérable fils.



LE PÈRE DE L'ENFANT
PRODIGE. Cher enfant, embrasse-moi,
Je brûle d'amour pour toi ;
Mes entrailles sont émues

CHAPITRE X.

Et de joie et de pitié ;
 Par ton retour tu remues
 Tout ce que j'ai d'amitié.

Laquais, cherchez des souliers,
 Et mettez-les à ses pieds ;
 Cherchez dans ma garde-robe
 Une bague pour son doigt...

On ne pourrait, sans méchante intention, s'arrêter là, et laisser le lecteur réfléchir sur l'insuffisance du costume ; il vaut donc mieux suivre jusqu'au bout le prévoyant vieillard, et ajouter avec lui :

Avec sa première robe,
 Puisqu'il revient comme il doit.

Qu'on prépare le veau gras,
 J'ai mon fils entre mes bras :
 Il avait perdu la vie,
 Mais il est ressuscité ;
 Chers amis, je vous convie
 A cette solennité.

Réflexion.

C'est ainsi que le Seigneur
 Reçoit le pauvre pécheur :
 Il l'embrasse, il le console,
 Il l'aime plus que jamais,
 Et d'une simple parole
 Il remplit tous ses souhaits.

Il n'est pas douteux que le style de ce cantique n'ait été refait bien des fois et qu'on n'en ait ici qu'une des innombrables variantes. Mais qu'importe ? Le sujet n'est-il pas toujours charmant ? Le précepte de Boileau,

Mêler le grave au doux, le plaisant au sévère,

n'y est-il pas convenablement observé ? Quant aux gravures, je ne sache pas qu'on puisse en rencontrer de plus grotesques ; c'est un mélange du genre Louis XV, du genre Louis XVI, et un peu de la mode du temps du Directoire ; le fils garde les pourceaux en habit à la française, avec un chapeau de Mandrin, et le père le reçoit en redingoté à fourrures et coiffé à l'oiseau royal. Ce sont de ces hardiesses de pinceau qu'on ne passerait pas à tous les artistes. On n'accusera pas du moins celui-ci d'avoir fait abus de la couleur locale.

Le *Sacrifice d'Abraham* qui suit le cantique de l'*Enfant prodigue* et qui en est la contre-partie, a droit également à être reproduit sans coupures. Là, le fils se révolte contre l'autorité paternelle, ici il la respecte et y obéit jusqu'à la mort. Le *Sacrifice d'Abraham*¹ est une des parties (la VII^e) du *Mystère du vieil Testament*, par personnages, composé au quinzième siècle, imprimé plusieurs fois, et d'où Théodore de Bèze a tiré son *Abraham sacrifiant*, 1550.

¹ *Le Sacrifice de Abraham à huit personnages*, c'est assavoir Dieu, Miséricorde, Raphael, Abrahâ, Sarra, Isaac, Ismael et Eliezer. Nouvellement corrigé et augmenté, et joué devant le Roy, en l'hostel de Flandres à Paris, et depuis à Lyon. Lan Mil D XXXIX. (Lyon) in-8° goth.

On trouve dans les « *Poèmes françois, contenant plusieurs épithalames, épitaphes, élégies, comédies, etc...* divisé en quatre livres, par M. Jean Rosier, prestre, pasteur d'Esplechin, au diocèse de Tournai, 1616, in-8° » une imitation ou plutôt une copie à peu près littérale de ce mystère, sous le titre d'*Isaac*, comédie en V actes. L'auteur n'a fait que changer quelques mots du texte, ajouter des chœurs et diviser la pièce en scènes et en actes. Ce n'est pas un plagiaire, mais un de ces *correcteurs*, comme il y en a eu tant depuis, qui se plaisaient à habiller plus ou moins à la moderne les anciens auteurs, pour les mettre à la portée des lecteurs du temps.

On a encore le *Sacrifice d'Abraham*, tragédie en trois actes, par le P. Dumoret, de la doctrine chrétienne. Elle a cela de particulier qu'elle est toute composée de centons tirés des pièces de Racine et notamment d'*Iphigénie* ; de sorte que, comme l'auteur nous l'apprend lui-même, le *Sacrifice d'Abraham* passa pour le *Sacrifice d'Iphigénie*. La vérité est que le P. Dumoret n'a peut-être pas fourni dix vers de son cru. Voy. le Catalogue de *Soleinne*, t. I, vi^e époq., p. 51.

Sara, suivant la promesse de l'ange, mit au monde un fils à qui Abraham donna le nom d'Isaac. Ici, dit le *Mystère*,

Icy fault ung enfant nouveau-né.

Pendant qu'Isaac, devenu grand, va se réjouir avec Ismaël, son frère, et Éliézer, jeune garçon qu'Abraham leur a donné pour camarade, et qu'il joue avec eux à la fossette, à *pique-romme*, etc., le Seigneur ordonne à Abraham de lui sacrifier ce cher fils.

Mais laissons parler le poëte d'aujourd'hui :

Sur l'air : *Que peu!-on chanter de plus doux que l'amour? etc.*

DIEU. Abraham, lève-toi, prends ton fils bien-aimé,
Et de ta propre main viens m'en faire une offrande,
Crois ce que j'ai promis, fais ce que je commande,
Je veux qu'Isaac soit consumé.
Plus ta main paraîtra cruelle,
Plus ton cœur envers moi sera fidèle.

ABRAHAM. Bien que je sente en moi des mouvements divers,
Je m'en vais vous l'offrir, et je veux croire encore
Que sa postérité du couchant à l'aurore
Peuplera le vaste univers :
Lorsqu'Isaac sera sur la flamme,
J'espérerai toujours au fond de l'âme.

DIEU. Ton espoir n'est pas vain ni ta fidélité,
Espère jusqu'au bout avec grande allégresse,
Je suis le Dieu de vérité :
Va-t'en donc d'un cœur magnanime,
Va faire de ton fils une victime.

ABRAHAM. Cher Isaac, sors du lit, et dès le grand matin
Allons-nous-en tous deux offrir un sacrifice ;
Partons sans différer, il faut que j'obéisse
Aux ordres d'un Dieu souverain :

Nous devons tous nous soumettre,
A ce que veut de nous l'unique maître.

ISAAC. Je le veux de grand cœur, préparons ce qu'il faut,
L'âne et nos serviteurs porteront le bagage :
Allons, cher père, allons rendre humblement hommage
A la majesté du Très-Haut ;
Commandez ce qu'il faudra faire,
Je ne désire en tout que de vous plaire.

ABRAHAM. Prends ce bois sur ton dos, j'ai le glaive et le feu ;
Laissons notre âne ici brouter l'herbe en campagne,
Nos deux jeunes valets au bas de la montagne
Pourront attendre tant soit peu.
Cependant avec modestie,
Allons à ce sommet offrir l'hostie.

ISAAC. Mais comment ferons-nous, je vois là le couteau,
Je vois le feu, le bois ; où sera la victime ?
Je sens brûler mon cœur d'un amour très-intime.
Où trouverons-nous un agneau ?
Dans quel lieu pourrons-nous le prendre ?
Vous me feriez plaisir de me l'apprendre.

ABRAHAM. Obéis, cher Isaac, pour remplir ton devoir ;
Nous n'avons point d'agneau, mais ayons espérance,
Et croyons fermement contre toute apparence,
Que Dieu prendra soin d'y pourvoir ;
Adorons la haute sagesse,
Immolons-lui nos cœurs avec tendresse.

ISAAC. Mon père, qu'ai-je fait, quel crime ai-je commis,
Vous me liez les bras, que prétendez-vous faire ?
Voulez-vous m'égorger, répondez-moi, mon père ?
Et quoi ! le meurtre est-il permis ?
Arrêtez votre zèle extrême ;
Vous vous sacrifiez en moi vous-même.

ABRAHAM. O le cœur de mon cœur ! pourrai-je te parler ?

Le meurtre est défendu ; cependant Dieu commande
 Que je te mette à mort, que tu sois mon offrande,
 Je t'ai conduit pour t'immoler ;
 Ah ! cher fils, mon âme est tremblante,
 Je meurs en prévoyant ta mort sanglante.

ISAAC. Hé bien, honorez Dieu par mon sanglant trépas ;
 Cessez d'être attendri, soyez impitoyable,
 Puisque ma mort lui plait, elle m'est agréable ;
 Donnez le coup, je ne crains pas,
 Signalons notre obéissance ;
 Je veux ce que Dieu veut, sans répugnance.

ABRAHAM. Bras trop dur, cruel bras, laisse-moi soupirer,
 Et ne sois pas si prompt à tremper cette lame
 Dans le sang de mon sang, dans l'âme de mon âme,
 Donne-moi le temps de respirer,
 Je n'ai plus ni cœur ni parole ;
 Faut-il, cher fils, hélas ! que je t'immole !

ISAAC. N'épargnez pas mon corps, le ciel vous le défend,
 Roidissez votre bras, faites ce qu'il faut faire,
 La gloire du Très-Haut vous doit être plus chère
 Que votre unique et cher enfant ;
 Détruisez votre propre ouvrage,
 Vous appuyant sur Dieu, prenez courage.

ABRAHAM. C'en est fait, cher Isaac, tu mourras en ce lieu,
 Je ne recule point ; non, non, je suis bien aise,
 Mais avant que mourir, il faut que je te baise,
 Te disant le dernier adieu.
 Ça, mon bras, ça, fais ton office,
 Il est temps d'achever mon sacrifice.

L'ANGE. Abraham, c'est assez ; mets à bas ce couteau,
 Dieu ne veut point la mort d'Isaac, ton fils unique,
 ne veut que ton cœur, obéis sans réplique,
 Remets le glaive à son fourreau ;

J'ai reconnu combien ton cœur aime
Le trois fois Tout-Puissant, l'Être Suprême ¹.

ABRAHAM. Messager de mon Dieu, ne me détourne pas,
Je n'ai point dans mon cœur une foi chancelante,
Bien que ma faible main soit malgré moi tremblante,
Je veux de mon fils le trépas ;
Permits donc que sur cette cime,
Je sois en l'immolant prêtre et victime.

L'ANGE. L'Éternel a reçu pour l'effet ton vouloir,
Il veut que ce bélier tienne d'Isaac la place ;
Sa suprême bonté t'accorde cette grâce,
Pour récompenser ton espoir,
Laisse là ton cher fils en vie,
Offre cet animal pour son hostie.

ABRAHAM. Béni soit le Seigneur, nous avons satisfait ;
Offrons-lui, cher Isaac, et nos cœurs et nos âmes ;
Consumons-nous tous deux dans de divines flammes ;
Pour reconnaître un tel bienfait,
Unissons nos humbles louanges,
A celles qu'il reçoit de tous les anges.

AUX PARENTS. Si le ciel te ravit ton enfant le plus cher,
Donne-le de bon cœur en suivant le modèle
Du père des croyants, de cet homme fidèle,
Qui foule et le sang et la chair :
De ton fils Dieu tiendra la place,
Si tu souffres sa mort de bonne grâce...

¹ L'ancien Mystère dit :

ABRAHAM. O mon filz, quand je te regarde,
Vraye et naturelle amytié
Me faict avoir de toy pitié.
Mon enfant, encore une fois
Au departir baiser te vois....

ISAAC. A Dieu, mon père, qui vous garde
De desplaisir et de tristesse.

RAPHAEL. Abraham, Abraham, rabesse
Ton glaive, car Dieu ne veut mie
Que à ton enfant oste la vie.

Prends bien garde surtout, que par la vanité,
 Et par l'ambition d'un honneur périssable,
 Tu n'immoles tes fils et tes filles au diable,
 Pour brûler dans l'enfer ;
 Abraham, par cette victoire,
 T'apprend à les offrir au roi de gloire.

AUX ENFANTS. Notre Isaac se soumet, et tu tranches du roi,
 Enfant dénaturé, qui pour te satisfaire,
 Désobéis en tout, à ton père, à ta mère,
 Et qui partout leur fais la loi ;
 Ton orgueil, si tu ne te changes,
 Attirera sur toi des maux étranges.

Tâches donc désormais de leur être soumis,
 Aime-les selon Dieu, prête-leur assistance,
 Fais-leur voir ton respect par ton obéissance,
 Et tout ce qui sera permis ;
 Tu verras Isaac dans la gloire,
 Si tu sais profiter de son histoire.

Cette action si fameuse d'Abraham, qui est pleine de mystères, et dont toutes les circonstances sont autant de figures de ce qui devait arriver à Jésus-Christ, a ici une grâce particulière qui s'éloigne peut-être de la sévérité du récit de la Bible, mais qui est incontestable au point de vue des sentiments humains. Il y a une douleur poignante et naïve dans cette exclamation,

O le cœur de mon cœur ! pourrai-je te parler ?

et dans cette prosopopée,

Bras trop dur, cruel bras, etc.,

je ne sais quel mélange de simplicité, de grandeur et d'emphase qu'on rencontre çà et là dans Corneille, et dont l'âme est touchée, encore que trop souvent le goût y répugne. On n'est pas moins ému, mais on l'est différemment, de l'effroi d'abord, puis de la

résignation subite d'Isaac. La lutte entre le désir excessif de vivre et la soumission à l'ordre de Dieu est si courte dans l'héroïque jeune homme, qu'on doute si l'on doit plutôt le plaindre que l'admirer, et ce dernier sentiment l'emporte à la fin sur l'autre.

Toutefois, ces deux sentiments et toute la scène des adieux sont rendus dans le *Mystère* primitif avec une telle supériorité, la nature y a des accents si vrais, si tendres et à la fois si déchirants, la douleur, quoique vive et profonde, y est, comme la situation le commande, si sobre et pour ainsi dire si discrète, qu'il est à craindre que notre livre tout entier ne le cède à cette scène unique. La voici :

ISAAC. Mais veuillez-moi les yeux cacher,
Afin que le glaive ne voye :
Quand de moy voudrez approcher,
Peut-estre que je fouyroye.
ABRAHAM. Mon amy, si je te l'oye ?
Ne seroit-il point deshoneste ?
ISAAC. Hélas ! c'est ainsi que une beste.

Dans le moment qu'Abraham s'apprête à consommer le sacrifice, Miséricorde obtient de Dieu la révocation de son arrêt. Cependant, ignorant les secrets du ciel, le père et le fils se disent un tendre adieu :

ABRAHAM. Adieu, mon fils.
ISAAC. Adieu, mon père.
Bendé suis, de bref je mourray ;
Plus ne vois la lumière clere.
ABRAHAM. Adieu, mon fils.
ISAAC. Adieu, mon père.
Recommandez-moi à ma mère,
Jamais je ne la reverray.
ABRAHAM. Adieu, mon fils.
ISAAC. Adieu, mon père.
Bendé suis, de bref je mourray.

Qu'on ne m'accuse pas de n'être point assez avare de citations. Je fais l'histoire d'une littérature de l'espèce la plus singulière, histoire qui n'a pas encore été faite, et je m'attache à en offrir le plus de monuments que je puis. Ces monuments, je l'ai déjà dit, sont de jour en jour menacés de périr, et si je les recueille avec ce scrupule, c'est autant pour les assurer par une réunion méthodique contre la destruction qui les atteint isolément, que (et je demande pardon de l'aveu) pour assurer mon livre contre l'indifférence ou l'oubli.

Trois autres éditions de l'*Histoire de l'Enfant prodige*, au lieu d'être comme celle-ci, suivie du *Sacrifice d'Abraham*, le sont du *Cantique de Marie-Magdeleine, pénitente* : ce sont celles de Charmes, Buffet, 10 pag., et d'Épinal, Pellerin, 11 pag. ; puis celle de Montbéliard, Deckherr, 12 pag., in-18 ; toutes S. D.

Magdeleine exprime ainsi le repentir de ses fautes et la manière dont elle a résolu de les expier :

Conçois, mon cœur, des regrets éternels,
Déplore ici tes flammes criminelles,
Qui consumaient tant de cœurs de mortels,
Les engageant aux flammes éternelles.

Pleurez, mes yeux, pleurez sur le passé,
Que dans vos eaux je sois toujours noyée
Pour effacer mes crimes effacés,
Et nettoyer mon âme nettoyée...

Les vains objets qui ravissaient mes sens,
N'auront pour moi désormais plus d'amorce ;
Mon chaste époux, par ses traits ravissants,
M'en fait jurer un éternel divorce.

De jour, de nuit, dans ces vastes déserts,
Je collerai ma bouche contre terre,
Pour la punir des infâmes baisers
Qui jour et nuit à Dieu faisaient la guerre.

Mes bras mondains, pour leurs embrassements,
Seront en croix, autant qu'ils pourront l'être,
Mes cheveux d'or filés de tant d'amants
M'attacheront aux pieds de mon doux maître.

Mes pieds errants, pour tous leurs mauvais pas,
Seront piqués de cailloux et d'épines,
Et tout mon corps, pour ses divers ébats,
Sera meurtri de coups de discipline.

Pour les galants qui me faisaient la cour,
Je me verrai seule dans ces bocages ;
Pour les airs et pour les chansons d'amour
J'aurai les cris des animaux sauvages.

Mes affiquets, mes mouches et mon fard,
Me vont causer un rigoureux supplice,
Et mes habits de soie et de brocard
Seront changés en un rude cilice.

Mon odorat aura des puanteurs,
Pour l'ambre gris, le musc et la civette,
Et les parfums et les douces senteurs,
Dont j'embaumais ma chambre et ma layette.

J'aurai toujours la douleur pour mon pain,
Mon cher époux pour mon heureux partage,
Pour mon miroir une croix à la main,
Ce roc pour lit, et mes pleurs pour breuvage.

Je veux aussi, en l'état où je suis,
Pleurer toujours ma lâche ingratitude ;
Je veux nourrir mes regrets, mes ennuis
Dans le recoin de cette solitude.

On sait assez que Magdeleine tint parole, et comment elle justifia en quelque sorte, par la rigueur de sa pénitence, le pardon sublime que le Sauveur avait accordé à son seul repentir. Que si la formule dont il se servit en octroyant ce pardon : « Il lui sera beaucoup remis, parce qu'elle a beaucoup aimé, » ras-

sure encore aujourd'hui bien des pécheresses contre les suites de leurs déportements, si même elles s'en font un titre pour persévérer, c'est au moins à la condition de ne pas attendre, pour se repentir, que l'âge ou les infirmités les y contraignent, et, après avoir été aussi emportées que Magdeleine dans le désordre, d'être aussi promptes, aussi résolues qu'elle à l'expiation.

Mais un autre cantique sur le même sujet et plus curieux à tous égards, est le *Cantique spirituel sur la conversion de sainte Marie-Magdeleine, sur l'air : Ruisseau qui cours après toi-même*, in-18, 8 pag., Tours, Placé, 1859. C'est un dialogue où figurent Jésus, Magdeleine, Marthe, sa sœur, un Pharisien, des Juifs, des Anges et les Apôtres. Le ton de la conversation entre Jésus et Magdeleine est à peu près ce qu'il a coutume d'être entre un amant et sa maîtresse ; la passion y revêt de part et d'autre les formes les plus mondaines et les plus romanesques. Mais je ne demande pas qu'on m'en croie sur parole, j'appelle en témoignage le cantique lui-même. Et d'abord en voici le résumé en quelques mots :

Magdeleine est éveillée par Marthe, sa sœur, et invitée à venir au sermon. Jésus lui ayant reproché son endurcissement dans le vice, elle est touchée de la grâce divine, et fait un ferme propos de s'amender. Marthe s'étonne de ce changement ; Magdeleine en donne les motifs, et sa sœur l'exhorte à persévérer. Bientôt Jésus voit la pécheresse à ses pieds et il en témoigne sa joie avec effusion ; ce qu'un pharisien grossier attribue à l'influence d'un *charme*. Magdeleine demande à Jésus, qui le lui permet, de s'attacher exclusivement à lui, et comme alors elle néglige le ménage, Marthe s'en plaint au Sauveur qui excuse Magdeleine, sur ce « qu'elle a fait choix de la meilleure part, en s'occupant de ses regards. » Et il continue à défendre, à encourager Magdeleine, après lui avoir solennellement pardonné.

Cependant Jésus meurt ; la pécheresse se lamente ; deux an-

ges lui apparaissent et la consolent. Elle va au sépulcre où Jésus se montre à elle et l'envoie annoncer aux apôtres sa résurrection. Elle s'embarque ensuite avec eux et aborde en Provence, où elle se retire dans la solitude pour consommer sa pénitence.

A présent, écoutons le poëte :

Éveillez-vous, ô Magdeleine,
Venez assister au sermon.
Tirez-vous des mains du démon,
Quittez votre aise mondaine ;
Venez ouïr Jésus, sa voix vous touchera.
Et sa bonté vous charmera (*bis*).

JÉSUS. Esprit mondain, femme volage,
Je prêche à ton cœur cette fois ;
Ne l'endurcis plus à ma voix,
Viens, je veux être ton partage ;
Ne sors pas du sermon que je ne sois vainqueur
De ton esprit et de ton cœur (*bis*).

MAGDELEINE. Je suis à vous, source de grâce ;
Mon cœur, que vous avez conquis
Vous est entièrement acquis,
Je veux marcher sur votre trace,
Je m'en vas de ce pas quitter mes ornements,
Et renoncer à mes amants (*bis*).

MARTHE. Et que vois-je ? ma bien-aimée,
D'où vient un changement si prompt ?
Avez-vous reçu quelque affront,
Qui vous ait si fort animée ?
Et pourquoi foulez-vous vos perles, vos rubis,
Vos affluets, vos beaux habits (*bis*) ?

MAGDELEINE. J'en ai raison, laisse-moi faire,
Je voudrais mourir de douleur :
Jésus vient de percer mon cœur.
Ah ! je ne veux plus lui déplaire :

Tout ce qui m'a servi d'instrument contre lui
Doit prendre fin dès aujourd'hui (*bis*).

MARTHE. Ma chère sœur, soyez contente,
Moquez-vous du que dira-t-on ;
Allez au banquet de Simon,
En véritable pénitente,
Arroser de vos pleurs les pieds de Jésus-Christ.
Avec un cœur humble et contrit (*bis*).

Essuyez-les de votre tresse.
Unissez-vous étroitement
Au cœur de ce divin amant
Qui pour vous a tant de tendresse.
N'écoutez point les Juifs ; laissez-les murmurer ;
Et n'ayez soin que de pleurer (*bis*).

MAGDELEINE. Qu'on me blâme et qu'on murmure
De me voir aux pieds de mon roi ;
Pourvu qu'il ait pitié de moi,
Je souffrirai toute censure ;
Et pourquoi craindre, hélas ! mes horribles forfaits
Excuseront ce que je fais (*bis*)...

Pleurez, mes yeux, fondez en larmes ;
Mon cœur, embrase-toi d'amour ;
Et conserve-toi nuit et jour
Pour Jésus l'objet de mes charmes.
Je ne puis vous parler, ô mon divin Sauveur,
Que pour l'amour et la douceur (*bis*).

JÉSUS. Les anges sont dans l'allégresse
De voir cette femme à mes pieds
Qu'elle baise et retient liés
De tous les cheveux de sa tresse ;
Mais plusieurs sont jaloux du précieux onguent
Que sur mes pieds elle répand (*bis*).

LE PHARISIEN. Ah ! si cet homme était prophète
Sans doute il ne permettrait point
Que la pécheresse qui l'oingt

Mit sur ses pieds sa bouche infecte¹,
Elle a dessein de le charmer (*bis*).

JÉSUS. Simon, vois-tu bien cette femme,
Ce qu'elle a fait est un miroir
Où tu découvres ton devoir,
Si tu veux brûler de ma flamme.
Elle a baisé mes pieds dès qu'elle les a vus,
Les essuyant de ses cheveux (*bis*).

Je lui pardonne tous ses crimes,
Parce qu'elle a beaucoup aimé,
Et que son cœur s'est abîmé
Beaucoup plus bas que tu n'estimes.

On prêchera partout ses larmes et sa foi,
Et tant d'amour qu'elle a pour moi (*bis*).

Va, femme, ta foi t'a sauvée,
Calme ton cœur, retourne en paix,
Tu n'as plus rien de tes forfaits ;
Ma grâce et tes pleurs t'ont lavée.

Va publier partout, malgré tes ennemis,
Que tes péchés te sont remis (*bis*).

MAGDELEÏNE. Souffrez, Seigneur, je vous supplie,
Que je me tienne auprès de vous,
Pour rendre témoignage à tous
Que je viens de changer de vie.

Mes soins et mes plaisirs sont de vous écouter,
M'unir à vous et vous goûter (*bis*).

MARTHE. J'agis toujours ; ma sœur contemple,
J'apprête seule le repas,
Doux Jésus, ne voulez-vous pas,
Qu'elle travaille à mon exemple?

Dites-lui, mon sauveur, qu'il n'est pas à propos
D'être toujours dans le repos (*bis*).

JÉSUS. Laisse ta sœur en ma présence,
Et sache que j'estime moins

¹ Il manque ici un vers.

Ton empressement et tes soins
 Que son repos et son silence.
 Fais choix, comme elle a fait, de la meilleure part,
 En s'occupant de mes regards (*bis*).

MAGDELEINE. Dieu de mon cœur, ma douce vie,
 Vos souffrances me font souffrir,
 Et votre mort me fait mourir,
 Car je suis toute asservie.
 Hé! ne permettez pas que je vive après vous,
 Mourons tous deux aux yeux de tous (*bis*).

JÉSUS. Console-toi, fidèle amante,
 Tâche avec soin de ramasser
 Le sang que je viens de verser;
 Demeure toujours pénitente;
 Tu m'aimes ardemment, et je t'aime à mon tour,
 Souffre avec moi par pur amour (*bis*).

MAGDELEINE. Jésus est mort, ah! que je meure
 Ou que je fonde toute en pleurs,
 Aux pieds de l'homme de douleurs,
 Que toute la nature pleure.
 Hélas! je n'en puis plus, on va mettre au tombeau
 Ma vie ainsi que mon flambeau (*bis*).

DEUX ANGES. Qu'as-tu perdu, femme éplorée?
 Nous voici pour t'encourager,
 Et même pour te soulager
 De ta douleur démesurée.
 As-tu perdu tes biens? arrête donc ici
 Et fais-nous part de ton souci (*bis*).

MAGDELEINE. J'ai tout perdu, perdant mon maître;
 Je n'ai pas à faire de vous;
 Je cherche mon divin époux,
 L'auteur et la fin de mon être.
 Ah! laissez-moi passer, ne me détournes pas,
 Je veux chercher jusqu'au trépas (*bis*).

Cher jardinier ¹, dis-moi de grâce
 Aurais-tu pris dans ce tombeau,
 De tous les hommes le plus beau.
 Ha! montre-moi sa sainte face;
 Déclare où tu l'as mis, et je l'enlèverai
 Pour le porter où je serai (*bis*).

JÉSUS. Ne cherche plus, heureuse amante,
 Me voici, ne me touche pas;
 Porte à mes frères de ce pas
 Cette nouvelle consolante.
 Tu me vois avant tous, n'ayant pu me cacher
 A ton ardeur à me chercher (*bis*).

LES JUIFS. Entrez, Sara, dans la nacelle,
 Lazare, et Marthe et Maximin,
 Cléon, Trophime, Saturnin,
 Les trois Marie et puis Marcelle,
 Eutrope et Martial, Cedoine avec Joseph,
 Vous périrez dans cette nef (*bis*).

Allez, sans voile et cordage,
 Sans mât, sans ancre et sans timon,
 Sans aliments, sans aviron,
 Allez faire un triste naufrage.
 Retirez-vous d'ici, laissez-nous en repos;
 Allez crever parmi les flots (*bis*).

¹ Ce nom singulier, par lequel Magdeleine interpella effectivement le Christ ressuscité, mais qu'elle ne reconnaissait pas, a besoin d'une explication. Elle nous est donnée par saint Jérôme. Il dit d'abord pourquoi les deux disciples qui allaient à Emmaüs, ne reconnurent pas non plus Jésus, quoiqu'il eût le même corps après sa résurrection qu'avant : « C'est que leurs yeux, selon la parole de l'Écriture, étaient retenus par une vertu divine qui les empêchait de le reconnaître. » Et puis : « Leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent. » — Et pour faire voir que leur cœur venait non pas du corps de Jésus-Christ, mais de leurs yeux, l'Écriture ajoute : « Leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent. » De là vint que Marie-Magdeleine, ne reconnaissant pas Jésus-Christ qu'elle cherchait dans le tombeau, le prit pour un *jardinier*; mais aussitôt qu'elle l'eût reconnu, elle l'appela « *Maître*. » (*Polémique sur Jean de Jérusalem*, pag. 581, éd. du *Panthéon littéraire*.)

CETTE SAINTE TROUPE. Doux Rédempteur, divin Monarque,
Soyez prompt à nous secourir,
Car nous allons bientôt périr,
Si vous ne conduisez la barque.
Jetez-nous dans un port pour publier la loi
Et les douceurs de votre foi (*bis*).

Rendons nos vœux et nos hommages,
Au Très-Haut qui nous a sauvés,
Et qui seul nous a conservés
Parmi les flots et les orages.
Allons tout promptement prêcher de tous côtés
De notre foi les vérités (*bis*).

MAGDELEINE. Restez ici, mon cher Lazare ;
Vous êtes propre pour ce lieu ;
Tâchez d'y convertir à Dieu
Ce peuple idolâtre et barbare.
Vous y mourrez un jour pour la seconde fois,
Digne pasteur des Marcellois (*bis*).

Je vois la foi bien établie,
Tout ce peuple adore la croix,
Je n'ai plus qu'à chercher un bois
Pour y pleurer toute ma vie,
Et pour y méditer ce que le roi des cieux
Vient de souffrir dans les saints lieux (*bis*).

Assignez-moi, Dieu de mon âme,
Quelque recoin des plus secrets,
Où j'aie nourrir mes regrets,
Et les ardeurs de votre flamme ;
Placez-moi dans un lieu qui puisse m'animer
A fondre en pleurs et vous aimer (*bis*).

UNE TROUPE D'ANGES. Viens dans un bois de la Provence
Où tu pourras jusqu'à la fin
Aimer Dieu comme un séraphin,
Pleurer, et faire pénitence.

Voici les bois affreux et le creux d'un rocher
Que nous t'offrons pour te cacher (*bis*).

Ce cantique est un des types les plus curieux, et, si l'on peut dire, les plus inconsidérément passionnés de ces livrets dévots que le colportage sème dans les campagnes. On n'oserait assurer que la religion profite d'une propagande de cette nature; mais on aime à croire qu'elle n'en ressent aucun dommage. Je ne pense pas d'ailleurs que les érudits qui persistent à nier le séjour de Madeleine en Provence, séjour qui est ici affirmé ou décrit avec tant de précision, en aient le sommeil troublé.

Cet aimable livret semble avoir été rédigé d'après un extrait du *Mystère de la Passion*, drame joué dès 1402, qui fut l'occasion de l'établissement de la *Confrérie de la Passion et Résurrection de Jésus-Christ*, et imprimé à Paris, chez Jehan Petit, Geoffroy de Marnef et Michel Lenoir, libraires-jurés en l'Université de Paris (1507). C'est un petit in-fol. avec des figures en bois, contenant 352 feuillets, c'est-à-dire 704 pages à deux colonnes, chaque colonne de 48 vers. Mais un *Mystère de sainte Marie-Magdeleine*, écrit vers 1500, imprimé à Lyon vers 1605, et dont les éditions primitives sont perdues, a plutôt servi de modèle à ce cantique¹.

Le *Cantique de Joseph vendu par ses frères*, in-18, 11 pag., Tours, S. D., et l'*Histoire de Joseph, mise en cantique, tirée de l'Écriture sainte, contenant la manière dont il a été vendu, sa chasteté, son élévation aux honneurs de l'Égypte, et sa reconnaissance par ses frères*, in-18, Épinal, S. D., sont le même sujet, sauf qu'il y a dans cette dernière édition des *Réflexions* qui ne sont pas dans la première. Ce cantique a également sa source dans le *Mystère du vieil Testament*, drame sans fin, qui se compose d'environ soixante-deux mille vers, et où l'on voit

¹ Comparez aussi ce cantique avec le sermon de Ménot sur le même sujet. Une foule de traits, d'expressions même du cantique sont empruntés directement et quelquefois textuellement au sermon.

aussi, mais à part, la *Moralité de la Vendition de Joseph, fils du patriarche Jacob... à quarante personnages*, Paris, P. Sergent, S. D. (vers 1520), in-4° allongé, goth. *L'Histoire et le Cantique* se rapprochent davantage de la *Moralité*. Encore qu'ils aient aussi quelques vers estropiés, l'un et l'autre ne sont pas dépourvus de poésie, ou, pour parler plus exactement, d'une certaine verve poétique, sans culture, il est vrai, mais non pas sans naïveté ni sans élévation.

Joseph raconte à ses frères le songe qu'il a eu :

Vous me croirez un superbe,
 Car ma gerbe
 Avait les vôtres autour ;
 Elles lui rendaient hommage,
 Pour présage,
 Que vous me ferez la cour...

J'ai vu sous ces sombres voiles
 Onze étoiles,
 La lune, aussi le soleil ;
 Ils m'ont fait la révérence
 En silence,
 Tout le long de mon sommeil.

Ses frères l'accusent en effet d'orgueil, et son père lui-même le reprend à ce sujet, mais avec douceur. Il l'envoie dans les montagnes visiter les troupeaux de la famille gardés par ses frères. Arrivé là, Joseph est accueilli par eux en ces termes :

Voici celui qui nous fâche
 Sans relâche ;
 Il nous faut le terrasser ;
 Punissons ses rêveries,
 Ses folies,
 En feignant de l'embrasser.

Ruben combat leur infâme dessein. Alors, ils descendent Jo-

seph dans une citerne, d'où ils le tirent ensuite pour le vendre vingt deniers à un marchand ismaélite.

Cette somme suffisante
 Nous contente ;
 Prends cet esclave et t'enfuis ;
 Tu peux aller le revendre
 Et t'attendre
 De gagner beaucoup sur lui.

Le marchand suit ce conseil ; il arrive en Égypte, et s'adressant à Putiphar :

Je veux une bonne somme
 De cet homme,
 Putiphar, l'achetez-vous ?
 Il est propre à l'intendance ;
 Sa prudence
 Le fera chérir de tous.

PUTIPHAR. Joseph, ta fortune est faite,
 Sois honnête,
 Humble, doux, sage et prudent ;
 Prends mes biens et les conserve
 Sans réserve :
 Je te fais mon intendant.

SA MAÎTRESSE. Je souffre un cruel martyre,
 Je soupire,
 Cher Joseph, pour ton amour ;
 Sois touché de cette flamme
 Dont mon âme
 Brûle pour toi nuit et jour.

JOSEPH. Madame, que Dieu me garde,
 Je n'ai garde
 De rien faire contre lui ;
 Je serais d'ailleurs bien traître
 A mon maître
 Qui met en moi son appui.

SA MAÎTRESSE. Rejettes-tu mes caresses,
 Mes richesses?
 Ne veux-tu me contenter?
 Ah! si ton cœur me refuse,
 Par ma ruse
 Je te ferai tourmenter.

JOSEPH. Je foule aux pieds les délices,
 Les supplices,
 Les honneurs et le poteau;
 Je vaincrai votre poursuite
 Par ma fuite,
 Vous n'aurez que mon manteau ¹.

SA MAÎTRESSE. Putiphar, venge ta femme,
 Un infâme
 Voulait lui ravir l'honneur;
 C'est Joseph, cet impudique,
 Ce critique,
 Qui tient de toi son honneur.

PUTIPHAR. L'attentat est-il possible?
 Chose horrible!
 Dites-vous la vérité?
 J'ai bien de la peine à croire
 Cette histoire,
 Sachant son honnêteté.

SA MAÎTRESSE. Je soutiens ce que j'avance
 Ma constance

¹ La proposition de la femme de Putiphar a, dans la *Moralité de la Vendition*, une forme un peu plus crue. Voici un court échantillon du dialogue qui s'établit à ce sujet entre elle et Joseph :

LA DAME. Joseph?

JOSEPH. Que vous plaist-il, madame?

LA DAME. Mon amy, veuillez approcher
 De moy, et nous allons coucher
 Ensemble tout secrètement.

JOSEPH. Quesse-cy? madame? comment?
 Le faictes-vous par farcerie,
 Ou aultrement?

A fait tête à ses desseins ;
 La preuve de ma conduite,
 C'est sa fuite,
 Et son manteau dans mes mains.

PUTIPHAR. Joseph, ton ingratitude
 M'est plus rude
 Que ton infidélité ;
 Meurs dans la prison obscure,
 Ton injure
 Me porte à la cruauté.

JOSEPH. Adorable Providence,
 L'innocence
 Me rend calme en ma prison ;
 Elle convertit mes chaînes
 Et mes peines
 En des sujets d'oraison.

LE GEÔLIER. Cher Joseph, retiens tes larmes,
 Tu me charmes
 Par tes excellents propos ;
 Je remets à ta prudence
 L'intendance
 Sur tous ceux de ces cachots.

JOSEPH A DEUX PRISONNIERS. Quel chagrin insupportable
 Vous accable ?
 Expliquez-vous franchement ;
 J'obtiendrai par mes prières
 Des lumières
 Pour votre élargissement.

L'ÉCHANSON ET LE PANETIER. Nos âmes sont accablées
 Et touchées
 De deux songes fort obscurs ;
 Du raisin, de la farine,
 Nous chagrine,
 Et désole ainsi nos cœurs.

JOSEPH. L'échanson aura sa grâce
 Et sa place ;
 Mais le panetier mourra ;
 Ne tenez point mes paroles
 Pour frivoles ;
 Ce que je dis se verra.

PHARAON
 AUX DEVINS. Mon esprit est dans la gêne,
 Fort en peine
 De deux songes que j'ai faits :
 Et je ne trouve personne
 Qui raisonne
 Sur la cause et les effets.

L'ÉCHANSON
 AU ROI. Je connais, sire, un esclave
 Doux et grave
 Qui gémit dans vos prisons ;
 J'ose, sire, vous promettre
 Qu'il est maître
 Pour en savoir les raisons.

PHARAON. Qu'on le tire de la chaîne,
 Qu'on l'amène,
 Je suis content de le voir ;
 Fais-le entrer dans la salle
 Principale
 Où nous verrons son savoir.

Réflexion.

Si tu veux sauver ton âme
 De la flamme
 Du démon d'impureté,
 Fuis tout objet qui tente,
 Car ta pente
 N'a point d'autre sûreté.

Joseph est introduit et explique les songes de Pharaon. Ce récit est accompagné d'une gravure où l'on voit Pharaon en costume

de roi de France de la troisième race, ses gardes en costume de chevaliers, et Joseph en toge.



**Joseph expliquant les songes au roi
Pharaon.**

Le prince ravi lui rend avec sa faveur les dignités dont il l'avait dépouillé.

Joseph est enfin reconnu par ses frères, et le cantique se termine ainsi :

Réflexion.

Aimer autant que toi-même
 Un qui t'aime
 Ce n'est qu'un simple retour ;
 Mais lorsqu'on te désoblige,
 Qu'on t'afflige,
 Montre un véritable amour.

Faut-il que ton cœur marchande?
 Dieu commande
 Le pardon des ennemis ;
 C'est par là que tu acquittes
 Et mérites
 Les biens qui te sont promis.

Outre le style général du poëme, dont l'allure vive et nette contraste avec la marche languissante et embarrassée des cantiques précédents, on a dû remarquer une certaine richesse de rimes à laquelle ceux-ci ne nous ont point accoutumés. Il est vrai qu'elles sont des plus inattendues, et qu'elles frappent la plupart du temps par leur étrange désaccord avec la raison. Mais c'est là sans doute un artifice du poëte qui tend à charmer les oreilles en même temps que le cœur, et qui devait être, ce me semble, un peu musicien. Comment expliquer en effet autrement que par un amour exagéré des consonnances musicales les rimes suivantes :

C'est Joseph, cet impudique,
 Ce *critique*...
 Du raisin, de la farine,
 Nous *chagrine*...
 J'ose encore vous promettre
 Qu'il est *maître*
 Pour en savoir les raisons...
 Fuis tout objet qui tente,
 Car ta *pente*
 N'a point d'autre sûreté?

Enfin, quand Joseph fait arrêter ses frères, après la découverte de la coupe dans le sac de Benjamin, et qu'il les relâche ensuite, en gardant ce dernier, il dit :

Retournez à votre père,
Je n'insère
Que celui qui m'a volé ;
Éloignez-vous de ma face,
Point de grâce,
Je veux qu'il soit *décollé*.

C'est avec un plaisir infini que je cite et qu'on lira, je pense, *l'Histoire de Judith mise en cantique, tirée de l'Écriture sainte, où il est traité de la manière qu'elle a vaincu Holopherne, pour délivrer le peuple d'Israël ; avec le cantique spirituel de l'illustre Geneviève, comtesse de Brabant, in-18, 22 pag., Charmes et Épinal, S. D.* Il y a, mêlés à ce drame sanglant de la mort d'Holopherne, je ne sais quel ton de gaieté, quelle application originale du langage moderne à des faits profondément empreints de la couleur biblique, qui rendent la lecture de cette histoire extrêmement agréable. Elle est aussi en vers et en dialogue.

Holopherne, indigné de ce que les Hébreux songent à lui résister, entre en fureur et s'écrie :

Quel est ce peuple plein d'orgueil
Qui se prépare à se défendre ?
Je m'en vais le mettre au cercueil...
Quel est son Dieu ?

Archior, chef des Ammonites, répond que ce peuple adore un Dieu puissant

Qui fit de rien tout ce grand monde,

et que, lorsque sa grâce seconde les Hébreux,

Ils sont gens à nous renverser,
Si nous tentons de les forcer.

Holopherne dit à Archior qu'il est un impertinent, un Hébreu sans doute, et que, à ce compte, malheur à lui, quand Béthulie sera prise. Et il le renvoie.

De retour en cette ville, Archior annonce aux habitants les desseins d'Holopherne. Alors Judith adresse à Dieu, en faveur de ses compatriotes, une longue prière où l'on remarque les passages suivants :

Que ce superbe colonel
 Qui met son espoir en ses forces
 Nage dans son sang criminel
 Par mes innocentes amorces !
 Mon Dieu, mon tout, protégez-moi,
 Pour être fidèle à votre loi !

Qu'au sortir de quelque repas
 Le grand excès du vin l'entête,
 Et que son propre coutelas
 Me serve à lui trancher la tête !
 Vous pouvez de ma faible main
 Exécuter ce grand dessein.

Donnez le conseil à mon cœur,
 Donnez la parole à ma bouche,
 Donnez à ma main la vigueur,
 Puisque cette affaire vous touche ;
 Faites enfin connaître à tous
 Qu'il n'est point d'autre Dieu que vous.

Et appelant sa femme de chambre, elle lui dit :

Servante, apporte mes bouquets,
 Mes parfums, mes pendants d'oreilles,
 Mes beaux habits, mes affiquets,
 Je veux me parer à merveilles ;
 Le Seigneur sait que j'ai pour but
 De tout son peuple le salut.

Mets dans un sac tous nos besoins

Pour vivre aux champs une semaine,
Laissons à Dieu nos autres soins,
Allons où notre esprit nous mène :
Quand on ne cherche rien que lui,
On l'a pour guide et pour appui.

Elle reproche ensuite au grand-prêtre de vouloir se rendre après cinq jours, si d'ici là Béthulie n'est point secourue ; elle exhorte les habitants à tenir bon et à faire pénitence, et elle ajoute :

Prenez courage ;
Je vais pour le salut de tous
Entreprendre un petit voyage.

Là-dessus elle part.

LES SENTINELLES D'où venez-vous, rare beauté ?
ENNEMIES. Quel sujet pressant vous engage
A prodiguer votre santé
Dans un si pénible voyage?...
Vous pourriez vivre sans souci ;
Que venez-vous donc faire ici ?

JUDITH. Je viens chercher à me sauver
Du désastre qui nous menace :
Mon peuple pense à vous braver,
Et moi je pense à trouver grâce.
Pourrai-je bien, sans prendre mal,
Parler à votre général ?

LES SOLDATS. Madame, ne vous troublez pas,
Personne ne saurait vous nuire ;
Marchez sans crainte sur nos pas,
Nous allons tous vous y conduire :
Dès qu'Holopherne vous verra,
Votre beauté le charmera.

JUDITH Bras de Nabuchodonosor,
A HOLOPHERNE. Rempart de toute l'Assyrie ;

Je voudrais une bouche d'or
 Pour vous louer sans flatterie ;
 Mais l'éclat vif de vos splendeurs
 M'abat aux pieds de vos grandeurs.

HOLOPHERNE. Rassurez-vous, ne tremblez pas,
 Mes yeux vous ayant aperçue,
 J'ai trouvé sur vous tant d'appas,
 Que mon cœur s'est épris de vue ;
 De grâce donc relevez-vous,
 C'est moi qui dois être à genoux.

Belle Judith, déclarez-moi
 Le sujet qu'ici vous amène,
 Je vous proteste sur ma foi
 Que je vous tirerai de peine ;
 Mon cœur est devenu captif,
 Votre cœur sera-t-il craintif ?

Encouragée par cet accueil galant, Judith déclare que, indignée de la révolte des Béthuliens, et craignant pour sa propre sûreté, elle s'est réfugiée près d'Holopherne, lui offrant de mettre la ville en son pouvoir. Jusque-là elle demande qu'on la laisse vivre avec sa servante des viandes que permet sa loi.

J'en serai, dit-elle, mieux contente.
 Qu'on me laisse aller en tout lieu,
 Lorsque j'irai prier mon Dieu.

HOLOPHERNE. Allez de jour, allez de nuit
 A travers toute notre armée,
 Vous portez votre sauf-conduit,
 Réglez, ô beauté bien-aimée !
 Qui vous fera le moindre tort
 Soudain sera puni de mort.

Entrez, madame, entrez ici,
 Venez voir mes trésors immenses,

Ce seront vos trésors aussi,
 Gardez la clef de mes finances ;
 Je m'en vais dresser un édit
 Qu'on laisse aller partout Judith.

Vagao prépare un banquet
 Pour tous les grands de mon armée ;
 J'espère que, par ton caquet,
 Judith sera bientôt charmée ;
 Va lui dire, et dépêche-toi,
 De venir souper avec moi.

VAGAO A JUDITH. Madame, vous avez gagné
 Les bonnes grâces de mon maître ;
 Vous avez vu qu'il a daigné
 Jusqu'alors le faire paraître ;
 Son cœur ne vous refuse rien,
 Vous avez en main tout son bien...

Il faut donc user de retour
 Pour marquer la reconnaissance,
 Il faut répondre à son amour
 Par une prompte obéissance ;
 Il vous veut à souper ce soir,
 Je viens vous le faire savoir.

JUDITH A VAGAO. Monsieur, ce que vous m'apprenez
 Surpasse toutes mes attentes ;
 J'irai, puisque vous l'ordonnez,
 Me joindre au rang de ses servantes ;
 Ce sera pour moi grand honneur
 Que de servir un tel seigneur.

VAGAO. Gardez-vous de placer si bas
 Votre vertu, votre noblesse,
 Mon maître entend qu'en ce repas
 Vous lui teniez rang de maîtresse ;
 Pour mieux obliger sa bonté,
 Prenez un siège à son côté.

JUDITH Je n'attendais point, monseigneur,
 A HOLOPHERNE. D'être ce soir à votre table ;
 Je vois bien clair que votre cœur
 Brûle d'un amour véritable :
 Je vais donc m'asseoir sans façon
 Entre vous et votre échanton.

HOLOPHERNE. Je prends un singulier plaisir
 De vous voir prendre cette place,
 C'était là mon grand désir,
 Vous m'obligez de bonne grâce.
 Mangez, buvez à votre goût,
 Je m'en vais vous servir de tout.

JUDITH. Il ne faut point de compliment,
 Pensez à faire bonne chère :
 Mangez, buvez gaillardement,
 Vous entendez à le bien faire ;
 Mais trouvez bon qu'en ce festin
 Je ne goûte point votre vin.

HOLOPHERNE. Nous allons du moins boire à vous,
 Avec tous nos braves gens d'armes,
 Jusqu'à ce que nous soyons soûls ;
 Il faut faire fête à vos charmes ;
 Buvons, messieurs, à la santé
 De cette charmante beauté.

JUDITH. Voici, Vagao, le vrai temps,
 D'aller reposer votre maître,
 Mes vœux sont à demi contents ;
 J'en bénis l'auteur de mon être,
 Couvrez-le bien de ses linceuls,
 Et nous laissez ici tout seuls.

Holopherne étant bien endormi, Judith tire son coutelas, et tranche d'un seul *coup*

Le cou de ce monstre inhumain.

Après quoi, elle dit à sa servante :

Chère servante, approche-toi,
Mets dans ton sac cette tête;



Ne tremble point, viens après moi,
Dieu seul conduit notre retraite.
Laissons ces pourceaux endormis;
Le passage nous est promis.

Arrivée sous les murs de Béthulie, Judith demande qu'on lui
en ouvre les portes.

Le fier Holopherne est dompté (dit-elle),
Voyez sa tête ici pendue.

On lui ouvre, on la reçoit avec transport. Pour elle, s'adressant au chef des Ammonites :

Mon cher Archior, connais-tu
Cette tête sanglante et pâle ?
Elle est d'Holopherne abattu,
Ce brutal de rage sans égale ;
Ne veux-tu pas rentrer en foi,
Et te soumettre à notre loi ?

ARCHIOR. Madame, je crois votre Dieu
Tout bon, tout saint, tout adorable,
Je le crois présent en tous lieux,
Lui seul est le véritable ;
Je n'ai garde de m'endurcir,
Je suis prêt à me convertir.

Alors Judith fait attaquer le camp d'Holopherne.

JUDITH. Jetons-nous sur nos ennemis,
Allons poursuivre ma conquête ;
Ils sont presque tous endormis,
Éveillons-les par la trompette,
Feignons de les vouloir bloquer
Pour avoir lieu de les choquer...

Dès qu'ils verront le coutelas,
Qui du sang de leur chef dégoutte
Les cris horribles des soldats
Mettront tout le camp en déroute ;
Trompettes, sonnez le combat,
Que chacun se montre soldat.

LES SENTINELLES. Vagao, va-t'en éveiller
Le général de notre armée,

Dis-lui qu'il nous faut batailler,
Que l'avant-garde est alarmée;
Dis-lui qu'on n'est prêt qu'à dem
Pour faire tête à l'ennemi.

VAGAO. Grand Colonel, réveillez-vous,
Il est temps de donner bataille;
Voici l'ennemi dessus nous
Qui nous défait et qui nous taille
Hélas! que vois-je, justes cieux:
Je n'ai qu'un tronc devant les yeux.

Ah! chers amis, quel coup fatal,
Judith, par sa fine conduite,
A décollé mon général.
Tout est perdu, prenons la fuite,
Sauvons-nous du Dieu d'Israël,
Qui nous remplit d'un deuil mortel.

LES PONTIFES ET LES PRÊTRES DE JÉRUSALEM.

Vive Judith, qu'on crie Amen!
Vive cette chaste princesse,
La gloire de Jérusalem,
De tout Israël l'allégresse!
Vive son bras victorieux.
Par qui Dieu se rend glorieux!

JUDITH. Montons à la sainte Cité,
En chantant mon nouveau Cantique;
Louons le Dieu de Majesté,
Offrons-lui nos vœux en musique,
Et le servons toujours en paix,
Avec ferveur plus que jamais.

Cette histoire se trouve aussi dans le *Mystère du vieil Testament*. Elle a donné lieu, soit sous le titre de *Judith*, soit sous celui d'*Holopherne*, à plusieurs pièces de théâtre, entre autres une *Judith* de Ledevin (1579), qui ne nous est point parvenue,

une d'Antoine Girard Bouvot (1649)¹, et deux ou trois *Holophernes*, l'un de Catherine de Parthenai, dame de Soubise, représenté à La Rochelle en 1574, pendant que le duc d'Anjou, depuis Henri III, pour qui cette représentation était peut-être un avertissement, faisait le siège de cette ville ; l'autre d'Adrien d'Amboise, évêque de Tréguier, joué en 1580 ; la troisième de Baro, 1629.

¹ *Judith, ou l'amour de la patrie*, tragédie en six actes. C'est une des plus plaisantes pièces du dix-septième siècle. Les pointes, les coq-à-l'âne, les naïvetés y abondent. Elle est dédiée à Catherine Pascal, *bien aimée du Parnasse* (Lyonnais). En voyant paraître Judith, Holopherne s'écrie :

Ah ! ciel ! quel battement je reçois dans le cœur !

JUDITH, *se jettant aux pieds d'Holopherne.*
Sire, protégez-moi, je suis de Béthulie.

HOLOPHERNE.

Une femme aux Hébreux !

LE PRINCE DE MOAB.

Sire, c'est un soleil.

Holopherne est ravi, apprenant

Que de le posséder une femme fait gloire.

Je vas (dit-il) lui envoyer un de mes serviteurs,
Qu'elle vienne manger avec moi de bon cœur.

Le serviteur, la voyant si belle, se dit à part :

Elle mérite bien que l'on couche avec elle.

On soupe ; tout le monde s'enivre, surtout Holopherne :

Je vous laisse à penser si ce brave cerveau
Fera ronfler le vin sans y meller de l'eau.

Il va se coucher, et Judith se retire. Un des ivrognes croit *qu'elle est déjà au lit*, et il souhaite bonne chance à son maître. Le prince de Moab fait la remarque singulière que voici :

Crois-tu que dans l'état où il est à présent,
Il puisse bien goûter ce doux contentement ?

Enfin, Judith coupe la tête de l'*orgueilleux*,

Et il dort à présent d'un sommeil gracieux.

(Catalogue de *Soleinne*, V^e époque, t. I, p. 281.)

Il est à remarquer que tous ces cantiques, dont la composition s'éloigne plus ou moins du commencement du dix-septième siècle, c'est-à-dire de l'époque où la Confrérie de la Passion fut définitivement supprimée, roulent sur les Mystères et les Moralités que cette Confrérie représentait. Les Mystères originaux ne sont pas tous venus jusqu'à nous ; mais il en existe plusieurs imprimés au seizième siècle. Et comme d'ailleurs la plupart de ces cantiques sont en dialogues, ils sont certainement ou des souvenirs, ou, comme je l'ai déjà dit, des imitations plus ou moins décolorées et libres des fameux Mystères de la Passion. Le titre d'*Histoire* même qu'ils ont presque tous, le prouve également, les Mystères étant appelés *Histoires* dans le vieux théâtre. Du reste, il n'en est pas un seul qui n'ait subi un rhabillage moderne, à partir du seizième siècle, et, en passant par les dix-septième et dix-huitième, jusqu'à nos jours.

Les Mystères et les Moralités s'imprimaient aussi sous le titre de *Vies* de tels ou tels saints : *Vie de monsieur saint Fiacre* ; *Vie de monseigneur saint Laurent*, etc. On voit également les cantiques réimprimés avec le titre de *Vie* ou d'*Histoire* ; mais dans ces deux derniers cas, le cantique est ordinairement précédé de la légende en prose, écrite d'après les *Vies* des Saints, et remaniée à diverses époques.

On ne me reprochera pas, je pense, d'assimiler entre eux des genres différents, si, à la suite des cantiques et dans le même chapitre, j'introduis les complaintes. Elles se chantent comme eux et la psalmodie en est la même. Comme eux aussi elles touchent à l'histoire, à la morale et à la religion.

La complainte était originairement une lamentation, un poème où l'on déplorait les malheurs de quelque personnage considérable ou d'une personne aimée. Elle procède de l'élégie. C'est une complainte que la *Chanson de Roland*, laquelle, au témoignage de Wace, fut chantée par Taillefer, à la bataille d'Hastings, avant le combat :

Taillefer qui moult bien cantoit,
 Sur un ceval qui tost aloit,
 Devant aus sen aloit cantant
 De Callemaine et de Rollant,
 Et d'Olivier, et des vassaus
 Qui moururent a Rainscevaus.

Certains écrits des trouvères, *Pyrame et Thisbé*, *Gautier d'Aupais*, et d'autres encore, offrent, comme épisodes ou comme pièces distinctes, de nombreux exemples de la complainte. Il n'y en a pas moins dans ceux des poètes du quatorzième et du quinzième siècle, tels qu'Alain Chartier, Jean Regnier, Jean Meschinot, Jean Molinet, Guillaume Cretin, Jean le Maire, et même Martial d'Auvergne, dont les *Vigiles* sur la mort de Charles VII sont de véritables complaintes.

A part la chanson de *La Palisse*, qu'on a travestie depuis, la complainte, au seizième siècle, devient satirique et violente. C'est un pamphlet. De ce nombre sont les complaintes où l'on fait parler la France, au sujet de nos défaites ou de nos discordes civiles et religieuses; celle de l'*Université de Paris*, à l'occasion de la concurrence que lui font les Jésuites dans l'enseignement public; celle de la *grande paillardie babylonienne* de Rome, d'origine protestante, etc. Il n'y a pas loin du satirique au burlesque; la complainte adopte en effet ce dernier genre; on le reconnaît dans celles du *Trop tost marié*, de *M. le C...*, *contre les inventeurs des Vertugalles*, des *Chambrières*, du *Commun à l'encontre des Usuriers Boulangiers et Taverniers*, etc., etc. Une fois engagée dans cette voie, la complainte n'en sortira guère, ou alors elle parlera sur le mètre alexandrin ou tout autre mètre grave, comme dans Roulard, Remy Belleau, du Perron et Mathurin Regnier. Alors aussi elle ne se chante plus; elle n'est plus la complainte; elle est l'élégie.

Au dix-huitième siècle, principalement sous Louis XV, le burlesque dans la complainte sera en pleine floraison. On n'y aura pas encore déployé tant d'esprit ni tant d'impudence. On y tra-

vestira la chanson de Malborough, composée le plus sérieusement du monde, sous Louis XIV, et on la remettra en vogue avec les enjolivures que chacun sait. On y abordera les sujets non-seulement les plus tragiques, mais les plus repoussants, et cela, non pour nous en faire horreur, mais pour nous en égayer. On y racontera les méfaits des grands criminels condamnés à être roués ou pendus, et on les chantera sous les fenêtres mêmes du parlement qui aura prononcé l'arrêt. On s'y apitoyera du même ton d'ironie larmoyante sur les assassins et sur leurs victimes, et de cet horrible contraste entre le crime raconté et la forme du récit, naîtra pour le lecteur une invincible envie de rire. Ce sera la dernière phase de la complainte, et, si l'on ose dire, la plus parfaite. Elle sera marquée, pendant la révolution, par des couplets insultants et barbares sur la mort du roi, de la reine, de la princesse de Lamballe, de tous les aristocrates en un mot; elle le sera aussi par la revanche prise contre leurs assassins. Dussaut fait sur la mort d'Hébert une complainte qui nous excite peu à donner des larmes à cet immonde scélérat. En voici un couplet :

Las ! il était si patriote !
 Il faisait des discours si beaux !
 Pourquoi siffle-t-il la linotte
 Lè fameux marchand de fourneaux ?

M. Villenave, père, fait mention des complaintes *l'Ogre de Corse* et *l'Homme rouge*, qu'on fit, dit-il, pendant les Cent-Jours¹. C'était bien hardi. Vinrent ensuite la complainte de *l'Épicier-droguiste et le coupable Trumeau*, celle de *Fualdès*, etc. L'assassinat du duc de Berry donna lieu à une complainte où Louis XVIII, *Devant son cher neveu, S'arrache les cheveux Qu'il n'a pas sur la tête*, et

Dit en voyant du sang :
 Ce n'est pas du vin blanc.

¹ *Dictionnaire de la Conversation*, au mot COMPLAINTÉ.

L'explosion de la machine infernale, sur le boulevard du Temple, en 1855, inspira plusieurs plaintes. Madame de Girardin fit *la Jeune fille aux Invalides*. Je ne connais pas cette pièce, mais comme M. Villenave n'en marque pas le genre et qu'il en parle en même temps que d'autres plaintes particulièrement satiriques¹, on pourrait croire que celle-là l'était également. C'est à quoi je ne saurais me résoudre. Un autre chanta *Fieschi*, qui était *un Corse, île au milieu de la mer*. Enfin, les pièces des auteurs dramatiques, que le public sifflait, étaient chansonnées, parodiées dans des plaintes, et la coutume en existe encore.

Il est inutile, sans doute, de citer beaucoup de pièces de ce genre. Outre que le nombre en est infini, le choix en est difficile, car elles se valent et se ressemblent presque toutes. J'en donnerai donc deux seulement, comme échantillons du genre triste et du genre gai. L'une, *Pyrame et Thisbé*, qui court le monde depuis les temps historiques les plus reculés et qui est commune à tous les peuples ; l'autre, la *Complainte de Fualdès*, qui date de 1818 et que sa forme originale et souvent spirituelle n'a pu sauver de l'oubli.

Dans les éditions destinées au colportage, la première a pour titre : les *Malheurs de Pyrame et Thisbé dans leurs amours* ; Tours, Ch. Placé, in-24, 6 pag., 1858. Ce sujet a été traité en français pour la première fois au treizième siècle, sous la forme de lai ou cantilène et par un trouvère dont le nom est inconnu. La Fontaine l'a traité aussi, et il en a fait un des épisodes des *Filles de Minée*. Mais Ovide² est la source où ils ont puisé l'un et l'autre. Quant à l'auteur de la complainte moderne qu'on ne saurait placer au delà du siècle dernier, il s'est inspiré à la fois et d'Ovide et de la Fontaine. Il a comme eux cet avantage d'avoir raconté succinctement une aventure que le poète du trei-

¹ *Dictionnaire de la Conversation*, au mot COMPLAINTÉ.

² *Métam.*, IV, v. 55-166.

zième siècle a délayée en près de mille vers. Conformément au texte latin, il suppose que les fruits du mûrier furent teints d'abord du sang de Pyrame seul ; il ne dit pas, comme ce même texte, qu'ils le furent aussi du sang de Thisbé, ainsi qu'elle en avait exprimé le vœu en mourant :

Semper habe fœtus gemini monumenta cruoris.

La Fontaine, au contraire, ne fait mention que de cette seconde circonstance, omettant absolument la première. Dans la complainte, Thisbé adresse à ses parents et à ceux de Pyrame la prière de faire mettre son corps et celui de son amant dans un même tombeau ; c'est ce qu'on voit encore dans Ovide et ce que la Fontaine a passé sous silence. Enfin, ce dernier met la scène à Thèbes, tandis que selon Ovide et la complainte, elle se passe à Babylone.

Je ne relève ces rapports et ces contrastes que pour l'acquit de ma conscience, car la pièce dont je parle et que je vais donner ne vaut guère l'honneur d'un parallèle si glorieux. Mais elle est curieuse, en ce point qu'elle constate la perpétuité d'une légende contemporaine des origines de l'empire assyrien, et cependant toujours populaire. On ne la débite pas seulement en livret de quelques pages, on la débite aussi en estampes, et les imagiers d'Épinal en font sous cette forme un commerce aussi considérable que j'aime à le croire lucratif.

Notre complainte, divisée en quatre parties, se compose de deux cent cinquante-deux vers de six syllabes, formant quarante-deux couplets ou strophes. Pour économiser sans doute le papier, les vers sont imprimés bout à bout et comme des lignes de prose ; la séparation n'a été admise que pour les couplets. Nous maintenons ici scrupuleusement cette ordonnance.

Première partie.

Deux jeunes cœurs jadis d'amour étaient épris, d'une égale ten-

dresse ¹ : tous deux beaux et charmants, dont Pyrame est l'amant ² et Thisbé la maîtresse.

Babylone est le lieu, où naquirent tous deux d'une illustre famille. ils étaient si parfaits, qu'on disait qu'ils étaient les plus beaux de la ville ³.

Tous les deux pleins d'appats, ils ne se virent pas qu'aussitôt ils s'aimèrent ; dès leurs plus tendres ans, par des jeux innocents leurs amours se formèrent ⁴.

Mais autant qu'ils s'aimaient, autant ils redoutaient leurs parents inflexibles, qui, par division, empêchaient l'union de ces amants sensibles.

Une épaisse cloison séparait leur maison ; mais dans cette clôture, sans que l'on n'en vît rien, trouvèrent le moyen d'y faire une ouverture.

Ils se parlaient toujours de leurs tendres amours, et lors de part et d'autre ; Pyrame dit un jour, quel fruit de mon amour, et quel sort est le vôtre ?

Que ferons-nous tous deux dans ce sort malheureux, ne vivant plus tranquilles ? Crois-moi, chère moitié, viens, ma chère Thisbé, abandonnons la ville.

Dès que le jour enfin sera sur son déclin, que la nuit prendra place, épions les moments, et profitons du temps pour finir nos disgrâces.

Je le veux, dit Thisbé, puisque j'ai succombé à votre amour ex-

¹ S'aimaient d'une égale tendresse. (LA FONTAINE.)

² Pyrame, c'est l'amant. (*Idem.*)

³ Voici comment débute le trouvère :

En Babiloine la cité
Furent dui home renommé,
Dui citeain de grant hautèce
De parenté et de richèce.
Li riche home orent dui enfanz
D'ingal biauté et de semblanz :
Lun fu vallés, lautre mescine.
Si biaux norent rois ne roïne
Come avoient ci dui riche homme,
Qu'Ovide en son livre nome,
Et dit qu'il furent apelé
Luns Pyramus, lautre Tysbé.

⁴ Le cours en commença par des jeux innocents. (LA FONTAINE.)

Je ne poursuivrai pas ces rapprochements.

trême; je ne m'en défends point, et je veux sur ce point, vous montrer combien j'aime.

Qui sera le premier dessous le grand mûrier, dans cette vaste plaine? De là nous conclurons et nous commencerons à finir notre peine.

Seconde partie.

L'amour qui les guidait augmentait en effet sur ces deux cœurs sincères; ils disaient tour à tour : Soleil, finis ton cours, raccourcis ta carrière.

Thisbé, c'est aujourd'hui que j'emporte le prix de toute ta tendresse par un lien si doux; nous deviendrons époux, ma charmante maîtresse.

Évitons le courroux de nos parents jaloux, lui disait-il, ma chère; chacun, de son côté, se donne un bon baiser, et puis se séparèrent.

Thisbé, voyant la nuit, est sortie du logis, comme une tourterelle qui se plaint tendrement et qui s'en va cherchant sa compagne fidèle.

Entrant dans la forêt, sans crainte et sans effroi, elle n'y vit personne; mais un moment après qu'elle fut dans le bois survint une lionne.

Elle en eut tant de peur, qu'aussitôt dans son cœur une frayeur mortelle la rend comme un vaisseau, allant au gré de l'eau qui balance et chancelle.

Elle fut se cacher dans le creux d'un rocher pour éviter sa rage, mais son voile à l'instant, emporté par le vent, resta sur le passage.

L'animal altéré, étant défiguré par sa gueule sanglante, fut apaiser dans l'eau du plus proche ruisseau la soif qui le tourmente.

Il aperçoit, hélas! le voile sur ses pas, le prend et le déchire; l'ayant ensanglanté et s'étant contenté, le laisse et se retire.

Troisième partie

Pyrame accourut voir, étant au désespoir, du sang il suit la trace; puis poussant de grands cris : malheureux que je suis ! que faut-il que je fasse ?

Hélas ! je suis perdu, c'est son voile étendu que j'aperçois par terre; traître et malheureux sort, voudrais-tu bien encor me déclarer la guerre ?

Étouffant de sanglots, ramassant les morceaux du voile tout en piè-

ces, et, mourant de frayeur, l'arrose de ses pleurs, le baise et le caresse.

Dans ses réflexions, se livre à l'abandon, désespoir l'accompagne; le chagrin, la fureur, de prévoir le malheur de sa chère compagne.

Elle m'avait bien dit : j'emporterai le prix du départ favorable; sans craindre le hasard, la première elle part à l'endroit détestable.

Où es-tu donc, Thisbé? Je t'aurais préservée des griffes de la bête. Lions, accourez tous, dans votre affreux courroux, venez contre ma tête.

Que dis-je? le secours des lions ou des ours ne m'est pas nécessaire; sans attendre plus tard, ma main et mon poignard finiront ma carrière.

Il prit incontinent son poignard à l'instant, il s'en frappe et s'en perce; son sang à gros bouillons arrose le gazon; il tombe à la renverse.

Son sang rejaillissant, rougit le mûrier blanc¹; cet arbre de délice, seul témoin qui devait l'être de ses bienfaits, le fut de son supplice.

Quatrième partie.

Thisbé encore troublée, mais s'étant rassurée, par son amour extrême, fut d'un pas vigilant, en cherchant son amant, partout dedans la plaine.

Et, ne le voyant pas paraître sur ses pas, elle pleure et lamente, faisant du fond du bois sonner sa triste voix d'une façon touchante.

Pyrame, où êtes-vous? quoi! me trahissez-vous? seriez-vous infidèle? après m'avoir promis d'être toujours uni d'un amour éternel.

Ayant longtemps cherché parmi l'obscurité, elle fondait en larmes; ne sachant où aller, s'approche sans penser du lieu de ses alarmes.

Voyant sous le mûrier un corps ensanglanté, sitôt elle frissonne; quoique tremblant encor, en s'approchant du corps, reconnut sa personne.

Quel spectacle odieux apparut à ses yeux; ah! quel affreux supplice! le pouls, le sang, la voix, tout lui manque à la fois, et ses pieds s'affaiblissent.

¹ Arborei lætus, adspergine cædis, in atram
Vertuntur faciem; madefactaque sanguine radix
Puniceo tingit pendentia mora colore.

En voyant son amant, qu'elle aimait tendrement, qui respirait encore, elle tomba sur lui, croyant sauver la vie à l'objet qu'elle adore.

Quel fut le noir souci qui troubla ton esprit ? réponds-moi, cher Pyrame ! Tu ne me réponds pas ; quoi donc ! n'entends-tu pas celle qui tient ton âme ?

Je suis ta chère Thisbé, m'aurais-tu oubliée, mon cher époux ? dit-elle. Il poussa un soupir ; c'est tout ce qu'il put dire, en lui montrant son voile.

A ce mot de Thisbé, se sentant ranimé, il ouvre la paupière ; dès qu'il eut aperçu l'objet qui lui parut, il perdit la lumière.

Elle dit à l'instant : Ah ! malheureux amant, tu es donc la victime ? Mon voile t'a trompé, tu m'as cru dévorée, je connais ton estime.

Puisque tu meurs pour moi, je veux mourir pour toi, par le même supplice ; mon bras est assez fort, et mon cœur est d'accord pour un tel sacrifice.

D'un courage animé, elle arrache l'épée de son très-cher Pyrame ; pour terminer son sort, se mit la pointe au corps, puis tomba sur la lame.

Voyez, parents cruels, nos malheurs mutuels ; faites-nous mettre ensemble dans le même tombeau, et qu'un lien aussi beau pour toujours nous rassemble ¹.

Ne privez point les cœurs des plus douces faveurs, pendant qu'ils sont en âge ; car, forçant leurs penchants, vous leur faites souvent un funeste partage.

Parmi toutes ces vulgarités et ces platitudes, on distingue néanmoins un trait touchant et même poétique ; c'est, dans le quatrième couplet de la seconde partie, la comparaison de Thisbé avec la tourterelle. Un vrai poète ne la désavouerait pas.

Il y a déjà près d'un demi-siècle que Fualdès fut assassiné. La génération actuelle entend à peine prononcer ce nom, et il n'y a peut-être personne de la génération précédente en état de citer

¹ O multum miseri, meus illiusque parentes,
Ut quos serus amor, quos hora novissima junxit
Componi tumulo non invidetis eodem.

(OVIDE.)

un seul couplet de la plainte à laquelle cet événement a donné lieu. Cette ignorance m'impose donc l'obligation d'entrer dans quelques détails. On ne comprendrait pas sans cela les trois quarts des allusions que renferme la plainte, ni à quel titre y figure chacun des nombreux personnages qui y sont désignés.

Le matin du 20 mars 1817, un cadavre flottait sur les eaux de l'Aveyron ; c'était celui de Fualdès, ancien magistrat et habitant de la ville de Rhodéz. Fualdès avait été victime d'un assassinat ; une large blessure qu'il portait à la gorge, ne laissait aucun doute à cet égard. En cherchant à découvrir les auteurs de ce crime, la police sut bientôt que Fualdès avait touché la veille une somme assez considérable ; qu'invité le lendemain, et sous prétexte d'affaires, à un rendez-vous dans une rue où demeurait un sieur Bancal, propriétaire d'une maison de tolérance, il y était allé à huit heures du soir ; qu'à un signal donné, plusieurs individus s'étaient jetés sur lui, l'avaient bâillonné, entraîné dans la maison Bancal, et égorgé, sans lui permettre, comme il les en priait, de recommander son âme à Dieu. La femme Bancal avait reçu le sang dans un baquet, puis en avait régala son cochon. Pendant cette exécution, deux joueurs de vielle, apostés dans la rue, n'avaient cessé de faire crier leurs instruments, ne soupçonnant pas qu'ils aidaient par ce moyen à étouffer les cris d'un homme qu'on égorgeait. Après ce crime, les assassins lièrent le cadavre, et, vers dix heures du soir, quatre individus, précédés d'un homme armé d'un fusil et suivis de deux autres armés de même, allèrent le précipiter dans l'Aveyron.

On nomma bientôt parmi les coupables deux hommes appartenant aux familles les plus considérables du pays : l'un était Bastide et l'autre Jausion. Celui-ci tenait le couteau, mais comme il hésitait à s'en servir, Bastide le lui avait pris des mains et en avait frappé Fualdès. Pour Jausion, dès le lendemain du crime, il s'introduisit, vers sept heures du matin, dans la maison de Fualdès, enfonça son bureau et y prit un sac d'argent avec des

papiers qu'il semblait avoir le plus grand intérêt à faire disparaître. On l'arrêta bientôt, ainsi que Bastide et les nommés Bach, Colard, Missonnier, Bousquier et la fille Anne Benoît. Bancal et sa femme les avaient précédés en prison. Le premier y mourut, empoisonné on ne sait par qui, ni comment. Les autres furent livrés au jury et condamnés, la femme Bancal, Bastide, Jausion, Colard et Bach, à la peine de mort ; Anne Benoît aux travaux forcés à perpétuité, Missonnier à deux ans de prison. La femme Bancal obtint une commutation de peine ; Bach mourut en prison ; Bastide, Jausion et Colard furent exécutés le 3 juin 1818.

Un témoin important de l'assassinat embarrassa longtemps et arrêta même un moment l'action de la justice, par la difficulté qu'on eut de lui arracher la révélation des faits dont il avait connaissance : c'était madame Clarisse Manson, fille de M. Enjalran, d'une des meilleures familles de la ville. Déguisée en homme, elle était allée dans la maison Bancal, à quelque rendez-vous de l'espèce de ceux qu'on ne peut avoir que dans ces maisons-là, et, de la chambre où elle attendait et où on ne la savait pas ¹, elle avait, sinon vu ce qui se passait dans la chambre voisine, du moins tout entendu. Après bien des tergiversations fort naturelles, elle se résolut enfin à parler, et ses aveux tardifs achevèrent d'éclairer le jury. Mais elle était déshonorée. Elle vint à Paris où, pour subsister, elle se mit dame de comptoir. On la vit ainsi pendant quelque temps s'offrir sans vergogne à la curiosité publique dans plusieurs cafés de la capitale. Lasse enfin de faire servir sa personne à enrichir les autres, elle essaya de s'exploiter elle-même et pour son propre compte. Elle ouvrit un estaminet, rue Copeau, où elle ne fit pas ses affaires. En 1835, elle mourut à Versailles dans la misère et l'oubli.

La cause de l'assassinat de Fualdès était la cupidité, et de plus,

¹ Elle protesta cependant qu'elle avait été vue par Bastide, et que Bastide avait voulu la tuer ; mais Bastide le nia constamment.

de la part de Jausion, la crainte d'une dénonciation. Quelques jours avant le crime, il avait eu une querelle très-vive avec Fualdès, celui-ci l'ayant menacé de faire revivre des pièces relatives à un infanticide dont Jausion s'était rendu coupable et dont il n'avait pas été puni, grâce à la soustraction de documents importants. Il était en outre débiteur envers Fualdès d'une somme de cent à cent cinquante mille francs d'argent prêté, qu'il était hors d'état de rendre et dont il voulait que Fualdès anéantît les titres. Bastide était aussi débiteur de Fualdès et aurait bien voulu s'acquitter de la même manière. Pressé à son tour par Fualdès de se libérer, il lui répondit : « Je cherche les moyens de vous faire votre compte ce soir. » Trois heures après, Fualdès était assassiné.

Tel est le sujet dont s'est emparé la complainte et voici comment elle l'a traité :

VÉRITABLE COMPLAINTÉ ARRIVÉE DE TOULOUSE

Au sujet d'un crime affreux commis à Rodez sur la personne de l'infortuné Fualdès, par Bastide, Jausion et ses complices. — Paris, imprimerie de Stahl, 50, quai Napoléon. S. D.

Ain du Maréchal de Saxe.

Écoutez, peuples de France,
Du royaume de Chili,
Égyptes de Russie aussi,
Du cap de Bonne-Espérance,
Le mémorable accident
D'un crime très-conséquent.

Capitale du Rouergue,
Vieille ville de Rodez,
Tu vis de sanglants forfaits
A quatre pas de l'Ambergue,
Faits par des cœurs aussi durs
Comme tes antiques murs.

De très-honnête lignée
Vinrent Bastide et Jausion,
Pour la malédiction
De cette ville indignée ;
Car de Rodez les habitants
Ont presque tous des sentiments.

Bastide le gigantesque,
Moins deux pouces ayant six pieds,
Fait un scélérat fieffé
Et même sans politesse,
Et Jausion l'insidieux,
Sanguinaire avaricieux.

Ils méditent la ruine
D'un magistrat très-prudent,
Leur ami, leur confident :
Mais ne pensant pas le crime,
Il ne se méfiait pas
Qu'on complotait son trépas.

Hélas ! par un sort étrange,
Pouvant vivre honnêtement,
Ayant femme et enfants,
Jausion l'agent de change,
Pour acquitter ses effets,
Résolut ce grand forfait.

Bastide le formidable,
Le dix-neuf mars, à Rodez,
Chez le vieillard Fualdès
Entre avec un air aimable
Dit : « Je dois à mon ami,
« Je fais son compte aujourd'hui. »

Ces deux beaux-frères perfides
Prennent des associés ;
Bach et le porteur Bousquier,
Et Missonnier l'imbécile,
Et Colard est pour certain
Un ancien soldat du train.

CHAPITRE X.

Dedans la maison Bancale,
Lieu de prostitution,
Les bandits de l'Aveyron,
Vont faire leur bacchanale ;
Car pour un crime odieux,
Rien n'est tel qu'un mauvais lieu.

Alors le couple farouche
Suit Fualdès au Terral ;
Avec un mouchoir fatal
On lui tamponne la bouche ;
On remplit son nez de son
Pour intercepter le son.

Dans cet infâme repaire
Ils le poussent malgré lui,
Lui déchirant son habit,
Jetant son chapeau par terre ·
Et des vielleurs insolents
Assourdissent les passants.

Sur la table de cuisine
Ils l'étendent aussitôt ;
Jausion prend son couteau
Pour égorger la victime ;
Mais Fualdès, d'un coup de tems,
S'y soustrait adroitement.

Sitôt Bastide l'Alcide
Le relève à bras tendus,
De Jausion éperdu
Prenant le fer homicide.
« Est-ce là comme on s'y prend ?
Vas, tu n'es qu'un innocent. »

« Puisque sans raison plausible
Vous me tuez, mes amis,
De mourir en étourdi,
Cela ne m'est pas possible,
Ah ! laissez-moi dans ce lieu
Faire ma paix avec Dieu. »

Ce géant épouvantable
Lui répond grossièrement :
« Tu pourras dans un instant
Faire paix avec le Diable, »
Ensuite d'un large coup
Il lui traverse le cou.

Voilà le sang qui s'épanche
Mais la Bancal aux aguets,
Le reçoit dans un baquet,
Disant : « En place d'eau blanche
Y mettant un peu de son,
Ça sera pour mon cochon. »

Fualdès mort, Jausion fouille,
Prenant le passe-partout,
Dit : « Bastide, ramasse tout. »
Il empoigne la grenouille,
Bague, clef, argent comptant
Montant bien à dix-sept francs.

Alors chacun à la hâte,
Colard, Benoit, Missonnier,
Et Bach, le contrebandier,
Mettant la main à la pâte,
Le malheureux maltraité
Se trouve être empaqueté.

Certain bruit frappe l'ouïe
De Bastide furieux,
Un homme s'offre à ses yeux,
Qui dit : « Sauvez-moi la vie,
Car sous ce déguisement,
Je suis Clarisse Enjalran. »

Lors d'une main téméraire,
Ce monstre licencieux,
Veut s'assurer de son mieux
A quel homme il a affaire,
Et trouvant le fait constant,
Teint son pantalon de sang.

Sans égard et sans scrupule,
 Il a levé le couteau,
 Jausion lui dit : « nigaud,
 Quelle action ridicule !
 Un cadavre est onéreux,
 Que feras-tu donc de deux ? »

On traîne l'infortunée
 Sur le corps tout palpitant ;
 On lui fait prêter serment,
 Sitôt qu'elle est engagée,
 Jausion officieux
 La fait sortir de ces lieux.

Quand ils sont dedans la rue
 Jausion lui dit d'un air fier :
 « Par le poison ou le fer
 Si tu causes t'es perdue. »
 Manson rend du fond du cœur
 Grâce à son tendre sauveur.

Bousquier dit avec franchise,
 En contemplant cette horreur :
 « Je ne serai pas porteur
 De pareille marchandise ;
 Comment, mon cher ami Bach,
 Est-ce donc là ton tabac ? »

Mais Bousquier faisant la mine
 De sortir de ce logis,
 Bastide prend son fusil,
 L'applique sur la poitrine
 De Bousquier, disant : « butor,
 Si tu bouges, tu es mort. »

Bastide, ivre de carnage,
 Donne l'ordre du départ,
 En avant voilà qu'il part,
 Jausion doit fermer la marche,
 Et les autres du brancard
 Saisissent chacun un quart.

Alors de l'affreux repaire
Sort le cortège sanglant,
Colard et Bancal devant,
Bousquier, Bach portaient derrière;
Missonnier, ne portant rien,
S'en va la canne à la main.

En allant à la rivière,
Jausion tombe d'effroi,
Bastide lui dit : « eh quoi!
Que crains-tu ! » le cher beau-frère
Lui répond : « je n'ai pas peur, »
Mais tremblait comme un voleur.

Enfin l'on arrive au terme,
Le corps désempaqueté
Dans l'Aveyron est jeté;
Bastide alors, d'un air ferme,
S'éloigne avec Jausion,
Chacun tourne les talons.

Par les lois de la physique,
Le corps du pauvre innocent,
Se trouvant privé de sang,
Par un miracle authentique,
Surnage aux regards surpris,
Pour la gloire de Thémis.

L'on s'enquiert et l'on s'informe.
Les assises d'Aveyron
Prennent condamnation
Par un arrêt bien en forme,
Qui pour quelque omission
A subi cassation.

En vertu d'une ordonnance
La cour d'assise d'Albi,
De ce forfait inouï
En doit prendre connaissance.
Les fers aux mains et aux pieds
Ces monstres sont transférés.

Le chef de gendarmerie
 Et le maire de Rhodéz
 Ont inventé tout exprès
 Une cage bien garnie,
 Qui les expose aux regards
 Comme tigre et léopards.

La procédure commence ;
 Bastide le rodomont
 Au témoin qui le confond
 Parle avec impertinence.
 Quoique entouré de recors
 Il fait le drôle de corps.

Tous adoptent le système
 De la dénégation,
 Mais cette œuvre du démon
 Se renverse d'elle-même,
 Et leurs contradictions
 Servent d'explications.

Pressés par leur conscience,
 Bach et la Bancal, tous deux
 Font des aveux précieux ;
 Malgré cette circonstance,
 Les beaux-frères accusés,
 N'en sont pas déconcertés.

« Qui vous a sauvé, Clarisse ?
 Dit l'aimable président ;
 Il vous faut en ce moment,
 Le nommer à la justice :
 Est-ce Veynac ou Jausion ? »
 « Je ne dis ni oui ni non. »

Clarisse voit l'air farouche
 Que sur elle on a porté ;
 « Non, l'auguste vérité
 Ne peut sortir de ma bouche...
 Je ne fus point chez Bancal...
 Mais, quoi ! je me trouve mal... »

On prodigue l'eau des Carmes ;
Clarisse aussitôt revient ;
A Bastide qui soutient
Ne connaitre cette dame,
Elle dit : « Monstre enragé,
Tu as voulu m'égorger. »

Si l'on en croit l'éloquence
De chacun des avocats,
De tous ces vils scélérats
Manifeste est l'innocence ;
Mais malgré tous leurs rébus,
Ce sont des propos perdus.

De Clarisse l'innocence.
Paraît alors dans son jour.
Elle prononce un discours
Qui commande le silence :
Elle n'aurait pas plus d'éclat
Quand ce serait son état.

« Dans cet asile du crime,
Imprudente et voilà tout,
Pleurs, débats, *j'entendis tout*,
Derniers cris de la victime ;
Me trouvant là par hasard,
Et pour un moment d'écart. »

A la fin tout débat cesse
Par la condamnation
De Bastide et de Jausion ;
Colard, Bach et la tigresse,
Par un légitime sort,
Subissent l'arrêt de mort.

De la clémence royale,
Pour ses révélations,
Bach est l'objet. Pour raisons
On conserve la Bancale ;
Jausion, Bastide et Colard
Doivent périr sans retard.

A trois heures et demie,
 Le troisième jour de juin,
 Cette bande d'assassins
 De la prison est sortie,
 Pour subir leur châtement,
 Aux termes du jugement.

Bastide vêtu de même,
 Et Colard comme aux débats;
 Jausion ne l'était pas,
 A sa famille qu'il aime,
 Envoie une paire de bas
 En signe de son trépas.

Malgré la sainte assistance
 De leurs dignes confesseurs,
 Ces scélérats imposteurs
 Restent dans l'impénitence,
 Et montent sur l'échafaud
 Sans avouer leurs défauts.

Dernières paroles de Jausion à sa femme.

Épouse sensible et chère,
 Qui par mon ordre inhumain,
 M'as si bien prêté la main
 Pour forcer le secrétaire,
 leve nos chers enfants
 Dans tes nobles sentiments.

J'arrive aux Vies ou Histoires de saints et de saintes, écrites exclusivement en prose. La première qui se présente est la *Vie de sainte Anne, mère de la sainte Vierge, avec les miracles, exemples et plusieurs oraisons*, in-12, 68 pag. Épinal, Pellierin, S. D., et Charmes, Buffet, in-12, 63 pag., S. D.

Aucun auteur ancien n'a parlé de Joachim et de sainte Anne, qu'on dit être le père et la mère de la sainte Vierge. Saint Épiphanie est le premier qui en ait fait mention très-briève-

ment¹. Dans les siècles suivants, Germain, Hippolyte et Damascène en parlèrent aussi, mais n'en dirent presque rien. Nicéphore en fit une histoire assez courte. Toutes ces autorités, la dernière surtout, ont peu de poids ou n'en ont aucun. Il en est deux autres qui obtiennent plus de créance; mais à les examiner de près, elles ne semblent guère plus solides : c'est une *Lettre* sur la naissance de la Vierge, attribuée à saint Jérôme², et l'*Évangile* dit de saint Jacques.

On ne sait pas en quel temps la *Lettre* fut fabriquée ; on dit seulement qu'elle était en réponse à une autre lettre de Chromatius et d'Héliodore, amis de saint Jérôme, également fabriquée et dans laquelle ils priaient saint Jérôme de traduire d'hébreu en latin un Évangile de saint Matthieu qu'il avait en sa possession et où était longuement racontée, disait-on, l'enfance de la Vierge et de Jésus. Saint Jérôme s'en défend par diverses raisons : la difficulté du travail, le dessein de Matthieu de ne pas publier cette histoire et au contraire de la tenir cachée au peuple, les fausses doctrines qui y ont été introduites par le premier traducteur Seleucus, bien qu'il soit resté dans la vérité à l'égard de l'histoire et des miracles. Toutefois, saint Jérôme promet à ses correspondants une version exacte sur l'original hébreu. On voit en tout cela le langage d'un homme qui doute et qui hésite. Saint Augustin, lui, ne doute pas ; il rejette nettement l'histoire et il dit pourquoi : « Si l'on m'alléguait le livre apocryphe où l'on dit que Joachim était le père de Marie, je ne me rendrais point à son autorité, parce qu'il n'est pas canonique. » Le pape Gélase, non content de qualifier ce livre comme le fait saint Augustin, le condamna, en qualifiant l'auteur d'*enfant du diable*³.

Il condamna de même dans un concile de soixante-deux évê-

¹ *Hæres*, 78, t. I, pag. 1049. Éd. de Paris, 1622.

² M. Benoît Matougues, dans sa traduction des *Œuvres de saint Jérôme* (*Panthéon littéraire*), n'a pas traduit cette lettre, bien qu'il semble y renvoyer, dans la table alphabétique, au mot MARIE.

³ *Biblioth. universelle* de J. Leclère, t. XI, p. 141.

ques, tenu à Rome, le soi-disant *Évangile de saint Jacques*. Cet Évangile, traduit du grec en latin par Guillaume Postel et sans doute publié par lui (je ne saurais dire quand ni où), fut publié de nouveau avec des notes, en 1552, par Bibliander¹, lequel y joignit d'autres écrits de la même nature désignés sous le nom d'*Orthodoxographa*. Henri Estienne prétend que Postel embellit cet écrit ; il faut alors que ces embellissements aient porté sur le grec. Casaubon pense qu'il est sorti tout entier de sa tête, et Postel ne l'avait pas des plus saines. Mais Casaubon va trop loin. D'autres, avant Postel, avaient brodé sur ce thème. Un auteur inconnu qui écrivait, selon toute apparence, ayant sous les yeux le texte grec de cet Évangile, publiait en 1501 l'ouvrage suivant : *Legenda sanctæ Annæ : hæc est quam rara et ideo cara Legenda de sancta Anna et de universa ejus progenie, etc. Argentinæ, per Bart. Kysteler, 1501, in-4°*. Notre *Vie de sainte Anne* vient de là ; c'est une traduction telle quelle, mais qui remonte au commencement du seizième siècle.

Émérantiane avait soixante et un ans lorsqu'elle conçut sainte Anne. Préoccupée dans sa jeunesse de la venue du Messie, elle ne pouvait comprendre de quelle manière s'opérerait ce prodige, ni surtout quelle créature mortelle serait assez pure pour être jugée digne de porter dans son sein la mère du fils de Dieu. Elle dit un jour au saint père Archos :

Il m'est avis, selon mon entendement, s'il estoit possible que la sainteté de tous ceux qui ont esté depuis le commencement du monde et seront encore jusqu'à la fin d'iceluy, fust accumulée en une seule personne, qu'icelle ne seroit pas à comparer à telle femme, de laquelle procédera la mère future du fils de Dieu.

A quoi le père Archos répond :

O Émérantiane ! très-noble dame, jeune d'âge, mais ancienne de

¹ *Protevangeliion, sive de natalibus Jesu-Christi et ipsius Virginis Mariæ; sermo historicus divi Jacobi minoris (e gr. in lat. transl. a G. Postello)... per Theod. Bibliandrum. Basil. Jo. Oporinus, 1552, in-8°.*

sens et d'entendement, vous me semblez estre la racine dudit saint et incontaminé lit du mariage dont vous avez parlé, de laquelle cette sainte fille, mère future, doit naître le fils de Dieu. Avant que nous partions de ce monde il procédera : Car je te dis en vérité qu'entre les filles de Jérusalem n'a esté vue semblable à toi, ayant cogitation de telle profondeur comme tu as eu ; pour ce tu t'en dois réjouir, car le Saint-Esprit repose en toi ; en toi seront bénies toutes les naissances dessus la terre.

Le temps de la conception étant venu, Émérantiane en fut informée par une voix qui lui dit :

N'aye ni peur, ni crainte, mais honore ton Créateur de tout ton pouvoir, car par sa grâce tu concevras par dessus le cours de la nature, de Stolano ton mari, et enfanteras une fille de laquelle naîtra une fille qui a esté prédestinée avant la création du monde, etc.

La même voix se fit entendre à Stolano en ces termes :

Stolano, la paix soit avec toi ! lève-toi et t'en vas en ta maison, et couche avec ta femme Émérantiane, de laquelle le nom sera manifesté par le monde universel.

Quand Stolano ouït cette voix, il en fut fort épouvanté, et s'étonna beaucoup, car il estoit en l'âge de soixante-dix ans, et que tous deux estoient inhabiles pour avoir génération selon le cours de la nature. Lors ouït derechef la voix, disant . Stolano, ne veuille douter, car il n'est rien d'impossible à Dieu ; et pour signe de ce que je dis, quand tu entreras en la chambre où tu dois coucher, regarde vers le chevet du lit, et tu trouveras en escrit quatre lettres d'or, que nulle personne n'a escrites. Et, ayant dit cela, la clarté s'évanouit de lui. Quand Stolano eut entendu, il se leva de sa cellule, louant Dieu, puis s'en alla vers sa femme Émérantiane, et se contèrent l'un à l'autre ce qu'ils avoient vu et ouï ; ils allèrent en ladite chambre, et trouvèrent le signe de quatre lettres d'or escrites au chevet du lit, comme deux *A* et deux *N*, lesquelles jointes ensemble font *Anna*, laquelle Émérantiane concevroit en bref, et enfanteroit ; dont ils louèrent et remercièrent Dieu, attendant la promesse du Créateur à eux faite. Peu de temps après, Émérantiane conçut, de Stolano son mari, un fruit par la grâce spéciale de Dieu, et en grand désir attendoit le temps de l'enfantement.

A la naissance de l'enfant,

il parut sur la poitrine dudit enfant quatre lettres d'or, faisant le nom d'Anne. Ce nom estoit resplendissant comme pierres précieuses.

Un aveugle recouvra la vue, pour l'avoir seulement touché. Anne fut menée par ses parents dans le temple de Jérusalem. Sur ces entrefaites, son père mourut ; Émérantiane le suivit de



près ; et, comme « elle instruisoit Anne sa fille, *la mort*, dit le livret, *vint lui ravir la vie.* »

A dix-huit ans Anne épousa Joachim et fut vingt ans « sans avoir fruit. » Le grand-prêtre en fit honte à Joachim, comme celui-ci allait à l'offrande. Joachim « craignant que ses voisins ne lui reprochassent ce qui lui estoit arrivé au temple, » courut se cacher, « attendant que Dieu le consolât et lui donnât à entendre à qui il avoit à faire. » Il n'attendit pas longtemps. L'ange de Dieu vint le visiter et lui dit :

Dieu a vu la honte et le reproche de ton infructuosité, car Dieu est le vengeur des péchés, et non point de la nature ; quand il rend une femme inféconde, il fait cela afin que plus miraculeusement il lui plaise, comme il fut fait de Sara, femme d'Abraham, laquelle en sa vieillesse enfanta Isaac. Semblablement Rachel fut féconde, et en sa vieillesse enfanta Joseph, qui devint grand seigneur en Égypte ; puis

Samson et Samuel, qui eurent tous deux des mères qui furent longtemps stériles. Ainsi il faut croire que les natiuités différées sont d'autant plus merveilleuses qu'elles ont été plus retardées. Sache que ta femme concevra une fille que tu nommeras *Marie*. Cette fille, consacrée à Dieu dès le ventre maternel, sera remplie du Saint-Esprit : c'est pourquoi elle ne demeurera entre le peuple commun, mais au temple, afin que nul n'ait suspicion d'elle ; et ainsi qu'elle sera née d'une femme infertile, ainsi d'elle naîtra le Fils de Dieu, qui s'appellera *Jésus*, et par lui recevra toutes créatures à sauvement. Pour signe de vérité, ta femme Anne tu rencontreras à Jérusalem, à la porte Dorée, car elle a dessein que tu t'en retournes.

La rencontre a lieu en effet, et il s'ensuivit, au bout de neuf mois, la naissance de Marie.

L'auteur s'arrête ici pour nous dire « comment Marie est préfigurée dans l'Ancien Testament. » Je m'y arrêterai avec lui.

Marie est cette femme... qui a brisé la tête du serpent... Elle est la fidèle copie de Jésus en plénitude des grâces de Dieu... Elle est l'arche de Noé qui est fait de bois incorruptible, du vrai Ncé Jésus-Christ... Elle est l'échelle que vit Jacob en vision et par laquelle les anges montoient et descendoient... Elle est le buisson ardent de Moïse, qui sembloit brûler et toutefois ne brûloit pas... La verge de ce mesme Moïse dont iceluy frappa la pierre qui donna grande abondance d'eau..., la verge florissante d'Aaron..., la toison de Gédéon..., l'escu de Josué..., le trosne du vray roi Salomon... Elle est encore le renom du temple de Jérusalem qu'on édifia sans outils..., la montagne en haute perfection dont est coupée une pierre sans mains d'homme, et par laquelle pierre entendons Jésus-Christ qui a esté né de la Vierge, sans œuvre virile. Elle est aussi la porte close en qui le Seigneur seul a passé et repassé..., le chandelier d'or..., l'arche du Testament... Elle est figurée par la fille du roi Astiages, lequel, comme est contenu en l'histoire scholastique, vit en vision comme une vigne qui croissoit du ventre de cette fille, qui s'étendit si fort qu'elle moissonna tout son royaume ; ce qui signifioit la naissance de Cyrus qui délivra Israël de la captivité de Babylone... Elle est aussi figurée par la fontaine sortant du Jourdain fermé..., par le prophète Balaam, etc., etc.

Revenons à sainte Anne. Devenue veuve l'année même où

Marie fut présentée au temple, elle épousa en secondes noces et par le commandement du Seigneur, Cléophas, « duquel elle conçut et enfanta dedans l'année une fille qui fut nommée Marie, pour la révérence de la première. » Cléophas mourut avant l'accouchement. Anne le pleurait encore, quand l'ange de Dieu lui ordonna de se disposer à convoler une troisième fois, nonobstant l'engagement qu'elle avait pris de « n'estre plus en compagnie d'homme. »

Anne, lui dit l'ange, tu sçais bien que tout témoignage est posé en nombre ternaire ; pour ce qu'il te faut prendre un troisieme mari, qui a esté trouvé juste devant Dieu, nommé *Salomé*, duquel tu concevras et enfanteras une fille que tu nommeras Marie, comme les autres.

Devant un pareil motif, il n'y avait pas à hésiter. Anne épouse donc *Salomé*.

Quand ils eurent esté un an ensemble, Anne conçut et enfanta une fille, qu'elle fit nommer *Marie*... Quelque temps après, *Salomé* trépassa, et Anne le pleura comme elle avoit fait de ses autres maris ; après la mort duquel Anne quitta tous ses joyaux et beaux habits, proposant de vivre le reste de sa vie en austère pénitence, comme elle fit.

Le reste du livret étant presque exclusivement consacré à l'histoire du mariage de la sainte Vierge, toute remplie de détails extraordinairement délicats, à la naissance de Jésus, à la fuite en Égypte, au massacre des Innocents, je passe par dessus tout cela, et retrouve sainte Anne retirée au désert. Là, Jésus vint la voir « avec sa compagnie. » Sentant sa fin approcher,

Anne posa sa teste sur la poitrine de Jésus, et Jésus mit son chef contre son sein, parlant amiablement à elle. Dans ce moment, Anne étendit les bras, Marie les lui soutenoit, les arrosant de ses larmes. Lors on aperçut une clarté qui descendoit du ciel, laquelle environna

Anne. Alors elle prononça ce verset du psaume de David, disant : *Comme le cerf lassé désire les fontaines rafraîchissantes, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu ! qui estes la fontaine de vie ; quand apparôitrai-je devant la face du Père céleste ?* Elle continua ce psaume jusqu'à la fin ; étant à la fin, elle rendit l'esprit à Dieu ; et ceux qui estoient assistants se prosternèrent à terre, rendant bénédiction à Dieu en diverses manières, par des psaumes et des cantiques ; mais, par fragilité ordinaire, ils versèrent beaucoup de larmes.

Pour conclusion, l'auteur fait un long récit de tous les miracles opérés par sainte Anne, avant et après sa mort.

Toute réflexion au sujet de ce livre singulier serait superflue. Peut-être même ne serait-il pas prudent de se rendre un compte trop scrupuleux des impressions qu'en a laissées la lecture, dans un temps où l'orthodoxie a un si grand besoin de se fortifier, et de peur de rencontrer, dans les traditions que l'Église catholique a consacrées, des marques trop évidentes du caprice et de l'imagination des hommes.

La *Vie de sainte Anne* fait partie des livres populaires de l'Allemagne. Gœrres en a donné une analyse ¹, et O. Wigand l'a fait entrer dans sa collection ².

Le livret qui suit est une histoire plus authentique que le précédent et n'est point du tout romanesque ; c'est la *Vie, Mort et Passion de notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, revue, corrigée et augmentée des passages de l'Écriture sainte, par les plus fidèles historiens*, gr. in-12, 67 pag., fig. Épinal, S. D. Cette Vie est précédée d'un précis de l'histoire sainte, depuis la création jusqu'à l'établissement des rois d'Israël. La dernière

¹ Gœrres, *die Teutschen Volksbücher*, p. 250-256.

² *Joachim und Anna*, das sind : die wahrhaften schönen und frommen geschichten von der Geburt der heiligen Jungfrau Maria, so wie von dem heiligen Greise Joseph, dem Zimmermann von Nazareth, und endlich von der Kindheit unseres Herren und Heilandes. Aus dem arabischen neu verdeutsch von O. L. B. Wolff. — *Volksbücher*, n. 47, 48. Leipsig, O. Wigand, in-12.

phrase de ce morceau sert de transition au récit de la naissance et de la vie de Jésus et est ainsi conçue : « C'est de la race de David que Dieu, selon sa promesse, a suscité Jésus pour être le Sauveur, non-seulement d'Israël, mais de toutes les nations. » Ce petit livre est excellent. Il n'a rien de commun, si ce n'est le plan, avec la fameuse *Vie de nostre benoist Sauveur Ihesus-Christ*, tant de fois réimprimée en latin, en français, etc., aux quinzième et seizième siècles, semée d'une foule de traits empruntés à l'*Évangile de l'enfance*, et qui « fut translâtée à Paris de latin en françois, à la requeste de très-hault et puissant prince Jehan, duc de Berry, l'an de grâce 1380. » La première édition est de Lyon, 1476, S. D. Voici la suscription de celle 1485, par Robin Fouquet et Jean Crès : « Cy finist le livre nome la Vie de Iesus-Christ, ouquel est comprinse la création de Adam, de Eve et du monde jusques à la passion et résurrection, la vie Nostre-Dame, la vie saint Iehan Baptiste, la vie de Iudas et plusieurs autres beaux histoires. » Le titre varie dans toutes les éditions, dont la dernière complète n'est peut-être pas postérieure à 1550.

Je me suis inquiété d'abord d'où pouvait être tirée la *Vie du grand et incomparable saint Nicolas, évêque de Myre, avec un bref Recueil des miracles faits par son intercession, en l'église de Saint-Nicolas en Lorraine*, in-18, 72 pag., Épinal, 1855 ; j'ai appréhendé que la bibliographie ne me demandât compte de la moindre négligence à cet égard, et peut-être qu'elle ne condannât mon livre tout entier pour une omission de cette gravité ; je me suis dit que comme je m'étais sérieusement appliqué jusqu'ici à aligner des titres, des dates et des origines, précaution justement estimée des bibliographes, il semblerait qu'en y dérogeant, même une seule fois, je porterais contre moi-même une accusation d'ignorance : cependant, après une réflexion suffisante et plus de remords sans doute que la circonstance ne l'exigeait, j'ai bravement pris mon parti, quitte à pas-

ser sous les verges des Brunet présents et futurs, moi, leur disciple indigne. Il est bien vrai que cette Vie de saint Nicolas est extraite de la *Fleur des vies des saints*, de Ribadeneira, lequel l'a prise de Métaphraste. Mais elle ne vient pas du jésuite en droiture, et elle a dû passer par les mains de quelque autre arrangeur, avant de nous arriver sous la forme où elle est ici présentée ¹.

Cela dit, j'aborde de front mon sujet.

Saint Nicolas naquit à Patara, ville de Lycie, qui est une province de l'Asie Mineure. Euphémie, homme riche, mais extrêmement pieux et charitable, fut son père, et Anne, sœur de Nicolas, l'ancien archevêque de Myre, fut sa mère. Il ne vint au monde que quelques années après leur mariage, et lorsqu'ils n'espéraient plus avoir d'enfants. Leur miséricorde envers les pauvres obtint ce que la nature leur refusait. Un messenger céleste leur annonça cette heureuse nouvelle, et en leur promettant un fils pour le soulagement de leur vieillesse, il les avertit de lui donner le nom de *Nicolas*, qui signifie *victoire du peuple*, et qui était aussi celui de son oncle. Lorsqu'à sa naissance on le mit dans le bassin pour le laver, il se leva de lui-même sur ses pieds, et se tint en cet état pendant deux heures, les mains jointes et les yeux élevés vers le ciel; ce qui fait croire à Denis le chartreux qu'il reçut alors l'usage de la raison, et à saint Michel l'archimandrite qu'il avait été sanctifié avant de naître. Il commença à jeûner dès le berceau; car au lieu de têter ordinairement plusieurs fois le jour, le mercredi et le vendredi, qui étaient des jours d'abstinence et de jeûne dans l'Église orientale, en l'honneur de la passion de Notre-Seigneur, il ne tétait jamais qu'une fois vers le soir ²; et l'on dit même qu'il ne tétait que la mamelle droite, dont le sang, comme plus éloigné du cœur, n'est pas estimé si bon que celui de la mamelle gauche.

¹ On a pourtant une Vie de saint Nicolas, avec cette suscription : *Cy fine la Vie saint Nicolas imprimée à Rouen par Jacques le Forestier demeurant audit lieu à l'enseigne de la Tuylle d'or, pres les Augustins*, pet. in-4°, goth. de 6 ff. S. D. Je ne connais pas cette pièce, et ne puis dire par conséquent si notre biographe lui est redevable de quelque chose.

² On rapporte le même trait de délicatesse de conscience de Jean de la Mathe, fondateur de l'ordre des Trinitaires.

Ce témoignage d'une mortification si délicate et si précoce donnait à ses parents le ferme espoir que le ciel allait, dans la personne de leur fils, se recruter d'un saint ; ils n'eurent malheureusement pas le temps d'en avoir la certitude. Ils moururent de la peste, comme il était fort jeune encore, lui laissant toutefois de grands biens. Pour lui, il les donna tous et embrassa l'état ecclésiastique.

Ce fut alors qu'il fit cette action de miséricorde si renommée par toute la terre, et dont on publiera le mérite jusqu'à la fin des siècles ; savoir, qu'étant averti qu'un pauvre gentilhomme de sa ville, qui n'avait pas le moyen de pourvoir ni même de nourrir trois filles nobles que Dieu lui avait données, était dans le dessein de les prostituer, il résolut d'empêcher cette infamie, lui donnant du bien suffisamment pour les marier. Il voulut néanmoins le faire secrètement et sans être découvert, soit pour éviter la gloire d'une si grande action, soit pour épargner la honte du gentilhomme. Ainsi, prenant la nuit une bourse remplie de pièces d'or, il alla la jeter dans la chambre de cet homme, par une fenêtre qu'il trouva heureusement entr'ouverte ; et cette somme ayant servi à marier honnêtement l'aînée de ses filles, il en fit de même pour la seconde, et ensuite pour la troisième. On ne peut croire l'étonnement du père, lorsqu'il vit la première et la seconde fois les soins que la Providence avait de sa famille : il voulut savoir qui était son bienfaiteur, veilla pour le découvrir, et l'ayant reconnu lorsqu'il revint la troisième fois, il se jeta à ses pieds, avoua qu'il était extrêmement coupable de s'être défié de la bonté de Dieu, et d'avoir eu des pensées si criminelles contre l'honneur de ses propres filles : il protesta qu'il en ferait pénitence, et qu'il ne cesserait jamais de publier les louanges et les miséricordes de Notre-Seigneur. Saint Nicolas le pria instamment de tenir son action secrète, et de n'en parler jamais à personne ; mais ses prières furent inutiles, toute la ville sut incontinent ce qu'avait fait cet admirable jeune homme, et de là cette action se répandit dans la province, et s'est ensuite répandue par tout l'univers.

Il devint enfin supérieur d'un monastère appelé la *Sacrée-Sion*, et, à partir de ce moment, sa vie ne fut plus qu'une suite d'actions miraculeuses.

Il avait un don particulier pour délivrer les innocents de la main des juges qui les avaient condamnés. Aussi, est-il invoqué par les personnes qui sont dans ce cas, et l'anecdote suivante prouve qu'elles ne l'invoquaient pas en vain.

Étant un jour aux portes de Myre, avec trois mestres-de-camp envoyés par l'empereur Constantin, il apprit qu'on allait faire mourir, contre toute sorte de justice, trois bourgeois, que le président Eustache, corrompu par argent, avait condamnés à mort. Il court aussitôt au lieu du supplice, et les ayant trouvés à genoux, les yeux bandés, les mains liées derrière le dos, et près de recevoir le coup, il arrête le bourreau, lui ôte son épée, fait venir le juge, le reprend de l'iniquité de sa sentence, et par l'autorité que lui donnait la puissance pastorale, en vertu des ordres de l'empereur, il la casse entièrement, et renvoie ces misérables dans leur maison et en pleine liberté.

Ces mestres-de-camp furent présents à cette action, et admirant la force et la générosité de ce saint prélat, ils ne pouvaient lui donner assez de louanges. Lorsqu'ils furent à Constantinople, eux-mêmes qui avaient très-bien servi l'empereur en Phrygie, furent accusés d'avoir entré dans une conspiration contre l'État. Leur procès fut fait, et sur de faux témoignages ils furent jugés criminels et condamnés à perdre la tête. Dans un danger si pressant, se souvenant de ce qu'ils avaient vu à Myre, et ne doutant point que saint Nicolas ne pût secourir les absents aussi bien que les présents, ils lui adressèrent leurs gémissements et leurs larmes, le priant de les assister au plus tôt dans le mauvais pas où ils étaient. Leur demande fut exaucée, car la nuit même qu'ils priaient, et qui était la veille qu'ils devaient être exécutés, cet admirable évêque de Myre s'apparut en songe à Constantin, le menaça de grands châtimens s'il ne révoquait l'arrêt qu'il avait donné contre ces officiers innocents. Il s'apparut aussi à Ablave, son premier ministre, qui avait le plus appuyé leur condamnation, et lui fit de semblables menaces. Aussi, dès le matin ce prince les fit revenir devant son tribunal, et leur donna sentence d'absolution; et sachant que saint Nicolas avait empêché leur mort, il les envoya vers lui avec de très-riches présents pour lui en témoigner leur reconnaissance...

Cependant Dieu, qui voulait l'élever sur le chandelier de l'Église, pour répandre avec plus d'éclat les rayons de sa doctrine et de sa sainteté sur tous les fidèles, lui inspira de prendre une maison dans la ville de Myre. Alors Jean, qui en était archevêque et qui avait suc-

cédé à Nicolas l'ancien, oncle de notre saint, étant mort, les évêques de la province s'assemblèrent pour élire un pasteur à sa place. Leurs sentiments sur ce choix furent différents; mais comme ils eurent recours à la prière, le plus ancien de tous apprit par la révélation que celui que le Saint-Esprit avait élu était un saint prêtre, qui viendrait le lendemain le premier à l'église, et qu'on appelait Nicolas. Notre bienheureux abbé fut cet homme désigné du ciel : il vint du grand matin, et avant tous les autres, aux portes de la cathédrale, sans savoir ce qui s'y passait. Il y fut découvert par le prélat qui avait eu la révélation, et qui s'était chargé de l'attendre; il fut mené à l'heure même aux autres évêques. Tous l'agrèèrent, et il fut solennellement sacré archevêque de Myre. Après la messe pontificale, une femme lui présenta son enfant qui était tombé dans le feu, et y était mort; il fit sur lui un signe de la croix, et, par la vertu de ce signe, il le ressuscita en présence de toute l'assemblée. Il a montré encore depuis sa puissance sur les flammes; c'est de là qu'est venue la dévotion particulière d'invoquer saint Nicolas dans les accidents du feu.

On a vu jusqu'ici pourquoi saint Nicolas est le patron des accusés ou condamnés innocents et celui des incendiés; ses titres à cet égard paraissent hors de doute : on va voir qu'il n'en a pas de moindres à l'invocation des matelots et des écoliers.

Dans un voyage sur mer, il prédit au pilote une horrible tempête que le démon devait exciter, et elle fut en effet si furieuse que tous les passagers crurent indubitablement être perdus; mais Nicolas pria pour eux, chassa le démon qui les voulait faire périr, et rendit le calme à la mer. Il a fait encore plusieurs fois la même chose, tant durant sa vie qu'après sa mort, et c'est pour cela que les navigateurs le prennent pour leur patron et leur protecteur, et qu'ils l'invoquent singulièrement en tous leurs voyages. Il ressuscita aussi, dans le vaisseau, un jeune garçon qui s'était tué en tombant du haut du mât en bas.

Saint Bonaventure, dans un sermon qu'il fit sur saint Nicolas, s'exprime ainsi :

Il ressuscita à Myre deux jeunes écoliers de qualité, qu'un hôtelier

avaricieux et cruel avait égorgés et serrés dans un saloir, afin de profiter de leur argent et de leurs corps; d'autres disent qu'il en ressuscita trois sur le chemin de Nicée, qu'un méchant homme avait traités avec la même barbarie, et dont il vendait la chair hachée comme de la viande commune; et c'est à leur avis ce qui a donné sujet aux peintres de le représenter dans leurs tableaux avec trois enfants à ses côtés, sortant à demi-corps d'une cuvette, et ce qui a fait aussi que les jeunes écoliers l'ont pris pour leur patron et leur protecteur. Ces deux prodiges néanmoins n'ont aucun témoignage dans l'antiquité, et la seule tradition des peuples nous en peut donner des assurances. Peut-être aussi que ce n'a été qu'un seul miracle rapporté différemment par divers auteurs.

Cela est très-probable. Mais la tradition existe et persiste; car elle n'attend pas que nous soyons hommes faits, c'est-à-dire capables d'examiner et de critiquer, pour s'emparer de notre esprit; elle en prend possession dès notre enfance, et l'image qu'elle y imprime alors est ineffaçable.

Boucher d'Argis¹ a trouvé dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire une histoire de la résurrection des trois jeunes gens égorgés par leur hôte, écrite en rimes latines de la mesure de quelques anciennes proses, comme le *Languentibus in Purgatorio*, et notée en plain-chant syllabique. Prise dans son ensemble, cette pièce est du premier ton, pour amener naturellement et tout de suite le *Te Deum*, qui commence *mi, sol, la*. C'est un petit drame où toutes les règles de la scène et de l'art sont dédaignées d'une manière charmante, et dont les analogues se retrouvent dans quelques anciens cantiques spirituels, comme ceux dont on a lu plus haut des extraits. Il est présumable qu'il était joué par les écoliers et par les enfants de chœur, au jour de la fête du saint, dans les cloîtres et peut-être même dans les églises. Il date, je crois, du treizième siècle.

Dans l'*Historia sanctarum imaginum*², de Jean Molanus,

¹ *Variétés historiques*, t. III, p. 184.

² *Historia sanctarum imaginum et picturarum, pro vero earum usu*

licencié de l'Université de Louvain, livre annoté plus tard par Paquot, théologien français, on se demande pourquoi saint Nicolas est toujours représenté avec trois enfants et pourquoi ces enfants sont placés d'ordinaire dans une cuvette ou un baquet.

La Vie de saint Nicolas offre cette particularité qu'on y trouve, suivant l'expression du licencié de Louvain, plusieurs *ternaires* auxquels les trois enfants font une allusion manifeste. A deux reprises différentes, il obtint, comme on vient de le voir, la délivrance de trois jeunes gens condamnés à mort injustement, et par le moyen de trois sommes d'argent qu'il donna il parvint, dans une autre circonstance, à sauver l'innocence de trois jeunes filles que leur père voulait prostituer. Telle est la réponse à la première question ; elle est celle de Molanus, et elle lui paraît concluante.

Quant à la seconde question, l'annotateur de Molanus croit en avoir trouvé la solution dans la prose latine dont je viens de parler et que voici :

PRIMUS CLERICUS. Nos quos causa discendi litteras
 Apud gentes transmisit cæteras,
 Dum sol adhuc extendit radium,
 Perquiramus nobis hospitium.

SECUNDUS Jam sol equos tenet in littore,
 CLERICUS. Quos ad pisces merget sub æquore,
 Nec est nota nobis hæc patria,
 Ergo quæri debent hospitia.

TERTIUS CLERICUS. Senem quemdam maturum moribus
 Hic habemus coram luminibus ;
 Forsan nostris compulsus precibus,
 Erit hospes nobis hospitibus.

Simul omnes ad senem dicunt :

contra abusum, Lib. IV, Louvain, 1574, in-8°, et 1771 in-4°, avec des annotations et suppléments par M. Paquot.

Hospes care, quærendo studia,
 Huc relictæ venimus patria;
 Nobis ergo præstes hospitium,
 Dum durabit hoc noctis spatium.

SENEX. Hospitetur vos factor omnium:
 Nam non dabo vobis hospitium;
 Nam nec mea in hoc utilitas,
 Nec est ad hoc, nec opportunitas.

CLERICI AD VETULAM. Per te, cara, sit impetrabile,
 Quod rogamus, et si non utile,
 Forsan propter hoc beneficium,
 Vobis Deus donabit puerum.

MULIER AD SENEM. Nos his dare, conjux, hospitium,
 Qui sic vagunt quærendo studium,
 Sola saltem compellat chæritas;
 Nec est damnum, nec est utilitas.

SENEX. Acquiescam tuo consilio,
 Et dignabor istos hospitiis.

SENEX AD CLERICOS. Accedatis, scholares, igitur;
 Quod rogastis vobis conceditur.

SENEX, CLERICIS DORMIENTIBUS. Nonne vides quanta marsupia?
 Est in illis argenti copia.
 Hæc a nobis absque infamia,
 Possideri posset pecunia.

VETULA. Paupertatis onus sustulimus,
 Mi marite, quandiu viximus;
 Hos si morte donare volumus,
 Paupertatem vitare possumus.

Evagines ergo jam gladium;
 Namque potes morte jacentium
 Esse dives quandiu vixeris;
 Atque sciet nemo quod feceris.

NICHOLAUS. Peregrinus fessus itinere,
 Ultra modo non possum tendere;
 Hujus ergo per noctis spatium,
 Mihi præstes, precor, hospitium.

SENEX AD AN dignabor istum hospitio,
 MULIEREM. Cara conjux, tuo consilio?
 VETULA. Hunc persona commendat nimium,
 Et est dignus ut des hospitium.

SENEX. Peregrine, accede propius,
 Vir videris nimis egregius;
 Si vis, dabo tibi comedere;
 Quidquid voles tentabo quærere.

NICHOLAUS AD Nihil ex his possum comedere,
 MENSAM. Carnem vellem recentem edere.
 SENEX. Dabo tibi carnem quam habeo;
 Namque carne recente careo.

NICHOLAUS. Nunc dixisti plane mendacium,
 Carnem habes recentem nimium,
 Et hanc habes magna nequitia,
 Quam mactari fecit pecunia.

SENEX ET MULIER. Miserere nostri, te petimus,
 Nam te sanctum Dei cognoscimus;
 Nostrum scelus abominabile,
 Non est tamen incondonabile.

NICHOLAUS. Mortuorum afferte corpora;
 Et contrita sint vestra pectora.
 Hi resurgent per Dei gratiam,
 Et vos flendo quæratis veniam.

ORATIONES Pie Deus, cujus sunt omnia,
 NICHOLAI. Cælum, tellus, aer et Maria,
 Ut resurgant isti præcipias,
 Et hos ad te clamantes audias:
Et post omnis chorus dicat : Te Deum laudamus.

Les boulangers, les pompiers, les plaideurs, les célibataires et les Russes sont également sous son patronage. Les Russes assurément le prient plus souvent que le bon Dieu, et brûlent plus de cierges en son honneur qu'en l'honneur de tous les saints du calendrier réunis.

Il fut un des trois cent dix-huit évêques qui condamnèrent Arius au premier concile de Nicée, en présence de Constantin. Il y déploya un zèle assez vif, que ses collègues condamnèrent, mais dont, au rapport de saint Antonin, la sainte Vierge le récompensa amplement.

Saint Antonin, sur le témoignage des Grecs et de Jacques de Colombe, dit que cet hérétique ayant osé proférer ce blasphème en plein concile, que le *Fils de Dieu dans la Trinité était moindre que son Père, et seulement une créature*, il entra dans une si grande indignation contre lui, qu'il se leva de sa place, s'avança au milieu de la salle et lui couvrit la joue d'un soufflet ; ce qui fit que les pères assemblés, qui jugèrent qu'il n'avait pas eu assez de respect pour la présence de sa majesté impériale, le privèrent pour un temps de ses ornements. On ajoute que, dès le lendemain, la Vierge sacrée apparut publiquement à lui, accompagnée de deux anges, et que l'un, par son ordre, lui remit la mitre sur la tête, l'autre le *pallium* archiepiscopal sur les épaules. Ces événements néanmoins sont comme incertains, puisqu'outre qu'il n'en est point fait mention dans les actes du concile, où l'on a remarqué des circonstances moins considérables que celles-là, nul auteur ancien de sa vie, ni Métaphraste même, n'en a parlé.

Mais la terre ne méritait pas de posséder plus longtemps un si grand saint. Dieu lui déclara enfin que le terme de son pèlerinage et le temps de sa récompense approchaient ; il reçut cette nouvelle avec joie, et pour se disposer à recevoir les bénédictions de son maître, après avoir dit adieu à son peuple dans une messe pontificale, il se retira dans le monastère de Sacrée-Sion, dont il avait été fait abbé. Ce fut là qu'une petite fièvre l'ayant saisi, il se fit administrer les sacrements ; puis, au milieu des archanges, des anges et des saints patriarches qui se rendirent visibles dans sa chambre, selon le témoignage de saint Michel l'archimandrite, abbé du même lieu, en disant ces paroles du psaume 37 : *Je remets, Seigneur, mon esprit entre*

vos mains, il mourut plein d'années et de bonnes œuvres, le sixième jour de décembre de l'an du salut 526, ou environ.

Tout le peuple de Myre et toute la province de Lycie regrettèrent extrêmement la perte d'un pasteur si aimable et d'un si puissant protecteur. Son corps fut enterré dans l'église de son monastère, en un sépulcre de marbre, et il commença aussitôt à en couler une liqueur merveilleuse, qui à l'endroit de la tête semblait de l'huile, et à l'endroit des pieds ne paraissait que de l'eau. Elle en coule encore maintenant depuis plus de quatorze cents ans, mais elle est toute d'une sorte ; c'est ce que l'on appelle *la Manne saint Nicolas*.

On est étonné de ne pas trouver dans ce livret le *Cantique spirituel* sur la vie du saint, qui commence ainsi :

Du grand saint Nicolas célébrons la mémoire.

Mais on le trouvera dans la balle du premier colporteur venu, imprimé en placard et en forme d'arabesques autour de l'image de saint Nicolas. Au reste, ce cantique ne résume pas aussi exactement que les autres la vie du saint qu'il célèbre ; il s'arrête juste après la première action remarquable du *jeune homme*, qui donne une partie de sa fortune au gentilhomme pauvre. Après quoi il le fait mourir sans pitié.

Je ne vois rien qui soit digne, non pas certes de l'édification, mais de la curiosité du lecteur dans la *Vie de saint Méen, abbé, suivie d'une instruction sur le culte des saints et les pèlerinages, en outre, des prières à l'usage des pèlerins qui viennent honorer le même saint dans l'église d'Attigny, et d'un cantique en son honneur*, avec cette épigraphe :

La mort de ceux que le Seigneur a sanctifiés est précieuse à ses yeux.

Ps. cxv, v. 3.

gr. in-12, 46 pag., Attigny, S. D¹. Elle est tirée des Bollandistes

¹ *La Vie de monseigneur saint Meen dont le iour de feste est le xx^e iour de juing. La feste de saint Tugnat est le secod iour d'aoust. La*

et des monuments de l'histoire ecclésiastique de Bretagne, et est probablement de la composition de H. E. Hulot, curé d'Attigny, en 1805. C'est sur la demande de ce curé que Pie VII accorda une indulgence plénière en faveur de ceux qui visitent l'église d'Attigny, le jour de la fête de saint Méen. Et ce qui est à remarquer, c'est qu'un autre Hulot, curé de la même paroisse en 1856, mais ayant pour prénoms J.-V.-B., a signé cet *avis* qui est au faux titre :

L'église d'Attigny possède maintenant de nouvelles reliques de saint Méen et de saint Judicaël son disciple, qui ont été apportées de Bretagne, par M. Frisant, curé de Saint-Méen, et par M. Jacquesson, employé des postes, le 12 juin 1856.

J.-V.-B. HULOT, curé d'Attigny.

Le livret est suivi d'un cantique qui porte le cachet de la Restauration.

Saint Méen naquit en Angleterre dans le sixième siècle. Ses parents étaient d'une famille noble et riche, de la province de *Guwent*, dans le *South-Wales*, connue aujourd'hui sous le nom de *Glamorganshire*, et étaient alliés à la famille de saint Samson, évêque de Dol, et à celle de saint Magloire. Il quitta ses parents de bonne heure pour embrasser l'état ecclésiastique, prêcha l'Évangile aux peuples de la Bretagne, fonda un premier monastère sur la rivière de Men, sous le nom d'abbaye de Saint-Jean-Baptiste de Caël, et un second près d'Angers, convertit Judicaël, souverain d'une partie de la Bretagne, qui abdiqua et se fit moine, et mourut très-vieux, « exténué par les longs travaux et l'austérité de ses mortifications. » Il n'abusa pas du don des miracles ; le biographe en cite un très-petit nombre ; mais il guérissait principalement les pèlerins atteints d'une maladie ap-

feste de saint Dain est le premier iour de mars (S. L. ni D.), contient des prières à saint Méen en vers, et un office en latin, *Missa de sancto Meuenno*.

pelée communément le *mal Saint-Méen*, qui était une espèce de dartre corrosive et opiniâtre extrêmement commune en Bretagne, dans le siècle où vivait le saint abbé. C'est ce qui a donné lieu à la croyance qu'il guérit également du mal importé d'Amérique en Europe par les compagnons de Christophe Colomb.

La *Vie de saint Dié, évêque*, in-18, 19 pag., Épinal, 1847, est aussi une composition toute moderne, tirée de même des Bollandistes et de Baillet. Déodat ou Diendonné, plus connu sous le nom de saint Dié, naquit vers l'an 590, d'une des plus nobles familles de la Neustrie, ou France occidentale. Ses mœurs, d'une admirable pureté, le firent juger digne du sacerdoce, et le clergé et le peuple de Nevers l'élirent évêque en 655. Pressé, quelque temps après, « de sortir de cet air de corruption qu'on respire dans la vie mondaine, » il se démit de sa charge avec le dessein d'aller s'ensevelir dans une solitude. Il essaya, mais en vain, de se fixer dans divers lieux ; il se voyait chassé des uns par la malice ou la brutalité des habitants, et se croyait obligé d'abandonner les autres, pour se soustraire à l'importunité des personnes qui venaient le visiter. Ayant reçu en don quelque argent, il bâtit quelques cellules à Romans, terre du diocèse de Toul. Il jeta ensuite les fondements d'un monastère à Aventelle, aujourd'hui Sainte-Hélène, et bâtit celui de Jointures sur la Meurthe, où il assembla ses disciples sous la règle de saint Colomban, que remplaça dans la suite celle de saint Benoît. Comme il était alors très-vieux « et entièrement usé par les austérités, » craignant de ne pas être en état de donner à ses frères l'exemple de la régularité qu'il leur devait, il se retira de la communauté et alla se renfermer dans une cellule, de l'autre côté de la Meurthe, où il mourut le 19 juin 579. Il ne fit aucun miracle, si ce n'est qu'il contribua par la sainteté de sa vie et le zèle de son enseignement à adoucir les mœurs barbares de ses compatriotes. Il est certain que le fait est assez grand en soi, pour avoir quel-

que chose de miraculeux, bien qu'il ne dépasse pas la mesure de la puissance humaine.

Il y eut un autre saint Dié, anachorète blésois, compagnon de saint Baudemire, dont la Vie a été traduite du latin en français, in-12, Blois, 1658.

Dans ce long chapitre des livrets religieux, lesquels, pour manquer souvent de tenue et de gravité, ne laissent pas de détourner l'imagination du peuple vers les plus graves pensées, j'en ai omis un à dessein, le plus profond, le plus philosophique, et à bien des égards le plus curieux de tous. Je veux parler de la *Danse des Morts* ou de la *Danse Macabre*. Je le réservais pour le faire servir en quelque sorte de couronnement à ces livrets ; car outre qu'il est, comme eux, l'expression de l'idée religieuse, il l'est à un degré beaucoup plus éminent, puisque l'image de la mort qu'il offre sans cesse à nos regards et qui est le grand objet de son enseignement, est le dernier avis que nous puissions recevoir sur la nécessité d'être toujours en règle vis-à-vis de Dieu, afin que nous ne soyons pas pris au dépourvu, quand il nous sommera de comparaître devant lui.

La *Danse macabre* a été de notre temps l'objet de laborieuses et savantes recherches. Les ouvrages de MM. Peignot¹, Douce², Hippolyte Fortoul³, E. H. Langlois⁴, Georges Kastner⁵ et Paul Lacroix⁶ semblent avoir épuisé tout ce que l'érudition pouvait

¹ *Recherches historiques et littéraires sur la Danse des morts*, par Peignot. Dijon, 1826, in-8°.

² *The Dance of death*, by Francis Douce. London, 1833, in-8°.

³ *Essai sur les poèmes et les images de la Danse des morts*, par Hippolyte Fortoul. Paris, S. D., in-18.

⁴ *Essai historique, philosophique... sur la Danse des morts*, par E. H. Langlois. Rouen, 1851, 2 vol. in-8°.

⁵ *La Danse des morts ; dissertations et recherches... sur les divers monuments de ce genre qui existent ou qui ont existé, tant en France qu'à l'étranger, accompagnées de la Danse macabre, etc., etc.*, par Georges Kastner, Paris, 1852, in-4°.

⁶ *La Danse macabre*, roman, 1852.

nous apprendre à cet égard. On ne serait donc fondé à donner après eux son avis que si l'on avait la certitude d'apporter quelque chose de nouveau ; or, je suis bien loin d'être dans ces conditions. J'ai donc fait plus sagement de m'en référer à l'un d'eux, à celui surtout qui me paraît avoir montré le plus de critique et de goût.

C'est en effet à M. H. Fortoul que je dois une partie de ce que j'avance ici sur l'origine de la *Danse macabre*, et il m'a été souvent nécessaire de lui emprunter ses propres termes pour le mieux exprimer.

La pensée de la mort, dit-il au début de son livre, traduite par les monuments de l'art, remonte très-haut. Les Égyptiens semblent avoir voulu la reproduire dans tous les ouvrages qui sont sortis de leurs mains et qui portent l'empreinte de la mélancolie de leur caractère. On sait assez d'ailleurs que les peuples de l'antiquité associaient les danses à leurs funérailles, aimant à penser que les ombres continuaient dans les Champs-Élysées leurs jeux interrompus ici-bas :

Pars pedibus plaudunt choreas et carmina dicunt.

(*Æneid.*, VI)

On a trouvé en Italie des bas-reliefs, des bronzes, des peintures qui réalisent l'idée du poète et qui représentent des danses de squelettes. M. Fortoul reconnaît dans ces ouvrages l'influence probable du sombre esprit des Étrusques, et si, ajoute-t-il, ce sont les Étrusques qui ont fourni la première idée de la Danse des morts, les chrétiens étaient naturellement disposés à la féconder. Les martyrs, et plus tard les ravages des Barbares, les attristèrent et les accoutumèrent à envisager la mort comme un besoin et presque comme un plaisir.

En France, continue le docte critique, où prirent naissance tous les grands mouvements du onzième siècle et la vie réactive qui suivit, courait, pendant le treizième siècle, une légende connue sous le titre

de : *Les Trois morts et les Trois vifs* ¹. Parmi les manuscrits de la Bibliothèque du roi, on peut la voir mise en vers par Baudoin de Condé et par Nicolas de Marginal. Ces trouvères n'avaient fait que donner deux versions différentes d'un récit répandu, selon toute apparence, par les moines, et dont voici l'abrégé. Un pieux solitaire avait eu une vision dans laquelle trois princes de la terre, allant à la chasse, à cheval, le faucon au poing, avaient aperçu, au milieu de la forêt, trois

¹ Le *Recueil de Poésies et de Prose* du treizième siècle qui se trouvait dans la bibliothèque du duc de La Vallière (n° 1736 du Catalogue) et qui appartient aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, contient trois pièces sur ce sujet *. La première est intitulée : *Ce sont li iij Mors et li iij Vis que Baudouins de Condé fist*. Elle se compose de cent soixante-deux vers, dont voici les premiers :

Ensi con li matere conte
Il furent si, que Duc, que Conte.

Le second a pour titre : *Chi commenche li iij Mors et li iij Vis ke maistres Nicholes de Marginal fist*; deux cent seize vers qui commencent ainsi :

Troi damoisel furent iadis
Mais qui partout querroit, ia dis...

La troisième, qui est anonyme, a pour titre : *Chest des iij Mors et des iij Vis*; cent quatre-vingt-douze vers. En voici le début :

Diex pour trois pecheours retraire
Monstra un signe dont retraire
Vous voel le voir sans mesconter.

Il existe encore une autre leçon de cette légende à la Bibliothèque impériale, n° 7595. Elle a pour titre : *Cy commence le Dit des trois Mors et des trois Vis*, et se compose de cent soixante-huit vers. Le premier Mort parle en ces termes :

Si ne vous apportons nouvelles
Qui ne soyent ni bonnes ni belles
A plaisance ou à desplaisance,
Prendre vous fault en pacience.

Enfin dans le manuscrit 198, fonds Notre-Dame, de la Bibliothèque impériale, on trouve un *Dit des trois Morts et des trois Vifs*, plus un *Dit des trois Mortes et des trois Vives*.

* M. Anatole de Montaiglon a publié ces trois pièces dans sa charmante édition de l'*Alphabet de la Mort de Hans Holbein*... Paris, imprimé pour Edwin Tross, 1856, in-8°.

morts se dresser, dépouillés et nus, devant eux, pour leur faire comprendre auquel misérable état leurs richesses ne les empêcheraient pas de tomber un jour. On conçoit tout le parti que les frères prêcheurs (ils venaient d'être constitués dans les premières années du treizième siècle) pouvaient tirer de cette légende pour épouvanter une société toute fière des progrès qu'elle faisait d'elle-même vers les lumières et la puissance de la civilisation. Comment les artistes interprétèrent-ils la légende monacale? C'est ce qu'il faut voir maintenant...

Un artiste de Florence, André Orcagna, a laissé vers le milieu du quatorzième siècle, sur les murailles du Campo Santo de Pise, des peintures où l'on peut voir que (comme Dante) il était tout plein de cette terrible poésie du christianisme primitif, remise en honneur par les frères mendiants. Il traça dans une même page et l'un après l'autre le jugement universel et l'enfer dont ces moines entretenaient sans cesse l'imagination du peuple... Dans une seconde composition, Orcagna peignit un sujet qui, presque partout, se produisit avec ceux-là, mais auquel on donna, au delà des Alpes, une forme particulière. Les Italiens l'appellent encore aujourd'hui le *Triomphe de la Mort*. Au milieu du tableau, la Mort, vêtue de noir, armée de sa faux, semble s'abattre sur la terre avec un élan irrésistible; elle plane sur un amas de victimes, parmi lesquelles le peintre, organe des sévères avertissements de l'égalité monastique, a placé pêle-mêle les papes, les empereurs, les rois, les reines, les abbesses, tous les hauts dignitaires de l'ancienne société. La Mort dédaigne les cris d'une multitude de malheureux qui l'implorent, et dirige son vol vers une charmante retraite, où sur l'herbe émaillée de fleurs, à l'ombre d'une forêt d'orangers, des seigneurs goûtent tous les plaisirs, tenant sur leurs mains de beaux oiseaux, écoutant les sons des instruments, et regardant leurs dames que des amours menacent de leurs flèches. En face de cette peinture des jouissances du monde, l'artiste a placé dans la partie opposée de son œuvre une haute montagne habitée par des ermites qui, sous le costume des premiers temps du christianisme, représentent les austérités opposées par les ordres nouveaux aux débordements du siècle. Ces saints sont plongés dans la lecture, la prière et la contemplation; d'autres se livrent à de rudes travaux pour soutenir leur existence. Au bas de la montagne, saint Macaire, l'un des premiers solitaires de l'Égypte chrétienne, et l'un des fondateurs de la théologie ascétique, renouvelée dès la fin du treizième siècle par les disciples de saint François, arrête trois rois qui vont à la chasse

avec leurs maîtresses. Il leur montre dans trois sépulcres, contre lesquels leurs chevaux viennent se heurter, trois cadavres de rois, dont le premier est enflé par la putréfaction, l'autre déchiré par les vers, le dernier réduit en squelette... L'horreur se peint sur le visage des princes..., et l'un d'eux se bouche le nez avec la main .. Il est difficile d'exprimer d'une manière plus claire et plus frappante l'opposition qui s'était alors établie entre la société séculière, enivrée de ses biens nouveaux, et la société monastique qui ne voulait admettre d'autres biens que ceux du ciel.

Ainsi, lorsqu'il figurait de la sorte les sentiments de son époque, l'Orcagna empruntait à la France la légende des Trois morts et des Trois vifs. A son tour, la France s'inspira de son œuvre dans les développements qu'elle donna plus tard à la même légende. Les papes, les empereurs, les abbesses, qu'il avait représentés vaincus par la mort et étendus au-dessous d'elle, parurent bientôt debout, il est vrai, et avec des attitudes toutes nouvelles, dans les compositions que les artistes du nord, Holbein entre autres, consacrèrent au même sujet. Le nom de saint Macaire, qui joue le principal rôle dans l'œuvre de l'artiste florentin, s'altéra dans la bouche du peuple, et se changea en celui de Macabre, qui se répandit au siècle suivant. Les Trois morts et les Trois vifs, représentés en bosse sur le portail méridional de l'église du cimetière des Innocents, à Paris, firent naître sans doute, dans l'esprit de quelque poète parisien, la pensée de représenter non-seulement les princes du siècle et de l'Église, mais les hommes de toutes les conditions, placés en face de leurs propres squelettes et dans l'attitude de gens qui dansent ou qui jouent une pantomime quelconque. Et, comme alors, on ne composait pas de pièce sans y introduire un acteur chargé de l'expliquer, et d'être, aux yeux des spectateurs, le représentant de la vérité et de la justice suprêmes, il était naturel que, dans la Danse des Innocents, comme dans les peintures du Campo Santo, on confiât ce rôle à saint Macaire, et qu'on donnât ensuite à la pièce le nom de ce principal personnage.

Quelques érudits ont contesté l'exécution au naturel, c'est-à-dire par des personnages vivants, de la *Danse macabre* : mais, au témoignage de M. H. Fortoul, non-seulement la *Danse macabre* est une création de l'esprit français, elle est encore la première Danse des morts qui ait été exécutée au vrai en Europe, et cela, à Paris, dans le cimetière des Innocents. En 1408, le duc de Berry, voulant être enterré dans l'église des Innocents, embellit cet édifice et fit sculpter en bosse sur le portail méridional la légende de saint Macaire, qu'un demi-siècle auparavant, Orcagna avait peinte au Campo Santo. Sept ans après, le duc de Berry ayant changé d'idée sur le lieu de sa sépulture, érigea une chapelle à Bourges, où il fut enterré l'année suivante. Mais les sculptures qu'il avait fait exécuter au cimetière des Innocents, se trouvant sans cesse sous les yeux du peuple, durent produire une impression vive sur son imagination, et cette impression, le peuple l'eut bientôt traduite en fait matériel. En 1424, et même avant cette date, la *Danse macabre* fut publiquement dansée aux Innocents, par des personnages vivants, en présence du duc de Bedford et de Philippe le Bon, qui s'étaient rendus à Paris, au mois d'octobre, après la bataille de Verneuil¹.

J'arrive aux monuments imprimés qui ont recueilli et perpétué la tradition de la *Danse macabre*, et ici encore, je suis les traces de l'excellent guide sur lequel je me suis réglé dès le commencement de cette dissertation.

Il y avait déjà seize ans que la Sorbonne, en possession de la première presse qui ait fonctionné à Paris, avait imprimé son premier ouvrage², lorsqu'en 1485, un libraire nommé Guy ou Guyot Marchand, publia un petit in-folio ayant pour titre : *la Danse macabre*. L'exemplaire peut-être unique de cette édition existe à la bibliothèque de Grenoble. Quel que soit le rapport

¹ Voyez le roman de M. Paul Lacroix, déjà cité, où l'auteur, sous une forme aussi vraie que dramatique, reproduit par la parole tous les incidents de cette scène extraordinaire.

Les *Épîtres* de Gasparini Barzizio, 1469.

qu'il y ait eu entre ce livre et les représentations qui avaient été données soixante ans auparavant dans le cimetière des Innocents, il est évident que les vers qu'il contient en sont ou une imitation, ou une réminiscence, puisque ceux qu'on récitait à ces représentations exprimaient nécessairement, comme dans le livre en question, les paroles adressées tour à tour par la Mort à tous les personnages, et par ces derniers à la Mort. En 1486, Marchand donna une seconde édition de la *Danse macabre*, qui est à la Bibliothèque impériale. Or, on trouve au cabinet des estampes de cet établissement un magnifique livre, formé de huit grandes feuilles de vélin, où des images enluminées accompagnent un texte gothique de la *Danse macabre*. Sur la couverture on lit la suscription suivante, tracée de nos jours : *Danse macabre ou l'empire de la Mort sur tous les états de la vie humaine, peinte contre les murs du château de Blois, vers 1502, etc., etc.* Ce livre ne contient rien qu'on ne retrouve dans celui de Guy Marchand, et, par la comparaison de l'un avec l'autre, on se convaincra facilement que la *Danse macabre* est une danse particulière à notre pays, et qu'elle comprenait nécessairement la légende des Trois morts et des Trois vifs. D'où l'on peut conclure encore rigoureusement que comme il n'y a pas de *Danse macabre* sans la légende de saint Macaire, c'est de cette légende même qu'est venu le nom de *macabre* appliqué à la *Danse des Morts* qui était en usage en France.

Le caractère des gravures, dit M. H. Fortoul, qui accompagnait la publication de Guyot Marchand, est, pour le temps, extrêmement remarquable. Les personnages ne se tiennent point tous par la main, comme dans les peintures de la Chaise-Dieu et de Lubeck ; ils sont groupés deux à deux sous ces arcades en anse de panier qu'on regarde communément comme une marque du règne de Louis XII, et qui, on le voit, étaient déjà pratiquées durant la minorité de Charles VIII. Le dessin des figures se ressent encore du style à la fois grand et fin de nos vitraux du quatorzième siècle ; les têtes, douées d'une belle expression, sont aussi plus achevées qu'on ne l'attendrait

d'une époque où les artistes italiens n'étaient pas encore venus en France; elles permettent de penser qu'il y avait dans notre pays, au moyen âge, des peintres dignes de rivaliser avec les disciples les plus élégants des anciennes écoles de Cologne et de Florence.

Guyot Marchand donna encore jusqu'en 1499 plusieurs autres éditions de la *Danse macabre*, qu'il rajeunit par des titres nouveaux et par de nouvelles combinaisons. Elles eurent toutes un si prodigieux succès que, de toutes parts, on les reproduisit. Il y eut à Paris des éditeurs qui firent graver de petites *Danses des Morts*, aux marges des livres d'heures. Ils traduisirent ensuite ces heures en espagnol, en italien, en anglais et en latin; ils en firent de particulières à l'usage de Paris, d'Angers, de Soissons, de Reims, de Rome, de Rouen, de Troyes et de Citeaux. Les villes de la province, jalouses dès ce temps-là d'imiter les modes de Paris, publièrent aussi leurs *Danses macabres*. On en couvrit les murs et les vitraux des églises; on en sculpta sur des reliquaires, des manches de couteaux et d'autres ustensiles de ménage. Celle qui rappelle le plus fidèlement l'édition Marchand, a été imprimée à Troyes sous son titre primitif, et réimprimée jusqu'au milieu du siècle dernier. Les efforts mêmes qu'on faisait alors pour en *renouveler le vieux gaulois en langage plus poli*, ne lui ont presque rien enlevé de sa naïveté.

Je ne suivrai pas M. H. Fortoul dans sa docte et substantielle analyse de la *Danse des Morts*, dessinée par Hans Holbein, et imprimée à Lyon en 1538 chez Trechsel¹; je ne le suivrai pas

¹ Elle a pour titre : LES SIMULACHRES ET HISTORIÉES FACES DE LA MORT, AUTANT ÉLÉGAMMENT POURTRAICTES, QUE ARTIFICIELLEMENT IMAGINÉES, Lyon, sous l'escu de Coloigne, 1538.

Ici, je me reprocherais de passer sous silence la savante notice que M. Amb. Firmin Didot a consacrée à Holbein, dans son *Essai typographique et bibliographique sur l'Histoire de la gravure sur bois*, col. 43 et suiv. C'est un travail prodigieux, puisque étant tout plein de détails et de renseignements de la plus grande délicatesse, il est relativement très-court. On a fait des livres entiers sur le même sujet, sans en dire plus, ni même quelquefois autant que M. A. F. Didot. Il apporte, en effet, de nombreux témoignages aussi piquants que nouveaux sur le temps et le lieu où Holbein

non plus, et à mon très-grand regret, dans la notice biographique qu'il nous donne sur ce personnage ; dans la lutte généreuse où il le soutient contre ceux qui ont voulu lui dérober la gloire d'être l'auteur des beaux dessins de l'édition de Lyon ; dans les piquants détails où il est entré sur la généalogie, l'éducation, les voyages de l'artiste, enfin dans la critique savante qu'il fait de ses œuvres et de son talent : ceci me mènerait trop loin, et, puisque aussi bien je touche au fond même du sujet, je ne le quitte plus.

a conçu et exécuté son œuvre, sur les artistes qui l'ont gravé, sur la part qu'il a prise lui-même à la gravure, enfin, sur les éditions qui en ont été faites. Je dirais donc que la matière est épuisée, si ce qui est évident pouvait être jamais à l'abri de la contradiction.

En ce qui touche particulièrement les *Simulachres de la Mort*, on en connaît, suivant M. A. F. Didot, treize éditions imprimées sur les bois originaux, à Bâle d'abord, puis à Lyon et à Bâle alternativement. Les imprimeurs se communiquaient volontiers les figures et les encadrements qui servaient tour à tour à des éditions publiées en différentes villes. J'ai eu plus d'une fois l'occasion de le constater en parcourant les petits livres à figures dont j'ai parlé dans cet ouvrage. Quant aux *planches originales des Simulachres*, les relations fréquentes qui existaient entre Bâle et Lyon, expliquent comment, imprimées d'abord à Bâle, elles retournèrent dans cette ville après un séjour de seize ans à Lyon, pour imprimer une édition (Bâle, 1554) sans nom d'imprimeur, puis revinrent de nouveau à Lyon en 1562, pour y imprimer, chez Jean Frelon, la dernière édition où l'on se soit servi des planches originales.

D'autre part, la gravure des deux compositions, le *Charretier* et l'*Iris*, décrites si minutieusement dans l'édition de Lyon, 1558, ne se trouve ni dans cette même édition, ni dans les éditions bâloises qui l'ont précédée ; le dessin de ces compositions existait donc antérieurement à ces éditions. Or, puisque les dessins du *Charretier* et des douze autres compositions qu'on voit au Recueil de Crozat * ne parurent pour la première fois que dans l'édition de 1547, M. A. F. Didot estime que c'est évidemment la mort du graveur, et non celle d'Holbein, comme semble le dire Jean de Veauzèle, dans l'*Épître* en tête de l'édition de 1558, qui empêcha ce même graveur d'imposer la dernière main à ces compositions d'Holbein, alors que fut imprimée l'épître qui mentionne ce fait.

* L'*Arc céleste* ou *Iris*, qui figure dans la planche du *Jugement dernier*, manque à ce Recueil, mais on ne peut douter, remarque M. A. F. Didot, qu'il ne s'y soit trouvé avec les autres dessins publiés pour la première fois en 1547, chez les Frelon.

L'édition de la *Danse macabre*, en la forme où on la colportait encore il n'y a pas longtemps, a pour titre : *La Grande Danse macabre des hommes et des femmes, historiée et renouvelée du vieux gaulois, en langage le plus poli du temps, Avec le Débat du corps et de l'âme, la Complainte de l'âme damnée, l'Exhortation de bien vivre et de bien mourir, la Vie du mauvais Antechrist, les Quinze-signes du Jugement, à Troyes, chez Jean Antoine Garnier, 76 pag., 60 fig., in-4°, S. D., avec permission*. La date du livre est déterminée par celle de la *Permission* qui a été accordée le 6 mai 1728, et enregistrée le 21 du même mois de la même année. Cette pièce est à la fin du livre et signée COIGNARD, *Syndic*. Immédiatement au-dessous du titre est une planche où l'on voit quatre squelettes, le premier jouant de la cornemuse, le second de l'orgue, le troisième du

Les trois premières éditions, qui n'ont d'autre texte que l'indication sommaire du sujet en langue allemande, ont été exécutées à Bâle, et imprimées avec les caractères de Froben. La quatrième, celle de Trechsel, à Lyon, 1538, est la première qui ait un texte, et, de même que les trois précédentes faites à Bâle, les trois premières faites à Lyon se composent de 41 planches. Les 12 autres, postérieures à celle-ci, font partie du Recueil des dessins originaux.

Voici enfin, selon M. A. F. Didot, l'indication des treize éditions où les bois originaux ont été employés :

I^{er} et II^{me} tirages avec une seule ligne en tête pour l'explication des sujets en allemand, imprimés à Bâle, chez Froben, 40 et 41 planches.

III^e tirage, avec indication, 41 planches.

IV^e édition, en 1538, texte français et latin, à Lyon, chez Trechsel, 41 pl.

V^e édition, en 1542, texte français et latin, à Lyon, chez J. et Fr. Frelon, 41 pl.

VI^e édition, en 1542, texte latin, à Lyon, chez J. et Fr. Frelon, 41 pl.

VII^e édition, en 1545, texte latin, à Lyon, chez J. et Fr. Frelon, 41 pl.

VIII^e édition, en 1547, texte latin, à Lyon, chez J. et Fr. Frelon, 53 pl.

IX^e édition, en 1547, texte français, à Lyon, chez J. Frelon, 53 pl.

X^e édition, en 1547, texte latin à Lyon, chez J. Frelon, 53 pl.

XI^e édition, en 1549, texte italien, à Lyon, chez J. Frelon, 53 pl.

XII^e édition, en 1554, texte latin, à Bâle, sans nom d'imprimeur, 53 pl.

XIII^e édition, en 1562, texte français, à Lyon, chez J. Frelon, 53 pl.
Cette édition est la dernière où il ait été fait usage des bois originaux.

luth, et le quatrième de la flûte et du tambour. Ce sont tout ensemble les acteurs qui font la parade sur le devant de la scène avant le lever du rideau, et les musiciens qui composent l'orchestre :



Au verso du titre, l'auteur, s'adressant à la créature repré-



sentée sous les traits et dans la circonstance que nous offre ici la seconde planche¹, s'exprime en ces termes :

O créature raisonnable,
 Qui désire le firmament,
 Voici ton portrait véritable,
 Afin de mourir saintement.
 C'est la danse des Machabées,
 Où chacun à danser apprend,
 Car la Parque, cette obstinée,
 N'épargne ni petit, ni grand.

Dans ce miroir chacun peut lire
 Qu'il lui convient ici danser ;
 Sage est celui qui s'y mire,
 Quand la mort le viendra presser.
 Le plus grand s'en va commencer ;
 Car il n'est nul que la mort fière
 Ne porte dans le cimetière.
 Oh ! qu'il est affreux d'y penser !

La planche du titre reparaît à la page 5, mais suivie de ces quatre stances :

LE PREMIER MORT. Vous qui, par divine sentence,
 Embrassez des états divers,
 Une fois cette même danse
 Vous danserez, bons et pervers,
 Et vos corps mollement couverts,
 (Tremblez en nous regardant tous),
 Seront un jour mangés des vers,
 Et seront aussi laids que nous.

LE SECOND MORT. Dites-moi par quelles raisons
 Vous ne pensez pas à mourir,
 Quand la mort dans vos maisons
 De tous maux va pour vous guérir,

¹ Cette planche se trouve aussi dans le *Calendrier des Bergers*

Sans qu'on vous puisse secourir ?
C'est à vous souvent d'y penser,
Car vous pourrez enfin périr,
Et trop tôt avec nous danser.

LE TROISIÈME MORT. Entendez ce que je vous dis,
Jeunes et vieux, petits et grands,
De jour en jour dedans vos lits
Comme nous vous allez mourant ;
Vos corps iront diminuant,
Comme nous autres trépassés,
Et quoique l'on vive cent ans,
Ces cent ans sont bientôt passés.

LE QUATRIÈME MORT. Devant qu'il soit cent ans passés,
Tous les vivants, comme jadis,
De ce monde seront passés
Pour l'enfer et pour le paradis.
Profitez de ce que je vous dis :
Peu de gens songent à cette heure,
Mais ce que je trouve de pis,
C'est qu'il faut que chacun meure.

Ces quatre stances sont comme le prologue de la pièce ; après quoi s'ouvre la danse. Elle est représentée par vingt planches à deux personnages, chacun desquels a pour partner un squelette. Ces personnages sont : le Pape, l'Empereur, le Cardinal, le Roi, le Légat, le Duc, le Patriarche, le Connétable, l'Archevêque, le Chevalier, l'Évêque, l'Écuyer, l'Abbé, le Bailli, l'Astrologue, le Bourgeois, le Chanoine, le Marchand, le Maître d'école, l'Homme d'armes, le Chartreux, le Sergent, le Moine, l'Usurier, le Médecin, l'Amoureux, l'Avocat, le Ménétrier, le Curé, le Laboureur, le Promoteur, le Geôlier, le Pèlerin, le Berger, le Cordelier, le Petit enfant, le Clerc, l'Ermite, l'Aventurier, le Sot.

Chaque gravure de cette longue procession représente, sous une arcade bilobée, ordinairement quatre figures, comme je viens de le dire, et quelquefois cinq, qui se tiennent par la main

et forment deux groupes distincts dont le principal personnage est invariablement la Mort. Là, chaque vivant, revêtu des habits et même des insignes propres à sa condition, exprime, par des gestes plutôt timides qu'autrement, la répugnance qu'il éprouve à répondre à l'appel de la Mort. Cette répugnance se manifeste aussi et parfois plus vivement sur la figure. Mais où l'artiste a donné l'essor à son capricieux crayon, c'est dans les postures de la Mort : la danse qu'on exécute aujourd'hui à la Chaumière ou au bal Mabille, seule en pourrait rappeler l'idée. Les mâchoires de la Mort semblent mues par les mêmes ressorts que ses autres membres ; d'où il résulte une variété de rires infinie, mais où perce le plus souvent la raillerie mêlée d'une sorte de férocité. Presque toujours la Mort porte dans l'une de ses mains un objet quelconque, comme une pelle, une flèche, une croix, une faux, un cercueil, etc. ; de son autre main elle saisit sa victime qui tantôt se laisse conduire, tantôt est entraînée violemment. Ces gravures, que l'auteur a signées de son nom VERNIE, dans deux ou trois endroits, sont grossières sans doute, mais si elles ne sont pas la pure expression de l'art, elles en ont au moins le sentiment. Les stances qui sont au bas de chacune d'elles sont les paroles adressées par la Mort au personnage, et les réponses de ce personnage à la Mort. Elles correspondent autant que possible aux sentiments indiqués par les mouvements des corps et le jeu des figures.

A ne s'en rapporter qu'au texte, l'invitation à la danse de la part de la Mort serait plus justement appelée une sommation. Personne, comme fait le contribuable à l'égard du percepteur, ne se rend sans protester ou sans supplier. Mais enfin on se résigne. Ceux qui commencent par obéir, comme s'ils espéraient que leur obéissance immédiate dût toucher la Mort, étant bientôt déçus, finissent par protester comme les autres, et par descendre ensuite aux plus lâches prières. Il en est pourtant d'assez philosophes pour rire à l'unisson de la Mort, et opposer moquerie à moquerie ; mais cette manœuvre a peu de succès, et, bientôt

abandonnée, elle fait place à un dernier effort pour attendrir l'inexorable sergent des enfers. Tous adressent un dernier regret aux vanités mondaines dont ils ont fait jadis leur unique souci, et laissent en même temps échapper des traits du caractère ou de l'humeur qui les a distingués de leur vivant¹.

Les deux planches qui suivent avec leurs légendes, donneront une idée suffisante de toutes celles qui composent la danse proprement dite :

LA MORT. Vous qui vivez oyusement,
Ou jeune ou vieux vous danserez ;
Quand ce jour viendra promptement,
Pensez à ce que vous ferez.

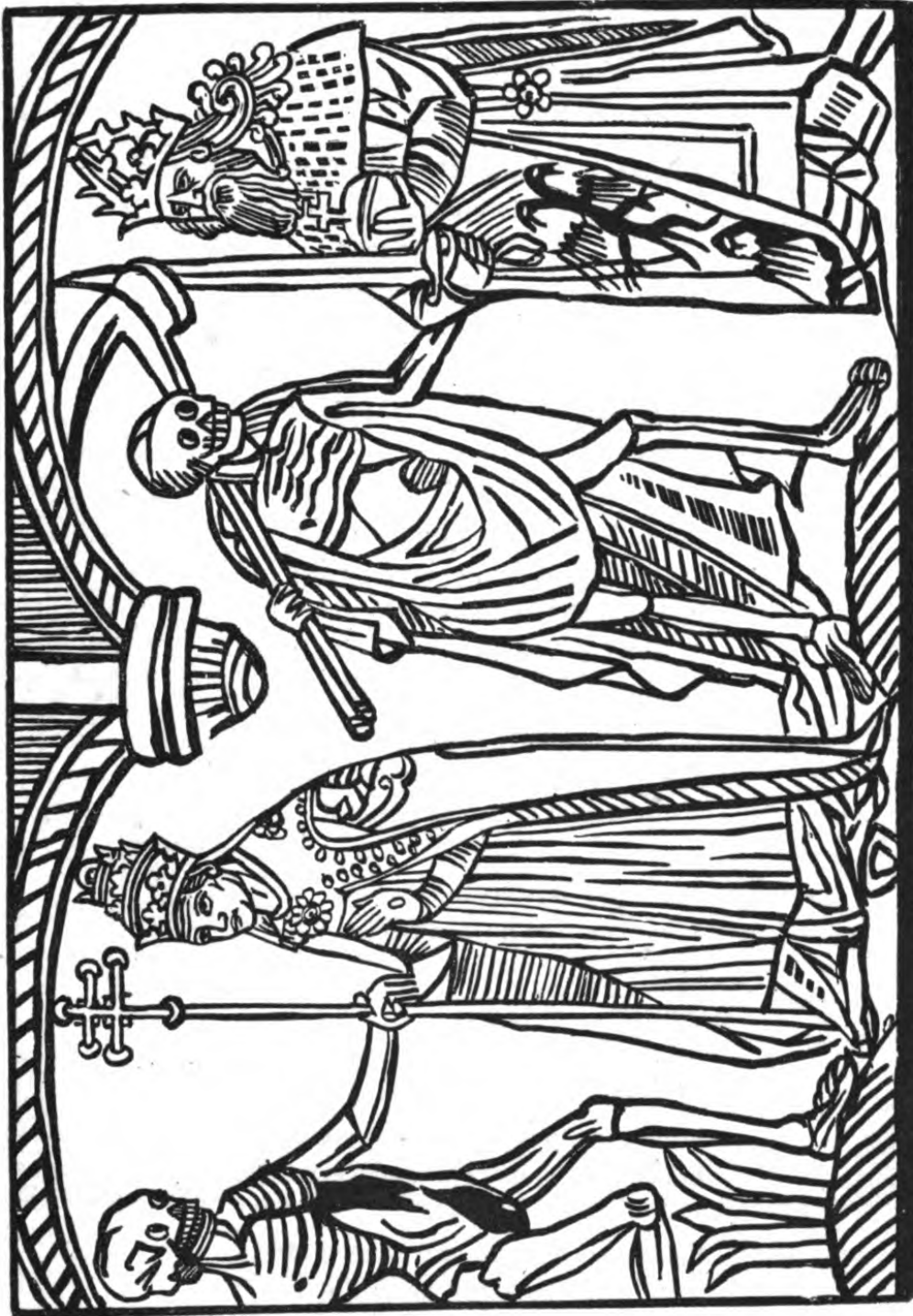
Sus, Pape, commencerez,
Comme le plus puissant seigneur,

¹ Ces figures ont été introduites dans les marges d'un assez grand nombre d'éditions de livres d'Heures du quinzième siècle, Heures qui ont été généralement imprimées par Philippe Pigouchet, pour Simon Vostre, célèbre imprimeur et libraire de Paris. M. E. H. Langlois les a reproduites dans son *Essai historique, philosophique et pittoresque sur les Danses des Morts*. Il les a tirées d'Heures gothiques à l'usage de Rouen, imprimées pour Simon Vostre (vers 1508, d'après la table pascalle inscrite en tête du volume). Ces Heures, de format grand in-8°, portent le titre suivant au-dessous de la marque de Simon Vostre :

« Les présentes Heures à l'usage de Rouan au long sans requerir : avec les miracles nostre dame et les figures de lapocalypse et de la bible et des triomphes de César, et plusieurs aultres hystoires faictes a lantique, ont este imprimées pour Simon Vostre Libraire : demourant à Paris. »

Cette Danse des Morts, composée de soixante-six sujets, trente pour la danse des Hommes, et trente-six pour celle des Femmes, occupe les marges extérieures de vingt-deux pages, contenant une grande partie de l'office des morts. Les figures sont groupées trois par trois, et accompagnées, à chaque page, d'un huitain qui se rapporte constamment et exclusivement au sujet placé en tête de chaque marge : de sorte que deux sujets par page restent privés d'un texte approprié. Il n'y a donc pas plus de huitains que de pages, c'est-à-dire vingt-deux. La Mort y parle seule. C'est vraisemblablement la difficulté de trouver place sur des marges étroites, pour une si longue insertion, qui aura fait supprimer la réplique, à moins que les éditeurs ne l'aient jugée inutile, en raison de son peu de succès.

En ce point honoré serez,
Car au grand maître est dû l'honneur.



LE PAPE. Faut-il que la danse je mène,
Moi qui suis vicaire de Dieu,

Et dont la grandeur souveraine
 Est respectée en tout lieu ?
 O Mort, ne me fais point la guerre,
 C'est trop tôt me venir quérir ;
 Je porte les clefs de saint Pierre,
 Suis-je pas exempt de mourir ?

LA MORT. Et vous le nonpareil du monde,
 Des grands seigneurs tout le premier
 Il faut laisser la pomme ronde ¹
 Et ce beau palais tout entier ;
 Vous ne serez pas le dernier ;
 Je me ris de votre prière,
 C'est trop longtemps seigneurier,
 Il faut descendre dans la bière.

L'EMPEREUR. Devant qui faut-il que j'appelle
 De la Mort qui me vient saisir ?
 Je vois son linceul et sa pelle ;
 Tout beau, je n'ai pas le loisir ;
 Je chéris la grandeur mondaine ;
 Las ! un peu de retardement.
 Les grands, dans ce mortel domaine,
 N'ont guère de contentement.

LA MORT. Père, par là vous passerez,
 Peu vous sert de vous défendre ;
 Plus l'homme vous n'épouvanterez.
 Quittez l'habit, il faut se rendre,
 Au tombeau il faut descendre,
 Où bientôt mot ne direz.
 Vous avez prêché sur la cendre,
 En cendre vous retournerez.

LE MOINE. J'aimerois bien mieux encore être,
 Avec mon bréviaire en main,
 Dans ma cellule et dans mon cloître,

¹ Le globe impérial.



A prier le Dieu souverain ;
Des péchés de mes jeunes ans
Je n'ai pas bien fait pénitence ;
O Mort ! encore pour quelque temps,
Dispensez-moi de cette danse.

LA MORT. Usurier de sens dérégulé,
 Marchez promptement à ma suite;
 L'argent vous a trop aveuglé,
 Il faut que votre cœur le quitte.
 Là-bas vous en serez lardé,
 Et serez puni de ce vice,
 Car Dieu qui vous a regardé,
 Est bien las de votre avarice.

L'USURIER. Me convient-il sitôt mourir ?
 Ce m'est une peine bien dure;
 Mon or me peut-il secourir,
 Dans cette funeste aventure ?
 Mort, plus funeste qu'un lion,
 Attendez que je vous délivre,
 Si vous voulez, un million,
 Et me laissez encore vivre ¹.

¹ Ce dialogue, dans son style négligé et sa langueur, plaît cependant, émeut et fait rêver. Mais ces impressions seraient beaucoup plus vives, si on le lisait dans l'original. J'espère qu'on ne trouvera pas mauvais si, au-dessous du texte moderne, je donne le texte ancien; c'est celui de l'édition de 1486, la même qui a été réimprimée dans la *Collection Silvestre*. On verra ce que gagnent nos vieux poètes à être rajeunis.

LE MORT. Vous qui vivez certainement,
 Quoy quil tarde ainsi dancérés;
 Mais quant Dieu le scet seulement,
 Advisez comme vous ferés.
 Dam Pape vous commencerez,
 Comme le plus digne seigneur;
 En ce point honoré serés;
 Aux grans maistres est deu lonneur.

LE PAPE. Hé! fàult-il que la dance mainne
 Le premier qui suis Dieu en terre?
 Jay eu dignité souverainne
 En léglise comme saint Pierre:
 Et comme aultre mort me vient querre;
 Encor point mourir ne cuidasse;
 Mais la mort à tout mainne guerre;
 Peu vault honneur qui si tost passe.

LE MORT. Et vous le non pareil du monde,
 Prince et seigneur, grant emperière,

Il en est de même jusqu'à la fin de la Danse des hommes.

Laisser fault la pomme d'or ronde,
Armes, sceptre, timbre, banière.
Je ne vous lairray pas derrière,
Vous ne povez plus seignorir.
Jemmaine tout, c'est ma manière,
Les filz Adam fault tous mourir.

L'EMPEREUR. Je ne sçay devant qui j'apelle
De la mort, quan si me démainne;
Armer me fault de pic, de pelle
Et dun linseul; ce mest grant painne.
Sur tous ay eu grandeur mondaine,
Et morir me fault pour tout gage.
Quest ce de ce mertel demainne,
Les grans ne lont pas davantage.

LE MORT. Ha! maistre, par là passerés,
Naiez jà soing de vous deffendre,
Ne jamais abbé ne serés,
Mourir vus fault sans plus actendre.
Du pensez-vous cy fault entendre,
Tantost aurez la bouche close,
Homme nest fort que vent et cendre.
Vie domme est moult peu de chose.

LE MOINNE. Jamasse bien mieulx encore estre
En cloistre et faire mon service,
Cest ung lieu dévost et bel estre.
Or ayje comme fol et nice
Du temps passé commis maint vice,
De quoy nay pas fait pénitance
Souffisant. Dieu me soit propice!
Chacun nest pas joyeux qui dance.

LE MORT. Usurier de sens desreuglés,
Venez tost et me regardéz.
Dusure estes tant aveuglés
Que d'argent gagner tout ardez.
Mais vous en serez bien lardez,
Car se Dieu qui est merueilleux
Na pitié de vous, tout perdez.
Et tout perdre est cop périlleux.

L'USURIER. Me convient il si tost morir?
Ce mest grant peine et grevance,
Et ne pourroit secourir
Mon or, mon argent, ma chevance.
Je vais morir, la mort mavance;
Mais il me desplaist, somme toute,
Quest ce de mal accoustumance.
Tel a beaux yeux qui ne voit goute.

Alors apparaît le *Corneur*¹, espèce de Jacquemard comme on en voit encore au haut de quelques églises. Il est ici représenté par un Maure, debout sur une tour, et sonnait du cornet pour éveiller les morts et les rassembler dans la vallée de Josaphat.

Les opinions sur ce Maure sont aussi variées que nombreuses. G. Peignot dit que c'est la copie d'une figure qui existait jadis au cimetière des Innocents mêlée à la Danse des Morts de ce cimetière¹ ; mais il ne dit pas quel est le sens de cette même figure. D'autres ont prétendu que c'est un saint Paul ; d'autres (ce sont les alchimistes), le symbole du produit du soufre combiné avec le mercure, ces deux substances évoquant les idées d'enfer et de divinité psychopompe ; d'autres, une sorte de crieur, guetteur ou réveilleur funèbre ; d'autres encore, une allégorie fondée sur un jeu de mots : *Maure* et *mort*. Aucune de ces opinions n'est une preuve, aucune n'éclaircit ni ne décide. Seul, M. Langlois me semble approcher du vrai. Il s'exprime ainsi :

« Le fou, le nain et le Maure ou nègre étaient autrefois des personnages indispensables dans le train des têtes couronnées et des grands. Objets de curiosité, d'amusement et de luxe, c'était

¹ Il se fonde sur ce passage de Dulaure : « Au-dessus de la voûte construite par Nicolas Flamel, du côté de la rue de la Lingerie, étoit une peinture qui représentoit un homme tout noir. Le temps l'avoit fait disparaître ; mais en 1786, avant qu'on eût ôté les pierres des charniers qui contenoient des inscriptions, on voyoit encore celle-ci, ou plutôt les débris de celle-ci :

Hélas! mourir il convient
 Sans remède, homme et femme.
 Nous en souviennent.
 Hélas! mourir convient ;
 Le corps.....
 Demain peut-être dampnées,
 A faute.....
 Hélas! mourir convient
 Sans remède, homme et femme * . »

* Dulaure ; *Description des Environs de Paris*, 1791, 2 vol in-12, t. II, p. 151.



sur les deux derniers de ces trois individus que reposait ordinairement le soin de veiller du haut des donjons à ce qui se passait

au dehors, et de régler, espèces d'horloges vivantes, la vie intérieure des châteaux, par les modulations variées et les appels convenus de leurs cornets. Tel fut probablement le principe de l'introduction de l'homme noir dans les peintures du cimetière des Innocents de Paris¹. »

A la même page 26, on voit le tableau des damnés dans l'enfer.

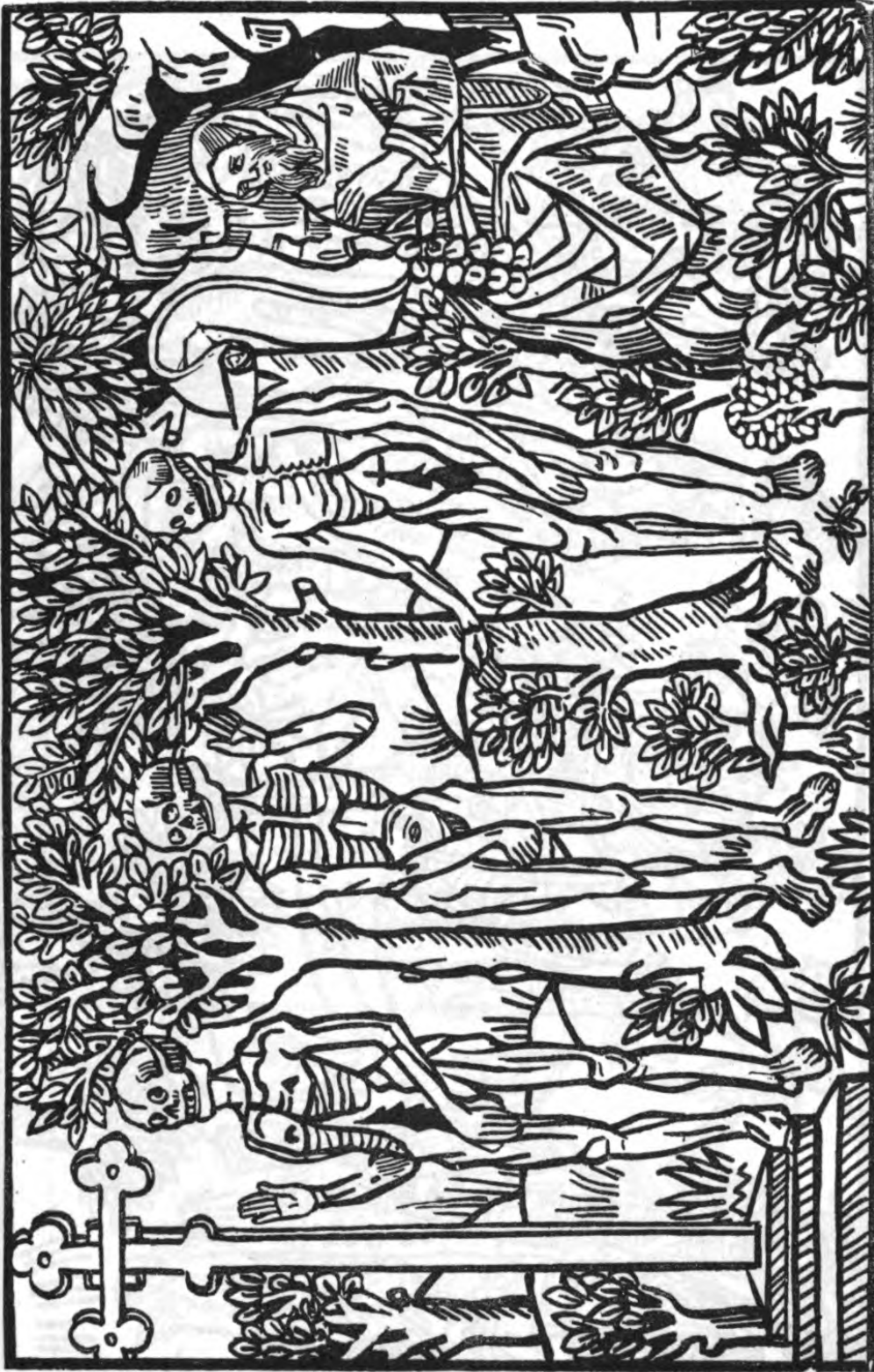


Vis-à-vis des damnés (page 27) reparait le *Corneur*², et

¹ *Essai, etc., sur les Danses des Morts*, t. I, p. 144.

² Cette figure se reproduit jusqu'à trois fois, mais en changeant un peu d'aspect. Les deux premières fois, elle est montée sur une espèce de tour ou clocher; la troisième, elle semble reposer sur le sol. Ici, le turban qui lui enveloppe la tête est proprement enroulé; là il se déroule et flotte au gré du vent.

derrière celui-ci la Légende de saint Macaire, ou *les Trois morts*



et les Trois vifs, principe de toutes les Danses macabres, quelles que soient leurs formes.



On lit au-dessous de ces trois figures le récit de cette vision :

Ouvre les yeux, ô créature ¹,
 Regarde dans cette peinture,
 Mais avec admiration,
 Le sujet de ma vision :
 Trois morts avecque leurs suaires,
 Sortis de l'ombre de leurs bières,
 Tous défigurés, tous hideux,
 Se sont présentés à mes yeux.
 Leur chair à demi-déchirée,
 De gros vers étoit la curée,
 Et leurs os presque décharnés
 M'allaient empuanter le nez,
 Si je n'eusse de cette place
 Aussitôt détourné la face.
 Hélas! que les mortels sont vains !
 Qu'est-ce, après tout, que les humains
 Qui se font l'un l'autre la guerre?
 Qu'un peu de poudre, un peu de terre.
 A quoi servent tous leurs débats?
 A quoi servent tous leurs combats,
 Toutes leurs querelles sanglantes,
 Et leurs rancunes violentes,
 Leurs biens et leurs possessions,
 Leurs immortelles actions,
 Le rang de leurs hautes noblesses,
 Et leurs hommes, et leurs richesses,
 Leurs alcôves si bien parés,
 Leurs lambris richement dorés,
 Leurs vases et tous leurs beaux lustres,
 Leurs rares portraits des illustres,
 Les parterres qu'on voit fleurir,
 S'il les faut quitter et mourir?
 Vraiment, c'est bien grande folie,
 Que d'aimer aussi fort la vie,
 Et de ce séjour, triste lieu,
 De faire tous les jours un dieu.

¹ Ces vers sont de dix syllabes dans l'original.

Quiconque, hélas ! a du courage,
 Qu'il songe à la mort, s'il est sage ;
 Qu'il regarde dans le tombeau,
 S'il y trouve rien de plus beau.
 Viens, chrétien, approche et remarque :
 Jadis celui-ci fut monarque ;
 Cet autre qui fait mal au cœur,
 Fut autrefois un empereur :
 Tu vois bien que rien ne m'échappe.
 Cet autre-ci fut un grand pape ;
 Ce corps pourri fut un baron,
 De grande puissance et renom ;
 Cet autre fut un noble comte
 Dont jadis on fit bien du compte ;
 Celui que je te montre *adhuc*,
 Porta la qualité de duc ;
 Et celui-ci fut un gentilhomme ;
 Cet autre un cardinal de Rome ;
 Et celui-ci fut un gros abbé,
 Si vieux qu'il en devint courbé ;
 Celui-là fut riche chanoine ;

Celui-ci fut un gras moine,
 Et cet autre un riche préteur,
 Toujours buvant, toujours rieur :
 Cet autre un vaillant capitaine
 Qui possédoit un gros domaine.
 Les femmes de ce grand troupeau,
 Sont aussi dedans ce caveau.
 Cependant peux-tu bien connoître
 Quel fut le vassal ou le maître ?
 Tout est égal dans le cercueil,
 Plus rien ne le distingue à l'œil ;
 Ce sont tous os de même forme,
 Et l'un et l'autre est tout difforme,
 Tant la femme que le mari ;
 Tout en est sec, tout est pourri ;
 C'est la seule âme qui demeure,
 Dieu n'a pas voulu qu'elle meure ;

Car son être étant immortel,
 Son séjour doit être le ciel.
 Ainsi ces trois morts me parlèrent,
 Ainsi même ils me réveillèrent.
 Je ne vis plus que des oiseaux,
 Que des serpents, que des chevaux,
 Et de grosses bêtes affreuses,
 Dont les grandes gueules hideuses
 Vomissoient des hommes vivants
 Qui rentroient aussitôt dedans. Etc., etc.

On retrouve continuellement dans cette poésie des peintures analogues du corps humain, quand il est devenu la proie de la mort. Il s'en faut que les couleurs en soient douces ! C'est que telle n'était pas non plus l'intention du poète, lequel hait les artifices de langage, et qui, lorsqu'il frappe, frappe à la fois fort et juste.

Après un Avertissement donné aux humains, en termes très-énergiques, par chacun des Trois Morts, le *Corneur* paraît pour la troisième fois et appelle les femmes à la danse :

Tôt, têt, femmes, venez danser
 Incontinent après les hommes,
 Et gardez-vous bien de verser
 Dedans le chemin où nous sommes.
 Mon cornet sonne bien souvent ;
 Après le petit, c'est le grand ;
 Mais on ne s'en met pas en peine,
 Et c'est de quoi je me démène.
 Dépêchez-vous si vous voulez,
 Car bientôt vous vous en allez
 Comme des flots, l'un après l'autre,
 Dedans le royaume nôtre,
 Où vous rendrez compte en effet
 De tout ce que vous aurez fait,
 Afin qu'à la fin de la danse,
 Vous en ayez la récompense,
 Ou soit du bien, ou soit du mal,
 Dont le dernier est très-fatal. Etc., etc

Cependant l'auteur juge à propos d'adresser aux hommes et aux femmes une petite allocution en deux huitains, où il les engage à se souvenir de leurs pauvres âmes, à quitter les richesses et les pensées ambitieuses, à se repentir et à préparer les voies pour « arriver à l'héritage que Dieu destine à ses élus. » Il semble même qu'il ait voulu se représenter lui-même sous les traits suivants :



Mais ne vous y trompez pas ; c'est l'éditeur qui s'est un peu mo-

qué de nous, car la figure qu'il nous donne ici pour un portrait de l'auteur, est celle-là même qui représente le mois d'avril dans le *Compost des Bergers* de l'édition de 1705. Cette planche n'a donc ni rime ni raison ; mais elle remplit effectivement la place du véritable portrait de l'auteur, qu'on voit, non dans une autre édition, mais dans un autre exemplaire que le nôtre. Je ne m'explique pas cette substitution. Quoi qu'il en soit, l'auteur s'exprime ainsi :

Souvenez-vous, hommes et femmes,
De penser à vos pauvres âmes,
Et de quitter la passion
De la maudite ambition
Que vous avez pour les richesses,
Sujets de si grandes tristesses.
Tous vos soins, tout votre souci
Ne vous cesseront point ici.

Immédiatement après, s'ouvre la Danse des femmes. L'orchestre, c'est-à-dire les quatre squelettes musiciens du titre, est à son poste.

LA MORT, Venez, dames ou demoiselles,
aux dames. Chrétiennes ou de la Religion ¹,
Veuves, ou femmes, ou pucelles,
Et sans aucune exception.
Fussiez-vous de condition,
De belle ou de laide prestance,
Il faut, le vouliez-vous ou non,
Venir danser à notre danse.

A quoi le second mort répond :

Quels sont nos corps? Je le demande
A vous, femmes d'états divers,

¹ C'est-à-dire de la religion réformée. On en était encore loin au temps de la rédaction primitive de ce texte. Ce mot, dans l'original, est mis par opposition au *siècle*.

Sinon une puante viande,
Après notre mort pour les vers.
Pourquoi donc si fort la flatter
Et si délicate la rendre,
Puisqu'elle doit sans contester
Quelque jour retourner en cendre?

Le troisième mort approuve cette remarque et dit à son tour :

Compagnon, bonne est la raison ;
De ces femmes outre-cuidées
Le corps sera de la venaison
Des vers dans le tombeau gardée ;
Leurs beautés tous les jours fardées
Des vers dans la tombe feront ;
Pour or ou argent regardées
De personne plus ne seront.

Le quatrième mort renchérit sur les quatre autres :

Femmes, mirez vos doux appas
Dans cette triste sépulture ;
Regardez ces os en un tas,
Qui font horreur à la nature :
Ils ont été d'états divers,
Reines, bergères, grandes dames.
On ne sait plus, mangés des vers,
S'ils sont os d'hommes ou de femmes ¹.

¹ Édition de 1486 :

LE PREMIER Vencz dames et damoiselles.
MÉNESTREL. Du siècle et de religion,
Vefves, mariées et pucelles,
Et aultres sans exception
De quelconque condition,
Toutes danser à ceste danse.
Vous y venrez, veuillez ou non :
Qui sage est souvent y pense.

LE SECOND. Quoy sont vos corps, je vous demande,
Femmes jolies, tant bien parée ?
Ilz sont pour certain la viande
Qu'un jour sera aux vers donnée.
Des vers sera donc dévorée

La Reine ouvre le bal. Viennent ensuite la Duchesse, la Régente, la Femme du chevalier, l'Abbesse, la Femme de l'écuyer, la Bergère, l'Impotente, la Bourgeoise, la Veuve, la Marchande, la Baillie, la jeune Épousée, la Mignonne, la Pucelle, la Théologienne, la Nouvelle mariée, la Femme grosse, la Vieille demoiselle, la Cordelière et Dévote, la Chambrière, la Recommanderesse, la Femme d'accueil, la Nourrice, la Promise, la Demoiselle, la Femme de village, la Vieille chambrière, la Revenderesse, la Femme amoureuse, la Garde d'accouchée, la jeune Fillette, la Religieuse, la Sorcière, la Bigote et la Sotte : le tout formant vingt autres planches.

Le bal fini, la *Reine morte* (le *Roi mort*, dans la Danse des hommes, a fait de même) revient sur la scène et dit :

Reine, j'étois dans l'univers
Chérie, et redoutée et crainte,
Et me voici curée aux vers
Et du trait de la mort atteinte.
Dans la terre je suis contrainte
De me voir couchée à l'envers.

Vostre char qui est fresche et tendre,
Jà il nen demourra goulée;
Vos vers après deviendront cendre.

LE TIERS. Compaignon, bonne est ta raison;
De ces femmes outrecuidée
Que leurs corps sera venaison
De vers puans ung jour mangée.
En pourroient elles estre gardée
Pour or, argent, ne rien qui soit?
Nenny : bien sont donc abusée.
Qui ne samande il se décoit.

LE QUART. Femmes, mirez vous en ung tas
Dossemens de gens trespasés,
Lesquels ont eu divers estas
Au monde estez leurs temps passés,
Et maintenant sont entassés
Lun sur laultre, gros et menus.
Ainsi serés; or, y pensés;
La char pourrie, les os tous nus.

N'ai-je pas grand sujet de plainte
D'être sujette à ce revers?

Passant, ici qui me contemple,
Profite de ma triste mort.
Que ce corps te serve d'exemple ;
Le tien aura le même sort.
Use envers lui ton artifice,
Pour le rendre parfait et beau ;
Il faut à la fin qu'il pourrisse
Comme le mien dans le tombeau ¹.

On le voit encore ici : le poète se préoccupe surtout de frapper par les mêmes dégoûtantes images : c'est montrer qu'il connaissait les hommes ; car une grande partie de la crainte qu'ils ont de la mort venant de la pensée que leurs corps seront livrés en pâture aux vers, il n'est, pour leur adoucir l'horreur de cette perspective, que de la leur mettre continuellement sous les yeux. A force de la contempler, on finit par se familiariser avec elle ; l'esprit en demeure plus sain et plus calme ; on a le loisir de former de bons plans de vie, et, si vieux qu'on soit, celui de les exécuter. Insensiblement, les attaches à la matière se relâchent, le souci de la destinée qui l'attend s'affaiblit ; on meurt

¹ Édition de 1486 :

LA ROYNE MORTE. Je estoye royne couronnée,
Plus que aultre doubtée et crainte
Qui suis icy aux vers donnée,
Après que de mort fuz actaincte.
Sur la terre je suis contraincte
Destre couchée à la renverse.
Pourquoy est dure ma complainte.
Bien charie droit qui ne verse.

Prenez y qui me regardez,
Exemple pour vostre prouffit,
Et de mal faire vous gardez,
Je nen diz plus, il me souffit
Si non, car celluy qui vous fit
Quand il voudra vous deffera.
Deffais estiez quant vous reffit,
Qui bien fera, bien trouvera.

enfin bercé par l'espoir de la résurrection et la certitude de l'immortalité de l'âme.

A cet endroit du livre, c'est-à-dire à la page 53, finit la *Danse des Morts* proprement dite. Les différentes pièces qui suivent, n'en sont que comme les appendices. Mais elles ont en elles-mêmes un intérêt particulier qui commande l'attention.

En attendant que je les examine, remarquons que dans ces danses où figurent les deux sexes, la plupart des conditions sociales sont échelonnées conformément à l'ordre hiérarchique, tel qu'on le concevait alors, où le pape et l'empereur occupaient le premier rang, et où les cardinaux même passaient avant le roi. Chacune de ces conditions est même assez clairement désignée dans la Danse des hommes, pour qu'on en reconnaisse aussitôt la nature, les droits ou les devoirs. Il n'en est pas ainsi dans la Danse des femmes. Là, nous rencontrons la Théologienne et la Recommanderesse, deux types aujourd'hui perdus, le premier surtout. Peut-être même n'existait-il pas alors à l'état de condition sociale, et je pencherais à n'y voir qu'un pur caprice de l'artiste, si la fin du quinzième siècle, où l'on vit poindre l'aurore des luttes et des controverses religieuses qui éclatèrent au seizième, n'eût fourni quelques exemples de femmes qui y intervinrent par leurs paroles et par leurs écrits.

Le type de la Recommanderesse aurait à certains égards ses analogues parmi nous. La Recommanderesse faisait profession de placer les domestiques, de chercher des logis pour les étrangers, de rendre, en un mot, mille petits services plus ou moins licites. Aussi, la Mort lui dit-elle avec un mélange d'ironie et de froide cruauté :

Savez-vous, Recommanderesse,
Quelque bon lieu pour me loger?
J'ai besoin d'une bonne adresse,
Car nul ne me veut héberger.
Mais j'en ferai tant déloger,
Que l'on connoitra mon enseigne :

Mourir vous faut, pour abrégier,
Afin que le monde me craigne ¹.

Remarquons en outre que le cadavre plus ou moins émacié est, bien plus que le squelette, le type choisi par l'artiste dans la composition de ses horribles quadrilles. La *Danse macabre* n'en est pas le seul témoignage ; on le retrouve dans tous les sujets qui se rattachent à elle de loin ou de près, comme si ce type était l'expression d'un sentiment et d'habitudes chers aux premiers inventeurs et exécuteurs de ce drame. Cependant on a cru y voir une preuve de l'ignorance anatomique des dessinateurs de cette époque. Dans tous les cas, il y a eu de leur part intention manifeste d'inspirer plus d'épouvante. En offrant aux regards des corps éventrés et dont les entrailles pendillaient, mais qui, à cause de cela même, gardaient plus de ressemblance avec la vie, ils pensaient terrifier l'imagination par l'idée d'une résurrection possible en cet état, bien plus sûrement qu'ils ne l'eussent fait par le spectacle du même phénomène exécuté au moyen de squelettes. En effet, la vraisemblance sera toujours moins choquée d'un corps mort et non encore décharné qui se livre à la danse, que d'un squelette qui exécute un simple mouvement.

Au reste, l'étonnante variété que ces cadavres ou squelettes déploient dans leurs attitudes et leurs gestes, dépasse tout ce que l'imagination du saltimbanque le plus consommé dans l'art des cabrioles, a jamais pu concevoir, et peut-être n'y faudrait-il voir qu'une violence faite à la nature, si, transportés, comme nous le sommes ici, dans un monde surnaturel, nous ne finissions par

¹ Édition de 1486 :

LA MORTE. SCAVEZ VOUS, recommanderesse,
Point ung bon lieu pour me loger ?
Jay bien mestier que on madresse,
Car nul ne me veult héberger.
Mais jen feray tant desloger
Que on cognoistra mon enseigne.
Morir fault, pour vous abrégier :
Nul ne pert que aultre ne gaigne.

nous familiariser assez avec ses habitudes, pour que la fiction y prenne à nos yeux le caractère de la vérité même. Cependant, soit faute de l'artiste inventeur, soit infidélité de l'artiste reproducteur, on remarque dans un certain nombre de ces postures grotesques je ne sais quoi de forcé et de lourd. Il semble parfois que les jambes des danseurs ont de la peine à se détacher du sol, et que leurs bras aient la roideur de ceux d'un conscrit, quand il manie son arme pour la première fois.

Au contraire, il y a une légèreté et en même temps une énergie presque sauvage dans ce groupe de danseurs, tiré de la *Chro-*



nique de Nuremberg. J'ai pensé faire plaisir au lecteur en mettant sous ses yeux cette scène extraordinaire.

Les danseurs y semblent exécuter une espèce de pastourelle. Le cavalier du milieu y réalise complètement ce qu'on pourrait nommer l'idéal des contorsions, tandis que les deux autres paraissent indiquer, par une sorte d'affectation à s'éloigner un peu de sa personne, et à le regarder faire, qu'ils ne sont pas sans inquiétude pour eux-mêmes sur les effets probables de la pétulance de ses mouvements. Le quatrième personnage du groupe est une femme : on la reconnaît à sa longue chevelure et à celui de ses seins que les vers ont respecté. Ses boyaux qui s'échappent, ondulent et suivent la cadence. Un cinquième personnage s'éveille et sort de sa tombe, comme s'il se sentait revivre au tapage de cet horrible sabbat.

Ce sujet occupe le recto du feuillet cclxiiii de la *Chronique* et est suivi de trente-neuf vers latins ayant pour titre : *Imago mortis*. En voici quelques-uns :

Imago Mortis.

Morte nihil melius, vita nil pejus iniqua
 Optima mors hominum requies eterna laborum
 Tu senile jugum domino volente relaxas
 Vincitorumque graves adimis cervice catenas
 Exiliumque levas, et carceris hostia frangis
 Eripis indignis, justis bona partibus equans
 Atque immota manes, nulla exorabilis arte
 A primo prefixa die, tu cuncta quieto
 Ferre jubes animo, promisso sine laborum
 Desine supplicium, carcer est vita perennis. Etc.

La *Chronique de Nuremberg* (il conviendrait mieux de dire les *Chroniques*) est le titre qu'on donne ordinairement à l'ouvrage d'où cette planche est tirée. Il est le résumé d'un préfixe dans lequel se confond même l'intitulé des chapitres, et qui est trop long pour qu'on le donne ici. Il suffira de quelques mots sur le livre même, ses auteurs, artistes et éditeur. C'est une

histoire universelle ornée de figures gravées sur bois, de toute dimension, et si nombreuses que ceux qui ont pris la peine de les compter, les évaluent à deux mille deux cent cinquante. L'exécution en est considérée comme l'une des plus belles qu'on doive à la typographie de la fin du quinzième siècle. Elle fut publiée en 1493 par Antoine Koberger, imprimeur à Nuremberg, à la considération et à la prière des prud'hommes *Sebaldu Schreyer et Sebastianus Kamermaister*, avec l'aide de deux artistes, Michel Wolgemut et Guillaume Pleydenwurff, qui composèrent les figures :

Adest nunc studioso lector finis libri Cronicarum per viam epithomatis et breviarum compilati opus quidem preclarum, et a doctissimo quoque comparandum. Continet enim gesta, quecumque digniora sunt notatu ab initio mundi ad hanc usque temporis nostri calamitatem. Castigatumque a viris doctissimis ut magis elaboratum in lucem prodiret. Ad intuitum autem et preces providorum civium Sebaldu Schreyer et Sebastiani Kamermaister hunc librum Dominus Anthonius Koberger Noremberge impressit. Adhibitis tamen viris mathematicis pengendis que arte peritissimis, Michael Wolgemut et Wilhelmo Pleydenwurff, quorum solerti acu ratissima que animadversione tum civitatum tum illustrium virorum figure inserte sunt. Consummatum autem Duodecima mensis Julii Anno salutis nostre 1493.

« C'est ainsi, dit M. E. H. Langlois¹, que s'exprime la souscription finale de l'ouvrage, et nous ne pensons pas que, d'après ces termes explicites, on puisse déterminer quelle part spéciale chacun des deux artistes prit à cette vaste suite de compositions figurées, c'est-à-dire si l'un d'entre eux fut, exclusivement à l'autre, le dessinateur ou le graveur. » Quelques critiques² ont tranché cette difficulté, en décidant que Pleydenwurff tailla les planches de bois sur les dessins de Wolgemut qui fut, comme on sait, le maître d'Albert Durer ; mais cette opinion paraît hasardée à M. Langlois, et jusqu'à ce qu'on ait démontré que Pleyden-

¹ *Essai... sur les Danses des morts*, t. II, p. 77.

² Hubert et Rost, *Manuel des amateurs*, t. I, p. 719.

wurff était un graveur sur bois, il opine en faveur de Wolgemut, se fondant sur ce fait que, comme peintre et graveur en taille-douce, cet artiste est bien connu¹. Je reviens à mon sujet.

La première des pièces qui font suite à la Danse des femmes, est intitulée : *La Mort menace l'humain lignage*. La Mort y déclare quelle est la nature et quelle est la rigueur de ses devoirs ; qu'avant tout elle a été engendrée d'Adam et d'Ève, après leur désobéissance ; que

Cain lui fit la première ouverture,
Versant le sang de son frère Abel ;

que depuis elle fait tout mourir ; qu'elle surprend les gens à toute heure, endormis ou éveillés ; qu'elle a pour auxiliaires, la guerre, la famine, la peste, sans compter les autres maladies et les accidents imprévus, les voleurs et les brigands, la justice, les duels. Elle ajoute :

En mes exploits je n'épargne personne,
Je prends berger, porte-couronne,
Je me ris de toute grandeur,
Je triomphe de la valeur,
De la force, de la noblesse,
De qui ne vit que de mollesse.
Le grossier et l'homme d'esprit,
En son temps tout cela périt.
Je ne fais point de différence
D'un valet et d'une éminence ;
Je méprise l'extraction ;
Le bonheur et l'affliction,
Le pauvre aussi bien que le riche,
Le libéral comme le chiche,
En un mot grands et petits
Assouvissent mes appétits.

¹ M. Amb. Firmin Didot, dans l'ouvrage que j'ai cité à la page 282, me paraît avoir élucidé et épuisé cette question fort délicate. Je ne puis qu'y envoyer le lecteur.

Et elle continue sur ce ton l'espace de soixante vers, substituant, pour rendre son énumération plus facile, le vers de huit syllabes au vers de dix, faisant le plus affreux mélange de la menace et du sarcasme, et exaltant avec une férocité railleuse les effets de la puissance qu'elle tient de Dieu seul et que Dieu seul peut lui retirer. En un mot, son discours est le résumé de la morale de la *Danse macabre*, comme il en est aussi la sanction.

S'ensuit le débat du corps et de l'âme, très-utile et profitable à chacun, accompagné de deux planches¹ où le corps est représenté sous la forme d'un cadavre se levant de la tombe, et l'âme sous celle d'un enfant nu qui s'entretient avec lui, à l'extrémité du sépulcre. Cette pièce est en vers alexandrins, mais ces vers ont été mutilés par l'éditeur moderne d'une manière honteuse. Elle paraît avoir été primitivement écrite en vers latins, ou plutôt en prose latine rimée. On lit en effet au commencement de cette pièce, dans les manuscrits de Paris, de Lille et de Vienne, deux quatrains en cette langue, reproduits dans la version française que nous ont conservée les manuscrits de Rome et de Paris². Voici le premier :

Vir quidam extiterat dudum eremita
 Philbertus francigena, cujus dulcis vita,
 Dum in mundo viveret, se deduxit ita,
 Nam verba quæ protulit fuerunt perita.

Une grant vision en ce livre est escripte,
 Jadis fut révélée à dant Philbert l'ermite,
 Qui fu si saint preudoms et de si grant mérite
 C'onques par lui ne fu fausse parole dite.

Maintenant, voici ce que notre intelligent éditeur a fait de ce texte qui date du quatorzième siècle :

¹ Chacune de ces planches est reproduite en double dans mon exemplaire; mais les doubles sont d'une taille plus moderne.

² *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 162. Article de M. Victor Le Clerc.

Une grande vision en brief escrite,
 Jadis fut révélée à Philibert l'hermite,
 Homme de sainte vie et de fort grand mérite,
 Que onques par lui ne fut parole dite.

Et il poursuit sur le même ton :

Il étoit grand au siècle et de grande extraction ;
 Mais pour fuir le monde et sa déception,
 A lui fut révélée la dite vision.
 Tantôt devint hermite en grande dévotion.
 Par nuit, quand le corps dort et l'âme souvent veille,
 Avint à ce prud'homme une grande merveille ;
 Car il vit un corps mort parlant à son oreille,
 Et l'âme d'autre part du corps s'émerveille ;
 Elle se plaint du corps et de ses grands outrages.
 Le corps répond à l'âme : Tu as fait les dommages.
 Or, alléguèrent raisons, et puis après usage.
 Tout se retint l'hermite comme prud'homme sage¹.

¹ Édition de 1486 :

Une grant vision, laquelle est cy escripte,
 Jadis fut révélée à Philibert lermite,
 Homme de sainte vie et de si grant mérite
 Quonques par luy ne fu faulse parole dicte.

Venez estoit au siècle de grant extraction ;
 Mais, pour fuyr le monde et sa décepcion,
 Quant luy fut révélée icel.e vision,
 Tantost devint ermite par grant dévociion.

La nuyt, quant le corps dort et lame souvent veille,
 Advint à ce prudhomme tresgrande merveille ;
 Car un corps murmurant sentoit à son oreille,
 Et lame, daultre part, que du corps sesmerveille,

Lame se plaint du corps et de son grant cultrage ;
 Le corps respnd que lame a fait tout le damage :
 Lors alleguent raison, lors alleguent usage.
 Tout ce retient lermite comme prudhomme et sage.

C'est encore là un texte rajeuni ; ce n'est pas celui de la traduction latine primitive.

Cette exposition indique le sujet de la pièce et le rôle qu'y joue chaque personnage. La planche qui suit et qu'on voit également dans le *Calendrier des Bergers* de 1633, montre l'attitude des deux principaux interlocuteurs :



L'âme commence ainsi le débat :

Hé! dolent corps, dit l'âme, qu'es-tu donc devenu?
 Devant hier tu étois pour homme sage tenu ;
 Devant toi s'inclinoient le sage et le menu :
 Or es soudainement a grand'honte venu ¹...

Le monde te portoit révérence et honneur,
 Les grands et les petits te réclamoient seigneur ;
 Il n'y avoit celui qui n'eût de toi grand'peur ;
 Or as du tout perdu ta gloire et ta valeur, etc.

A la fin du débat, où il me semble que l'âme abuse un peu de sa supériorité sur le corps, en le rendant exclusivement responsable de ses infirmités physiques et morales, les diables arrivent, se jettent sur la discoureuse et l'emportent en enfer. L'auteur alors intervient pour raconter ce dénoûment.

L'AUTEUR. Lorsque l'âme mettoit à parler toute sa cure,
 Deux diables sont venus en leur laide figure,
 Tout horrible visage, tout grand contrefecture,
 Qu'on ne pourroit trouver en livre ne peinture.

Griffes de fer aiguës en leurs mains ils serroient,
 Feu grégeois tout puant par leurs gueules jetoient.
 Serpens envenimés de leurs corps hannissoient,
 A bassins embrasés les yeux semblables étoient,

¹ Édition de 1486 :

Hé, doulant corps, dit lame, quel estu devenu ?
 Devant hyer tu estois pour sage homme tenu ;
 Devant toy sinclinoit le grant et le menu.
 Or es soudainement à grant honte venu....

Le monde hyer te portoit révérence et honneur ;
 Les grants et les petits te clamoient leur seigneur,
 Il nestoit si grant homme qui neust de toy peur ;
 Or as tu tost perdu ta gloire et ta valeur.

Je ferai, à l'égard de ce texte et de celui de la note suivante, la même observation que j'ai faite dans la note qui précède.

Dont chacun d'eux jeta avec sa trappe-torte,
 La pauvre âme chargèrent comme une bête morte,
 Et quand la douloureuse entre d'enfer la porte,
 Durement se complaint et fort se déconforte ¹. Etc.

L'idée de ce dialogue appartient à Hildebert, archevêque de Tours, au douzième siècle ; il l'a longuement développée dans un opuscule qui a pour titre : *De querimonia et conflictu carnis et spiritus* ². On dit pourtant qu'elle se produisit en anglo-saxon dès le dixième siècle. Mais les écrits auxquels elle donna lieu dans la plupart des langues de l'Europe, en grec moderne, en provençal, en italien, en anglais, en allemand, en danois, en flamand, et enfin en français, l'ont exposée à toutes les vicissitudes qui résultaient nécessairement de son passage à travers tant de nations ³.

¹ Édition de 1486 :

L'ACTEUR. Quant nectoit à parler lame toute sa cure,
 Trois diables sont venuz, en leur laide figure,
 Tant horribles visages, plus grant contrefaicture
 Que on ne pourroit veoir en livre ne peinture.

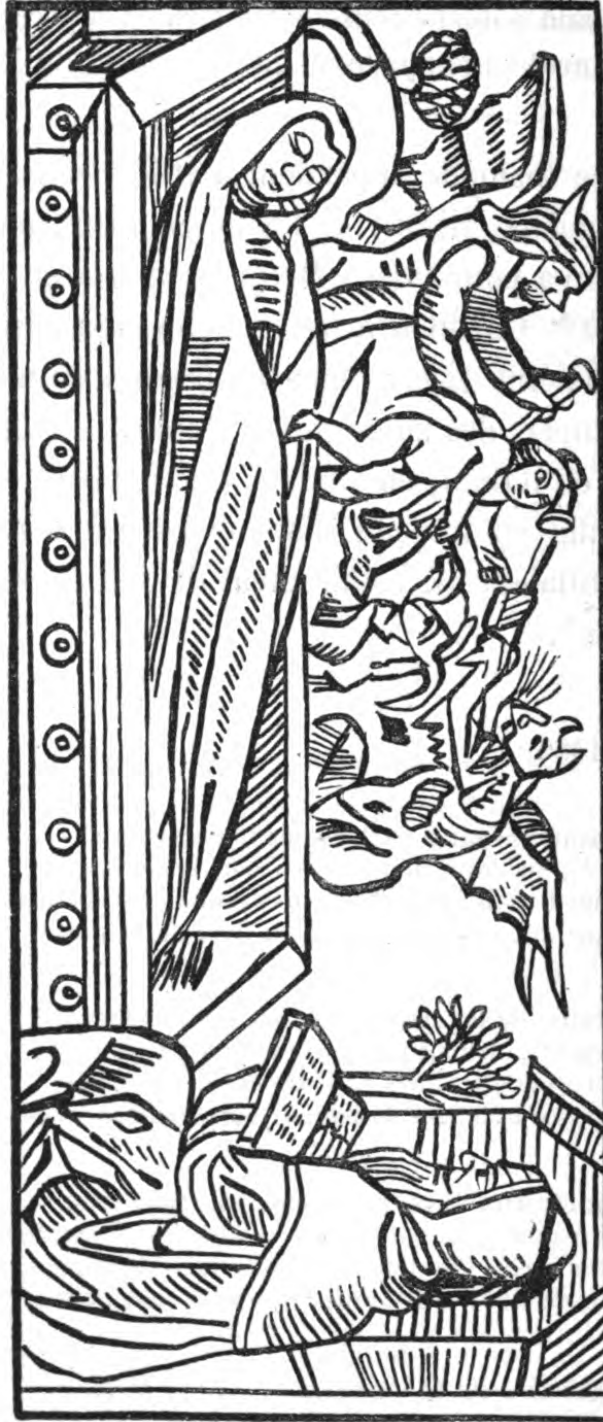
Graffes de fer aguës entre leurs mains tenoient ;
 Feu grégois tout puant par la bouche getoient ;
 Serpents envelimés en leurs oreilles estoient ;
 Comme brandons de feu les yeulx flambans alloient.

Un chascun de ces trois getoit sa graffe torte.
 La pauvre ame ont chergie comme une beste morte.
 Mais quant elle congnut d'enfer l'horrible porte,
 Durement se complaint, forment se desconforte.

² *Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 357.

³ *Ibid.*, t. XXII, p. 162. Là même, M. Victor Le Clerc signale un autre dialogue manuscrit, *Disputatio inter cor et oculum*, avec une notation musicale, qui n'est qu'une faible répétition de cette controverse entre l'âme et les sens, et n'exprime aussi, comme un sermon, que des plaintes générales contre notre fragilité.

Voici cette scène exprimée par la gravure :



Après cette terrible exécution de l'âme, *S'ensuit la douloureuse plainte de l'âme damnée étant entre les mains du diable*, en quatre-vingt-dix vers de huit syllabes, lesquels,

comme ceux du *Débat*, fourmillent de fautes de toute nature. Mais le fond en est toujours d'une extrême énergie. Elle est une mauvaise imitation de l'original imprimé à Paris, chez Michel Lenoir, in-4^o, goth. de 12 feuillets, sans date (vers 1520), et qui a eu plusieurs autres éditions in-4^o et in-8^o¹. L'une d'elles pourrait être de la fin du quinzième siècle. Cet original même a été précédé du *Dit du Cors et de l'Ame*, pièce du treizième siècle, composée de *dix-huit* stances de *douze* vers de huit syllabes, et qui est de quelque trouvère anonyme.

Je reviens à la nôtre. L'âme s'y plaint moins vivement qu'elle ne s'accuse :

Larron, glouton, luxurieux,
 Plus que nul autre en mon vivant,
 Ai été souvent en tous lieux
 Un faux, un méchant, un gourmand,
 Félon, et injurieux souvent.
 J'ai été toute ma vie
 Ravisseur et fort murmurant,
 Orgueilleux et trop plein d'envie.
 Hélas ! ma très-maudite vie,
 Que je raconte en vérité,
 Mon barat et ma tricherie
 M'ont de tout bien déshérité...
 Or, puis-je crier en brayant,
 Las ! pourquoi suis-je oncques né ?
 Trop mieux me vaudroit maintenant
 Que je fusse mort et avorté,
 Puisqu'ainsi est qu'abandonné *
 Je suis ès mains de l'ennemi,
 Et que j'ai été condamné
 A jamais être avecque lui², etc.

¹ M. Brunet en indique quatre. Voyez la réimpression qu'a faite de cette pièce M. A. de Montaiglon dans son *Recueil des poésies françaises des xv^e et xvi^e siècles*, t. VII, p. 91.

² Il y a trop peu de différence entre ces vers et ceux de l'édition de 1486, pour que je cite ces derniers.

On est volontiers de l'avis de cette âme souffrante et exaspérée, si la gravure suivante, qui est encore un emprunt fait au *Calendrier des Bergers*, est la représentation fidèle du traitement qui lui est infligé :



■ Pour échapper à cette destinée, il importe de lire et plus encore de suivre l'*Exhortation de bien vivre et de bien mourir*,

qui vient immédiatement après la *Complainte*. Elle est aussi en vers de huit syllabes (il y en a cent neuf) et est certainement tirée de l'*Ars bene moriendi*. Ce dernier livre, un des premiers qu'on ait imprimés en planches de bois avec figures, a été traduit à la fin du quinzième siècle sous ce titre : *L'Art de bien vivre et de bien mourir*, chez Antoine Vérard, 1492, petit in-fol. goth.; figures. Comme cette édition même d'Antoine Vérard, il contient le *Traité de l'Avènement de l'Ante-Christ*, et les *Quinze Signes précédant le Jugement général de Dieu et les Joies du paradis*; deux pièces qui, avec quelques modifications dans les titres, sont également partie de mon exemplaire de la *Danse Macabre*, et dont je vais parler¹.

Et d'abord, après l'*Exhortation*, on lit dans cet exemplaire un morceau en prose intitulé : *Les Signes précédant le Jugement dernier*, qui diffère des *Quinze Signes*, premièrement, en ce qu'il est en prose, secondement, en ce qu'il réduit les signes au nombre de quatre². Or, le premier de ces quatre signes,

Sera que la puissance de Satan, laquelle par la vertu de la Passion du Rédempteur, étoit diminuée et liée, sera lâchée et déliée... Le second sera quand la charité sera refroidie... Le tiers sera quand toutes manières de pécher et iniquités seront au monde, crainte de Dieu postposée et arrière mise, quand il n'y aura vérité, miséricorde, ni pitié au monde, mais toutes tromperies, mensonges et fallaces... Le quatrième est signe que le temps approchera auquel Dieu le créateur viendra juger son peuple selon les démérites parites (*sic*) du monde, et en outre toutes les créatures vivantes en icelui.

¹ On doit peut-être au même trouvère anonyme, cité plus haut, le dit *des Quinze signes*, homélie d'environ trois cent's vers, et dont on a trois leçons manuscrites.

² Un autre trouvère réduit ces quatre signes à trois. Ils ont le même objet, c'est-à-dire de présenter le tableau des événements « précurseurs de la fin du monde, annoncée par l'extinction du soleil, de la lune et des étoiles, emblème de la corruption et de la chute des prélats, des princes, des religieux. » (V. Le Clerc, dans le tome XXII, p. 259 de l'*Histoire littéraire de la France*)

L'auteur développe chacun de ces quatre *Signes* et fait un tableau épouvantable des malheurs qui détermineront leur manifestation. J'en donnerais bien des extraits, si le style n'en était pas si barbare, et, autant par la faute de l'auteur que par celle des imprimeurs, la plupart du temps inintelligible. Je remarquerai seulement que si quelques-unes des perturbations physiques et sociales qu'il annonce sont une marque que le monde va finir, le monde, qui a déjà subi toutes ces épreuves et au delà, est bien près de sa fin.

Cette pièce se termine par des *Enseignemens et autorités à tous estats*, morceau naïf d'une soixantaine de vers, dont quelques-uns sont de cinq et huit syllabes, et le reste de dix. Le début en est charmant :

Qui n'a d'autre ami que de gendre
 Ni bestial que de chèvre à vendre,
 Pour voisins, rivière, avocats
 Il n'a guère de soulas.
 Parens sans amis,
 Amis sans pouvoir,
 Pouvoir sans vouloir,
 Vouloir sans effet,
 Effet sans profit,
 Profit sans vertu
 Ne vaut un fétu.
 Personne ignorante,
 Pourvue en l'Église,
 Sert Dieu en la guise
 D'un âne qui chante.

Les cinq pièces qui précèdent n'ont pas seulement du rapport entre elles par les idées, elles en ont encore par l'action qui leur est en quelque sorte commune, et dont chacune d'elles expose une des phases particulières. Il en est de même des trois dernières pièces, où ce double rapport est encore plus frappant, ainsi que je vais le démontrer.

La Vie du mauvais Ante-Christ¹, les Quinze Signes et le Jugement, sont l'histoire de la naissance, du règne et de la mort de l'Ante-Christ, précurseur de la fin du monde, la description des quinze signes qui accompagneront cette catastrophe universelle, et la seconde descente du fils de Dieu en terre pour juger les hommes. Les deux premières pièces sont en vers de huit syllabes, la troisième de dix. En voici quelques extraits :

En Babylone la cité,
 Un paillard juif abominable,
 De luxure lors incité,
 Connoitra comme juif damnable,
 Charnellement sa propre fille,
 Dont naîtra le faux misérable
 Ante-Christ selon l'Évangile...
 En deux cités nourri sera,
 Maudit est le fils de putain!
 Bethsaïda se nommera
 L'une, l'autre Corazaïn,
 Tout du peuple Malachirin
 Comme des Babyloniens...
 En Capharnaüm règnera
 Dès son âge d'adolescence,
 De pur or couronné sera...
 Puis, pour démontrer sa puissance
 Trois rois chrétiens il occira;
 Sept autres par obéissance
 Hommage prêter leur fera.

Il réduira ensuite aux mêmes conditions tous les autres princes de la terre, séduira les peuples, renversera les croix, les images des saints, ressuscitera les morts, etc.

Puis en Jérusalem viendra
 Le faux déloyal séducteur,
 Où chaque Juif l'adorera,

¹ Voyez le *Manuel* de M. Brunet, au mot ANTICHRISTO.

Et où le traître menteur
 Lui-même se circonciera...
 Ses dits apostats par le monde
 Commandera d'al er prêcher...
 A ceux qui ne voudront en lui
 Croire, et comme Mess'as l'adorer,
 Beaucoup de tourments et d'ennui ;
 Il les fera martyriser.

Il imitera enfin Jésus-Christ dans plusieurs actes de sa vie.
 Mais un jour qu'il se fera porter en l'air par les diables, et que

De Jésus-Christ contestera
 La glorieuse ascension...
 Alors monsieur saint Michel
 Archange, prince de l'Église,
 Le fera tôt tomber du ciel,
 Sans le toucher mais en telle guise
 Que tous les Juifs qui le verront,
 Laid, delait, puant, sans feintise,
 Très-grande horreur alors auront...
 Tous les diables le viendront querre
 Pour le porter en sépulture...
 Dix millions par aventure
 De ces Juifs l'accompagneront
 Dedans le feu qui toujours dure,
 Dont jamais ne retourneront.
 Après notre doux Rédempteur,
 Quand de son plaisir fait sera
 Des quinze signes dont grand'peur
 Auront vivans, lors mandera
 Que ce monde finir devra...
 Maint ange de Dieu sonnera
 Et di a, sus bout, sus bout, morts.
 Levez-vous, venez assister
 A votre dernier jugement, etc.

Mais rien de merveilleux, rien d'épouvantable comme les
Quinze Signes qui suivent la chute de l'Ante-Christ :

Premier, la mer outre mesure
S'élèvera outre les monts,
Comme un mur haut en droiture...
Après ce signe, le second :
La mer se verra trébucher
En abîme si très-profond,
Comme s'elle vouloit tremusser...
Le tiers sera dur et amer,
Car baleines et grands poissons
S'apparoîtront dessus la mer...
Le quart signe moult périlleux,
En déguise étrange sera,
Car par feu grand et merveilleux
La mer et l'Océan ardra. .
Du quint signe sortiront merveilles;
Les arbres, les herbes sueront,
Cottes (*sic*) et roses vermeilles
Comme sang.....
Le sixième sera d'étrange guise...
Arbres, châteaux, maisons, église,
Trebucheront tout en un jour...
Le septième est de telle nature,
Que lors dessous le firmament,
N'y aura pierre tant soit dure
Qui ne se fonde promptement...
Au huitième signe...
Tant fort la terre tremblera,
Que rien vivant n'aura pouvoir
D'être sur pieds.....
A donc un chacun cherchera
Lieu pour en terre lors se musser.
Au neuvième s'élèveront
Les vents en grande quantité,
Que les monts et vaux tomberont,
Mettant tout à égalité.....
Au dixième sortiront les morts..
L'onzième jour les os des gens
Qui du siècle sont trépassés,
Seront sur tous les monuments

Qui seront ouverts et cassés...
 Le douzième jour les planètes,
 Et les étoiles au ciel posées,
 Tomberont, et paroîtront comètes
 Merveilleusement enflambées...
 Le treizième est à douter,
 Car tous ceux qui seront vivans
 Mourront souvent sans respirer...
 Le quatorzième merveilleux
 Et dont par-dessus tout sera,
 Car à ce jour très-périlleux
 Et le ciel et la terre ardra...
 Le quinzième pour tous vivans,
 Terre et ciel renouvelleront,
 Puis incontinent, sans délai,
 Tous humains ressusciteront,
 De toutes parts s'assembleront
 Pour venir ouïr la sentence
 Du juge qui tant douteront :
 Point ne doit rire qui y pense¹.

Plusieurs expressions, plusieurs tours de phrase, comme on a pu le remarquer dans ces vers, ont le même défaut que j'ai relevé tout à l'heure dans la prose, c'est-à-dire qu'ils sont parfois inintelligibles. Cette obscurité de part et d'autre provient manifestement des mêmes causes, à savoir de l'inexpérience du poète rhabilleur et de l'ignorance et de la précipitation des imprimeurs. Mais ceux-ci sont les plus coupables. Plusieurs vers qui ont trop de syllabes ou qui n'en ont pas assez, appellent si naturellement une correction, qu'on voit bien que ce poète, quel-

¹ Il est possible que cette pièce ait de l'analogie avec celle dont Martial d'Auvergne est l'auteur, et qui a pour titre : *Les Quinze signes descendus en Angleterre*. in-12, sans nom de lieu et de date (vers 1507). Goujet donne le titre seul de cette pièce, en ajoutant « qu'il n'y a rien trouvé qui mérite d'être remarqué ». Je le regrette d'autant plus qu'il ne m'a pas été possible de me la procurer.

² *Bibliothèque française*, t. X, p. 95.

que méchant qu'il soit, est innocent de leur irrégularité. En effet, pour peu qu'on ait le sentiment du rythme, il est aisé de les rétablir, en les lisant seulement, tels ou à peu près qu'ils sont sortis de la plume du poète.

La même observation et le même remède sont applicables au *Jugement*, la dernière de ces trois pièces. Je n'en donnerai pas d'extraits, ce morceau n'étant qu'un long et fastidieux appel des hommes de tout âge et de toutes professions, au tribunal de Dieu. Cet appel, d'ailleurs, se retrouve plus ou moins dans toutes les pièces qui composent le livre, et, quoique moins étendu, souvent dans les mêmes termes. Le *Jugement* a deux cent sept vers.

J'ai multiplié à dessein les citations de la *Danse Macabre* et de ses appendices, et je souhaite qu'on ne m'en sache pas mauvais gré. Après avoir été longtemps ce qu'il y avait de plus curieux dans la bibliothèque du colportage, ce livre s'en est retiré il y a quelques années, pour chercher un refuge dans celles du bibliophile et de l'érudit. D'origine d'abord et de forme essentiellement populaires, il a méprisé l'une et dépouillé l'autre, pour revêtir la livrée des Bauzonnet et des Simier, et n'aspirer plus qu'à la faveur des purs bibliomanes. Il y a perdu sa popularité, mais il y a gagné de belles couvertures : tout le monde le lisait jadis ; ses avarés possesseurs ne le lisent même pas aujourd'hui.

J'ai été sobre de réflexions, encore que les extraits que j'ai donnés y prêtassent singulièrement ; mais, outre que j'ai pensé qu'elles naîtraient assez d'elles-mêmes dans l'esprit du lecteur, j'ai dû craindre d'allonger par là une analyse qui est déjà bien assez longue. D'ailleurs, ma préoccupation constante a été de ne pas grossir démesurément cet ouvrage, et, comme je voulais y faire entrer le plus de monuments possibles de la littérature du colportage, j'ai dû le plus souvent sacrifier à ce but le plaisir que j'aurais eu à dire toute ma pensée sur eux. Quoi de plus propre, par exemple, que la *Danse Macabre* et les complé-

ments dont elle est suivie, à forcer une âme indifférente ou légère à s'observer et à se contenir? On n'en a pas lu quelques pages, qu'on sent déjà les vanités de la vie avec une inexprimable émotion, et plus on avance dans cette lecture, plus ce sentiment se développe, plus il s'y mêle de tristesse et enfin d'effroi. Et qu'on ne dise pas que tous ces discours dont la Mort nous rebat les oreilles, sur l'état du corps quand la vie l'a abandonné, sur la pourriture qui le dissout, sur les vers qui en dévorent les chairs, sur l'impossibilité de le soustraire à cette horrible fin, ne sont que des lieux communs; l'insistance qu'elle met à revenir sur ce sujet, l'éloquence même qu'elle y déploie quelquefois, et la raillerie dont elle assaisonne ses avertissements, tout cela ne laisse pas que d'agir peu à peu sur l'imagination et de l'occuper enfin tout entière. Si alors nous nous avisons de jeter les yeux sur nous-mêmes, il semble que nous voyons d'abord notre chair prendre la couleur livide du cadavre, que nous sentons les vers s'en disputer les lambeaux, que nos os dépouillent leur enveloppe, et, pour compléter l'illusion, que notre corps représente au vrai un de ces hideux squelettes dont la *Danse Macabre* nous offre les nombreuses images.

Il est bien regrettable que ce livre ne figure plus parmi les livres populaires. Les bibliophiles sans doute, ces hommes qui sont possédés à l'égard des livres de la passion la plus égoïste, ne sont pas de cet avis, mais qu'importe? J'exprime ici le sentiment d'un être sujet à la mort, qui est persuadé que rien n'est comparable, pour le règlement de la conduite et des mœurs, à la pensée de la mort, qui voudrait qu'on en popularisât davantage les tableaux, et qu'on en fit même un des fondements de l'éducation, à partir de l'âge où l'homme n'a plus peur des revenants, et où il commence à discerner la véritable raison des choses. Aussi conseillerai-je fortement aux éditeurs de livres pour le colportage de réimprimer la *Danse Macabre*, non pas avec les innombrables fautes de toutes sortes dont les dernières éditions sont remplies, mais revue, corrigée, retouchée même avec soin :

opération facile, comme je l'ai déjà dit, pourvu qu'on en charge un écrivain notoirement capable de l'exécuter.

L'honneur de cette réimpression appartiendrait naturellement à M. Baudot, de Troyes, héritier des Oudot et des Garnier, lequel devrait, bien entendu, se servir de ses vieux bois aussi longtemps qu'il pourrait les faire durer¹. Quant au réviseur du texte, il ne faudrait qu'un homme intelligent, versé dans la connaissance de cette sorte de poésie, mais plutôt grammairien que poète. Poète, il ne saurait pas se défendre de substituer quelques-uns de ses vers à ceux qui sont trop corrompus pour être réparables : grammairien, il ne consultera que son oreille et les règles pour raccommoder le rythme brisé et restituer le sens perverti : seule réforme permise, je le répète, et possible, je l'affirme, à l'égard de la poésie de la *Danse Macabre*.

¹ Depuis que j'ai écrit ceci, M. Baudot n'est plus imprimeur, et il a vendu ses bois.

CHAPITRE XI

ÉPISTOLAIRES

LETTRES D'AFFAIRES, DE COMPLIMENTS ET D'AMOUR.

Les livrets du colportage qui ont pour but de fournir à l'enfance des modèles de compliments, à la jeunesse des formules de lettres d'amour, à ceux qui ont une fortune à régir ou une place à solliciter, des protocoles pour les actes, tels que contrats, baux, lettres de change, billets à ordre, pétitions, etc., ces livrets, dis-je, sont fort nombreux et ont toujours de la vogue. Les personnes qui n'ont pas l'expérience des affaires, ou qui, l'ayant même, n'ont ni la connaissance, ni l'habitude des formules consacrées pour les traiter convenablement, seront toujours bien aises de trouver ces formules toutes rédigées dans ces livrets ; les enfants qui ont l'intelligence épaisse ou l'imagination paresseuse, comme ceux dont la tendresse est sans idées et sans éloquence, continueront à interroger les recueils de compliments à l'adresse des pères et des mères, des maîtres et des maîtresses, des bienfaiteurs et des bienfaitrices, et à s'en approprier les modèles ; les amants, ayant le cœur trop plein ou trop vide pour exprimer les sentiments qui y manquent ou qui y surabondent,

avec ordre, clarté et adresse, n'hésiteront pas à copier des déclarations d'amour; où ils verront rédigées en un style tel quel les pensées qu'ils ont naturellement ou celles qu'ils ne peuvent avoir; enfin, les solliciteurs, toujours moins embarrassés du choix de la place à leur convenance que de la manière dont il faut la demander, trouveront dans ces mêmes livrets le ton qu'ils doivent prendre en parlant à ceux qui disposent des emplois, et de plus, une longue énumération de titres à faire valoir, dont ils eussent vainement cherché en eux-mêmes l'existence et la justification.

Tous ces livrets sont du reste, non pas d'invention, mais de composition toute moderne. Ils ont pour modèles, sinon pour origine, le *Miroir de vertu et chemin de bien vivre, contenant plusieurs belles histoires par quatrains et distiques moraux, le tout par alphabet. Avec le stile de composer toutes sortes de lettres, missives, quittances et promesses; la ponctuation de la langue françoise; l'instruction et le secret de l'art de l'Escriture*, par Pierre Hubert. A Paris, par Jean Caveiller, 1559, in-16. Ce livre a eu l'honneur d'une seconde édition en 1574, et d'une troisième en 1587. Dans la première, Pierre Hubert ne se qualifie que de *maistre-escrivain* à Paris; ce qui, observe Goujet, n'indique ni un état brillant, ni une fortune considérable. Mais dans l'édition de 1574 et dans celle de 1587, on lit une épître dédicatoire de l'auteur à Henri III, où Hubert prend les titres de *Conseiller du roi, secrétaire de sa Chambre, de ses Finances, Maison et Couronne de France, Baillif de son artillerie, et Garde du scel d'icelle*. Il y dit expressément qu'il avait fréquenté la cour, sous Charles IX, dès le temps de la première jeunesse de Henri. Peut-être avait-il enseigné à écrire au jeune prince, et était parti de là pour arriver à de plus hautes charges; auquel cas il serait juste de dire qu'il conquiert les honneurs à la pointe de sa plume. Quoi qu'il en soit, le *Stile de composer toutes sortes de lettres* est en prose; mais l'*In-*

struction de l'Art de l'Escriture, qui est adressée à Charlotte-Catherine de Villequier, est en vers. Ce sont des préceptes sur la manière de tenir la plume, de bien tracer les lettres et autres problèmes de pareille difficulté.

L'idée de Pierre Hubert était bonne ; on ne tarda pas à s'en emparer. Les principaux ouvrages auxquels elle donna lieu ont pour titres : *Epitome ou Abrégé de la structure et composition des épistres, joints les titres et éloges dont peuvent estre ornées toutes personnes de qualité*, par Henri Roland, Paris, 1608, in-12; *le Nouveau Secrétaire de la Cour, ou Lettres familières sur toutes sortes de sujets, avec des Responses, instructions pour bien écrire les lettres*, Paris, 1614, in-12 ; *le Secrétaire à la mode, par le sieur de la Serre, augmenté d'une instruction d'écrire les lettres, cy-devant non imprimée ; plus, d'un recueil des lettres morales des plus beaux esprits de ce temps, et des Complimens de la langue françoise*, Amsterdam, chez Jean Jansson, 1665, in-32 (2^e édition). Les dix huitième et dix-neuvième siècles en ont produit une foule d'analogues.

Je ne m'arrêterai pas à ceux qui consistent principalement en lettres d'affaires et de compliments. Les premières sont ennuyeuses ; les secondes, qui sont quelquefois suppléées par des pièces de vers, sont d'une platitude inqualifiable, ou toutes pleines de sentiments exagérés ou faux. Il y en a même où les enfants parlent en philosophes et où ils témoignent déjà d'une connaissance fort étendue de la valeur des choses et des mots. Par exemple, je voudrais bien savoir ce que m'eût dit ma mère si, à quatre ou cinq ans, je lui eusse adressé ce compliment galant :

Pour parer ton sein d'un bouquet,
Maman, j'ai fait choix d'une rose ;
Dans sa fleur vive et fraîche éclore,
J'imagine voir ton portrait.
Elle est la reine du bocage,
Toi, n'es-tu pas celle des cœurs ?

L'amour anime ton visage
 De ses plus riantes couleurs ;
 Son parfum, son odeur divine,
 De ta bouche vermeille on les sent s'exhaler.
 Tu fais mieux que de l'égaliser,
 Maman, tu n'as pas son épine.

Ma mère peut-être m'eût fait grâce du fouet, en considération de mes bonnes intentions ; mais franchement je ne l'eusse pas volé.

Parmi les lettres d'affaires, je n'en ai rencontré qu'une qui m'ait paru devoir être portée à la connaissance du public en général et des gardes nationaux récalcitrants en particulier.

POUR EXCUSE DE GARDE.

Monsieur le sergent major, j'ai l'honneur de vous prévenir que je ne pourrai me rendre le .. au poste que vous m'avez désigné. Je suis atteint d'une indisposition assez grave qui me force de garder la chambre. Je vous envoie ci-joint le certificat de mon médecin qui constate ma maladie ; si vous jugez convenable de me faire visiter par le médecin de la compagnie, je suis prêt à me soumettre à ce qu'il ordonnera.

Agréez, monsieur, mes salutations bien empressées.

Par le temps qui court, et vu l'opinion que le garde national, lorsqu'il regarde autour de lui ou qu'il se contemple dans son miroir, doit avoir de sa condition actuelle, cette lettre est une bouffonnerie sérieuse qui n'a pas son égale, si ce n'est dans le mot par lequel M. Prudhomme a caractérisé son sabre d'honneur : « Ce sabre est le plus beau jour de ma vie. »

On trouvera en note une nomenclature de quelques-uns de ces livrets ¹, qui ne valent pas la peine qu'on s'en occupe autrement. Il n'en est pas de même de ceux qui se renferment exclusive-

¹ 1^o *Cabinet de l'éloquence*, ou la manière d'écrire des lettres, augmenté d'un petit traité de lettres de change, billets à ordre, etc.; très-utile

ment dans la correspondance amoureuse. Mais ce n'est que pour en signaler le péril qu'il est opportun d'en dire quelque chose.

Le premier qui se présente résume assez bien tous les autres. Il a pour titre : *Le parfait Secrétaire des amants, ou Nouveau choix de déclarations et de lettres, pour faciliter le succès en amour, faire obtenir des rendez-vous et préparer d'heureux mariages, par Ad. Pécatier, in-18, 216 pag., Paris, veuve Desbleds, 1845.* Les lettres sont divisées en trois catégories : 1^o Simples déclarations d'amour sans but de mariage ; 2^o Lettres d'amants qui ont déjà goûté les plaisirs de l'amour ; 3^o Propositions de mariage. Chaque lettre est suivie de la réponse.

Dans la première catégorie, on lit entre autres : les déclarations d'un jeune homme à une demoiselle, sa voisine ; à une de-

au public, in-18, 22 p. *Épinal, S. D.* (1815 ; cette date se trouve dans quelques modèles de lettres).

2^o *L'Indispensable, parfait secrétaire général*, à l'usage de toutes les classes de la société, contenant des prédictions pour tous les jours de l'année, les fêtes des environs de Paris, les foires des départements, les principaux marchés, des formules de lettres, modèles de Lillets simples et à ordre, quittances, pétitions auprès des ministres, bail à loyer, vente sous signature privée, procuration pour se faire représenter, soit en justice de paix et tribunal de commerce, etc., avec une carte des environs de Paris, in-18, 156 p. *Paris, Krabbe, 1850.*

3^o *Le Secrétaire général*, contenant une instruction sur la manière d'écrire et d'adresser les lettres et les pétitions ; des modèles de lettres et de bonne année, fêtes et anniversaires ; lettres de félicitation, de condoléance, de demandes, de remerciements, et sur divers sujets ; lettres d'amour, d'affaires et de commerce ; des modèles de pétitions au roi, aux ministres, etc. ; nouvelle édition, augmentée d'un formulaire d'actes civils et commerciaux que l'on peut passer sous seing privé, in-18, 108 p. *Épinal, S. D.*

4^o *Le Secrétaire français*, contenant les principes du style épistolaire, et des modèles au moyen desquels on pourra rédiger des lettres de tout genre, de demandes, de sollicitations, de remerciements, de félicitations, de compliments, etc., par M. E. Deplasan, professeur, in-18, 108 p. *Paris, Krabbe, 1852.*

5^o *Le Secrétaire français*, contenant les principes généraux et particuliers des différents genres de correspondance usuelle, avec des mo-

moiselle dont on est devenu amoureux, en la voyant plusieurs fois par sa croisée ; à une autre qu'on a vue dans un magasin ; à une autre par l'entremise d'un tiers ; à une autre qu'on sait n'être pas difficile ; enfin d'un villageois à une villageoise.

Dans la deuxième catégorie, on lit : les lettres d'un jeune homme qui exprime le bonheur dont il a joui ; d'un amant jaloux naturellement et sans motifs ; d'un amant jaloux avec raison ; d'un autre qui boude sous un prétexte frivole ; d'un autre qui abandonne sa maîtresse après l'avoir rendue mère, etc.

Dans la troisième catégorie sont les lettres qui ont un but honnête, c'est-à-dire le mariage ; elles sont adressées à la fois à la demoiselle et aux parents de la demoiselle.

Ce livre est donc un très-mauvais livre ; je ne lui fais pas même grâce de la dernière catégorie où il admet ce qu'il est impossible d'admettre, à savoir : qu'il est de règle, lorsqu'on

dèles au moyen desquels on pourra rédiger soi-même toute espèce de lettres au roi, aux princes, aux autorités, etc., ainsi que toute correspondance nécessitée par les affaires commerciales, civiles, et es diverses circonstances de la vie ; par M. Alfred de Meriel, in-18, 179 p. *Paris*, Librairie populaire des villes et campagnes. S. D.

- 6° *Nouveau Secrétaire français*, ou modèles de lettres sur toutes sortes de sujets ; suivis de modèles de billets à ordre, de lettres de change, mémoires et compliments pour fêtes et jour de l'an, etc ; de formules d'actes sous seing privé, de baux à ferme, de reconnaissances de prêt d'argent et de dépôt, de quittances, etc.; de modèles de procès-verbaux de bornage, d'arpentage, etc., etc., in-18, 180 p. *Troyes*, *Anner-André*, 1858.
- 7° *La grande Corbeille de fleurs*, ou Guirlande sentimentale, recueil de compliments en prose et en vers, écrits à la portée de tous les âges et de toutes les conditions, pour le jour de l'an, les fêtes, les anniversaires, les mariages, etc., in-18, 179 p. *Paris*, *Renault*, 1847.
- 8° *Nouveaux compliments* et lettres pour le jour de l'an, in-18, 21 p. *Tours*, *Ch. Placé*, 1858 ; in-18, 24 p. *Troyes*, *Baudot*.
- 9° *Les Joies de la famille*, recueil de compliments en vers et en prose pour le jour de l'an, à l'usage de la jeunesse, in-18, 56 p. *Paris*, Librairie populaire des villes et campagnes. S. D.
- 10° Le même ouvrage avec le même titre, par Ad. Pécatier, in-18, 170 p. *Paris*, *Giroux et Vialat*, 1847.

aime et qu'on recherche honnêtement une jeune fille, de lui écrire à elle-même une déclaration d'amour en même temps qu'on demande sa main aux parents. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'on fait répondre la jeune fille à cette déclaration. En quel pays, je vous prie, les mariages se traitent-ils de cette façon-là ?

Quant aux deux autres catégories, les lettres y sont tout ce qu'on peut concevoir de plus impertinent, et au fond de plus immoral. C'est purement et simplement l'art de la séduction, enseigné grossièrement, platement peut-être, mais sans arrière-pensées et sans équivoques. On y apprend à corrompre dans les formes une jeune fille, et, quand on l'a corrompue, à l'abandonner, et quand on l'a abandonnée, à justifier, à excuser convenablement cette lâcheté. On y apprend beaucoup d'autres choses encore, et je n'oserais par exemple citer tout entière la lettre où le jeu de homme « exprime à sa maîtresse le bonheur dont il a joui, » après qu'il en a obtenu ce qu'il désirait. C'est d'une indécence peu voilée, et de plus d'une prodigieuse Létise. « Maintenant, y est-il dit, la carrière de la félicité nous est ouverte : maintenant plus de soucis, de peines, d'inquiétudes, de tourments ; plus de désirs superflus, puisque la pudeur craintive ne doit plus rien me refuser. » Je sais que les amants satisfaits, comme ceux qui ne le sont pas, déraisonnent ; mais il n'en est pas un parmi les satisfaits qui ne sente que les tourments, les inquiétudes de toutes sortes, suivent immédiatement la possession et commencent pour ainsi dire avec elle. S'il en est autrement, c'est qu'on attache peu de prix à sa conquête, et que déjà on songe à s'en débarrasser.

Lisez encore ceci :

DÉCLARATION A UNE DEMOISELLE QU'ON A VUE DANS UN MAGASIN.

Mademoiselle,

En venant tout exprès une fois par jour devant le vitrage qui me sépare de vous, mais au travers duquel je vois votre jolie personne,

j'éprouve des sentiments délicieux et tout à la fois pénibles. Ils sont délicieux, parce qu'ils m'inspirent les idées les plus riantes sur l'avenir qui me serait destiné, si j'avais un jour le bonheur de vous faire partager l'amour que je ressens pour vous. Ils sont pénibles quand, les yeux fixés sur vous, je vois une femme adorable, obligée de s'abandonner à un travail long et pénible, lorsque ses charmes méritent un tout autre destin. L'aisance ne constitue pas la base principale du bonheur, mais rend plus praticable le chemin qui y conduit. Aussi, uniquement jaloux de vous rendre l'existence plus douce, je me croirai le plus heureux des hommes si vous me permettez de vous offrir la moitié des ressources que je possède, ce qui vous donnerait la possibilité de laisser se reposer vos beaux yeux dont le travail doit chaque jour affaiblir l'éclat. Ce que je vous demanderai en échange est sans doute un salaire bien doux, mais que vous ne pourriez pas me refuser, puisqu'il est constamment sur vos lèvres. C'est un sourire pour lequel je céderais volontiers ce que je possède. Ne me refusez pas cette insigne faveur, vous que, depuis plusieurs mois, j'encense comme mon idole. Chaque passant s'arrête pour vous admirer. Aussi ne trouvez pas ma conduite étrange; car, ainsi que les autres, j'ai des yeux pour contempler la beauté et un cœur pour battre pour elle. Si votre modeste indifférence vous fait ignorer la puissance de vos charmes, apprenez par ma plume que vous êtes une femme adorable, aux pieds de laquelle je voudrais dire sans cesse que je suis

Le, etc.

Le moyen qu'une modiste, fleuriste, lingère ou couturière ne se prenne pas à de pareils gluaux!

Trois autres livrets, que j'indiquerai seulement en note¹,

¹ 1° *La nouvelle Correspondance des amants*, ou modèles neufs et choisis pour obtenir des succès en amour, conclure de brillants mariages, etc., in-18, 102 p. Nancy. Hinzelin, S. D.

2° *Le Nouveau secrétaire des amants*, contenant un Recueil choisi de lettres pour obtenir des succès en amour, etc., etc., in-18, 108 p. Épinal, Pellerin, 1849.

3° *Nouveau secrétaire d'amour*, contenant des observations sur le cérémonial des lettres, des déclarations d'amour et réponses; les lettres d'amour, de jalousie, de reproches, etc., etc., in-18, 102 p. Montbéliard, Deckherr et Barbier, S. D.

offrent des lettres du même genre, disposées avec moins de méthode et dont un assez grand nombre ont été prises textuellement de *la Nouvelle Héloïse* et des *Liaisons dangereuses*. Il est amusant de comparer ces emprunts avec ce qui est de l'invention des auteurs de ces livrets. Le style de ces messieurs, mêlé à celui de Rousseau, fait assez l'effet de ces *canards* qui partent de quelque clarinette inexpérimentée au plus bel endroit du concert.

Le plus spirituel, le mieux écrit et par conséquent le plus détestable de ces livrets, est celui-ci : *Le Secrétaire, guide et conseiller des amants, enseignant aux deux sexes les vrais moyens de réussir dans les affaires de cœur. Déclarations du galant avec ou sans l'offre de sa main. Réponses de la personne courtisée, fille, femme ou veuve, appropriées à tous les cas, à toutes les conditions. Modèles de lettres pour toutes les circonstances, brouilles, raccommodements, abandons, ruptures définitives, etc., etc.*, in-18, 216 p. Paris, Librairie populaire des villes et des campagnes, S. D. Il est précédé d'une dissertation sur l'amour que l'auteur distingue en *amour pastoral* et en *amour citadin*, et il donne la définition de l'un et de l'autre. Ce morceau est suivi d'une instruction pour les deux sexes, où l'on voit comment on est amoureux, combien il y a d'espèces d'amoureux, quels sont leur caractère, leurs habitudes et leur tempérament ; quels chemins, quelles précautions ils doivent prendre pour arriver à leur but, et, quand ils l'ont atteint, pour se dérober, soit lorsqu'ils sont rassasiés, soit parce qu'ils méditent une trahison passagère, sous prétexte de varier seulement leurs plaisirs. Enfin, l'auteur divise en plusieurs classes les femmes, objets de recherches honnêtes ou malhonnêtes, et il enseigne la manière de procéder à l'égard de chacune d'elles. Mais les conseils qu'il donne à ceux qui recherchent une femme pour l'épouser, comme à ceux qui la recherchent pour en faire leur maîtresse, ne sont pas moins révoltants les uns que les autres ; il y en a même d'infâmes. Selon lui, un prétendant à la main d'une jeune fille doit s'étudier à paraître, non pas tel

qu'il est, mais tel que sont les personnes dont il sollicite l'entremise ou du consentement desquelles il a besoin. Du jour où commence ses démarches jusqu'à celui où elles sont couronnées de succès, il doit, s'il est possible, dépouiller son caractère et sa dignité d'homme, pour se faire caméléon ou singe, et s'approprier les couleurs ou les humeurs d'autrui.

Si vous avez affaire (dit-on) à des dévots, conformez-vous aux défenses du carême; faites maigre le vendredi et le samedi; ne manquez pas un office; saluez bien bas monsieur le curé; ne riez jamais de la tournure Basile des frères ignorantins; vénérez leurs saintes sœurs et approchez ostensiblement du confessionnal et de la sainte table. En suivant ainsi le chemin de la croix, vous arriverez au but infailliblement. Plus tard, vous dresserez à votre convenance la chaste moitié que le ciel vous aura donnée, et vous la plierez à votre philosophie. Vous savez que, d'après le Code, *du côté de la barbe est la toute-puissance.*

Ces conseils sont ignobles; en voici que je ne crains pas d'appeler infâmes :

Avez-vous envie d'une jeune fille qui vient d'achever son éducation dans un pensionnat, commencez par exalter son imagination, ou par donner l'impulsion à sa sentimentalité..... Quelques romans d'amour glissés à l'insu des parents et dont on cherchera à s'entretenir avec elle, en s'apitoyant sur le sort de deux amants que la fortune se plaît à tourmenter, prépareront admirablement les voies et aplaniront bien des difficultés. Aux yeux de cette jeune fille, faites parade d'une délicatesse de sentiment à toute épreuve; c'est le moyen le plus sûr de lui inspirer une confiance sans bornes. Bientôt, vous serez pour elle un de ces héros qui l'ont tant enthousiasmée; elle rêvera de vous, vous verra partout, où vous êtes et où vous n'êtes pas.....

Vous sentez-vous vivement attiré vers un de ces jolis enfants que la misère ou la rudesse des parents ont soumis à de terribles épreuves, peignez vivement votre amour; que votre sensibilité éclate; plaignez toutes les infortunes en général, mais songez plutôt à laisser voir que vous avez le cœur pris, qu'à vous vanter d'être compatissant: la pitié est blessante en pareil cas. Tendez les bras à l'orpheline; mais

ne manquez pas de lui protester que vous êtes heureux d'être sur la terre son seul soutien. Pauvre vigne délaissée, elle espère que vous serez pour elle et à toujours le secourable ormeau.

Il y a si peu de sens moral chez tous ces malheureux auteurs qui sont aux gages de la basse librairie, la distinction du bien et du mal leur est si parfaitement étrangère que celui-là, n'en doutez pas, a été ravi de son esprit, qui a imaginé cette incroyable méthode de séduction, et soyez persuadé qu'il n'a pas eu plus de remords, en écrivant les leçons, que de doute sur le zèle de ses disciples à les mettre en pratique. Que dis-je ? Elles doivent leur plus vif attrait comme leur saveur la plus douce à l'intérêt sacré qui s'attache aux personnes à l'égard desquelles il en prescrit l'usage. Plus ces personnes sont innocentes et environnées d'obstacles, plus la conquête en est piquante et requiert de délicatesse ; plus elles sont malheureuses, moins elles se font marchander.

Avais-je tort de traiter d'infâmes ces conseils et ces leçons ?

Que dirai-je des modèles de déclarations d'amour et des réponses qu'on y fait ? C'est le digne complément de la théorie que je viens d'esquisser, et en même temps le plus remarquable témoignage que l'auteur a étudié à fond tout le personnel qui fait métier de corrompre et d'être corrompu. Je ne sache rien de plus caractéristique à cet égard que la lettre suivante :

Réponse d'une sage-femme à la déclaration d'un carabin qui désire entrer avec elle en communauté d'intérêts.

Monsieur,

Vous avez connu mon dernier, puisque vous étiez son ami le plus intime. Il a dû vous initier à mon caractère ainsi qu'à toutes mes habitudes ; peut-être même vous a-t-il révélé mes secrets les plus intimes. Ainsi, vous n'ignorez pas que je fus mère avant que de le connaître et que je le suis encore. Il vous aura dit sans doute que l'usage de la maison est que ma progéniture donne le nom de papa à la personne qui cohabite avec moi. Ainsi, si cette position vous

convient, nous vivrons ensemble, et quand vous serez reçu docteur, vous aurez naturellement pour votre clientèle de malades, la famille des personnes qui se seraient confiées à mon ministère pour leur délivrance.

Puisque vous voulez bien joindre vos lumières aux miennes, nous serons d'autant plus assurés de réussir, que votre prédécesseur me jugeait bien supérieure aux autres matrones, et que, si le ministère avait accueilli sa demande, il s'était fourré dans la tête de me faire recevoir docteur. Notre association aura cette triple base : l'intérêt, la science, l'amour. J'espère que nous ferons de bonnes affaires, et que vous reconnaîtrez bientôt que je ne vous suis pas moins dévouée que je ne l'ai été au précédent, qui ne m'aurait jamais quittée, s'il n'était devenu amoureux fou de la fille d'un pharmacien. Je suis assez bien meublée pour recevoir des pensionnaires, et vous pourrez vous assurer par vous-même qu'en se mariant, il n'a pu rencontrer un meilleur lit que le mien.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Jamais cynisme n'eut moins d'obscurité ni plus de rondeur. Cette lettre est suivie d'observations trop curieuses pour être passées sous silence ; on y verra, tracé par un peintre qui a certainement étudié de très-près son modèle, un portrait de la sage-femme, dont plus d'un préposé *aux mœurs*, à la Préfecture de police, pourrait être jaloux.

Observations.

La sage-femme s'attachera à reproduire très-exactement l'orthographe du modèle ci-dessus ; elle n'a que ce moyen pour prouver l'excellence de ses études. Si elle a besoin d'introduire quelques notes de sa façon, elle y prendra plus garde que pour écrire la note de sa blanchisseuse.

L'amant obligé de la sage-femme est ordinairement une espèce de nigaud, qui croit ne faire auprès d'elle que son stage de docteur, mais elle saura si bien l'engluier qu'il pourvoira à sa subsistance et à ses petites économies jusqu'à la fin de ses jours.

Toute cohabitation de docteur avec une matrone devient pour lui l'équivalent d'un brevet de capacité. La sage-femme est la compagne naturelle de l'étudiant de vingtième année, qui n'a plus à craindre

aucune espèce de déconsidération. Elle convient également à l'imbécile et au viveur blasé. Pour le premier, elle est une sangsue passée à l'état chronique ; pour le second, elle est une commère à expédients, un trésor d'immoralités de plus d'un genre. La sage-femme est de coutume ignorante, présomptueuse, bavarde, intrigante, crapuleuse, impie, matérialiste, libre dans ses propos et dans ses gestes ; c'est l'ombre de la science devenue grossière et seulement obscène ; elle n'est ni un homme, ni une femme. Les sentiments, elle ne les connaît pas ; elle n'a plus que des sens et du dévergondage calculé..... Chez toute sage-femme moderne, il y a absence complète d'un grand nombre de scrupules..... Il n'est pire créature, lorsqu'elle a vieilli au milieu de ses *fœtus*, de ses *squelettes*, de ses *speculum*, et des ossements de toute espèce, amoncelés dans son domicile par plusieurs générations d'étudiants.

Un autre auteur, évidemment plus ancien que celui-ci qui l'a pillé, avait déjà trouvé les mêmes idées, et, pour qu'elles frappassent davantage, il leur avait donné la forme du catéchisme. Cela malheureusement ne manque pas non plus d'esprit ; mais de quelle impudence il fallait être doué pour oser l'écrire ! Le livre d'où j'extrais ce morceau singulier a pour titre : *Secrétaire des amants* ou *Choix de lettres d'amour*, in-18, 71 pag. ; Troyes, Poignée, 1849.

CATÉCHISME DES AMANTS

D. Qu'est-ce que l'amour ?

R. Il est difficile de définir l'amour ; ce qu'on peut en dire, c'est que dans l'âme, c'est une passion de régner ; dans l'esprit, c'est une sympathie ; et dans le corps, ce n'est qu'une envie cachée et délicate de posséder ce que l'on aime, après beaucoup de mystères.

D. Quelle est son origine ?

R. L'amour est comme la fièvre : il naît et s'éteint sans que la volonté y ait la moindre part. Aussi, ne peut-on s'applaudir des belles qualités de ce qu'on aime que comme un hasard heureux.

D. Comment se manifeste-t-il ?

R. Les regards sont les premiers billets doux des amants.

D. Quel est l'effet de l'amour sur l'esprit d'un amant ?

R. Du moment qu'il aime, l'homme, même le plus sage, ne voit plus aucun objet sous son véritable jour. Il s'exagère en moins ses propres avantages, et en plus les moindres faveurs de l'objet aimé. La crainte, l'espoir, donnent pour lui de la réalité aux fictions de son esprit; il perd enfin le sentiment de la probabilité.

D. Quelle est la meilleure condition pour se faire aimer d'une femme à qui l'on fait la cour?

R. C'est de ne pas l'aimer soi-même.

D. L'amour est donc un empêchement à l'amour?

R. Très-souvent.

D. Pourquoi cela?

R. Parce qu'un homme amoureux confie trop vite sa passion, et qu'à moins de ruser en amour, on est ridicule ou sur le point de le devenir.

D. Donc, à votre avis, ce serait aux femmes à se jeter à nos genoux; certes, la moins sévère nous ferait attendre longtemps. Pour ce qui est du ridicule, je suppose un instant qu'il en soit ainsi, au moins conviendrez-vous qu'une femme doit l'être, pour le moins, autant qu'un homme, et il n'est jamais arrivé que la grimace d'un aveugle en ait fait rire un autre.

R. Avant de vous répondre directement, je vous ferai remarquer, toutes choses étant égales d'ailleurs, qu'une femme en amour est rarement ridicule et plus rarement encore imprudente. Ensuite, vous ai-je dit, un homme amoureux est toujours ridicule ou sur le point de le devenir; je soutiens que mon assertion est vraie en tout point, et qu'avouer son amour, c'est se donner aux yeux d'une femme un ridicule dont elle se souviendra à vos dépens. Il faut circonvenir les femmes et s'en emparer doucement. Sur cent déclarations d'amour *ex abrupto*, quatre-vingt-dix-neuf manquent leur effet.

D. Diable! à vous entendre débiter, je n'aurais guère soupçonné que vous aviez une aussi bonne idée des femmes; ne savez-vous donc pas, mon cher professeur, que les femmes ne se défendent jamais que pour la forme, et que la vertu leur plait davantage que ne plaisait au moutard spartiate le renard qu'il avait caché dans son sein et qui lui déchirait la poitrine?

R. Vous me dites ceci en confidence, n'est-ce pas? Je vous promets, à charge de revanche, de ne pas vous dénoncer.

Mon cher ami, les femmes adorent toutes les vertus, mais c'est une vertu à leur façon, une toute petite vertu de fantaisie, dont elles dési-

rent toutes que vous appreniez *la recette avec la manière de s'en servir*.

D. Ah! nous voilà tout à fait dans la question, savoir, la manière de s'en servir. Eh bien, voyons, mon cher professeur, enseignez-moi cela comme il faut.

R. Mon cher ami, il en est de cette recette à peu près comme de celles du grand Albert, c'est-à-dire qu'elle est presque impossible à composer; mais parce qu'il faut des amants heureux et des amants malheureux, des époux cocus et contents de l'être, tout arrive pour le mieux ou pour le plus mal. Au reste, un homme n'a pas le droit de faire mieux que la Providence; voilà, toutefois, quelques règles de conduite que vous ferez bien de suivre.

D. Mais vous ne m'avez pas encore dit pourquoi l'amour nuit souvent à l'amour.

R. Je vous l'ai dit au moins d'une manière implicite : si, par exemple, vous allez vous pâmer d'amour devant une coquette, elle se moquera de vous; faites une déclaration à grand orchestre à une veuve, elle vous rira au nez; si vous allez vous jeter aux pieds d'une fille simple et naïve sans avoir prévenu son cœur de votre amour par de douces insinuations, vous lui ferez peur et elle appellera ses parents.

• • • • •

Avant de faire une déclaration d'amour, il faut d'abord prendre des renseignements. Si c'est une jeune fille qui sort de pension, il faudra exalter sa jeune imagination, développer son inclination sentimentale suivant qu'elle sera poussée par la tête ou par le cœur. Quelques romans d'amour glissés à l'insu de ses parents, et dont on fera l'analyse en s'apitoyant sur le sort des deux amants que la fortune se plaît à tourmenter, seront une règle d'autant plus sûre que tous les héros de romans sont malheureux. Il faudra jouer franchement et étourdiment avec elle comme un véritable écolier, mais on conviendra de s'appeler frère et sœur; ces deux mots sont magiques, et ils sont la transition obligée d'un sentiment encore peu sensible, mais capable de s'élever à l'exaltation la plus effrénée. Si cette fille est au contraire, timide, réservée, aimant ses parents avec tendresse, il faut se dévouer à ses parents, montrer de la sagesse, développer devant elle les motifs de prudence qui vous ont dirigé dans telle ou telle occasion; rompez quelquefois cette monotonie circonspecte par un éclat de générosité de désintéressement. Si c'est une enfant dont la misère ou la ru-

desse de ses parents ait tristement éprouvé le cœur, montrez-vous compatissant, généreux mais avec délicatesse, car la sympathie est plus à charge que la haine, lorsqu'elle devient offensante ¹.

Si vous adressez vos hommages à une femme jeune et mariée, examinez bien toutes les habitudes de sa vie, ce qu'il y a de contraint et de franchement adopté; faites valoir, exagérez ses concessions; louez ce qu'elle recherche sur son caractère, sur son éducation. Aime-t-elle son mari? car c'est par là surtout qu'il faut l'attaquer; vous savez, du reste, que c'est par là qu'elles pèchent toutes, du moins feignent-elles de le croire.

Si celui-ci est un homme d'esprit, battez en brèche son caractère, mais avec prudence; il ne faut arriver à le blâmer ouvertement qu'après avoir essayé quelques excuses en sa faveur.

Si le mari est une de ces médiocrités qui effleurent la bêtise, tâchez de lui faire commettre en public, soit une gaucherie, soit une bévue; poussez-le à dire une bêtise ou à faire une platitude, et soyez sûr que, de ce jour-là, vous aurez singulièrement avancé vos affaires.

D. Cependant j'ai connu certains dragons de vertu domestique, qui couraient sus à tous ceux qui se permettaient d'attaquer leur mari.

R. Elles le faisaient par orgueil, ou parce qu'elles avaient déjà un amant; une femme n'est jamais si bonne pour son mari que quand elle le trompe.

D. Un morceau qui me paraît difficile à saisir, c'est une jeune veuve encore dans les larmes, et regrettant avec amertume un mari qu'elle cherissait.

R. Un auteur disait, je crois que c'est Montaigne : « Une veuve ressemble à un morceau de bois vert qui pleure par un bout et brûle par l'autre. » Que ce soit là une calomnie, je veux bien le croire; mais quoi qu'il en soit, je puis affirmer qu'auprès d'une femme le rôle le plus facile est celui de consolateur.

D. Doit-on écrire, faire des cadeaux souvent?

R. On doit écrire le moins possible, mais on peut faire cadeau..... d'une mèche de cheveux. Les cadeaux peuvent entretenir l'amitié, mais ils tuent l'amour.

Il faut, au contraire, obtenir d'une femme le plus de lettres qu'il sera possible; une mèche de cheveux, une bague, données par une

¹ Ce sont les mêmes idées du précédent livret, et souvent les mêmes termes.

femme, sont des sens (*sic*) qui non-seulement enchainent son passé, mais engagent encore son avenir.

Je vous dirai, pour résumer et finir une conversation que vous avez dû trouver bien longue, qu'il faut s'arranger de manière à ce qu'une femme prenne en quelque sorte l'initiative, en vous laissant apercevoir que vous ne lui êtes point indifférent : en second lieu, la dominer pour la conduire; vous réserver assez pour la quitter quand il vous plaira de le faire: en troisième lieu, le faire de telle sorte que vous puissiez avoir l'air de la quitter quand, en réalité, ce sera bien elle qui vous quittera. Il n'y a pas de moyen connu pour contraindre une femme dans ses affections; il en est d'elle comme de la vieille garde, elle ne se rend pas.

Cet audacieux et sale petit livre a eu certainement plus d'éditions que le meilleur qu'on ait fait depuis qu'on fait des livres. Telle est l'éducation morale qu'on a donnée au peuple jusqu'à la révolution de 1848 ; celle qu'on lui donnait encore jusqu'au 2 décembre ; celle dont on continuerait à le gratifier, si une commission, la plus salubre et la plus radicalement bienfaisante qu'aucun ministre ait jamais établie, la commission d'examen pour les livres du colportage, n'était là pour refouler ces immondices dans les égouts d'où elles sont sorties.

Lettres amoureuses de la dame Lescombat et du sieur Mongeot, ou Histoire de leurs amours, Troyes (Garnier ou Oudot), 59 pag., in-18, S. D. (1755 à 1760), tel est le titre d'une correspondance à laquelle a donné lieu la passion adultère de deux jeunes fous, que le désir de surmonter les obstacles opposés à leurs étroites relations rendit peu à peu de raffinés scélérats.

Marie-Catherine Taperet, née à Paris, en 1728, de parents obscurs et peu favorisés de la fortune, avait l'imagination vive et le goût des romans ; elle était très-jolie et très-coquette, et quand elle épousa l'architecte Lescombat, il y a tout lieu de croire qu'elle se promit de se donner du bon temps. Son mari s'y prêtait d'ailleurs par le peu de souci qu'il paraissait avoir de sa conduite. Aussi fut-il le dernier à connaître les galanteries de

sa femme, encore fallut-il, pour ainsi dire, les lui faire toucher du doigt.

Il avait parmi ses pensionnaires un nommé Mongeot, aimable garçon, instruit et bien tourné. La jeune femme ne tarda pas à distinguer Mongeot ; ses yeux le lui dirent assez haut pour être comprise et pour que ni elle ni lui n'eussent bientôt plus rien à se demander. Le mari averti chassa Mongeot. De là, cette correspondance entre les deux amants, qui aboutit de la part de la femme à exiger de Mongeot l'assassinat du mari, et de la part de Mongeot, à l'exécuter. On y suit avec une anxiété fiévreuse les différentes phases de leur folle passion et le rapide chemin qu'elle fit avant de leur inspirer l'horrible dessein qui les perdit l'un et l'autre. On y voit ce dessein exprimé d'abord avec une sorte de timidité et de honte, puis effrontément déclaré et poursuivi, du côté de l'amant surtout, avec une joie féroce et une infatigable persévérance. On commence par avoir pitié du malheureux que ce démon fascine, on finit par le mépriser et le haïr, en le voyant faire des objections fort sages d'abord et les retirer aussitôt, céder aux menaces, aux provocations de sa complice, devenir enfin plus cruel et aussi roué qu'elle-même. Il me répugnerait de donner ici tout entière cette correspondance qui ne se compose que de trente lettres ; il n'est pas prudent de rendre publiques certaines doctrines amoureuses fort relâchées, alors même qu'on n'a pour objet que de les faire détester. Je me bornerai donc à reproduire les vingt-septième, vingt-huitième et trentième lettres, l'une où la Lescombat fait jouer les derniers ressorts de son abominable éloquence, et les deux autres où Mongeot lui annonce que dans quelques minutes elle n'aura plus rien à exiger de lui.

« C'en est fait, monsieur, je vais renouer avec mon mari pour me venger de vous ; je vais me jeter à ses genoux et lui avouer tous les horribles desseins que mon cœur renfermait. Je veux l'aimer autant qu'il doit me détester. J'avois compté sur vous ;

je vous avois cru capable de tout entreprendre pour moi. Vous m'aviez tant de fois juré que je pouvois disposer de vous ; j'avois été assez bonne pour ajouter foi à toutes vos grimaces et à tous vos dehors trompeurs. Comment se peut-il faire que j'aye aimé un homme tel que vous ? J'en suis honteuse, et c'est une faute que je ne me pardonnerai jamais. Je vous ai préféré à tous vos rivaux qui n'étoient pas en petit nombre et qui auroient joint à la tendresse la plus parfaite des avantages réels et considérables ; j'ai tout méprisé, tout rejeté pour toi, perfide. J'ai cherché toutes les occasions de te prouver de mille et mille façons mon attachement extrême. Que n'ai-je pas souffert par rapport à toi ? N'est-ce pas pour toi que j'ai rompu avec mon mari ? N'est-ce pas pour toi que j'ai renoncé à tout ce que le monde m'offroit de plus séduisant ? Je t'ai fait le sacrifice de mon repos, de mon bonheur, de mes charmes. Si j'avois possédé une couronne, auroit-elle été pour un autre que pour toi ? Par quelle fatalité as-tu donc pu me subjuguier, moi qui n'ai fait aucun cas des conquêtes les plus brillantes qui s'offroient à moi de toutes parts ? Plût au ciel ne t'avoir jamais vu, ne t'avoir jamais écouté ! Croira-t-on qu'un homme qui régnoit sur mon âme et qui m'assuroit que je régnois sur la sienne, n'ait pas daigné me délivrer de mon plus cruel ennemi ? Tu as causé tous mes malheurs ; tu m'as conduite pas à pas dans l'abîme, et lorsqu'il faut un coup d'éclat pour m'en tirer, tu recules ? Au reste, c'est toujours beaucoup pour moi de connoître le fond de ton cœur. Qu'il est méprisable ! Que je vais haïr les hommes ! Ne viens pas t'offrir à moi davantage ; ne viens pas m'offrir le secours de ton bras ; je serois entièrement déshonorée, si j'acceptois tes offres. Tu n'es qu'un monstre, un barbare. Quel bonheur pour moi si je puis oublier que j'ai répondu à tes soupirs, que je t'ai rendu tendresse pour tendresse, que je me suis livrée à toi sans aucune réserve ! Cette idée seule me tue. Autant nous avons été amis, autant nous devons être ennemis. Fatal pouvoir de mes attraits ! sur quel objet indigne as-tu agi ? Je t'écris pour la dernière fois.

Ne t'avise jamais de paroître devant moi. Puissent tous les malheurs t'accabler à la fois ! Et tu ne peux souffrir autant que tu mérites. Va, lâche, il ne t'e-t réservé qu'un destin funeste. Que je suis glorieuse d'avoir su me détacher de toi, de t'avoir rendu justice, de t'abhorrer pour toujours ! Fuis loin de moi. Mon mari vivra donc ! Ah ! pensée qui m'anéantit. Je serai obligée de voir celui que j'ai trahi tant de fois, et pourquoi ? Pour toi, traître ! pour toi qui te devrois faire un devoir, une gloire de l'immoler. Ah ciel ! quel funeste sort m'attend ! Que je vais traîner une vie languissante ! Tout mon plus grand tourment sera de songer à toi, de penser que j'ai été assez lâche, assez foible pour te donner mon cœur. Hélas ! tu le possèdes encore ; je ne le sens que trop aux mouvements confus qui m'agitent. Rends-toi donc digne de sa possession. Cours, vole, assassine mon mari. Ne va pas combattre avec lui ; le sort des armes est incertain. Qu'il meure, c'est tout ce que j'exige. Je ne suis qu'une femme, et j'ai cent fois plus de fermeté que toi. »

« Madame, le sang dont vous voulez vous rassasier va donc couler, puisque je ne puis vous plaire que par les titres d'assassin, de meurtrier de votre mari. Je vous jure que vous allez être contente. Mais où le trouver ? Dans quel lieu l'attaquer ? Il ne faut pas qu'il m'échappe. Je ne vois pas d'autres moyens que celui que vous me proposâtes hier ; il est sûr, il est infaillible. Tendons à la victime un piège ! affectons de nous réconcilier. Jurons-lui une amitié éternelle ; ne l'embrassons que pour l'étouffer. Je verrai tantôt votre mari ; je lui demanderai un entretien particulier ; je lui avouerai que j'ai jeté sur sa femme quelques regards criminels, que je reconnois mes torts, et que tout mon regret e-t de l'avoir offensé et d'avoir perdu son amitié. Enfin, je lui persuaderai que je n'ambitionne rien tant que de la recouvrer, que je veux être dorénavant son meilleur ami, que tout ce que je possède est à son service, que je donnerois ma vie pour lui. A de tels appâts, il se laissera prendre. Vous pourrez

m'aider dans cette conjoncture. Il est naturellement bon et crédule ; il n'aura garde de se méfier de nous. Je le vois déjà me tendre les bras, me rendre son cœur et me jurer d'oublier le passé. Hélas ! il ne goûtera pas longtemps les fruits d'une paix simulée autant que funeste. Que d'empressement il me prodiguera ! Que de témoignages d'amitié je vais recevoir de lui ! Il touche à son dernier jour, et la confiance qu'il a en nous va hâter sa mort. Je le souhaite ; je brûle de me voir teint de son sang, de me rendre digne de toi. Je frémis... Mais écartons ces horribles idées. Tu as parlé ; je ne dois plus balancer. Je lui proposerai une partie de plaisir, et couvrirai ainsi de fleurs l'abîme où je vais le précipiter. Les mesures que nous avons prises paroissent nous mettre à l'abri de toutes poursuites. Triomphe, la victoire est certaine ; demain tu n'auras plus d'époux. Vois jusqu'où va le pouvoir de l'amour qui m'enflamme pour toi. Je n'écoute ni remords, ni craintes ; il faut que tu sois vengée ; il faut que ton amant égorge ton époux. Eh bien ! me voilà prêt... Que tu es pressante ! Je vais être pour le ciel et pour la terre un objet d'exécration. O ciel ! nous sommes tous les deux dans un étrange aveuglement. Bandeau fatal qui nous couvrez les yeux, que n'ai-je la force de vous déchirer ! »

Dans sa réplique, qui est la vingt-neuvième lettre, Marie Lescombat, en remerciant Mongeot de sa résolution, achève de l'entraîner par les protestations de reconnaissance et d'amour les plus passionnées. « Avec quel plaisir, dit-elle, je te recevrai dans mes bras, tout fumant du sang de notre ennemi ! Ah, ciel ! je meurs d'avance de joie ! » Cependant Mongeot prend toutes ses mesures, et son dernier billet, écrit un peu avant le crime et presque sous les yeux du mari, est ainsi conçu :

« Madame, je le tiens enfin. Je suis au Luxembourg ; nous nous sommes embrassés déjà plusieurs fois ; il se livre entièrement à moi. Ciel ! que vous ai-je promis ! Dégagez-moi de mes

sermens. Quand je songe au coup que je prépare à votre époux, je frissonne dans tous mes membres ; mon sang se glace dans mes veines ; je me fais horreur à moi-même. Enfin, vous le voulez, madame. Je cède malgré moi à vos cruels empressesments... Nous allons bientôt quitter la table ; vous allez bientôt apprendre que votre mari est sans vie. C'est vous qui m'ordonnez de la lui ravir. Je l'ai laissé seul un moment pour vous écrire ces mots de la même main qui va assassiner la victime que vous m'avez désignée. Quelle témérité à moi de vous faire tenir ce funeste billet par une main étrangère ! Je ne sçais plus ce que je dis, ni ce que je fais. Je suis tout hors de moi-même. Si vous voulez sauver votre époux, accourez. A quoi me suis-je engagé ? Qui m'a-surera que malgré toutes les précautions que je prendrai pour dérober mon forfait aux hommes, je ne serai pas vu ? Songez qu'il est un ciel vengeur... Je voudrois et ne voudrois pas vous obéir. Hélas ! je pressens que nos crimes ne seront pas impunis. Que je suis malheureux d'être né ! »

Mongeot et Lescombat quittèrent le Luxembourg, où ils avaient dîné chez le suisse, à onze heures du soir. A peine eurent-ils fait quelques pas dans la rue que Lescombat reçut de Mongeot un coup d'épée dans les reins qui le tua. L'assa sin jeta un pistolet aux pieds de sa victime pour faire croire à une provocation et s'enfuit. Arrêté, il avoua le meurtre, mais soutint qu'il ne l'avait commis que pour se défendre. La Lescombat fut arrêtée également, puis relâchée. Mais ses lettres et le brouillon de celles de son amant ayant été découvertes chez lui dans une cachette de sa chambre à coucher, on la conduisit en prison. Le Châtelet, par sentence du 9 janvier 1755, la condamna à être pendue. Comme elle était enceinte de cinq mois, elle ne subit sa peine qu'après l'accouchement. Mongeot avait été rompu vif.

Leur correspondance, dévoilée par la justice, fut bientôt livrée à la publicité. Elle fut une des pièces les plus intéressantes et les plus recherchées de la pacotille des colporteurs. Il en est ar-

rivé jusqu'à nous des exemplaires, et celui que j'ai sous les yeux est un de ceux qui circulaient encore dans les campagnes, il y a quinze ans ¹.

¹ On a fait un roman de ces lettres ; c'est, je pense, M. Roger de Beauvoir. Le roman a pour titre : *La Lescombat*. On a oublié d'y ajouter : *mise à la portée de tout le monde*, car l'édition est dans le format dit à quatre sous, et c'est celui des bacheliers et des bachelettes.

CHAPITRE XII

LINGUISTIQUE

C'est de ce nom pompeux que j'ai dû nécessairement intituler le chapitre où il est traité de l'argot : car, il faut bien le dire, à la honte de nos pères et de nos contemporains, les uns et les autres ont tenu l'argot pour une langue, et les dictionnaires d'argot et les statuts de ceux qui le parlent, ont été admis, et le sont encore, au nombre des livres populaires. On n'a pas cessé, depuis le seizième siècle, de les réimprimer à ce titre, et les enseignements qu'ils ont pour but de propager, faisaient, il n'y a pas encore bien longtemps, les délices de toutes les classes de la société.

L'origine de l'argot se perd dans la nuit des temps. On suppose, avec assez de vraisemblance, qu'y ayant eu, depuis la création du monde, des voleurs et des gueux chez tous les peuples, ces voleurs et ces gueux ont dû adopter un langage qui leur servît autant à se reconnaître entre eux qu'à se communiquer impunément leurs projets en présence même des gens qu'ils se proposaient, ou de tromper, ou de dépouiller. Sans parler des autres pays, on a des témoignages qu'à Rome, par exemple, les

gueux avaient recours aux mêmes expédients qu'aujourd'hui pour émouvoir ou pour rançonner les passants. Ainsi, ils volaient des enfants, leur cassaient ou leur contournaient un membre, et les exposaient en cet état aux yeux du public, que cet horrible spectacle rendait à la fois plus pitoyable et plus généreux. Ces procédés, très-communs au moyen âge, sont apparemment fort rares de nos jours; toutefois, je n'affirmerais pas qu'ils soient sans exemples. Si donc les gueux des anciens temps déployaient dans l'art de gagner leur vie la même industrie que les gueux des temps modernes, il est à parier que, comme eux aussi, ils parlaient un langage qui leur était propre, y ayant alors, aussi bien qu'à présent, des dupes à exploiter, des lois à craindre, des châtimens à appréhender, et les mêmes périls suggérant les mêmes ruses pour s'y dérober.

On est moins à court de renseignements sur l'étymologie du mot *argot*, non pas qu'il y en ait peut-être une seule qui soit juste (et celle qu'on tire de la ville d'*Argos* suffirait, je pense, pour discréditer toutes les autres), mais, encore qu'une foule de littérateurs ou de savants, depuis Nicolas Ragot de Grandval¹ jusqu'à Ch. Nodier, nous aient fait part de leurs conjectures à ce sujet, nous devons nous estimer heureux si, à défaut d'une certitude, nous y trouvons du moins les agréments de la variété.

Quoi qu'il en soit, les monuments écrits de l'argot ne commencèrent à paraître qu'au quinzième siècle. C'est du moins l'opinion de M. Francisque Michel qui, dans six ballades composées par Villon, reconnaît le langage des voleurs, coquillards, gailleurs ou gayeux, spelicans, bezoards ou bisouarts, saupicquets, joncheurs et autres; car cette nation de gueux se subdivisait en plusieurs catégories, si l'on en croit la *Vie des marcelots, gueux et boëmiens, contenant leur façon de vivre*,

¹ Auteur du poëme intitulé : *Le vice puni ou Cartouche*, imprimé à Anvers, 1725, in-8° de 119 pag., 16 grav. Il y en a eu plusieurs autres éditions.

subtilitez et gergon, *mis en lumière par Pechon de Ruby, plus a esté aiousté un dictionnaire en langage blesquin*, avec l'explication en vulgaire; Lyon, Jean Juilleron, 1596, petit in-8°, de 59 pages. C'est là seulement qu'on peut étudier l'argot tel qu'on le parlait au seizième siècle.

Au siècle suivant, on imprima à Lyon : *Le jargon ou langage de l'argot réformé, tiré et recueilli des plus fameux argotiers de ce temps, composé par un pillier de Boutanche, qui maquille en molanche, en la vergne de Tours; augmenté de nouveau dans le dictionnaire des mots plus substantifs de l'argot, outre la précédente impression de l'auteur*; Nicolas Gay, 1634, in-12 de 60 pages. Ce livre a été réimprimé dans le huitième volume des *Joyusetex* de M. Techener. Mais le langage qu'on y parle est déjà considérablement enrichi et perfectionné; ce n'est plus celui de Villon.

Une foule d'autres éditions succédèrent à celles-ci, et furent publiées à Troyes, par Yves Girardon; à Paris, chez la veufve du Carroy; à Troyes encore, chez Jacques Oudot, qui l'édita pour la *Bibliothèque bleue*, etc., etc.

Les éditions modernes sont d'Épinal et de Tours; elles ont pour titre : *Le jargon ou langage de l'argot réformé, à l'usage des merciers, porte-balles et autres; tiré et recueilli des plus fameux argotiers de ce temps, par M. B. H. D. S., archisup-pôt de l'argot*, Pellerin, 1836, in-18, 44 pag.; Ch. Placé, 1838, même format, même nombre de pages.

La matière en est ainsi divisée : en premier lieu, on lit un chapitre intitulé : *Origine des argotiers*, lequel est suivi de *l'Ordre ou hiérarchie de l'argot*, suivi à son tour du *Dictionnaire argotique dressé par ordre alphabétique*, avec une *Addition*. Vient ensuite le livre des *États généraux*, avec les *articles accordés aux États généraux*. Ces articles sont au nombre de quatre. Le dernier donne la nomenclature des dix-huit catégories dont se compose le personnel des argotiers, et autant que j'ai pu y comprendre quelque chose, ce chapitre est

fort curieux. Je le reproduirai donc ici, en mettant à la suite le *Dictionnaire*, dont l'usage est indispensable pour lire ce chapitre, et avec lequel il forme à peu près tout le livre. J'observerai seulement que ce secours est en partie insuffisant, y ayant dans le texte un certain nombre de mots qu'on chercherait en vain dans le *Dictionnaire*. Voici d'abord l'origine et la hiérarchie des argotiers :

ORIGINE DES ARGOTIERS

L'antiquité nous apprend, et les docteurs de l'argot nous enseignent, qu'un roi de France ayant établi des foires à Niort, Fontenay et autres lieux du Poitou, plusieurs personnes se voulurent mêler de la mercerie. Pour remédier à cela, les vieux merciers s'assemblèrent, et ordonnèrent que ceux qui voudraient, à l'avenir, être merciers, se feraient recevoir par les anciens, nommant et appelant les petits marcelots, pèchons, les autres melotiers-hure. Puis ordonnèrent un certain langage entre eux, avec quelques cérémonies pour être tenues par les professeurs de la mercerie. Il arriva que plusieurs merciers mangèrent leurs balles; néanmoins ils ne laissèrent pas d'aller aux susdites foires, où ils trouvèrent grande quantité de pauvres gueux et de gens sans aveu, desquels ils s'accostèrent, et leur apprirent leur langage et cérémonies. Des gueux, réciproquement, leur enseignèrent charitablement à mendier. Voilà d'où sont sortis tant de braves et fameux argotiers, qui établirent l'ordre qui suit :

ORDRE OU HIÉRARCHIE DE L'ARGOT.

Premièrement ordonnèrent et établirent un chef ou général, qu'ils nommèrent grand coere; quelques-uns le nommèrent roi de Tunes, qui est une erreur: c'est qu'il y a eu un homme qui a été grand-coère trois ans, qu'on appelait roi de Tunes, qui se faisait traîner par deux grands chiens dans une petite charrette, lequel a été exécuté dans Bordeaux pour ses méfaits. Et après ordonnèrent dans chaque province un lieutenant qu'ils nommèrent Cagou, les archisuppôts de l'argot, les nar uois, les orphelins, les milliard, les marcandiers, les riflodés, les malingreux, les capons, les piêtres, les polissons, les francs-mijoux, les callots, les sabuleux, les hubins, les coquillards, les

courtaux de boutanches et les convertis, tous sujets du grand-coëre, excepté les narquois, qui ont secoué le joug de l'obéissance.

DES ÉTATS GÉNÉRAUX.

Pour affermir l'état de cette monarchie argotique, les argotiers ordonnèrent de tenir par chaque an les états généraux, pour aviser aux affaires de l'État, qui étaient tenus anciennement juxte la vergne de Fontenay-le-Comte, et à présent transloles en Languedoc; parce que ce chenastre pharaut du Languedoc, Anne de Montmorency a fiché une grande somme de michons, pour être employée tous les ans, la semaine sainte, pour fouquer à morphe à toutime les argotiers qui se confesseront et communieront le jeudi saint, et prieront le Grand-Havre pour sezière. En laquelle convocation et assemblée desdits états, furent arrêtes et accordes les articles suivants :

Articles accordés aux états généraux.

I. A été ordonné qu'aucun marpaut ne soit admis ni reçu pour être grand-coëre, qu'il n'ait été cagou ou archisuppôt.

II. Qu'aucun argotier ne soit si hardi de decouvrir ni de deceler le secret des affaires de la monarchie, qu'à ceux qui ont été reçus et passés du serment.

III. Qu'aucun mion ne soit passé du serment, qu'au préalable il n'ait été reconnu affectionner l'argot ni être frolleux.

IV. A été aussi ordonné que les argotiers soutime qui bieront demander la tune, soit aux lourdes et dans les entiffes, ne se departiront qu'ils n'aient été refusés neuf mois, sous peine d'être bouillis en bran, et plongés en lance jusqu'au proye.

Auxdits états généraux on procède premièrement à l'élection d'un grand-coëre, ou bien on continue celui d'aparavant, qui doit être un marpeau ayant la majesté comme d'un moiarque, ayant un rabat sur les courbes, à tout dix mille pièces diverses colorées et bien cousues, un bras, jambe ou cuisse demi-pourri en apparence, qu'il ferait bien guérir en un jour s'il voulait. Après l'élection, le grand-coëre commande à tous les argotiers nouveaux venus, de se mettre à quatre pieds contre la dure, puis s'assied sur l'un d'eux; alors les cagous, la tronche nue, viennent faire hommage à sezière, s'ils sont continués, ou ceux qui sont mis à leur place : après l'hommage, on s'assied contre le grand-coëre, et on met une saliverne auprès de sezière, pour

recevoir les tributs de ceux qui en doivent ; puis chacun, de quelque condition qu'il soit, vient rendre compte de sa vocation, et premièrement :

Des Cagous.

Les cagous sont interrogés, s'ils ont été soigneux de faire observer l'honneur dû au grand-coëre ; s'ils ont montré charitablement à leurs sujets les tours du métier ; s'ils ont dévalisé les argotiers qui ne voulaient reconnaître le grand-coëre, et combien ils leur ont ôté ; car ce qu'on ôte aux gueux qui ne veulent reconnaître que floutière le grand-coëre, tout est déclaré de chenastre prise, tant leurs hardes que leur michon ; si, en trimant par les vergnes et grands trimars, ils n'ont pas rencontré quelques rebelles et criminels d'État ; car ceux qui ont une autre intention que celle ordonnée par le grand-coëre, sont déclarés perturbateurs du repos de l'État. Si quelques-uns sont trouvés, ils sont menés aux états généraux, et là punis en la forme qui suit : Premièrement, on lui ôte toutime son frusquin, puis on urine dans une saliverne de sabre avec du pivois aigre, une poignée de marron et un torchon de frétille, et on frotte à sezière tant son proye qu'il ne démorfie d'un mois après. Voilà la charge des cagous, qui, pour la peine qu'ils ont, ne fichent aucun michon au grand-coëre ; ils participent au butin des dévalisés, et ont pouvoir de trucher sur le toutime.

Des Archisuppôts de l'argot.

Les archisuppôts sont ceux que les Grecs appellent philosophes, les Hebreux scribes, les Latins sages, les Égyptiens prophètes, les Indiens gymnosophistes, les Assyriens chaldeens, les Gaulois druides, les Perses mages, les Français docteurs. En un mot, ce sont les plus savants, les plus habiles marpeaux de toutime l'argot, qui sont des écoliers débauchés, et quelques raticions, de ces coureurs qui enseignent le jargon à rouscailler bigorne, qui ôtent, retranchent et réforment l'argot ainsi qu'ils veulent, et ont aussi puissance de trucher sur le toutime, sans fichier quelque floutière.

Des Orphelins.

Les orphelins sont ces grands mions qui triment trois ou quatre de compagnie ; ils savent bien trucher le mensu, c'est-à-dire trucher sans

aucun artifice : ils fichent par chaque an deux menées de ronds au grand-coëre.

Des Marcandiers.

Marcandiers, sont ceux qui bient avec une grande hane à leur côté, avec un assez chenastre frusquin et un rabat sur les courbes, feignant d'avfir trouvé des sabrieux sur le trimar, qui ont été leur michon toutime : ils fichent au grand-coërce un rusquin par an.

Des Rifflés ou Riffaudés.

Riffés ou riffaudés, sont ceux qui triment avec un certificat qu'ils nomment comme leur bien : ces riffés toutimes menant avec sezailles leurs marquises et mignons, feignant d'avoir eu de la peine à sauver leurs mions du rifle qui riflait leur creux : souvent leurs certificats sont apostés, et les font faire par quelque ratichon qui bien sezailles ; ils fichent par an au grand-coëre quatre combriez.

Des Millards.

Millards, sont ceux qui trollent sur leur andosse de gros gueulards ; ils truchent plus aux champs qu'aux vergnes, et sont haïs des autres argotiers, parce qu'ils morfient ce qu'ils ont tout seuls, et ne font pas la charité aux autres frères ; quand ils sont rencontrés des autres, il faut se battre, on leur ôte leur michon, et bien souvent leur marquise, qui font semblant de zerver quand on les emmène, mais en leur cœur en sont bien aises, parce que la plupart d'icelles ne sont que poniffes, et jamais ne piaussent aux creux ou castur du Grand-Havre, ni piolent où ils savent qu'il y a des argotiers piaussés : ils font troller à leurs marquises des empaves qu'ils étendent sur la fretille de quelques grenasses, et là, piolent et roupillent gourdement ; ils font les pitieux devant les palors qui leur fouquent du fondant, du duresine et d'autres nécessités. C'est de ceux de cette condition qu'il s'en trouve le plus de rebelles à l'état ; et ceux qui obéissent, fichent aux cagous un demi-rusquin, qui le trollent aux états généraux, et ils rendent compte au grand-coëre.

Des Malingreux.

Malingreux, sont ceux qui ont des maux ou plaies, dont la plupart ne sont qu'en apparence ; ils truchent sur l'entiffe, c'est-à-dire ils

feignent d'aller les uns à Saint-Main, les autres feignent avoir voué une messe ou quelque part ; quelquefois sont gros, enflés, et le lendemain il n'y paraît que floutière. Ils morfient gourdemment quand ils sont dans les pioles. Ils fichent deux combriez au grand-coëre.

Des Piêtres.

Les piêtres sont ceux qui truchent sur le bâton rompu, qui ont les jambes et les bras rompus, ou qui ont mal aux paturons et qui bient avec des potences : ils fichent demi-rusquin par an.

Des Sabuleux.

Sabuleux, sont ceux qu'on appelle vulgairement malades de Saint-Jean, dont il y en a plus de faux que de véritables : ils s'amadouent avec du sang et prennent du savon blanc en la bouche, ce qui les fait écumer ; ils triment ordinairement aux boules et fremions, et au long des entiffes, où ils se saboulent gourdemment, et émeuvent tellement le monde à pitié qu'ils font grêler en leur comble force michon, dont ils bient morfier et aquiger grand'chère aux pioles franches et aux castus. Ceux-là fichent le plus au grand-coëre, et lui obéissent le mieux.

Des Callots.

Callots, sont ceux qui sont teigneux véritables ou contrefaits : les uns et les autres truchent tant aux entiffes que dans les vergnes pour trouver de quoi faire guérir leur teigne, et seraient bien marris qu'elle fût guérie. Ils eussent pris le sieur Théodore de Bèze pour leur patron, parce qu'il a autrefois été callot ; mais à cause qu'ils ne l'ont point trouvé au calendrier romain, ils n'en ont point voulu, et aussi à cause qu'un jour, à Paris, il se voulait jeter dans la rivière de Seine pour se noyer, avec un sien cousin, à cause qu'ils avaient trop de mal à se faire guérir leur teigne, comme lui-même témoigne en une épître écrite à son ami Vernard. Ceux-là fichent sept ronds au grand-coëre.

Des Coquillards.

Coquillards, sont les pèlerins de Saint-Jacques : la plus grande partie sont véritables et en viennent ; mais il y en a aussi qui truchent sur le coquillard, et qui n'y furent jamais, et qu'il y a plus de dix ans

qu'ils n'ont fait de pain bénit en leur paroisse, et ne peuvent trouver le chemin pour retourner en leur logis ; ils ne fichent que floutière au grand-coëre.

Des Hubins.

Hubins, sont ceux qui se disent avoir été mordus des loups ou chiens enragés ; ils triment ordinairement avec une luque, comme ils bient à Saint-Hubert, ou qu'ils en viennent, qu'ils fichent raticions, pour le recommander dans les entiffes : ils fichent un ragot au grand-coëre.

Des Polissons.

Polissons, sont ceux qui ont des frusquins qui ne valent que floutière ; en hiver, quand sigris bouessé, c'est lorsque leur état est le plus chenastre ; les rupines et marquises leur fichent, les unes, un georget, les autres une lime ou haut-de-tire, qu'ils entrolent au barbaudier du castu, ou à d'autres qui les veulent abloquir ; ils trollent ordinairement à leur côté un gueulard avec une rouillarde pour mettre le pivois, entervent bravement à attrimer l'ornie ; il s'en trouve une grande quantité aux états, et fichent deux ragots par chaque année au grand-coëre.

Des Francs-Mijoux.

Francs-Mijoux, sont ceux qui sont malades ou qui font semblant de l'être ; on les nomme les écaments ; ils bient appuyés sur un sabre, et bandés sur le front, faisant les trembleurs. Ils ne fichent que cinq ronds au grand-coëre.

Des Capons.

Capons, sont les écrivains de la triperie, dont la plupart sont crasseux de henne et doubleux. Ils ne sortent guère des vergnes ; ils truchent dans les pioles, où ils sont souvent aux aguets pour mouchailer, s'ils trouveront quelque chose à découvert pour le doubler. Ils ne fichent que floutière aux états, car ils ne triment point.

Des Courtaux de boutanches.

Courtaux de boutanches, sont des compagnons d'état, dont les uns ne maquillent que durant l'hiver, quand le gri bouesse ; l'été étant

venu, disent : Fi de maquillage, qui est mion de pontifle que à maître, voici les cassantes, les verdouzes et les clavins qui sont chenastres : les autres ne maquillent point en hiver, mais trollent sur leurs courbes tous les outils dont on se sert en leur métier, afin que la colle en soit en leurs vergnes à bellander ; lorsqu'on leur dit qu'ils aillent maquiller, ils rouscaillent qu'il n'y a pas de boutanches de leur état en la vergne ; car ils disent être d'un autre métier qu'ils ne sont pas, et qu'ils savent qu'il n'y en a point dans la vergne ; la plus grande partie d'iceux sont haïs des autres argotiers, parce qu'ils sont frolleux, et sur la balle des frères, quand ils sont en quelques boutanches à maquiller.

Des Convertis.

Les convertis sont ceux qui changent de religion ; je n'entends ici parler de ceux qui, véritablement pour le repos et la tranquillité de leur conscience, se convertissent sans fraude ni dissimulation ; je veux donc rouscailler de ceux qui feignent de se convertir pour la truche. Quand savent un excellent prédicateur, ils bient le trouver, et lui rouscaillent ainsi : Mon père, je suis de la religion et tous mes parents aussi ; j'ai ouï quelqu'unes de vos prédications qui m'ont touché, je voudrais bien que vous m'eussiez un peu éclairci.

Alors il se passe deux ou trois luisans en conférence, puis il faut faire profession de foi en public ; puis sept à huit luisans durant, ils se tiennent aux lourdes des entiffes et rouscaillent ainsi : Messieurs et dames, n'oubliez pas ce nouveau catholique, apostolique et romain : le haure sait comme il grêle en leur comble ; car il n'est pas mion de chenastre mère qui ne lui fiche de la thune. Ils sont soigneux à tirer une luque ou certificat de celui qui les a reçus, et ensuite ils s'enquièreent où demeurent quelques marpeaux pieux, rupins et marcan-diers dévôts, qu'ils bient trouver en leur creux, déclarants leurs nécessités ; alors ces chenastres personnes, riffodées de l'amour du haure, et très-joyeuses de cette conversion, leur font venir de très-chenastres thunes, et c'est la plus chenastre thune de toutime l'argot ; et s'ils affludent ainsi les catholiques, ils en font de même aux huguenots ; car il y en a qui trollent deux sortes de luques, les unes pour ficher aux ratichons dans les entonnes, et les autres aux babillards et anciens de la prétendue, qui lui fouquent de grosses thunes ; mais il y eut un qui fut bien affûté, pensant avoir deux luques ; car il perdit la plus chenastre. C'est un Hollandais, ui, étant venu en notre ver-

gne, saintement ou véritablement, se voulut convertir; il bia trouver un chenastre cornet d'épice, et rouscailla à sezière, qu'il voulait quitter la religion prétendue pour attrimer la catholique. Le chenastre patron le reçut charitablement, puis il l'interrogea pendant quelques luisans, dont un entr'autres; il demanda à sezière, s'il n'avait pas quelques luques de son babillard; il répondit qu'oui, et mit la louche en sa felouze, et en tira une, et la ficha au cornet d'épice pour la mouchaillet; et quelques luisans après qu'il eut aquigé profession de foi, il demanda sa luque au patron, qui rouscailla en sezière, qu'il l'avait aquigée riffoder. La haure sait combien cet Hollandais fut fâché, car me rencontrant, il me rouscailla : Ah! pilier que gitre été affuré gourdemment, car le cornet d'épice a riffodé ma luque où étaient les armoiries de la vergne d'Amsterdam en Hollande; j'y perds cinquante grains de rente. Je le dis pour y avoir assisté. Ceux-là sont des mignons du grand-coëre, et ne fichent que floutière.

Des Drilles ou Narquois.

Drilles ou narquois, sont des soldats qui truchent la flamme sous le bras, et battent en ruine les entiffes et tous les creux des vergnes : ils piaussent dans les pioles, morfient et pictent gourdemment que toutime en bourdonne : ils ont fait banqueroute au grand-coëre, et ne veulent pas être ses sujets ni le reconnaître; ce qui est une grande perte et a beaucoup ébranlé l'état et la monarchie argotique. Une autre chose, qui a beaucoup gâté et presque renversé la monarchie, c'est que tous ceux du doublage, les casseux de banc, les rabatteurs, les sabrieux et autres doubleux de serment de la petite flamme, ne pouvant vivre de leur état, et d'ailleurs mouchaillet les argotiers, avaient toujours de quoi morfier, voulurent lier le doublage avec l'argot; c'est en un mot joindre les larrons avec ceux qui mendient leur vie; à quoi s'opposèrent les bons rables archisuppôts avec les cagous, ne voulant pas permettre un si grand malheur. Mais on a été contraint d'admettre les susdits doubleux en la monarchie, excepté les sabrieux qu'on n'a pas voulu recevoir : tellement que, pour être parfait argotier, il faut savoir le jargon de blèches et merciers, la truche comme les gueux, et la subtilité des coupeurs de bourse.

Après que les anciens argotiers ont rendu compte de leurs vocations, les nouveaux venus s'approchent et fichent ronds en la saliverne, puis on leur fait faire les serments en cette sorte :

Premièrement, ils mettent le bout de leur sabre dans la dure, puis

on leur fait lever la louche gauche et non la droite, parce qu'ils disent que c'est une erreur de cour, puis rouscaillent en cette manière : *J'attrime en trepeligour* ; puis derechef, *trepeligour du tour*.

Après, on leur fait promettre et jurer de rendre obéissance au cagou de leur province, auquel ils sont laissés en charge, pour leur apprendre les tours du métier.

Or, pendant qu'on interroge les susdits argotiers, les marquises du grand-coëre et des cagous, ont soin d'allumer le riffe et faire riffer la criolle : car chacun fiche son morceau. Les uns fichent une courbe de morve, les autres un morceau de rouastre, d'autres un morceau de cornant, d'autres une échine de baccon, les autres des ornies et ornichons. Tellement que, quand toutes leurs pièces sont rassemblées, ils ont de quoi faire un chenastre banquet, avec des rouillardes pleines de pivois, et du plus chenastre qu'on puisse trouver ; puis ils morfient et pictent si gourdement, que toutime en bourdonne.

Après que les états sont finis, chacun se départ, et les cagous bient en la province qui leur a été ordonnée, et emmènent avec sezières leurs apprentis pour leur apprendre et exercer l'argot. Premièrement leur enseignent à aquiger de l'amadou de plusieurs sortes, l'une avec de l'herbe qu'on nomme éclair, pour servir aux francs-mijoux, l'autre avec du coulant, du sang et un peu de graisse, pour servir aux malingreux et aux piêtres.

Après, ils leur enseignent à aquiger certaines graisses pour empêcher que les hubins les grondent, et ne mènent pas de bruit quand ils passent dans les villages : ils trollent cette graisse dans leur gueulard, en une carne, et quand les hubins la sentent, ils ne leur disent rien, au contraire, font fête à ceux qui la trollent.

Et après, ils leur apprennent à faire dix mille tours, comme le porte le docteur Fourette, en son livre de la vie des gueux, où il rapporte plusieurs histoires, entre lesquelles est celle-ci :

« Il y avait en un certain tourniquet, un gribis qui ne fichait jamais que floutière aux bons pauvres ; le cagou du pasguelin d'Angou résolut de se venger et de lui jouer quelque tour chenastre. Pour y parvenir, approchant du tourniquet, il divise sa troupe en deux, et fait trimarder la moitié par derrière le creux, et l'autre par devant, qui bient demander la thune à la lourde du gribis, et qui aquige une querelle d'Allemand, en s'entre-battant ensemble : le gribis sort après sa marquise et sa cambrouse, pour mouchailer ces argotiers qui se

battaient ensemble ; et pendant cela, les autres, qui étaient par derrière, entrent dans le creux, doublent de la batouze, des limes, de l'artie et autres choses qu'ils trouvent, et puis doucement happent les taillis et bient attendre ceux qui se portaient sur le grand trimar. » Il raconte encore plusieurs autres histoires, comme celle d'un qui monta avec des tire-fonds à une potence, pour couper le bras d'un pendart, et s'en servir en une grande houle de la vergne de Niort. D'un autre qui contrefit l'opérateur en un pipet, et trompa la rupine qui lui avait prêté son galier et foncé du michon pour ablouquir des drogues de la vergne de Saumur, pour guérir son marquant qui avait grand mal à son gibre : et plusieurs autres que je laisse pour n'être pas, prolix.

L'anecdote qui termine ce morceau se trouve en effet dans l'ouvrage de Pichon de Ruby, indiqué précédemment. Pichon de Ruby la raconte avec beaucoup d'autres, dont il a été le témoin ou le héros, dans le temps qu'il était enrôlé parmi les gueux. Il est nommé ici *le docteur Fourette*, parce qu'il reçut ce nom d'un capitaine de bohémiens, près duquel il s'était réfugié, après qu'ayant été dévalisé à Nantes par son cagou, il avait faussé compagnie à ce lieutenant du grand-coëre. Ce nom même de Pichon de Ruby n'est qu'un pseudonyme tiré de l'argot, et qui signifie *enfant*. Les catégories dont on vient de lire la nomenclature ont été également empruntées à cet auteur ; ici seulement on les a mises dans un ordre différent.

Les deux dernières pièces de notre livret sont un *Dialogue de deux argotiers, l'un polisson et l'autre malingreux, qui se rencontrent juxte la lourde d'une vergne*, et la *Chanson de l'argot propre à danser en rond*, qui se compose de huit couplets de quatre vers chacun.

Ce livre et tous ceux qui lui ressemblent restèrent à peu près à l'état de curiosité bibliographique pendant les orages révolutionnaires et même jusqu'à la fin de la seconde Restauration. Mais, sous le règne de Louis-Philippe, ils triomphèrent de l'indifférence dont ils étaient l'objet, et envahirent le domaine de la littérature proprement dite. En effet, à partir de 1829, date

de la publication des *Mémoires* de Vidocq, le nombre des ouvrages où l'argot se mêle au langage commun, est considérable. Les *Mémoires* ouvrent la marche et les *Mystères de Paris* la ferment. Il n'est pas de mon sujet de parler des uns ni des autres. Je remarquerai seulement, à l'occasion des *Mystères de Paris*, que cet ouvrage a été honoré de deux dictionnaires interprétatifs des termes d'argot¹. Les interprètes sont dignes de l'auteur; peut-être même ont-ils été ses maîtres et travaillé à son éducation *argotique* dans quelque tapis franc. C'est à la table d'une de ces élégantes *redoutes*, et en dégustant le vin bleu avec le sensible et délicat romancier, qu'ils ont laissé échapper quelques-uns des traits dont il s'est emparé, et dont les agréables conversations du Chourineur et de la Chouette nous ont révélé les grâces nonpareilles.

DICTIONNAIRE ARGOTIQUE

DRESSÉ PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

A

Abbaye, *four*.
 Abbaye ruffante, *four chaud*.
 Abbaye de monte-à-regret, *une portence*.
 Ablouquir, *acheter*.
 Aboudier, *sasser*.
 Aboules, *viens*.
 Alouler, *venir*.
 Aboulez, *venez*.

Abou, *sas* ou *tamis*.
 Accoerrer, *accommoder* ou *arranger*.
 Affur, *profit*.
 Affurer, *gagner*.
 Affûter, *tromper*.
 Agate, *faïence*.
 Amadouage, *mariage*.
 Amadoué, *c'est de quoi les argotiers se servent pour se faire devenir jaunes et paraître malades*.
 Amadoué, *marié*.

¹ *Dictionnaire de l'argot moderne*; ouvrage indispensable pour l'intelligence des *Mystères de Paris*, de M. Eugène Sue, suivi d'un aperçu physiologique sur les prisons de Paris, etc., in-12 de 2 feuilles, imprimé par Wormis, à Montmartre, et vendu à Paris chez Gazel; S. D.

Dictionnaire complet de l'argot employé dans les Mystères de Paris, ouvrage recueilli par M. D., in-52 de 2 feuilles, imprimé à Moulins, chez Desroziers, vendu à Paris chez tous les libraires; S. D.

Amadouer, *marier*.
 Ambier, *fuir*.
 Andosse, *le dos*.
 Angauche, *une oie*.
 Antifle, *marche*.
 Antroler, *emporter*.
 Apic, *ail*.
 Apôtre, *doigt*.
 Aquiger, *prendre*.
 Arbalêtre, *croix*.
 Archisuppôt, *docteur*.
 Artie, *pain*.
 Artie de Meulans, *pain blanc*.
 Artie de gros Guillaume, *pain bis*.
 Artie de Grimaut, *pain moisi*.
 Astic, *acier*.
 Attache, *boucle*.
 Attrimer, *prendre*.
 Atilles, *testicules*.
 Avergots, *œufs*.

B

Babillandier, *libraire*.
 Babillard, *livre* ou *ministre*.
 Babillarde, *lettre* ou *épître*.
 Babiller, *lire*.
 Bachasse, *galère*.
 Bacou, *cochon*.
 Bagoul, *nom*.
 Bagouler, *nommer*.
 Balauder, *mendier*.
 Balle, *livre de seize onces*.
 Bandru, *fil*.
 Banquiste, *opérateur*.
 Carbaudier, *portier*.
 Carbaudier du castu, *gardien d'hôpital*.
 Barbillons de Varenne, *navets*.
 Bar-de-tir, *un bas de chausse*.
 Basourdi, *abattu*.
 Basourdie, *abattue*.
 Basourdir, *abattre*.
 Batouze, *toile*.
 Batouze toute battante, *toile neuve*.
 Batouzier, *tisserand*.
 Batteur, *menteur*.

Baucher, *moquer*.
 Baude, *vérole*.
 Baudrouillé, *flé*.
 Baudrouiller, *fler*.
 Bauge, *coffre*.
 Bazenne, *amadou*.
 Ballander, *aller demander l'aumône*.
 Béquille, *potence*.
 Béquillé, *pendu*.
 Berlu, *aveugle*.
 Bertelo, *vingt sous*.
 Biard, *côté*.
 Bier, *aller*.
 Bigard, *trou*.
 Bigardé, *percé*.
 Bigardée, *percée*.
 Bigarder, *percer*.
 Bige, *ignorant*.
 Bigorne, *langage de l'argot*.
 Bijois, *imbécile*.
 Bille, *argent*.
 Billemon, *billet*.
 Binelle, *faillite*.
 Binelle-lophe, *banqueroute*.
 Bion, *employé dans les gabelles*.
 Bit, *parties honteuses d'une femme*.
 Blavin, *mouchoir*.
 Blot, *prix*.
 Bonde, *la maladie de Naples*.
 Bonicard, *vieux homme*.
 Bonicarde, *vieille femme*.
 Boulfarde, *pipe*.
 Boulfarder, *fumer*.
 Bouis, *le fouet*.
 Bouiser, *fouetter*.
 Boule, *foire*.
 Bouageois, *bourg*.
 Boutange, *boutique*.
 Berluante, *une bague*.
 Branque, *âne*.
 Bras, *grand*.
 Brasse, *grande*.
 Brasset, *gros*.
 Erassette, *grosse*.
 Brêmes, *cartes*.
 Bricard, *escalier*.
 Bricmon, *briquet*.

Bridé, *fermé*.
 Bridée, *fermée*.
 Brider, *fermer*.
 Bringants, *cheveux*.
 Bringante, *perruque*.
 Broquante, *troque*.
 Broquanter, *troquer*.
 Broque, *un liard*.
 Broquille, *bague*.
 Brutus, *Bretagne*.
 Bûtre, *plat*.

C

Cabrer, *fâcher*.
 Cabrer (se), *se fâcher*.
 Cachemitte, *cachot*.
 Cafarde, *tasse*.
 Cageton, *banneton*.
 Cagou, *lieutenant du grand-coëre*.
 Calabre, *teigue*.
 Calain, *vigneron*.
 Calot, *teigneux*.
 Calotte, *teigneuse*.
 Cambriole, *chambre*.
 Cambroux, *garçon, domestique*.
 Cambrouse, *servante*.
 Camelote, *marchandise*.
 Cameloter, *marchander*.
 Camplouse, *campagne*.
 Camuse, *une carpe*.
 Canard, *fausse relation*.
 Canton, *prison*.
 Cantonnier, *prisonnier*.
 Cape, *écriture*.
 Capelon, *un carolus*.
 Capine, *écritoire*.
 Capir, *écrire*.
 Capon, *écrivain*.
 Carant, *planche*.
 Carante, *table*.
 Carge, *balle*.
 Carme, *miche*.
 Cartaud, *imprimerie*.
 Cartaudé, *imprimé*.
 Cartauder, *imprimer*.
 Cartaudier, *imprimeur*.

Cassant, *noyer*.
 Cassantes, *des noix, noisettes*.
 Casser, *couper*.
 Casser la henne, *couper la bourse*.
 Caste de charrue, *un quart d'écu*.
 Castion, *chapon*.
 Castu, *hôpital*.
 Cavée, *église*.
 Charmand, *galeux*.
 Charmande, *galeuse*.
 Charmante, *gale*.
 Chasse-noble, *chasse-coquin*.
 Chassue, *aiguille*.
 Chassure, *urine*.
 Chenastre, *admirable*.
 Chenu, *bon*.
 Chenuc, *bonne*.
 Chican, *marteau*.
 Chiquer, *battre*.
 Civade, *avoine*.
 Civard, *herbage*.
 Cive, *herbe*.
 Clavin, *clou*.
 Clavine, *vigne*.
 Claviné, *cloué*.
 Clavinée, *clouée*.
 Claviner, *vendanger*.
 Claviner, *clouer*.
 Clavineur, *vendangeur*.
 Clavinier, *vignoble*.
 Clavinier, *cloutier*.
 Clavins, *des raisins*.
 Coëre (le grand-), *le roi de l'argot*,
 ou *le maître des gueux*.
 Coire, *ferme ou métairie*.
 Comberge, *confesse*.
 Combergé, *confessé*.
 Combergeante, *confession*.
 Comberger (se), *se confesser*.
 Combergo, *confessionnal*.
 Comble, *un chapeau*.
 Combriez, *pièce de vingt sous*.
 Commode, *cheminée*.
 Comte du canton, *un geôlier*.
 Conce de castu, *celui qui porte les*
saletés de l'hôpital à la rivière.
 Condé, *permission*.

Conombrer, *connaître*.
 Coquillard, *pèlerin*.
 Corbuche, *ulcère*.
 Corbuche-lophe, *ulcère faux*.
 Cornant, *bœuf*.
 Cornante, *vache*.
 Cornet d'épice, *capucin*.
 Cornière, *étable*.
 Cosne, *auberge*.
 Coste, *la mort*.
 Coton, *dommage*.
 Couard, *membre viril*.
 Coulant, *lait*.
 Coulante, *laitue*.
 Courbe, *épaule*.
 Courbe de morne, *épaule de mou-
ton*.
 Craquelin, *menteur*.
 Cres, *vite*.
 Crespinière, *beaucoup*.
 Creuse, *gorge*.
 Creux, *la maison ou le logis*.
 Cribler, *crier*.
 Cribleur, *crieur*.
 Cric-croc, *à ta santé*.
 Crie, *viande*.
 Crôme, *crédit*.
 Crône, *écuelle*.
 Crônée, *écuellée*.
 Crottes d'ermite, *des poires cuites*.
 Culbutte, *culotte*.

D

Dabucal, *royal*.
 Dabuche, *roi*.
 Dandiller, *sonner*.
 Dandillon, *cloche*.
 Daronne, *maîtresse*.
 Davône, *prune*.
 Débin, *dispute*.
 Débiner, *disputer*.
 Débridé, *éc, ouvert, te*.
 Débrider, *ouvrir*.
 Défargué, *déchargé*.
 Défarguer, *décharger*.
 Défrusquiné, *ée, déshabillé, ée*.

Défrusquiner, *déshabiller*.
 Désâtiller, *châtrer*.
 Destuc, *de moitié*.
 Détacher le bouchon, *couper la
bourse*.
 Doublage, *larcin*.
 Doublée, *éc, volé, ée*.
 Doubler, *voler*.
 Doubleur, *voleur*.
 Doubleuse, *voleuse*.
 Dousse, *fièvre*.
 Doussin, *plomb*.
 Doussiné, *ée, plombé, ée*.
 Doussiner, *plomber*.
 Drague, *chirurgien*.
 Droguer, *demander*.
 Dure, *Pierre ou terre*.
 Duresme, *du fromage*.
 Durin, *fer*.
 Duriné, *ferré*.
 Durinée, *ferrée*.
 Duriner, *ferrer*.

E

Eau-d'affe, *eau-de-vie*.
 Écoute, *oreille*.
 Embander, *prendre de force*.
 Embarras, *drap de lit*.
 Empave, *carrefour*.
 Encensoir, *fressure*.
 Endroguer, *chercher à faire for-
tune*.
 Engraiiller, *attraper*.
 Engraiiller l'ornie, *prendre la poule*.
 Entervé, *entendu*.
 Enterver, *entendre*.
 Entonne, *chapelle*.
 Épouser la fauconnière, *jeter ce que
l'on a pris*.
 Épouser la veuve, *être pendu à une
potence*.
 Esbigner, *s'en aller*.
 Escaner, *ôter*.
 Escare, *empêchement*.
 Escaré, *empêché*.

Escarer, *empêcher*.
 Esclot, *sabot*.
 Estio, *esprit*.

F

Fasio de sec, *vrai certificat*.
 Fasio lophe, *faux certificat*.
 Fanandel, *camarade*.
 Fargue, *charge*.
 Fargué, *chargé*.
 Farguée, *chargée*.
 Farguer, *charger*.
 Fée, *amour*.
 Fésant, *amoureux*.
 Fésante, *amoureuse*.
 Felouse, *pochette*.
 Ficher, *bailler*.
 Ficher la colle, *c'est mentir adroitement*.
 Ficher la colle gourdement, *c'est être bon trucheur en perfection*.
 Flamberge, *épée*.
 Flanquer, *mettre*.
 Fleurant, *bouquet*.
 Flouant, *jeu*.
 Flouer, *jouer*.
 Floueur, *joueur*.
 Floutière, *rien*.
 Foncer, *donner*.
 Fondant, *du beurre*.
 Fondante, *beurrée*.
 Forêt mont-rubin, *un cloaque de ville*.
 Fortin, *poivre*.
 Fortinière, *poivrière*.
 Fralin, *frère*.
 Fraline, *sœur*.
 Franc, *bas*.
 Franche, *basse*.
 Franchir, *baiser*.
 Franc-mijou, *faux malade*.
 Francillon, *Français*.
 Frémillante, *assemblée*.
 Frémion, *violon*.
 Frétillante, *danse*.
 Frétiller, *danser*.

Frétille, *de la paille*.
 Frimouse, *physionomie*.
 Froisseux, *traître*.
 Frolant, *médisant*.
 Frolante, *médisante*.
 Froler, *médire*.
 Froler sur la balle, *médire de quelqu'un*.
 Frusque, *habit*.
 Frusquine, *veste*.
 Frusquiner, *habiller*.

G

Galienne, *écurie*.
 Galier, *cheval*.
 Galière, *cavale*.
 Galouser, *chanter*.
 Galtron, *poulain*.
 Game, *rage*.
 Gance, *clique*.
 Garde-proye, *garde-robe*.
 Gaulé, *cidre*.
 Gaux, *poux*.
 Georget, *gilet*.
 Gi, *oui*.
 Gibre, *le membre viril d'un homme*.
 Girole, *soit*.
 Gitre, *j'ai*.
 Glace, *verre à boire*.
 Glier, *diable*.
 Gonze, *homme*.
 Gonzesse, *femme*.
 Gorge, *étui*.
 Goteur, *paillard*.
 Goinfre, *chantre*.
 Goualeur, *chanteur*.
 Goualante, *chanson*.
 Gouiu, *puits*.
 Goupline, *une pinte*.
 Gour plein de pivois, *un pot de vin*.
 Gourpline, *plainte*.
 Gourdement, *beaucoup*.
 Gouré, *ée, trompé, ée*.
 Gourer, *tromper*.
 Goureur, *trompeur*.
 Goureuse, *trompeuse*.

Grain, *écu*.
 Graisser, *gratter*.
 Grand bonnet, *évêque*.
 Gratoir, *barbier*.
 Gratou, *rasoir*.
 Gratouse, *dentelle*.
 Gratousé, *dentelé*.
 Gratousée, *dentelée*.
 Grattes, *raser*.
 Greffier, *chat*.
 Grenafe, *une grange*.
 Grenu, *du blé*.
 Grenuche, *de l'avoine*.
 Grenuc, *de la farine*.
 Gressier, *dérober subtilement*.
 Grie, *froid*.
 Crielle, *froide*.
 Griffonneur, *jureur*.
 Griffonnier, *juré*.
 Gripie, *meunier*.
 Gris, *cher*.
 Grise, *chère*.
 Grive, *guerre*.
 Guenaud, *sorcier*.
 Guenaude, *sorcière*.
 Guenette, *peur*.
 Gueulard, *bissac*.
 Gueularde, *poche*.

H

Habin, *chien*.
 Habin engamé, *chien enragé*.
 Habine, *chienne*.
 Habiné, *mordu*.
 Habiner, *mordre*.
 Halot, *soufflet*.
 Haloter, *souffler*.
 Haloteur, *souffleur*.
 Halotier, *souffleter*.
 Henne ou bouchon, *la bourse*.
 Happer le taillis, *s'enfuir habilement*.
 Haut-de-tire, *haut-de-chausse*.
 Havre ou Grand-Havre, *Dieu*.
 Herplis, *liards*.
 Homicide, *hiver*.

Honnête, *printemps*.
 Huîtres de Varennes, *fèves*.
 Huré, *riche*.
 Hus-mus, *grand merci*.

I

Icigo, *ici*.
 Impôt, *automne*.
 Ire-tu picté ce luisant? *as-tu bu aujourd'hui?*
 Itrer, *avoir*.

J

Jaffier, *jardin*.
 Jaffin, *jardinier*.
 Jâlo, *chaudronnier*.
 Jasante, *prière*.
 Jaser, *prier*.
 Jaspin, *oui*.
 Jaune, *été*.
 Javard, *lin*.
 Jergole, *Normand*.
 Jergolier, *Normandie*.
 Jiroble, *joli ou jolie*.
 Jonc, *or*.
 Jonché, *ée, doré, ée*.
 Joncher, *dorer*.
 Joncheur, *doreur*.
 Jouste, *proche*.

L

Lance, *l'eau*.
 Laffe, *la vie*.
 Lamine, *le Mans*.
 La morphe, *onguent*.
 Lampie, *le repas*.
 Lancer, *pisser*.
 Landier, *blanc*.
 La pousse, *la maréchaussée*.
 Laumi, *perdu*.
 Laumie, *perdue*.
 Laumir, *perdre*.
 Lcrmod, *étain*.
 Lcrmoné, *étamé*.

Lermonée, *étamée*.
 Lermoner, *étamer*.
 Lescailler, *pisser de l'eau*.
 Lime, *chemise*.
 Lingre, *couteau*.
 Longe ou longue, *année*.
 Longé, *âgé*.
 Louche, *cuiller*.
 Louchée, *cuillerée*.
 Lourdaud, *portier*.
 Lourde, *porte*.
 Luisard, *soleil*.
 Luisarde, *lune*.
 Luisant, *jour*.
 Luisante, *fenêtre*.
 Luque, *image*.
 Luquet, *faux certificat*.
 Lusquin, *charbon*.
 Lusquines, *cendres*.
 Lustre, *juge*.
 Lustré, *éc, jugé, ée*.
 Lustrer, *juger*.

M

Malingre, *malade*.
 Maltaise, *louis d'or*.
 Mandolet, *pistolet*.
 Manquiller, *faire*.
 Maraille, *le peuple ou monde*.
 Marcandier, *ière, marchand, ande*.
 Marquant, *un homme*.
 Marque, *filles*.
 Marquise, *une femme*.
 Marmouse, *barbe*.
 Marmouset, *pot ou marmite*.
 Mathurin, *dés à jouer*.
 Matignon, *messenger*.
 Matouas, *matin*.
 Meche, *moitié*.
 Melet, *petit*.
 Melette, *petite*.
 Menestre, *soupe*.
 Menée, *douzaine*.
 Mezière, *moi*.
 Méruché, *éc, poêle, ée*.
 Méruchon, *poëlon*.

Millerie, *loterie*.
 Mion, *garçon*.
 Mion de boule, *filou*.
 Mineur, *manseau (ou du Mans)*.
 Minois, *nez*.
 Mirquin, *bonnet*.
 Mitron, *boulangier*.
 Molange, *laine*.
 Montier, *baiser*.
 Morfiante, *assiette*.
 Morfier, *manger*.
 Mornante, *bergerie*.
 Morne, *mouton*.
 Mornée, *bouchée*.
 Mornier, *berger*.
 Mornière, *bergère*.
 Mouchailler, *regarder*.
 Mouchard, *tableau*.
 Moûche, *mousseline*.
 Mouillante, *morve*.
 Mouloir, *bouche*.
 Moussard, *châtaignier*.
 Mousse, *excrément*.
 Mousser, *chier*.
 Mousserie, *latrine*.
 Moussue, *châtaigne*.
 Mouvante, *bouillie*.
 Mouzu, *teton ou mamelle*.
 Muron, *sel*.
 Muroner, *saler*.
 Muronnier, *saunier*.
 Muronnière, *salière*.

N

Narquois, *soldat*.
 Niberne, *non*.
 Nisette, *olive*.
 Nivet, *chanvre*.
 Nivette, *chenevière*.
 Nombril, *midi*.
 Nonjon, *poisson*.
 Nouzailles, *nous*.

O

Occasion, *chandelier*.
 Organe, *faim*.

Olivet, *oignon*.
 Ornichon, *poulet*.
 Ornie, *poule*.
 Ornie de balle, *poule d'Inde*.
 Ornion, *chapon*.
 Orphelins, *gens sans aveu*.
 Orphic, *oiseau*.
 Orval, *porée*.
 Ovale, *huile*.

P

Pacant ou palot, *paysan*.
 Paclin, *pays*.
 Pacmon, *paquet* ou *ballot*.
 Paladier, *pré*.
 Palpitant, *cœur*.
 Papelard, *papier*.
 Parc, *théâtre*.
 Parent, *paroissien*.
 Parfon, *pâte*.
 Paroufle, *paroisse*.
 Pasquelin, *enfer*.
 Passier, *soulier*.
 Pâturon, *piéd*.
 Peccavi, *péché*.
 Pelard, *foin*.
 Pelarde, *faux*.
 Pelouet, *loup*.
 Pelouette, *louve*.
 Pente, *poire*.
 Petouse, *pistole*.
 Pharaut, *noble gouverneur de ville*.
 Piau, *lit*.
 Piausser, *coucher*.
 Picoure, *haie* ou *épine*.
 Picté, *boit*.
 Picté, *boire*.
 Pied, *sol*.
 Pignard ou proie, *cul*.
 Pilier, *maître*.
 Pinçant, *ciseaux*.
 Pinet, *denier*.
 Pingre, *pauvre*.
 Piolé, *taverne*.
 Pioler, *tavernier*.
 Piolet, *gobelet*.

Pion, *ivre*.
 Pipet, *château*.
 Piquantine, *puce*.
 Pivaste, *enfant*.
 Pivois, *vin*.
 Pivois citron, *vinaigre*.
 Pivois savonné, *vin blanc*.
 Pivois vermoisé, *vin rouge*.
 Planquer, *cache*.
 Platue, *galette*.
 Plette, *peau*.
 Plouse, *paille*.
 Poisse, *fripon*.
 Pongne, *main*.
 Ponill ou magnuce, *une putain*.
 Poussier, *poudre*.
 Priant, *chapelet*.
 Priante, *messe*.
 Profonde, *cave*.
 Prônier ou patron, *père*.
 Prônière, *mère*.

Q

Queniente, *pas* ou *point*.
 Quille, *feuille*.
 Quimpé, *tombé*.
 Quimper, *tomber*.
 Quoquante, *armoire*.
 Quoquart, *arbre*.
 Quoque, *de même*.
 Quoqué, *pris*.
 Quoquée, *prise*.
 Quoqueret, *rideau*.
 Quoquille, *bête*.

R

Rabiage, *rente*.
 Rade, *pièce*.
 Radurer, *remoudre*.
 Radureur, *remouleur*.
 Rago, *quinze sous*.
 Rame, *plume*.
 Rapatu, *morpion*.
 Rasé, *prêtre*.
 Raticchon, *peigne*.

Ratichonné, *peigné*.
 Ratichonner, *peigner*.
 Razi, *curé*.
 Recordé, *tué*.
 Recorder, *tuer*.
 Regon, *dette*.
 Regonser, *devoir*.
 Rême, *grondeur*.
 Renâcher, *fromage*.
 Reng, *cent*.
 Reluis, *yeux*.
 Repoussant, *fusil*.
 Riffauder, *chauffer*.
 Riffaudeur, *chauffeur*.
 Rifle, *feu*.
 Rifler, *brûler*.
 Rigolant, *riant*.
 Rigolante, *riante*.
 Rigole, *bonne chère*.
 Rigoler, *rire*.
 Rigoleur, *rieur*.
 Rigoleuse, *rieuse*.
 Riote, *rivière*.
 River, *commettre l'acte charnel*.
 Romboiné, *sou marqué*.
 Rome, *choux*.
 Rond, *sou*.
 Rondache, *musette*.
 Rondelets, *tetons*.
 Rondine, *boule*.
 Rossignante, *flûte*.
 Rossignol, *haut-bois*.
 Rouâtre, *lard*.
 Rouâtré, *trer, lardé, der*.
 Rouen, *prévôt de la maréchaussée*.
 Rouillarde, *bouteille*.
 Roulant, *pois*.
 Roulante, *charrette*.
 Roupiller, *dormir*.
 Roupilleur, *dormeur*.
 Roupilleuse, *dormeuse*.
 Rouseillante, *la langue*.
 Rouscailler, *parler*.
 Rovcau, *archer*.
 Rublin, *ruban*.
 Rude, *crin*.
 Rupin, *bourgeois*.

Rupine, *dame*.
 Rusquin, *un écu*.
 Rustique, *greffier*.
 Rustu, *greffe*.

S

Sable, *estomac*.
 Sabre, *aune*.
 Sabrer, *auner*.
 Sabreur, *auneur*.
 Sabrieux, *voleur de bois*.
 Sacre, *sergent*.
 Salbin, *serment*.
 Salbiner, *prêter serment*.
 Salbrenaud, *cordonnier ou savetier*.
 Sale, *gris*.
 Salin, *jaune*.
 Saliverne, *cuelle ou salade*.
 S'amadouer, *se marier*.
 Sapin, *plancher ou grenier*.
 Sapin du muron, *grenier à sel*.
 Sarpillière, *robe*.
 Satou, *bois ou l'â on*.
 Savonné, *blanc*.
 Sezière, *s i. lui ou elle*.
 Siante, *chuisse*.
 Sinqui, *cela*.
 Sitrin, *noir*.
 Sitron, *aigre*.
 Six broque, *va-t'en*.
 Solir, *vendre*.
 Solissant, *vendant*.
 Solisseur, *vendeur*.
 Solisseuse, *vendeuse*.
 Soly, *ventre*.
 Sorgue, *nuit*.
 Sorne, *noir*.
 Souple, *bleu*.
 Stafé, *dit*.
 Stafer, *dire*.
 Stron, *se'ier*.
 Stuaq, *part*.
 Stuaquer, *partager*.
 Subtil, *dur*.
 Subtilé, *dure*.

T

Ta' ar, *manteau*.
 Talbin, *huissier*.
 Talbine, *halle*.
 Talbiner, *assigner*.
 Talbinier, *hallier*.
 Tanle, *bourreau*.
 Taupe, *fleur de lis*.
 Taq, *haut*.
 Taque, *haute*.
 Taquer, *hausser*.
 Taquine, *hauteur*.
 Tenante, *chopine*.
 Têtue, *épingle*.
 Tezière, *toi*.
 Tirant, *lacet*.
 Tirante, *jarretière*.
 Tirou, *route pavée*.
 Tollard, *bureau*.
 Toquante, *heure*.
 Toque, *montre*.
 Tortillard, *fil de fer ou fil de laiton*.
 Tortouse, *corde*.
 Toupie, *putain*.
 Toupin, *boisseau*.
 Toupiner, *mesurer au boisseau*.
 Toupinier, *boisselier*.
 Tournante, *clef*.
 Tourné, *mol*.
 Tournéc, *molle*.
 Tourniquet, *moulin*.
 Toutime, *tout*.
 Tranchant, *pavé*.
 Trichart, *pont*.

Trifois, *tabac*.
 Trifoissière, *tabatière*.
 Trimar, *chemin*.
 Trimer, *cheminer*.
 Trimoire, *jambe*.
 Trique, *dent*.
 Troller, *porter*.
 Tronche, *tête*.
 Trune, *aumône*.
 Turbin, *travail*.
 Turbiner, *travailler*.
 Turbineur, *travailleuse*.
 Turbineuse, *travailleuse*.
 Turc, *Tourangeau*.
 Turcan, *Tours*.
 Turin, *pot de terre*.
 Turquie, *Touraine*.

V

Vain, *mauvais*.
 Vaine, *mauvaise*.
 Velours, *cuir*.
 Venne, *honte*.
 Verdouse, *pomme*.
 Verdou-ier, *pommier*.
 Vergogne, *colère*.
 Vergne, *ville*.
 Vermois, *sang*.
 Vermoisé, *rouge*.
 Vice-rase, *vicaire*.
 Vouzaille, *vous*.

Z

Zerver, *crier ou pleurer*.

ADDITION AU DICTIONNAIRE.

Débrider la lourde sans tournante, *c'est : ouvrir la porte sans clef*.
 Déflotter la picoure, *c'est : ôter le linge de dessus les haies*.
 Hapons les taillis, on crie au vinaigre sur nouzaille, *c'est-à-dire, fuyons, on crie au voleur après nous*.
 Sigris, brouesse ou bouzolle, *c'est : il grêle, il fait froid*.
 La tronche m'aguière fremi, *c'est : la tête me fait mal*

La picoure est fleurie, *c'est : la lessive ou le linge est étendu sur la haie.*

Que de baux la muraille enterve, *c'est : prenez garde, on entend ce que vous dites.*

La lourde est bridée, *la porte est fermée.*

Le marmouzet riffode, *le pot bout.*

Le pivois batoche, *le vin est bas.*

La crie corne, *la chair est puante.*

Le glier t'enrolle en son pasquelin, *c'est : le diable t'emporte en enfer.*

Pour ôter le scrupule que quelques-uns pourraient avoir de ce qu'on n'use plus de beaucoup de mots qui étaient en usage en l'ancien jargon, c'est que les archisuppôts, qui sont les écoliers débauchés, mouchaillant que trop de marpeaux intervenaient, retranchèrent les mots suivants :

Premièrement : la tête, on la nommait calle, à présent c'est la tronche. Un chapeau, on le nommait place, à présent c'est un comble. Les pieds on les nommait trottings, à présent des pâurons. Un manteau, c'était un volant, à présent c'est un tabar ou tabarin. Du potage s'appelait de la lalle, à présent c'est de la menestre. Une chambrière se nommait limogère, à présent c'est une cambrouze. Un chemin, ou l'appelait pelé, à présent c'est un trimar. Manger, c'était briffer ou gouffier, à présent c'est morfier. Une écuelle se nommait crolle, à présent saliverne. Une fressure se nommait pire, à présent encensoir. Manneau, c'est-à-dire moi, à présent c'est mezière ou mezingand. Tonnant, c'est-à-dire toi, à présent on dit tezières ou bien tezingand.

CHAPITRE XIII

ÉDUCATION

Les livrets d'éducation destinés aux enfants du peuple et débités aujourd'hui par le colportage sont tous modernes. Je n'en connais qu'un seul qui, nonobstant les réformes et les rajeunissements qu'il a subis, ne le soit pas. Ces livrets consistent en alphabets de tous les formats. Le plus grand nombre est imprimé en noir, quelques-uns le sont en rouge, en partie du moins. Les uns sont exclusivement didactiques, s'il est permis de leur appliquer ce mot qui comporte une signification plus relevée et plus étendue ; les autres sont en même temps religieux et suivis de fables et de maximes de morale. Il y en a dont le papier est horrible et le caractère également, d'autres où il est en vélin et les caractères d'une frappe magnifique. Les variétés sont innombrables. On en voit aussi ornés de gravures ou illustrations dont les sujets appartiennent soit à l'histoire naturelle, soit aux arts ou aux métiers. On les imprime enfin tous à peu près partout, et il n'est si petite sous-préfecture dont l'imprimeur, quand il y en a un, n'édite de ces livrets. Cependant M. Pellerin,

d'Épinal, paraît être celui qui se préoccupe le plus aujourd'hui du soin de les multiplier et de les répandre. C'est pourquoi je prendrai ses éditions pour base de mon examen.

Le premier qui se présente est l'*A B C français, première instruction chrétienne pour les petits enfants*, in-18, 25 pag., S. D. Il est mis sous le patronage de la sainte Vierge, dont on voit l'Assomption représentée sur la couverture. Il commence par ce qu'on appelle vulgairement la *Croix de par Dieu*, qui est l'alphabet, et dont la première lettre est précédée d'une croix de Malte. Il donne ensuite les lettres doubles et liées, les chiffres et les syllabes de deux lettres ; le tout en deux pages. De là il passe tout à coup à l'Oraison dominicale, à la Salutation angélique, etc., aux Commandements de Dieu et de l'Église, aux sept Sacrements, au Bénédicité, aux Grâces et à l'Angélus. Il finit par les Psaumes de la pénitence, au nombre de quatre.

Si mince que soit ce livret, il faudra bien du temps pour qu'un enfant soit en mesure de lire le peu de matières qu'il contient. Aussi n'est-ce pas sans effroi qu'on songe à l'état où il va se trouver, quand l'instruction qu'il a pour but de donner touchera à son terme. Il est même probable qu'il ne durera pas jusque-là, et qu'avant que l'enfant sache seulement ses lettres comme il faut, le pauvre livret tombera en lambeaux. Mais c'est une des vues de l'éditeur, qui plus il fait ces livrets fragiles, plus ils sont usés rapidement et plus il faut en acheter de neufs.

L'*A B C latin*, etc., est la reproduction exacte du précédent, sauf que les prières et les psaumes y sont en latin, et qu'il porte sur sa couverture l'image de saint Nicolas, *protecteur des enfants*.

D'un degré plus élevé est l'*Abécédaire moral, suivi d'un nouveau fablier, à l'usage des enfants et des adolescents*, in-12, 44 pag., S. D., avec cette épigraphe :

Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fonds qui manque le moins.

Après l'alphabet proprement dit, en capitales romaines, itali-ques et anglaises, un syllabaire, l'épellation des mots, les accents, des observations sur la prononciation du latin et un tableau des chiffres, viennent des fables en vers et en prose, dont pas une, qui le croirait? n'est de la Fontaine. L'éditeur ne lui a emprunté qu'une épigraphe. Cette exclusion est au moins bizarre. On avait cru jusqu'ici assez généralement que, sinon toutes les fables, du moins un grand nombre de celles de la Fontaine, avaient été écrites pour les enfants : c'était un préjugé, et il faut savoir gré à M. Pellerin d'avoir entrepris de le combattre. En revanche, il nous offre un choix de fables de Florian et de Fénelon; en quoi il serait louable, s'il n'y en ajoutait d'autres d'auteurs anonymes qui pou-sent la naïveté du genre jusqu'à négliger de parler français.

Mais le plus curieux de ces livrets, celui sur lequel j'aurai plaisir à m'étendre un peu, est le même qu'on appelait autrefois *la Civilité puérile et honnête*, et qui se réimprime aujourd'hui sous les titres de : *La Civilité chrétienne et honnête pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse, avec la manière d'apprendre à lire et à compter*, nouvelle édition, in-12, 64 pag., Épinal, 1851 ; *Conduite pour la bienséance civile et chrétienne, recueillie de plusieurs auteurs, pour les écoles de ce diocèse*, in-24, 100 pag., Lyon, Dumoulin et Bonet, 1852.

On sait que ce livret, comme en général ceux qui avaient pour objet l'instruction des enfants, fut l'occasion de l'emploi en typographie d'un nouveau type de lettres, qui porte encore à présent le nom de *caractère-civilité*. On pense que cette application a été faite pour la première fois par les imprimeurs de Lyon ; et, en effet, ils en conservèrent longtemps le privilège.

Le *Bulletin du Bibliophile*, publié par M. Techener, donne dans son tome VII, page 458 et suiv., sur la *Civilité*, ou plutôt sur les différents ouvrages qui lui ont servi de modèles, les renseignements qui suivent, et dont il m'économise la rédaction :

Le plus ancien de ces traités de Civilité puérile et honnête que nous possédions, a pour titre : *Libellus de moribus in mensa servandis, Joanne Sulpitio Verulano authore, cum familiarissima et rudi juventuti aptissima elucidatione gallico-latina Gulielmi Durandi*. Parisiis, M. Menier, 1560, in-8°, 31 pag. L'ouvrage principal est un petit poëme latin, divisé en deux livres; il est accompagné d'un commentaire français-latin, composé par Guill. Durand, professeur à Lyon, et dédié à Étienne Dolet, et d'une épître datée de 1542. C'est donc de Lyon que nous arrivent toujours les leçons de bonne tenue, tant à table qu'autre part.

Mais..... si nous venions à faire un traité de civilité, ou au moins *de moribus in mensa servandis*, nous omettrions sans doute comme inutiles bien des recommandations sur lesquelles insistent Sulpitius Verulanus en riches vers latins, et Guill. Durand en humble prose française. Il dit par exemple, page 7 : « Estime qu'il est peu séant et honneste de se gratter la teste à table et prendre au col ou au doz poux et pulces ou autre vermine et la tuer devant les gens. — Combien que nature te fasse fort de pétir ou vessir, il se fault de tout efforcer de bien serrer les fesses, et ne lascher rien de mauvais goust. Et en ce il se fault garder de suyvre l'opinion des stoïciens, qui tenoient que les pets et les rots estoient permis et loysibles en toutes compagnies et en toutes actions. — On te tiendra pour vilain et deshonneste, si tu mets tes mains au fien, et que tu te frottes quelque partie du corps deshonneste, et puis après tu viennes à esparpiller la viande avec tes doigts. »

Antoine de Courtin, né à Riom en 1622, qui alla à vingt-trois ans en Suède, à la suite de Pierre de Chanut, ambassadeur de Louis XIV, qui, en 1622, fut chargé par ce prince de la négociation relative à la restitution de Dunkerque, laquelle il accomplit avec honneur, écrivit un *Nouveau Traité de la civilité qui se pratique en France et ailleurs parmi les honnestes gens*, vers 1670. Il y en a une jolie édition (*jouxte la copie imprimée à Paris*), Bruxelles, Ph. Vleugart, 1671, petit in-12 de 166 pages et dix-neuf chapitres : c'est une des premières. Élie Josse réimprima souvent ce traité à Paris; l'édition de 1695 était déjà la huitième. Il y en a une autre en vingt-deux chapitres, qui porte onzième édition, et dont la date fautive est indiquée M. DC. LXC, pet. in-12 de 266 pag.; Paris, Élie Josse, à la sphère. Elle est dédiée au jeune duc de Chevreuse, par une épître très-bien faite et signée I. M.

Ce traité, qui a été complété par un autre *sur le point d'honneur*, Paris, 1675, in-12, contient en général d'excellents préceptes. Mais il y en a d'étonnants. Ainsi, on y parle de ce qu'il faut faire quand un prince ou une princesse vous invitent à leur table, et on vous défend de manger le potage au plat, de toucher le fond de son assiette ou des plats avec ses doigts, de boire à même le vase le reste du bouillon ou de la sauce, et de tirer la viande par lambeaux du plat, au lieu d'y puiser à une seule fois avec sa fourchette. Ces préceptes singuliers, donnés à des individus appelés à fréquenter des princes et des princesses, rappellent ces marchands de briquets phosphoriques, qui, pour montrer l'utilité de leurs marchandises, disaient : « Vous vous trouvez en soirée chez un ambassadeur, une marquise, une comtesse, un maladroit mouche la chandelle avec ses doigts, l'éteint ; on appelle la portière, elle n'y est pas..... Vous tirez alors de votre poche votre briquet phosphorique, et vous rallumez la chandelle ¹. »

Nous retrouverons quelque chose d'analogue dans l'édition d'Épinal. Inutile de dire qu'excepté les titres des chapitres et un petit nombre de mots, elle est toute en *caractère civilité*. Quant à la matière dont se compose le livret, elle commence dès le verso du titre. Cette page renferme l'alphabet en lettres romaines capitales, en lettres romaines communes, en lettres italiques, en lettres françaises capitales et communes ; les voyelles, les consonnes, et « les lettres servant à la fin des mots et des lignes, et pour ce appelées finales. »

A partir de la page suivante, qui est la troisième (le titre comptant pour une page), jusqu'à la sixième inclusivement, on voit que « l'enfant apprendra tant à lire qu'à écrire : le premier jour, a, b, c, d ; le second, e, f, g, h, etc. ; la manière de prononcer les syllabes, les mots d'une syllabe, ceux de difficile pro-

¹ Je regrette qu'on n'ait pas rappelé ici le *Miroir de vertu*, de Pierre Hubert, dont j'ai parlé au chapitre des *Épistolaires*, et dont les éditions de 1574 et 1587 renferment une petite pièce qui donne des préceptes *sur la civilité que chacun doit tenir, et principalement les enfants en prenant le repas*. Nos *Civilités* ont de grandes obligations à cette pièce.

nonciation, la ponctuation en général et les accents. » De la page 7 à la page 59 inclusivement, est le traité proprement dit de la *Civilité chrétienne et honnête*, divisée en quarante-huit chapitres, à la suite desquels sont des *Maximes et sentences morales*, en lettres romaines. Ces Maximes vont jusqu'au tiers de la page 63. *La manière de compter par nombres et par chiffres* et la *Table de Pythagore* terminent le livret.

Le premier chapitre de la *Civilité* est une espèce de préambule où il est dit que « le commencement de la civilité chrétienne est de connaître Dieu, » puis tous les dogmes de la religion catholique. On lit ensuite les règles générales qui établissent les rapports de société entre les hommes, d'égal à égal, d'inférieur à supérieur, et réciproquement. Après cela on passe au corps humain et à la manière dont il en faut gouverner les parties essentielles. Pour la tête :

Il est malpropre d'avoir des poux et des lentes, de gratter sa tête et son corps en présence d'autrui : la coutume n'excuse pas, et il n'y a point de nécessité qui le permette.

..... Il est incivil de secouer ses cheveux et d'y mettre souvent la main pour les rejeter par derrière, ou les rapprocher de son visage, les friser ou les peigner en compagnie.

Sauf les poux et les lentes, qu'on ne rencontre guère que dans les mauvaises compagnies, pour tout le reste la recommandation n'est pas superflue.

Que toute la face soit agréable et toujours tranquille, les sourcils bien étendus, le front joyeux, plein, serein et délibéré, non ridé ; que les joues soient teintes d'une bonté naïve et noble, non crasseuse, et sans fard ou fausses couleurs, mais si bien tempérées et modérées, qu'elles ne marquent pas une trop grande hardiesse, ou effronterie, qu'elles ne fassent paraître trop d'étonnement et de tristesse.

L'œil, selon l'Écriture sainte, est la fenêtre de notre âme, la lumière de notre corps ; si l'œil est bon, tout le corps est bien éclairé ; si l'œil est mauvais, tout le corps est dans les ténèbres.

Il faut donc que les yeux ne soient point élevés, ni de travers, vagues, effarés, trop ouverts, mornes ou niais, remuant souvent, égarés, non l'un clos et l'autre ouvert; mais qu'ils soient doux et paisibles, arrêtés, aimables, montrant un esprit posé, modeste, et regardant civilement celui qui nous parle ou à qui nous parlons; surtout qu'ils s'abstiennent de lire de mauvais livres et de rien contempler de déshonnéte.

Tout cela est fort bien; mais comment feront les hypocondres pour être joyeux, les vicillards pour n'être pas ridés, les pâles pour avoir des couleurs, les louches pour regarder droit, les myopes pour y voir net? Ces gens-là ne peuvent pourtant pas être exclus des compagnies, encore que les infirmités de quelques-uns les y rendent incommodes et malheureusement parfois ridicules?

En parlant des oreilles, il est dit :

Qu'elles soient ouvertes aux bonnes inspirations, à la parole de Dieu et à toutes sortes de bons conseils; qu'elles soient bien fermées à la vanité, aux flatteries, aux médisances..... Il faut de temps en temps les nettoyer avec un cure-oreille doux et bien fait, n'y mettre jamais de la graisse, ni de l'huile.

La première partie de ces conseils ne rencontre guère malheureusement que des sourds; la seconde est plus suivie, y ayant surtout la circonstance engageante du cure-oreille *doux et bien fait*.

Avoir le nez morveux, se moucher sur son bras, sur sa manche et dans ses habits, est le fait des gens sales et dégoûtants.

Cela est évident, et ce qui ne l'est pas moins c'est que

Il est incivil de se moucher avec ses doigts; on doit le faire avec un mouchoir, en se détournant un peu, sans regarder dans son mouchoir. S'il y a quelque chose à terre, il faut marcher dessus au plus tôt.

Ne sortons pas du nez :

Si on éternue en présence d'autrui, il faut se découvrir la tête, se détourner un peu, mettre son chapeau, son mouchoir, sa main ou sa serviette au-devant, et aussitôt que la violence en est passée, on doit saluer ceux qui nous ont salué ou dû saluer, quoiqu'ils n'aient rien dit, les remercier et leur demander excuse de l'importunité. Tout cela peut se faire en saluant la compagnie, sans se lever.

Souffler haut des narines et ronfler est le propre d'un homme plein de colère ou bien échauffé. Il faut excuser ces sortes de personnes et celles qui respirent avec difficulté. Parler du nez est une chose indécente, et on s'en moque; froncer le nez n'appartient qu'aux moqueurs et à ceux qui font la cigogne par derrière.

On ne doit pas s'efforcer pour éternuer haut, ou redoubler sans nécessité, pour montrer ses forces; cela marque un homme sans jugement et sans respect.

Retenir le son naturel de l'éternuement est plus civil que sain.

Ne présentez jamais votre mouchoir à personne, quelque blanc qu'il soit et quelque besoin que l'on ait.

Malheur à qui ne sentirait pas la vérité de tous ces préceptes! Le dernier surtout qu'une charité mal entendue à l'égard d'une personne qui n'aurait pas son mouchoir, pourrait nous exposer à oublier.

Si vous êtes pressé de tousser, gardez-vous de le faire vis-à-vis le visage d'un autre, et jamais plus fort ni plus haut qu'il n'est naturellement nécessaire.

Roter une fois par accident, quand on est à jeun, est pardonnable; autrement c'est une chose très-honteuse. Si on s'y accoutume dès sa jeunesse, on en forme bientôt une mauvaise habitude, ce qui fait que le rot et le crachat se présentent à chaque instant, ce qui répugne à tout le monde.

Si vous êtes pressé de vomir, détournez-vous en quelque lieu à part : le vomissement n'est pas honteux ni vilain par lui-même, à moins que la gourmandise n'en soit cause.

Pour le coup, notre livret me semble déroger tant soit peu à sa sévérité habituelle. Quoi! roter une fois par accident (il ne manquerait plus que de le faire exprès) est pardonnable! En

sera-t-il de même quand le gaz comprimé suivra une autre voie ? Pourquoi non ?

Il faut tenir les dents propres, les nettoyer... avec le bout d'un cure-dent de jonc ou de plume.

Le livret aurait pu ajouter : et ne pas offrir ce cure-dent à son voisin. Cela s'est vu quelquefois. Il y a des personnes si serviables !

Si quelque dent est fort cariée ou gâtée, il faut la faire arracher, à cause de la puanteur qu'elle cause dans la bouche.

Oh bien ! M. Fattet ne penserait pas autrement ; c'est assez dire combien cette recommandation est fondée.

Il faut laver ses mains tous les jours avant de sortir du logis.

Gardez-vous de vous gratter, de tuer des poux ou des puces, et de rogner vos ongles, ou les mordre en compagnie. N'ayez jamais les mains sales, ni les ongles trop longs.

Il faut prendre garde d'avoir les pieds puants et qu'ils ne donnent pas de mauvaise odeur, particulièrement en été ; car cela est quelquefois très-incommode aux autres. Afin que cet inconvénient n'arrive pas, il faut avoir soin de les tenir toujours nets.

Il est difficile de croire qu'au temps où fut écrite la première *Civilité*, il y eût dans les compagnies des gens et même des enfants qui y tuassent leurs poux : c'est pourtant ce qu'implique la défense qui en est faite ici solennellement. On ne peut que l'approuver d'ailleurs, comme aussi celle qui a évidemment en vue les personnes qui, sous prétexte de se tenir les pieds frais en été, ont l'habitude de ne porter point de chaussettes.

L'habit doit être propre et net... On ne doit pas avoir le linge moins propre. Pour cela, il faut prendre garde de laisser tomber de l'encre sur son linge quand on écrit, et de se salir par négligence, soit en mangeant, soit en faisant quelque autre chose.

Ce quelque autre chose en dit beaucoup plus qu'il n'est gros.

Les préceptes sur l'usage du chapeau sont excellents. Peut-être ont-ils été tirés du fameux chapitre d'Aristote, cité depuis par Molière.

C'est une grande incivilité, lorsqu'on parle à quelqu'un, de tourner son chapeau, de gratter dessus avec les doigts, de battre du tambour dessus, de toucher la lesse ou le cordon, de regarder dedans ou tout autour, de le mettre devant son visage ou sur sa bouche, en sorte qu'on ne puisse être entendu en parlant : c'est quelque chose de bien plus vilain de mordre les bords du chapeau lorsqu'on le tient devant sa bouche.

Je passe ce qui regarde l'entrée et la tenue dans les églises, et l'entrée et la tenue dans la maison d'un grand, qui sont exprimées à peu près de même que dans le passage du *Bulletin du Bibliophile*, cité plus haut ; je ne dirai pas non plus comment il faut être dans sa chambre, s'asseoir ou se tenir droit, parler et rire ; j'arrive aux chapitres qui traitent de la table et des règles qu'il faut observer pour s'y conduire décentement.

Les premières consistent dans l'obligation de se laver les mains avant de se mettre à table, et dans la manière dont il faut s'y asseoir, s'y servir ou s'y faire servir.

Étant assis, il faut se tenir le corps droit, ne mettre jamais les coudes sur la table, ni la toucher de son ventre. Ne touchez jamais personne des pieds, surtout des femmes par-dessous la table ; cela est scandaleux et n'est pas chrétien. Le potage se met sur l'assiette ; s'il est trop chaud, on l'y laisse refroidir ; car il est indécent de souffler quelque chose à table.

Chacun prend devant soi et on ne doit rien passer par-dessus un plat pour chercher dans un autre au delà ; mais vous présentez votre assiette et votre cuiller dessus, priant quelqu'un de vos semblables de vous en servir.

Observez comme le précepteur mêle toujours agréablement les réflexions morales aux avis, et quelle finesse il y a dans cette remarque que le potage se met sur l'assiette. A moins que de

son temps, on n'eût encore la mauvaise habitude, dans quelques compagnies, de manger la soupe à la gamelle ; auquel cas sa remarque aurait moins de finesse qu'elle n'attesterait un vif sentiment du progrès.

Viennent ensuite des préceptes pour découper proprement, pour connaître les meilleures viandes et les meilleurs morceaux. Il y a là trois ou quatre chapitres qu'on penserait avoir été dérobés à quelque *Cuisinière bourgeoise* de l'époque, et qu'aujourd'hui même un chef d'office ne désavouerait pas. On y voit comment se servent le bœuf, le veau, le mouton, les volailles, le poisson ; comment ils se *coupent* et quelles en sont les parties préférables ; que le bœuf bouilli ou rôti est facile à couper, que les poulets se coupent en long, en commençant par détacher les quatre membres ; que les pigeons rôtis ou en ragoût se coupent en travers par la moitié, le derrière étant meilleur que le devant ; que des coqs d'Inde, chapons du Mans et canards, on coupe en long le blanc de la poitrine. De plus,

L'endroit de la pièce de bœuf tremblante, le plus entrelardé de gras et de maigre, est toujours le meilleur ; le petit côté de l'aloïau est toujours le plus tendre. Les yeux de la tête du veau sont les meilleurs, puis les tempes. La longe de veau se coupe ordinairement par le milieu, l'endroit le plus charnu ; on présente le rognon par honneur ; on trouve quelque chose de délicat le long de l'échine, près des os, notamment vers la queue. D'une épaule de mouton, la fève ; d'une éclanche, les os de la jointure bien garnie de chair à l'entour, se présentent par honneur. Parmi les volailles rôties, de celles qui grattent la terre avec les pieds, les ailes sont les plus délicates ; au contraire de toutes celles qui volent en l'air, les cuisses sont les meilleures. Les perdrix tiennent lieu parmi celles qui grattent la terre, parce qu'elles ne volent pas haut.

Ces enseignements sont précieux et ne sont pas sans délicatesse. Ils donneraient presque l'envie d'être gourmand. En voici d'autres qui ne s'adressent pas aux convives, mais à celui qui les reçoit :

Si vous êtes le maître, il ne faut jamais paraître inquiet, ni embarrassé, ni quereller les domestiques; ce serait manquer de respect et troubler la joie que toute la maison doit témoigner d'avoir des hôtes si dignes de considération..... Celui qui donne à manger doit bien se garder de dire : Ce morceau doit être bon, car il me coûte tant, j'ai bien eu de la peine à le trouver; ou vous pouvez bien en manger, car je ou personne n'en veut plus. Le premier discours reproche, le second méprise ce qu'il donne et celui à qui il parle.

Ceci est à l'adresse de quelques hommes de finance, les plus mal élevés de tous les bourgeois, qui, soit par zèle, soit par orgueil, tracassent leurs valets en présence des étrangers, voient sévèrement les dépenses de la cuisine, savent ce que coûte un navet aussi bien qu'un faisan, et en informent leurs convives comme pour les engager à rapporter au maître le mérite du légume ou de l'animal.

Il s'agit enfin du manger : alors,

Il faut couper la viande sur son assiette, tenant la fourchette de la main gauche, puis de la main droite la porter à la bouche avec la fourchette. Le pain coupé, propre à mettre à la bouche, doit y être porté avec les doigts.

Il ne faut pas essuyer les doigts, couteau, cuiller ni fourchette avec la nappe, mais la serviette. Il ne faut point saucer son pain ni ses morceaux dans le plat, ni les porter sur la salière; mais prendre du sel avec la pointe d'un couteau, et de la sauce avec la cuiller, ou en demander. Il ne faut jamais rien remettre au plat de ce qui aura été mis sur une assiette.

Quant au boire,

Il sied mal de teter le vin et de vider son verre à deux ou trois reprises. Il faut boire posément, d'une haleine, en regardant dans le verre, et ne pas boire à grosses gorgées qu'on puisse compter, ni boire d'un coup comme si on l'entonnait, ni, après l'avoir bu, faire un grand soupir pour reprendre haleine. Il n'est pas honnête de présenter un verre de vin après en avoir déjà goûté.

Il est plus civil de vider tout à fait son verre que d'en laisser. C'est assez de boire trois ou quatre verres de vin dans un repas.

Il est toujours honnête et salulaire de mettre un peu d'eau dans son vin.

La civilité qui veut qu'on vide son verre sans en rien laisser doit agréer aux ivrognes. Aussi, est-ce un ivrogne qui a dit, je pense,

Remplis ton verre vide,
Vide ton verre plein.
Ne laisse jamais dans ta main
Ton verre ni plein, ni vide,
Ne laisse jamais dans ta main
Ton verre ni vide, ni plein.

Au dessert,

Il est incivil de lécher, ni des doigts, ni de la langue, le jus qui reste dans les tasses ou sur l'assiette.

Et quand on se lève de table, il est également « incivil de mettre du fruit ou autre chose dans sa poche. »

De la salle à manger, on passe au salon ; et, comme on y joue, qu'on y chante, ou qu'on y danse, le livret expose aussi des règles à ce sujet. Il dit, par exemple :

Si on vous prie de jouer ou de chanter, il est bon et honnête de s'en excuser d'abord ; si on vous en parle encore, il ne faut pas hésiter, l'obéissance met à couvert de tout ce qui peut en arriver.

Cracher, tousser, être par trop long à accorder un instrument, ennuie déjà et dégoûte beaucoup.

Il ne faut jamais se louer, ni s'applaudir, ni dire : Prenez garde à ceci ; écoutez cela ; voici un bel endroit, et semblables.

Ces avis sont toujours bons à donner et toujours bons à suivre. Qui n'a pas connu au moins un de ces chanteurs modestes jusqu'à la grimace ; un de ces instrumentistes gâtés par le succès, qui, une demi-heure avant de commencer, tournent, retournent et fatiguent leur instrument, tirent leur mouchoir et s'essuient

le front, pour, en quelque sorte, l'alléger de la sueur qui n'y est pas encore ?

Les règles pour écrire des lettres, qui viennent ensuite, sont excellentes, bien qu'il n'y ait plus aujourd'hui assez de politesse pour qu'on les observe ou même qu'on les apprécie. Il en est de même des règles qui s'appliquent aux visites, soit qu'on en rende, soit qu'on en reçoive. Les révolutions qui, depuis que ce livret a été composé, ont tant de fois transformé nos mœurs, ont tellement confondu les nuances par lesquelles se distinguaient entre eux les membres de l'ancienne société française, que ce qui tendait à régler les rapports des uns avec les autres est devenu désormais inutile. L'égalité a tué la civilité.

Quoi qu'il en soit, ce livret restera toujours un témoignage aussi intéressant que naïf d'usages qui ont été l'honneur et le charme de nos pères. Les observations y sont justes, bien qu'elles ne marquent pas une grande pénétration d'esprit ; mais cette pénétration eût été superflue, les manquements aux bienséances étant alors d'autant plus faciles à reconnaître, que les rangs étaient mieux marqués, les devoirs plus déterminés, les droits plus définis. On dira ce qu'on voudra, mais il sera toujours permis de regretter que ces usages, dont ni la liberté, ni la dignité de l'homme n'avaient à souffrir, n'existent plus. Ce n'est pas qu'aujourd'hui on n'ait aussi de la politesse, mais cette politesse est tout extérieure, tout en subtilités et en raffinements ; c'est un jeu dont chacun s'amuse, un système de concessions plus ou moins gracieuses qu'on se fait réciproquement ; ce n'est pas un devoir qu'on remplit. L'aisance qu'il est de bon goût d'avoir dans le monde (on ne saurait plus dire dans les compagnies) est cavalière et fanfaronne ; elle n'est ni simple, ni naturelle, ni modeste. Enfin, les bonnes traditions n'existent plus que dans les livres et peut-être dans les souvenirs de quelques douairières de bonne maison. Comme tout le reste, elles ont subi l'influence du progrès, lequel détruit, change les choses, sous prétexte qu'il les améliore. Il n'en faut pas murmurer ; car ces changements

se renouvellent trop souvent pour n'entrer pas dans le plan selon lequel Dieu gouverne le monde. Et d'ailleurs il faut être de son temps.

Je ne quitterai pas ce livret, sans parler, je ne dirai pas d'une édition, mais d'une imitation singulière et qui en a été faite, qui est aujourd'hui très-rare; elle a pour titre : *Civilité républicaine, contenant les principes de la bienséance, puisés dans la morale, et autres instructions utiles à la jeunesse*, par Chemin, nouv. édit. revue, corrigée et augmentée, in-12, 70 pag. Paris, chez l'auteur, an VII de la république. C'est le même caractère et à peu près le même plan que l'ancienne *Civilité*; mais le fond en est fort différent, et cette différence est parfaitement indiquée dans ce passage, que j'extraits du chapitre intitulé : *Suite des principes généraux sur la bienséance et la civilité* :

Dans le temps où les hommes ne s'estimaient et n'étaient estimés que suivant leur puissance, leur rang et leurs richesses, il fallait beaucoup d'études pour savoir toutes les nuances d'égards et de politesse à observer dans la société. Aujourd'hui, il n'est plus qu'une règle à suivre dans le commerce de la vie, c'est d'être avec tous libre, modeste, ferme et loyal.

Sur ce principe reposent toutes les leçons : ce qui suppose nécessairement une société d'où sont bannis l'envie, l'amour-propre, la cupidité et l'ambition, où il n'y a ni rivaux à supplanter, ni argent à gagner, ni places à convoiter, telle enfin qu'elle était sans doute au moment où l'auteur écrivait, c'est-à-dire sous le Directoire. Aussi toute supériorité quelconque étant alors abolie et n'y ayant plus que des égaux, les égards particuliers dont les supérieurs étaient l'objet dans l'ancien régime, les enfants devaient les reporter sur leurs parents, leurs maîtres et les vieillards.

Les magistrats et les fonctionnaires publics méritent aussi du respect, lorsqu'ils agissent au nom de la loi, et conformément à la loi.

Hors de leurs fonctions, ils rentrent dans la classe des simples citoyens, et n'ont plus droit à la considération publique, qu'en raison de leurs vertus et de leurs talents.

On penserait être à Sparte et entendre un article des constitutions de Lycurgue. Et pour peu qu'on en doute, j'invite à lire et à méditer les deux articles suivants :

Ne prends point les morceaux les plus délicats, surtout quand il y a des personnes plus âgées ou des étrangers à servir après toi.

Mouche, toussé, crache sans affecter de faire du bruit..... Mets le moins possible le doigt en dedans de ton nez.

Le tout est mêlé de pensées tirées de Jean-Jacques et de Voltaire. Il y a même un conte assez plaisant de celui-ci sur les différentes superstitions de la terre, et une exposition des *idées simples* sur Dieu et sur la religion.

Avec tout cela, les jeunes Spartiates français sont encore à former.

CHAPITRE XIV

ROMANS ANCIENS ET MODERNES, NOUVELLES ET CONTES

I. — Romans anciens.

J'arrive enfin au dernier chapitre de cette longue revue de la littérature du colportage, au chapitre des romans. Ce n'est pas la partie la moins considérable de cette littérature ; que ne puis-je ajouter qu'elle en est aussi la plus amusante ! Toutefois, en parlant ainsi, je n'exprime que mon opinion personnelle. Il est trop vrai qu'il y a plus de lecteurs de romans que de tout autre livre, n'y ayant pas besoin pour cela d'avoir une grande intelligence et le goût des lettres, mais du temps à perdre, avec le malheur de ne savoir pas l'employer utilement. Au reste, nous ne sommes pas à cet égard dans des dispositions différentes de celles où ont été nos aïeux, depuis l'origine des chansons de geste jusque vers la fin du dix-septième siècle. Pendant tout ce temps-là, ils n'ont guère pratiqué et aimé d'autre littérature que celle des romans, et, il faut le dire à notre louange, nous jouissons peut-être plus de leurs grands écrivains, quand ils commencèrent à en avoir, qu'ils n'en ont joui eux-mêmes. Les premières attaques sérieuses contre le roman datent de 1680 ou

environ. La remarque en est d'autant plus nécessaire, que c'était le temps où le grand succès des écrits de l'auteur de *Zaïde* semblait devoir attirer à ceux qui leur étaient analogues un surcroît de faveur et de popularité. Un effet de cette réaction contre les romans, non moins digne de remarque, est la part que prit à leur défense un des membres les plus illustres du haut clergé français. Huet regardait ce genre d'ouvrage, quand il est sagement écrit, « comme propre à tromper l'homme par l'appât du plaisir, à adoucir la sévérité des préceptes par l'agrément des exemples, et à faire qu'on se corrige de ses défauts en les condamnant dans les autres. » Pour le plaisir, d'accord ; mais pour la correction et l'amendement, c'est selon la moralité du sujet, et selon les dispositions du lecteur. Il y aurait beaucoup à dire à cet égard. Disons seulement que pour le docte prélat, la question était personnelle, encore que le seul roman qu'il ait écrit, il n'ait pas osé l'imprimer.

Mais attaqué ou défendu, le roman n'en poursuivit pas moins sa carrière, traversa sournoisement les trente dernières années du règne de Louis XIV, et reparut plus vivant et plus brillant que jamais, sous la livrée de *Candide*, de *la Princesse de Babylone*, de *l'Homme aux quarante écus*, etc. Seulement, au lieu de peindre les mœurs, il peignit alors des opinions ; il fut philosophique et antireligieux. Un peu plus tard, il devint obscène. Il en est aujourd'hui, dit-on, qui pourraient bien être cela tout ensemble.

Les plus anciens romans ont été écrits en vers. Ils tirent leur origine des chansons de geste. Ils étaient chantés par les jongleurs dans les banquets des grands, c'est-à-dire de gens ayant l'oreille et l'âme également sensibles à la poésie. Mais il vint un temps où, pour les faire lire et les mettre à la portée du plus grand nombre, il fallut les traduire en prose, et c'est en prose qu'ils se colportent encore aujourd'hui. Ce fut sous François I^{er} que reparut toute notre vieille littérature chevaleresque, défigurée non-seulement par ces rédactions en prose, mais, comme le

remarque le docte M. V. Le Clerc, par la fade imitation des Amadis.

Et pourtant cette transformation était un progrès, car elle appartient à l'époque où, en Italie du moins, tous les grands hommes de la Renaissance avaient paru. C'est, comme je l'ai entendu dire à M. Ampère, dans une de ses plus brillantes leçons du Collège de France, c'est que les choses se survivent longtemps à elles-mêmes, et laissent une ombre dans l'imagination, après qu'elles ont disparu de l'ensemble des mœurs générales. Ainsi, la chevalerie produit encore au quinzième siècle un spectacle qui semble appartenir à un âge antérieur ; et même, comme il en est souvent des choses qui finissent, elle arrive à ses dernières exagérations. Ainsi, l'on voit, en plein quinzième siècle, des chevaliers faire annoncer qu'à tel jour ils seront en tel lieu pour rompre une lance avec tous les chevaliers qui se présenteront. On croirait lire *Don Quichotte*, et c'est en même temps ce qui explique l'œuvre de Cervantès. S'il en est ainsi de la vie réelle, à plus forte raison dans la littérature qui bien souvent s'attache à continuer, à reproduire opiniâtrément la tradition de ce qui n'est plus. Cette littérature chevaleresque du quinzième siècle n'a plus la naïveté de celle du moyen âge ; elle est mêlée de science, d'érudition, d'allégories, de moralités ; elle s'est, si l'on peut dire, pédantifiée ; ou, quand elle n'a pas subi cette fâcheuse transformation, elle s'est du moins prosaisée. Dans cet état, elle sert de point de départ aux interminables romans des La Calprenède et des Scudéry, romans qu'il faut presque avoir écrits pour les avoir lus.

Je ne m'arrêterai pas à faire l'historique de tous les romans de chevalerie, à décrire la division qu'on en a établie selon la matière et selon les temps, à indiquer leurs sources, leurs auteurs, la forme en laquelle ils ont été écrits primitivement, le pays où ils ont vu le jour, ceux où ils ont été adoptés ou traduits. Je ne donnerai des renseignements de ce genre, et d'ailleurs indispensables, qu'à l'égard des romans qui font aujourd'hui

partie du colportage, et, quoique le nombre en soit fort restreint, ils pourront, je pense, donner une idée suffisante des autres. Cependant, comme quelques personnes seraient peut-être bien aises de savoir au moins où elles pourraient se renseigner sur l'innombrable famille de ces romans, je leur indiquerai le vingt-deuxième volume de l'*Histoire littéraire de la France*. C'est le plus beau travail qu'on ait fait jusqu'ici sur ce difficile sujet, et il est de la main de M. Paulin Paris. On trouvera de plus la nomenclature des principaux dans le *Manuel* de M. Brunet.

Je commencerai par l'*Histoire de Jean de Paris, roi de France*, in-12, de 46 pag., chez Pellerin, à Épinal, S. D. ; et de 47 pag., fig., à Montbéliard, chez Deckherr frères, S. D. C'est le plus ancien de nos romans du genre purement comique et facétieux, et ce n'est pas, il s'en faut, un des moins agréables. La première édition est de Paris et Lyon, sans date, in-4° gothique¹, et depuis il a été réimprimé plusieurs fois à Troyes, à Rouen, à Liège et à Paris dans la *Bibliothèque bleue*. Il a des traits déjà nombreux de ce genre d'esprit qu'on a depuis appelé par excellence l'esprit français ; il en a particulièrement le ton persifleur ; il en a quelquefois toute la délicatesse.

Jean de Paris n'a de commun que le nom avec le seul des rois de France qui l'ait porté, et dont les aventures sont trop connues pour qu'on puisse le confondre avec celui-là ; il est tout entier de la création de l'auteur. Fils d'un roi de France qui n'est pas nommé, mais à qui le roi d'Espagne était venu demander se-

¹ En voici le titre :

« S'ensuyt ung tresbeau et excellēt romant nomme Jehan de Paris Roy de franse leql aps q̄ sō pere eut remys le roy despaigne et son royaume, par sa puesse et par ses pompes et subtilitez, espousa la fille dudit roy despaigne, laquelle il amena en françe, et vesquirent longuement en grant triumphe et honneur, et a la gloire de toute la france. On les vend a Lyon en la maison de Pierre de Sainte Lucie diet le Prince pres Nostre dame de Confort. » Pet. en 4° goth., fig. en bois.

Cette édition, la plus ancienne que l'on connaisse, doit avoir paru entre les années 1530 et 1540.

cours contre ses barons révoltés, il fut destiné dès son bas âge à



**Le Roi d'Espagne à genoux, demandant secours
au Roi de France.**

devenir l'époux de l'infante qui avait alors trois ans, et dont le père et la mère l'avaient recommandée et offerte pour bru au

roi de France, leur libérateur. Cette recommandation eut lieu en la manière suivante :



Le Roi et la Reine d'Espagne recommandant leur fille au Roi de France.

On voit que la princesse, pour n'être âgée que de trois ans

(l'édition de Montbéliard, à laquelle appartient cette gravure, dit même cinq ou six mois), était déjà d'une taille assez avantageuse.

Amis (leur dit le roi de France), je vous remercie de la grande affection qu'avez envers moi, et sachez que votre fille n'est pas à refuser. Si Dieu donne la grâce à mon fils de vivre en âge parfait, et votre fille aussi, je serais fort heureux qu'ils fussent conjoints en mariage; et si Dieu me laisse vivre jusqu'à ce temps, je vous promets que mon fils n'en aura point d'autre que votre fille.

Mais Dieu ne lui permit pas de veiller lui-même à l'exécution de sa promesse, la mort l'ayant enlevé peu de temps après son retour en France. Au bout de quinze ans, le roi d'Espagne, croyant sans doute que cette mort l'avait dégagé de sa parole, fiança l'infante au roi d'Angleterre, lequel n'est pas non plus nommé. Comme celui-ci fut obligé de traverser la France pour aller recevoir la main de sa fiancée, il fut hébergé avec tout son train par la reine-douairière de France, mère de notre héros, roi lui-même alors, et pour le moment absent de Paris. Cette dernière circonstance est le nœud du roman. Quand le roi d'Angleterre, impatient d'arriver en Espagne, fut sur le point de quitter Paris, Jean, qui n'avait pas oublié la double promesse faite par le roi d'Espagne à son père, résolut, de l'avis de la reine, d'en assurer l'accomplissement. Toutefois il ne voulut y procéder que par des moyens pacifiques, et, autant que faire se pourrait, en se moquant du roi d'Angleterre. C'est pourquoi « il défendit à ses gens qu'ils dissent à personne qui il était, mais qu'il se nommait *Jean de Paris*, et était fils d'un riche bourgeois dudit lieu qui lui avait laissé de grandes richesses après son décès. » Il partit le lendemain pour l'Espagne, accompagné d'une troupe de gens « bien accoutrés, » eut soin de prendre une route différente de celle que suivait le roi d'Angleterre, et arriva à Étampes avant lui. Il en sortait à peine que le roi d'Angleterre y entra à son tour.

Ici commence une série de mystifications dont le roi d'Angleterre est l'objet, et Jean de Paris l'instrument. Et ce qui en fait le charme, c'est qu'en étant très-plaisantes, elles ne sont pas absolument invraisemblables.

Jean de Paris voyageait avec un train de roi, mais de roi libéral et magnifique. Pour un fils de bourgeois cela était au moins singulier. Le roi d'Angleterre en eut des nouvelles en entrant à Étampes ; et comme il était curieux, et de plus très-poli, il envoya un héraut au personnage pour savoir qui il était, et lui demander d'être reçu dans sa compagnie. « Mon ami, dit Jean, dites à votre maître que je m'appelle Jean de Paris... ; que s'il veut chevaucher légèrement, il nous pourra atteindre, car nous n'allons pas fort... » La réponse est haute, on pourrait dire impertinente ; mais le monarque anglais ne s'en offense pas. Il paraît trouver tout simple que Jean de Paris ne l'attende ni ne vienne au-devant de lui, tant de savoir-vivre n'étant pas d'un bourgeois. « Or, chevauchons, » dit-il à ses barons. Ils chevauchent donc et atteignent la compagnie.

A partir de ce moment et jusqu'à l'arrivée des deux rois à Burgos, il n'est pas de plaisanteries, même mauvaises, que Jean de Paris ne se permette à l'égard du roi d'Angleterre, et que celui-ci ne reçoive de la meilleure grâce du monde. C'est tout au plus s'il laisse échapper une petite réflexion par où l'on voit qu'il trouve que ces plaisanteries ne sont pas toujours de très-bon goût et sentent un peu trop son bourgeois riche, avantageux et sans façons. Pour donner une idée exacte de tout cela, il convient de mettre sous les yeux du lecteur un passage d'une certaine étendue. Je m'assure qu'il ne le jugera pas superflu.

Comme le roi anglais et Jean de Paris chevachèrent ensemble,
devisant par le chemin.

Le roi d'Angleterre, chevauchant par delà Bordeaux avec Jean de Paris, lui demanda s'il irait avec lui jusqu'à Bayonne. Jean de Paris répondit qu'oui. Plût à Dieu, dit le roi d'Angleterre, que votre voyage

s'adressât en Espagne par aventure ! Aussi ferai-je, dit Jean de Paris, car après Dieu, je suis ma volonté. C'est grande chose, dit le roi anglais ; si vous vivez longtemps, il faudra bien changer de propos. Je n'ai garde, dit Jean de Paris, car j'ai plus de biens que je n'en puis dépenser de mon vivant.

Comme Jean de Paris et ses gens, voyant venir la pluie, vêtirent leurs manteaux et chaperons à gorge.

Il arriva un jour, ainsi qu'ils chevauchaient, qu'il commença à pleuvoir ; et quand Jean de Paris et ses gens virent venir la pluie, ils prirent leurs manteaux et chaperons à gorge, et vinrent ainsi accommodés jusqu'auprès du roi anglais, qui commença à les regarder en tel état. Alors il dit à Jean de Paris : Vous et vos gens avez trouvé de bons habillements contre la pluie. Lui et ses gens n'avaient nul manteau, car alors il n'y en avait point en Angleterre, où l'on ne savait pas la manière de les faire. Les Anglais portaient leurs robes qu'ils avaient fait faire pour leurs noces, car en leur pays on ne portait point de malles ni de bahuts, par quoi vous pouvez bien penser comme étaient leurs robes. Les unes étaient longues, les autres courtes et fourrées de plusieurs fourrures qui étaient retirées à cause de l'eau ; le lendemain, le drap frottait les fourrures qui étaient gâtées. Lors Jean de Paris dit au roi : Sire, vous qui êtes roi et grand seigneur, vous devriez faire porter à vos gens des maisons pour se couvrir en temps de pluie. Alors il se prit à rire, et répondit : Il faudrait avoir un grand nombre d'éléphants pour porter tant de maisons ; puis se retira avec ses barons en riant, et leur dit : N'avez-vous pas ouï ce que vient de dire ce galant ? Ne montre-t-il point qu'il est tel ? Il croit par le grand trésor qu'il a, lequel il n'a pas acquis, que rien ne lui est impossible.

Sire, dirent les barons anglais, c'est un beau passe-temps que sa compagnie ; plût à Dieu qu'il voulût venir aux noces avec nous ; en lui donnant une somme d'argent, vous seriez plus honoré. Je le voudrais, dit le roi ; mais s'il venait avec nous, ce serait grande honte, car les dames priseraient peu notre état.

Les Anglais le laissèrent parler, car la pluie les chargeait tant qu'il n'y avait personne qui ne désirât d'être en son logis. Quand ils furent en la ville, chacun s'en alla en son logis ; le lendemain ils partirent, et vinrent loger à Bayonne ; le jour suivant, ils se mirent en

chemin, et trouvèrent une rivière qui était mauvaise, en laquelle se noyèrent plusieurs Anglais.

Comme en passant une rivière, plusieurs gens du roi anglais se noyèrent, et comme Jean de Paris et ses gens passèrent hardiment.

Quand les Anglais furent près de la rivière, ils commencèrent à passer le gué; il y en eut plus de soixante de noyés, qui étaient mal montés, dont le roi fut fort chagrin. Jean de Paris venait tout bellement après, qui ne s'étonnait guère de cette rivière, car lui et sa compagnie étaient bien montés. Et quand ils furent à la rivière, ils passèrent à la volonté de Dieu, car la rivière était devenue grosse, par quoi il y avait grand danger. Le roi d'Angleterre, qui était au bord de la rivière, lamentait ses gens, voyant Jean de Paris passer sans dommage. Lorsqu'ils furent passés, le roi anglais dit à Jean de Paris : Vous avez eu meilleure fortune que moi, car j'ai perdu beaucoup de mes gens. Jean de Paris se prit à sourire, et dit : Je m'étonne que vous ne faites pas porter un pont pour passer vos gens, quand ce vient aux rivières. Le roi anglais se prit à rire, nonobstant sa perte, puis lui dit : Courons un peu, car je suis fort mouillé; je voudrais bien être au logis. Alors, lui dit Jean de Paris, qui feignit ne l'avoir pas compris, sire, chassons un peu par ce bois. Je n'ai pas l'envie de rire, dit l'Anglais. Ils chevauchèrent tant qu'ils arrivèrent chacun en leur logis, où les Anglais commencèrent à regretter leurs parents qui étaient noyés; mais patience, car il fallait aller aux noces, qui fut en partie cause d'oublier la mélancolie. Quand ce vint un autre jour qu'ils étaient aux champs, et quand le roi anglais eut oublié une partie de sa mélancolie, il demanda à Jean de Paris : Mon ami, dites-nous, je vous prie, en passant le temps, pour quelle raison vous venez en Espagne. Sire, dit Jean de Paris, volontiers je vous le dirai.

Je vous dirai pour vrai, qu'il y a environ quinze ans que feu mon père, Dieu lui fasse pardon, vint chasser en ce pays; quand il partit, il tendit un lacet à une cane; je viens m'ébattre pour savoir si elle est prise. Vraiment, dit le roi anglais en riant, vous êtes grand chasseur qui venez si loin chasser du gibier; si elle est prise, elle sera pourrie et rongée des vers. Vous ne savez, dit Jean de Paris, car les canes de ce pays ne ressemblent pas aux nôtres; celles-ci se gardent longtemps. De ceci, rirent les Anglais, qui n'entendaient pas à quelle fin il disait ces paroles : les uns disaient qu'il était fou, les autres

non. Approchant de la cité de Burgos, où était le roi, en laquelle les noces se devaient faire, le roi d'Angleterre dit à Jean de Paris : Monseigneur, si vous voulez venir avec moi jusqu'à Burgos, puis vous avouer de moi, je vous donnerai de l'or et de l'argent largement, et vous y verrez une belle assemblée de dames et de seigneurs. Sire, dit Jean de Paris, d'y aller je ne sais ce que je ferai, car ce sera si mon plaisir y est; et quand est de m'avouer de votre service, à cela ne vous faut penser, car votre royaume ne me le ferait pas faire, j'en ai plus que vous.

Quand le roi d'Angleterre entendit ce refus, il fut fort dolent, et eût bien voulu que Jean de Paris eût été en France, se doutant que s'il allait à Burgos, son état ne serait pas prisé comme le sien; mais il ne lui en osa plus parler, sinon qu'il lui dit : Ne pensez-vous point y venir? Certes, dit Jean de Paris, peut-être que non, sinon que je trouverai en moi.

Mais le roi d'Angleterre pensa bien qu'il y viendrait, et s'étonnait fort.

Et quand ce vint au lendemain, Jean de Paris dit au roi d'Angleterre qu'il ne l'attendit pas, car il ne voulait bouger de tout le jour; alors le roi d'Angleterre partit, et tant chevaucha avec ses barons, que le jour même il arriva à Burgos, où ils furent fort bien reçus, en grand honneur et triomphe, et tous ses chevaliers pareillement.

Il y avait trois jours que le roi d'Angleterre était arrivé à Burgos, quand un messenger fort leste et bien monté, et suivi de plusieurs valets, se présente au palais du roi d'Espagne et sollicite une audience pour son maître Jean de Paris. On la lui accorde sans beaucoup de cérémonies. Le messenger ajoute qu'il est chargé en même temps de demander qu'on assigne à Jean de Paris un quartier dans la ville où il puisse se loger, vu que son train est considérable et qu'il veut être à l'aise. Cette autre demande est également octroyée, et cela, à la prière même du roi d'Angleterre, qui promet au roi d'Espagne des merveilles de son nouvel hôte. On ne voit pas tous les jours des bourgeois si riches, et celui-là l'est à faire envie au roi Salomon.

Là-dessus les équipages de Jean de Paris se mettent en marche; le roi, le reine et l'infante d'Espagne, avec les rois d'An-

gleterre, de Portugal et de Pologne sont aux fenêtres du palais pour le voir passer. Le défilé dura longtemps. Il commença par les fourriers de Jean de Paris ; vinrent ensuite les conducteurs de chariots, puis ceux des tapisseries ; vingt-cinq autres chariots portant les ustensiles de cuisine, vingt-cinq autres les robes de Jean de Paris, et d'autres en nombre indéterminé sa vaisselle. Incontinent après vinrent deux cents hommes d'armes « bien en point, » les archers de la garde de Jean de Paris, son maître d'hôtel avec ses deux cents pages, enfin Jean de Paris lui-même, suivi de quinze cents hommes d'armes bien montés. De là ce proverbe, en parlant du cortège d'un homme fastueux : C'est un train de Jean de Paris.

A chaque troupe nouvelle qui passe, l'infante demande ce que c'est. Un page le lui explique, et quand paraît Jean de Paris,

Le page dit à la fille du roi d'Espagne : Madame, regardez celui qui porte un petit bâton en sa main, un collier d'or au cou ; regardez comme il est beau et gracieux : l'or de son collier ne lui change point la couleur de ses cheveux. La pucelle fut joyeuse de ces nouvelles que le page lui disait. Lors arriva Jean de Paris richement habillé, et autour de lui six pages. Quand la pucelle l'aperçut, elle devint si rouge qu'il semblait que le feu lui sortait du visage.

Dès ce moment la cause du pauvre roi d'Angleterre est perdue. Il s'aperçoit de l'émotion de l'infante et devient jaloux. Ce sentiment augmente lorsqu'il voit les égards extraordinaires que le roi d'Espagne témoigne à Jean de Paris, qui avait reçu la visite de ce prince et l'avait traité lui et sa cour avec une magnificence inouïe. De telle façon enfin qu'il ne fut bientôt plus possible au roi d'Espagne de se méprendre sur la qualité de son hôte, et qu'il résolut de s'en ouvrir à lui. Il le prit donc à l'écart, et, après une courte conférence où le *bourgeois* leva tout à fait le masque, le roi d'Espagne reconnut de nouveau que la main de l'infante appartenait à Jean de Paris, et qu'il était prêt à tenir la parole qu'il en avait donnée jadis au roi de France. On n'était

embarrassé que de la présence du roi d'Angleterre, et comment on lui dorerait honnêtement la pilule. Mais on apprend tout à coup qu'il a disparu. Il avait découvert dans Jean de Paris à la fois un rival et un roi plus puissant que lui. Sa position n'était plus tenable. Obligé de choisir entre un éclat et son départ, il prit ce dernier parti. L'infante en fut ravie. Le roi d'Espagne lui présenta Jean de Paris comme l'époux qui lui était promis depuis longtemps, et celui qui devait « prendre cette cane à laquelle le roi de France, son père, était venu, il y avait quinze ans, tendre un lacet. »

Telle est l'histoire de Jean de Paris ; j'ai cru devoir m'y étendre un peu, parce qu'elle n'est point mêlée d'incidents invraisemblables, que les épisodes n'y font jamais oublier le sujet principal auquel ils se lient d'ailleurs étroitement et tout naturellement, que les détails en sont pleins d'agrément, que les personnages y ont de la gaieté et de l'esprit, parce qu'enfin elle n'offre nulle part de ces énormes fautes de géographie et de ces anachronismes révoltants qu'on rencontre dans les romans de la même époque, ainsi qu'on le verra dans la suite.

Il va sans dire que le *Jean de Paris* dont on vient de lire des analyses et des extraits, n'est pas tel qu'il est sorti de la plume de l'auteur, lequel est inconnu et vivait, selon toutes les apparences, vers le milieu du quinzième siècle ; c'en est un abrégé, une refonte faite au dix-septième siècle, où se trouvent le style, la naïveté et la grâce, avec un fonds de malice qui ne manque pas sans doute à l'original, mais qui perd quelque chose peut-être à y être noyée dans les longueurs¹. En un mot, c'est un vrai plaisir de le lire ; on n'en pourrait pas dire autant des autres.

Le premier à qui je dois faire ce reproche est *Jean de Calais*. J'en ai sous les yeux deux éditions, celle d'Épinal, chez Pellerin,

¹ Voy. dans le *Manuel* de M. Brunet les différentes éditions de ce roman, et la Collection Jannet, où il a été réimprimé.

in-12 de 55 pages, S. D., et celle de Paris, 1849, à la Librairie populaire des villes et des campagnes, in-12 de 56 pages. Celle-ci est plus considérable que celle-là, parce que le caractère en est beaucoup plus fin. C'est un roman tout moderne. Il a pour auteur madame de Gomez (Madeleine-Angélique Poisson), fille de Paul Poisson, le comédien, mariée à don Gabriel de Gomez, seigneur espagnol, qui en était devenu amoureux, et morte en 1770. Cette dame avait de l'esprit. De sa plume, plus féconde que correcte, sortirent un grand nombre de productions galantes, et même des tragédies. Celle d'*Habis* a eu vingt-cinq représentations. *Jean de Calais* fait partie de ses *Cent Nouvelles nouvelles*, 10 vol. in-12.

Jean de Calais est le fils d'un des plus riches négociants de cette ville. Il équipe un vaisseau pour nettoyer la côte d'un nombre infini de corsaires, et, après avoir glorieusement accompli cette mission, il est jeté par la tempête dans une île inconnue. Près de la quitter pour retourner dans sa patrie, il aperçoit un vaisseau qui venait mouiller près du sien, et sur ce vaisseau deux femmes en pleurs; il s'informe à qui appartient le vaisseau; il apprend qu'un corsaire en est le patron et que les deux femmes sont ses prisonnières. Comme il était riche autant que généreux, il les achète un bon prix, devient amoureux de l'une d'elles qui entend ce langage, et il l'épouse à la face du soleil. A son retour à Calais, il n'a rien de plus pressé que de présenter sa femme à son père. Le bonhomme la reçoit fort mal, c'est-à-dire comme une aventurière. Jean, désolé, se retire dans une maison qu'il avait près du port, avec Constance (c'était le nom de sa femme) et une compagne qu'elle avait, du nom d'Isabelle. Il passe là plusieurs années sans pouvoir attendrir son père. Un jour celui-ci l'exhorte à voyager de nouveau; il espère que l'absence et les aventures lui feront oublier Constance. De son côté, Constance appréhende cet oubli; mais voyant que son mari a vraiment besoin « d'exercice » et qu'il se propose d'aller à Lisbonne, elle consent à ce qu'il parte, à condition qu'il la fera

peindre à la poupe du vaisseau, avec son fils et sa chère Isabelle, et qu'il mouillera le plus près qu'il pourra du château de cette ville.

Jean accède à cette prière qui le flatte, et dont il ne cherche pas même à comprendre le but. Il part, arrive à Lisbonne et vient aborder directement sous le château. L'arrivée et la beauté de son vaisseau attirèrent presque toute la ville sur le rivage. Le roi lui-même vint sur son bord. A l'aspect de la peinture qui en décore la poupe, ce prince témoigne un vif étonnement. Il avait reconnu sa fille. On s'interroge, on s'explique de part et d'autre. Jean raconte par quelles circonstances il est devenu l'époux de celle que le roi de Portugal appelle sa fille, et le roi, touché, le reconnaît lui-même pour son gendre. En même temps il ordonne qu'on équipe un vaisseau pour aller à Calais chercher sa fille, et il en donne le commandement à don Juan, prince du sang royal. Ce don Juan avait été amoureux de Constance et prétendant à sa main. La voyant aux bras d'un autre, d'un inconnu, d'un homme de néant, il sentit sa passion renaître plus vive, et se promit bien de trouver l'occasion de se débarrasser du mari.

Cependant on arrive à Calais. Qui fut le sot? on l'a déjà nommé, le père de Jean, qui, en vrai bourgeois glorieux qu'il était, avait méconnu sa bru, et qui maintenant se prosternait jusqu'à terre pour en obtenir son pardon. La bonne princesse le lui accorda bien volontiers, et promit au bonhomme de l'aimer toujours comme un père. Elle se rembarqua ensuite avec son mari, et fit voile pour Lisbonne. Chemin faisant, une tempête s'élève et malmène le vaisseau.

Le traître don Juan, qui observait sans cesse Jean de Calais, le voyant occupé dans le fort de la tempête à observer le temps, prit le sien si justement, que, sans pouvoir être vu de personne, il vint derrière lui et le poussa si rudement, qu'il tomba dans la mer.

Jean de Calais ne périt pas : la Providence voulut le réserver pour le châtement de l'homicide. « Il fut poussé dans une île dé-

serte où il aborda dans l'état où vous pouvez juger que devait être un homme qui sort d'un semblable péril. » Don Juan explique à Constance l'accident qui vient d'arriver, et le met naturellement sur le compte de la tempête. Désespoir de Constance, qui ne consent à ne pas se jeter à l'eau que par égard pour son fils ; désespoir du roi de Portugal à l'arrivée de sa fille ; commencement du triomphe de don Juan. Après deux ans de veuvage de sa fille, le roi, pressé par don Juan, consent à ce qu'il épouse Constance, à laquelle on arrache son consentement. Tout à coup Isabelle, en allant faire un tour dans les cuisines royales, croit reconnaître, sous les traits d'un sale marmiton, Jean de Calais ! C'était lui-même, en effet ; sa bague, qui était un diamant, l'avait trahi. C'est en vain qu'il voudrait dissimuler ; il recommande seulement à Isabelle d'être prudente en présence du menu peuple des cuisines. Isabelle court chez sa maîtresse et lui fait part de sa découverte. Le marmiton est appelé ; sa femme le reconnaît, il reconnaît sa femme ; le roi est prévenu, don Juan démasqué, condamné et exécuté. Jean de Calais fut proclamé héritier du royaume, et tous les grands invités à un festin « pour être témoins du bonheur de Jean de Calais et de la princesse, dont l'amour et la joie ne pouvaient s'exprimer. »

Le jour de ce fameux festin, où chacun ne pensait qu'aux plaisirs, on vit entrer dans le salon qui renfermait cette auguste assemblée, un homme dont la taille et l'abord surprirent également. On le regarda longtemps sans rien dire ; mais lui, s'avançant vers Jean de Calais : Reconnais, lui dit-il, celui qui t'a tiré de l'île déserte et conduit dans ce palais ; c'est moi qui conduisis le corsaire qui enlevait la princesse, près de ton vaisseau, où tu l'achetas sans la connaître ni l'avoir vue, et dans le seul dessein de lui rendre la liberté. Apprends, par ces expériences, combien le ciel chérit les hommes vertueux ; jouis en paix de ton bonheur, sois toujours sage, inviolable et modéré, le ciel ne t'abandonnera jamais ; tu seras véritablement prince, parce que tu devras ce titre à ta vertu plutôt qu'aux droits d'une naissance qui ne dépend point de nous, et dont on tire peu d'éclat quand la sagesse ne l'accompagne pas !

Le spectre disparut et laissa l'assemblée dans la joie et l'étonnement de l'heureux dénouement de cette aventure. On célébra avec magnificence l'union de Constance et de Jean de Calais, qui fut ratifiée authentiquement.

Ainsi finit l'histoire de Jean de Calais, dont la mémoire ne s'éteindra jamais, par les actions généreuses qu'il a faites pendant sa vie.

Il y a certainement par-ci par-là du naturel dans cette histoire, mais il n'y a pas cette naïveté ni cet esprit qu'on trouve dans celle de Jean de Paris. L'analyse que j'en ai faite est d'après l'édition d'Épinal, la plus courte et la plus sensée, parce que plus elle abrège le texte original, plus elle épargne d'ennui au lecteur. L'édition de Paris n'est pas aussi discrète ; c'est en vain qu'elle s'annonce comme étant *revue et corrigée par un académicien* ; elle est encore trop longue, et gâtée par une affectation du style poétique incompatible avec la vulgarité du sujet. Par exemple, on y lit des phrases de cette sorte : « J'allai par mon propre poids jusqu'au fond de la mer ; alors, frappant la terre du pied et divisant l'eau avec mes bras, je revins sur les flots ; ils étaient si agités, que mon expérience dans l'art de nager ne me servait presque de rien ; je combattis contre leur fureur, tantôt porté dans les airs par une vague, et tantôt submergé par celle qui venait la frapper. » Et encore : « Déjà les ombres couvraient la face de la terre ; je l'écoutais avec transport ; un sommeil importun s'empara de moi ; je le chassais en vain. » Tout, ou à peu près, est dans ce goût-là, et je vous laisse à penser si cela suffit pour racheter le manque presque absolu d'intérêt. *Jean de Calais* fait partie de la *Bibliothèque bleue* de Desoër.

Il y a bien autrement d'intérêt, de naïveté, et de ce qu'on appelle aujourd'hui couleur locale, dans l'*Histoire de Pierre de Provence et de la belle Maguelone*, Épinal, Pellerin, S. D., in-12, 43 pag. La première édition de ce roman, avec une date certaine, est de 1490, in-4^o, gothiq. Les autres, sans date et

antérieures à elle, sont assez nombreuses. La plus remarquable et probablement la meilleure sous le rapport du texte et de l'impression, est celle de Lyon, par Barthélemy Buyer, vers 1478¹. Peu de romans anciens ont été mis plus souvent *en meilleur langage que précédemment*, et il n'y en a pas beaucoup qui aient perdu davantage sous la main inintelligente et brutale des refaiseurs. La première rédaction est, dit-on, antérieure à 1450; c'est une médiocre antiquité, mais le roman, selon moi, n'en vaut que mieux. Il fait aussi partie du recueil de Desoër et de la *Bibliothèque des romans* (sous l'année 1779), où il a été refait par le comte de Tressan. Il y a des manuscrits de ce roman, en vers comme en prose, qui sont fort anciens. Si je comprends bien M. V. Le Clerc², ce roman aurait été écrit en provençal ou en latin, au quatorzième siècle, et serait l'œuvre du chanoine Bernard de Triviez. On disait que Pétrarque, à l'âge de quatorze ans, en avait retouché le texte. Si cela est vrai, « nous aurions déjà, observe le docte académicien, le plaisir de reconnaître un de ces emprunts que des esprits tels que Pétrarque et Boccace firent à ceux qu'ils nommaient barbares, et qui avaient su du moins inventer pour eux des romans et des fabliaux. » Rien d'ailleurs ne témoigne que ce roman soit fondé sur aucune circonstance vraiment historique : on ne voit dans la suite des comtes de Provence ni Jean, ni Pierre ; ni Madeleine, ni Maguelone, dans celle des princesses de Naples. En voici le sujet.

Pierre, fils du comte de Provence, vient d'être reçu chevalier, et il aspire à montrer qu'il en est digne. La réputation de la belle Maguelone, fille du roi de Naples, les poursuites dont elle est l'objet de la part des plus illustres et des plus braves princes de l'Europe, qui se disputent sa main, lui inspirent le

¹ C'est celle qui est reproduite dans la Collection Silvestre.

² *Discours sur l'état des lettres en France au quatorzième siècle*, p. 563

désir d'aller à cette cour et d'y disputer à son tour Maguelone à ses nobles rivaux. Il part pour Naples, figure dans plusieurs tournois d'où il sort vainqueur, et, comme ses prouesses l'ont fait remarquer de Maguelone, il en est bientôt aimé. La nourrice de la princesse ménage aux amants des entrevues, et un beau jour Pierre et Maguelone quittent furtivement la cour et s'enfuient. Ils arrivent près d'une forêt. Maguelone fatiguée s'était endormie, la tête sur les genoux de Pierre, lorsqu'un épervier qui poursuivait un bouvreuil, apercevant « le sandal » où étaient enfermées les bagues que Pierre avait données à Maguelone, « prend cet objet pour l'oiseau, s'abaisse et l'enlève. »

Ces détails, que j'abrège, ont dans l'original une grâce si naïve, un naturel si vrai et si touchant, que je me reprocherais de ne pas les mettre sous les yeux du lecteur :

Comment Maguelone se dormoit ou giron de son amy Pierre, et comme il prenoit plaisir à regarder sa beaulté dont en la fin fut courroucé, comme cy-après o rés.

Dormant Maguelone ou giron de Pierre, comme dessus est dit, le gentil Pierre délectoit tout son cueur à adviser la merveilleuse beaulté de sa dame. Et quant il avoit contemlé son plaisant et beau visaige, et advisé celle douce petite bouche et vermeille, il ne se sçavoit saouler de la regarder de plus en plus, et aussi ne se pouvoit tenir de la despoitriner et regarder, et adviser sa très-belle poitrine qui estoit plus blanche que cristal à la veoir, et tastoit ses douces mamelles, et en ce faisant estoit tout ravy d'amours, qu'il luy sembloit qu'il fust en paradis, et que jamais chose ne luy pouvoit nuyre, ni deffortune ne luy devoit advenir. Mais celle plaisance ne luy dura guère pour lors, car il souffrit la plus inestimable douleur et peine, comme vous orrés, que jamais on peut considérer; et la douce Maguelone n'en fut pas quicte, car après eut assés à souffrir. Dont, quant Pierre regardoit et tastoit ainsy la belle Maguelone, il trouva un sandal rouge qui estoit ployé, et Pierre eut grand talant de sçavoir que c'estoit dedans ployé. Et commença à deployer celluy sandal, et dedans il trouva les trois anneaulx de sa mère, lesquels il luy avoit donnez, et elle les gardoit de bon amour. Et quant Pierre les eut veuz, il les ploya, et les mist ilecques près de luy sur une pierre, et tourna

sus les yeux à regarder la non pareille beauté de Maguelone, et sur toutes choses du monde luy plaisoit. Et ilec il estoit quasi tout transi d'amours et de plaisir, tellement qu'il luy sembloit qu'il estoit en paradis. Mais Nostre Seigneur monstra que en cestuy monde n'a plaisir sans douleur ni félicité parfaite. Si transmist un oysel vivant de rapine, cuidant en soy que ce sandal rouge fust une pièce de cher, si vint vollant et print ledict sandal, et s'en alla à tout.

Pierre met son manteau sous la tête de son amie et s'é lance à la poursuite du ravisseur.

L'épervier vole de buissons en buissons, de rochers en rochers ; le malheureux prince, toujours près de l'atteindre, le poursuit toujours vainement. De courses en courses, il s'éloigne de celle qu'il adore ; il parcourt toute l'étendue du vallon ; il arrive ainsi jusque sur le bord de la mer. Mais l'épervier s'enlève et va s'abattre dans une île éloignée de près de deux cents pas.

Une barque était amarrée au rivage ; Pierre y monte, saisit l'aviron et s'avance vers l'île. Tout à coup un vent violent s'é lève et le pousse en pleine mer. La terre disparaît bientôt à ses yeux. Rencontré dans cet état par des corsaires, il est fait prisonnier et est conduit au soudan d'Égypte qu'il sert pendant trois ans. Quant à Maguelone, on peut juger de sa surprise, de sa douleur, lorsqu'à son réveil elle se vit abandonnée. Elle s'évanouit. Recueillie par une jeune pèlerine, qui par hasard traversait le vallon, elle lui emprunte sa capeline et son camail, lui donne en échange les riches vêtements qu'elle portait, et part pour Rome. Après y avoir pleuré trois jours sur le tombeau des apôtres, elle va en Provence, où elle fonde un hospice. Un jour un voyageur malade est amené dans cet hospice. Ce voyageur est notre Pierre. Les deux amants se reconnaissent, se racontent leurs aventures et finalement se marient.

L'édition d'Épinal est considérablement abrégée, et s'écarte même en plus d'un endroit du texte retouché de l'édition Desoër. Mais loin de l'en blâmer, je l'en loue, n'y ayant eu de meilleure

correction à faire de cette version que de l'abréger. La retouche annonce une main du dix-huitième siècle; on y voit partout les traces de cette fadeur, de cette *sensibilité* et de cette phraséologie sensuelle qui sont le caractère des romans de cette époque; on y dit : « La charmante princesse caressait doucement les vieilles joues de son père avec ses jolies mains d'albâtre, et lui présentait un front brillant de blancheur et de jeunesse; » ou bien : « Pierre admirait des charmes qu'une gaze légère laissait entrevoir; » ou enfin : « Idée charmante de toucher pour la première fois la main de celle qu'on adore, vous renaîtrez sans cesse pour une âme sensible. »

Mais dans quelques discours, le retoucheur a eu le bon esprit de conserver le style naïf et à peine dégrossi du quinzième siècle. Cela fait, sans doute, un étrange disparate avec le sien si prétentieux et de temps en temps si pomponné; mais on aurait tort d'être choqué de ce contraste qui partout ailleurs serait insupportable : outre que les trop courts passages exprimés dans ce vieux style, et jetés çà et là comme des oasis dans un vaste désert, sont autant d'étapes agréables où l'esprit se repose et se dédommage de la fadeur et de la platitude du style moderne.

M. Brunet cite vingt-quatre éditions de ce roman, tant en français qu'en flamand, en espagnol, en allemand, en danois et en grec. La grecque est écrite en vers *politiques* et a été imprimée à Venise en 1806, pet. in-8°. Mais, au témoignage de M. V. Le Clerc, elle ne semble pas une copie directe de l'ancien roman d'aventures; et comme on n'a de celui-ci que des rédactions en prose, généralement assez récentes, on ne peut dire de quelle langue les imitateurs grecs en avaient reçu la tradition.

L'Histoire de la belle Héleine de Constantinople, mère de saint Martin de Tours en Touraine, et de saint Brice, son frère, appartient plus à la légende qu'au roman. Il en existe une édition de Paris, S. D., in-4° gothique. Je me sers à la fois

de celle d'Épinal, chez Pellerin, in-12 de 70 pages, avec une gravure sur la couverture, et de celle de Charmes, chez Buffet, format elzévirien, de 102 pages, S. D. ; les dernières pages, à partir de la quatre-vingt-huitième, en petit texte.

L'auteur inconnu de ce roman est peut-être bien un moine ; il a des imaginations qui ne sauraient éclore que dans la cellule d'un couvent, c'est-à-dire là où l'ignorance des hommes et de la vie civile ne permet pas de voir les choses telles qu'elles sont, mais telles qu'on peut les concevoir en dehors des lois de toute logique et de toute vraisemblance.

Il suppose que, l'an 420 de l'ère chrétienne, régnait à Constantinople un roi nommé Antoine, qui avait épousé la sœur du pape Clément. Or, il n'y eut jamais d'Antoine, roi de Constantinople ; Clément, premier du nom, fut élu pape en 76 de Jésus-Christ, et Clément II en 1046. Ce sont là les fondements du récit ; le reste de l'édifice y est congruant. Ainsi encore il fait assiéger Rome par les Sarrasins mahométans, environ deux cents ans avant l'incarnation de Jésus-Christ, et huit cents ans avant Mahomet.

Ce sont là de ces énormités devant lesquelles on s'incline avec respect, tant elles sont majestueuses et imposantes.

Ce roi Antoine donc, veuf depuis quinze ans, a une fille charmante dont il devient amoureux. Il n'osait pas encore le lui déclarer, lorsque le pape Clément, son beau-frère, implora son secours contre les Sarrasins. Le roi part pour Rome, et pour prix du service qu'il s'appête à rendre au pape, il en reçoit la promesse d'obtenir tout ce qu'il demanderait. Les Sarrasins vaincus, Antoine demande au pape la permission d'épouser sa fille Hélène. Clément refuse naturellement d'autoriser cet inceste ; le roi insiste, accusant le saint-père d'être infidèle à sa parole.

Mais un ange apparaît au pape, et lui conseille de céder, ajoutant que Dieu, dont la pucelle était aimée, saurait empêcher le méfait. Antoine revient à Constantinople et annonce la nou-

velle à sa fille. Hélène épouvantée s'enfuit la nuit suivante, monte sur un vaisseau et vient se réfugier dans un monastère au Port-l'Écluse, en Flandre. Menacée d'en être arrachée par Cantebron, roi du pays, elle s'enfuit de nouveau sur un navire qui échoue sur les côtes d'Angleterre. Henri, roi d'Angleterre, qui « par bonheur prenait ses ébats sur le rivage, » la voit, en devient amoureux et l'épouse. Il va ensuite à Rome où l'appelait le pape, et que les Sarrasins assiégeaient encore. Peu après ce départ, Hélène accouche de deux enfants « les plus beaux qu'on puisse jamais voir. » La reine mère, qui s'était vivement opposée au mariage de son fils avec une personne qu'elle tenait pour une aventurière, saisit cette occasion de se venger. Elle écrit au roi « une lettre où il y avait que le comte de Glocestre lui mandait que sa dame était accouchée de deux chiens¹, les plus laides, plus hideuses bêtes qui furent jamais vues; qu'il écrivît (le roi) s'il voulait qu'on les mît à mort; car ce n'était choses à garder. » Henri, tout à la fois désolé et furieux, s'en prend à tout le monde, même au pape, de son malheur. Cependant, il répond et donne l'ordre qu'Hélène et les deux chiens soient strictement gardés jusqu'à son retour. La reine mère intercepte la lettre et en substitue une autre par laquelle il est enjoint au duc de Glocestre, régent, de faire brûler Hélène et ses enfants. Mais par son dévouement à la jeune reine, la propre nièce de Glocestre déjoue le projet barbare de la reine mère. Elle revêt les habits d'Hélène et se laisse brûler à sa place. La reine mère est dupe de cette substitution. Quant à Glocestre, qui y avait consenti, il coupe un bras à Hélène qui l'exige de lui, sans en donner le motif, et il la fait sauver sur une barque avec ses enfants.

Hélène est poussée par le vent sur les côtes de Bretagne.

¹ Le même trait de jalousie maternelle, suivi de quelques-uns des mêmes effets, est raconté dans une histoire du *Dolopathos*, vers 9,178 à 10,126.

Comme elle s'était endormie, un lion et un loup passent qui



enlèvent chacun un enfant. Un ermite les rencontre et leur arrache leur proie. Résolu d'élever les enfants, il donne à l'un le nom de *Lion*, du nom de l'animal qui l'avait enlevé, et à l'autre celui de *Bras*, à cause du bras coupé de sa mère qu'il portait en sautoir.

Cependant, le roi d'Angleterre revient à Londres. Il apprend avec une extrême douleur le supplice qu'on a infligé à sa femme et à ses fils. Il gémissait encore sur leur infortune, lorsque le roi Antoine aborde dans ses États. Les deux princes se contentent leurs aventures et reconnaissent bientôt que la même personne est l'objet de leurs pleurs et de leurs regrets. De plus, le roi Henri apprend ce dont il était fort loin de se douter, à savoir qu'Hélène est fille du roi Antoine.

Le duc de Glocestre entend tout cela, et tourmenté par ses remords, il avoue enfin la vérité : comme quoi, forcé par un ordre qu'il avait cru de la main du roi, il avait pourtant pris sur lui d'en changer l'exécution, qu'il avait fait brûler sa nièce à la place d'Hélène et fait embarquer celle-ci avec les enfants. Henri

soupçonne enfin sa mère de quelque machination ; il se rappelle l'opposition qu'elle a faite à son mariage ; il la mande aussitôt. Interrogée, elle convient du fait. Le roi furieux la livre au supplice.

Cependant les deux fils d'Hélène avaient grandi. A seize ans, ils prirent congé de l'ermitte et vinrent à Tours où l'archevêque les recueillit et les fit instruire. *Lion* changea son nom en celui de *Martin* ; *Bras* reçut celui de *Brice*. Je ne suivrai pas l'auteur dans le détail des miracles par lesquels saint Martin se signala dans sa nouvelle condition ; ce sont les mêmes qui sont rapportés par tous les légendaires. Le trait du manteau partagé avec le diable, déguisé en soldat invalide, n'y est pas oublié.

Hélène à son réveil, n'ayant pas trouvé ses enfants, courut à leur recherche en poussant des cris lamentables. Elle arriva ainsi jusqu'aux portes de Nantes. Des paysans lui donnèrent asile dans leur chaumière où elle vécut longtemps d'aumônes. A la fin elle vint à Tours où elle vivait de même, et où elle recevait le pain des mains charitables de son propre fils Martin, qu'elle ne reconnaissait pas, et dont elle n'était pas reconnue.

De leur côté, tour à tour guerroyant et cherchant Hélène, les rois Henri et Antoine arrivent eux-mêmes à Tours. L'archevêque leur présente ses deux amis. Brice portait au cou une petite boîte. Henri lui demande ce qu'il y a dedans ; Brice l'ouvre, et Henri surpris aperçoit le bras de sa femme. Il ne doute plus qu'il n'ait sous les yeux les fils qu'il pleurait depuis tant d'années, d'autant qu'il reconnaît à l'un des doigts de la main amputée l'anneau qu'il avait donné à sa femme le jour de son mariage. Je passe sur les transports de joie qui suivirent cette reconnaissance. Pour Hélène, dès qu'elle eut appris l'arrivée de son mari à Tours, pensant qu'il venait la chercher pour la faire mourir, elle s'enfuit à Rome.

Enfin, après une foule d'aventures, une expédition des rois et des deux princes en Palestine, la prise par eux de Jérusalem et le baptême du soudan, les vainqueurs reviennent en Europe

et passent par Rome. Hélène quitte aussitôt cette ville, mais en écrivant au pape, son oncle, qui elle est et comment elle a vécu à Rome, à son insu. On se met de nouveau à sa recherche ; on guerroye encore chemin faisant et on arrive à Tours. Là, un ancien serviteur d'Henri reconnaît Hélène. C'est en vain qu'elle se sauve ; on la poursuit, on s'empare d'elle, on la conduit au palais épiscopal où son père et son mari l'accablent des plus tendres caresses. Martin approche du moignon d'Hélène la partie du bras qui en avait été séparée et qui s'y rejoint aussitôt. Antoine retourne à Constantinople ; mais Henri et Hélène se fixent en Italie, auprès du pape Clément. Le duc de Glocestre gouverne l'Angleterre. Martin reste à Tours, dont il fut depuis archevêque ; Brice épouse une certaine Ludine, sœur d'un roi d'Écosse, qui devint reine de ce pays.

J'ai fait grâce au lecteur, dans cette analyse, de plusieurs incidents où l'in vraisemblable le dispute à l'absurde. Ces incidents sont, à vrai dire, tout ce qui constitue l'intérêt, ou du moins tout ce qui, dans la pensée de l'auteur, est destiné à le prolonger. Mais au fond, ce procédé n'engendre que l'ennui, et cet ennui est prodigieux. Les épisodes qui, dans un roman écrit suivant les règles de l'art perfectionné, ne font jamais perdre de vue ni oublier le sujet principal, l'écartent ici tout à fait et le laissent un temps infini dans l'ombre, en reportant sur les accessoires tout l'intérêt qu'il avait pu d'abord inspirer. C'est au point que, lorsqu'il reparait à son tour, on ne l'accueille plus, pour ainsi dire, qu'avec regret et comme s'il n'était lui-même qu'une inutile digression. On pourrait comparer le langage de l'art enfant à celui de l'homme enfant ; l'un et l'autre également prolixes, quittent également leur propos pour en entamer vingt autres, et se promènent de parenthèse en parenthèse jusqu'à ce qu'ils reviennent presque comme malgré eux et souvent malgré nous à leur point de départ.

Les nouveaux éditeurs de l'*Histoire de la belle Héleine* se sont écartés le moins possible du style de l'œuvre primitive.

C'est à cause de cela sans doute qu'on en lit avec un certain plaisir les vingt ou trente premières pages ; mais alors l'action vous dégoûte du reste. Comme je pense faire plaisir au lecteur en lui offrant un échantillon de ce style, je citerai le début de l'histoire, qui n'est pas sans charme, en dépit d'une naïveté un peu grossière :

Le roi Antoine de Constantinople voulant épouser sa fille à cause de sa grande beauté, elle se sauve pendant la nuit et s'embarque.

Le temps vint que la reine accoucha d'une fille qui eut nom *Héleine*. Quand elle eut quinze ans, sa mère vint à mourir. Quand le roi fut veuf quelque temps, il eut volonté d'avoir sa fille en mariage, car il n'en trouvait pas de plus belle que son épouse et elle. Il lui en parla, dont elle fut bien surprise, et se jetant en pleurs aux genoux de son père, le priant qu'il fasse réflexion, qu'il y en avait d'autres sans elle. Il lui dit qu'il n'en voulait point d'autre : mais Héleine lui dit qu'elle mourrait plutôt que de souffrir une pareille chose, qu'elle aimait mieux courroucer son père que son Créateur.

Dans ce même temps, les Sarrasins vinrent à Rome à grand effort. Le pape eut grand besoin d'aide ; il manda au roi Antoine, son beau-frère, qu'il le vint secourir ; ce qu'il fit, rassemblant une armée qu'il mena à Rome. Dès qu'il fut arrivé, il salua le pape, et lui dit : « Père, je viens pour vous secourir, et ne m'en retournerai que vos ennemis ne soient détruits et mis à mort, et dès que la guerre sera finie, vous me ferez un don, ou autrement je me retire sans vous secourir. »

Quand le pape l'entendit, il lui dit : « Vraiment je l'octroie, car je pense que vous me demanderez quelque chose de raisonnable. » Alors Antoine fit crier alarmes, et sortit de la ville de Rome avec les Romains ; et quand les Sarrasins, qui étaient logés devant Rome, virent venir les Romains, ils crièrent alarmes, puis commença la bataille ; et Antoine frappa si cruellement sur les païens, qu'il rompit leur armée, passa à travers, et vint au maître-étendard, qu'il jeta par terre. Lors furent les païens déconfits, et s'en retournèrent fuyant vers la mer. Mais Antoine, criant Constantinople, abattit les païens et les suivit jusqu'aux vaisseaux ; et quand il ne put aller plus avant, il retourna vers Rome, et dit qu'il voulait avoir le don qu'il avait requis et qu'il voulait s'en retourner. « Oui-dà, frère, dit le pape, vous l'aurez, car vous l'avez bien mérité : demandez ce qu'il vous plaira ; mais

il ne vous est besoin de partir sitôt. — Saint-père, dit le roi, je vous demande la plus belle qui soit en toute la chrétienté : c'est Héleine, votre nièce, ma fille, laquelle je veux avoir pour femme, et non autre. » Quand le pape l'ouït, il le regarda, et dit : « Demandez autre chose, beau-frère, car ceci est une requête contre Dieu. — Saint-père, dit-il, vous n'êtes pas droit pape, si vous n'avez pas pouvoir de ce faire, et encore plus grandes choses, car nous devons tous croire que ce que vous faites Dieu l'accorde. — Mon frère, dit le pape, ce que je donne demeure sur moi, et il m'en faut faire pénitence ; je vous prie de me demander autre chose, car ceci est requête contre votre foi. — Père, dit-il, vous m'avez accordé un don tel que je le voulais demander ; je veux donc ce don ; et non un autre, et me le faites bientôt sceller, ou bien je ne pars de Rome qu'elle ne soit pillée et tout le pays détruit. » Le pape, entendant ces paroles, fut fort triste ; il entra en son oratoire et se jeta à genoux, élevant les mains vers le ciel, priant Dieu qu'il lui plût changer les sentiments du roi et lui inspirer ce qu'il devait faire à ce sujet

Après, le pape lui dit : « Mon frère, vous l'aurez, mais vous ne partirez point que vous n'ayez ouï la messe au plaisir de Dieu, et la dirai tout à cette heure même, et puis nous prendrons ensemble une soupe au vin avant votre départ. » Le roi accepta contre son gré. Comme le pape célébrait la messe, un ange du ciel descendit, qui lui apporta une lettre devant lui sur l'autel, puis disparut. Quand le pape vit la lettre, il la prit et l'ouvrit, et il trouva par écrit en lettres d'or, que Dieu lui mandait qu'Antoine ne parviendrait point à ce qu'il prétendait faire.

Alors le pape fut joyeux et remercia Dieu dévotement ; puis appela un de ses secrétaires, lui dit qu'il allât promptement écrire et sceller ce que le roi lui demandait. Aussitôt le secrétaire s'en alla écrire et sceller les lettres pour le roi ; puis le pape prit une soupe au vin avec son beau-frère, et lui donna les lettres et absolution de ses péchés.

Le roi fut fort joyeux, prit congé de lui, monta à cheval, s'en alla, et n'arrêta ni jour ni nuit jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Constantinople. Quand Héleine le sut, elle vint au-devant de son père et lui fit très-grande chère. Lorsque le roi la vit, il descendit de son cheval, et courut l'embrasser ; puis la prit par la main, et la mena en sa chambre, l'assit en son giron, et lui dit : « Ma mie, j'aurai ce que mon cœur désirait, car vous serez ma femme ; le saint-père, votre oncle, vous a donné la grâce et vraie absolution. — Je ne crois pas, dit-elle,

que le pape ait puissance de ce faire, contre le plaisir et le commandement de Dieu : ça serait contre votre loi. »

Alors le roi ouvrit les lettres et les lut, puis il montra le sceau de son oncle, qui était le saint-père. Et tant quand Héleine eut tout ouï, elle dit qu'elle n'en ferait rien, et qu'elle se laisserait plutôt trancher les membres; mais le roi dit que, pour tout, ce ne lui valait rien, et qu'il lui convenait qu'ainsi fût fait. Ensuite le roi commanda qu'on parât et tendit les tapisseries aux chambres et les courtines, et à Clarice qu'elle parât sa dame, car il voulait l'épouser au point du jour; chacun dit qu'il le ferait, car nul n'osait le contredire. Héleine s'en alla en sa chambre, tendant les mains vers le ciel, en tirant ses cheveux, disant qu'elle se tuerait. Clarice, sa chambrière, se jeta à genoux devant elle, disant : « Madame, pour Dieu, apaisez-vous, et ne faites autre chose dont il vous soit de pis. — Clarice, dit Héleine, j'aime mieux me tuer que d'attendre le jour d'épouser, ni de coucher avec le père qui m'engendra. »

Puis elle dit derechef . « Si tu ne m'occis, je m'occirai. — Dame, dit Clarice, puisqu'ainsi est vous savez bien autrement, et j'aiderai à vous sauver. Nous irons au port, sur la mer, je vous mettrai en un navire, et vous échapperez ainsi; car vous serez bien loin avant qu'il soit jour, et, s'il plaît à Dieu, le roi votre père aura d'autres volontés avant qu'il vous trouve. — Amie, dit Héleine, fais de moi ce qu'il te plaira, car je ne veux plus demeurer ici. » Lors elle prit ses tours de drap d'or et s'ajusta, puis s'en allèrent vers le port où les vaisseaux étaient. Quand chacun fut endormi, elles éveillèrent un marinier : « Ami, dit Héleine, prends de moi tant d'or et d'argent que tu voudras, et me passe outre la mer en quel lieu il te plaira. — Dame, dit le prudent homme, comment l'oserais-je faire? Le roi vous doit demain épouser, et s'il le savait il me ferait mourir. — Ami, dit-elle, je te ferai riche si tu fais ma volonté. » Alors il prit la dame par la main et la mit en la barque.... etc., etc.

Une histoire sans contredit plus originale, plus intéressante, mais d'une naïveté plus raffinée, où l'auteur fait parade de son imagination non pas dans les faits, mais dans les réflexions qu'ils lui inspirent, dans les descriptions et dans les peintures, est celle de Geneviève de Brabant, écrite par le Père René de Cerisiers sous le titre de *l'Innocence reconnue*. « Ce petit ou-

vrage, qui fait partie de la *Bibliothèque bleue*, dit Berquin, écrit en quelques endroits avec une affectation ridicule, est plein de morceaux de la simplicité la plus noble et la plus onctueuse. » L'éloge est encore vif, malgré la restriction ; cependant il n'est pas très-éloigné de la vérité.

Le Père de Cerisiers, jésuite, conseiller et aumônier de Louis XIV, naquit à Nantes en 1605 ; la date de sa mort est inconnue et sa vie même à peu près. Il est auteur de quelques écrits d'histoire et de dévotion peu recherchés aujourd'hui, mais dont le hasard me révéla l'existence, un jour que je m'étais arrêté à l'étalage d'un bouquiniste. Il y avait là une douzaine de volumes in-12, remplis de panégyriques ou de vies de saints et de saintes, et de toutes sortes d'écrits historiques où le bon Père semble n'avoir cherché que des prétextes de faire éclater sa tendre dévotion¹. J'ignore pourquoi je ne fus pas tenté d'en faire l'acquisition ; je ne savais pas que j'aurais à parler un jour de l'auteur, et le peu que j'en ai lu maintenant me fait presque regretter de ne pas connaître le tout. Il me semble qu'il y a dans ces volumes matière à une monographie piquante, d'autant que le Père de Cerisiers en serait moins le sujet principal, qu'il ne procurerait l'occasion d'examiner une classe nombreuse d'écrivains mystiques qui fleurit dans la première moitié du dix-septième siècle, et dont les jésuites forment la plus notable partie. Mais il sera toujours temps d'entreprendre ce travail, les œuvres du Père de Cerisiers étant encore, j'imagine, à l'étalage du bouquiniste. Je reviens à mon propos.

La première édition de *l'Innocence reconnue* est de Paris, 1647, in-8°. Elle a été depuis revue et corrigée par l'abbé Richard. Celles dont je me sers ont été imprimées à Charmes et à Épinal, S. D., et ont 68 pages, y compris le *Cantique spirituel*

¹ Il est aussi l'auteur de *Jonathas ou le Vray amy*, imprimé à Bruxelles, par F. Foppens, en 1667, petit in-12. C'est un roman mystique qui avait déjà été imprimé à Paris ; mais l'édition de Bruxelles passe pour une des plus jolies éditions de Foppens, et digne des Elzévir.

sur l'innocence de Geneviève reconnue de son mari, et cette gravure grossière.



Qui ne connaît le sujet de cette histoire? Je le dirai pourtant, et je le dois, ayant négligé précédemment de le faire, en parlant du *Cantique*.

Geneviève de Brabant, fille d'un duc de Brabant, épousa vers l'an 710 Siffroy ou Sigefroy, châtelain de Hohen-Simmeren, au pays de Trèves, et fut accusée d'adultère auprès de son mari par l'intendant Golo qui avait essayé vainement de la séduire. Siffroy, alors absent, ordonna de la faire périr, ainsi qu'un enfant qu'elle venait de mettre au monde; car elle était enceinte au moment du départ de son époux, et celui-ci, à ce qu'il paraît, n'en savait rien.

Les hommes chargés d'exécuter l'ordre de Siffroy ne purent s'y résoudre; ils abandonnèrent la mère et l'enfant dans un bois où une biche les nourrit, dit-on, de son lait durant six années.

La gravure ci-dessous, qui représente cette scène, est tirée de l'édition d'Épinal.



Au bout de ce temps, Silfroy, dans une chasse où la bête qu'il poursuivait était la biche nourricière elle-même, retrouva fortuitement son épouse. Il reconnut l'innocence de Geneviève, lui rendit ses droits et ses honneurs et fit mettre à mort le perfide Golo. Geneviève, à l'endroit même où elle fut rencontrée par son mari, bâtit à la Vierge la chapelle de *Frauenkirchen*, dont

les ruines existent, dit-on, encore, et attirent beaucoup de pèlerins. Cette aventure a été le sujet d'un grand nombre de légendes, romans, plaintes, drames et tragédies. Les tragédies de Tieck et Muller sont les seuls écrits remarquables qu'elle ait inspirés. On en trouve le fond dans le roman du *Chevalier au Cygne*, où la reine Béatrix, calomniée par Matabrune, est placée dans les mêmes circonstances que Geneviève.

Mais quel que soit le mérite de tous ceux qui, avant ou après le Père de Cerisiers, ont traité ce sujet, je leur préfère, sans hésiter, l'œuvre du jésuite, par la raison toute simple que je m'y amuse davantage. Le naturel y brille jusque dans l'affectation même, laquelle n'est que dans les termes et est un effet de l'extrême délicatesse des sentiments. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'une sorte de grâce relève, ennoblit le mauvais goût avec lequel il s'exprime sur les attrait et la pudeur de Geneviève.

Ce n'est pas mon dessein, dit-il, de décrire les grandes vertus de cette princesse, ni de faire voir les grâces qu'elle possédait, lors même que sa bouche était attachée aux douceurs de la mamelle. Personne ne pourra voir le comble de sa personne, et ignorer les fondements de sa peine.... Les anges ont des traits contre qui on a de la peine de conserver sa liberté, et Geneviève possédait des grâces trop charmantes pour ne pas être inévitables.

Après le détail des occupations de l'enfance de Geneviève, il continue :

Me voici donc tout à coup dans la dix-septième année de notre Geneviève ; mais qui pourra marquer toutes les vertus de son âme et toutes les belles qualités de son corps ? Une autre plume que la mienne dirait que la nature avait fait des coups d'essai dans toutes les autres beautés de son siècle, pour donner en elle un ouvrage accompli de sa science et de son industrie. A ne point mentir, elle semblait y être obligée, puisqu'il n'est pas plus messéant de voir un diamant dans la boue, ou un prince plein de majesté sous les ruines d'une cabane, que dans les obscurités d'une prison.

Je veux dire sur ce sujet qu'elle n'avait garde d'accroître ni ajouter ces artifices par lesquels la laideur veut sembler belle. Elle n'avait point d'autre vermillon que celui qu'une honnête modestie lui mettait sous les joues, point de fard que celui de l'innocence, point de senteur que celui de la bonne vie. Aussi il n'y avait point de rides dans son visage à réparer par le plâtre; point de noirceur à colorer avec le blanc, point de puanteur à couvrir avec le musc et les poudres d'iris. Toutes ses grâces lui étaient propres et non point empruntées; contrairement à ces filles qui, n'ayant pas assez de charmes pour se faire aimer, ont recours aux boutiques des marchands, comme à une magie naturelle, pour y acheter ce que la nature ne leur a pas voulu donner, et se faire agréables malgré leurs défauts.

Le soleil se fait adorer où il ne se laisse voir qu'une fois l'an; certainement, si les femmes étaient plus retenues à se montrer, je ne sais si le siècle des divinités profanes ne reviendrait pas, si le dieu du berger Pâris ne trouverait point autant d'admiration parmi nous qu'il en eut autrefois chez les idolâtres. Voilà tout l'artifice dont notre innocente fille se servit pour attirer ceux qui avaient assez bonne opinion d'eux-mêmes pour espérer quelque part à sa bienveillance.

Tout cela n'est pas du meilleur goût sans doute; mais n'est-il pas vrai qu'il y a là de la candeur; que cette « autre plume qui dirait, » que ce « dieu du berger Pâris » sont des tours uniques par lesquels le bon Père se dérobe habilement aux reproches dont il pourrait être l'objet, à cause des peintures et des réminiscences mythologiques qui ne sont ni de son sujet, ni de sa profession?

Comme le sentiment est raffiné dans ce récit de la première entrevue de Siffroy et de Geneviève!

Étant arrivé, il alla aussitôt faire sa révérence au prince et à la princesse sa femme, qui lui permirent de saluer Geneviève, à laquelle il fit toutes les offres de service qu'on pouvait attendre d'un amour sans artifice.

Ce fut après l'avoir vue, qu'il confessa que les poètes n'avaient pas donné assez de bouches à sa renommée; que, pour publier les perfections de Geneviève, il eût fallu plus d'une trompette. Que fera-t-il, après être revenu des ravissements que cet aimable objet lui avait

causés ? La fidélité et la discrétion lui font espérer un heureux succès de son amour ; il craint toujours de mériter peu, et de trop désirer, et que sa maîtresse ne soit aussi dédaigneuse qu'elle est belle.

Cette erreur n'occupa guère longtemps son esprit, car il ne l'eut pas entretenue deux fois qu'il la trouva remplie de tant de douceur et de modestie, que sa passion de libre devint nécessaire. Il tâcha de l'exprimer par des soupirs, ne l'osant déclarer par son discours, de crainte de faire passer ses véritables sentiments pour de folles et fades rêveries. Aussi avait-il pris garde que le mot de mariage ne lui était jamais échappé de la bouche, de peur qu'une honnête honte ne parût sur le visage de Geneviève, et n'en augmentât la beauté ; il craignait si fort quelque mauvaise parole, qu'il n'osait même lui en dire de bonnes.

Je trouve charmant ce passage où, à travers la répugnance de Geneviève à se marier, on croit apercevoir le désir qu'elle en a, nonobstant la remarque contraire du P. de Cerisiers ; et on admire la chaste retenue de l'auteur qui s'arrête, pour ainsi dire, sur le seuil de la chambre nuptiale, faisant à la pudeur le sacrifice de son goût intempérant pour les descriptions.

La mère eut charge de traiter cette affaire, et de ménager les affections de sa fille.

Je ne veux point m'arrêter à décrire ce qu'elle rencontra à vaincre dans son esprit, avant de la faire joindre à son désir. Ce n'est pas pourtant qu'elle tint avec opiniâtreté dans ses sentiments ; mais certes elle avait de la peine à se résoudre, étant toute à soi, de devenir la moitié d'un autre, de se priver d'une chose qu'elle pouvait conserver toujours, ne la pouvant perdre qu'une fois dans sa vie.

Cependant il faut obéir ; mais combien de répugnance le voile de la honte lui mit sur le front ! ses larmes et ses soupirs vous le diront beaucoup mieux que moi ; il est peu de filles sages qui ne se troublent quand on leur parle d'un mari, qui ne trouvent des difficultés de cesser d'être ange, pour commencer d'être au nombre des femmes.

Voilà néanmoins notre Geneviève ; voilà où tous les désirs, réservés les siens, la portent. La voilà mariée à un grand palatin. Ce serait une chose superflue de dire qu'on n'oublia rien de toutes les réjouissances qui peuvent honorer une noce. Les danses, les bals, les tournois, et

tous les autres exercices de la galanterie, furent les moindres passe-temps de la fête.

Si le bon Père s'oublie souvent à jaser au détriment de la rapidité de l'action, il est juste de dire qu'il est le premier à le reconnaître et il a des formules tout à fait originales pour s'en accuser.

Il dit, au moment où Siffroy se sépare de sa femme pour aller combattre les Maures :

Passons vite cette fâcheuse rencontre, de peur de nous noyer dans les larmes qu'ils épanchent.

Il dit plus loin :

Pendant que je m'amuse au palais de Siffroy, nous laissons l'innocente criminelle en la compagnie de sa biche et de son Benoni (son fils).

Plus loin encore :

Pendant que nous nous amusons aux horreurs du comte, nous délaissions Geneviève.

D'autres fois, il interpelle directement et par manière de réflexion ses personnages, soit pour les blâmer, soit pour les avertir, soit pour leur donner des conseils. L'intendant Golo n'ose déclarer sa passion à Geneviève :

Petit papillon, lui dit l'historien, vous vous brûlerez si vous ne vous éloignez de cette lumière dont l'éclat ne vous sera pas moins funeste que celui d'une comète.

Geneviève a l'imprudence de plaisanter sur cet amour dont l'intendant est dévoré, et dont elle ne soupçonne pas encore qu'elle est l'objet; notre auteur la gourmande en ces termes :

Geneviève, votre douceur a trop de complaisance; si vous étiez un peu plus sévère, vous seriez moins malheureuse.

Mais Golo s'est déclaré et devient pressant; Geneviève le menace d'avertir son mari :

Ah! Geneviève, qu'avez-vous dit? cette parole vous coûtera la vie, si la crédulité de Siffroy seconde les artifices de Golo; que ne le faites-vous sans le dire? Vous montrez bien que votre naïveté a plus de candeur que votre conduite de prudence.

Golo a jeté Geneviève en prison où elle accouche. Elle baptise elle-même son fils; mais comment l'appellera-t-elle?

Hardiment, Geneviève! appelez votre fils *Benoni-Tristan*; il doit porter le nom de sa marraine, puisque Dieu qui est son parrain n'en a point.

Quel est donc le nom de cette marraine, laquelle est sa mère? Il faut bien le dire, pour éviter au lecteur la peine de le deviner. Il est tiré de la situation morale de Geneviève. Geneviève était *triste*; on le serait à moins : donc son fils s'appellera *Tristan*.

Environ trois jours après qu'elle eut été abandonnée dans la forêt,

Elle ouït un bruit comme si quelque cavalier eût poussé au travers des halliers, et elle vit paraître une biche, qui, sans s'effrayer, s'approcha d'elle; son étonnement s'accrut bien davantage, quand elle vit que cette biche regardait l'enfant avec compassion; que, se joignant à la mère, elle le flattait, comme si elle eût voulu dire que Dieu l'avait envoyée là pour être sa nourrice. De fait, ayant aperçu que son pis était plein de lait, elle prit son fils, et, caressant la biche de sa main, le fit teter.

Mais bientôt

Dieu lui soumit entièrement la rage des bêtes farouches, et la liberté des oiseaux. C'était une chose ordinaire, dès son entrée dans la forêt, que la biche venait allaiter l'enfant, et se coucher toute la nuit dans la caverne avec la mère et le fils, afin d'échauffer ses membres glacés; mais depuis cette dernière faveur, les renards, les chèvres et les louveteaux venaient jouer avec le petit Benoni; les oiseaux se battaient

à qui se laisseraient prendre les premiers. La caverne de Geneviève était un lieu où les sangliers n'avaient point de rage, ni les cerfs de crainte; au contraire, on eût dit que notre sainte princesse eût changé leur nature par la compassion de ses maux, et donné quelque sentiment de raison aux bêtes pour connaître ses nécessités. Un jour, vêtant un vieux haillon à son fils en présence d'un loup, cet animal partit aussitôt de l'antre, et alla égorger une brebis dont il apporta la peau à Geneviève, comme s'il eût eu le jugement de discerner ce qui était propre à échauffer le corps de Benoni. La sainte reçut ce présent, mais après l'avoir aigrement réprimandé de ce qu'il faisait du mal à un autre pour lui faire du bien. Ne direz-vous pas, mon cher lecteur, que la cour de Siffroy est pleine de loups et de bêtes farouches, et la grotte de Geneviève de courtisans bien appris? Toute la différence qu'il y a, c'est que dans celle-là les hommes ont la cruauté des loups-garous, et ici les bêtes ont la civilité des hommes : comparez la félicité de l'un à l'autre, et vous y trouverez la même différence qu'il y a du plaisir des anges à celui des démons.

Enfin (car on ne se lasserait jamais de citer), je donnerai comme échantillon du descriptif et du pathétique du P. Cerisiers, le récit de la chasse de Siffroy, de la découverte de Geneviève et de la reconnaissance des époux :

Le jour qu'il avait choisi n'eut pas plus tôt dissipé les ténèbres et réveillé les oiseaux, que Siffroy partit, afin de surprendre les bêtes aux gagnages.

Ce serait s'engager dans un labyrinthe que de vouloir décrire tous les tours et les détours des lièvres, la ruse des bêtes sauvages, la fuite des cerfs et la retraite des sangliers; encore que ce discours pût être agréable, il serait inutile, étant hors de propos, et j'ai tant de choses nécessaires que je laisse le superflu. Pendant qu'on s'échauffe à la chasse, la providence de Dieu prépare son coup, mais d'une façon toute miraculeuse.

A peine notre palatin s'était-il écarté de ses gens, qu'il aperçut une biche à l'entrée du bois (c'était la nourrice de son pauvre fils) : il poussa aussitôt son cheval, mais elle gagna la forêt, poussant au travers des halliers si lentement, qu'elle semblait désirer sa prise, ou au moins d'être chassée. Siffroy la poursuivit jusqu'à une caverne. Hélas! c'était celle de notre innocente comtesse. Comme il s'apprêtait pour

lancer un javelot sur cette pauvre bête, il entrevit au fond de cet antre quelque chose qui ressemblait assez à une femme, sinon que cela paraissait nu, n'ayant point d'autre vêtement qu'une longue et épaisse chevelure, qui couvrait en quelque façon son corps.

Ce spectacle le fit approcher jusqu'à ce qu'il pût discerner que c'était une femme, dans le sein de qui la biche cherchait son asile. Le comte et la comtesse furent alors saisis de deux différentes admirations : Siffroy s'étonnait de la privauté de cette bête, et de l'extrême nécessité de la femme qu'il avait prise pour un ours ; Geneviève, qui n'avait été visitée que par des anges depuis sept ans, ne pouvait assez admirer les effets de Dieu, de voir son mari, qu'elle connut aussitôt, quoique inconnue. Après que l'étonnement eut fait place aux pensées, le palatin la pria de s'approcher de lui ; mais Geneviève était trop modeste pour paraître ainsi nue ; elle lui demanda quelque chose pour se couvrir : ce qu'il fit, laissant tomber sa casaque, dont elle se couvrit. Quand elle se fut enveloppée de ce manteau, Siffroy s'avança vers elle et l'interrogea sur plusieurs choses.

O sagesse de Dieu, que vous êtes admirable ! Pendant leurs discours, la bonté du ciel réveilla la souvenance de Geneviève en l'âme de Siffroy, qui lui demanda son nom, son pays, d'où vient qu'elle se retirait dans un désert si affreux. Monsieur, répartit Geneviève, je suis une pauvre femme de Brabant, que la nécessité a contrainte de se retirer dans ce petit coin du monde, faute d'avoir aucun appui autre part. Il est vrai que j'étais mariée à un homme qui pouvait me faire du bien, s'il en eût eu autant la volonté que la puissance. Le soupçon qu'il prit trop légèrement de ma fidélité, le fit consentir à ma ruine et à celle d'un enfant qui n'avait pas été conçu avec le péché qui m'était imputé ; et si les serviteurs qui avaient le commandement de me faire mourir eussent eu autant de précipitation à exécuter la sentence qu'on avait eu d'imprudence à me condamner, je n'aurais pas vieilli l'espace de sept ans dans une solitude, où je n'ai aucun aide que l'air et l'eau, et quelques racines qui n'ont pas moins servi à prolonger mes misères que ma vie.

Pendant ce triste discours, l'amour de Siffroy et ses yeux cherchaient dans ce visage exténué des marques de sa chère femme ; ses soupirs lui disaient : Sans doute, voilà Geneviève. Mais la misère extrême de notre pénitente ne lui permettait pas de s'affermir dans cette opinion. La malice de Golo lui semblait trop pleine d'artifices pour avoir laissé vivre celle qui avait été le sujet de sa haine : toutefois

elle dit qu'un soupçon est la cause de son malheur, qu'elle est de Brabant, que son mari était de qualité, qu'on avait eu dessein contre sa vie. O que l'amour a de force ! Ce visage que tant d'austérités avaient effacé, lui donne des assurances certaines de ce qu'il cherche. Mais, ma grande amie, dites-moi votre nom ? Monsieur, je m'appelle Geneviève. A ces mots, le comte se laisse glisser de son cheval, lui saute au cou, s'écriant : C'est donc toi, ma chère Geneviève ! Hélas ! c'est toi que j'ai si longtemps pensée morte ! d'où me vient ce bonheur d'embrasser celle que je ne mérite pas de voir ? comment puis-je demeurer en la présence de celle que j'ai tuée au moins de désir ? Ah ! ma chère fille ! pardonnez à ce criminel, qui, confessant son péché, avoue votre innocence. S'il ne faut qu'une vie après vous avoir fait mourir tant de fois, je remets la mienne entre vos mains ; disposez-en selon votre volonté ; je ne veux plus vivre qu'autant qu'il vous plaira, puisque ma mort et ma vie dépendent de votre justice.

Après cette histoire écrite d'un style si bien accommodé aux grâces frustes mais toujours naïves du sujet, pénétrée des émotions tour à tour violentes et douces que comporte le drame, indépendamment de toute rhétorique, est-il nécessaire de dire que la même histoire a été écrite à la moderne, et livrée au colportage par M. Pécatier d'une part, et par M. Édouard Spitz de l'autre ? Celle de M. Pécatier a pour titre seulement : *Histoire de Geneviève de Brabant*, Paris, veuve Desbleds, 1851, in-12 de 106 pages ; celle de M. Spitz a pour titre : *Geneviève de Brabant, par Mathias Emmich, traduit du latin par Édouard Spitz, membre de l'Académie de Strasbourg* ; Paris, Librairie populaire des villes et des campagnes, S. D., in-12 de 36 pages, avec *illustrations*. La première est d'une prétention à la phrase et au sentiment, qui donne sur les nerfs ; c'est une espèce de feuilleton bien noir et tel qu'en publient certains journaux aux approches des *renouvellements*, pour agir sur le cœur sensible des bourgeoises dont les maris sont des abonnés. La seconde paraît avoir une prétention d'un autre genre, celle de l'érudition. Ce titre imposant, cette traduction du latin, ce membre de l'Académie de Strasbourg, tout cela semble dire que ce n'est pas d'une

simple légende qu'il s'agit ici, mais de quelque phénomène littéraire inconnu jusqu'alors aux savants. Qu'est-ce, en effet, que ce Mathias Emmich qui a écrit l'histoire de Geneviève en latin? Où et quand est-il né? J'ai bien lu (car je me sens quelque envie de jouer de la flûte comme M. Spitz), j'ai bien lu, dis-je, dans les *Acta sanctorum* (t. I, du mois d'avril) des Bollandistes, dans les *Antiquitates annalium trevirensium* de Brower, dans la *Bavaria sancta* de Matthieu Rader, dans les *Natales sanctorum Belgii* de Jean Molan, dans les *Fasti belgici* d'Aubert Le Mire, et dans les *Origines palatinæ* de Freher, des récits en latin de l'aventure de Geneviève, plus ou moins longs, plus ou moins marqués du sceau de la crédulité; mais je n'avais pas encore ouï dire qu'il fallût ajouter le nom de Mathias Emmich à cette confrérie. Aussi, je regrette sincèrement que M. Édouard Spitz n'ait pas mis le texte latin en regard de sa traduction; outre que cela eût donné bon air à son livre et témoigné de la courtoisie du copiste envers le modèle, il eût rendu service aux personnes qui se font de la lecture du latin un plaisir et qui eussent été ravies de faire connaissance avec celui d'Emmich.

Quoi qu'il en soit, et pour exprimer enfin mon opinion sur cette troisième version de l'histoire de Geneviève, je dirai que... j'en reviens à celle du Père de Cerisiers et vous conseille de faire de même.

On a dû remarquer combien peu je m'astreins, dans l'analyse de ces romans, à l'ordre chronologique. Je les examine selon qu'ils me tombent sous la main. Ainsi, je quitte un roman écrit dans le dix-septième siècle pour en prendre un autre du quinzième. C'est que je n'écris pas des *Annales* de la littérature. Je dépouille un amas confus de livres vieux et nouveaux, et le hasard, la plupart du temps, m'offre ceux-ci avant de m'offrir ceux-là.

Le roman de *Robert le Diable*, et celui de *Richard sans*

Peur, son fils, ont été imprimés au quinzième siècle ; mais il en existe des manuscrits en vers qui remontent au quatorzième¹ et même jusqu'au treizième. La première édition, la plus ancienne du moins que l'on connaisse, est de Lyon, 1496, in-4°; elle a pour titre la *Vie du terrible Robert le Dyable, lequel après fut nommé l'Homme-Dieu*. On trouve aussi reliée avec le même ouvrage et imprimée à Paris dans le même format, sans date, l'*Histoire de Richard sans Peur*, fils de Robert le Diable. M. Brunet en signale une édition in-4°, gothique, également de Paris et sans date. Ce dernier roman est peut-être, dit le marquis de Paulmy², un peu moins ancien que le premier; mais il y tient de si près, qu'il est impossible de les séparer. Ils sont vraisemblablement du même auteur, lequel est demeuré inconnu. Ils ont été refaits et réimprimés pour la première fois à Paris en 1769, in-8°, en quatre petites parties, sous le titre de *Bibliothèque bleue*, puis en 1775 et 1776, même format, figures; enfin en 1787, dans la *Bibliothèque bleue* de Desoër, à Liège. Le marquis de Paulmy ajoute « qu'il conseille aux dames de lire ce recueil en entier, lequel leur fera autant de plaisir que les romans originaux ont pu en faire à leurs aïeules, il y a trois cents ans. » J'espère bien que le savant marquis ne parle pas sérieusement; autrement il me ferait croire, ou qu'il n'a pas lu ces romans, ou, s'il les a lus, qu'il avait une fort méchante opinion de l'esprit et de la délicatesse des dames de son temps. Mais il les avait lus vraiment, puisqu'il en critique le sujet avec un soin particulier. Son érudition l'avait-elle déshabitué d'être galant?

¹ *Miracle de Nostre-Dame de Robert le Dyable, filz du duc de Normandie, à qui il fu enjoinct pour ses meffais qu'il feist le fol sans parler, et depuis eu Nostre Seignor mercy de li, et espousa la fille de l'empereur*; publié pour la première fois d'après un manuscrit du quatorzième siècle de la Bibliothèque impériale, par plusieurs membres de la Société des Antiquaires de Normandie; Rouen, Ed. Frère, 1836, 1 vol. in-8°, tiré à 303 exemplaires.

² *Mélanges d'une grande bibliothèque*, t. V, p. 178.

Robert le Diable est-il un être purement imaginaire, ou bien peut-on le reconnaître dans quelque personnage historique à qui la légende aurait attribué des faits merveilleux et surnaturels? Je penche pour cette dernière hypothèse. La légende, en général, n'est jamais d'invention pure; il y a toujours en elle un fond de vérités, et la plus vivante de ces vérités, et la plus incontestable, est au moins le personnage qui fait le principal objet du récit. Plusieurs vieux châteaux passent encore pour avoir appartenu ou servi de retraites à Robert le Diable. Le plus célèbre est celui des Moulinaux, situé sur les bords de la Seine, où le roman place aussi la forteresse du terrible bandit. On a même signalé dans ses ruines la présence de l'*herbe qui égare*, ou *Herbe à Robert*, *Herb Robert*, en anglais; c'est le *geranium Robertianum*. Si ce ne sont pas là des preuves positives de l'existence de Robert le Diable elles suffisent du moins pour qu'il ne soit pas permis de la révoquer en doute. Je ne serai pas si affirmatif en ce qui touche l'origine de notre héros. Le premier mensonge que commet la légende à l'égard du personnage dont elle raconte la vie, est celui par lequel elle falsifie son origine, soit qu'elle la rabaisse pour faire valoir d'autant plus le mérite qu'il a eu de l'anoblir, soit qu'elle la relève pour qu'il ait, outre les qualités dont elle le doue, l'avantage toujours envié d'une haute naissance. Mais, quelque effort qu'on ait fait pour trouver Robert le Diable dans Robert le Fort ou Robert I^{er}, son fils, dans Robert le Pieux, fils de Hugues Capet, dans Robert Courte-Heuse, fils de Guillaume le Conquérant, ou enfin dans tout autre Robert historique ou anté-historique, on n'a jamais pu l'y découvrir, et le champ reste encore aux conjectures.

Cependant, l'auteur du roman parle, tantôt comme si ses personnages avaient été contemporains de Charlemagne, tantôt comme s'ils descendaient de Rollon, premier duc des Normands, qui se fit chrétien, et qui ne vivait que sous les rois de la seconde race. Dans ce dernier cas, remarque M. de Paulmy,

Robert le Diable ne pouvait être que Rollon même qui, dans quelques auteurs, est appelé Robert, parce qu'il prit ce nom, en se faisant baptiser en 912.

Le savant M. Le Héricher croit que Robert le Diable est la personnification du pirate normand, due à l'imagination effrayée et vengeresse des peuples de cette contrée. Les deux époques, dit-il, qui partagent sa vie, celle où il est païen, celle où il se fait chrétien, représentent le Viking converti. Cet être effrayant, au nom scandinave, qui porte partout la dévastation, ne pouvait être que le fils de Satan, et ce n'est pas des divers ducs Robert qu'il se rapproche le plus, c'est du norvégien Rollon lui-même, vainqueur, puis souverain de la Neustrie, et gendre de Charles le Simple. Robert le Diable devint, selon la légende, Robert le Saint, et Rollon, lorsqu'il se fit baptiser, prit le nom de Robert. Il épousa la fille du roi de France, et Robert le Diable celle de l'empereur¹.

Cette conjecture est ingénieuse, mais je crains qu'elle ne soit pas autre chose. Je doute qu'elle aide à faire sortir notre Robert des ténèbres où il est enseveli depuis douze siècles, et où nous le laisserons, s'il vous plaît.

Le colportage s'est emparé des romans de *Robert le Diable* et de *Richard sans Peur*. Le premier est imprimé à Épinal, chez Pellerin, S. D., 59 pages, et à Mirecourt, chez Humbert (la couverture porte : à Charmes, chez Buffet), 1838, aussi 59 pages. Il a pour titre : *Terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable, lequel après fut homme de bien*. C'est, comme on le voit, une variante du titre original. Le second a pour éditeurs le même Pellerin, à Épinal, S. D., 43 pages, et Humbert, à Mirecourt (la couverture indiquant encore Buffet, à Charmes), 1837, 59 pages, les 9 dernières en petit texte. Il est intitulé : *Histoire de Richard sans Peur, duc de Normandie, fils de Robert le Diable*. L'original, dont celui-ci n'est qu'une traduction en

¹ *Histoire et Glossaire du Normand*, t. I, p. 177.

prose fort abrégée, est en vers, et a été réimprimé dans la *Collection Silvestre*.

Voici le sujet du premier :

Hubert, duc de Normandie, après quarante ans de mariage, n'avait pas d'enfant. Dans un mouvement d'impatience de sa femme, causé par le reproche qu'il lui faisait d'être stérile, celle-ci s'écria : « Si je conçois aujourd'hui un enfant, au diable soit-il donné ! » Elle devint justement enceinte. Or, en admettant qu'elle eût été mariée à quinze ans, elle en aurait eu cinquante-cinq, au moment où elle conçut. Merveilleux exemple de fécondité ! Quoi qu'il en soit, Robert né, le diable s'en empara. L'enfant avait un an à peine qu'on lui en eût donné cinq. Il tyrannisait ses petits camarades, lesquels à cause de cela le nommèrent Robert le Diable, et il fit si bien enrager son maître d'école que le bonhomme en mourut. Robert quitte bientôt la maison paternelle, se met à la tête d'une bande de coquins, détrousse et tue les voyageurs, pille les églises, dévalise et brûle les monastères, non sans apprendre aux pauvres nonnains le cas qu'il fait de leur vœu de chasteté. Retiré au fond des bois, dans une espèce de forteresse où il recèle ses trésors et s'ébat avec ses compagnons de rapine et de meurtre, il rencontre un jour sept ermites et les égorge sans pitié¹.

Dieu enfin lui ouvre les yeux. Apprenant que sa mère est au château d'Arques, il va la voir. A son aspect, tout fuit dans le château ; sa mère elle-même veut fuir également ; mais il la retient en lui demandant pardon et en promettant de s'amender. Sa mère alors lui révèle la malédiction dont il a été l'objet avant que de naître. Là-dessus, Robert part pour Rome, afin de demander au pape l'absolution. Au préalable, il assomme tous ses compagnons. C'était le bon moyen de s'en débarrasser, et de leur ôter l'envie de revenir. Le pape l'envoie se confesser à un ermite qui lui donne pour pénitence de contrefaire le fou et le muet,

¹ Voir le dessin à la page suivante.



Robert le Diable rencontre sept ermites dans le bois,
et les tue.

et de vivre en disputant aux chiens leurs aliments. Robert obéit. Dans les rues de Rome, les petits enfants « couraient tous après lui, jetant contre lui des vieux souliers.... »

Quand il eut un peu demeuré à Rome, il se trouva un jour devant le palais de l'empereur, *dont la porte était ouverte*; il entra dedans, et se promena dans la salle : tantôt il marchait vite, tantôt avec grâce, puis il courait et s'arrêtait tout court; mais il ne demeurait guère en un lieu. *L'empereur qui était là y fit attention*, puis il dit à un de ses écuyers, en parlant de Robert : Voyez le plus bel écuyer que j'aie jamais vu, car il a un beau corps et il est bien formé; faites-lui donner à manger, et faites-le bien servir. Alors l'écuyer l'appela; mais Robert ne répondit mot; puis on le fit asseoir à table, et il ne voulut ni boire ni manger, quoiqu'on lui en présentât assez. Ceux qui étaient présents s'émerveillaient de ce qu'il faisait si mauvaise chère, et il ne voulut rien manger tant qu'il fut à table.

L'empereur avisa un chien qui était sous la table, lequel était blessé d'un autre chien qui l'avait mordu; il se prit à ronger un os. Quand Robert vit le chien tenir l'os, il sortit incontinent de la table où il était assis et courut devers lui, et il fit tant qu'il prit l'os; le chien voulut se revancher, mais là eussiez vu beaucoup de déduit, car Robert et le chien tiraient chacun par un côté; Robert était couché par terre, et mangeait à un bout de l'os, et le chien à l'autre. Il ne faut pas demander si l'empereur et tous ceux qui étaient là présents étaient aises de voir le déduit de Robert envers le chien : mais toutefois Robert fit tant qu'il prit l'os du chien, et commença à manger, car il avait faim, *parce qu'il avait été longtemps sans manger*. L'empereur qui regardait toutes ces choses, voyant que Robert avait faim, jeta à un autre chien un pain entier; mais Robert lui ôta, le rompit, et en donna au chien ainsi que de raison, car ledit chien avait eu le pain.

Sur ces entrefaites, les Sarrasins, suscités par le sénéchal de l'empereur, menacent Rome avec une armée. Un ange envoie une armure blanche à Robert qui la revêt et va combattre les *païens*¹. Il en tue quelques quarante mille, puis revient à Rome.

¹ « Les Sarrasins sont souvent appelés, par les écrivains contemporains, du nom de *païens*, parce qu'on remarquait dans leurs rangs beaucoup

En passant près d'une fontaine où il s'apprêtait à se désarmer et à se rafraîchir, il fut assailli par cinq ou six chevaliers de l'empereur qui ne le connaissaient pas, et reçut dans la cuisse un coup de lance dont le fer y resta. Craignant d'être reconnu, Robert s'enfuit, puis revint à la fontaine d'où les chevaliers s'étaient éloignés.

Ainsi Robert demeura seul, navré de la lance dont il ressentait de grandes douleurs; il tira lui-même le fer de lance de dedans sa cuisse, et le cacha entre deux pierres à la fontaine. Il ne savait où aller pour boucher sa plaie, de peur d'être connu; il se prit à la boucher, prit de l'herbe et la mit dessus, puis amassa quantité de mousse, de laquelle il enveloppa sa plaie tout autour, afin que l'air ne pût entrer dedans. La fille de l'empereur, qui était aux fenêtres, voyant tout cela, bien le nota; et parce qu'elle connut Robert pour vaillant chevalier, elle l'aima beaucoup, et le mit tant en son cœur, que c'était merveille; et nul homme vivant ne savait qui était ce vaillant chevalier.

Quand Robert eut bien bouché sa plaie, il vint à la cour pour avoir à souper; mais il boitait pour le coup qu'il avait reçu, nonobstant qu'il se gardait de clocher le plus qu'il pouvait, car il sentait mille fois plus de mal qu'il n'en montrait. Bientôt après arriva le chevalier qui avait blessé Robert, lequel conta à l'empereur comme le chevalier leur était échappé, et comme il l'avait blessé, et dit : Je crois que c'est une chose spirituelle et non mortelle, car il ne dit mot : j'ai eu beau lui parler, il n'a pas voulu répondre : je prie Dieu qu'il veuille le conforter là où il est, car il est très-blessé; mais, sire, je vous dirai ce que vous devez faire, si vous voulez me croire, et si

d'idolâtres, et parce que d'ailleurs, aux yeux du vulgaire ignorant, les disciples de Mahomet rendaient au fondateur de leur religion un culte divin. Plus tard, à l'époque des croisades, lorsque les restes du paganisme furent éteints en Europe, les chrétiens d'Occident, n'ayant plus d'ennemis à combattre que les Musulmans, les mots *islamisme* et *paganisme* devinrent synonymes, et on appela indifféremment du nom de *païens* et de *sarrasins*, non-seulement les sectateurs de l'Alcoran, mais encore les peuples idolâtres, antérieurs à Mahomet, tels que les Francs avant Clovis, et même les Grecs et les Romains...» (*Invasions des Sarrasins en France*, par M. Reinaud, de l'Institut. *Introduction*, p. xxv et suiv.)

vous voulez savoir qui est le chevalier aux armes blanches, c'est de faire crier dans toutes les villes et cités, que s'il y a un chevalier qui ait armes blanches et cheval blanc, qu'il vienne vers vous, et qu'il apporte le fer de la lance de laquelle il a été blessé en la cuisse, et qu'il montre la plaie, vous lui donnerez votre fille en mariage, et avec cela la moitié de votre empire. Quand l'empereur entendit ainsi parler le chevalier, il fut fort joyeux, et dit qu'il avait sagement parlé, et incontinent il fit publier par tout son empire ce que le chevalier avait commandé.

Alors le sénéchal, qui était amoureux de la fille de l'empereur, se mit un fer de lance dans la cuisse et vint réclamer la main de celle qu'il aimait. Mais Robert arrive ; la supercherie est découverte, le sénéchal puni, et Robert accepté pour gendre.

Mais quel gendre qu'un gendre fou, muet et commensal des chiens ! Heureusement que l'ermite se présente alors et relève Robert de sa pénitence. Le reste se devine. Robert épouse la fille de l'empereur.

Il vécut saintement avec sa femme, il eut bonne renommée, et fut aimé des grands et des petits. Il eut de sa femme un beau fils, lequel fut nommé *Richard*, et fit avec Charlemagne plusieurs grandes prouesses, et aida à exhausser la foi chrétienne ; car sans cesse il menait guerre aux Sarrasins, et les détruisait, *car il ne pouvait les souffrir*. Il vécut noblement, en grand honneur en son pays, comme son père Robert ; car ils vécutent tous deux saintement jusqu'à la fin de leurs jours. Dieu, par sa puissance, nous veuille faire la grâce qu'à la fin des nôtres nos âmes puissent aller avec les leurs en la gloire éternelle, avec tous les saints et saintes du paradis !

J'ai pris la liberté de souligner quelques traits dont la naïveté me paraît de force à le disputer aux raisonnements que la complainte prête à M. de La Palisse. Et véritablement, le roman n'est presque toujours naïf que de cette façon-là : ce qui, à mon sens, constate son infériorité à l'égard des romans de la même période littéraire, dont j'ai parlé jusqu'ici. Il se trouve

aussi en prose, dit M. Littré, avec quelques variantes peu importantes, dans les *Chroniques de Normandie*, lesquelles paraissent être de la fin du treizième siècle. Depuis lors, il a été publié plusieurs fois en français, en anglais, en espagnol, comme on peut le voir dans le *Manuel* de M. Brunet¹, et il n'a pas été jugé indigne d'être imité par un illustre écrivain d'Italie. « M. Manzoni, dans ses *Fiancés*, en a fait un épisode de l'histoire d'un grand seigneur qui, après une vie chargée de violences et de crimes, se précipite dans la réforme et la pénitence, converti par une influence soudaine et par la parole du saint archevêque de Milan². »

Passons aux aventures de Richard. Le lecteur en connaît déjà le dénouement. C'est une attention dont il faut savoir gré à l'historien : outre qu'elle semble démontrer que les deux romans sont de la même main, elle témoigne du désir qu'a eu l'auteur de tempérer notre impatience, et elle lui est d'ailleurs assez familière. C'est pourquoi, dès la Vie de Robert et avant même qu'il ait commencé l'histoire de Richard, il prend soin de nous dire quelle en sera la solution. Sa complaisance pour le lecteur et peut-être le besoin qu'il a de se fortifier soi-même contre les émotions du drame dont il se propose de raconter les péripéties, l'ont vraisemblablement porté à nous rassurer d'avance à cet égard.

Richard sans Peur est tour à tour le jouet de deux diables, Brudemort et Burgifer. Un jour qu'il voyageait dans une forêt, il aperçut au haut d'un arbre un enfant nouveau-né « qui criait piteusement. » Richard détache ses éperons, grimpe dans l'arbre et descend l'enfant qu'il confie à la femme de son forestier. Celle-ci « le développe de ses drapeaux et s'écrie : « Monseigneur, « c'est la plus belle fille qui jamais, à mon avis, fut formée ; et « il n'y a pas trois jours qu'elle est née. » Sept ans après, il se

¹ T. IV, p. 99 de la première édition.

² *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 886.

trouve que cette fille est nubile ; Richard l'épouse, et, au bout de sept autres années, elle meurt. Avant de mourir elle exige de Richard de garder son cercueil pendant une nuit. Richard y consent et s'adjoint pour compagnon un chevalier. Il était endormi, lorsque la bière éclate avec un bruit épouvantable. Il se réveille et tire son épée.

Alors le corps qui gisait en la bière s'écria hautement, et dit : O duc Richard ! comment faites-vous telles choses ? On parle en tout pays de votre hardiesse, et que de votre vie vous n'avez eu peur de personne vivante, tant eût-elle été hardie ; maintenant j'aperçois que pour une femme votre chair frémit de la peur que vous avez eue. Je vous dis que je n'ai eu aucune frayeur ni crainte, dit le duc : car pour qui que ce soit, je n'ai mué la couleur de ma face.

Le corps gisant dans la bière répondit : Ah ! Richard, je vous dirai qu'on va disant par toute la terre que vous n'avez jamais eu peur de lions, de léopards, ni des hommes vivants, ni des morts, et maintenant je vois que vous êtes couard pour le cri d'une femme qui est de ce siècle trépassée, ayant par couardise tiré votre épée. Or, maintenant je vois que toutes sortes de mensonges sont éprouvés de ce qu'on dit de vous, que vous êtes le plus hardi de tous les hommes qui sont sur la terre ; et désormais vous serez réputé le plus couard de tous les hommes.

Le duc fut irrité de ces paroles, et par dépit parla au corps, lui disant : Tu as une folle erreur, car jamais je n'ai eu peur en toute ma vie. Le corps répondit : Pourquoi tiriez-vous votre épée, sinon de la peur que vous aviez ? Comment, dit Richard par grand dépit, n'étiez-vous pas morte hier quand on vous a mis dans cette bière ? Non, répondit le corps, mais j'étais pâmée par soif qui me prit à l'heure des vêpres, et qui m'a causé une fièvre au corps ; et si vous m'aimiez d'un bon amour, je vous prie que vous alliez à la haute forêt ; sur la dextre vous trouverez un bel arbre, auquel il y a une fort belle fontaine ; il faudra vous baisser pour y puiser de l'eau en un grand bassin, et vous m'en apporterez, parce que vous ne pouvez trouver un moyen meilleur pour réparer ma santé.

Le duc Richard, à la requête de cet ennemi, qui était sa femme, se mit incontinent en chemin, et s'en alla à la fontaine, ce qui était un voyage inutile pour lui ; car tandis qu'il y allait, le diable se leva de la

bière, et s'en fut trouver le chevalier qui était demeuré seul dans la chapelle, lequel il prit avec une grande furie et l'étrangla.

Aux cris que jette le chevalier mourant, Richard accourt : mais le cadavre avait disparu ; les lumières étaient éteintes.

Ah ! dit-il, comment m'as-tu si vilainement trompé, mauvais démon ! si je te rencontre en mon chemin, je te donnerai de mon épée depuis la tête jusqu'aux pieds.

Ayant donc reconnu qu'il avait épousé le diable (et ce diable était Brudemort), il défendit à ses sujets de prier pour sa femme, et partit pour un tournoi « qu'avait fait crier Charlemagne, » et où se trouvait la fille du roi d'Angleterre. Cette fille était le prix du vainqueur, et dix chevaliers, non compris Richard, s'apprêtent à se la disputer. La lutte commence ; Richard fait mordre la poussière aux dix chevaliers, s'empare de la belle Clarisse « qui fut bien joyeuse de son aventure, » et l'épouse.

Après une foule de méchants tours que lui joue Brudemort, Richard est invité par Charlemagne à suivre ce prince à la conquête de la terre-sainte. Nous savons déjà que Richard n'aimait pas les Sarrasins, *parce qu'il ne pouvait pas les souffrir*. Aussi bien leur fit-il tout le mal possible, et il eut la gloire de leur enlever Jérusalem. Revenu en France, il lui fut ordonné incontinent « de la part de Dieu, » de retourner à Jaffa pour délivrer les pèlerins chrétiens captifs d'un géant qui avait seize pieds de hauteur.

Avec l'aide de Dieu et l'épée enferrée de chaînes de fer qui étaient contre le grand autel de Sainte-Catherine, Richard frappa le géant de telle manière, qu'il lui abattit le bras dont il tenait sa massue. Et quand le géant se vit ainsi atourné, il fit un grand cri, et vint à Richard pour l'embrasser, afin de l'emporter devers la mer ; mais le duc, qui l'aperçut, se recula de lui d'environ deux pieds, et en se reculant lui donna un si grand coup d'épée sur la tête, qu'il la lui fendit jusqu'au menton, et tomba (le fit tomber) raide mort sur la place. Alors le duc se reposa, parce que la nuit approchait.

Un si bel exploit excite l'admiration de Burgifer, et encore que cet autre diable, aussi méchant pour le moins que Brudemort, n'eût pas moins que lui exercé le courage et la patience de Richard, il ne laisse pas de céder à la prière de ce dernier, qui lui demande de vouloir bien le transporter en Angleterre, « auprès de la ville de Londres. » Il n'est pas dit de quelle manière s'effectua ce transport; seulement nous voyons Richard entrer à Londres « en grande joie et magnificence, » et y être couronné roi d'Angleterre, sans opposition.

Sa femme fut aussi couronnée reine. La fête fut grande, les joutes et tournois furent fort triomphants, desquelles joutes gagna le prix de dedans le comte de Caen, et pour ceux de dehors l'Amoureux de Galles; puis le duc Richard alla par tout son royaume, où on lui fit une très-humble obéissance....

Le bon seigneur Richard, duc de Normandie et roi d'Angleterre, fonda l'abbaye de Fécamp et celle de Sainte-Vandrilie en Normandie; il était fort pieux, et servait Dieu dévotement.

Il fit fonder un grand nombre de monastères et d'abbayes; souvent il revêtait les pauvres, et leur donnait à boire et à manger, et tant qu'il a vécu en ce monde, il a toujours été plein de fort bonnes mœurs.

Il trépassa de ce monde en l'autre, et est en la gloire du paradis, comme nous devons croire, et à laquelle nous veuille conduire le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Cet *ainsi soit-il* allait de soi; il est aussi dans l'original, et je ne comprends pas que l'auteur l'ait omis à la fin de la Vie de Robert, où il eût également bien convenu.

Si ces deux vies sont très-médiocrement amusantes dans le style gaulois tel que l'ont refait MM. Pellerin et Humbert, et avec les nombreuses coupures qu'ils s'y sont permises, celle de Richard sans Peur, in-18 de 96 pages, qu'a publiée, en 1851, sous une forme nouvelle et dans un style moderne, la Librairie populaire des villes et des campagnes, à Paris, l'est bien moins encore. La rédaction nouvelle qu'on en a

faite, et l'extrême sobriété avec laquelle on a opéré des retranchements, ne lui siéent pas du tout. C'est le même ennui que dans l'original, mais accommodé à une autre sauce. La même observation s'applique au texte de la *Bibliothèque bleue* de Desoër. Tantôt le réviseur y renchérit sur la simplicité de son modèle et dit, en parlant de Robert enfant : « qu'à un an, il demandait tous ses besoins ; » tantôt il la répudie, comme lorsqu'au lieu de l'os que Robert dispute au chien, dans le palais de l'empereur, il substitue un poulet. Mais, je le répète, anciens ou modernes, ces deux romans ont bientôt lassé le lecteur, et il faut pour les lire, ou y être obligé par le devoir, ou en avoir reçu l'ordre de son confesseur, n'y ayant pas moins lieu de se mortifier par cette lecture que d'en être édifié.

Huon de Villeneuve, ancien poëte français et connu seulement par la fertilité de sa veine, florissait sous Philippe-Auguste, auquel il ne paraît pas qu'il ait survécu. Ses romans versifiés, *Renaud de Montauban*, *Doon de Nanteuil*, *Garnier de Nanteuil*, *Aie d'Avignon*, et plusieurs autres, presque tous manuscrits, furent composés vers la fin du règne de Philippe-Auguste et traduits en prose dans la suite. Ce qui vaut la peine d'être remarqué dans ces romans, et ce qui ne l'a été que fort peu, c'est que l'autorité royale n'y est jamais représentée comme absolue, que le respect pour le prince et pour sa famille n'y est pas une servile idolâtrie, et qu'enfin, malgré la foi vive et peu tolérante du temps, on y accorde quelques vertus aux ennemis du christianisme. Ce dernier fait s'observe surtout dans le roman d'*Ogier*, et l'on voit des marques nombreuses de l'indépendance et de la liberté de paroles des douze pairs en face de Charlemagne, dans *Doolin, comte de Mayence*, dans *Guérin de Montglave* et, comme je vais le prouver par un exemple, dans les *Quatre fils Aymon*, le plus populaire des romans de Huon.

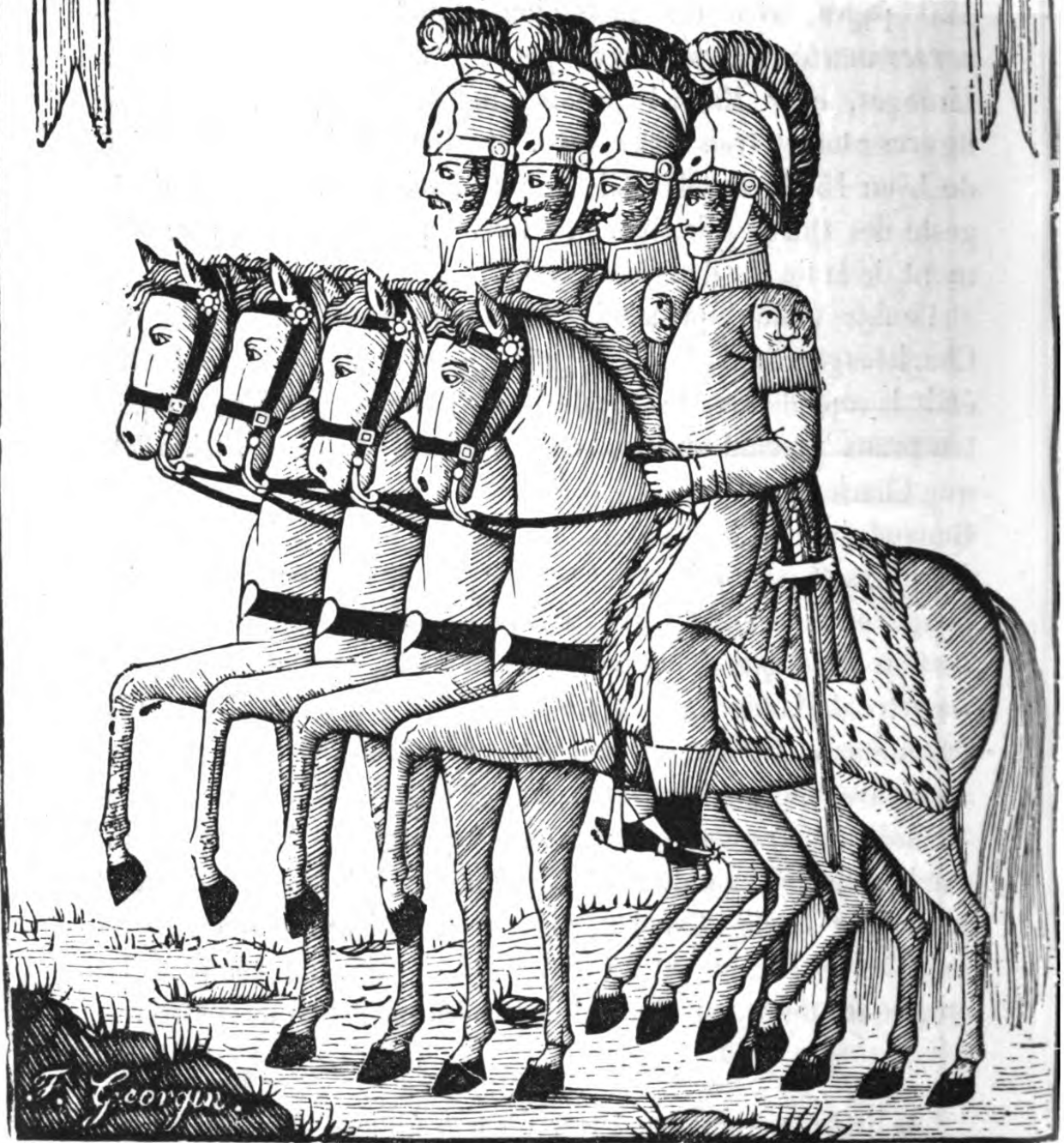
Je donnerai aussi succinctement que possible l'analyse de ce

roman qui est d'une mortelle étendue, d'après une version évidemment retouchée dans le dix-septième siècle. Les trois éditions que j'ai sous les yeux ont pour titre : *Histoire des quatre fils Aymon, très-nobles, très-hardis et très-vaillants chevaliers*, à Épinal, chez Pellerin, in-4°, 96 pages à deux colonnes, huit gravures, y compris un magnifique frontispice (Voy. p. 450); à Montbéliard, chez Deckherr frères, in-4° à deux colonnes, 120 pages, avec ces mots ajoutés au titre : *Contenant diverses matières comme vous pourrez voir ci-après*; enfin, à Limoges, chez Martial Ardant, in-18, 106 pag., vingt-huit figures : toutes trois sans date. M. Brunet indique l'édition de Lyon 1593, in-fol. Mais le plus ancien texte connu de la geste des Quatre fils Aymon, en vers, paraît être un remaniement de la fin du douzième siècle.

Le duc Aymon, prince des Ardennes, Saxon d'origine, à qui Charlemagne avait donné le gouvernement du pays dont Alby était la capitale, sous le titre de duc de Dordogne, fut père des quatre preux Renaud ou Reynauld, Guichard, Alard et Richardet, que Charlemagne arma chevaliers¹. (Voy. p. 451, la 1^{re} planche.) Renaud jura à Charlemagne une fidélité à toute épreuve pour ses frères et pour lui, et commença par lui en donner un témoignage, en ne prenant point parti pour le duc d'Aigremont, frère de leur père, qui s'était attiré la haine de Charlemagne par le meurtre de Lohier ou Lothaire, fils de ce prince. Il se retira ensuite avec son père et son frère dans les Ardennes. Charles apprit avec indignation cette retraite; il la regarda même comme un indice de trahison, et il n'en fut que plus ardent à poursuivre l'oncle de Renaud. Toutefois il ne voulait que le vaincre et lui laisser la vie; Ganelon, moins scrupuleux, le tua dans la bataille. Cet événement fut le signal de la défection complète des Quatre fils d'Aymon. Renaud, leur aîné, vint, suivi de ses frères,

¹ Je tire les gravures tour à tour des trois éditions. Celles de Limoges sont les meilleures.

LES QUATRE FILS AYMON.





demander au roi justice du meurtre de leur oncle, et n'ayant pu l'obtenir, il osa dire à Charles qu'en ne punissant pas l'assassin il leur rendait la liberté de recourir aux armes pour le punir eux-mêmes. Là-dessus, les quatre frères et Maugis, le magicien, leur cousin, s'ouvrent un passage, l'épée à la main, au milieu des pairs qui voulaient arrêter Renaud, et regagnent le château d'Aymon, d'où la crainte d'y voir arriver leur père qui était resté dans le parti de Charles, les force à déguerpir pour se réfugier dans la forêt des Ardennes. Ils étaient sept, en comptant trois de leurs écuyers, et n'avaient que quatre chevaux. Chaque écuyer en montait un; le quatrième, c'est-à-dire Bayard, cheval de Renaud, portait les quatre frères à lui seul. (Voy. p. 451, la 2^e planche.) Ils élevèrent un château formidable sur un rocher escarpé au bord de la Meuse, et l'appelèrent du nom de *Montfort*. « D'autre part, il y avait une grande forêt, et de l'autre une belle prairie. »

Pendant treize mois que Charles passa à faire le siège du château, où, si l'on en croit la gravure de l'édition d'Épinal, il fit usage du canon¹ (Voy. p. 453), il éprouva des pertes considérables. Renaud eut alors à combattre contre son propre père, demeuré fidèle à Charles, et s'il ne l'immola point, c'est qu'il ne le voulut pas. Cependant comme il ne lui restait plus que cinq cents hommes, et que le château était dévasté, il proposa à ses frères de l'abandonner à Charles et de partir à l'entrée de la nuit. Cet avis fut adopté. Ils traversent le camp ennemi sans perdre un seul homme. Charles les fait poursuivre. Un combat terrible s'engage, à la suite duquel les malheureux fils d'Aymon, dont la troupe avait été taillée en pièces, se réfugient dans les bois. Ils risquaient fort d'y mourir de faim, lors-

¹ Le canon au siège de Montauban rappelle la confusion des mœurs, des coutumes des divers peuples et des différentes époques, l'introduction du paganisme chez les chrétiens et du christianisme chez les païens, de l'eau bénite, des croix et des moines aux funérailles de Jules César, et de la célébration de la messe par des Sarrasins.



qu'ils résolurent de retourner encore une fois au château d'Aymon. Mal reçus de leur père, ils partent et vont au secours d'Yon, roi d'Aquitaine, que Boulay-Akasir, roi des Sarrasins, menaçait dans Bordeaux. Ils délivrent ce prince, lequel, en récompense, leur permet de bâtir sur les bords de la Dordogne, le fort de *Montauban*.

Mais, furieux que les quatre jeunes guerriers lui aient échappé, Charles ordonne à Ogier le Danois et à Naisme d'aller à la cour d'Aquitaine et de menacer Yon de sa colère, s'il refuse de lui remettre Renaud et ses frères. Yon refuse en effet. Charles s'apprête à marcher contre lui. Il va d'abord battre les Sarrasins qui faisaient de grands ravages depuis la source du Rhin jusqu'à Cologne et revient pour attaquer Yon et assiéger Montauban. Dans cet intervalle, il est rejoint par Roland, son neveu, et Richard de Normandie.

Le siège de Montauban fut, pour les troupes de Charles, aussi meurtrier qu'inutile.



Yon fit alors des propositions de paix au monarque français et se chargea de les faire accepter de Renaud. Renaud sort de la place avec ses frères et se rend dans la plaine de Vaucouleurs, lieu fixé pour traiter des conditions. Mais, assailli au pied du rocher par Foulques de Morillon, il crie à la trahison, et se précipite dans la mêlée. Après des prodiges de bravoure, les quatre frères se dégagent et rentrent dans la place. Il fut convenu alors entre les deux partis de vider la querelle par un combat singulier. Roland et Renaud en sont les deux champions.

Quand Roland vit le jour, il se leva et alla entendre la messe, puis il se fit armer et monta à cheval. Alors Charlemagne lui dit : Mon neveu, je vous recommande à Dieu : qu'il vous ait en sa garde et veuille vous sauver de mort et de prison ; car vous savez que Regnault a rai-

son et que nous avons tort : ainsi je ne voudrais pas pour la moitié de mon royaume qu'il vous en arrivât aucun mal. Sire, dit Roland, votre repentir est trop tardif ; puisque vous saviez avoir tort, vous ne deviez pas accepter la bataille ; mais puisque la chose est si avancée, je ne puis la laisser sans que ce soit à mon grand déshonneur. Or, que Dieu m'ait en sa bonne et sainte garde par sa divine miséricorde. Il trouva Regnault qui l'attendait, et auquel il cria : Regnault, vous avez à faire aujourd'hui à moi. Regnault lui dit : Roland, il n'appartient pas à tel chevalier que vous de menacer ; voulez-vous la paix ou la guerre ? vous l'aurez. Regnault, dit-il, je ne suis pas venu ici pour la paix, méfiez-vous de moi, vous en seriez mieux. Prenez aussi garde à moi, dit Regnault, car aujourd'hui j'abaisserai votre orgueil. Alors ils piquèrent leurs chevaux, se donnèrent de si grands coups qu'ils brisèrent leurs lances, et s'entre-heurtèrent si rudement sur leurs écus, qu'il fallut que Regnault tombât à terre, la selle entre les deux cuisses ; il abandonna les étrières, se releva promptement, remonta sur Bayard sans selle, et courut contre Roland, à qui il donna un si fort coup d'épée qu'il s'en sentit fort blessé, lequel mit la main à son épée et courut contre Regnault. Le combat devint terrible entre eux, car ils se déchirèrent leurs hauberts en plus de mille pièces, tant que les barons qui les regardaient eurent pitié d'eux. Quand le duc Naimes eut longtemps regardé le combat, il s'écria : Ah ! Charlemagne, maudite soit votre cruauté, car par votre haine vous causerez la mort des deux meilleurs chevaliers du monde, et vous pourrez en avoir affaire un jour. Regnault, voyant qu'aucun ne pouvait gagner, dit à Roland : Si vous voulez m'en croire, nous combattons à pied, afin de ne pas tuer nos chevaux, car nous ne pourrions jamais en trouver d'aussi bons. Vous avez raison, dit Roland. Quand ils furent descendus, ils coururent l'un contre l'autre comme deux lions. Roland, voyant qu'il ne pouvait vaincre Regnault, courut contre lui et l'empoigna. Regnault lui demanda la lutte ; ils se retournèrent longtemps et ne purent se faire tomber ni l'un ni l'autre. Voyant qu'ils ne pouvaient se renverser, ils se laissèrent aller et se reculèrent pour respirer ; ils étaient bien fatigués, leurs écus, hauberts et casques étaient tout brisés ; où ils s'étaient combattus, la terre était aussi foulée que si l'on eût battu du blé. Charlemagne, voyant que l'un ne pouvait pas gagner sur l'autre, et que les deux étaient très-mal en ordre, eut peur pour Roland : il se mit à genoux, éleva les mains au ciel, et dit en pleurant : Grand Dieu ! qui créâtes le monde, la mer, les cieux et la terre ; qui

délivrâtes la grande sainte Marguerite des dents de l'horrible dragon, et Jonas du ventre de la baleine, je vous prie de vouloir bien délivrer mon neveu, et faire cesser la bataille ; daignez m'inspirer de quelle manière il faut agir pour l'un et pour l'autre. Les frères de Regnault, le voyant ainsi fatigué, eurent grande peur pour sa personne ; ils se mirent à prier Notre-Seigneur de vouloir préserver leur frère de mort et de prison. Notre-Seigneur, à la prière du roi, fit voir un beau miracle, car il fit paraître une si grande nuée, que l'un ne pouvait voir l'autre. Roland dit alors à Regnault : Où êtes-vous allé ? je crois qu'il fait nuit, car je n'y vois rien. Sûrement, dit Regnault, ni moi non plus. Regnault, dit Roland, je vous prie que vous me fassiez une courtoisie ; une autre fois j'en ferai bien autant pour vous, si vous vouliez me le demander. Alors Regnault répondit : Je le veux, mon honneur sauvé. Grand merci, dit Roland, de votre bonne volonté : sachez que la chose que j'exige de vous, c'est que vous me conduisiez à Montauban. Roland, dit Regnault, si vous voulez le faire j'en serai content. J'irai, sur ma foi, dit Roland. Sire, lui dit Regnault, que Dieu vous rende l'honneur que vous me faites, car je ne l'ai pas desservi envers vous. Roland, après cela, recouvra la vue, et vit aussi clair qu'auparavant ; il aperçut Mélanie son cheval, monta dessus, pareillement Regnault sur Bayard. Le roi, voyant cela, fut très-surpris, et se mit à crier : Seigneurs, regardez, je ne sais ce que tout cela veut dire ; car Regnault emmène Roland, on verra si vous le laisserez emmener. Quand les barons de France entendirent le roi parler ainsi, ils coururent tous après Regnault ; Charlemagne les suivit jusqu'aux portes de Montauban, et commença à crier à haute voix ; Regnault, ce que vous avez fait ne vaudra rien, tant que je vivrai vous n'aurez pas la paix. Il s'en retourna à son armée vers Montauban. Ses gens, le voyant venir, allèrent au-devant de lui, et dirent : Sire, qu'avez-vous fait de Roland ? Seigneurs, dit le roi, il est allé à Montauban, Je vous commande à tous, qu'incontinent et sans retard, mon siège soit transporté tout auprès de Montauban. Olivier portera l'oriflamme, et Richard de Normandie conduira notre armée. Il eut à peine ordonné, que chacun, sans le contredire, se mit en devoir de démonter les tentes pour camper devant Mautauban.

Charles pressa le siège de cette ville avec plus de vigueur que jamais.

Cependant Mangis pénétre jusqu'à la tente du roi ; il l'endort

par la force de ses enchantements, et le transporte en cet état jusque dans Montauban. Il va ensuite trouver Renaud et lui fait voir le roi endormi. Alors, il embrasse Renaud, ceint une écharpe, prend un bourdon, et sort en secret de Montauban.



Il s'arrêta dans un ermitage où il se reposa jusqu'au jour. Le lendemain il se prosterna, pria l'être suprême de lui pardonner ses égarements, et se sentit pénétré d'une si sainte ferveur, qu'il résolut de fixer sa demeure dans cette solitude, en faisant des vœux pour que le ciel mît la paix entre Charlemagne et les Quatre fils d'Aymon. (Voy. la planche de la p. 458.)

On peut juger de l'étonnement de Charles, lorsque, en se réveillant, il se vit au pouvoir de Renaud. Il soupçonna l'intervention de Maugis en cette affaire, et, comme Renaud le suppliait de faire la paix, il dit qu'il n'y consentirait que lorsqu'on lui



aurait livré Maugis. Renaud repousse cette condition et dit que puisqu'il s'est en vain abaissé aux plus humbles prières pour obtenir la paix, le roi est maître de sortir de Montauban quand il voudra. Là-dessus, il reconduit Charles jusqu'aux portes, et met, en le quittant, un genou à terre.

Tant de grandeur d'âme eût attendri Charles, s'il n'eût été livré à de lâches courtisans. Ceux-ci l'exhortent à reprendre le siège du château, lequel est bientôt réduit aux dernières extrémités.

Le roi jura que jamais il ne partirait de devant Montauban qu'il ne l'eût affamé. Alors il ordonna qu'on mît à chaque porte deux cents chevaliers pour empêcher d'en sortir... Et il tint pendant si longtemps Montauban assiégé que les habitants manquaient presque de vivres, car celui qui pouvait avoir un peu de pain était contraint de le cacher, parce qu'on n'en pouvait avoir ni pour or, ni pour argent, tellement qu'ils mouraient de faim dans les rues, et l'un cachait la viande à l'autre, le père à l'enfant, et le fils à la mère.

Une nuit, la garnison sort de la place par un passage secret, ayant en tête Renaud et ses trois frères montés sur Bayard,



et se réfugie à Dordogne. Charles entre ensuite à Montauban et n'y trouve que des cadavres de gens morts de faim. Quant à Renaud, il fait mettre bas les armes à Richard de Normandie et à une centaine de Français qui avaient eu l'audace de le harceler jusqu'aux portes de Dordogne. Et, profitant de l'heureuse fortune qui a fait de Richard son prisonnier, il envoie dire à Charles qu'il rendra la liberté à son vassal, si le roi veut faire la paix. Sur le refus obstiné de Charles, Renaud fait avertir Richard de se préparer à être pendu et envoie au roi un messenger, pour l'informer de cette résolution.

En ce même jour, Regnault appela ses frères, et leur dit : Je suis fâché que nous ne pouvons avoir la paix avec Charlemagne, car il est

irrité contre nous : je pense que s'il nous tenait il n'aurait aucune pitié de nous, ainsi je suis d'avis de pendre le duc Richard. Frère, dit Allard, je vous prie de faire faire ce que vous dites ; ce sera moi qui le pendrai. Frère, dit Regnault, je le veux bien ; il faut faire élever la potence sur la grande tour de la porte, afin que Charlemagne puisse la voir. Roland la vit le premier, et se mit à crier tant qu'il put : Sire, regardez comme on pend Richard ! c'est la récompense des services qu'il vous a rendus ; vous lui rendez là un beau service ! cela n'engage point du tout à vous servir. Hélas ! dit Olivier, le duc Richard sera bientôt pendu, à notre grand déshonneur. Paix ! dit le roi, ils le font pour m'éprouver, afin d'avoir la paix avec moi, mais ils ne l'auront pas, et je vous promets qu'ils ne lui feront pas de mal. Olivier, voyant qu'on dressait l'échelle, dit à Roland : Mon ami, l'échelle est dressée ! Regnault appela dix de ses gens et leur dit : Allez chercher le duc Richard de Normandie, car je veux qu'il soit pendu. Aussitôt ils s'en allèrent, et le trouvèrent qui jouait avec Yonnet, fils de Regnault ; ils le prirent et lui dirent : Venez avec nous, Regnault veut que vous soyez pendu. Le duc les regarda de travers et ne répondit rien ; mais ils lui dirent : Mon ami, cessez votre jeu, il est temps de partir. Quand les gens de Regnault virent qu'il ne répondait rien, ils commencèrent à le prendre et lui dirent : Levez-vous, Richard, car vous serez pendu en dépit de Charlemagne. Quand il vit qu'ils le tenaient par le bras, il voulut frapper Yonnet à coups du damier qu'il tenait à la main, et renversa par terre trois des gens de Regnault.

Alors Richard leur dit : Malheureux, puissiez-vous ne jamais vous en retourner ! Il dit ensuite à Yonnet : Jouez maintenant en paix, je crois que ces gens étaient ivres, de vouloir m'emmenner ainsi ; ils y ont bien gagné. Lorsqu'Yonnet l'entendit parler ainsi, il joua son jeu sans le contredire. Richard appela ensuite son domestique, et lui dit : Va prendre ces gens qui sont morts, et jette-les par les fenêtres. Le domestique lui obéit aussitôt, car il n'osait le contredire, tant il avait peur qu'il ne lui en fit autant qu'aux autres qu'il avait vu tuer en sa présence. Allard était hors du château, attendant le duc Richard pour le pendre. Il vit comme on jetait les morts par les fenêtres de la tour, et en fut indigné. Il alla trouver Regnault, et lui dit : Frère, je vois que le duc Richard ne veut pas se laisser prendre, il en coûtera cher avant qu'il soit pris : voyez comme il les a jetés par la fenêtre. Frère, dit Regnault, le duc Richard est bien à craindre, allons se-

courir nos gens, autrement ils sont en grand danger. Les gens qu'il avait envoyés pour le prendre, dirent à Regnault : Le duc Richard ne sera pas pris aisément, car il a tué trois de nos compagnons, et s'est remis à jouer avec Yonnet. Regnault jura que s'il n'avait pas la paix avec Charlemagne, le duc Richard serait pendu, quoi qu'il pût en arriver. Il alla alors vers lui, et lui dit : Pourquoi avez-vous tué mes gens? Cousin, dit le duc Richard, ils sont venus dix mettre la main sur moi, disant que vous l'aviez commandé, ce que je ne pouvais croire : je les ai fait sortir d'ici avec une grande précipitation, et en ai tué je ne sais combien : je n'aurais pas agi ainsi, si je vous eusse tenu comme vous me tenez ; d'ailleurs, si j'ai mal agi, je suis prêt à le réparer. Regnault lui dit : Vous direz tout ce qu'il vous plaira ; mais si je n'ai aujourd'hui la paix avec Charlemagne, je vous ferai mourir honteusement. Richard lui dit : Je n'ai pas peur que vous fassiez ce que vous dites, tant que Charlemagne vivra. Regnault lui répondit : Vous savez ce que je sais faire. Alors il le fit lier étroitement et conduire au lieu où la potence était dressée.



dit à Richard : Pensez deux choses à faire, que j'aie la paix avec le roi, ou que vous l'abandonniez, car si l'une des deux n'arrive, vous vous en repentirez. Richard répondit : Pensez-vous que, par la crainte de la mort, je renonce à Charlemagne, mon souverain seigneur? je ne le ferai jamais; s'il me manque, il le trouvera au jour du jugement; mais si vous voulez bien agir, prêtez-moi un messenger. Regnault appela un de ses gens, et lui dit : Allez faire le message que Richard vous ordonnera. Mon ami, vous irez vers le roi, et lui direz de ma part que je le supplie, comme mon souverain seigneur, de vouloir accorder la paix aux barons; que, s'il a reçu quelque outrage, je lui en donnerai satisfaction, et que s'il ne veut pas le faire, je serai pendu. Vous direz aussi à Roland et aux douze pairs de faire voir au roi que ce serait à son déshonneur.

Après cette scène, que j'ai cru devoir citer tout entière, parce que, si je ne me trompe, il y a plusieurs choses à y admirer, comme le langage sévère de Roland à Charles, la dureté et la présomption de ce prince, le silence dédaigneux de Richard, à la nouvelle qu'on vient le chercher pour le pendre, le sang-froid avec lequel il reprend son jeu et fait jeter par la fenêtre les satellites de Renaud, le refus qu'il exprime à ce dernier de le croire capable d'avoir pu leur donner un pareil ordre, et, lorsqu'il n'en doute plus, sa protestation contre l'injure qu'on lui fait de supposer qu'il renoncera à son souverain légitime par crainte de la mort, après cette scène, dis-je, le messenger part. Arrivé près de Charles, il essaye vainement de toucher son cœur; il le trouve aussi présomptueux, aussi insensible. Les douze pairs à leur tour plaident avec une liberté de parole extraordinaire la cause de Richard et ne sont pas plus heureux. « Sire, dit Roland au roi, je quitte votre service, sans prendre congé de vous. » Et s'adressant à Oger : « Allons-nous-en; laissons-le ici; il est trop obstiné. » (Voy. la planche de la p. 463.)

Alors ils rassemblent leurs gens et sortent du camp, ne voulant point paraître complices de la cruelle obstination du roi. Renaud ayant appris toutes ces choses, au retour du messenger, pensa tout autrement de la conduite de Charles, et l'attribuant



non pas à la cruauté, mais à la certitude où était ce prince que lui Renaud n'avait jamais eu l'intention de faire mourir Richard, il vint trouver celui-ci, l'embrassa et lui rendit la liberté. Mais les douze pairs n'en persistent pas moins à se séparer de Charles, et déjà, réunis hors du camp, ils ont pris congé les uns des autres, résolus à ne pas revenir que Charles n'ait fait la paix avec les fils d'Aymon. Le roi ouvre les yeux ; il voit qu'il a été trompé par quelques courtisans, entre autres par Pinabel, et, pour prouver qu'il est revenu à de meilleurs sentiments, il envoie celui-ci pieds et mains liés aux douze pairs, afin qu'ils en disposent à leur gré. Il accorde ensuite la paix aux fils d'Aymon, à condition qu'on lui livrera Bayard et que Renaud partira pour le saint-sépulchre. Du haut d'un pont de la ville de Liège, Charles fait jeter Bayard dans la Meuse avec une énorme pierre au cou. Mais la bête revient à la surface de l'eau, et, d'un élan vigoureux, gagne la forêt d'Ardenne, où l'on assure qu'elle est encore au

jourd'hui. Renaud prend congé de ses frères, de sa femme et de ses fils, et va, suivi de Maugis, à Jérusalem. Après la prise de cette ville sur les Perses, il revient en Europe, distribue ses biens à ses enfants, et, revêtu d'un habit de pèlerin, « se met à marcher dans les bois tout à travers, sans rien trouver à manger que des pommes sauvages et des nèfles. » Il arrive à Cologne où l'on bâtissait alors l'église de Saint-Pierre. Il offre ses services à l'architecte, lequel en fut si content que les autres manœuvres en conçurent de l'envie. Ils tuèrent Renaud pendant qu'il dormait, le mirent dans un sac et le jetèrent dans le Rhin. Mais



les poissons soutinrent le corps au-dessus des eaux, et « il parut une si grande clarté autour, » que les barons du pays le recueillirent et l'emmenèrent à Cologne. Un grand nombre de faits miraculeux signalèrent la marche du convoi ;

Et tant valurent les offrandes qu'on donnait au corps saint, que

d'une petite chapelle qui était de Notre-Dame, où il s'était arrêté, on en fit une belle église... Il fut mis en un riche tombeau que l'archevêque avait fait faire, où il est encore à la connaissance de tout le monde ; il est appelé saint Regnault, martyr ; sa mémoire fut mise en écrit authentiquement ; on en fait tous les ans grande solennité dans tout le pays.



On pensera peut-être que pour avoir fait un si long extrait des Quatre fils d'Aymon, il faut que j'aie lu ce roman, non pas seulement avec les yeux du critique, mais encore avec la passion d'un oisif que l'intérêt qu'il prend à un livre empêche d'en apercevoir les défauts. Et, comme cet extrait lui-même a en soi nécessairement peu d'attrait, on condamnera le livre qui y a donné lieu, et on déclarera, ou que j'ai perdu mon temps, ou que j'ai le goût peu difficile.

A ceci je répondrai : lorsque je me suis proposé d'écrire cet ouvrage, ce n'est pas tant pour occuper des loisirs, trop courts

d'ailleurs pour ne m'être pas chers, que pour faire connaître au public le plus nombreux une littérature qui lui est peu familière et dont le hasard a voulu que je possédasse les principaux matériaux. De là, l'obligation de me pénétrer de la connaissance parfaite de mon sujet et de faire une étude particulière de chacune de ses parties, sans consulter mon goût personnel, sans avoir presque la liberté de choisir. Je sais bien que j'aurais pu m'en tenir à une critique sommaire des monuments de cette littérature, et laisser à l'érudition la tâche de les analyser ; mais ce procédé ne m'eût point satisfait, et, s'il faut tout dire, j'ai eu le singulier amour-propre de montrer que, si je ne jugeais pas sainement de tout ce que je rapporte, j'avais du moins le mérite de l'avoir étudié ; outre que ma prolixité mettra le lecteur à même de réformer mes jugements, s'ils ne valent rien.

Pour en revenir aux Quatre fils d'Aymon, j'avoue que la lecture m'en a souvent fatigué, et qu'il m'a fallu ne pas perdre de vue un seul instant le but que je me suis proposé, pour me mettre en état de la pousser jusqu'au bout. Mais j'y ai trouvé parfois de grands dédommagements. J'ose dire que le caractère de Renaud est un des plus nobles et des mieux soutenus qu'il soit possible d'imaginer dans un roman, et que la rudesse dont il est empreint et qui le domine quelquefois jusque dans les actes de la plus exquise délicatesse, en fait ressortir d'autant plus la beauté et la dignité. J'en dirai presque autant de Charlemagne. Pour être ici le plus égoïste des rois, il est, soit qu'il obéisse à son sens, soit qu'il soit la dupe de ses flatteurs, d'une conséquence imperturbable avec lui-même ; il a de plus cette finesse des égoïstes qui devinent juste les desseins d'autrui et qui n'en redoutent pas l'issue, sachant bien prévoir que, quelque funeste qu'elle puisse être d'abord, elle tournera tôt ou tard à leur propre avantage. Sa conduite à l'égard de Renaud n'a pas d'autre cause que cette présomption ; il sait que ce qu'il ne lui est pas possible d'attendre du fier ressentiment du chevalier,

il l'obtiendra de sa grandeur d'âme, et toute sa tactique consiste à mettre sans cesse Renaud dans l'obligation d'opter entre l'un et l'autre.

J'ajoute que les batailles y sont racontées sur un ton qui, de loin, rappelle les combats de l'Iliade. Les guerriers s'y provoquent, y luttent, y succombent de la même manière, et le Dieu des chrétiens, comme les dieux d'Homère, y intervient et prononce. On y est distrait de l'action générale par le spectacle de ces combats singuliers où les champions se reposent, tantôt pour se gourmander, tantôt pour s'entre-louer de leur vaillance, et enfin pour s'occire. Remarquons de plus qu'il n'y a pas d'amour dans ce roman, si ce n'est celui de Clarice, femme de Renaud, pour son mari. Cette Clarice était sœur du roi Yon, lequel par cela seul qu'il était plein de confiance en la bravoure et la loyauté de Renaud, avait résolu, contre l'avis de ses courtisans, de la lui donner en mariage. Un événement de peu d'importance en apparence le confirma dans sa résolution. Cet événement mérite d'être rapporté ; il n'occupe pas plus d'une trentaine de lignes. Un chevalier d'Yon, nommé Godefroi de Moulins, fit un songe. Un duc, nommé Bernard, interpréta ce songe et crut y voir la marque que Clarice épouserait Renaud. Godefroi en informe Yon et exprime en même temps le vœu que ce mariage s'accomplisse.

Vous avez raison, dit le roi, ce mariage me plairait beaucoup. Le courageux Regnault remercia le roi de ce beau présent, et le pria d'attendre qu'il en eût parlé à ses frères et à son cousin Maugis. Frère, dit Allard, vous auriez tort de refuser le présent que le roi vous fait ; si vous voulez m'en croire, vous accomplirez sa volonté, nous en sommes tous bien contents. Frère, dit Regnault, je le ferai puisque vous êtes d'accord. Il retourna vers le roi, et lui dit : Sire, je suis prêt de faire votre volonté. Le roi les prit par la main, et les fit fiancer.

Quand le mariage de Regnault fut accordé, le roi Yon alla à la chambre de sa sœur et la salua ; elle lui fit la révérence. Belle sœur,

dit le roi, je vous ai mariée. Et quand elle l'eut entendu, elle lui répondit : Sire, à qui m'avez-vous donnée? Au meilleur chevalier du monde, c'est Regnault, fils d'Aymon. Quand elle eut appris que c'était avec Regnault, elle dit à son frère : Vous ferez comme il vous plaira. Le roi la prit par la main et la conduisit au palais; il dit ensuite à Regnault : Généreux chevalier, je vous donne ma sœur en mariage. Sire, dit Regnault, je vous remercie de ce présent, il



n'appartient pas à un chevalier tel que moi. Regnault prit cependant la dame par la main et la conduisit à l'église, où l'évêque de Bordeaux leur donna la bénédiction nuptiale¹.

¹ Ce dernier paragraphe a encore plus de grâce dans l'original; on me permettra de le citer :

Li rois en est entrés en sa salle parée,
 Sor un cossin de paile a sa seror trovée,
 Et tint sor ses genox une enseigne fertée,
 Gentiment l'enlumine, car ele fu letrée.
 Li rois Yon l'appèle, si l'a araisonnée :

Renaud n'était pas taillé sur le patron des amoureux, et l'auteur a eu assez de jugement pour ne lui en donner pas le ridicule. Quant à Clarice son amour, si amour il y a, pour un mari pris, si l'on peut dire, par ordre supérieur, n'en fut ni moins pur, ni moins dévoué. On ne peut pas dire, sans doute, qu'il inspire au lecteur un vif intérêt, puisqu'il est plutôt ici un devoir qu'une passion; cependant, il est loin d'être dépourvu de grâce, et l'esprit s'y repose agréablement des scènes tumultueuses de ce formidable drame. Mais il n'aide en quoi que ce soit à sa marche; il n'y est qu'un touchant hors-d'œuvre.

La *Bibliothèque bleue* a fait son profit de ce roman, lequel y a reçu les mêmes modifications que j'ai indiquées plus haut, et qui ne l'ont pas non plus embelli. Tressan l'a aussi refait dans la *Bibliothèque des romans*. M. Brès en a publié une nouvelle édition, Paris, 1829, in-32, précédée d'un tableau généalogique de la famille des fils d'Aymon, dont le chef fut Bernard de Clermont. Froissard raconte leur histoire dans sa *Chronique*, tome III, ch. XVIII. Leur existence n'est donc pas douteuse¹;

— « Bele suer, dist li rois, je vos ai asicé. »
 La pucele l'entent, s'a la color muée :
 Sor l'enseigne s'embronce, si est moult trespensée ;
 Mais lors se repourpense, si dist raison membrée :
 — « Por amor Dieu, biau sire, cui m'avés vos donée ?
 — « Bele suer, dist li rois, bien estes asenée
 « Au mellor chevalier qui ains ceinsist s'espée,
 « Renaut, le fils Aimon, à la ciere membrée. »
 Quant la pucele l'ot, s'est moult reconfortée...

¹ M. Pâulin Paris, dans ses longues et belles études sur nos chansons de geste, a très-bien dégagé du fond primitif de cette légende toutes les additions absurdes qu'y ont faites les réviseurs, entre autres les troubadours, à partir du treizième siècle. Il a surtout établi d'une manière invincible que cette légende, dont un des titres, *Renaud de Montauban*, semble impliquer une origine méridionale, appartient, soit aux pays du nord de la Flandre, soit à la Belgique, soit à la Westphalie, que c'est dans les provinces situées entre Dortmund, où le corps de Renaud est honoré, Cologne où il fut tué, Liège où fut conduit le cheval Bayard, les Ardennes enfin, où tous ces souvenirs se sont le mieux perpétués, qu'il faut reconnaître le théâtre des prouesses des Quatre fils Aymon, et non sur les bords de la Ga-

Renaud de Montauban est un des principaux personnages de Roland le Furieux, où figure aussi Bradamante, fille du duc Aymon et de Béatrix. S'il faut même en croire Arioste, Bradamante faisait remonter ses aïeux jusqu'à Priam, et c'est d'elle, selon lui, que descendait le duc de Ferrare, auquel il dédie ses vers, et Anne de Bretagne, femme de Louis XII.

Une réimpression de ce roman sous le titre de : *Les Quatre fils d'Aymon, histoire héroïque, par Huon de Villeneuve, publiée sous une forme nouvelle et dans le style moderne, avec gravures*, et portant pour épigraphe : *Enni de stercore* (Horace), a été faite par la Librairie populaire des villes et campagnes, Paris, 1848, 2 volumes in-12 de 105 pages chaque. Elle est destinée au colportage et n'est pas sans mérite. Le réviseur a changé, entre autres choses, le dénouement. Au lieu de faire tuer Renaud par les maçons de Saint-Pierre de Cologne, il suppose que le chevalier ayant un jour surpris Pinabel, comme ce misérable traversait un fleuve à la nage, en traînant une jeune fille par les cheveux, il le poursuivit, lui arracha sa

ronne, dans le château de Montalban ou Montauban, comme les troubadours provençaux sont parvenus à l'accréditer. Les provinces du Midi ont entièrement perdu, en effet, le souvenir de ce château, de même que celui de la plaine de Valcolor ou Vaucouleurs, de la ville de Balencon et de la forêt de la Serpente. Si quelques noms de lieux y rappellent ceux de la grotte primitive, c'est une fausse ressemblance; au contraire, dans les provinces du Nord, toutes les indications topographiques sont faciles à reconnaître. Il y a dans cette partie de la France un Château-Renaud, entouré des eaux de la Meuse; c'est là que revient, dit-on, Maugis, et que Bayard, dont les habitants des campagnes épient encore aujourd'hui le bruit des pas et les hennissements, choisit lui-même sa retraite. On montre dans le pays de Liège et de Namur le castel de *Reinout's Stein*, et celui de *Poulsur*, comme ancien séjour des quatre frères et de leur cousin Maugis. Les ruines d'Amblève sont également appelées dans ce pays, le château des Quatre fils Aymon. A Dhuy, dans le comté de Namur, est le château dit de Bayard, qu'on suppose avoir servi d'asile à cet animal. C'est en transportant dans le Midi les scènes qui se sont passées au Nord, et en changeant seulement le nom des localités, que les troubadours ont fait de cette légende une légende soi-disant originaire de leur pays, et qu'ils nous ont transmis cette croyance. (Voy. *Histoire littéraire de France*, t. XXII, p. 667 et suiv.)

victime et le saisit par le milieu du corps, avec la ferme résolution de le noyer ; mais que Pinabel le saisit à son tour par la jambe avec tant de force qu'il lui fut impossible de se débarrasser de cette étreinte et « que le même flot engloutit le scélérat et l'homme juste. » J'avoue que ce dénouement est plus relevé, plus poétique que l'autre, qu'on y prend plus d'intérêt, qu'on en est plus ému ; mais si l'art a lieu d'en être satisfait, la raison, la morale ont le droit de se montrer plus exigeantes. Rien n'est plus propre à mettre en relief le néant des grandeurs humaines que la petitesse des événements qui en marquent la fin ; et à cet égard, l'accident vulgaire qui, dans le roman original, marque celle de la vie si prodigieusement exercée de Renaud, me paraît prêter davantage à la réflexion et répondre aux desseins de Dieu bien plus que la mort héroïque et raffinée que lui ménage le roman révisé. Quoi qu'il en soit, Renaud fut mis au rang des saints. Cette canonisation est confirmée par le passage ci-dessous de Bayle, et fournit au philosophe sceptique l'occasion d'une de ces boutades irrévérencieuses, par laquelle je terminerai cet article.

Je ne parlerois pas d'une chose qui passe pour un conte à dormir debout, si je n'avois à dire que ces grotesques de nos vieux romanciers, et les fables qu'ils ont écrites de nos paladins, ont fait irruption dans le sanctuaire. La superstition des peuples les a introduits dans la religion ; et si quelqu'un avoit dit à ces impertinents écrivains : *hæ nugæ seria ducent in mala*, il n'auroit pas été un mauvais devin. L'histoire de Luxembourg, composée par Jean Bartels, abbé d'Epternach, nous apprend que Renaud, l'aîné de ces quatre frères, a été martyrisé pour le nom de Jésus-Christ, qu'il a été canonisé, que l'Église célèbre sa fête et qu'on lui a consacré des temples, entre autres l'église de Saint-Renaud, dans le pays de Cologne, à laquelle est annexé un couvent de filles. On voit aussi à Cologne l'église du même saint, auprès de celle de Saint-Maurice, et dans cette église, l'image des quatre frères sur la muraille. Ils sont sur le même cheval, et leur aîné Renaud a un diadème autour de la tête, comme marque de sa sainteté. On prétend qu'après avoir été un grand guerrier sous Charlemagne, il se fit moine à Cologne, qu'il

mourut martyr, et que, à cause qu'il fit des miracles après sa mort, on lui bâtit une église ¹. (*Dict. histor.* au mot **AYMON.**)

Rien ne prouve que le roman qui a pour titre : *Histoire de Valentin et Orson, très-nobles et très-vaillants chevaliers, fils de l'empereur de Grèce, et neveux du très-vaillant et très-chrétien Pépin, roi de France; nouvelle édition, revue, corrigée et ornée de quatre gravures*, Épinal, in-4°, 96 pages à deux colonnes, S. D ; rien ne prouve, dis-je, que ce roman soit plus ancien que le précédent, quoique le sujet en appartienne à une époque antérieure à Charlemagne. Il ne paraît pas d'ailleurs qu'il en existe aucun manuscrit. La première édition est de Lyon, 1495, in-fol. M. Brunet en cite quantité d'autres. On ne croit pas que l'époque où ce roman fut composé, remonte plus haut que le règne de Charles VIII, temps où beaucoup d'autres de ce genre furent publiés, les uns tirés de manuscrits plus anciens, les autres tout à fait nouveaux. Du reste, il est bien constamment historique, quoique l'histoire y soit singulièrement défigurée. En effet, Pépin y voyage dans des pays dont il n'a jamais approché, tels que Constantinople et Jérusalem ; il est fait prisonnier d'un roi des Indes, ainsi que ses douze pairs ; on lui suppose deux fils, une sœur et deux neveux qui n'ont jamais existé ; enfin, tous les commencements de l'histoire de Charle-

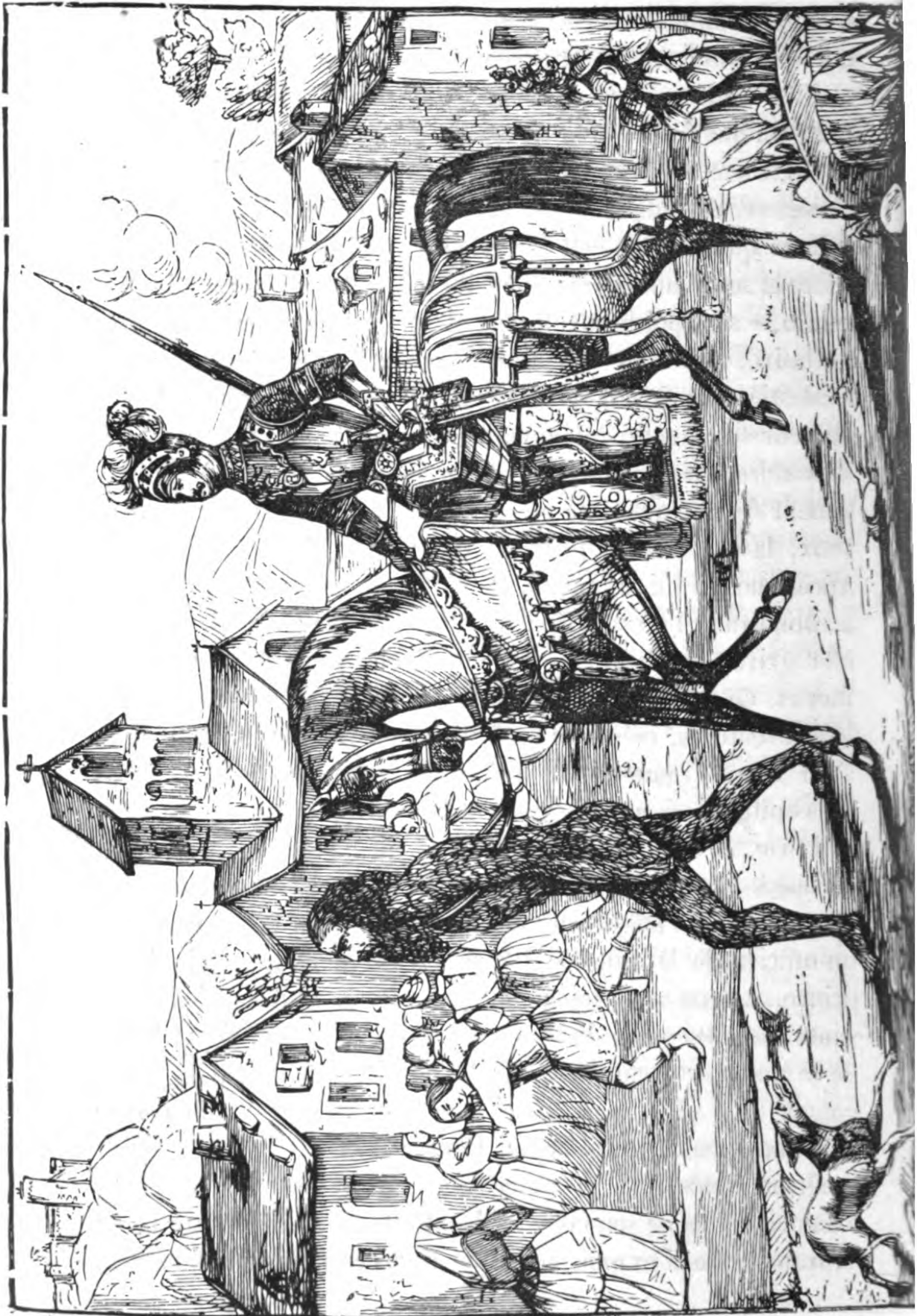
¹ L'inquisition exercée par les frères prêcheurs ou Dominiquains, eut une influence désastreuse sur tous les livres réputés par elle dangereux, et et de ce nombre étaient les romans. Ceux qu'elle ne brûla pas, elle les soumit à d'autres épreuves qui les défigurèrent plus ou moins. C'est ainsi, observe à son tour M. V. Le Clerc, que « les aventures des paladins de Charlemagne furent transformées en récits pieux, en vrais livres de dévotion. L'ancien Girart de Roussillon est devenu le héros d'une histoire édifiante, à l'usage des pèlerins. Les Agolant, les Marsile, l'empereur Charles lui-même, ont fourni des épisodes à la Vie de saint Honorat. Roland, Renaud, jusqu'au géant Fierabras ont fini à leur tour par être des saints. Si un petit nombre de ces vieux poèmes ont moins perdu de leur première forme, il en est d'autres que nous ne connaissons que tels que les moines les ont faits. Boccace avait subi la même correction, mais l'imprimerie l'a sauvé. » (*Discours*, etc., déjà cité, p. 98.)

magne qu'on trouve en ce roman, y sont aussi éloignés de la vérité que tout ce qui y est rapporté du règne de Pépin.

En voici le sujet en deux mots :

Pépin marie sa sœur Bélissant à l'empereur de Constantinople. Un an après ce mariage, l'archevêque de cette ville devient amoureux de l'impératrice, et ose le lui déclarer. Les propos mêmes qu'il tient à cette occasion, l'appelant entre autres « sa chère et souveraine dame, dont il est le petit serviteur et le chapelain, » sont précisément ceux dont Tartuffe se sert en parlant à Elmire, mais sont exprimés ici avec moins de précaution et de modestie. La princesse indignée le chasse de sa présence. Le séducteur se venge en calomniant la princesse auprès de son mari. Alexandre (c'est le nom de l'empereur) court furieux à l'appartement de sa femme, se précipite sur elle, la saisit par les cheveux, la renverse et l'accable des plus indignes traitements. Après quoi, il lui commande de quitter le palais. Bélissant part, accompagnée d'un seul écuyer, et au bout de six mois environ, elle arrive dans la forêt d'Orléans où elle accouche de deux jumeaux. Ce sont les héros de cette histoire. Je ne raconterai pas leurs aventures, même en bref, n'y ayant pas moyen de réduire à un exposé sommaire la multitude innombrable d'incidents sans suite ni raison qui signalent leur marche dans la carrière de la vie. Je me contenterai de dire qu'à peine né, Orson fut dérobé à sa mère par une ourse qui l'allaita concurremment avec ses petits, et lui laissa son nom, et que Valentin fut recueilli par un officier de la suite de Pépin et élevé dans le palais de ce prince. A seize ans, Orson était un sauvage qui semait l'épouvante dans les pays d'alentour. Valentin fut chargé par le roi de le dompter et de s'en saisir. Il accepta, étant loin de soupçonner qu'il allait avoir affaire à son frère. Il s'en rendit maître et le mena captif au roi Pépin. (Voir p. 474.)

Orson, malgré sa sauvagerie, se civilisa assez rapidement ; l'amour y aida de son côté, et bientôt les deux frères qui ne se croyaient que deux amis dont l'un avait des obligations à l'autre,



coururent le monde de compagnie et s'illustrèrent par leurs exploits. Ils échappèrent cent fois à la mort, grâce aux sortilèges du nain Pacolet, lequel en eût, je pense, remontré à l'enchanteur Merlin ; mais enfin ils durent sauter le pas. Seulement, la mort de Valentin fut déplorable ; après sept ans d'une pénitence rigoureuse que le pape lui avait imposée, il expira sous les haillons d'un mendiant, au pied de l'escalier de l'appartement d'Esclarmonde, sa maîtresse, tandis qu'Orson, après avoir épousé la sienne, régna pendant plusieurs années à Constantinople, et mourut avec la réputation de bon et sage monarque, de preux et brave chevalier. Comme Renaud, Valentin fut canonisé ; et véritablement, on lui devait cette fiche de consolation. On fit bâtir à Constantinople où il était mort, une église sous l'invocation de saint Valentin, et on y joignit un monastère de religieuses dont la belle Esclarmonde fut la première abbesse.

Il y a de l'intérêt dans ce roman, je dois en convenir ; mais il n'y a pas de caractères. Valentin est un héros qui a trop souvent besoin que le surnaturel vienne à son secours, et qui, lorsqu'il est livré à lui-même, n'a ni la grandeur d'âme, ni la tenue, ni le brillant, ni la majesté dans le succès, qui appartiennent à Renaud. Orson est un composé de faux et de puéril qui ne supporte pas la critique. L'intervention du sorcier Pacolet est trop prodiguée ; d'où il résulte que l'intérêt qu'on prend aux hommes et aux événements est à tout moment refroidi, n'y ayant presque plus rien qui dépende du mérite des uns, et le surnaturel étant trop nécessaire au dénouement des autres. Quant à Pépin, il ne joue là qu'un rôle ridicule ; celui de l'empereur de Grèce ne l'est pas moins, outre qu'il a commencé par être odieux.

Gallien restauré nous ramène dans la compagnie de Charlemagne et des douze pairs. Mais il faut avouer que cette compagnie est plus honorable que divertissante. Le bon roi n'est pas plaisant. Nous l'avons vu dans les *Quatre fils Aymon* mettre

plus d'orgueil à supporter ses revers que de dignité ; ici nous le retrouvons triste, découragé, et se lamentant comme le ferait un bourgeois troublé dans les jouissances de sa vie aisée et paisible. Il est vrai que la tristesse du monarque est motivée, puisqu'elle a pour fondement la perte de la bataille de Roncevaux où Roland, Olivier, Turpin et autres sont demeurés sur le champ de bataille ; mais cela justifie d'autant plus le reproche que je fais aux romans des *Douze Pairs* de n'être pas gais.

Gallien restauré fait suite à *Guérin de Monglave*, autre roman des *Douze Pairs*, que le colportage ne juge plus digne d'enrichir sa pacotille ; en quoi il montre bien qu'il ne s'y connaît guère. L'édition de Paris, 1500, petit in-folio gothique, porte dans M. Brunet, le titre de *Gallien Réthoré*. N'est-ce pas le même que *Rétorné* ? Mais je trouve dans la *Bibliothèque des romans* une explication tout à fait bouffonne du mot *Restauré*. Je veux en régaler le lecteur. Je n'ai eu jusqu'ici que rarement l'occasion de le faire rire, et puisqu'en voici une qui se présente, je ne la laisserai pas échapper.

Selon l'auteur dont je parle et qui est, je suis fâché de le dire, le comte de Tressan, « Gallien fut surnommé le *Restauré*, comme qui dirait *Restaurateur*, parce que véritablement il rétablit les affaires des Français en Espagne, celles des chrétiens dans l'empire de Constantinople, et celles de sa mère dans la Mésopotamie. » Voilà qui est admirablement raisonné ! Ainsi le passif et l'actif signifient désormais la même chose, et, pour ne citer qu'un exemple, ce serait en vain que la grammaire, jointe aux sensations les plus désagréables, persuaderait à un homme battu qu'il a reçu des coups, quand le comte de Tressan serait là pour lui prouver que c'est au contraire lui *battu* qui est le *batteur*. Il était bien plus simple de dire (et le roman l'indique suffisamment) que Gallien ne dut ce nom de *Restauré* qu'à la victoire qu'il remporta sur les obstacles dont sa vie fut semée dès son enfance, puisque étant né bâtard, et par conséquent déchu de tous les droits qui appartiennent aux enfants légitimes,

ce n'est qu'après des peines infinies, des aventures pleines de périls, qu'il parvint à retrouver son père et à s'en faire reconnaître, à réhabiliter sa mère, et à prendre possession, comme unique héritier de cette dame, du trône de Constantinople. Si ce n'est pas là une véritable restauration, je n'entends rien à la valeur des mots.

Quoi qu'il en soit, voici en quelques lignes l'histoire de Gallien. Elle a pour titre dans mon édition : *Histoire des nobles prouesses et vaillances de Gallien restauré, fils du noble Olivier le Marquis et de la belle Jacqueline, fille du roi Hugon, empereur de Constantinople*; Montbéliard, chez Deckherr frères, S. D.; in-4°, à doubles colonnes, 107 pages; figures.

Gallien naquit donc d'Olivier et de Jacqueline, dans une circonstance dont il est parlé à la fin du roman de *Guérin de Montglave*, et qui est un peu trop délicate pour que j'ose la rapporter ici. Après avoir passé une enfance fort tourmentée par ses oncles, frères de sa mère, qui le tenaient pour un intrus dans la famille, il vint en Europe à la recherche de son père, et ayant appris à Gênes que ce père, qui était Olivier, faisait la guerre avec Charlemagne en Espagne, il se rendit près de ce prince qui le reconnut pour fils d'Olivier et l'arma chevalier. Gallien courut incontinent à Roncevaux où, par suite de la trahison de Ganelon, l'armée française et les douze pairs venaient d'être surpris et taillés en pièces. Il y arriva juste pour voir expirer son père et pour être reconnu de lui. Il vengea cette mort sur les *païens* d'Espagne, à pas un desquels il ne fit quartier. Il était fiancé à la belle Guinarde, fille du roi Marsile et allait l'épouser, lorsqu'il dut voler à Constantinople, pour arracher sa mère aux mains de ses oncles, qui la tenaient prisonnière, l'accusant d'avoir empoisonné le roi Hugon, leur père. Ce devoir rempli, il revint en Espagne, épousa Guinarde qui s'était faite chrétienne, et revint à Constantinople régner à la place de sa mère qui lui avait cédé ses droits. Après quelques années d'un règne heureux et glorieux, il perdit sa femme. Il en eut tant de chagrin qu'il abdi-

qua, prit l'habit de pèlerin et vint à Roncevaux où il mourut de douleur sur la tombe d'Olivier. L'auteur a oublié d'en faire un saint.

Ce roman est dépourvu de toute espèce d'intérêt, et sa lecture ne cause que de l'ennui. Passe encore si cet ennui provoquait le sommeil, mais il ne donne que de l'impatience avec la sotte envie d'aller jusqu'au bout, comme si on attendait quelque louange d'une bravoure si mal employée. L'épithète, dit-on, est la dernière des vanités ; mais la vanité qui consiste à lire un livre ennuyeux sans se faire grâce d'une page, est sans doute l'avant-dernière.

Je reviens aux romans des *Douze Pairs*. Je n'en vois plus qu'un seul qui soit encore aujourd'hui colporté. C'est *Huon de Bordeaux*.

Il y avait, du temps de Charlemagne, un duc de Guyenne, nommé Huon de Bordeaux, fils d'un duc Sévin, qui resta mineur après la mort de son père. Or, il importe de remarquer que du temps de Charlemagne il n'y avait pas de duc de Guyenne, et que ce nom même n'était pas connu, le pays qui le porta depuis s'appelant Aquitaine. Mais passons. Huon avait un frère, Girard, assez méchant garnement, qui nourrissait dès l'enfance une secrète envie contre lui, et qui déjà même pensait à lui ravir son duché. Charlemagne dépêcha deux chevaliers à leur mère, pour la prier d'envoyer ses deux fils à la cour, afin de lui rendre hommage et de le servir. Les enfants se mirent en route et, chemin faisant, passèrent à Cluny. (abbaye qui, par parenthèse, ne fut fondée que près de cent ans après Charlemagne, en 910), pour y voir leur oncle qui en était abbé. Un des fils de Charles, qu'on appelait Charlot, suscité par Amaury de Hautefeuille, cousin du traître Ganelon, résolut de se défaire des deux jeunes gens qu'il voyait avec déplaisir arriver à la cour, et à cet effet, il alla se poster dans un bois le long de la route par laquelle ils devaient passer. Il fond à l'improviste sur Girard, qui s'était écarté de son frère, le renverse de son cheval et le blesse griè-

vement. Huon accourt aussitôt, attaque Charlot et le tue. Charlot était le plus aimé des fils de Charlemagne. A la nouvelle de sa mort, celui-ci entre en fureur, saisit son épée et vole à l'appartement de Huon et de Girard, déjà installés dans son palais, pour immoler le meurtrier de son fils. On a beaucoup de peine à le contenir et à lui faire comprendre que les deux frères avaient été contraints de se défendre, que ni l'un ni l'autre ne connaissaient Charlot, que lui-même en eût fait autant à leur place. Charles s'apaise, et après avoir reçu l'hommage de Huon, il lui impose, en expiation de son crime involontaire, la pénitence singulière que voici :

Je te dirai où tu iras, puisque tu veux que j'aie merci de toi ; ma volonté est que tu ailles en Babylone auprès de l'amiral Gaudisse, pour lui dire ce que je te dirai. Prends garde à ta vie ; quand tu seras arrivé, tu monteras au palais, tu attendras l'heure du dîner et que tu le vois assis à table ; il faut que tu sois bien armé, l'épée nue à la main, afin que tu tranches la tête au premier baron que tu verras manger à table tel qu'il soit, roi ou amiral.

Après cela tu te fianceras avec la belle Escalmonde, fille de l'amiral Gaudisse, et l'embrasseras trois fois en la présence de son père et de tous ceux qui seront là présents. Apprends que c'est la plus belle pucelle qui soit au monde. Tu diras ensuite de ma part, à l'amiral Gaudisse, qu'il ait soin de m'envoyer mille éperviers, mille ours, mille vautours enchaînés et mille jeunes valets, aussi mille des plus belles pucelles de son royaume, et avec ce je te convie que tu me rapportes une poignée de sa barbe et quatre de ses dents mâchelières. Ha ! sire, dirent les barons, vous désirez sa mort en le chargeant d'un tel message. Vous dites la vérité, dit le roi ; car s'il ne fuit que j'aie la barbe et les dents mâchelières sans aucune tromperie ni mensonge, qu'il ne revienne jamais en France se montrer devant moi, car je le ferai pendre. Sire, dit Huon, m'avez-vous dit toutes vos volontés ?

Oui, dit le roi, ma volonté est telle si vers moi tu veux avoir paix. Sire, répondit Huon, au plaisir de Notre Seigneur, je ferai votre message, je ne crains pas la mort.

Je ne raconterai pas toutes les aventures incroyables à l'issue

desquelles Huon revint, ayant accompli de point en point les ordres de Charlemagne. Je dirai seulement que ce qui les explique est l'intervention du nain Obéron, avec qui le héros fit connaissance en Asie, et qui le protège et le châtie tour à tour, selon qu'il se montre digne de sa protection ou de son châtement. Car la conduite d'Huon n'est pas toujours irréprochable ; l'amour entre autres lui fait commettre des sottises qui ne seraient pas pardonnables à un bachelier. Cependant, il finit par épouser la belle Escalmonde, avec laquelle il régna paisiblement dans Bordeaux.

Il semble naturel que le roman finisse là ; mais, contre toute espèce de vraisemblance, comme l'observe judicieusement l'auteur de la *Bibliothèque des romans*, et par un anachronisme absurde, on fait tout à coup paraître sur la scène un Raoul, duc d'Autriche, et son père l'empereur Thiéry, qui n'a pu exister alors, Charlemagne, son fils et son petit-fils, ayant occupé pendant deux siècles ou environ l'empire d'Occident, et ayant été remplacés par des Henris, des Conrads et des Othons, des maisons de Saxe et de Souabe. Je serai donc grâce au lecteur de cette suite du roman, laquelle, selon toutes les apparences, est d'un auteur différent. Le commencement d'*Huon* porte le même caractère que les romans de *la Table Ronde*, auxquels il se lie par le personnage qu'y joue Obéron, roi de Féerie, jadis Tronc le Nain, dans Isaïe le Triste. Lorsque le goût de la nation, dans le xv^e siècle, se ranima pour les romans, les auteurs de ce siècle recueillirent précieusement ce qu'ils purent trouver de Rusticien de Pise, de Chrestien de Troyes, d'Adenez le Roi et d'autres anciens romanciers ; ils accommodèrent ces fragments au goût de leur temps, et, joignant leur médiocre invention à beaucoup d'ignorance, ils cousirent de nouvelles parties à des romans, hélas ! déjà bien longs par eux-mêmes, mais qui ne l'étaient pas trop sans doute au gré de leurs contemporains. Il est présumable que celui d'*Huon de Bordeaux* est un de ceux qu'ils ont ainsi continués.

On ne connaît aucun manuscrit d'*Huon de Bordeaux*, roman peut-être écrit primitivement en prose (quoique le XIII^e siècle paraisse n'avoir produit aucune rédaction de ce genre), et mis en vers par Adenez le Roi. La plus ancienne édition est petit in-folio sans date et gothique ; la seconde est de Paris, 1516, in-4^o¹. Il fait partie de la *Bibliothèque bleue* ; il figure aussi dans la *Bibliothèque des romans*, où il n'est qu'en extrait, et est dû, observe l'éditeur, « à la plume toujours ingénieuse et aimable de M. le comte de Tressan. » L'édition dont je me suis servi est de Deckherr frères, à Montbéliard, S. D. Elle est in-4^o, en deux parties ou volumes, le premier de 112 pages et le second de 104 ; l'un et l'autre à doubles colonnes et figures. Elle a pour titre : *Histoire de Huon de Bordeaux, pair de France, duc de Guyenne, contenant ses faits et actions héroïques, mis en deux livres aussi beaux et divertissants que jamais on ait lu.* Le caractère des gravures en est plus barbare encore que le style, et l'artiste, en pensant se mettre à l'unisson du romancier, est évidemment resté au-dessous.

On m'a reproché, et avec fondement, de n'avoir pas même fait mention, dans la première édition de cet ouvrage, d'un petit roman délicieux, et le seul peut-être parmi les anciens qui se colporte le plus encore aujourd'hui. Je ne puis pas, je l'avoue, me rendre compte de cette omission. Mais il ne suffit pas de l'avouer, il faut la réparer. Ce roman, ou plutôt l'édition dont je reproduis le texte, a pour titre : *Le Miroir des Dames ou la patience de Grisélédis, autrefois marquise de Saluces, où il est montré la vraie obéissance que les femmes vertueuses doivent à leurs maris.* Tours, chez Ch. Placé, in-18 de 14 pag. Le lai du *Frêne*, de Marie de France, remarque M. V. Le Clerc²,

¹ En voici le titre : *Les prouesses et faitz merueilleux du noble Huon de Bordeaulx, per de France, duc de Guyenne, nouvellement rédigé en bon francoys.* Imprimé à Paris le xxiii jour de decembre mil cinq cens et seize, par Michel le Noir, in fol goth. fig.

² *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 798.

est incontestablement le type de la nouvelle à laquelle Boccace a donné pour titre *Grisélidis*. Dans le lai et dans la nouvelle, on voit une femme soumise, obéissante aux ordres de son mari, se résigner à n'être plus épouse, et préparer de ses mains le lit même où doit entrer celle qui la remplace. Mais dans le lai de Marie, c'est en Bretagne que se passe la scène; dans la nouvelle de Boccace, c'est en Normandie.

La première traduction qu'on en fit de l'italien, la première du moins qu'on imprima, date de 1546, et a pour titre : *Mirouer des femmes vertueuses. Ensemble la patience de Griseledis par laquelle est démontrée l'obédience des femmes vertueuses.* — *L'histoire admirable de Jehañe la pucelle, native de Vaucouleur, laquelle, par révélation divine et par grāt miracle fut cause de expulser les Angloys tant de France, Normandie, que aultres lieux circonvoysins, ainsi que vous verrez par ladicte histoire, extraicte de plusieurs croniques de ce faisant mention. On les vēd à Lyon, à la maison de feu Barnabé Chaussad (sic), près de Confort.* Au verso du dernier feuillet on lit : *Cy finist la patience Griseledis. Laquelle Griseledis fut fille dung poure hōme appelé Janicolle. Et fut femme du marquis de Saluces. Imprimé nouvellement à Lyon. MDXLVI; in-16 de 40 feuil. goth.* C'est cette édition qui est reproduite dans la *Collection* Silvestre, et la réimpression comme l'original est illustrée de trois gravures sur bois.

Si jamais détails bibliographiques ont été nécessaires, c'est pour un livret de ce genre. Cela dit, et après avoir fait remarquer que le style de l'édition trahit la main d'un refaiseur très-malhabile du dix-septième siècle, j'entre en matière.

LA PATIENCE DE GRISELEDIS

Comme le marquis de Saluces passait sa jeunesse sans se vouloir marier.

Aux pieds des Alpes, du côté d'Italie, est le riche pays du Piémont, et en une contrée d'icelui est le marquisat de Saluces, où sont plu-

sieurs bonnes villes, châteaux et bourgades fort peuplées, lequel a toujours été gouverné par de grands seigneurs. Entre lesquels on trouve que le plus grand et le plus renommé de leur race fut un nommé Gautier de Saluces, auquel appartenait la seigneurie dudit pays. Il était plein de bonnes mœurs : gouvernant ses sujets avec douceur : il était aimé d'eux, ce qui le rendait renommé partout.

Le marquis passant le temps au divertissement de la chasse ne se souciait de rien plus : il ne songeait point à se marier, quoique souvent on lui eût persuadé cela, ce qui chagrinait fort ses vassaux, pour éviter des guerres civiles. Un jour s'étant assemblés pour cela, ils le prièrent de recevoir leur requête ; et un seigneur du pays lui dit au nom de tout le peuple : Monseigneur, votre débonnaireté nous donne hardiessé toutes les fois que le besoin nous contraint de vous parler librement. Tous vos vassaux m'ont chargé de vous faire une prière touchant ce qu'ils désirent de vous, non pas qu'en ce j'aie quelque singularité, mais parce qu'ils ont connu que vous me faisiez la grâce de m'aimer comme vous me l'avez témoigné en plusieurs rencontres, dont je vous en remercie. Or est-il, monseigneur, que tout ainsi, que de raison, tous vos faits et dits nous doivent plaire, dont nous sommes heureux d'avoir un tel Seigneur ; encore plus si nous voyions de votre lignée qui nous pût gouverner après vous ; c'est ce qui manque à notre bonheur ; c'est pourquoi nous vous prions de nous l'accorder, ce qui augmentera votre honneur et nous causera un grand bonheur en vous mariant. Et s'il vous plaît nous commander de vous chercher une femme, nous tâcherons de vous contenter. Mes amis, dit-il, vous me voulez contraindre à une chose pour laquelle je n'ai jamais eu de volonté, et que j'avais résolu de ne faire jamais, me délectant de vivre en liberté.

Considérez combien il est difficile de trouver chose qui convienne bien à toutes les complexions qu'on a, et combien est malheureuse la vie de celui qui se trouve lié à une femme non convenable à soi, et jugez combien le mariage est une chose douteuse ; et si quelque bonne rencontre vient à l'homme, tout vient de celui qui est au ciel. Mais pour adhérer à vos volontés, mes amis, je veux bien me marier. Et quant à l'offre que vous me faites de m'en trouver une, je me contente de votre bonne volonté, la réputant procéder d'une sincère foi et loyauté. Mais afin que je n'aie à me plaindre de personne, si mal en venait, je veux moi-même en choisir une à mon gré, espérant avec l'aide de Dieu, auquel je recommande toutes mes actions, que par

sa divine bonté il m'octroyera avec le conseil de mes amis, le parti que je vivrai en paix et au salut de mon âme. Mais je veux que dès maintenant vous me promettiez tous que celle que je choisirai pour ma femme sera honorée de vous et révérée pour votre princesse, comme si elle était fille du plus grand roi du monde. Ses gens désirant sur toutes choses que leur seigneur fût marié et voyant qu'il accordait leur demande, lui répondirent tous joyeusement qu'ils en étaient fort contents. La résolution prise, les députés remercièrent leur seigneur et prirent congé de lui. Aussitôt le marquis dépêcha aucuns de ses familiers pour l'apprêt des noces, et leur assigna le jour.

Comme le marquis de Saluces résolut de se marier avec Griseledis.

Après du château du marquis il y avait un petit village mal peuplé de gens tous pauvres où le marquis passait souvent à la chasse. Entre ces pauvres gens était un nommé Janicole, fort nécessiteux des biens du monde, mais fort homme de bien ; et la grâce de Dieu ne laisse pas d'être dans les pauvres maisons aussi bien que dans les riches. Ce bonhomme avait une fille nommée Griseledis, bien faite de corps et de visage ; mais sa vertu et bonnes mœurs la rendaient encore plus recommandable. Ayant été nourrie pauvrement, elle ignorait les délices mondains et les délices de la cour.

Sa jeunesse était conduite par un viril courage, sa virginité accompagnée d'humilité et bonnes grâces, car de son petit travail elle nourrissait son pauvre père avec quelques brebis qu'elle menait paître en faisant quelque chose de ses mains ; et ainsi ils subsistaient pauvrement.

Ses bonnes mœurs avaient fort plu au marquis, qui, allant à la chasse, avait jeté quelquefois les yeux sur elle : il l'avait d'autant plus regardée, non pas d'un voluptueux regard, mais par admiration de sa grande vertu et sagesse ; ce que remarquant ledit seigneur, et lui semblant assez belle, se résolut de la prendre pour sa femme.

J'ai trouvé, dit-il un jour, une jeune fille proche d'ici que je veux pour ma femme et l'emmener dans peu de jours dans mon palais ; c'est pourquoi songez comment vous pourrez la recevoir honorablement, afin que je me puisse dire content de vos promesses, et que vous le soyez de même.

Les seigneurs répondirent qu'ils s'efforceraient de l'honorer et tenir pour leur souveraine dame et maîtresse.

Puis chacun se prépara à faire grande fête : le marquis la fit pré-

parer somptueusement, et telle que jamais on ne vit dans Saluces une si grande magnificence ; invitant tous ses parents et amis avec toute la noblesse circonvoisine.

Il avait déjà fait tailler de beaux habits pour sa future épouse, et aussi avait préparé plusieurs bagues, ceintures et bijoux de grand prix avec une belle couronne ornée de pierreries, et généralement de tout ce qui était convenable à une grande dame.

Au jour destiné pour les noces, le palais fut plein de chevaliers, gentilshommes, dames et demoiselles, bourgeois et autres. Le diner était prêt que personne ne savait quelle était la nouvelle marquise.

Comme le marquis partit avec sa compagnie pour emmener la fille à Janicole.

Le marquis ayant donné ordre à toutes les choses nécessaires, dit aux assistants : Messieurs, il est temps d'aller querir Madame, s'il vous plaît de venir avec moi. Ils répondirent qu'ils seconderaient ses desseins. D'abord ils montèrent à cheval, et marchèrent en grande pompe vers ledit village, et quand ils furent devant la maison de Janicole, père de Griseledis, ils la rencontrèrent qui portait une cruche d'eau sur sa tête.

Griseledis ne savait rien de tout cela, mais seulement ayant ouï dire que le marquis se devait marier ce jour-là, s'était hâtée de faire sa besogne pour aller voir passer madame la marquise avec ses compagnes.

Comme elle voulait entrer chez elle, le marquis lui dit : Griseledis, où est ton père ? Elle, toute honteuse, lui répondit : Monseigneur, il est dans la maison ; le marquis dit : Fais-le venir, et mit pied à terre. Quand le bonhomme fut venu, il le prit par la main et lui dit : Mon ami, je sais que tu es un fidèle vassal, que tu m'as toujours aimé, et feras tout ce que je te commanderai ; ainsi, pour te dire mon dessein, je suis ici pour te demander ta fille en mariage ; regarde si tu veux me la donner ?

Cet homme fut étonné de ces paroles ; il crut qu'on se moquait de lui, et rougissant de honte, il dit au marquis : Monseigneur, je veux ce qu'il vous plaît, car vous êtes mon souverain. Entrons dans la maison, dit le marquis, car je veux parler à ta fille en ta présence. Il commanda à ses gens de l'attendre. Puis il entra dans la pauvre maison de Janicole, s'étonnant des bons services que cette pauvre fille rendait à son père, se tenant si bien en ordre nonobstant leur pauvreté, et du bon accueil qu'ils lui faisaient.

Quand le marquis fut entré, il dit à Griseledis : Il faut que tu sois ma femme; n'en es-tu pas bien aise? Elle fut bien surprise de ces paroles, et de voir tels hôtes dans sa cabane; elle répondit : Monseigneur, je sais bien que je ne suis pas digne d'un si grand honneur que d'être la moindre de vos servantes; néanmoins si c'est votre volonté et celle de mon père, je ne vous dois désobéir en rien.

Eh bien, dit-il, ma chère amie, puisque selon ma demande, il plaît à ton père que tu sois ma femme fidèle, je veux savoir de toi, si te prenant pour ma femme, comme j'ai résolu de faire, ta volonté se voudrait accorder à la mienne; en sorte que tu t'efforceras toujours de me complaire, et ne me contraindras jamais en aucune manière sans murmurer de rien, et que tout ce qui me plaira te plaise. Elle lui promit de le faire, disant : Monseigneur, je vous ai déjà dit que je ne suis pas digne de l'honneur que vous m'offrez d'être votre épouse; il me suffit d'être la moindre de vos servantes. Toutefois, puisqu'il plaît à Votre Grandeur, je prie Dieu que votre volonté soit mon bonheur; je vous promets que pour ce qui est de moi, je ne ferai chose contre votre volonté, quand ce serait qu'il me faudrait mourir.

En voilà assez, dit le marquis. La prenant par la main, il l'emmena dehors, où en présence de sa compagnie, il dit : Mes amis, c'est celle-ci que je tiens pour ma femme, et elle me veut pour son mari : Et se tournant devers elle qui était toujours honteuse, il lui dit : Ma mie, me veux-tu pour mari? Elle lui répondit : oui, Monsieur, si c'est votre volonté. Et il dit : je te veux pour ma femme.

Aussitôt il dit au peuple : Voici votre Dame; je vous commande de l'aimer et honorer comme moi-même. Et afin qu'elle ne parût point pauvre et méprisable, il lui fit quitter ses habits, et la fit orner de beaux et somptueux vêtements qu'il lui avait fait préparer pour ces noces.

Les dames l'entourèrent de précieux joyaux et lui ayant accommodé ses blonds cheveux, le marquis lui mit une riche couronne sur sa tête, toute garnie de diamants¹.

Comme le marquis de Saluces épousa la belle Griseledis.

Griseledis étant ornée, comme nous avons dit, le marquis la fit monter à cheval, accompagnée des dames du pays, la fit conduire à

¹ Voir la gravure à la page suivante.

l'église où se fit le mariage, et lui donna un riche anneau fait exprès. Les cérémonies de l'église étant achevées, ils furent conduits en grande magnificence au palais.



Les noces furent belles et grandes, autant que s'il eût épousé la fille du roi de France. Elle était belle de face et de corps, comme nous l'avons dit : de sorte qu'elle paraissait si avenante par toutes ses qualités, qu'on ne l'eût point prise pour la fille de Janicole, ni pour bergère, et semblait mieux la fille d'un roi que celle d'un paysan.

Les nobles estimaient le marquis d'avoir fait un si beau choix ; et au lieu de la mépriser à cause de sa pauvreté, ils l'estimaient autant qu'une princesse.

Enfin, elle fit si bien par sa sagesse et douceur, que ses sujets et tous ses voisins parlaient de ses bonnes grâces ; de sorte que les seigneurs et dames lui venaient rendre visite, et s'en retournaient contents et satisfaits. Elle donnait bon ordre aux affaires domestiques et d'État.

Comme le marquis de Saluces résolut d'éprouver la patience de sa femme par tourment : la confiance qu'elle témoigna.

Griseledis ne fut pas longtemps avec son mari qu'elle devint enceinte, et enfanta une fille dont le marquis et ceux du pays firent grande fête, bien qu'ils eussent mieux aimé un garçon ; elle l'allaita jusqu'à l'âge d'être sevrée. Peu de temps après, le marquis ne se contentant pas des vertueuses bontés qu'il connaissait en sa femme et de l'amitié et obéissance qu'elle lui portait, entra dans sa chambre, faisant le fâché, et lui dit : Bien que tu sois à présent élevée en dignité, tu n'as pas oublié ton état du temps passé, et de quel lieu tu es sortie : mais il n'est pas ainsi de mes chevaliers, barons, gentilshommes et autres, qui ne peuvent cacher le mépris qu'ils font de moi, pour m'être marié à une femme de si basse condition : et même de ce que tu as enfanté une fille, ils te supportent à regret.

La marquise entendant ces discours ne se troubla point ; mais lui dit humblement : Monseigneur, faites de moi ce qui vous plaira ; je suis la moindre de vos servantes ; je n'étais pas digne de l'honneur que vous m'avez fait, mais c'est vous-même qui l'avez voulu. Cette réponse fut fort agréable au marquis.

Peu de jours après, pour l'exercer davantage, il lui dit : Mon peuple ne peut souffrir la fille que tu as enfantée, et moi qui veux vivre en paix avec eux, il faut que je condescende aux volontés publiques, pour être fait de notre fille chose qui ne me saurait être plus fâcheuse, mais à quoi je n'ai pas voulu consentir sans t'en donner avis, afin que tu supportes patiemment le mal.

Quand le marquis eut achevé ce discours, qui était des glaives tranchants pour percer le cœur de cette dame, laquelle gémissant, mais sans témoigner sa tristesse, lui dit : Vous êtes mon seigneur et époux : moi et ma pauvre fille nous vous sommes soumises, pour que vous disposiez de nous à votre volonté ; car je vous ai si bien gravé dans mon cœur, qu'il n'y a que la mort qui puisse effacer votre image et votre mémoire.

Comme le marquis envoya querir sa fille par un de ses serviteurs, feignant de lui avoir donné commandement de la tuer, et comme il l'envoya à Boulogne chez sa cousine.

Quand le marquis eut ouï la réponse de sa femme, et considérant sa patience, il en fut joyeux, bien qu'il fit le fâché. Il se sépara d'elle,

ayant averti un de ses serviteurs touchant ce qu'il devait faire envers la petite fille. Il l'envoya secrètement à sa femme, lequel faisant triste mine lui dit : Madame, si je veux sauver ma vie, il faut que je fasse le commandement de mon maître; c'est pourquoi je vous prie de m'excuser à l'avenir ce que je ferai. Vous êtes trop sage, madame, et trop clairvoyante pour ne pas connaître que c'est par l'ordre de Monseigneur, lequel veut être obéi en toutes choses, que j'entreprends cela. Il m'a commandé de prendre votre fille, et que je... Et comme si la parole lui eût manqué il ne dit plus mot.

Griseledis voyant cela, et la pâleur douce du serviteur, se souvenant bien des paroles que son mari lui avait dites, ne doutait pas qu'on n'allât l'égorger. Elle prit donc courage, et forçant la nature, elle prit la fille, ayant un grand déplaisir en son cœur; et l'ayant quelque temps regardée, lui donna sa bénédiction. Le valet la porta



à son maître, qui l'éleva soigneusement et l'endocctrina en toutes bonnes mœurs et honnêtetés comme il convient à la fille d'un grand seigneur.

Comme le marquis de Saluces voulut encore derechef éprouver la patience de sa femme, faisant semblant de vouloir tuer son fils.

Cette tempête passée n'apaisa point la rigueur que le marquis avait résolu de faire souffrir à sa femme. Bien que la seule croyance qu'elle avait que sa fille fût morte était suffisante pour lui crever le cœur et la mettre dans un désespoir, elle n'en témoigna aucun ressentiment; mais continua son amitié et service, faisant gayement envers son mari ce qui était de son devoir, et ne parlait nullement de sa fille en sa présence ni en son absence. Le marquis ne lui en parlait point aussi, ains prenait garde à sa contenance, pour éprouver s'il trouverait en elle aucun signe de douleur. Ainsi ils passèrent quatre ans ensemble, au bout desquels la marquise accoucha d'un beau fils, dont le marquis fut bien aise, et tout le peuple aussi.

Quand il fut un peu grand et sevré, le marquis derechef ému de cruauté, et non content encore de ce qu'il avait fait, avec des paroles plus piquantes que devant, dit à sa femme avec fureur : Tu sais bien qu'il y a longtemps que mes gentilshommes et mes sujets sont mécontents de notre mariage, et plus encore depuis que tu as eu des enfants qu'auparavant; et principalement depuis que tu as eu cet enfant, je n'ai pu vivre en aucune manière avec eux, murmurant sans cesse, et ne les ai jamais vus si dépités. Ils ont oublié leur devoir jusqu'au point de dire : Il ferait beau voir que nous qui sommes gentilshommes, fussions gouvernés après la mort de notre prince par le fils de la fille à Janicole, d'un chétif paysan. Voilà les discours qu'ils tiennent de nous-mêmes; dont je suis contraint de te quitter et prendre une autre femme; c'est pourquoi tu te disposeras à cela.

Griseledis ayant entendu cela fut fort affligée, et lui dit qu'il était maître d'elle et de faire ce qu'il jugerait à propos, ainsi que de son fils.

Comme le marquis faisait courir le bruit qu'il voulait épouser une autre femme.

Douze ans après que la fille du marquis fut née, il sembla au marquis que le temps fût venu pour faire la dernière preuve de la patience de sa femme. Il fit courir un bruit entre les siens qu'il voulait répudier Griseledis et épouser une autre femme.

La marquise sachant ceci, et voyant qu'elle devait retourner en la maison de son père pour garder les brebis, comme auparavant, et voyant qu'une autre femme aurait celui qu'elle aimait uniquement, sentit en soi-même un grand chagrin, se disposa à supporter celui-ci avec un visage arrêté, et se consolait, attendant la miséricorde de celui qu'elle avait donné son cœur quand il épousa, pour en faire à sa volonté. Quant au demeurant, dit-elle, je consens de retourner chez mon père finir ma vie, et céder la place à votre seconde épouse, et de vous laisser tous mes habillements, bijoux et anneaux, ne vous demandant que de me laisser une chemise.



Comme Griseledis s'en retourna en chemise en la maison de son père.

Après que Griseledis, par ordre de son mari, se fut dépouillée de tout, et qu'elle eut dit tous ses adieux, elle sortit du palais en chemise, nu pieds et tête nue, et s'en retourna ainsi chez son père.

Le pauvre homme, qui n'avait jamais pu croire que le marquis eût réputé sa fille pour son épouse, ains avait toujours douté que quand

son seigneur en aurait passé son envie il la renvoyerait, s'attendant à toute heure de voir ce qu'il voyait, lui avait toujours gardé les vieux habits qu'elle avait quittés lorsque le marquis l'épousa, et n'en ayant point d'autres il les lui remit ainsi, en présence de plusieurs gens d'honneur qui l'avaient accompagnée, desquels le bonhomme avait plutôt entendu les cris que de sa fille. Elle prit son ancien habit, bien qu'il lui fût trop étroit, et sans montrer d'être fâchée remercia ceux qui l'avaient accompagnée, et leur ayant recommandé l'amour et obéissance de leur seigneur, se remit à faire de petits services en la maison de son père comme elle avait accoutumé.

Comme le marquis envoya querir Griseledis pour lui faire garnir la chambre de sa nouvelle épouse.

Quand le marquis eut fait tout ceci, il fit entendre à tous ses sujets qu'il avait arrêté son mariage avec la fille du comte de Paniche, et faisant faire un grand apprêt pour la noce, il envoya querir Griseledis, et étant venue il lui dit : Ma future épouse doit arriver en peu de jours, c'est pourquoi je veux la recevoir honorablement avec toute sa compagnie. Tu sais bien que je n'ai personne ici qui sache bien orner des chambres et faire toutes choses nécessaires pour un tel sujet ; ainsi je veux que toi, qui sais mieux les endroits du palais que toute autre, fasses tout ce que tu verras être nécessaire. Fais inviter tels seigneurs et dames que bon te semblera, et reçois, tant les étrangers venus avec ma future épouse que ceux que tu auras invités, comme si tu étais encore dame de céans ; et tous mes officiers t'obéiront ; et après la consommation du mariage tu t'en retourneras chez ton père.

Le jour des noces étant venu, bien qu'elle n'eût que ses pauvres habits sur le corps, elle reçut courtoisement et avec un gracieux visage tous les invités ; et semblait bien à tous ceux qui la voyaient qu'elle était remplie d'une grande sagesse et prudence.

Comme le marquis envoya querir ses enfants à Boulogne, feignant que sa fille fût celle qu'il voulut épouser, et comme Griseledis fut remise en honneur.

Le marquis ayant fait nourrir soigneusement ses enfants à Boulogne, sa fille étant déjà âgée de douze ans, et son fils d'environ six, avait envoyé son fidèle serviteur à Boulogne vers la comtesse de Paniche, la priant de dire qu'elle emmenait cette fille pour être femme du

marquis de Saluces, et sans déclarer à personne aucunement qui elle était.

Le comte, pour faire ce que le marquis le prioit, dans peu de jours se mit en chemin avec sa femme et lesdits enfants, et une grande compagnie; puis ayant donné avis par un courrier de son départ, arriva au jour assigné à Saluces environ midi, rencontrant ceux de la ville qui attendaient cette nouvelle marquise; dont chacun fut surpris de la beauté de cette jeune princesse, disant tous que le marquis ne perdait rien au change, et qu'elle était bien d'une autre condition que la fille de Janicole.

Les dames auparavant avaient instamment prié le marquis de permettre ou que Griseledis demeurât enfermée dans une chambre, ou de lui donner un des habits qui lui avaient servi autrefois, afin que, pour son honneur, celle qui avait été sa femme fidèle si longtemps, ne fût ainsi mal vêtue devant ces étrangers; mais il n'en voulut rien faire.

Griseledis ayant été longtemps dans la chambre avec la pucelle et son frère, ne se pouvait sôuler de les regarder, admirant grandement la beauté de sa fille et sa bonne grâce. Le dîner étant prêt, Griseledis l'amena dans une salle, où elle fut assise au milieu des plus grandes dames du pays ou des autres de sa compagnie, tandis que Griseledis était occupée à mettre ordre que rien ne manquât.

Comme le comte et la comtesse de Paniche retournèrent en leur pays.

Après plusieurs jours de réjouissances et de divertissements, le comte et la comtesse de Paniche voulurent retourner en leur pays, étant bien aise de voir cette conjugalité remise; mais auparavant le marquis voulut les remercier des bons offices qu'ils lui avaient rendus, et leur fit de beaux présents. Et s'étant embrassés les uns les autres, ils partirent pour Boulogne, dont le marquis et les principaux de sa cour les conduisirent pendant six lieues.

Il manque évidemment un chapitre; c'est l'avant-dernier, où le marquis désabuse enfin sa femme, et où, comme porte l'édition de 1546, « la belle et patiente Griseledis avecques son père Janicolle fut remise et receue par le marquis en plus grant honneur et triumphe que par avant. » Ce chapitre est resté dans la casse du compositeur.

Tels sont, parmi les anciens romans, ceux en très-petit nombre qui, ayant résisté plus ou moins à toutes les révolutions de la langue, des mœurs et de la politique, se réimpriment et se colportent toujours dans les campagnes. Si le style en a essuyé de fréquentes altérations depuis les premières années du xvi^e siècle jusqu'à nos jours, le format et le papier n'en ont pas changé, non plus que les gravures, encore que les bois en aient été refaits. Le format est in-quarto, et le papier d'un gris opaque tirant sur le bleu. Quant aux gravures, la perspective et les ombres en sont la plupart du temps proscrites, comme si ces deux conditions essentielles d'un dessin quelconqu eussent été inconnues des artistes ou traitées par eux d'ornements superflus. Aussi ces livrets ont-ils une physionomie de bouquins, non pas propres à tromper l'œil d'un bibliophile, mais à lui procurer au moins d'innocentes illusions. Toutefois, en dépit de leur obstination, ces romans ne tarderont guère à avoir la destinée de leurs pareils, et, comme eux, ils cesseront tour à tour d'être colportés et par conséquent d'être populaires, mais ils resteront toujours du domaine de l'érudit. Si même ils ont quelque chance, sinon de redevenir populaires, du moins d'être recherchés et lus par les personnes d'un esprit cultivé, c'est à l'érudition seule qu'ils en sont redevables. Seule en effet elle peut en saisir les vraies beautés, sous le double rapport de la pensée et du langage dans lequel ils ont été primitivement écrits; seule elle peut au besoin leur faire parler la nôtre avec élégance, clarté et fidélité¹.

II. — Romans modernes et Contes.

Pour finir ce chapitre il conviendrait peut-être de parler des romans modernes qui partagent avec les anciens les honneurs du colportage. Mais cela me mènerait trop loin, et cela est inu-

¹ Je ne puis qu'engager le lecteur à lire l'essai qu'a fait en ce genre M. Paulin Paris. Sa traduction de *Garin le Lohérain* est un chef-d'œuvre.

tile, vu que tout le monde les connaît. Je me bornerai donc à exprimer, en peu de mots, mon jugement sur leurs différents auteurs, et de donner une nomenclature des éditions qui sont appropriées au colportage.

Commençons par M^{me} Cottin, ses romans eurent une vogue immense. Le premier, *Claire d'Albe*, fut écrit, dit-on, en quinze jours, et parut en 1798. C'est un cadre où elle n'a fait que développer des scènes, des idées et des sentiments sur lesquels elle avait longtemps, dit-elle, réfléchi d'avance. *Malvina* parut deux ans après (1800). *Amélie de Mansfield*, sujet plus difficile et dont elle s'occupait depuis plusieurs années, fut publiée en 1802; *Mathilde* le fut en 1805, et *Élisabeth*, son chef-d'œuvre, en 1806. Elle mourut en 1807, à trente-quatre ans. Qui lit aujourd'hui ces romans? Les ouvriers des villes et des campagnes, les écoliers de l'un et l'autre sexe, et quelques étrangers qui pensent se familiariser par cette lecture avec la langue française. Mais pour eux aussi le bon temps est bien près de finir; ils sont évincés chaque jour par de nouveaux venus qui ont plus de montant et qui ne souffrent pas de partage. Après tout si le grain est médiocre, la perte n'est pas grande. On ne comprendrait rien aujourd'hui ou peu de chose aux héroïnes guindées des romans de M^{me} Cottin, et son style paraîtrait bien fade et bien déclamatoire, comme il l'est assez en effet ¹.

¹ L'édition des romans de M^{me} Cottin destinés au colportage, est de format in-12, et imprimée à Limoges, chez Barbou frères. Elle se compose de : *Claire d'Albe*, 1 vol., 176 pag., 1844, et sur la couverture, 1846; *Malvina*, 5 vol., 215, 199 et 189 pag., 1845, et sur la couverture, 1845; *Amélie de Mansfield*, 5 vol., 218, 210 et 200 pag., 1847, et sur la couverture, 1845; *Mathilde*, 4 vol., 228, 225, 227 et 220 pag., 1846; *Élisabeth*, 1 vol. 215 pag., 1844, et sur la couverture, 1846. Ce dernier roman a été aussi imprimé à Paris, en 2 vol. in-12, chacun de 108 pag., chez Chassaignon, 1858, et porte sur la couverture Gennequin aîné, S. D. Il y a en outre, *Œuvres de M^{me} Cottin*, 2 vol. gr. in-8°, 365 et 348 pag., Paris, Librairie populaire des villes et des campagnes, 1847, et sur la couverture, Renault; *Chefs-d'œuvre de M^{me} Cottin*, gr. in-8°, 552 pag., *ib. id.*, avec la devise de J. J. Rousseau : *Vitam impendere vero*; sans date.

Ducray-Duminil a hérité, non pas du talent mais de la vogue de M^{me} Cottin, et l'a certainement dépassée. Il a été encore plus fécond, ayant écrit plus de vingt romans qui ont eu plus d'éditions et ont été plus lus que ceux de Walter Scott. Né à Paris en 1771, François-Guillaume Ducray-Duminil prit pour confident de ses premiers essais littéraires le journal des *Petites Affiches*. Devenu bientôt après propriétaire et rédacteur en chef de ce journal (1790), il s'avisa d'y faire le plaisant au sujet des assignats démonétisés, et d'y annoncer une vente de ce *numéraire* comme n'étant plus bon apparemment qu'à figurer dans les cabinets de curiosités. Le gouvernement d'alors prit fort mal la plaisanterie, et l'auteur faillit la payer cher. Un décret du 5 janvier 1794 ordonna qu'il serait arrêté provisoirement. Le voilà donc sous les verrous, réfléchissant sur les suites dangereuses de cette démangeaison de paroles qui l'avait tourmenté étant journaliste, et entraîné au delà du point où il voulait aller. Mais il semble que la Convention, dont l'esprit était médiocrement tourné à la plaisanterie, ait cette fois-ci voulu plaisanter à son tour et railler le railleur. Elle se borna à exiger de lui un *meâ culpâ* qui fut prononcé avec des sentiments de componction dont la guillotine elle-même eût été touchée; après quoi on lui rendit la liberté. En reconnaissance de ce bienfait, Ducray-Duminil redoubla de zèle dans la correction des épreuves de son journal. Je croirais même qu'il ne négligea pas de donner les étrennes aux compositeurs, de peur qu'ils ne lui fissent commettre quelque impertinence politique sous prétexte de faute d'impression, et que « le grand buveur de la troupe¹ » ne les vengeât de sa lésinerie, comme ils se vengèrent autrefois de celle d'Érasme, en lui faisant dire dans sa *Vidua Christiana* une énormité qu'il n'est même pas permis de reproduire en latin.

¹ *Inter eos quidam cæteris vinolentior.* ERASMI *Epis'ol.*, lib. XXX, ep. LXVIII.

C'est alors aussi qu'il commença d'écrire des romans. Il est permis de conjecturer que son aventure ne fut pas sans influence sur l'esprit dont il les anima. Ayant un moment tremblé pour sa vie et connu par sa propre expérience les effets de la peur, quand ils n'ont pas pour contre-poids la confiance dans l'équité des juges, il use et abuse de ce ressort non-seulement dans ses romans, mais encore dans ses contes, dont quelques-uns, comme *le Grand Sonneur*, épouvantent les enfants plus qu'ils ne les amusent. Et parce qu'un des stimulants les plus énergiques de la peur est le mystère, il en met partout, plus occupé du soin de frapper fort que de frapper juste. *Les Petits Orphelins du hameau, le Petit Carillonneur, Cœlina ou l'Enfant du mystère, Victor ou l'Enfant de la forêt, Paul ou la Ferme abandonnée*, offrent à cet égard des tableaux, des scènes qui feraient presque frémir un être doué de raison et riche d'années, s'il ne tenait pas de l'une ou des autres le privilège de n'être plus dupe d'aucune illusion. Mais il n'en est pas de même des enfants auxquels ces romans et ces contes sont généralement destinés, les héros n'y ayant pas plus de dix ou douze ans. Quoiqu'ils y trouvent un intérêt plus vif qu'on ne le rencontre même dans les romans plus relevés et plus soigneusement écrits, il n'est pas douteux qu'ils n'en reçoivent quelquefois une impression désagréable et même douloureuse, à cause qu'ils ne sont pas en état de décider lequel est le plus nécessaire à leur éducation, des périls de l'épreuve, ou des mérites de la récompense. Ce défaut des romans de Ducray-Duminil tient à ce qu'il avait l'imagination plus variée que féconde, plus propre à donner aux idées des formes diverses qu'à créer des idées mêmes. Avec tout cela, il ne s'élève nulle part plus haut qu'un certain terre à terre. Que si on a eu raison de dire qu'il excelle à combiner les aventures de mélodrames et de causes célèbres, qu'il y joint quelque mouvement, un vernis d'originalité, une espèce de verve sentimentale, il s'est rendu d'autre part indigne de servir de distraction à l'enfance, par le faux goût et par le détestable esprit philoso-

phique qui gâte ses contes, par les traits de satire ou les sottises allusions qu'il s'y permet çà et là contre la religion et ses ministres, par sa morale, qui n'est pas toujours d'une pureté irréprochable, et enfin par le pauvre style dont tout cela est habillé.

Si l'on veut bien prendre la peine de lire la note ci-dessous¹, on verra que les romans qui ont le plus d'éditeurs, sont aussi les romans qui ont le plus de vogue. Les éditions de Bélin-Leprieur donnent le texte complet, les autres ne sont que des abrégés. Mais on dirait que ces abrégés sont le résultat d'un concert entre les éditeurs, car ils n'ont tous qu'un seul et même nombre de pages (107 et 108) appliqué non-seulement à chaque ouvrage mais à chaque volume de ce même ouvrage. Il n'y a de différence que dans les caractères qui, chez Ruel aîné, sont plus fins, comme ils le sont aussi chez Pellerin, observateur quel-

¹ Le colportage n'a pas cessé d'être un excellent débouché pour les romans et les contes de Ducray-Duminil, à en juger par le nombre considérable d'éditeurs qui les réimpriment à cet effet. Voici le tableau de ces nouvelles éditions :

Paul ou la Femme abandonnée, 4 vol. in-12, 170 p. environ, Paris, Bélin-Leprieur, 1857; *idem*, 4 vol. in-12, 108 pag. chacun, Paris, Renault, 1849, et sur la couverture 1846; *idem*, 4 vol. in-12, 108 pag., Paris, Vialat et Cie, 1852; *les Petits Orphelins*, 4 vol. in-12, 108 pag., Paris, Renault, 1850, et sur la couverture 1845; *idem*, 4 vol. in-12, 107 pag., Paris, Vialat et Cie, 1852; *Victor ou l'Enfant de la forêt*, 5 vol. in-12, 108 pag., Paris, Renault, 1845; *idem*, 5 vol. in-12, 107 pag., Paris, Vialat et Cie, 1852; *Cœlina ou l'Enfant du mystère*, 6 vol. in-12, 170 pag., environ, Bélin-Leprieur, 1857; *idem*, 5 vol. in-12, 108 pag., Paris, Renault, S. D.; *idem*, 5 vol. in-12, 107 pag., Paris, Vialat et Cie, 1852; *Alexis ou la Maisonnelle dans les bois*, 2 vol. in-12, 108 pag., Paris, Renault, 1851, et sur la couverture, 1845; *idem*, 2 vol. in-12, 107 pag., Paris, Vialat et Cie, 1852; *les Cinquante francs de Jeannette*, 5 vol. in-12, 107 pag., Paris, Ruel aîné, 1851; *Petit Jacques et Georgette*, 4 vol. in-12, 108 pag., Paris, Librairie populaire des villes et campagnes (Ruel aîné), 1849; *le Petit Carillonneur*, 5 vol. in-12, 108 pag., Paris, même éditeur, 1847; *Soirées de la Chaumière; la Chapelle de Saint-Léonard*, 2 vol. in-12, 108 pag., Paris, Renault, 1845; *Nouveaux contes de fées*, 1 vol. in-12, 108 pag., Épinal, Pellerin et Cie, S. D.

quefois de la règle des 108 pages, établie par les éditeurs de Paris. On a dû remarquer en outre chez Renault le double millésime appliqué au même roman, tantôt plus récent sous le faux titre et tantôt plus ancien; ce qui indique, ou qu'on a imprimé d'abord moins de faux titres qu'il n'y avait d'éditions, ou qu'on en a imprimé plus, et qu'on les a fait servir ensuite, sans s'inquiéter de la contradiction qu'ils présenteraient avec les titres véritables. Cela peut donner une idée du soin qu'on apporte, même à Paris, aux éditions destinées au colportage, et de l'amour de l'art qui distingue les éditeurs.

Un roman de M^{me} Daubenton, le seul qu'elle ait fait et qui a pour titre *Zélie dans le désert*, le dispute encore en popularité à ceux de Ducray-Duminil. J'en ai sous les yeux deux éditions; l'une de la Librairie populaire des villes et campagnes, 4 vol. pet. in-12, 125 pag., environ, S. D.; avec le nom de Renault, à Paris, sur la couverture; l'autre de Gennequin aîné, à Paris, et Vincenot, à Nancy, 4 vol. pet. in-12, 160 pag., environ, S. D. M^{me} Daubenton était presque septuagénaire quand elle le publia pour la première fois (1788). Il est écrit avec naturel et se fait lire avec intérêt; mais il porte la marque d'un goût qui régnait en tyran sur tous les cœurs, dans le temps de la jeunesse de cette excellente personne. Ce goût était une sensibilité vive et larmoyante que les philosophes avaient mise à la mode, qui se donna carrière dans presque tous les écrits du dix-huitième siècle, antérieurs à la Révolution, qui se déploya bientôt à la tribune de nos premières assemblées politiques, qui fut même un des principaux ornements de l'éloquence des Robespierre, des Marat, et des Saint-Just, et qui se perpétua jusqu'à l'ouverture du dix-neuvième siècle. M^{me} Daubenton n'avait pas prévu tout cela, et même après avoir vu la Révolution, elle ne soupçonna peut-être pas davantage que le culte de la sensibilité fût pour quelque chose dans les excès de cette époque. Aussi, ne changea-t-elle rien au ton de son roman, qui est

le même aujourd'hui qu'il était en 1788. L'auteur garda même, dans tous les actes de sa vie, la passion qui est le caractère de son écrit. Mariée au naturaliste Daubenton, son cousin germain, et devenue veuve après cinquante ans de l'union la plus douce, on la vit aller chaque jour visiter le tombeau de son mari, situé sur le labyrinthe du Jardin des Plantes. L'impossibilité de marcher l'empêcha seule d'accomplir jusqu'à la fin de sa vie ce pieux devoir ; elle mourut âgée d'environ 98 ans, en 1818.

J'aurais voulu ne rien dire des romans d'un autre écrivain fort employé par les éditeurs ordinaires des livres du colportage, parce que cet écrivain est vivant, qu'il a une certaine vogue parmi une classe considérable de lecteurs, qu'il s'en autorise peut-être pour avoir bonne opinion de son talent, et qu'il m'en coûte de faire connaître ici les motifs de ma répugnance à la partager.

M. Raban (je l'ai nommé) est l'auteur d'une foule de petits romans, dont un très-grand nombre, pour les commodités du colportage, a reçu le format in-18 et ne dépasse pas un volume. J'en indiquerai trois seulement. Le premier a pour titre : *Comment l'esprit vient aux filles*, in-18, en 2 parties, 107 et 108 pages., fig. Paris, Vialat et C^{ie}, 1849. C'est une plate imitation de la manière de M. Paul de Kock. On y chercherait vainement quelques-unes des qualités dont celui-ci a fait un emploi si abusif, à savoir, l'esprit d'observation, la facilité et par ois la verve du récit, l'abondance, et, s'il est permis de le dire, le précipité des incidents, enfin et dans la charge même, la vérité des caractères. M. Raban n'a rien de tout cela ; il est stérile, il est faux, il est mou, il grimace et il se traîne. On dirait d'un homme essoufflé à force de courir, qui voudrait rire lorsqu'il est à peine en état de respirer.

Le second est intitulé *les Aventures d'une grande dame*, in-18, 208 pag., fig., Paris, Vialat et C^{ie}, 1849. La scène se passe au temps de la Restauration, et l'héroïne appartient à la

naute noblesse. L'auteur nous introduit dans les salons de l'aristocratie et même à la cour. Avec lui, nous apprenons à connaître les mœurs et l'esprit des princes, et, qui plus est, nous les entendons converser. Voltaire a fait une remarque très-vraie, au sujet de certains hommes de lettres de son temps, qui, soit dans des histoires, soit dans des romans, se piquaient de rapporter avec exactitude les paroles prononcées par les princes dans les situations délicates et les plus secrètes; je ne l'appliquerai pas à M. Raban, parce qu'elle est impertinente et grossière; mais je ne puis m'empêcher d'en faire une autre, qui est que M. Raban est l'inventeur du grand monde qu'il a peint, lequel ne ressemble en quoi que ce soit au vrai; que pour celui-ci, M. Raban paraît tout au plus l'avoir observé de la rue, au moment où le personnel qui le compose descend de voiture pour se rendre aux lieux ordinaires de ses réunions.

Le troisième enfin est l'histoire de *Quinze ans de la vie d'une jolie femme*, in-18 en 2 parties, 107 et 108 pag., fig., Paris, chez tous les marchands de nouveautés (Vialat et C^{ie}), 1850. Le fond de ce roman étant emprunté à la bourgeoisie, les détails n'en sont pas aussi complètement étrangers à la vérité qu'ils le sont dans les *Aventures d'une grande dame*. Mais cette qualité y est purement relative, et on ne l'y apercevrait pas, sans doute, si l'on n'y était préparé par l'impression qu'on a reçue du mensonge de l'autre roman.

Du reste, dans ces trois romans, l'auteur montre, avec une ignorance du cœur humain que j'appellerai primitive, un oubli de tout sens moral qui laisse bien loin derrière lui tous les romanciers grivois. Si cependant, aux principes malhonnêtes de ses héros ou de ses héroïnes, il lui arrive d'opposer quelquefois les principes de la sagesse, ce n'est point parce qu'ils sont obligatoires à chacun de nous, quel que soit l'événement, mais parce qu'il est de l'intérêt de ses personnages d'employer des moyens honnêtes pour parvenir à leur méchantes fins. Parfois aussi, lorsque dans le dialogue, cette ficelle, qu'on me passe le

mot, si usée du roman moderne, il fait dire à l'un de bonnes choses, c'est tout simplement pour contredire l'autre qui en a dit de mauvaises, et parce que la contradiction est un des éléments de la conversation, les plus vulgaires et les plus faciles à exploiter. L'intention morale n'y entre pour absolument rien.

Quant au plan, à l'intrigue de ces romans, il ne peut y en avoir là où il n'y a pas, à proprement parler, d'invention ni d'action. Le besoin général de l'esprit ne s'y fait pas moins sentir; ce qui en tient lieu jusqu'à un certain point, est un sel à la fois fade et grossier qui serait dédaigné des soldats et qu'un saltimbanque ne passerait même pas à son *pitre*. Ces remarques sont également applicables au style de M. Raban. Chez lui, le fond et la forme se valent, et les outrages contre la langue y foisonnent jusque dans l'orthographe.

C'est faire beaucoup d'honneur aux romanciers modernes dont je viens de parler, que de nommer Le Sage après eux, Boccace, de Foë, Swift, Fénelon, Bernardin de Saint-Pierre, etc; mais j'écris à bâtons rompus, et l'équité et la méthode en souffrent nécessairement quelquefois. D'ailleurs je n'écris pas un catalogue de vente, ni, je le répète, un cours de littérature, et pourvu que je ne confonde pas les genres, qu'importe si je n'observe pas un ordre rigoureux dans la disposition des espèces?

Je n'ai pas à juger Le Sage, c'est fait, et récemment encore avec un talent qu'en aucune manière je ne saurais égaler¹. Je n'en parle que parce que les œuvres de ce charmant écrivain sont de celles que le colportage exploite le plus, et de celles qui font le plus d'honneur à cette industrie. Ce que j'ai vu d'éditions de *Gil Blas*, surtout, et du *Diable boiteux*, est considérable.

¹ Voyez l'*Histoire de la littérature française*, par M. Désiré Nisard, t. IV, Paris, Firmin Didot, 1863, in-12.

De 1714 à 1840, il s'en est fait plus de cent dans toutes les langues de l'Europe, et la plupart pour le colportage ¹.

On a longtemps colporté et vendu à vil prix aux habitants de la campagne, un livre peu propre à y augmenter le nombre au moins des honnêtes femmes : c'est *le Décaméron*, livre au sujet duquel Bonifaccio Vannozzi s'écriait, avec une brutalité extraordinaire : *Al fuoco, al fuoco, si fatti volumi; spengasi il seme una volta di così maligna zizania; chi potesse contare quante puttane ha fatto il Decameron del Boccaccio, rimarebbe stupido e senza senso* ². La première traduction française en fut faite en 1414, pour l'amusement du malheureux roi Charles VI, et par les ordres de Bureau de Dammartin, conseiller de ce prince. Elle est de Laurent de Premierfait, qui prend la qualité de familier dudit Dammartin. L'ouvrage a été imprimé dès 1485 et réimprimé en 1534. On l'a traduit et réimprimé depuis cent et cent fois, comme dit Bayle, et de deux éditions faites en dernier lieu pour le colportage, l'une est de la Librairie populaire des villes et campagnes, gr. in-8°, 355 pag., 1849; l'autre de Marescq, gr. in-8°, 571 pag., même année.

On ne craint pas d'être contredit, en mettant au nombre des romans les plus populaires, les *Aventures de Robinson*, les *Voyages de Gulliver*, *Paul et Virginie* et *la Chaumière indienne*, *Télémaque*, livre tiré chaque année en moyenne à dix mille exemplaires, et une foule d'ouvrages faits à l'imitation de celui-ci, entre autres : *Numa Pompilius*, la plus froide de ses copies, et *Gonzalve de Cordoue*, etc.; *Bélisaire*, où il y a du pathétique mêlé de beaucoup de déclamation, qui ne dut son

¹ *Gil Blas* a été édité pour le colportage par Krabbe, gr. in-8°, 485 pag., Paris, 1851, et sur la couverture, Paris, V° Desbleds, 1850; et *le Diable boiteux*, par la V° Desbleds, 2 vol. in-12, 108 pag., Paris, 1844. Je ne connais pas d'éditions imprimées pour le même usage de *Gusman d'Alfarache* et du *Bachelier de Salamanque*. Cette exception m'a surpris, et je n'en vois pas la cause.

² *Delle lettere miscellanee*, t. I, p. 580.

succès passager qu'à la censure de la Sorbonne, qui attira des persécutions à l'auteur, qui excitait l'admiration de Voltaire, et qui fait à présent notre ennui; et enfin *les Incas*, où le faux le dispute à l'emphase, où les Indiens parlent comme des collaborateurs de l'Encyclopédie, et où l'auteur broie les couleurs les plus noires pour rendre les Espagnols plus odieux, comme s'ils ne l'étaient pas assez sans cela.

J'aime mieux les *Nouvelles* de Florian et les *Contes* de Marmontel que leurs romans, et beaucoup mieux encore les *Nouvelles* que les *Contes*. Je ne sache pas de bluette dans ce goût-là qui m'ait plus charmé que *Claudine*, nouvelle savoyarde; rien de plus frais, de plus tendre, de plus naturel et de plus pathétique. *Galatée*, dont les trois premiers livres sont une imitation de Cervantes, et le quatrième d'invention, est la plus jolie pastorale que nous ayons en notre langue; elle eut un succès énorme. *Estelle*, malgré la pureté du style et la fraîcheur des peintures, en eut moins, parce que la touche en est plus molle et la délicatesse poussée quelquefois jusqu'à la fadeur¹.

¹ Un bibliophile signalait, il y a quelque temps, au *Courrier de l'Ar-dèche* une curieuse découverte qu'il a faite dans la bibliothèque de Privas; c'est le texte d'une délibération des États du Languedoc, en 1789, pour accepter la dédicace du roman pastoral d'*Estelle*, par M. de Florian.

Voici cette pièce :

« *Séance du 21 février 1789.* — M^{sr} l'archevêque de Narbonne a dit ensuite :

« Que M. de Florian, capitaine des dragons, gentilhomme de S. A. S. M^{sr} le duc de Penthièvre, de l'Académie française, etc., lui a adressé un exemplaire de sa pastorale intitulée *Estelle*, pour le présenter de sa part aux États;

« Que cet hommage d'un auteur célèbre dans la littérature, l'éloquence et la poésie serait sans doute, à ce seul titre, agréable à l'assemblée;

« Mais que M. de Florian avait encore des droits plus personnels pour espérer que son ouvrage fût reçu avec la flatteuse émotion de la sensibilité;

« Que le lieu de la scène de cette pastorale, peu éloigné de nous, est ce vallon riant et fertile qu'arrose le Gardon;

« Que l'auteur, né dans cette heureuse contrée, paraît n'avoir eu en vue dans cet ouvrage que d'exprimer le tendre souvenir des lieux qui l'ont vu naître et la douce impression qu'il conserve des premiers soins qu'on adonnés à son enfance;

N'oublions pas le *Joseph*, de Bitaubé, dont M. Offray aîné, d'Avignon, publie un abrégé, in-18, 1847, avec ce portrait du héros du livre.



« Qu'il y a joint des notes où l'érudition s'est réunie au sentiment pour rassembler tous les faits historiques propres à relever la gloire du Languedoc;

Tout le monde connaît les contes des *Mille et une Nuits*, traduits de l'arabe par Galland. Ces contes, qui occupent toujours une place considérable dans la balle du colporteur, sont l'amusement de tous les âges, et l'on se refait enfant volontiers pour les lire et s'y intéresser davantage. Ils ont servi de modèle à un grand nombre d'autres qui portent des titres à peu près semblables; tels sont *les Mille et un Jours*, contes persans, mieux écrits que *les Mille et une Nuits*, parce que Le Sage a retouché le style de Petit de Lacroix, au lieu que personne, que je sache, n'a retouché celui de Galland. Mais ils n'offrent pas, en général, autant d'intérêt que ceux dont ils se sont inspirés¹.

« Que l'épître dédicatoire aux États est peut-être l'éloge le plus intéressant qu'on ait fait de leur administration ;

« Que cet ouvrage ne respire d'un bout à l'autre, sous le voile des mœurs champêtres, qu'amour de la patrie, que raison embellie de la seule nature et de la vertu ;

« Qu'enfin les grâces du style, la fraîcheur des images, la pureté des sentiments, la candeur naïve et attachante des interlocuteurs de cette pastorale portent à ce calme paisible qu'il serait heureux de répandre partout dans les esprits et dans les cœurs.

« Sur quoi les États ont délibéré d'accepter la dédicace de l'ouvrage et l'exemplaire qui leur est présenté, et de prier M^{sr} l'archevêque de Narbonne de témoigner à M. de Florian leur satisfaction et leur sensibilité.

« Signé à l'original :

« † DILLON, archevêque de Narbonne, président. »

¹ Pour ne pas embarrasser ma marche, j'ai dû reporter ici la nomenclature des nombreuses éditions de ces romans, contes et nouvelles destinés au colportage.

Robinson, gr. in-8°, 404 pag. Paris, Vialat et C^{ie}, 1851. — *Id.*, *id.*, *ibid.*, Gennequin, 1847. — *Id.*, *id.*, *ibid.*, Pigoreau, 1847. (Ces trois éditions faites avec les mêmes clichés.) — *Id.*, in-12, 264 pag., Auxonne, Saunié, 1841, et sur la couverture, Paris, veuve Desbleds, 1850. — *Id.*, 2 vol, in-12, 280 pag., Paris, Librairie universelle, sans date, et sur la couverture, Paris, Le Bailly, sans date. — *Id.*, *id.*, *ibid.*, et sur la couverture, veuve Desbleds, sans date. — *Id.*, in-4°, 88 pag. à deux colonnes, Montbéliard, Deckherr frères, sans date.

Voyages de Gullivér, 2 vol. in-12, 104 pag., Paris, Vialat et C^{ie}. — *Id.*, 1 vol. in-12, broché en deux parties ou tomes, la pagination se suivant de l'une à l'autre, avec chacune une couverture et un titre, 556 pag., Paris, Renault, 1846. — *Id.* gr. in-8°, 299 pag., Paris, Vialat, et C^{ie}, 1851.

M^{me} d'Aulnoy n'est redevable de sa célébrité et de l'honneur qu'elle a de figurer dans cette galerie d'auteurs populaires, qu'à

Paul et Virginie, suivie de la Chaumière indienne, in-12, 196 pag., Limoges, Barbou frères, 1850. — *Id.* in-12, 176 pag., Paris, Libr. popul. des villes et camp., 1847. — *Id.* 2 vol. in-12, 108 pag., Paris, Vialat et C^{ie}, 1852. — *Id.* in-12, 250 pag., Paris, Libr. popul., etc., et sur la couverture, Paris, Renault, 1845. — *Id.* in-12, 599 pag., Paris, Vialat et C^{ie}, 1852.

Télémaque, in-12, 364 pag., Beauvais, A. Desjardins, 1856, et sur la couverture, Paris, Renault, 1845. — *Id.*, 2 vol. in-12, 226 et 219 pag., Paris, Baudouin, sans date.

Numa Pompilius, in-12, broché en trois parties ou tomes, dont la pagination se suit de l'une à l'autre, la deuxième et la troisième, sans titre, 552 p., Paris, Libr. popul., etc., et sur la couverture, Paris, Renault, 1852.

Gonzalve de Cordoue, in-12, broché en deux parties ou tomes, la pagination se suivant, la deuxième ayant un titre, 265 p., Paris, Ruel aîné, 1852.

Galatée, in-12, 150 pag., Paris, Libr. popul., etc., et sur la couverture, Paris, Renault, 1846.

Estelle, in-12, 107 pag., Paris, Libr. popul., etc., et sur la couverture, Paris, Renault, 1845.

Claudine, in-18, 55 pag., Pont-à-Mousson, Simon, 1841. — *Id.*, in-18, 55 pag., Montbéliard, Deckherr et Barbier, sans date. — *Id.* in-18, 52 pag., Épinal, Pellerin, sans date.

Bliombèris, in-18, 45 pag., Montbéliard, Deckherr frères, sans date.

Sélico, in-18, 9 pag., Épinal, Pellerin, sans date. — *Id.* avec *Valérie*, in-18, 47 pag., Montbéliard, Deckherr frères, sans date.

Zulbar, suivi de *Camiré*, in-18, 47 pag., Montbéliard, Deckherr frères, sans date.

Selmours, suivi du *Prisonnier du Mont-Saint-Michel*, in-18, 48 pag., Montbéliard, Deckherr frères, sans date.

Nouvelles, in-12, broché en trois parties ou tomes, dont la pagination se suit de l'une à l'autre, et chacune d'elles ayant un titre, 559 pag., Paris, Libr. popul., etc., 1847, et sur la couverture, Ruel aîné, 1852.

Bélisaire, in-12, 244 pag., Paris, Berlandier, 1859, et sur la couverture, veuve Desbleds, 1848.

Contes moraux, 4 vol. in-12, de 190 pag. environ, Paris, Chassignon, 1822, et sur la couverture, Gennequin, sans date.

Les Mille et une Nuits, 8 vol. in-12, de 140 à 150 pag., Paris, Baudouin, Renault, 1845. — *Id.*, gr. in-8^o, 282 pag. à deux colonnes, Paris, Libr. popul., etc., 1847. — *Id.*, même format, 585 pag., Paris, Vialat et C^{ie}, 1852.

Les Mille et un Jours, gr. in-8^o, 585 pag., Paris, Vialat et C^{ie}, 1852.

ses *Contes de Fées* et à son roman d'*Hippolyte, comte de Douglas*. Ce dernier ouvrage a pour éditeurs Vialat et C^{ie}, à Paris; il est en 3 vol. pet. in-12 de 108 p. chaque, 1852.

On a dit, en parlant des *Contes*¹ :

« Dans ces aventures, soutenues du merveilleux et des enchantements des fées, l'amour peint d'un coloris délicat, aboutit toujours au mariage. Il y a des surprises ménagées avec esprit, des portraits finement touchés, des descriptions riantes, de sages réflexions d'un tour noble, et des traits de morale assez heureusement amenés pour que l'impression n'en soit point affaiblie, quoiqu'ils se trouvent à côté des événements les plus extraordinaires. Point d'images déshonnêtes, point de ces peintures trop libres exposées dans certains ouvrages de féerie qui ont paru précédemment. »

Il n'y a presque rien à retrancher de ces éloges encore aujourd'hui. Cependant, si on compare M^{me} d'Aulnoy à ceux de ses contemporains qui ont traité des sujets analogues, on est obligé de reconnaître qu'elle leur est, à beaucoup d'égards, inférieure. Il y a de l'imagination et de l'intérêt dans *Hippolyte*, mais l'auteur, observe très-justement la Harpe, est un de ces imitateurs de M^{me} de la Fayette, qui le cèdent de bien loin au modèle pour l'art d'inventer et d'écrire. Ses *Mémoires* sont un mélange monstrueux de faits historiques et de fictions romanesques où tous les personnages parlent le langage d'une fade galanterie. Les ouvrages mêmes qu'elle donne comme purement historiques ne sont pas exempts de cet alliage. Enfin, ses *Contes*, pour avoir plus de délicatesse que ceux de Perrault, n'ont pas autant de naïveté et sont quelquefois languissants : ils n'en sont pas moins fort goûtés des enfants, et on ne cesse de les réimprimer pour le colportage. On en trouve quelques-uns joints à d'autres de M^{lle} de la Force, fille de François de Caumont, marquis de Castelmoron, née en 1650, et morte à soixante-qua-

¹ *Histoire littéraire des dames françaises*, article d'AULNOY.

torze ans. Mais ils gagnent à être mis en parallèle avec ces derniers; M^{lle} de la Force n'a pas l'imagination aussi réglée ni peut-être aussi chaste; non pas certes qu'elle dise jamais rien qui alarme la pudeur, mais il lui échappe par-ci par-là certaines expressions où elle paraît oublier qu'elle sera lue par des jeunes filles naturellement curieuses, qui voudront savoir le sens de ces mots, et par des mères qui ne le diront qu'avec embarras.

Il n'y a pas d'édition complète des *Contes* de M^{me} d'Aulnoy plus récente que celle de 1810, 5 vol. in-18; mais une certaine partie est réimprimée, chaque conte à part, à peu près tous les ans, pour les besoins du colportage. Il serait fastidieux d'en donner ici la nomenclature; je n'en finirais jamais, tant ils sont nombreux et de formes diverses. Le grand et le petit in-12, le grand et le petit in-18, tels sont les formats entre lesquels ils alternent, et le nombre de pages va de 24 à 60. Il suffit donc de dire, pour témoigner de leur popularité toujours active, toujours vivace, qu'une foule d'éditeurs luttent entre eux à qui les réimprimera davantage. Parmi ces éditeurs, je citerai principalement MM. Baudot, de Troyes; Pellerin, d'Épinal; Buffet, de Charmes; Humbert, de Mirecourt; et les frères Deckherr, de Montbéliard. Je possède même un de ces contes, *le Roi Mouton*, imprimé à Milan, en 1790, mais avec le nom de Baudot sur la couverture.

Je suis né, dit Perrault, le douzième de janvier 1628, et né jumeau (celui qui vint au monde avant moi fut nommé François, et mourut six mois après). Je fus nommé Charles, par mon frère, le receveur général des finances, qui me tint sur les fonts avec Françoise Pépin, ma cousine.

Ma mère se donna la peine de m'apprendre à lire, après quoi on m'envoya au collège de Beauvais, à l'âge de huit ans et demi. J'y ai fait toutes mes études, ainsi que tous mes frères. Mon père prenoit la peine de me faire réciter mes leçons le soir après souper, et m'obligeoit de lui dire en latin la substance de ces leçons. J'ai toujours été des premiers dans mes classes, hors dans les plus basses, parce que je fus mis en sixième que je ne savois pas encore bien lire. J'aimois

mieux faire des vers que de la prose, et les faisois quelquefois si bons que mes régents me demandoient souvent qui me les avoit faits. J'ai remarqué que ceux de mes compagnons qui en faisoient bien, ont continué d'en faire, tant il est vrai que ce talent est naturel et se déclare dès l'enfance.

L'homme qui écrivait de ce ton sur des faits qui n'en demandoient pas d'autre, était digne d'être le contemporain de la Fontaine, d'en être compris et d'en être loué. Cette double gloire ne lui a pas manqué. Car, encore que Perrault n'ait publié ses *Contes du vieux temps* que deux ans après la mort de la Fontaine, on peut croire que le fabuliste les lui avait au moins entendu lire, et que ces deux vers

Si *Peau d'âne* m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême,

ne sont que l'expression des sentiments que cette agréable lecture inspira au fabuliste.

La dédicace qu'en fit Perrault sous le nom de Perrault d'Armeucour, son fils, à Mademoiselle, est un modèle de simplicité et de grâce. L'auteur prétendu y fait à la fois son propre éloge et sa critique; mais l'une et l'autre sont exprimés avec une telle délicatesse, qu'on ne saurait dire s'il craint plus de les voir contredits par la princesse, qu'il n'a la certitude de les voir approuvés. Voici cette dédicace :

A MADEMOISELLE.

Mademoiselle,

On ne trouvera pas étrange qu'on ait pris plaisir à composer les contes de ce recueil, mais on s'étonnera qu'on ait eu la hardiesse de vous les présenter; cependant, Mademoiselle, quelque disproportion qu'il y ait entre la simplicité de ces récits et les lumières de votre esprit, si on examine bien ces contes, on verra que je ne suis pas aussi blâmable que je le parois d'abord. Ils renferment tous une morale très-sensée, et qui se découvre plus ou moins, selon le degré de pé-

névation de ceux qui les lisent : d'ailleurs, comme rien ne marque tant la vaste étendue d'un esprit, que de pouvoir s'élever en même temps aux plus grandes choses, et s'abaisser aux plus petites, on ne sera point surpris que la même princesse, à qui la nature et l'éducation ont rendu familier ce qu'il y a de plus élevé, ne dédaigne pas de prendre plaisir à de semblables bagatelles. Il est vrai que ces contes donnent une image de ce qui se passe dans les moindres familles, où la louable impatience d'instruire les enfants, fait imaginer des histoires dépourvues de raison pour s'accommoder à ces enfants, qui n'en ont pas encore ; mais à qui convient-il mieux de connoître comment vivent les peuples, qu'aux personnes que le ciel destine à les conduire ? Le désir de cette connoissance a poussé des héros, et même des héros de votre race, jusque dans des huttes et des cabanes, pour y voir de près, et par eux-mêmes, ce qui s'y passoit de plus particulier, cette connoissance leur ayant paru nécessaire pour leur parfaite instruction. Quoi qu'il en soit,

Mademoiselle,

Pouvois-je mieux choisir pour rendre vraisemblable,
 Ce que la fable a d'incroyable ?
 Et jamais fée au temps jadis
 Fit-elle à jeune créature,
 Plus de dons, et de dons exquis
 Que vous en a fait la nature.

Je suis avec un très-profond respect,
 Mademoiselle,
 De votre Altesse Royale,
 Le très-humble et très-obéissant serviteur,

P. D'ARMENCOUR.

D'Armencour avait alors une dizaine d'années ; aussi personne ne fut-il dupe de l'innocente supercherie du père. Mais on trouva tout simple, comme il l'était en effet, qu'un écrit destiné à l'amusement des enfants fût publié sous le nom d'un enfant, outre qu'on disoit dans ce temps-là que le jeune d'Armencour n'était pas tout à fait étranger à sa rédaction.

Quoi qu'il en soit, il est peu d'exemples d'un succès comparable à celui qu'obtinent ces aimables *Contes*, et il serait vraisemblablement impossible de compter les éditions qu'on en a faites, entières ou partielles, depuis la première jusqu'à la plus récente. Leur plus bel éloge, a-t-on dit, est dans la reconnaissance de ceux dont ils ont charmé les premiers ans, et dans les plaisirs que l'homme fait sent à se les rappeler. Leur morale est si excellente, qu'elle pourrait à certains égards le disputer à celle dont la religion est la source et l'accompagnement, et l'impression en serait aussi durable, si, comme l'enseignement religieux, elle avait l'avantage d'être l'objet de nos préoccupations constantes jusque dans l'âge le plus reculé de la vie. Parlerai-je de l'intérêt que l'auteur y a répandu, de la naïveté, de la clarté de ses expositions, de l'art infini avec lequel il prépare ses dénouements? Comme il connaît bien le cœur de ces petits êtres! Comme il remplit à la fois auprès d'eux les rôles de mère, de nourrice, de gouvernante et d'instituteur! Comme il a le secret de leur sensibilité; comme il la surexcite et la calme tour à tour par les péripéties de ses drames, tantôt douloureuses et tantôt consolantes! Comme il sait les guérir de leurs défauts, sans avoir besoin de les outrer dans ses personnages, à la différence des conteurs modernes, lesquels, comme Ducray-Duminil, voulant, par exemple, guérir les enfants de la peur, font de la peur une peinture si exagérée, qu'ils les rendent plus poltrons qu'ils ne l'eussent été sans la violence du remède!

Il a manqué à la gloire de Perrault d'avoir inventé ces contes. M. V. Le Clerc, dans son beau *Discours sur l'état de la littérature en France au quatorzième siècle* (p. 452), a soin de nous en avertir. La vérité est que *le Petit-Poucet*, *Barbe-Bleue*, *Riquet à la houppe*, viennent de l'Orient. Dans *la Belle au bois dormant* se retrouve un épisode du roman de *Perceforêt*; dans *Cendrillon* une réminiscence de l'aventure de Rhodopis, qui, pour avoir perdu un de ses petits souliers, épouse un roi d'Égypte; dans *le Chat botté*, la chatte de *Constantin le for-*

tuné, que Straparole avait emprunté du *Pentamerone* napolitain. *Peau-d'Ane*, enfin, n'est pas non plus de Perrault ; c'est un fabliau écrit en vers latins, vers le milieu du quatorzième siècle, par Gotfrid de Tirlemant, qui pouvait en devoir l'idée moins aux métamorphoses de l'*Ane*, d'Apulée, qu'aux fables indiennes dont il circulait en Europe des traductions latines depuis le onzième siècle.

Il en est de même des contes du moyen âge. Depuis que Galland a publié les *Mille et une Nuits*, d'Herbelot, sa *Bibliothèque*, Cardonne, une traduction de Bidpaï et des *Mélanges de littérature orientale* ; depuis que des recherches encore plus nouvelles ont mis sous nos yeux un grand nombre de manuscrits et d'extraits de cette littérature, on ne peut plus, dit Daunou¹, méconnaître le fonds où les conteurs de cette époque ont puisé. Ce qui ne leur était pas fourni par les Arabes, ils l'empruntèrent tantôt à la *Bible*, tantôt de quelque Grec ou Latin, particulièrement d'Ovide, de Pétrone et d'Apulée. Peut-être ne restera-t-il en propre à nos trouvères qu'une partie de leurs narrations dévotes et de leurs pièces obscènes. Encore pouvaient-ils tirer les premières des légendes latines, et les secondes de quelques histoires ou chansons vulgaires.

Dans les éditions faites pour le colportage, les *Contes* de Perrault sont imprimés tantôt collectivement, tantôt isolément, tantôt joints à d'autres qui ne lui appartiennent en aucune façon. Je n'en vois pas une seule édition complète. La même observation que j'ai faite au sujet de celles des *Contes* de M^{me} d'Aulnoy, leur est applicable ; sauf que, aux éditeurs déjà nommés et qui sont communs aux deux auteurs, il convient d'ajouter la Librairie populaire des villes et campagnes, de Paris ; Tiger, de Paris ; Vanackère, de Lille ; tous trois adoptés par Renault, de Paris, qui fait les frais de la couverture de ces contes et y met son nom ; Viroux, de Lille, et Vialat et C^{ie}, de Paris.

¹ *Histoire littéraire de la France*, t. XVI, p. 220.

J'ai remarqué ci-devant que quelques contes de M^{lle} de la Force étaient joints dans le même volume à ceux de M^{me} d'Aulnoy, dont le nom seul paraît sur le titre; on a fait de même à l'égard de Perrault, auquel on associe M^{me} Leprince de Beaumont, le charmant auteur du *Magasin des enfants*. Mais s'il arrive que M^{lle} de la Force soit nommée une fois ou deux au moins dans la table, la seconde ne l'est pas du tout et nulle part; en sorte que ses contes semblent être la propriété de Perrault, comme ceux de M^{lle} de la Force, là où elle n'est pas nommée, paraissent appartenir à M^{me} d'Aulnoy. Quelques éditeurs même, par exemple, et principalement les frères Deckherr, de Montbéliard, et M. Baudot, de Troyes, suppriment l'un et l'autre nom: cela est plus simple, j'en conviens, et montre que ces éditeurs ont confiance dans les lumières des enfants pour suppléer cette lacune. Cependant, il vaudrait peut-être mieux qu'ils fussent moins discrets: car, si l'on ne doute pas qu'ils ne connaissent très-bien les auteurs des contes qu'ils réimpriment sans noms, et que dans les contes d'origine diverse, mais publiés sous un seul nom, ils ne distinguent l'œuvre propre à chacun, les enfants n'ont ni la même connaissance, ni une si rare sagacité. S'ils savent que Perrault a fait *Barbe bleue* et *le Petit Poucet*, ils ne sont pas tenus en conscience de deviner les auteurs du *Nain jaune*, du *Prince chéri*, d'*Élise* et *Mira* et d'*Heureusement*.

Voilà, je pense, tous les romans, contes et nouvelles qui, depuis que le colportage est devenu un concurrent redoutable de la librairie patentée, constituent le fonds de cette industrie. Ils ont été beaucoup plus nombreux, et il y en avait qu'on n'oserait seulement pas nommer; mais la prudence des éditeurs les a fait disparaître.

D'autres romans, les uns de mœurs, les autres historiques, d'un format entre l'in-12 et l'in-18, d'un caractère et d'un papier détestables, balancent, surpassent même, sur le marché du colportage, la popularité de leurs aînés. La plupart ne por-

tent pas de noms d'auteurs, mais ils sont écrits par des gens qu'on ne peut pas même appeler des hommes de lettres, tant l'imagination, le style et la grammaire semblent leur être parfaitement étrangers. Tantôt ce sont des abrégés des œuvres des plus fameux romanciers, tels MM. Al. Dumas et Sue; tantôt ce sont d'autres sujets avec les mêmes titres, apparemment pour éviter l'accusation de plagiat et un procès en contrefaçon; tantôt ce sont des drames tirés de pièces de théâtre et de nos campagnes dans l'Algérie et le Maroc. Tous indistinctement ont le même format bâtard et variant de 100 à 108 pages, ni plus ni moins. Les éditeurs sont MM. Vialat, Renault, Chassaignon, Ruel, Gennequin, Baudoin, Caillot et Desbleds, de Paris. Aucun de ces petits livres ne mérite la peine qu'on en fasse l'analyse; ils ne seraient pas même dignes d'être nommés, s'ils n'étaient une partie essentielle du fonds primitif du colportage, fonds que le but principal de cet ouvrage est de faire connaître¹. J'en use de même à l'égard d'autres romans grand

¹ En voici les titres :

Petit in-12. — *Sargine et Sophie d'Apremont*, anecdote amoureuse, par P. C., 2 vol., 1840 (ce roman est d'Arnaud de Baculard); *le Château de lord Toris*, ou *les Malheurs d'une jeune Orpheline*, 1850; *les Solitaires de Murcie*, ou *Histoire de deux Infortunés*, par M***, 1845; *les Récits du château*, 1852; *la Laitière de Bercy*, par M^{me} G..., 2 vol., 1851; *Évelina*, ou *les Aventures d'une jeune Anglaise*, 2 vol., 1840; *l'Héritier* ou *Huit jours en province*, par R..., 1858; *Atala et Musacop*, *histoire péruvienne*, 2 vol., sans date; *Maria* ou *l'Enfant de l'infortune* (par Villeneuve d'Abancourt, je crois), 5 vol., 1847; *idem*, 1848; *le Frère criminel*, 1859; *les Infortunes de Camille* ou *les Mystères du souterrain*, 1852; *Histoire de Camille et de sa captivité dans un souterrain*, 1844 (c'est le même ouvrage que le précédent avec un titre modifié); *Adolphe et Joséphine* ou *l'Enchaînement des circonstances*, 1859; *Alexina* ou *le Talisman de l'orphelin*, *épisode de 1796*, par Halbert d'Angers, 1846; *le Brigand des Apennins*, 1852; *Guillaume Tell* ou *les Suisses délivrés*, 1844; *Trente ans* ou *la Vie d'un joueur*, par Ebbark (anagramme de Krabbe, éditeur, de compte à demi avec M. Vialat, de ces opuscules), 1852; *le Diable en province*, 1844; *la Maisonnnette dans les rochers* ou *le Petit temple des arts et de la vertu*, par l'auteur du *Mentor de l'enfance*,

in-12 et in-8°, qui, pour ne ressembler en rien à ceux-ci, et pour être même en grande partie des œuvres remarquables dans ce genre, ne sont plus, hélas ! que ce qu'on appelle en langage du métier, des *rossignols*. Restés invendus et enfouis dans les magasins depuis des années (il en est qui remontent jusqu'à 1822), ils n'étaient plus pour les éditeurs qu'un amas de papier noirci, un foyer de moisissure propre à attirer chez eux tous les rats du quartier. Ces éditeurs donc, parmi lesquels je nommerai MM. Charles Gosselin, Mame, Audin, Lecoinge, Alex. Levavasseur, etc., ont pris alors le judicieux parti de les écouler par le colportage, comme si le colportage était un égout, et qu'ils n'en pensassent pas autrement.

Avant de clore ce chapitre, je me trouve face à face avec une montagne de romans dits à *quatre sous* qui semblent m'inter-

2 vol., 1828 ; *les Mystères de la nouvelle tour de Nesle*, 2 vol., 1850 ; *les Mystères de Paris*, par M. M.... de Saint-H..., 2 vol., 1844 ; *les Mousquetaires*, 2 vol., 1846 ; *Vie et Aventures d'Albert de Monte-Christo*, 2 vol., 1847 ; *Histoire de Mathilde et de Malek-Adhel*, par Pécatier, 1851 ; *Atala ou la Fille du désert*, par le même., 1851 ; *Roméo et Juliette*, par le même, 1851 ; *la Gloire des chaumières ou le Paysan devenu grand seigneur*, par le même, 1844 ; *Histoire et Aventures galantes du postillon de Lonjumeau*, par le même, 1851 ; *Aventures d'un jeune officier français en Afrique*, par le même, 1851 ; *Exploits d'un captif français dans le Maroc*, par le même, 1851 ; *Louise ou la Captivité d'une jeune Française en Afrique*, par le même, 1851.

Grand in-12. — Romans traduits de l'anglais : *Rothelan*, par Galt, traduit par Defaucompret, 3 vol., 1825 ; *les Croppys*, par Banim, traduit par le même, 4 vol., 1832 ; *la Bataille de la Boyne*, par le même, traduit par le même, 5 vol., 1829 ; *l'Anglo-Irlandais*, par le même, traduit par le même, 4 vol., 1829 ; *les Cœurs d'acier*, par l'auteur du *Désert d'O'Halloran*, traduit par Thommerel, 4 vol., 1830 ; *Osmond*, par l'auteur d'*Elisa Rivers*, traduit par M^{me} S..., 4 vol., 1824 ; *Logan de Restalrig*, par E. Maccauley, 4 vol., 1829 ; *la Nouvelle forêt*, par Horace Smith, 4 vol., 1831 ; *Petites histoires du cœur*, par miss Opie, traduit par M^{me} ..., 4 vol., 1831 ; *Hélène, comtesse de Castle-Howel*, par mistriss Bennet, traduit par Defaucompret, 4 vol., 1822 ; *le Polonais*, par miss Porter, traduit par ..., 5 vol., 1826.

Grand in-12. — Romans traduits de l'allemand : *l'Anneau de Luther*, le

pellier et protester contre le silence dont ils ont été l'objet jusqu'ici. La vérité est qu'ils ont trop fait parler d'eux dans le monde pour que, dans un livre où il a été si longuement question de ces romans sous une autre livrée, ils n'obtiennent pas le même avantage, sous leur livrée nouvelle. Qu'à cela ne tienne; je ne leur marchanderais pas une simple mention; ils ne sauraient rien prétendre au delà. Disons donc que tout ou presque tout ce qu'il existe de romans en France et, en partie du moins, à l'étranger, a été imprimé dans ce format. Depuis ceux de la *Bibliothèque bleue*, jusqu'aux plus récents, tout, ou à peu près, y a passé. Attendez-vous donc à y voir incessamment paraître *Fanny*, *Salammbô*, etc., etc. Tous ces romans sur-

Muet, Hermengarde, etc., L. Zschokke, Blumenhagen, Kotzbuc, etc., traduit par J. Lapierre, 4 vol., 1855; *Véronique ou la Béguine d'Aarau*, par L. Zschokke, traduit par Loeve Veimars, 4 vol., 1829; *le Fugitif du Jura ou le Grison*, par le même, traduit par le même, 2 vol., 1850; *le Sorcier*, par le même, traduit par J. Lapierre, suivi des *Deux Nonnes*, traduit par E. Cassagnaux, 4 vol., 1854; *Matinées de Brientz*, par L. Zschokke, Sartorius, Gothe, Tromlitz, etc., traduit par W. Suckau, 4 vol., 1852; *Witkind*, par M. L. C. H. B..., traduit par la Bédollière, 4 vol., 1845; *Un Mariage sans mari*, par A. Lafontaine, suivi de *Marie*, par M^{me} Schopenhauer, traduit par W. Suckau, 4 vol., 1855; *les Délivrances de Bude* par M^{me} C. Pichler, traduit par ..., 4 vol., 1829.

In-8°. — Romans français: *Histoire d'un espion politique*, etc., par N. Fournier, 4 vol., 1848; *Saint-Jean le matelot*, par Maurice Saint-Aguet, 2 vol., 1844; *les Deux Frères*, par M^{me} Niboyet, 1859; *le Comte de Netty*, par Lottin de Laval, 2 vol., 1858; *Mamarino*, par M. de Kermainguy, 2 vol., 1859; *De près et de loin*, par le bibliophile Jacob, 2 vol., 1857; *Ethel*, par le marquis de Custines, 2 vol., 1844; *les Montagnards des Alpes*, par Fabre d'Olivet, 2 vol., 1844; *Médéric*, par Ch. Marchal, 2 vol., 1845; *Stephanowa*, par Laponneraye, 1 vol., 1840; *le Fils de ses œuvres*, par Sophie Panier, 2 vol., 1844; *François de Guise*, par J. Brisset, 2 vol., 1840; *le Gige du roi*, par J. Lafitte, 2 vol., 1845; *le Bouquet de mariage*, par P. Séve in, ex-sous-diacre de Saint-Leu, 2 vol., 1858; *Souvenirs d'un Fantôme, Chroniques d'un Cimetière*, par le baron Lamothe-Langon, 2 vol., 1858; *Une famille, s'il vous plait*, par M^{me} Clémence Robert, 2 vol., 1844; *Angelica Kauffmann*, par Léon de Wailly, 2 vol., 1844; *le Neveu du curé*, par Dinocourt, 2 vol., 1842, etc., etc.

chargés d'illustrations, dont quelques-unes cherchent parfois à reproduire autant que possible le décolleté, la nudité du texte même, sont débités au prix de *quatre sous* la feuille, et s'il y a du surplus, c'est au profit de l'acheteur. Une demi-douzaine de libraires environ, entre lesquels brille d'un éclat non pareil M. Barba, uniquement guidés par la passion du bien public, se sont dévoués à cette belle entreprise, se flattant, s'il faut les en croire, de combattre au moyen de ces livres où Socrate eût apparemment puisé des maximes de sagesse, la mauvaise influence des livres immoraux sur l'esprit des campagnards ¹.

Je finis et m'arrête au point où la librairie du colportage, renouvelée presque en entier, s'échappe de mon cadre, et forme une catégorie à part qui pourrait être elle-même l'objet d'un examen particulier. Cet examen, il sera toujours temps de l'entreprendre. Jusque-là, qu'il me soit permis de me réjouir d'avoir achevé cette revue, sur laquelle j'ai versé tant de sueurs et qui parfois m'a causé tant de dégoûts. Je souhaite de tout mon cœur que le public ne m'en sache pas mauvais gré. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour ne pas m'attirer son mécontentement, et encore qu'il ne soit pas obligé de tenir compte des bonnes intentions, je ne désespère pas qu'il soit au moins touché des miennes, et que sa critique fasse grâce à l'idée, si l'exécution lui paraît condamnable. Je ne me flatte pas de n'avoir jamais commis d'erreurs, principalement dans les indications bibliographiques; je conviens que, à cet égard, je prête assez le flanc aux attaques de quiconque ne considère dans un livre que sa date, ses éditions, son papier, son caractère, en un mot toutes les vicissitudes matérielles auxquelles il a été en butte; mais, j'ai besoin de le répéter, cette sorte d'exactitude, pour avoir d'ailleurs un prix infini, n'était, ne pouvait être qu'accès-

¹ Voyez, au dos des éditions Barba, l'audacieuse annonce de ce libraire, éditeur notamment des gaillardises de Pigault-Lebrun.

soire dans un ouvrage de la nature de celui-ci. Si pourtant je n'ai pas laissé que de m'y astreindre scrupuleusement, je n'ai pas non plus perdu de vue que c'était la *littérature* et non les *livres* du colportage que je me proposais surtout de faire connaître. L'avenir dira si j'y ai réussi.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

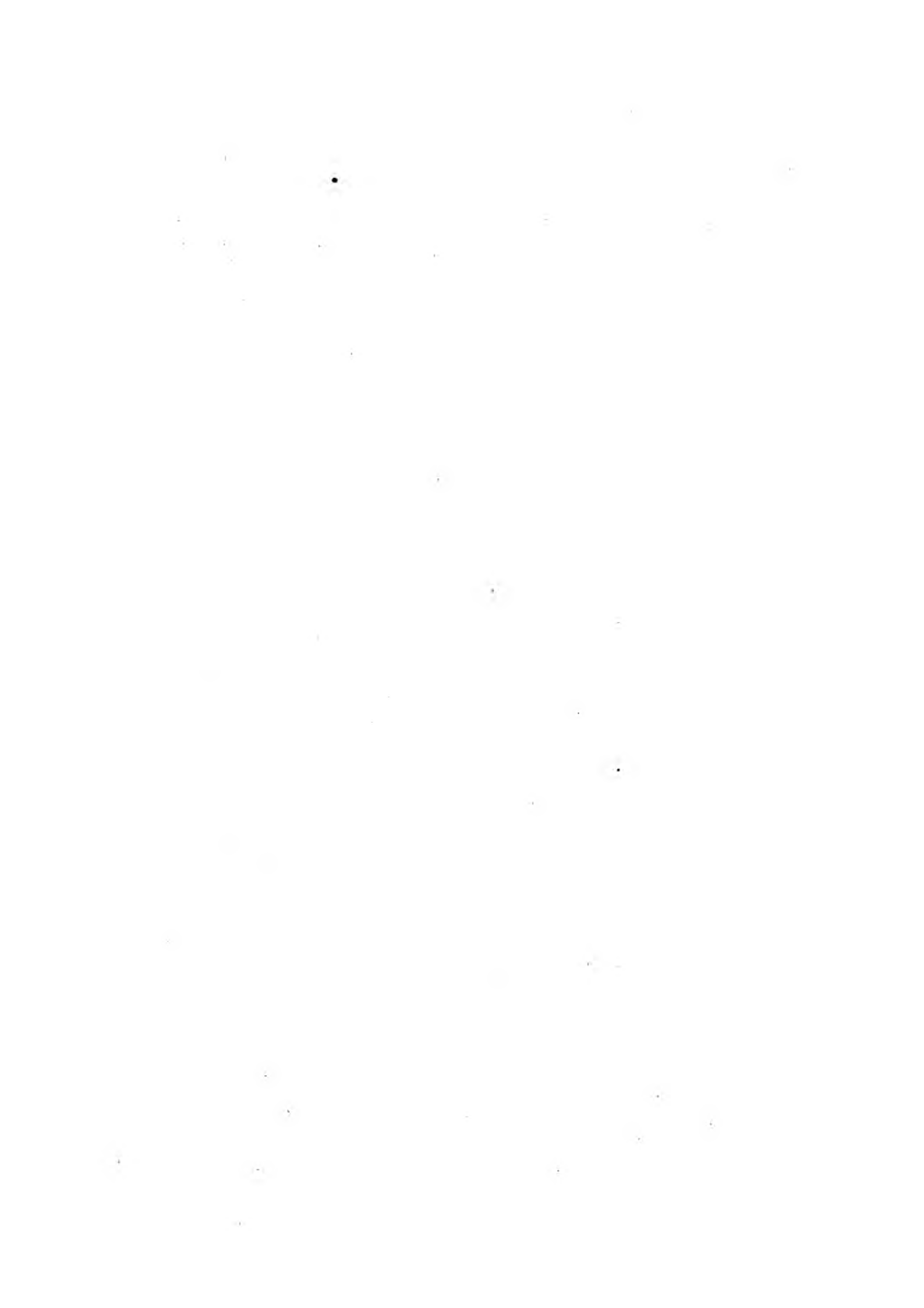


TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME

CHAPITRE IX. — Religion et Morale, prose et vers.	1
— X. — Cantiques spirituels, Histoires et Vies de patriarches et de saints mises en cantiques.	108
— XI. — Épistolaires; lettres d'affaires, de compliments et d'amour.	332
— XII. — Linguistique.	355
— XIII. — Éducation.	379
— XIV. — Romans anciens et modernes. Nouvelles et contes..	395

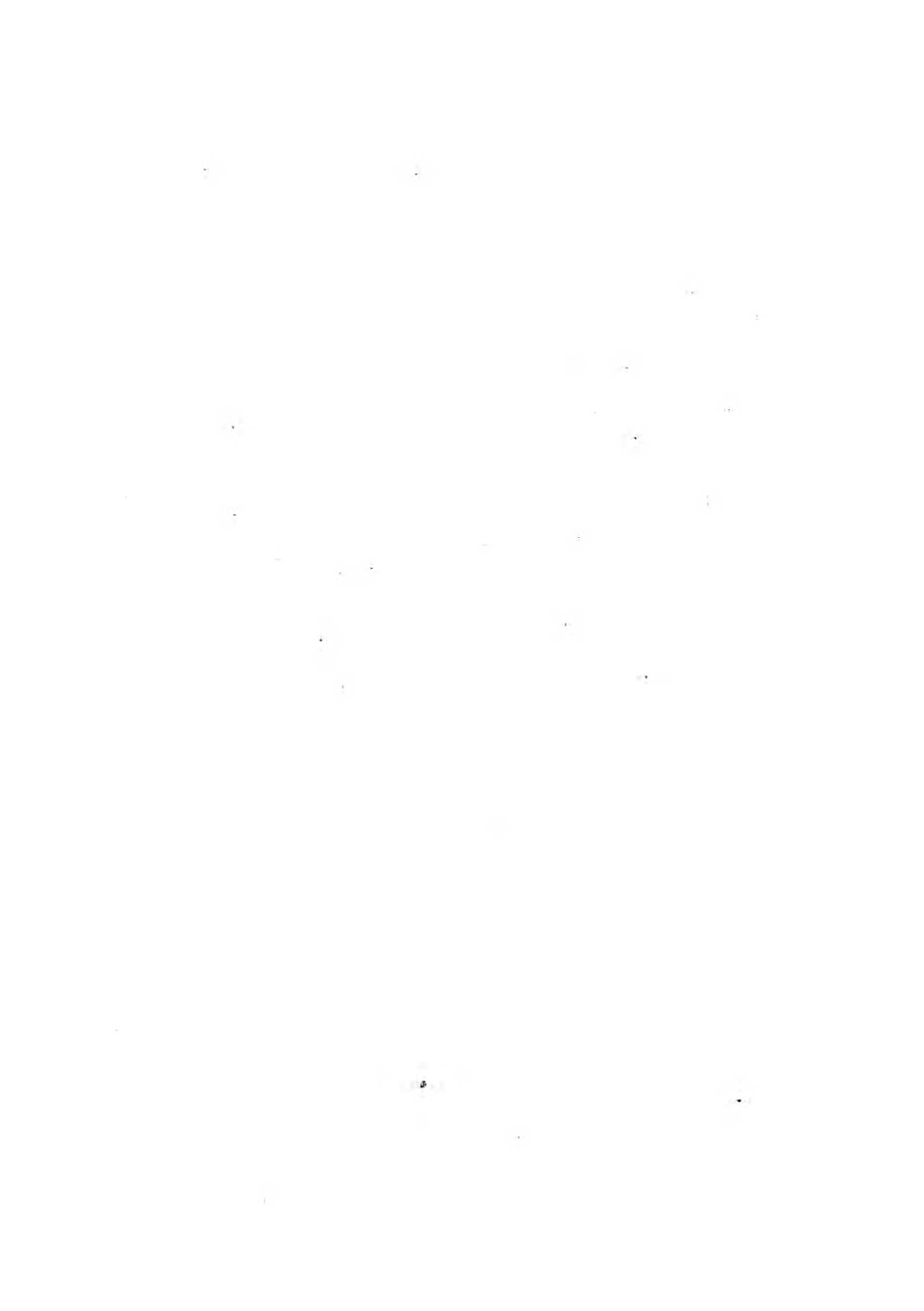


TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

A

- A B C (l') français, II, 580.
Abécédaire (l') moral, II, 580.
ABRAHAM, de Colorno, juif, traducteur des Clavicules, I, 129.
Abraham sacrifiant, tragédie, II, 201.
Abraxas (les), I, 128.
Académie de Troyes, I, 558 et suiv.
Accusation (l') correcte du Vrai pénitent, II, 96 et suiv.
Acolastus, de filio prodigo Comædia, II, 191.
ADAMANTIUS, auteur d'écrits sur la physionomie, I, 191.
ADENEZ-LE-ROI, trouvère, II, 480, 481.
ADRICHOME, auteur d'une Description de Jérusalem, II, 75.
ADRIEN (l'empereur), II, 185 et suiv.
Adroit (l') escamoteur, I, 185.
AGRICOLE (saint), invoqué contre la stérilité des champs, II, 77.
Aiguillette (prière pour dénouer l'), II, 78.
ALBERT (le Grand), I, 156 et suiv.
ALCUIN, II, 110.
- ALEXANDRE LE GRAND, sieur d'Argicour, II, 181 (note).
ALIPPIUS, préfet de Rome, II, 110.
Alise ou Sainte-Reine, II, 180.
ALLIETTE. *Voy.* Etteilla.
ALMAMOUN, calife de Babylone, I, 189.
ALMACHIUS (saint), II, 109, 110.
Almanach des amants, I, 18.
— astrologique, I, 15.
— de Bâle, I, 17.
— du baron de Crac, I, 15, 49.
— des Bergers, I, 74.
— de Berne, I, 17.
— des Bons conseils, I, 12, 51.
— du Bon laboureur, I, 14, 52.
— du Bon vieux temps, I, 5.
— de Bureau, I, 18.
— Chantant, I, 16, 17, 54.
— des Cinq parties du monde, I, 17.
— Comique, drôlatique, critique et charivarique, I, 15.
— du Crime, I, 17, 60.
— du Cultivateur et du Vigneron, I, 14, 52.
— Diabolique, I, 18.
— des Enfants, I, 15.

- Almanach Facétieux, récréatif, comique et proverbial, I, 15, 49.
- des Familles, I, 12.
 - des Fantômes, I, 16.
 - du Grand Napoléon, I, 18.
 - des Guerriers, I, 18.
 - de l'Illustration, I, 55.
 - de l'Indre, I, 11.
 - d'Indre-et-Loire, I, 11.
 - des Jeux, I, 14.
 - Journalier, I, 14.
 - de Liège, I, 20.
 - de Lille, I, 11.
 - Lunatique, I, 55.
 - Magique et anecdotique, I, 15, 45, 58.
 - Manceau, I, 11.
 - Manuel du jardinage, I, 14, 52.
 - des Métiers, I, 14.
 - de Nancy, I, 17.
 - de Napoléon, I, 17.
 - de Napoléon en Égypte, I, 15.
 - du Pas-de-Calais, I, 11.
 - Perpétuel, I, 12.
 - pour Rire, I, 55.
 - des Prophéties, I, 15, 40.
 - Prophétique, pittoresque et utile, I, 15, 58.
 - Qui dit tout, I, 12.
 - des Rieurs, I, 18.
 - de la Société de Saint-Vincent de Paul, I, 12, 51 (note).
 - des Songes, I, 15, 45.
 - des Souvenirs de l'Empire, I, 15.
 - Aigle (l') impériale, I, 15.
 - Anabaptiste (l') des Campagnes, I, 60.
 - Astrlogue (l') picard, I, 11.
 - Babillard (le), I, 7.
 - Bavard (le) sans pareil, I, 7.
 - Bon (le) Cultivateur, I, 17.
 - Bon (le) Ermite, I, 8.
 - Bon jour, bon an, I, 51 (note).
 - Bon (le) Vivant, I, 15, 47.
 - Cadeau (le) des Muses, I, 69.
 - Campagnard (le), I, 14, 52.
 - Causeur (le) national, I, 7.
 - Coin (le) du feu, I, 46.
 - Commerce (le) et Industrie, I, 5.
 - Compost (le) et Calendrier des bergers, I, 85 et suiv.
 - Constitutionnel (le) de l'Empire français, I, 7.
 - Conteur (le) des Veillées, I, 18.
- Almanach Courrier (le), I, 8.
- Dieu (le) soit béni, I, 70.
 - Double (le) almanach journalier, I, 9.
 - Double (le) almanach de Liège, I, 9.
 - Double (le) almanach de Sedan, I, 11.
 - Double (le) Liégeois, I, 4.
 - Double (le) Mathieu Lænsberg, I, 11.
 - Double (le) Messenger de France et d'Alger, I, 16.
 - Dragon (le) rouge, I, 15.
 - Farceur (le), I, 7.
 - Gaillard (le), I, 17.
 - Grand (le) almanach comique et fantastique, I, 18.
 - Grand (le) almanach illustré, I, 55.
 - Grand (le) astrologue de Liège, I, 8.
 - Grand (le) astrologue national, I, 11.
 - Grand (le) Calendrier et Compost des Bergers, I, 2, 84 et suiv.
 - Grand (le) Conteur, I, 16.
 - Grand (le) Grimoire, I, 15, 45.
 - Grand (le) Messager boiteux algérien, I, 17, 61.
 - Grand (le) Messager boiteux Conteur, I, 17.
 - Grand (le) Messager boiteux des Cinq parties du monde, I, 17, 62.
 - Grand (le) Messager boiteux de Strasbourg, I, 16, 62.
 - Grand (le) Messager des familles, I, 17.
 - Grand (le) Oracle, I, 15, 45.
 - Gros (le) Bavard, I, 7.
 - Gros (le) Blagueur, I, 7.
 - Gros (le) Conteur liégeois, I, 8.
 - Incomparable (l'), I, 5.
 - Joyeux (le) I, 15, 47.
 - Juif (le) errant, I, 17.
 - Liégeois (le) et ses variétés, I, 1-9.
 - Lutin (le), I, 16, 60.
 - Mère (la) Gigogne, I, 15.
 - Messenger (le) de la Beauce et du Perche, I, 10.
 - Messagers (les) boiteux en allemand, I, 62.
 - Messenger (le) lorrain, I, 17.
 - Napoléon (le), I, 7.
 - National (le), I, 6, 59.
 - Nouveau (le) Conteur amusant, I, 18.

- Almanach. Nouveau (le) Lutin, I, 16, 60.
- Nouveau (le) Messager de France et d'Alger, I, 16.
 - Nouvel (le) Anabaptiste, I, 17, 54, 60.
 - Nouvel (le) Almanach chantant, I, 16.
 - Nouvel (le) Almanach de poche, I, 11.
 - Nouvel (le) Astrologue de la B. auce, I, 10.
 - Nouvelle (la) Lanterne magique, I, 8.
 - Nouvelliste (le), I, 7.
 - Petit (le) Almanach impérial, I, 7.
 - Petit (le) Liégeois, I, 4.
 - Petit (le) Messager des Villes et des Campagnes, I, 7.
 - Postillon (le) de la Paix et de la Guerre, I, 17, 60.
 - Prophétiseur (le) véridique de Liège, I, 8.
 - Revenant (le), I, 16, 60.
 - Simple (le) Mathieu Lænsberg picard, I, 11.
 - Souvenirs (les) du Grand homme, I, 5.
 - Temps (le), I, 7.
 - Triple (le) Almanach impérial, I, 7.
 - Triple (le) Mathieu Lænsberg picard, I, 11.
 - Un peu de tout, I, 5.
 - Utilité et Agrément, I, 5.
 - Véridique (le) Almanach sans pareil, I, 5.
 - Véritable (le) Almanach de Napoléon, I, 16.
 - Véritable (le) Almanach de Normandie, I, 11.
 - Véritable (le) Double Liégeois, I, 4.
 - Véritable (le) Messager boiteux de Bâle, I, 17.
 - Véritable (le) Messager boiteux de Berne, I, 17.
 - Véritable (le) Messager boiteux à la Girafe, I, 17.
 - Véritable (le) Postillon, I, 16, 60.
 - Véritable (le) Triple Liégeois, I, 4.
 - Vœu (le) de la France, I, 15.
 - Vrai (le) Bavard, I, 7.
 - Vrai (le) Mathieu Lænsberg, I, 8.
- Alphabet de l'imperfection et malice des femmes, I, 421.
- AMAURY DUVAL, II, 112.
- AMÉDÉE, duc de Savoie, II, 63.
- AMPÈRE, II, 397.
- Amusements curieux et divertissants, I, 244.
- Anatomie du corps humain, I, 99 et suiv.
- Ancien usage de la rue du Bois, I, 360.
- Ancienne et nouvelle Académie des jeux, I, 227.
- ANEAU (Barthélemy), II, 112.
- Anecdotes (des) dans les almanachs, I, 46.
- Anecdotiana universel, I, 249.
- ANNE DE CHYPRE-LUSIGNAN, II, 63.
- Annonces médicales et pharmaceutiques dans les almanachs, I, 52.
- ANSELME JULIEN, médecin, I, 189.
- ANTOINE (saint) de Padoue, II, 54.
- AROMAZAR, philosophe arabe ou persan, I, 189.
- APOLLINE (sainte) guérit le mal de dents, II, 76, 82, 85.
- Après-dînées (les) de Cholières, I, 425 (note).
- Arbre (l') des vices, I, 98.
- Archisuppôts (les) de l'argot, II, 360.
- ARGENSON (d'), lieutenant de police, I, 291.
- ARIUS, l'hérésiarque, II, 271.
- ARMADEL, juif, l'un des auteurs des Clavicules, I, 150.
- Arrivée (l') du brave Toulousain, et le Devoir des compagnons de la petite Manicle, I, 258, 266.
- Ars bene moricndi*, II, 24, 323.
- ARTÉMIDORE, auteur d'un traité sur les Songes, I, 189.
- ARTIGNY (l'abbé d'), I, 22, 25, 122 (note), 150 (note), 140, 174.
- ARTUS (le roi), I, 465 et suiv.
- AUGUSTIN (saint), II, 255.
- AULNOY (madame d') et ses écrits, II, 507 et suiv.
- Ave Maria* (l') glosé en rimes dévotes, I, 293.
- Aventures de M. Briolet, I, 235 et suiv.
- Aventures de Robinson, II, 505.
- AYMÈS, épiciier, I, 229.
- B**
- Bachelier (le) de Salamanque, II, 505 (note).
- BAILLET, II, 7, 109.

- BALZAC** (Honoré), I, 112.
BARBA, libraire, II, 518.
BARGÈS (l'abbé), I, 153.
BARO, auteur d'un poème sur saint Eustache, II, 185 (note).
BARONIUS (le cardinal), II, 109.
BARRÈME, I, 225 (note).
BARRY (Anecdotes de madame du), I, 21.
Bâtiment (le) des recettes ou les Secrets d'Alexis, Piémontais, I, 183.
BAUDOIN III, roi de Jérusalem, II, 145.
Bavarde (la) sans pareille, I, 243.
BAYLE (P.), I, 63, 122 (note), 125, 175; II, 474.
BEAUPLAN (Amédée de), I, 54.
BÉBÉLIUS, professeur à Tubingue, I, 476.
BÈDE, le Vénérable, II, 59.
BEDFORT (duc de), II, 280.
BEKKER, auteur du Monde enchanté, I, 172 et suiv.
Bélisaire, roman, II, 503.
BELLARMIN (le cardinal), II, 37.
BELLS, auteur d'une tragédie de saint Eustache, II, 185 (note).
BÉLOT (J.), auteur de l'Œuvre des œuvres, I, 191.
BÉNÉ (Claude), chanoine de Laon, II, 145.
BERGAME (Jacq.-Philippe de) ou **BERGOMAS**, II, 6.
BERNARD de Triviez, chanoine, II, 412.
BERRY (duc de), II, 280.
BERRY (duchesse de), II, 144.
BERTOLDO, **BERTOLDINO**, bouffon italien, I, 477.
BÈZE (Théod. de), II, 201.
Bible (la) des Noël's nouveaux, II, 110.
Biblia pauperum, II, 24.
Bibliothèque instructive et amusante, I, 250.
Biribimoudrouerac, recueil de facéties, etc., I, 146.
BLESSEBOIS (Corneille de), II, 156 (note), 181 (note).
BLUMENBACH (le conseiller), I, 475.
BOCCACE, II, 412, 482, 505.
BOISSIN DE GALLARDON, auteur d'une tragédie de saint Eustache, II, 185.
Boit sans soif, I, 249.
Boite (la) à la malice, I, 454.
BOLLANDUS, II, 109.
BOMBELLES (le comte de), II, 144.
Bon battre sa femme, I, 75.
Bon couper les cheveux, I, 72.
BONAVENTURE (le Père) **GIRAudeau**, II, 17.
BONAVENTURE (saint) guérit le panaris, II, 77, 266.
Bonté (de la) et mauvaiesié des femmes, I, 422.
BORDELON (l'abbé) et ses écrits, I, 322 et suiv.
BOSQUIER (le Père), II, 192 (note).
BOUCHER D'ARGIS, II, 266.
BOUCHET (Guill.), I, 72.
BOUHOURS (le Père), II, 49.
BOULARD, traducteur en français moderne du vieux roman de Martin l'Enchanteur, I, 177 (note).
BRÉGHOT DU LUT, magistrat, I, 352.
BRÈS, II, 469.
Brevet des hâbleurs et des menteurs, I, 555.
Brevet de saint Antoine de Padoue contre les malins esprits, II, 55.
BRICE (saint), II, 419 et suiv.
Brigand (le) des Apennins ou les Aventures de Fra Diavolo, I, 451.
BRIGITTE (sainte), II, 8, 75.
BRUNET, auteur du *Manuel*, I, 119, 120, 465; II, 25, 415, et *passim*.
BUREAU DE DAMMARTIN, conseiller du roi Charles VI, II, 503.

C

- Cabale** (la); son origine, I, 127, 128.
Cabinet (le) de l'Éloquence, II, 555 (note).
Cabriolets (les); quand inventés, I, 517.
CACASENNO, bouffon italien, I, 477.
Cadrans de nuit des bergers, I, 108.
Café; divination par le marc, I, 205 et suiv.
Cagous (les) de l'argot, II, 560.
Calembours (les) de M. de l'A-propos, I, 251.
Calendrier (le Grand) des Bergers. *Voy. Compost*.
Calendrier (le) des filles, I, 247.
Calendrier (le) sur la main, I, 86.
Callots (les) de l'argot, II, 362.
CAMPANELLA (Thomas de), I, 202 (note), 203.
CAMPRE (lisez Cantimpré) (Thomas de), légendaire et versificateur latin du XIII^e siècle, II, 13.
CAMUS, évêque de Bellay, II, 161 (note).
Canon (le) employé au siège de Montauban par Charlemagne, II, 452.

- Cantique de l'Enfant prodigue, II, 191 et suiv.
- Cantique de Marie-Madeleine, II, 208 et suiv.
- Cantique de Notre-Dame de Liesse, II, 140 et suiv.
- Cantique de saint Alexis, II, 161 et suiv.
- Cantique de saint Eustache, II, 184 et suiv.
- Cantique de Joseph vendu par ses frères, II, 217 et suiv.
- Cantique de sainte Philomène, II, 190 et suiv.
- Cantique spirituel sur la conversion de Marie-Madeleine, II, 210 et suiv.
- Cantique spirituel sur sainte Geneviève de Brabant, II, 146 et suiv.
- Cantiques spirituels, histoires et vies de patriarches et de saints mises en cantiques, II, 107 et suiv.
- Cantique spirituel sur la mort et la passion de Jésus-Christ, II, 74.
- Cantique sur un libertin, II, 54.
- Capons (les) de l'argot, II, 565.
- CARDAN (Jérôme), I, 170, 191.
- CARDONNE (de), traducteur de Bidpai, II, 515.
- CARLOMAN, fils de Charles Martel, II, 45.
- Carnaval (le), les Halles, Vadé et le Langage poissard, I, 254.
- Cartes (Art de tirer les), I, 196 et suiv.
- CARTOUCHE, I, 455 et suiv.
- Catéchisme (le) des Amants, I, 294 et suiv.; II, 344 et suiv.
- Catéchisme du carnaval, I, 255.
- Catéchisme des gens mariés, I, 514.
- Catéchisme des Normands, I, 515.
- Catéchisme poissard, I, 255.
- Catéchisme à l'usage des filles pour être mariées, I, 506 et suiv.
- CATHERINE DE MÉDICIS; son goût pour l'astrologie, I, 24, 129.
- CATON, le censeur, donne une formule de magie, I, 126.
- Centuries (les) de Nostradamus, I, 22 et suiv.
- CERISIERS (le Père de), II, 156 (note), 157 (note), 425 et suiv.
- CHAMFLEURY, romancier, I, 415.
- CHAMPION DE NILON, jésuite, II, 18.
- Chandelles, météores, I, 110.
- Chandelle de suif humain, talisman, I, 170.
- Chanson (la) dans les almanachs, I, 54.
- Chanson (la) de l'argot, II, 567.
- Chanson (la) du Rendez-vous, I, 565.
- Chanson (la) de Roland, II, 235.
- Chant natal contenant sept noëls, II, 112.
- CHANUT (l'abbé), II, 84 et note.
- CHANUT (P.), ambassadeur en Suède, I, 84 (note); II, 582.
- CHANVALON (de), auteur du Manuel des champs, I, 218.
- Chapeau (le) pointu de Mérinde, libelle, I, 291.
- CHARLES (saint) BORGOMÉE, II, 57, 65.
- CHARLES-LÉON, pape, II, 45.
- CHARLOTTE, reine de Chypre et de Jérusalem, II, 62.
- CHARNY (Geoffroy de), II, 62.
- CHARNY (Marguerite de), II, 63.
- CHARNY (la Princesse de), II, 62.
- Chasse (la) aux filles ou le Jardin d'amour réformé, I, 500 (note).
- Chaumière (la) indienne, II, 505.
- CHAUREND (le Père), II, 96.
- CHAVIGNY (de), élève de Nostradamus, I, 24.
- Chemin (le) de la Croix, II, 66, 74 et suiv.
- Chemin (le Grand) de l'Hôpital, I, 415 et suiv.
- Chemin (le) de Saint-Jacques ou Voie lactée, I, 110.
- CHÉRIER (l'abbé); notice, I, 257 (note), 290-299.
- CHERTABLON (de), jésuite, II, 11.
- Chevalier (le) au Cygne, II, 427.
- Chèvres de feu sautant, n.étéores, I, 110.
- Chiffonnier (le) grivois, I, 250.
- Chiromancie (la), I, 198 et suiv.
- CHOLIÈRES, I, 425 (note).
- CHOMEL (le curé), auteur du Dictionnaire économique, I, 218.
- CHROMATIUS; ami de saint Jérôme, II, 255.
- Chronique (la) gargantuine, I, 462.
- Chronique (la) de Nuremberg, II, 511 et suiv.
- CICÉRON, son recueil de bons mots, I, 476.
- Civilité (la) puérile et honnête, II, 581 et suiv.
- Civilité (la) républicaine, II, 593.
- Clavicules (les) de Salomon, I, 129, 150.
- Clef (la) d'or, ou le Véritable trésor de la fortune, I, 205 et suiv.
- Clef (la) d'or, pour ouvrir infailliblement le Paradis, II, 8.
- Clef (la) du Paradis, II, 8 et suiv.

- Cocu (le) consolateur, I, 559.
 Code et Académie des Jeux, I, 226.
 Cœur (le) de l'homme, temple de Dieu et boutique du Diable, II, 56.
 Collection sur les hautes sciences; livres sur la magie et l'art de tirer les cartes, I, 130.
 COLOMAN, fils du roi Tibéry, II, 45.
 COMBÉFIS (le Père), II, 185.
 Comédie (la) ou le Devoir des savetiers, I, 288 (note).
 Comète en queue, météore, I, 114.
 Comme il faut prier les parents aux noces, I, 505.
 Complainte (de la), II, 235 et suiv.
 Complainte (la) de l'Âme damnée, II, 320 et suiv.
 Complainte (la) sur l'Assassinat du duc de Berry, II, 257.
 Complainte (la) de l'Épicier-droguiste, II, 237.
 Complainte (la) sur Fieschi, II, 238.
 Complainte (la) de Fualdès, II, 243 et suiv.
 Complainte (la) de l'Homme rouge, II, 237.
 Complainte (la) du Juif-Errant, I, 485.
 Complainte (la) sur la mort d'Hébert dit le Père Duchesne, II, 257.
 Complainte (la) de Malboroug, II, 237.
 Complainte (la) du Nouveau marié, I, 438.
 Complainte (la) de l'Ogre de Corse, II, 237.
 Complainte (la) de la Palisse, II, 255 et suiv.
 Complainte (la) de Pyrame et Thisbé, II, 258 et suiv.
 Complainte (la) du Trop tôt marié, I, 459.
 Complainte (la) de l'Université de Paris, II, 256.
 Comptes faits de Barrême, I, 226.
 Compost (le Grand) des Bergers, I, 2; 84-121.
 Concorde des prophéties de Nostradamus avec l'histoire, I, 25.
 Conduite pour la bienséance civile et chrétienne, II, 581.
 Confesseur (le) et le Pénitent idiot et grossier qui ne dit rien, II, 96 et suiv.
 Confesseur (le) et la Pénitente qui dit trop, II, 99 et suiv.
 Confesseur (le) et le Pénitent instruit qui dit bien, II, 106 et suiv.
 Conformités (le Livres des) de saint François d'Assises avec Jésus-Christ, II, 47 (note).
 Conformité (la) de la Vie de Jésus-Christ avec celle de ses fidèles, II, 22.
 Confrérie (la) de la Passion et Résurrection de Jésus-Christ, II, 217.
 Conjuraton de l'Esprit avec qui l'on a fait un pacte, I, 158.
 Conquête (la) d'Alger, I, 254 et suiv.
 Conseiller (le) conjugal, I, 514.
 Contes à rire, I, 214.
 Contes tartares, I, 240.
 Conteur (le) de gaudrioles, I, 250.
 Contrat de mariage entre Jean Couché Debout avec Jacqueline Doucette, I, 526, 529 et suiv.
 Contrat de mariage, suivi des Lettres patentes de la cour de Moncrabeau, I, 551 et suiv.
 Contredits (les) à Nostradamus, I, 25.
 Convertis (les) de l'argot, II, 564.
 Copie d'une bénédiction envoyée du ciel, II, 44.
 COQUILLE (Guy), II, 54.
 Coquillards (les) de l'argot, II, 562.
 Correction (la) fraternelle, libelle, I, 291.
 COTTIN (Madame); ses romans, II, 495 et suiv.
 COTTON (John), auteur burlesque, anglais, I, 50.
 COURT DE GÉBELIN, I, 196.
 Courtaux de boutanches (les) de l'argot, II, 563.
 COURTIN (Ant. de), II, 582.
 COUSIN d'Avallon, I, 452.
 CRASSET (le Père), II, 10.
Credo (le) paraphrasé par les trouvères, I, 295.
Credo (le) au Ribaud, I, 295.
Credo (le) de l'Usurier, I, 295.
 CROISSET (le Père), II, 57 et suiv.
- D**
- DAMASCÈNE (saint), II, 255.
 Dame (la) fidèle, I, 559.
 Danse (la) des Morts ou Macabre, II, 275 et suiv., 279 et 529 et suiv.
 DAUBENTON (madame), et ses romans, II, 499 et suiv.
 DAVID, un des fondateurs de l'Académie de Troyes, I, 559, 560.

- Débat (le) du Corps et de l'Âme, II, 315 et suiv.
- Débat (le) des Gendarmes et d'une femme contre un limaçon, I, 116 et suiv.
- Déclaration d'amour à une demoiselle qu'on a vue dans un magasin, II, 338 et suiv.
- Découvertes nautiques annoncées par un almanach, I, 48 et suiv.
- DECREMPS, I, 183-185.
- Délibération de MM. les Anciens du corps des Savetiers, I, 286 et suiv.
- Délices (les) ou Discours joyeux de Verboquet, I, 250.
- DELPIERRE (Octave), I, 475.
- DÉMOCRITE; son goût pour la magie, I, 125.
- De profundis* (le) des amoureux, I, 295.
- DE-BARROLLES, auteur des *Mystères de la main*, I, 202 (note).
- Description des six espèces de pets, I, 565.
- DESFONTAINES, auteur de tragédies, II, 161, 185 (note).
- DESMARETS DE SAINT-SORLIN, I, 567.
- Devoir (le) des Compagnons de la petite Manicle, I, 267.
- Devoir (le) des Savetiers, I, 259.
- Dévote pratique pour la Neuvaine de saint François Xavier, II, 47.
- Dévote salutation des membres de Marie, II, 44.
- Diabls; leurs différentes fonctions, I, 174 et suiv.
- Dialogues et Catéchismes, I, 258 et suiv.
- Dialogue entre Cartouche et Mandrin, I, 317 et suiv.
- Dialogue de Deux Argotiers, II, 567.
- Dialogue de l'Ombre de l'abbé Nant avec son valet, II, 89 et suiv.
- Dictionnaire argotique, II, 568 et suiv.
- DIDOT (Amb.-Firmin), II, 282 (note), 314 (note).
- DIOGÈNE, le cynique, I, 477.
- Discours et entretiens bachiques, I, 296 et suiv.
- Disputatio inter cor et oculum*, II, 519 (note).
- Dit (le) du Corps et de l'Âme, II, 521.
- Dits (les) des Oiseaux, I, 115 et suiv.
- Ditz (les) et Ventes d'amour, I, 303 et suiv.
- Divination (de la), I, 186 et suiv.
- Doctrinal (le) des filles à marier, I, 315.
- Donation des biens de Michel Morin, I, 390 et suiv.
- DOUAN (Claude), chanoine de Laon, II, 145.
- DOUCE, auteur d'écrits sur la Danse des Morts, II, 275.
- Dragon (le), météore, I, 110.
- Dragon (le) rouge, I, 141-145.
- Drilles (les) ou Narquois de l'argot, II, 565.
- DUCRAY-DEMINIL, et ses romans, II, 495 et suiv.
- DUFRENE, auteur de complaintes, I, 445.
- DULAURE, II, 296 (note).
- DUMAS (M.), sénateur; son opinion sur Albert le Grand, I, 157.
- DUMORET (le Père), II, 201 (note).
- DUMOULIN (Ant.), valet de chambre de la reine Marguerite, I, 189, 191.
- DUPRÉAU (Gabriel), auteur de commentaires sur l'*Acolastus*, II, 191.
- DURAND (Guill.), auteur d'une *Civilité* en latin, II, 382.
- DURER (Albert), I, 475.
- DURUY (M. Victor); son Histoire sainte II, 56.
- DURVAL (Denis), traducteur d'un traité d'Apomazar, I, 189.

E

- Éclaircissement des Quatrains de Nostradamus, I, 25.
- Économie domestique, I, 215 et suiv.
- Éditeurs principaux d'almanachs, I, 5.
- Éducation, II, 579 et suiv.
- EITZEN (Paul d'), théologien, I, 487.
- ÉLISABETH (sainte) de Portugal; ses révélations, II, 9.
- Éloge funèbre de Michel Morin, I, 366 et suiv.
- ÉLOI (saint) guérit les tranchées des chevaux, II, 77.
- Emblèmes particuliers aux frontispices des Messagers boiteux, I, 61, 62.
- EMMANUEL PHILIBERT, duc de Savoie, II, 65.
- EMMICH (Mathias), auteur d'une histoire de Geneviève de Brabant, II, 454.
- EMPÉDOCLE, le philosophe, I, 125, 126.
- ÉNÉE, consulte les morts, I, 125.
- Enfant (l') sage à trois ans, II, 15.
- Ensalmos (les) espagnols, II, 82.
- Enseigne trouvée dans un village de Champagne, I, 245.

- Enseignements et autorités à tous estats, II, 324.
- Entrée de l'abbé Chanut dans le Paradis, II, 83 et suiv.
- Entretiens facétieux du baron de Gratelard, I, 321 et suiv.
- ÉPICURE; sa mère auteur d'exorcismes, I, 126.
- ÉPIMÉNIDE, le philosophe, I, 126.
- ÉPIPHANE (saint) II, 254.
- Epistola farsita*, II, 412.
- Épistolaires, II, 532 et suiv.
- Építaphe de Jean Gilles Bricotteau, I, 357.
- Építaphe de Michel Morin, I, 394.
- Épitome ou Abrégé de la structure et composition des épístres, II, 334.
- Équivoques et bizarreries de l'orthographe française, I, 237 (note).
- ÉRASME, II, 496.
- Escargot, étymologie de ce mot, I, 118.
- Esprit propre aux Parisiens, I, 54, 228 et suiv.
- Esprits infernaux, leurs noms et fonctions, I, 131 et suiv.
- Essais sur les fables indiennes, I, 239 (note).
- Essai sur la gravure sur bois, II, 282 à 284 (note).
- Essai historique et pittoresque sur les Danses des morts, II, 290 (note).
- Estelle et Némorin, II, 504 et note.
- ESTIENNE (Henri), II, 256.
- État de servitude ou Misère des Domestiques, I, 439 et suiv.
- États Généraux des Argotiers, II, 539 et suiv.
- État d'un homme dans le péché mortel, II, 25.
- État d'un homme qui se convertit à Dieu, II, 26.
- État d'un homme qui retombe dans le péché mortel, II, 27.
- État d'un homme qui meurt dans le péché mortel, II, 28.
- État d'un homme ayant regret d'avoir offensé Dieu, II, 50.
- État d'un homme mourant dans la grâce de Dieu, II, 31.
- Étincelles ardentes, météores, I, 110.
- Étoiles barbués, météores, I, 111.
- Étoiles ardentes, météores, I, 111.
- Étoile chevelue, météore, I, 111.
- Étoile clouée, météore, I, 111.
- Étrennes à messieurs les Ribotteurs, I, 231.
- ETTEILLA, astrologue, I, 190, 196, 198.
- Eustachius*, tragédie, II, 185.
- Évangile (l') de l'Enfance, II, 262.
- Évangile (l') de saint Jacques, II, 256.
- Examen de conscience et remèdes contre le péché, II, 93 et suiv.
- Examen de conscience principalement à l'usage de la jeunesse, II, 93 et suiv.
- Exhortation de bien vivre et de bien mourir, II, 322.
- Explication de la misère des Garçons tailleurs, I, 443 et suiv.
- Exposition de la Confédération d'amour sous le titre de Notre-Dame auxilia-trice, II, 41.
- Extraits des rencontres, etc., du baron de Gratelard, I, 321.
- EYSSEN (François). Voyez Eitzen.

F

- Fabliaux (les) de Barbazan, I, 240 (note).
- FABRICIUS (J. A.), I, 122.
- Facéties, bons mots, calembours, I, 228 et suiv.
- Facétieux (le) Réveille-matin, I, 240, 241 (note).
- Facétieuses (les) Nuits de Straparole, I, 259 (note).
- Facétieuses (les) Rencontres de Verboquet, I, 229.
- Fameux (le) Congé des Cordonniers, infanterie roulante, à cheval sur un cochon, I, 264.
- Fameux (le) Devoir des Savetiers, I, 258.
- Fameuse Harangue faite dans l'assemblée de MM. les Savetiers, I, 265, 278 et suiv.
- Farceur (le) inépuisable, I, 250.
- Farceur (le) du Régiment, I, 256.
- Femme (la) scrupuleuse, I, 539.
- Feu fol, I, 110.
- Feu montant, I, 110.
- FEUILLET DE CONCHES, I, 18 et *passim*.
- FIACRE (saint) invoqué contre la stérilité des champs, II, 77.
- Ficubothomie (la) I, 104.
- FILON, bibliophile, I, 460.
- FLAMEL (Nicolas), II, 296 (note).
- FLORIAN; ses Nouvelles, II, 504.
- FLORIMOND DE RÉMOND, II, 138.

FONTAINE (Ch.), traducteur d'Artémidore, I, 189.
 Formulaire récréatif de tous contrats, donations, testaments, etc., I, 531.
 FORTOUL (Hipp.), II, 257 et suiv., 280 et suiv.
 FOULQUES, comte d'Anjou, II, 145.
 Fra Diavolo, roman, I, 453.
 FRANÇOIS (saint) d'Assises, II, 47.
 FRANÇOIS (saint) de Sales, II, 57.
 FRANÇOIS (saint) Xavier, II, 47 et suiv.
 FRANCIS-MIJOUX (les) de l'argot, II, 363.
 FROISSART, II, 469.
 FUALDÈS; notice et complainte, II, 245 et suiv.

G

GALLAND, traducteur des *Mille et une nuits*, II, 506, 513.
 Gallien restauré, roman, II, 475 et suiv.
 GASSION (le maréchal de), II, 157.
 GÉLASE, pape, II, 255.
 Génération (la) de l'Homme ou Tableau de l'amour conjugal, I, 224.
 Geneviève ou l'Innocence reconnue, II, 155 (note), 156 (note), 157 (note), 425 et suiv.
 GEORGES (saint) guérit les tranchées des chevaux, II, 77.
 GERMOND DE LA VIGNE, II, 82.
 GERSON, II, 13, 14, 64.
 GESSNER, I, 473.
Gesta Romanorum, I, 259 (note).
 Gil Blas, II, 502, 503 (note).
 GÉRRES, auteur d'un écrit sur les livres populaires allemands, II, 261.
 GOMEZ, (madame de), II, 408.
 GONELLA, I, 476.
 GONIN (maître), I, 477.
 Gonzalve de Cordoue, roman, II, 503.
 GOTFRID de Tirmont, II, 513.
 Grande (la) Bible des Noël's, II, 110 et suiv.
 Grande (la) Corbeille de fleurs, II, 557 (note).
 Grande (la) Danse macabre, II, 284 et suiv.
 Grandes (les) et inestimables Chroniques de Gargantua, I, 462 et suiv.
 GRANDVAL, auteur du poëme de *Cartouche*, I, 454; II, 356.
 GRESSET, I, 21.
 Grimoire (le Grand), I, 129 et suiv.

Grisélidis, II, 480 et suiv.
 Grisettes (les) ou le Nouveau Bosquet des Amours, I, 454.
 GROSLEY, approbateur officiel des livres populaires, I, 290; un des fondateurs de l'Académie de Troyes, 359, 361; concurrent de J. J. Rousseau pour le prix proposé par l'Académie de Dijon, en 1749, il n'a que l'accessit, 362; parodie l'opinion de Rousseau dans l'Oraison funèbre de Bricotteau, 362, 363; auteur probable d'autres écrits de ce genre, 589.
 GUEULLETTE, I, 140.
 Guerre des mâles contre les femelles, I, 425, (note).
 GUILLERI (les frères), I, 460.
 GUYBERT (Philippe), médecin, II, 79.
 GUYNAUD, auteur de la concordance des prophéties, I, 23 (note), 25.
 GUYOT, auteur des Nouvelles Récréations physiques, I, 185.

H

HAGEN (Jean de), auteur d'un traité de la Physionomie, I, 191.
 HÉGÉSIAS, le philosophe, I, 563.
 HÉLIODORE, ami de saint Jérôme, II, 255.
 HENRI, de Poitiers, évêque de Troyes, II, 62.
 HERBELOT (d'), II, 515.
Hermes Romanus, I, 572.
 HEYWOOD, auteur d'une Vie de Merlin, I, 177 (note).
 HILAIRE LE GAI; ses almanachs, I, 12, 68.
 HIPPOLYTE (saint), I, 255.
 Hippolyte, Comte de Douglas. roman, II, 508.
 Histoire abrégée de la Vie de saint Hubert, II, 160.
 Histoire admirable du Juif-Errant, I, 477 et suiv.
 Histoire admirable de sainte Geneviève de Brabant, mise en cantique, II, 146 et suiv.
 Histoire de la belle Hélène de Constantinople, II, 415 et suiv.
 Histoire de Gargantua, I, 462 à 468 et suiv.
 Histoire de Guilleri, I, 460.
 Histoire de Huon de Bordeaux, II, 481.
 Histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame de Liesse, II, 140 et suiv.

- Histoire de Jean de Paris, II, 398 et suiv.
 Histoire de Joseph, mise en cantique, II, 217 et suiv.
 Histoire de Judith, mise en cantique, II, 225 et suiv.
 Histoire littéraire de la France, I, 259 (note), 242 et passim.
 Histoire de Mandrin, I, 458 et suiv.
 Histoire des nobles prouesses de Gallien restauré, II, 477.
 Histoire nouvelle du Bonhomme Misère, I, 405 et suiv.
 Histoires et Paraboles du P. Bonaventure Giraudeau, II, 17 et suiv.
 Histoire de Pierre de Provence, II, 411 et suiv.
 Histoire plaisante de Tiel l'espiègle, I, 469 et suiv.
 Histoire des Quatre fils Aymon, II, 449 et suiv.
 Histoire de Richard sans Peur, II, 458 et suiv.
 Histoire des Trois Bossus de Besançon, I, 257 et suiv.
 Histoire de Valentin et Orson, II, 472 et suiv.
 Histoire de la vie et du procès de Carouche, I, 454 et suiv.
Historia sacrarum imaginum, II, 267.
Historia Veteris et Novi Testamenti, II, 24.
 HOLBEIN, II, 279.
 Holopherne, tragédie, II, 254.
 Homme (l') sans pareil, I, 242 (note).
 Homme (l') sans pareil, ou les Équivoques de la langue, I, 257 (note).
 HONORIUS III, pape, I, 148.
 HORACE parle de plusieurs opérations de magie, I, 126.
 Hôtel de Cracovie; ce que c'est, I, 352.
 HUBERT (Pierre), maître écrivain à Paris, II, 533, 585.
 Hubins (les) de l'argot, II, 565.
 HUET, évêque d'Avranches, II, 596.
 HUMBERT, comte de Seyssel, II, 63.
 Huon de Bordeaux, roman, II, 478 et suiv.
 HUCON DE VILLENEUVE, II, 448.
- I**
- Illustrations des Almanachs, I, 58 et suiv.
 Images des almanachs et leurs rapports avec le texte, I, 58.
- IMBERT, poète, I, 259 (note).
 Impressions que voyent les bergers pendant la nuit, I, 110.
 Incas (les), roman, II, 504.
 Incubes, I, 176.
Indagine (Jean de). Voy. HAGEN.
 Indispensable (l'), parfait Secrétaire général, II, 536 (note).
 Indulgences; abus qu'on en faisait, II, 64 (note).
 Infatigable (l') conteur, I, 249.
 Innocence (l') reconnue, II, 425 et suiv.
 Instruction (l') de l'Art de l'écriture, II, 555.
 Insulte du Dey d'Alger envers la France, I, 255 et suiv.
 Interprétation des songes, I, 192.
Iurectiva cælus sæminini contra mares, I, 428 et suiv.
 Invocation des filles qui veulent se marier, I, 512 et suiv.
 ISABELLE de Castille favorise la magie, I, 127.
- J**
- JACQUES de Bergame, auteur du *Traité des Femmes illustres*, II, 6.
 JANNET (P.), éditeur, II, 80 (note).
 Jardin (le) de l'Honnête amour, I, 500 et suiv.
 Jardinier; nom donné à Jésus-Christ par Madeleine, II, 215.
 Jargon (le) ou Langage de l'argot réformé, II, 357 et suiv.
 JASON; son père et sa mère consultent une sorcière, I, 125.
 JEAN III, roi de Chypre et de Jérusalem, II, 62.
 Jeu de Calais, roman, II, 407 et suiv.
 JEANNE DURAZZO, reine de Naples, I, 429.
 JEANSON, un des fondateurs de l'Académie de Troyes, I, 359.
 Jehova, nom que les Juifs n'osent prononcer, I, 152.
 JÉRÉMIE, de Tours, II, 158.
 JÉRÔME (saint), II, 255.
 Jésus-Christ; ses différents noms préservatifs contre les dangers, I, 15.
 JOELLE (Étienne), I, 25 (note).
 Joies (les) de la famille, II, 357 (note).
 Joseph, roman, II, 505.
 JOSÈPHE, l'historien attribue à Salomon les sottises des Clavicules, I, 159, 140.

Journal de l'amateur de livres, I, 26, 128; II, 49, 80.
 JUDICAEL, souverain d'une partie de la Bretagne, II, 273.
 Judith, tragédie, II, 253, 254 (note).
 Jugement (le) général de Dieu et les Joies du Paradis, II, 523, 529.
 Juste (le) châtement de Dieu envers les enfants désobéissants, II, 21.

K

KASTNER (George), auteur de dissertations sur la Danse des morts, II, 275.
 KOBERGER (Antoine), imprimeur à Nuremberg, II, 515.

L

LACOSTE (le Père), jésuite, II, 53.
 LACROIX (Paul), I, 462 et suiv.; 478 et suiv., 493; II, 157, 181 (note), 275, 280 (note).
 LA FAYETTE (mad. de) et ses imitateurs, II, 508.
 LA FONTAINE (Jean), II, 238, 240 et note.
 LA FORCE (mademoiselle Caumont de), II, 508, 514.
 LAGRANGE, auteur d'une tragédie de la Mort de Mandrin, I, 458.
 LA HARPE, II, 508.
 Lancelot du Lac, I, 463.
 LANCRE (de), I, 176.
 Langage (le) des fleurs, I, 43.
 LANGLOIS (E. H.), II, 275, 290 (note), 296, 313.
 LAUNOY (le docteur), II, 40 (note), 109.
 Lazarille de Tormes, I, 477.
 LEBŒUF (l'abbé), II, 111.
 LE CLERC (Victor), I, 414 (note), 472; II, 519 (note), 397, 412, 415, 472 (note), 481, 512.
 LEDUCHAT, I, 120.
 LEFÈVRE (André), avocat, un des fondateurs de l'Académie de Troyes, I, 359, 360.
 LEFOULON (Guill.), auteur de l'*Acolastus*, ou l'Enfant prodigue, II, 191.
Legenda Sanctæ Annæ, II, 256.
 LEGRAND D'AUSSY, I, 240.
 LEGRAND, comédien, I, 454.
 LE HÉRICHER, II, 438.
 LENIENT, I, 120.
 LE NOBLETZ (le Père), missionnaire, II, 53.

LÉON III, pape, auteur de l'*Enchiridion*, I, 148, 149 et suiv.
 LEPRINCE DE BEAUMONT (madame), II, 514.
 LESAGE et ses romans, II, 502, 506.
 LESCOBAT (la dame) et ses lettres, II, 348 et suiv.
 Lettre de Belle-Alène à sa maîtresse, I, 268.
 Lettres d'affaires, de compliments et d'amour, II, 532 et suiv.
 Lettres amoureuses de la dame Lescombat et du sieur Mongeot, II, 348 et suiv.
 Lettre de Dieu trouvée au Saint-Sépulcre, II, 46.
 Lettres patentes de la cour de Moncrebeau, I, 532.
 Lettre de saint Jérôme sur la naissance de la Vierge, II, 255.
Libellus de moribus in mensa servandis, II, 582.
 LIGER, auteur de la Nouvelle Maison rustique, I, 218.
 Linguistique, II, 555 et suiv.
 Liste des mets du festin de réception d'un maître savetier, I, 275 et suiv.
 Lit (le) de camp ou les Récits de la chambrée, I, 257.
 Litanies en l'honneur de saint François Xavier, II, 48.
 Litanies pour les garçons qui désirent se marier, I, 315.
 LITTRÉ (E.), II, 444.
 Livre (le) des Extravagantes, II, 8.
 Livre (le) des filles de campagnes, I, 246.
 Loterie; procédés pour y gagner, I, 206 et suiv.
 LOUIS II, duc de Savoie, II, 65.
 LOUIS XI, II, 171.
 Lucifer; sa signature, I, 144.

M

Macabre (Danse); origine de ce nom, II, 279.
 MACAIRE (saint), II, 279.
 Magie (de la), I, 45, 123-127.
 Magie (la) blanche dévoilée, I, 184.
 Magnifique (le) et superlicoquentieux festin de MM. les Savetiers, I, 264, 272.
 MAIMONIDES; son Guide des Égarés, I, 152.

- Main (la) de gloire, talisman, I, 167 et suiv.**
Malheurs (les) de Pyrame et Thisbé, II, 238 et suiv.
Malice (la) des femmes, I, 421 et suiv.
Malice (la) des hommes, I, 425 et suiv.
Malingreux (les) de l'argot, II, 361.
MANASSÉ s'abandonne aux magiciens, I, 124.
Mandrinade (la), poëme, I, 458.
Manière de se bien préparer à la mort, II, 11.
MANZONI, II, 444.
Marcandiers (les) de l'argot, II, 361.
MARCHAND (Guy ou Guyot), éditeur de la Danse macabre, II, 280 et suiv.
MARCONVILLE (Jean de), auteur d'une satire contre les femmes, I, 422.
MARET, médecin, I, 218.
MARGUERITE de Valois, I, 129; II, 113.
Mari (le) mécontent de sa femme, I, 322 et suiv.
MARIE de Bretagne, II, 482.
MARIE MADELEINE; son cantique, II, 64 et suiv.
MARTIN DEL RIO, I, 127.
MARTIN (saint), II, 419 et suiv.
MARMONTEL; ses contes et romans, II, 504.
MATHE (Jean de la), fondateur de l'ordre des frères de la Rédemption, en France, II, 265 (note).
MATHIEU (de la Drôme), I, 35 (note).
MATHIEU LENSBERG, I, 20.
MAURY (Alfred), I, 122 (note).
MAUVIAS, roi des Sarrasins, II, 59.
Maximes chrétiennes pour les jeunes gens, II, 22.
Méchanceté (la) des filles, I, 450 et suiv.
Médecin (le) charitable, II, 79.
Médecin (le) des Pauvres, II, 78.
Médecine (la) et la Chirurgie des pauvres, II, 79.
MÉDÉE enseigne la sorcellerie aux Thesaliennes, I, 126.
MELCHIDE (sainte); ses révélations, II, 9.
MELCHIOR GRIEFFER, astrologue, I, 74.
MELISSUS, le grammairien, I, 476.
Mémoires de l'Académie de Troyes pris au sérieux dans un Catalogue de livres, I, 359.
Mémoires de Vidocq, II, 368.
MÉNOR (Michel), II, 192 et suiv.
MERLIN, l'enchanteur, I, 177, 465.
MÉTAPHRASTE, II, 263.
Métoposcopie (la) de Cardan, I, 191.
MICHEL (Francisque), II, 356.
Millards (les) de l'argot, II, 361.
Mille (les) et une Nuits, II, 506.
Mille (les) et un Jours, II, 506.
MILLOTET (Hugues), auteur d'une tragédie sur sainte Reine, II, 181.
Miroir (le) des Dames ou la Patience de Grisélidis, II, 481 et suiv.
Miroir (le) moral et religieux, II, 56.
Miroir du pécheur, II, 23 et 24.
Miroir (le) de Vertu et Chemin de bien vivre, II, 335.
Miroir (le) de Vertu, II, 385 (note).
Mirouër (le) des Femmes vertueuses, II, 482.
Misère (la) des Domestiques, I, 459 et suiv.
Misère (la) des Garçons tailleurs, I, 443 et suiv.
Misère (la) des Maris, I, 454 et suiv.
MOÏSE défend l'exercice de la magie, I, 124.
MOLANUS (Jean), II, 267.
Momus (le) français, I, 251.
Moncrabeau, village de Lot-et-Garonne, I, 352.
MONGEOT, amant de la Lescombat, II, 348 et suiv.
MONNIER (Henry), I, 305.
MONTAIGLON (Anat. de), I, 504, 458; II, 277 (note), 521 (note).
Moralité de l'Enfant prodigue, II, 191.
MORNOF, I, 25.
MORIN (Michel); sa mort décrite en vers latins macaroniques, I, 572.
MORIN (Simon), brûlé en place de Grève, I, 566.
Mort-en-Trousse (M. de), I, 322.
Mort (la) de Mandrin, tragédie, I, 458.
Mort (la) menace l'humain lignage, II, 314.
MOTIS (Jean), éditeur d'une Invective des femmes contre les hommes, I, 428.
MOULT (Thomas-Joseph), astrologue, I, 26, 211 et suiv.
***Mulieres non esse homines*, I, 428 (note).**
MULLER, auteur d'une tragédie sur Geneviève de Brabant, II, 427.
MURNER (Thomas), auteur de Tiel Ulespiègle, I, 475 et suiv.
Muse (la) pariétaire, I, 242 (note).
Musée (le) des Jeux, I, 227.

Mysogyne, ou la Comédie sans femme, I, 322.
 Mystères (les) de Paris, II, 368.
 Mystère (le) de la Passion, II, 217.
 Mystère (le) de sainte Barbe, II, 170, 171 (note).
 Mystère (le) de sainte Marguerite, II, 166.
 Mystère (le) de sainte Marie-Madeleine, II, 217.
 Mystère (le) du Vieil Testament, II, 217, 232.

N

NABUCHODONOSOR, I, 124.
 NADAL (Pierre), agiographe, II, 109.
 NAPOLÉON I^{er}, comment il est présenté dans les almanachs, I, 50; ses biographies, 495.
 NAPOLÉON III, comment il est présenté dans les almanachs, I, 50, 59.
 NASAREDDIN CHODSA, bouffon turc, I, 477.
 Nativité de N. S. Jésus-Christ par personnages, II, 115 (note).
 NAUDÉ (Gabriel), I, 25, 53.
 Neuvaine en l'honneur de sainte Philomène, II, 50 et suiv.
 NICÉPHORE, II, 255.
 NICOLAS (saint), prose latine rimée sur ce personnage, II, 115 (note).
 NICOLAS-ALEXANDRE (Don), II, 79.
 NINUS, I, 123.
 NIPHUS (Augustin), médecin, I, 189.
 NODIER (Ch.), II, 356.
 Nombres; leurs vertus, I, 128.
 NOSTRADAMUS (Michel); ce qu'il était, I, 22 et suiv.; ses prophéties, 209-215; son tombeau, 210¹.
 Notre-Dame Auxiliatrice. *Voy.* Sainte-Association.
 Nouveaux compliments pour le jour de l'an, II, 257 (note).
 Nouveaux Contes à rire, I, 244 (note).
 Nouveau (le) Jardin d'amour ou la Galanterie du jour, I, 454.
 Nouveau (le) Joseph, parabole, II, 20.
 Nouveau (le) Maréchal-expert, I, 220.
 Nouveau (le) Parfait Bouvier, I, 219.
 Nouveau (le) Réveil de l'Ame, II, 14.

Nouveau (le) Secrétaire des amants, II, 339 (note).
 Nouveau (le) Secrétaire d'amour, II, 339 (note).
 Nouveau (le) Secrétaire de la Cour, II, 334.
 Nouveau (le) Secrétaire français, II, 337 (note).
 Nouveau (le) Traité de la Civilité qui se pratique en France, II, 382.
 Nouvelle (la) Correspondance des Amants, II, 359 (note).
 Nouvelle (la) Maison rustique, I, 218.
 Nouvelle (la) Médecine sans médecin, I, 222.
 Nouvelles (les) Récréations physiques, I, 185.
 Nouvelle (la) Science des gens de campagne, I, 224.

O

OLIVIER (Jean), auteur de l'Alphabet de la malice des femmes, I, 421.
 Onéiromancie, I, 44.
 Oracle (l') des Dames, I, 190, 195 et suiv.
 Oraison à Cupidon, I, 314.
 Oraison funèbre de Bricotteau, I, 341 et suiv., 361 et suiv.
 Oraisons parodiées, I, 295.
 Oraisons pour demander la guérison des piqûres, clous, etc., etc., II, 79, et suiv.
 Oraison très-dévote à saint Hubert, II, 159.
 Oraison très-utile à une jeune fille qui veut se marier, I, 298.
 Oraison strouvées dans un linge au Saint-Sépulcre, II, 46.
 ORCAGNA, II, 279.
 Ordre ou Hiérarchie de l'Argot, II, 558.
 Origine des argotiers, II, 558.
 ORPHÉE, magicien, I, 125.
 Orphelins (les) de l'argot, II, 560.
Orthodoxographa, recueil, II, 256.
 OSTHANÈS (les deux), propagateurs de la magie dans le monde, I, 124, 125.
 Oufle (Histoire de M.), I, 185, 186.

¹ Une erreur a été commise, t. I, p. 25, dans le distique latin fait par Étienne Jodelle contre Nostradamus. Il faut lire *falsa* au lieu de *verba*.

- OVIDE donne quelques formules de magie, I, 126, II, 258.
- OXYARTRE, roi de la Bactriane, I, 123.
- OZANAM, auteur des Récréations physiques, I, 185.
- P**
- NDOLFO ALAPO, amant de Jeanne, reine Naples, I, 429.
- Pape (le) met à l'épreuve la discrétion des femmes, I, 422.
- Papier et caractères des almanachs, I, 68.
- PAQUOT, historien et biographe belge, II, 268.
- Paraboles du P. Bonaventure Girardeau, II, 17 et suiv.
- Paraboles de Sandabar, I, 258 (note).
- PARACELSE; ses talismans, I, 165.
- Parfait (le) Bouvier, I, 218.
- Parfait (le) Secrétaire des Amants, II, 556 et suiv.
- PARIS (Paulin), II, 598, 469 et suiv. (note), 494 (note).
- Partie littéraire des almanachs, I, 46 et suiv., 50, 51, 53.
- PARVILLIERS (le Père), jésuite, II, 67 et suiv.
- PASSARD, éditeur d'almanachs, I, 12, 68.
- PASSART. Voy. CHÉRIER.
- Patenostre (la) d'Amours, I, 295.
- Patenostre (la) farcie, I, 295.
- Patenostre (la) en français, I, 295.
- Patenostre (la) des Vérollez, I, 295.
- Patenostre (la) au Vin, I, 295.
- Pater (le), paraphrasé par les trouvères, I, 295.
- Paul II, pape, II, 62, 65.
- Paul et Virginie, roman, II, 505.
- PAULMY (le marquis de), I, 129, 472; II, 456, 457.
- PAPSANIAS (le roi) évoque une âme, I, 125.
- PAVILLON (du), auteur des Contredits à Nostradamus, I, 25.
- PAYEN (le docteur), I, 561.
- PÉCATIER, auteur de livrets pour le colportage, II, 454.
- PÉCHON DE RUBY, auteur de la Vie des Marcelots, II, 556, 567.
- Peines d'enfer pour les pêcheurs, telles que Lazare les vit, I, 90 et suiv.
- Pensées (les) d'un emballer, I, 55.
- PERIANDER (Ægidius ou Gilles), poète latin, I, 475.
- PERDIGUIER (Agricol), auteur du livre du Compagnonnage, I, 290 (note).
- PERRAULT, sa notice et ses Contes, II, 509 et suiv.; sources où il a puisé, 512.
- Petit crayon de l'état d'une âme damnée, II, 29.
- Petit crayon d'une âme bienheureuse, II, 52.
- Petit (le) Escamoteur, I, 184.
- Petit (le) Etteila, I, 190.
- PETIT DE LACROIX, orientaliste, II, 506.
- Petit (le) Livre du Mont Carmel, II, 53.
- Petit (le) Magicien, I, 185.
- Petit (le) Manuel du maréchal-expert, I, 219.
- Petits (les) Mystères des bals publics et cafés, I, 454.
- Petit (le) Sorcier, I, 184.
- Petites Nouvelles à la main, I, 565.
- PÉTRARQUE, II, 412.
- PHILIPPE le Bon, II, 280.
- PHILOMÈNE (sainte), II, 50 et suiv.
- Physicien (le) savant, I, 185.
- PIERRE (le moine), II, 24 (note).
- Piêtres (les) de l'argot, II, 562.
- Plaisant (le) Contrat de mariage entre Nicolas Grand-Jean et Guillemette Ventruie, I, 551.
- Plaisant (le) Devis du P., avecque la vertu, propriété et signification d'icelui, I, 565.
- PLATON; son goût pour la magie, I, 125, 126.
- PLAQUE (François), médecin, I, 224.
- Pléiades (les) du sieur de Chavigny, I, 24.
- PLEYDENWURF (Guill.), graveur, II, 515.
- PLINE l'Ancien, I, 127.
- PLUTARQUE, I, 125.
- POGGIO, I, 476.
- Pois (les) verts, anecdote, I, 252.
- Polissoniana, I, 257 (note), 290.
- Polissons (les) de l'argot, II, 565.
- PONCHARTRAIN (le chancelier de), I, 291.
- PORPHYRE, II, 110.
- POSTEL (Guill.), II, 256.
- Poule (la) noire, I, 141, 146.
- Poutre (la) dans l'eau, parabole, I, 19.
- Pratique de Dévotion à N. D. de Bon Secours, II, 44.
- Pratique de Dévotion au Saint Suaire, II, 66.

Pratique pour la préparation à la mort, II, 10.
 Précieuses (les) Qualités et propriétés de la poule noire, I, 144 (note).
 Prédications contradictoires, I, 27 et suiv.
 Prédications réalisées, I, 58.
 Prédications sérieuses et prédications bouffonnes, I, 35, 36.
 PREMIERFAIT (Laurent de), II, 503.
 Première (la) face du Janus français, par Chavigny, I, 24.
 Freneur (le) de vipères, parabole, II, 18.
 Préparation à la mort, II, 10.
 PRIDEAUX (Jean), théologien anglais, I, 125.
 Prières en l'honneur de saint Antoine de Padoue, II, 54.
 Privilèges (les) du Cocuage, I, 324, 541.
 Privilèges (les) de l'Enfant sans souci, I, 401 et suiv.
 Pronostics contradictoires, I, 37.
 Prophéties, I, 208 et suiv.
 Prophétie inédite sur la fin du monde, I, 40 et suiv.
 Prophéties merveilleuses de madame sainte Erigitte, II, 8.

Q

Quatrain (le) dans les almanachs, I, 46.
 Quatre (les) Complexions de l'homme, I, 95.
 Quatre (les) Fils Aymon, II, 470 et suiv.
Querimonia (de) et Conflictu carnis et spiritus, II, 319.
 Quinze (les) Signes descendus en Angleterre, II, 328 (note).
 Quinze (les) Signes précédant le Jugement de Dieu, II, 323, 326 et suiv.
 QUINTILIEN, I, 476.

R

RABAN, romancier, I, 311; II, 500 et suiv.
 RABBI SALOMON, un des auteurs des Clavicules, I, 150.
 RABELAIS, I, 462.
 RAVISIUS TEXTOR, humaniste français, II, 6.
 Récit de la réception d'un maître savelier, I, 265, 268 et suiv., 279 et suiv.
 Récréations physiques et mathématiques, I, 185.

Recueil de Joyeuse de M. Techener, I, 402.
 Recueil de Remèdes pour guérir bœufs, cochons, etc., I, 216 et suiv.
Regia Via Crucis, II, 76.
 RÉGLEY (l'abbé), I, 458.
 Regrets et Lamentations de Michel Morin sur la mort de son âne, I, 374 et suiv.
 Religion et morale en prose et en vers, II, 1 et suiv.
 REMACLE DE MOHI, chanoine, II, 160 (note).
 REMACLE FUSCH ou de Limbourg, frère du précédent, II, 160 (note).
 Remède contre le péché et les tentations, II, 11.
 Rencontres, coq-à-l'âne du baron de Gratelard, I, 321.
 RENÉ (le roi), II, 171.
 RENOUVIERS, II, 109 (note).
 Réponse d'une sage-femme à un carabin, II, 342.
 Requête au petit Adonis, I, 296.
Revelationes cœlestes, II, 8.
 Révélations sur les souffrances de Jésus-Christ dans sa passion, II, 9.
 RIBADANEIRA (le père), II, 109, 263.
 RICHARD DE SAINT-LAURENT, auteur d'un écrit sur les louanges de la Vierge, I, 153, 154.
 RICHARD sans Peur, II, 456.
 Riffés (les) ou Rifaudés de l'argot, II, 361.
 ROBERT Courte-Heuse, II, 457.
 ROBERT le Diable, II, 435 et suiv.
 ROBERT le Fort, II, 457.
 ROBERT le Pieux, II, 457.
 ROBINET MACÉ, II, 161.
 Roi (le) de la Gasconnade, I, 251.
 ROLLON, II, 458.
 Romans, etc., II, 595 et suiv.
 Romans (les) à quatre sous, II, 516.
 Romans (les) dans les almanachs, I, 53.
 Rondes à baisers, I, 247.
 ROQUELAURE (duc de), I, 251 et suiv.
 ROSIER (Jean), prêtre, II, 201 (note).
 RUEL éditeur; son procès avec madame Bréau, I, 311 (note).

S

Sabbat (le) présidé par le Diable, I, 177 et suiv.

- Sabuleux (les) de l'argot, II, 361.
 Sacrée (la) Magie que Dieu donne à Abraham, I, 129.
 Sacrifice (le) d'Abraham, II, 201 et suiv.
 Sainte (la) Association de N. D. auxilia-
 trice, II, 40.
 Saints, guérisseurs de maladies, II, 81.
 SALLENGRE, II, 7.
 SALOCINI, auteur du Tableau de l'Amour
 dans le mariage, I, 224.
 SALOMON (le roi) auteur soi-disant des
 Clavicules, I, 139, 140.
 Salutation aux membres de Marie, II, 43.
Salve Regina (le) mis en gloses ri-
 mées, I, 293.
 Sancho Pança, I, 477.
*Sanctum Sanctuarium Crucis et patien-
 tiæ*, II, 75.
 Sans-Chagrin, ou le Conteur amusant,
 I, 240.
 SAVIGNY (l'abbé de), I, 50.
 Scapulaire (le saint); son établissement,
 II, 37 et suiv.
 SCIPION l'Africain consulte les morts, I,
 125.
 Secret (le) des Secrets de nature, I, 183.
 Secrets sur les maladies du sexe prove-
 nant de l'acte de Vénus, I, 119.
 Secrétaire (le) à la mode, II, 334.
 Secrétaire (le) des Amants, II, 344.
 Secrétaire (le) français, II, 336 (note).
 Secrétaire (le) général, II, 336 (note).
 Secrétaire (le) ou guide des Amants, II,
 340.
 SELEUCUS, premier traducteur de l'évan-
 gile de saint Matthieu, II, 235.
 Sermon en proverbes, I, 334 et suiv.
 Sermon gai et amusant, I, 325 et suiv.
 Sermon pour la consolation des Cocus,
 I, 338 et suiv.
 Sermon sur la pénitence, en patois de
 Besançon, I, 337.
 SEYMOURS (Lord), I, 254.
 Signes auxquels on reconnaît qu'on est
 sain, I, 106.
 Signes des mois; leur explication, I,
 71 et suiv., 76 et suiv.
 Signes du zodiaque et leur influence,
 I, 99 et suiv.
 Simulachres (les) de la Mort, II, 282
 (note).
 SIMON VOSTRE, imprimeur, II, 290 (note).
 SOCARD (Alexis), II, 160, (note).
 Soirées (les) de ma tante Barbe, I, 249.
 Sommaire de l'Histoire de N. D. de
 Liesse, II, 145.
 Somme (la) des péchés et Remèdes d'i-
 ceux, II, 14.
 Songes (Traité des), I, 205.
 Sorcier (le) amusant, I, 185.
 Souvenirs d'une vieille moustache, I, 251.
Speculum humanæ Salvationis, II, 23.
 SPITZ (Ed.), auteur de livrets pour le
 colportage, II, 434.
 Stations (les) du Calvaire, I, 67.
 Stations de Jérusalem, I, 67.
 Stile (le) de composer toutes sortes de
 lettres, II, 333.
 STOCK (Simon), fondateur du Saint Sca-
 pulaire, II, 37 et suiv.
 STRAPAROLE, I, 239 (note), 240; II, 515.
 Suaire (le Saint); son histoire, son ubi-
 quité, II, 56 et suiv.; 64 et suiv.
 Subtiles (les) et facétieuses Rencontres
 de Verboquet, I, 230.
 Succubes, I, 176.
 SULPITIUS VERULANUS, auteur d'un poème
 latin sur la Civilité, II, 382.
 SWAYNTON, II, 37.

T

- Tabatière; son exercice en douze temps,
 I, 245.
 Tableau de l'Amour conjugal, I, 223 et
 suiv.
 Tableaux énigmatiques à l'usage des
 missions, II, 54 (note).
 TAILLEFER, trouvère, II, 235.
 Talismans, I, 128, 154-156, 163, 165 et
 suiv.
 TALLEMANT DES RÉAUX, I, 232 (note).
 TÉLÉMAQUE (saint), II, 110.
 Télémaque, roman, II, 503.
 TERNET (Claude), II, 181 et suiv.
 Terrible et merveilleuse vie de Robert
 le Diable, II, 438 et suiv.
 Testament (le) de Bricotteau, I, 354 et
 suiv.
 Testament (le) de Michel Morin, I, 375
 et suiv.
 Testament (le) de Roger Bontemps, I, 365.
 THÉODORET, II, 110.
 THÉOPHILE (le moine), II, 109 (note).
 THOMAS d'Aquin et ses Admirables Se-
 crets, I, 157, 158 et suiv.
 TIBÈRE purge les Gaules de la magie, I,
 127.

TIBÉRY (le roi), II, 45.
 TIECK, auteur d'une tragédie sur la mort de Geneviève de Brabant, II, 427.
 Tiel Ulespiègle, I, 469 et suiv.
 TILLEMONT, II, 109.
 TILLET (Mathieu), agronome, I, 159.
 TIRÉSIAS, le devin, I, 125.
 TIRON, l'affranchi de Cicéron, I, 476.
Tractaculi de laude mulierum, I, 428.
 Traité des femmes illustres, II, 6.
 TRECHSEL, imprimeur, II, 282 (note).
 Trépasement (le) de la Vierge, II, 5 et suiv.
 Trésor (le) du Laboureur, I, 220.
 TRESSAN, II, 469, 475, 481.
 Triangle (le) des Pactes, I, 145.
 Trois (les) Bossus du trouvère Durand, I, 240.
 Trois (les) Morts et les trois Vifs, II, 277 et suiv., 299 et suiv.
 Trompette (la) de la Blague, I, 251.
 Trop (le) tost marié, II, 256.

U

ULF GUDMARSON, prince de Néricie, II, 8.
 Ulysse consulte les morts, I, 125.

V

Vallet (le) à tout faire, I, 242 (note).
 VAN MAERLAND, I, 474.
 Veillées (les) du village, I, 246.
 Vendition (la) de Joseph, II, 218, 220.
 Vengeance (la) du trépas de Michel Morin, I, 381 et suiv.
 Verge (la) foudroyante, I, 150, 155, 142.
 Véritable (le) farceur perpétuel, I, 250.
 Véritable (le) farceur du régiment, I, 250.
 Véritable (le) portrait de Pigeolet, I, 256.
 Vie et aventures d'Anthelme Collet, I, 449 et suiv.
 Vie et aventures de Roquelaure, I, 251.
 Vie du Capitaine Cassard, I, 460.

Vie de Jean Bart, I, 460.
 Vie des Marcelots, gueux, etc., II, 556.
 Vie du Mauvais Antéchrist, II, 325.
 Vie, Mort et Passion de Jésus-Christ, II, 261 et suiv.
 Vie des plus célèbres marins, I, 462.
 Vie de sainte Anne, II, 254.
 Vie de saint Alexis, II, 161 et suiv.
 Vie de sainte Barbe, II, 170 et suiv.
 Vie de saint Dié, II, 274.
 Vie de saint Hubert, II, 155-160.
 Vie de saint Eustache, II, 185 et suiv.
 Vie de saint Méen, II, 272 et suiv.
 Vie de sainte Marguerite, II, 166 et suiv.
 Vie de saint Nicolas, II, 262 et suiv.
 Vie de sainte Reine, II, 176 et suiv.
 Vierge (la sainte), noms sous lesquels elle est invoquée, I, 155.
 Visite au Très-Saint-Sacrement de l'autel, II, 55.
 Voleurs (les) ou l'Homme imprenable, I, 454.
 VORAGINE (Jacques de), II, 109.
 Voyages de Gulliver, II, 505.

W

WAGE, poète anglo-normand, II, 255.
 WEISS, auteur d'un Dictionnaire historique, I, 190.
 WIER (Jean), médecin, auteur du livre de *Præstigiis*, I, 175 (note).
 WIGAND (O.), II, 261.
 WOLGEMUT (Michel), graveur, II, 315.

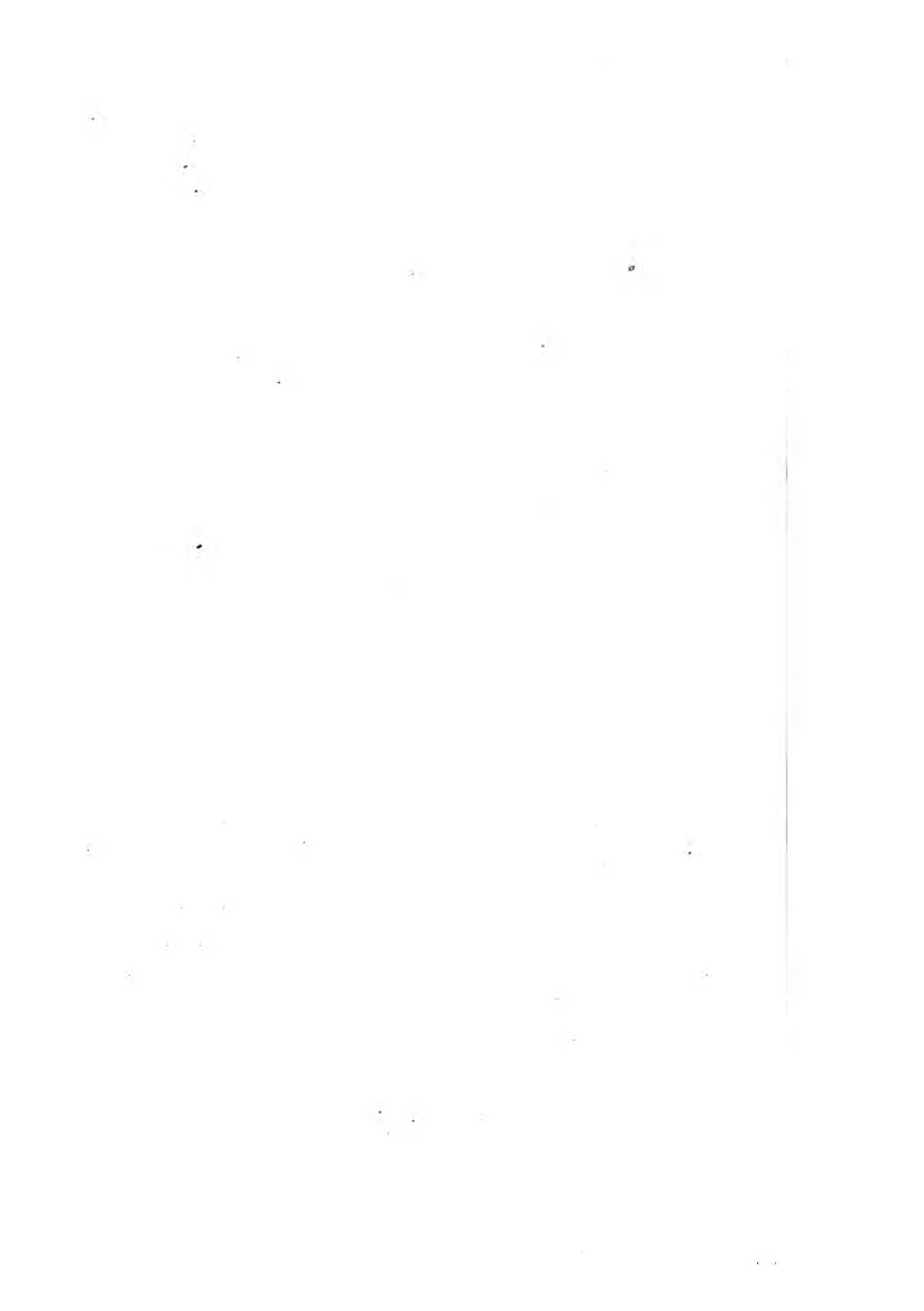
X

XINORIS (saint), II, 109.

Z

ZAMOLXIS, esclave et disciple de Pythagore, I, 126.
 ZOROASTRE, inventeur de la magie, I, 125, 124.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.





Vertical line of text on the right side of the page.





